

Rapport annuel **2012**



**POUR CE
QUI COMPTE
DANS VOTRE VIE**

Qui nous sommes

La Banque CIBC est une institution financière canadienne de premier rang dont la capitalisation boursière s'élève à 31,8 G\$ et le ratio des fonds propres de première catégorie, à 13,8 %. Par l'intermédiaire de ses trois principaux secteurs d'activité, Services bancaires – détail et entreprises, Gestion des avoirs et Services bancaires de gros, nos 42 000 employés offrent un éventail complet de produits et de services financiers à plus de 11 millions de particuliers, de PME, de sociétés commerciales, de grandes entreprises et de clients institutionnels au Canada et dans le monde entier.

Notre stratégie

Le principe de base de la Banque CIBC est d'être une banque à faible risque qui crée de la valeur pour les parties intéressées en générant un rendement constant et durable à long terme. Notre plan stratégique est axé sur quatre volets :

1. Nous renforcerons et ferons croître nos activités essentielles dans les services bancaires de détail au Canada.
2. Nous veillerons à la croissance des services de gestion des avoirs.
3. Nous nous assurerons que nos services bancaires de gros croissent dans des secteurs ciblés et axés sur les clients.
4. Nous renforcerons nos opérations de services bancaires dans les Caraïbes.

Créer de la valeur pour nos actionnaires

À la CIBC, nous nous engageons à créer de la valeur pour nos actionnaires. Nous nous soucions de maintenir un contrôle rigoureux des risques tout en générant un rendement constant et durable. Nous investissons dans nos clients, nos employés, nos collectivités et nos activités essentielles. Nous ancrons nos activités sur des principes fondamentaux à l'avant-garde du secteur en matière de fonds propres, de dépenses et de gestion du risque.

Dans ce rapport

Rendement de 2012 en bref

- 1** Message du président et chef de la direction
Haute direction
- 5** Message du président du conseil
Conseil d'administration
- 7** Rapport de gestion
- 84** États financiers consolidés
- 93** Notes des états financiers
- 177** Revue trimestrielle
- 179** Revue statistique des dix dernières années
- 182** Glossaire
- 186** Renseignements destinés aux actionnaires et autres renseignements

Rendement de 2012 en bref

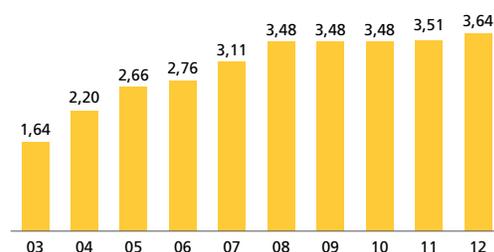
La Banque CIBC a connu une autre année de progrès en 2012 par rapport à **notre stratégie visant à être une banque à faible risque qui génère un rendement constant et durable.**

Points saillants financiers

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date
(En milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2012	2011
Résultats financiers		
Produits	12,5	12,4
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1,3	1,1
Charges	7,2	7,5
Résultat net	3,3	2,9
Mesures financières (%)		
Coefficient d'efficacité ajusté ¹	55,8	56,4
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires	22,0	22,2
Marge d'intérêts nette	1,89	1,79
Rendement total pour les actionnaires	9,8	0,4
Renseignements sur les actions ordinaires		
Capitalisation boursière	31,8	30,1
Mesures de valeur (%)		
Rendement des actions	4,6	4,7
Ratio de versement des dividendes ajusté ¹	45,1	46,3
Données du bilan		
Total de l'actif	393,4	383,8
Résultat net des unités d'exploitation stratégiques		
Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises	2,3	2,2
Gestion des avoirs	0,3	0,3
Services bancaires de gros	0,6	0,5

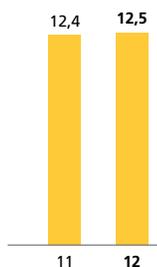
Dividende annuel (\$)



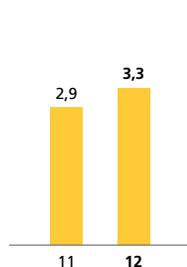
9,0 % Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires selon Bâle III

9,8 % Rendement total pour les actionnaires de 2012

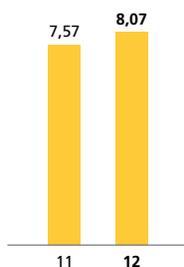
Total des produits (en milliards de dollars)



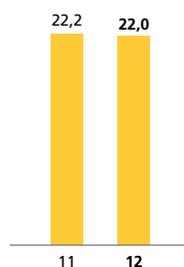
Résultat net (en milliards de dollars)



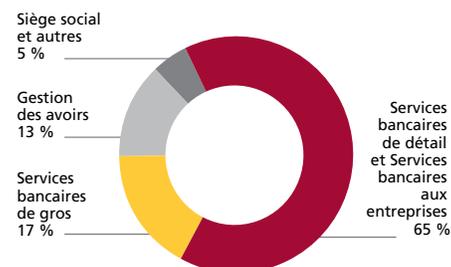
Résultat par action ajusté¹ (\$)



Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires (%)



Composition des activités (pourcentage des produits)



¹ Pour plus de renseignements, voir la section Mesures non conformes aux PCGR du rapport de gestion.



La CIBC figure dans l'indice mondial de durabilité Dow Jones pour la onzième année d'affilée et fait partie de l'indice nord-américain de durabilité Dow Jones depuis sa création en 2005.



La CIBC fait partie de l'indice FTSE4Good depuis 2001.



La CIBC figure dans l'indice social Jantzi depuis 2000.



La CIBC a été inscrite au palmarès des 100 meilleurs employeurs au Canada pour 2013 par Mediacorp.



La CIBC a été désignée l'un des meilleurs lieux de travail au Canada en 2012 par le Great Place to Work Institute.

Grille de pointage équilibrée

Rendement financier

Nos principales mesures de rendement ¹	Résultats de 2012
Croissance du résultat par action ajusté ²	8,07 \$, soit une hausse de 6,6 % par rapport à 2011
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires (RCP)	22,0 %
Solidité des fonds propres ³ Ratio des fonds propres de première catégorie Ratio du total des fonds propres	13,8 % 17,3 %
Composition des activités Activités de détail ⁴ / activités de gros d'après le capital économique ²	77 % / 23 %
Risque Coefficient des pertes sur créances ⁵	53 points de base
Productivité Coefficient d'efficacité ajusté ²	55,8 %
Ratio de versement de dividendes ajusté ²	45,1 %
Rendement total pour les actionnaires Période de cinq exercices close le 31 octobre 2012	CIBC – (0,1) % Indice – 25,2 %

1) Pour de plus amples renseignements sur nos principales mesures de rendement, se reporter à la section Vue d'ensemble du rapport de gestion.

2) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR du rapport de gestion.

3) À l'avenir, la solidité de nos fonds propres sera mesurée en fonction du ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires selon Bâle III, de façon à dépasser le ratio cible réglementaire établi par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

4) Les activités de détail comprennent les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, la Gestion des avoirs et les Services bancaires internationaux (inclus dans le secteur Siège social et autres).

5) À l'avenir, notre coefficient cible des pertes sur créances se situera dans une fourchette de 45 à 60 points de base tout au long du cycle économique.

Performance non financière

Objectifs	Réalisations
Clients Aider nos clients à réaliser ce qui compte pour eux	<ul style="list-style-type: none">• Nous sommes restés à l'avant-garde des services bancaires mobiles novateurs grâce au lancement de l'application Paiement mobile.• Nous avons été désignés le meilleur fournisseur de services bancaires aux entreprises au Canada par le magazine <i>World Finance</i>.• Nous avons remporté le prix de l'opération de l'année lors de la 19^e remise de prix annuelle du secteur des fonds communs de placement des États-Unis pour notre participation dans American Century Investments.• Nous avons fait l'acquisition du secteur de la gestion privée de patrimoine de MFS McLean Budden pour bâtir notre plateforme Gestion des avoirs.• Nous avons reçu le titre de meilleure banque de l'année au Canada – Financement de projets et Infrastructures décerné par le magazine <i>DealMakers Monthly</i>.
Employés Créer un milieu de travail où tous les employés peuvent exceller	<ul style="list-style-type: none">• Nous avons amélioré notre cote de l'indice d'engagement des employés pour la septième année d'affilée.• Nous avons été reconnus comme l'un des 100 meilleurs employeurs et comme l'un des meilleurs lieux de travail au Canada.• Nous avons été choisis comme l'un des meilleurs employeurs pour les néo-canadiens pour la cinquième année consécutive.• Nous nous sommes classés parmi les meilleurs employeurs du Canada pour la diversité pour une deuxième année de suite.• Nous avons investi plus de 62 M\$ dans la formation et le perfectionnement de nos employés.
Collectivités Apporter vraiment davantage à nos collectivités	<ul style="list-style-type: none">• Nous avons investi plus de 38 M\$ afin de soutenir des organismes de bienfaisance dans tout le Canada.• À l'occasion de La Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein 2012, près de 13 000 employés de la CIBC et leur famille ont recueilli plus de 30 M\$ dans 60 collectivités.• En décembre 2011, nous avons recueilli 4,1 M\$ lors de la Journée du miracle CIBC pour appuyer des organismes d'aide à l'enfance tout au long de 2012.• Nous avons donné plus de 8,5 M\$ à la campagne Centraide 2011.
Environnement Faire preuve de responsabilité environnementale dans toutes nos activités	<ul style="list-style-type: none">• Nous avons continué d'investir dans des initiatives d'efficacité énergétique, y compris la modernisation de l'éclairage dans plus de 90 centres bancaires.• Nous avons porté à 97 % l'utilisation de papier certifié par le Forest Stewardship Council (FSC) et nous nous sommes engagés à utiliser des produits du bois certifiés par le FSC pour l'ameublement de bureau du siège social.• Au cours des trois dernières années, nous avons été syndicatitaire chef de file ou co-responsable du financement de projets de production d'énergie renouvelable, notamment l'énergie éolienne, l'hydroélectricité, l'énergie solaire, la géothermie, la biomasse et le biogaz, d'un montant supérieur à 3 G\$.
Gouvernance Être un chef de file des pratiques de gouvernance	<ul style="list-style-type: none">• La Banque CIBC a été nommée la banque la plus solide au Canada et en Amérique du Nord et la troisième au monde par le magazine <i>Bloomberg Markets</i>.• La CIBC s'est classée parmi les 10 banques les plus sûres du monde en Amérique du Nord du palmarès du magazine <i>Global Finance</i>.



2012 une année de progrès

Dans un contexte d'incertitude économique, de désendettement et de resserrement de la réglementation, la Banque CIBC a connu une autre année de progrès en 2012.

Au cours de l'exercice 2012, la CIBC a dégagé un résultat net de 3,3 G\$, ou 8,07 \$¹ par action (comme ajusté), contre 2,9 G\$, ou 7,57 \$¹ par action il y a un an. Les produits ont progressé, pour passer de 12,4 G\$ à 12,5 G\$, et le rendement des capitaux propres est demeuré solide pour s'établir à 22,0 %.

Notre ratio des fonds propres de première catégorie, qui a atteint 13,8 %, nous a maintenus aux premiers rangs des banques canadiennes. Notre ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pro forma selon Bâle III de 9,0 % est largement supérieur au ratio minimum de 7 % exigé par les organismes de réglementation pour 2019. Ces ratios témoignent de notre solidité et de notre stabilité.

Nous avons accru notre dividende trimestriel sur actions ordinaires pour le porter à 0,94 \$ à compter d'octobre 2012, et avons lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires visant 2 % de nos actions ordinaires.

Sur le plan de l'efficacité et du risque, la CIBC a maintenu le rapport entre ses charges autres que d'intérêts et ses produits au niveau de sa cible médiane du secteur. Les pertes sur prêts se sont établies à 1,3 G\$, grâce à une gestion efficace du risque dans l'ensemble de nos activités.

Nos résultats de 2012 témoignent de la performance globale des activités essentielles de la Banque CIBC, soit Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Services bancaires de gros.

Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ont inscrit un résultat net de 2,3 G\$ en 2012, en hausse par rapport à 2,2 G\$ en 2011, en raison de la croissance des volumes dans la plupart des produits de détail et de la progression des honoraires, contrebalancées en partie par le rétrécissement des marges dans le contexte de faiblesse persistante des taux d'intérêt.

Gestion des avoirs a affiché un résultat net de 339 M\$ en 2012, une amélioration en regard de 279 M\$ en 2011. Ce secteur d'activité a réalisé des ventes nettes de fonds communs à long terme record de 3,9 G\$ en 2012 et procuré un rendement des placements de premier ordre.

Équipe de la haute direction

Gerald T. McCaughey

Président et chef de la direction
Banque CIBC

Michael Capatides

Premier vice-président à la direction
Chef de l'administration et
avocat général
Administration, Banque CIBC

Victor Dodig

Premier vice-président à la direction
Banque CIBC, Chef de groupe
Gestion des avoirs

Kevin Glass

Premier vice-président à la direction
Chef des services financiers
Finance, Banque CIBC

Richard Nesbitt

Premier vice-président à la direction
Banque CIBC, Chef de groupe
Services bancaires de gros,
Opérations internationales et
Technologie et opérations

Hon. Jim Prentice C.P., c.r.

Premier vice-président à la direction
et vice-président du conseil
Banque CIBC

Richard Venn

Premier vice-président à
la direction
Conseiller au bureau
du chef de la direction
Banque CIBC

David Williamson

Premier vice-président à la direction
Banque CIBC, Chef de groupe
Services bancaires de détail et Services
bancaires aux entreprises

Tom Woods

Premier vice-président à la direction
Chef de la gestion du risque
Gestion du risque, Banque CIBC

En dépit de la volatilité et de l'incertitude continues sur les marchés boursiers mondiaux, les Services bancaires de gros ont continué de générer un rendement constant à risque contrôlé pendant l'exercice, et ont affiché un résultat net de 613 M\$, en regard de 543 M\$ en 2011.

Outre son rendement financier, la CIBC a été reconnue par bon nombre d'organisations indépendantes et a notamment :

- été désignée la banque la plus solide en Amérique du Nord et la troisième au monde par le magazine *Bloomberg Markets*;
- remporté le prix de l'opération de l'année pour son placement en actions dans American Century Investments;
- été nommée l'une des 50 entreprises les plus socialement responsables au Canada par le magazine *Maclean's* et *Sustainalytics*;
- été sélectionnée comme l'une des 25 meilleures marques canadiennes par Interbrand Canada;
- été choisie comme l'une des 10 entreprises dont la culture d'entreprise est la plus admirée du Canada par Waterstone Human Capital;
- été désignée comme l'un des meilleurs lieux de travail au Canada par le Great Place to Work Institute;
- été inscrite au palmarès des 100 meilleurs employeurs au Canada pour 2013, l'un des meilleurs employeurs du Canada pour la diversité, et l'un des meilleurs employeurs pour les néo-canadiens par MediaCorp Canada Inc.

Notre stratégie

Les progrès que nous avons réalisés en 2012 reposent sur notre stratégie qui comporte trois éléments clés.

1. Premièrement, nous sommes une banque à faible risque. C'est notre principe directeur.
2. Deuxièmement, nous avons une direction stratégique visant à afficher un rendement constant et durable.
3. Troisièmement, nous avons un plan stratégique axé sur quatre volets :
 - Renforcer et faire croître nos activités essentielles dans les Services bancaires de détail au Canada
 - Veiller à la croissance des services de gestion des avoirs
 - Nous assurer que nos services bancaires de gros croissent dans des secteurs ciblés et axés sur les clients
 - Renforcer nos opérations de services bancaires dans les Caraïbes

Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises

Nos services bancaires de détail au Canada continuent d'être les principaux facteurs de rendement. Nous continuerons de renforcer ce secteur d'activité grâce à des investissements continus dans des projets et de l'infrastructure qui procurent de la valeur à nos clients.

La stratégie relative aux Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises a deux objectifs : améliorer l'expérience client et accélérer la croissance rentable des produits.

Pour appuyer nos objectifs sur les marchés de détail, nous avons trois priorités, soit :

1. Resserrer les relations avec les clients
2. Améliorer notre potentiel de vente et de service
3. Acquérir et fidéliser des clients

En 2012, nous avons réalisé de bons progrès en regard de ces trois priorités.

Resserrer les relations avec les clients

Nous avons lancé le programme « Rabais produits groupés CIBC » pour récompenser les clients qui resserrent leurs relations avec la CIBC.

Nous avons lancé l'« Offre de la meilleure solution de rechange » qui permet à notre équipe de vente de première ligne de mieux comprendre les besoins de nos clients et leurs avoirs actuels et de leur présenter la meilleure offre.

Nous avons lancé le « Programme ressource-toit CIBC », qui combine les avantages d'une hypothèque traditionnelle et d'une marge de crédit dans le but d'offrir aux clients une solution d'emprunt à long terme, créant ainsi une relation plus étroite et soutenue avec la CIBC.

Notre équipe de Services bancaires aux entreprises a été désignée le meilleur fournisseur de services bancaires aux entreprises au Canada par le magazine *World Finance* pour souligner nos efforts soutenus à l'égard de nos clients et notre ferme engagement à établir des relations durables avec eux.

Les trois éléments de notre stratégie

1. Être une banque à faible risque
2. Afficher un rendement constant et durable
3. Être axés sur quatre volets

Améliorer notre potentiel de vente et de service

Nous avons lancé le programme « Démarquons-nous », un programme novateur de perfectionnement du leadership conçu pour aider les leaders de première ligne à faire en sorte que les activités des membres de leur équipe soient fondées sur les meilleures pratiques dans le but d'améliorer l'expérience client et d'accélérer la croissance rentable des produits.

Nous avons mis en œuvre des solutions de services bancaires inter-succursales et nous avons lancé une nouvelle solution de gestion des liquidités, Gestion de trésorerie CIBC en direct, afin d'améliorer l'expérience client.

Nous avons investi dans l'amélioration de divers processus afin d'accroître notre rapidité d'intervention et d'améliorer l'expérience client.

Acquérir et fidéliser des clients

Nous nous sommes retirés des marchés de courtage hypothécaire de FirstLine et nous renouvelons les prêts hypothécaires des clients de FirstLine sous la marque CIBC, qui nous offre la possibilité de réaliser des ventes croisées et de resserrer nos liens avec la clientèle.

Cette année, nous avons élargi notre plateforme de distribution grâce à l'ouverture, au déménagement ou à l'expansion de 28 centres bancaires partout au pays. Nous avons également offert à nos clients un meilleur accès en prolongeant nos heures d'ouverture. Plus de la moitié de nos quelque 1 100 centres bancaires et plus sont ouverts le samedi, nous avons doublé le nombre de centres bancaires ouverts le dimanche et nous avons prolongé les heures d'ouverture en semaine dans plus de 90 % de nos centres bancaires à l'échelle du pays.

Nous continuons d'être le chef de file du marché en innovations mobiles. Nous sommes également devenus la première banque à lancer l'application de paiement mobile au moyen d'une carte de crédit, en partenariat avec Rogers Communications.

Gestion des avoirs

Nous voulons faire croître nos activités de Gestion des avoirs. Trois priorités stratégiques soutiennent cette croissance :

1. Attirer les clients et resserrer nos relations avec eux
2. Trouver de nouvelles sources d'actifs canadiens
3. Chercher des occasions d'acquisition et d'investissement

En 2012, nous avons réalisé de bons progrès en regard de nos priorités.

Attirer les clients et resserrer nos relations avec eux

Dans le but d'établir de solides relations à long terme avec nos clients de Gestion des avoirs, nous tirons parti de la vigueur de nos investissements, nous améliorons nos produits et nous nous appuyons sur notre offre intégrée pour renforcer les relations avec la clientèle. Notre tarification de fidélisation novatrice, grâce au programme « Pro-Investisseurs CIBC », ainsi que notre priorité axée sur les clients à valeur nette élevée de CIBC Wood Gundy et de Gestion privée de patrimoine CIBC ont contribué à renforcer ces relations.

Trouver de nouvelles sources d'actifs canadiens

Nous élargissons nos activités axées sur les clients canadiens en attirant des conseillers en placement de haut calibre au sein de CIBC Wood Gundy, et nous bâtissons notre clientèle de gestion d'actifs institutionnels par l'intermédiaire de Gestion d'actifs CIBC. En 2012, nous avons accru nos actifs institutionnels sous gestion de 1,9 G\$ grâce à de nouveaux mandats. Notre acquisition des activités de Gestion privée de patrimoine de MFS McLean Budden a permis l'ajout de 1,4 G\$ aux biens de clients.

Chercher des occasions d'acquisition et d'investissement

Outre les occasions de croissance interne, nous cherchons des occasions d'acquisition et d'investissement conformes à notre intérêt à l'égard du risque, soit des acquisitions comme celle des activités de Gestion privée de patrimoine de MFS McLean Budden, ou la participation acquise au cours de l'exercice précédent dans American Century Investments (ACI). Cette participation a généré de solides résultats, notamment des ventes nettes positives pendant 15 trimestres d'affilée.

Services bancaires de gros

Notre plan à l'égard des Services bancaires de gros est de faire croître nos activités dans des secteurs ciblés en fonction de notre intérêt à l'égard du risque.

Nous prévoyons y parvenir en mettant l'accent sur trois priorités :

- Ajouter le plus de valeur pour nos clients au Canada
- Offrir des services à notre clientèle à l'étranger
- Déterminer et exporter nos compétences de base

En 2012, la mise en œuvre de notre stratégie axée sur les clients a progressé.

Ajouter de la valeur pour nos clients

Nous offrons de la valeur à nos clients en leur proposant une gamme intégrée et complète de produits et services bancaires de gros. L'amélioration de nos processus et de nos contrôles et le réaligement de nos activités ont permis de générer des résultats plus constants et plus solides et d'axer davantage nos activités sur nos clients.

Offrir des services à notre clientèle à l'étranger

En mettant l'accent sur la clientèle au Canada et à l'étranger, nous avons montré notre capacité à répondre à ses besoins sur les plans du crédit, des marchés financiers et des services de consultation. Notre croissance est liée à celle de nos clients canadiens à l'étranger dans des secteurs qui comptent pour le Canada, lorsque les perspectives sectorielles à long terme sont positives et que nous possédons une expérience sectorielle pertinente au marché international.

Déterminer et exporter nos compétences de base

Nous élargissons nos relations avec les clients dans des secteurs clés et investissons dans nos équipes internationales afin de renforcer notre présence et nos compétences. Nous voyons l'occasion d'en faire davantage là où nous investissons dans le but d'exporter nos compétences de base vers des marchés et des secteurs qui nous sont familiers. Le secteur du pétrole et du gaz naturel aux États-Unis figure parmi ceux qui nous sont très familiers.

Nous avons solidifié nos services bancaires de gros en acquérant Griffis & Small, LLC, société de Houston offrant des services consultatifs au secteur de l'énergie et spécialisée dans les acquisitions et les dessaisissements. Cette transaction appuie la stratégie de croissance ciblée de la CIBC dans les activités et les régions où nos relations avec les clients et nos compétences sont solides. Cette acquisition nous donne également la possibilité d'offrir des services à des clients de services bancaires de gros, nouveaux et existants, aux États-Unis et vient compléter les activités de nos équipes spécialisées dans le secteur de l'énergie à Calgary, au Royaume-Uni et en Asie.

CIBC FirstCaribbean

FirstCaribbean International Bank a subi les contrecoups de la conjoncture économique de la région. Au cours du dernier exercice, la nouvelle équipe de direction s'est employée à tirer parti des points forts de la CIBC et à les reproduire pour s'assurer que nous puissions retrouver la rentabilité passée de cette entreprise lorsque la situation s'améliorera.

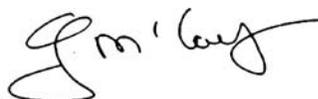
En bref

Nous croyons que l'incertitude, le désendettement et le resserrement de la réglementation sont les trois principales tendances macroéconomiques qui continueront de se répercuter sur les banques à l'échelle mondiale.

Dans ce contexte, nous sommes convaincus que la stratégie de la Banque CIBC est la bonne. Cette stratégie continuera de procurer de la valeur à l'ensemble de nos principales parties intéressées : nos actionnaires, nos clients, nos employés et nos collectivités.

J'aimerais remercier les 42 000 employés de la Banque CIBC pour les efforts qu'ils ont déployés au cours de l'exercice écoulé pour mettre en œuvre notre stratégie. Notre performance de 2012 illustre la valeur de notre stratégie et témoigne de notre potentiel élevé à l'approche de 2013.

Le président et chef de la direction,



Gerald T. McCaughey

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR du rapport de gestion.



En bonne position face à l'avenir

La Banque CIBC a remporté du succès en 2012 et elle est en bonne position face à l'avenir. Nos secteurs d'activité ont fait bonne figure malgré une autre année de défis économiques à l'échelle mondiale. Nos résultats témoignent de l'orientation stratégique de la Banque CIBC et de son engagement.

Participation active du conseil

Votre conseil en est un de participation active. Ses membres participent en contribuant à la direction stratégique de la Banque et en surveillant la conformité à l'intérêt à l'égard du risque. Ils supervisent la mise en œuvre de la stratégie, formulent des commentaires et approuvent les mesures établies pour évaluer les progrès ainsi que les cibles à court et à long terme de la CIBC. Les membres du conseil participent également en surveillant la stratégie de perfectionnement des compétences et la conformité des principes et des politiques de rémunération avec la direction stratégique et l'intérêt à l'égard du risque. Ils s'assurent que la composition du conseil d'administration est adéquate en ayant recours à une grille de compétences et ils favorisent un dialogue constant avec les principales parties intéressées.

Surveillance responsable

Tandis que la direction se concentre sur le service à la clientèle et les activités courantes, les membres de votre conseil assument avec vigilance leurs responsabilités en matière de surveillance. Nous agissons à titre de protecteurs de nos actionnaires et faisons la promotion d'une culture d'entreprise qui favorise l'ouverture, la responsabilisation et la transparence.

Nos responsabilités de surveillance couvrent la croissance de l'entreprise, le risque et les compétences. Nous passons en revue les investissements de l'entreprise à l'appui de la croissance stratégique dans des secteurs d'activité qui s'harmonisent avec les capacités concurrentielles et les débouchés de la Banque. Nous supervisons la mise en œuvre de la stratégie et le profil de risque de la CIBC pour nous assurer que sa position de risque est conforme. Nous évaluons si la stratégie de gestion des compétences de la CIBC appuie le perfectionnement du leadership et la planification de la relève en ce qui a trait aux postes clés.

Leadership en gouvernance

Nous continuons de croire que la solidité de notre gouvernance est un facteur clé du succès à long terme de la CIBC. Notre cadre de gouvernance intégré est le fondement pour assurer l'excellence sur le plan de la gouvernance. Ce cadre aide le conseil et la direction à s'acquitter de leurs obligations envers la CIBC et ses parties intéressées.

Conseil d'administration

Brent S. Belzberg 2005
(CG, CRRPD – président)
Associé directeur principal
TorQuest Partners
Toronto, Ontario, Canada

Gary F. Colter 2003
(CV, CG – président)
Président
CRS Inc.
Mississauga, Ontario, Canada

Dominic D'Alessandro O.C. 2010
(CGR)
Ex-président et chef de la direction
Société Financière Manuvie
Toronto, Ontario, Canada

Patrick D. Daniel 2009
(CRRPD)
Ex-président et chef de la direction
Enbridge Inc.
Calgary, Alberta, Canada

Luc Desjardins 2009
(CRRPD)
Président et chef de la direction
Superior Plus Corp.
Calgary, Alberta, Canada

L'hon. Gordon D. Giffin 2001
(CRRPD)
Associé principal
McKenna Long & Aldridge LLP
Atlanta, Géorgie, États-Unis

Linda S. Hasenfratz 2004
(CRRPD)
Chef de la direction
Linamar Corporation
Guelph, Ontario, Canada

Nicholas D. Le Pan 2008
(CG, CGR – président)
Administrateur de sociétés
Ottawa, Ontario, Canada

L'hon. John P. Manley C.P., O.C. 2005
(CV, CG)
Président et chef de la direction
Conseil canadien des chefs d'entreprise
Ottawa, Ontario, Canada

Gerald T. McCaughey 2005
Président et chef de la direction
Banque CIBC
Toronto, Ontario, Canada

Jane L. Peverett 2009
(CV)
Administratrice de sociétés
West Vancouver,
Colombie-Britannique, Canada

Leslie Rahl 2007
(CGR)
Fondatrice et associée gestionnaire
Capital Market Risk Advisors, Inc.
New York, New York, États-Unis

Charles Sirois C.M., O.Q. 1997
Président du conseil
Banque CIBC
Président du conseil
Telesystem Ltée
Montréal, Québec, Canada

Katharine B. Stevenson 2011
(CGR)
Administratrice de sociétés
Toronto, Ontario, Canada

Ronald W. Tysoe 2004
(CV – président, CG)
Administrateur de sociétés
Jupiter, Floride, États-Unis

CV – Comité de vérification
CG – Comité de gouvernance
CRRPD – Comité de la rémunération
et des ressources du personnel
de direction
CGR – Comité de gestion du risque

Ce cadre comprend un conseil d'administration indépendant et expérimenté ayant des expériences et des compétences variées, une relation constructive entre le conseil et la haute direction à l'appui de l'échange de renseignements et d'un dialogue productif, ainsi qu'une structure de comités bien établie et un ensemble solide de politiques et de procédures de gouvernance et de contrôle.

La responsabilisation est l'une des valeurs fondamentales de la CIBC que tous les membres du conseil d'administration de la CIBC appuient en se conformant au **Code de déontologie des administrateurs de la CIBC**. Les employés sont liés par le Code de conduite CIBC et peuvent avoir recours à un **Service d'assistance téléphonique en matière de conduite de la CIBC** confidentiel pour signaler toute préoccupation concernant une activité ou un comportement à caractère irrégulier qui pourrait nuire à l'intégrité ou à la réputation de la CIBC.

Pour plus de renseignements sur le cadre de gouvernance intégré de la CIBC, y compris l'Énoncé des pratiques de gouvernance, notre Politique sur la présentation de l'information CIBC et la Divuligation exigée par le guide à l'intention des sociétés inscrites à la Bourse de New York, visitez notre site Web à l'adresse www.cibc.com/francais.

Durabilité

La gouvernance n'est qu'un élément de notre engagement à l'égard de la responsabilité de l'entreprise. La durabilité des services bancaires exige que l'entreprise soit gérée et positionnée dans une optique à long terme. Le processus de prise de décision du conseil tient compte de cette vision. Deux comités du conseil, le comité de gouvernance et le comité de gestion du risque, assument une responsabilité spécifique liée à la surveillance de la responsabilité d'entreprise de la CIBC.

Nous sommes conscients du rôle extrêmement important que la CIBC joue pour l'économie canadienne, nos clients, nos employés et les collectivités. Nous sommes fiers des contributions de la CIBC au dynamisme économique et social de nos collectivités. Chaque exercice, la CIBC publie un **Rapport sur la responsabilité de l'entreprise et l'Énoncé de responsabilité envers le public** qui souligne notre engagement à cet égard.

Consultez le Rapport sur la responsabilité de l'entreprise et l'Énoncé de responsabilité envers le public de la Banque CIBC 2012 à l'adresse www.cibc.com/francais, qui sera disponible en mars 2013.

Rétribuer les actionnaires

À la CIBC, nous avons pour objectif de créer une valeur durable à long terme pour nos parties intéressées. Nous y parvenons en nous concentrant sur nos clients, en étant une banque à faible risque et en générant un rendement constant et durable.

Les concepts de sécurité et de solidité sont profondément ancrés dans la gestion de la Banque. La vitalité de la Banque est un élément essentiel de notre efficacité et de notre capacité à créer de la valeur pour nos actionnaires.

Les bases de l'avenir

Notre approche stratégique nous permet de suivre le rythme de l'évolution rapide du cadre économique et réglementaire et même de l'anticiper. Les perspectives de la CIBC pour 2013 sont prometteuses, et nous sommes en bonne position pour tirer parti des possibilités intéressantes de renforcer davantage nos activités.

Le groupe de 42 000 employés, tous talentueux, de la CIBC est dirigé par une équipe de direction engagée et appuyée par un conseil solide. La CIBC, grâce à leurs efforts conjugués, a été reconnue comme la banque la plus solide du Canada et de l'Amérique du Nord par le magazine *Bloomberg Markets*, qui a également nommé Gerry McCaughey, président et chef de la direction de la CIBC, comme l'un des dirigeants d'entreprises les plus influents au monde.

C'est un privilège de travailler avec un groupe d'employés aussi accomplis, et un privilège de vous servir.

Le président du conseil,



Charles Sirois

Rapport de gestion

Le rapport de gestion est présenté afin de permettre aux lecteurs d'évaluer la situation financière et les résultats opérationnels de la Banque CIBC au 31 octobre 2012 et pour l'exercice clos à cette date, comparativement aux exercices précédents. Le rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés audités. À moins d'indication contraire, toute l'information financière présentée dans ce rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR) et tous les montants sont libellés en dollar canadien. Le rapport de gestion est en date du 5 décembre 2012. D'autres renseignements concernant la Banque CIBC peuvent être obtenus sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) à l'adresse www.sec.gov. Aucune information du site Web de la CIBC (www.cibc.com/francais) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le rapport de gestion et dans les états financiers consolidés figure aux pages 182 à 185 du présent Rapport annuel.

Modifications à la présentation de l'information financière

Transition aux Normes internationales d'information financière

Le 1^{er} novembre 2011, nous avons adopté les IFRS, qui ont remplacé les anciens principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR du Canada). Conséquemment, les états financiers consolidés sont préparés selon les IFRS et comprennent l'information comparative correspondante de 2011. Des précisions sur l'incidence de la transition aux IFRS sont données à la note 31 de nos états financiers consolidés.

8 Vue d'ensemble	14 Impôt	25 Gestion des avoirs	68 Risque de réglementation
8 Vision, mission et valeurs	15 Change	28 Services bancaires de gros	68 Risque environnemental
8 Stratégie de la CIBC	15 Événements importants	33 Siège social et autres	
8 Performance par rapport aux objectifs	15 Perspectives pour l'année 2013	34 Situation financière	69 Questions relatives à la comptabilité et au contrôle
10 Conjoncture de l'économie et du marché	16 Revue des résultats du quatrième trimestre	34 Revue du bilan consolidé	69 Méthodes comptables critiques et estimations
	17 Analyse des tendances trimestrielles	35 Sources de financement	73 Instruments financiers
11 Vue d'ensemble du rendement financier	17 Rétrospective du rendement financier de 2011 (en PCGR du Canada)	40 Arrangements hors bilan	73 Transition aux Normes internationales d'information financière
11 Points saillants financiers		42 Gestion du risque	73 Faits nouveaux en matière de comptabilité
12 Résultats financiers de 2012	19 Mesures non conformes aux PCGR	42 Vue d'ensemble	73 Transactions entre parties liées
12 Produits nets d'intérêts et marge d'intérêts nette		44 Risque de crédit	74 Contrôles et procédures
13 Produits autres que d'intérêts	22 Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique	57 Risque de marché	
13 Activités de négociation (BIE)		62 Risque de liquidité	
14 Dotation à la provision pour pertes sur créances	23 Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises	67 Risque stratégique	75 Information financière annuelle supplémentaire
14 Charges autres que d'intérêts		67 Risque opérationnel	
		68 Risques juridiques et de réputation	

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS : De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois en matière de valeurs mobilières, notamment dans le présent Rapport annuel, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation en valeurs mobilières canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, et dans d'autres communications. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Message du président et chef de la direction », « Vue d'ensemble – Performance par rapport aux objectifs », « Vue d'ensemble du rendement financier – Impôt », « Vue d'ensemble du rendement financier – Événements importants », « Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique – Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises », « Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique – Services bancaires de gros », « Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique – Gestion des avoirs », « Situation financière – Sources de financement », « Gestion du risque – Risque de liquidité », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Facteurs de risque liés aux ajustements de la juste valeur » et « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Provisions et passifs éventuels » du présent rapport de gestion, et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies et nos perspectives pour l'année 2013 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives pour l'année 2013 » du présent rapport de gestion, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental qui sont discutés à la section « Gestion du risque » du présent rapport; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et leur interprétation; l'issue de poursuites et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos cotes de crédit; la situation ou les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et toute autre catastrophe sur nos activités; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie par nos clients et contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous ou nos sociétés affiliées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; les fluctuations de change; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités; les changements de prix et de taux du marché qui pourraient réduire la valeur des produits financiers; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs ne s'y fient indûment. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

Vue d'ensemble

La Banque CIBC est une institution financière canadienne d'envergure mondiale de premier rang dont la capitalisation boursière s'élève à 32 G\$ et le ratio des fonds propres de première catégorie, à 13,8 %. Par l'intermédiaire de ses trois principaux groupes d'exploitation, Services bancaires – détail et entreprises, Gestion des avoirs et Services bancaires de gros, la CIBC fournit un éventail complet de produits et de services financiers à plus de 11 millions de particuliers, de PME, de grandes entreprises, d'entreprises clientes et d'institutions clientes au Canada et dans le monde entier. Nos 42 000 employés et plus sont engagés à aider nos clients à réaliser ce qui compte pour eux, à obtenir un rendement constant et durable pour nos actionnaires et à redonner aux collectivités.

Vision, mission et valeurs

La vision de la CIBC est d'être le chef de file des relations avec la clientèle.

Notre mission consiste à respecter nos engagements envers chacune de nos parties intéressées :

- Aider nos clients à réaliser ce qui compte pour eux
- Créer un milieu de travail où tous les employés peuvent exceller
- Apporter vraiment davantage à nos collectivités
- Générer un rendement global solide pour nos actionnaires

Notre vision et notre mission reposent sur une culture d'entreprise fondée sur des valeurs essentielles : confiance, travail d'équipe et responsabilisation.

Stratégie de la CIBC

Le principe de base de la Banque CIBC est d'être une banque à faible risque qui crée de la valeur pour les parties intéressées en générant un rendement constant et durable à long terme. Notre plan stratégique est axé sur quatre volets.

1. Nous renforcerons nos activités essentielles et veillerons à leur croissance dans les Services bancaires de détail au Canada
2. Nous veillerons à la croissance des services de Gestion des avoirs
3. Nous nous assurerons que nos services bancaires de gros croissent dans des secteurs ciblés et axés sur les clients
4. Nous renforcerons nos opérations de services bancaires dans les Caraïbes

Performance par rapport aux objectifs

Depuis de nombreuses années, la CIBC produit une grille de pointage des mesures financières qu'elle utilise pour évaluer ses progrès et en faire état aux parties intéressées externes. Ces mesures sont classées en quatre catégories clés de la valeur pour les actionnaires – croissance du résultat, rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires, rendement total pour les actionnaires et solidité du bilan. Nous avons fixé des objectifs à moyen terme pour chacune de ces mesures, que nous avons définis comme étant les trois à cinq prochaines années.

Croissance du résultat

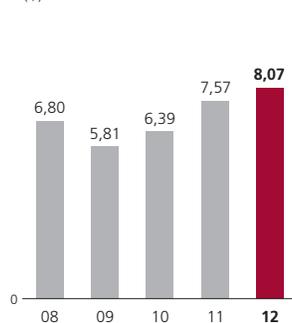
Nous surveillons le résultat par action pour évaluer la croissance de notre résultat. La CIBC poursuit un objectif de croissance du résultat par action annuel moyen de 5 % à 10 %. En 2012, nous avons présenté un résultat dilué par action ajusté¹ de 8,07 \$, en hausse par rapport à 7,57 \$ en 2011, réalisant ainsi notre objectif de croissance de 5 % à 10 % en regard de l'exercice précédent. Nous maintenons notre objectif de croissance du résultat par action annuel moyen de 5 % à 10 %.

En vue d'atteindre notre objectif du résultat par action, nos objectifs sont de maintenir un coefficient de pertes sur créances entre 50 et 65 points de base tout au long du cycle et de garder un coefficient d'efficacité ajusté¹ médian parmi notre groupe de pairs du secteur.

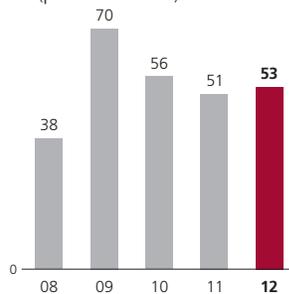
Notre coefficient de pertes sur créances correspond au montant de la dotation à la provision pour pertes sur créances pour les prêts douteux divisé par les prêts et acceptations bancaires moyens, net de la provision pour pertes sur créances. Notre coefficient de pertes sur créances s'est établi à 53 points de base en 2012, en hausse par rapport au coefficient de 51 points de base enregistré en 2011 et conformément à notre fourchette cible. Nous réduirons à l'avenir notre fourchette cible à l'égard des pertes sur créances entre 45 et 60 points de base.

Notre coefficient d'efficacité ajusté¹ s'est amélioré pour s'établir à 55,8 % en 2012, comparativement à 56,4 % en 2011, la croissance des produits ayant été supérieure à celle des charges. D'après les données les plus récentes publiées sur notre groupe de pairs du secteur, le coefficient d'efficacité de la CIBC se situait à la médiane du secteur en 2012. Nous maintenons notre cible, soit de se situer à la médiane du secteur.

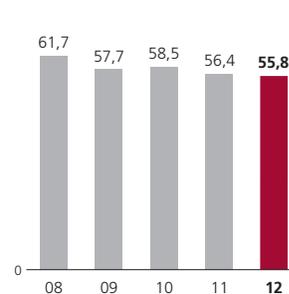
Résultat par action ajusté^{1,2}
(\$)



Coefficient de pertes sur créances²
(points de base)



Coefficient d'efficacité ajusté^{1,2}
(%)

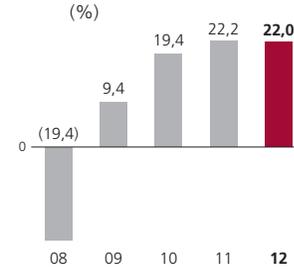


Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires

Le rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires est une autre mesure clé de la valeur pour les actionnaires.

L'objectif de la CIBC est d'atteindre un RCP de 20 % tout au long du cycle. En 2012, le RCP de 22,0 % a dépassé l'objectif et est comparable au RCP de 22,2 % de 2011. Nous maintenons notre objectif de RCP minimum de 20 %.

Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires²
(%)



Rendement total pour les actionnaires

L'une des priorités de la CIBC consiste à respecter ses engagements envers chacune des parties intéressées, y compris générer un rendement total à long terme solide pour les actionnaires.

Pour appuyer cette priorité, nous avons deux objectifs :

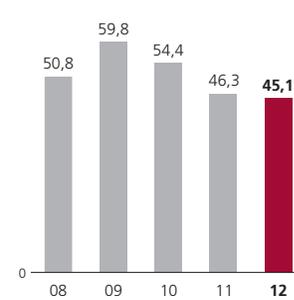
1. Conformément aux exercices précédents, notre objectif est de verser entre 40 % et 50 % de notre résultat sous forme de dividendes à nos porteurs d'actions ordinaires. En 2012, le ratio de versement des dividendes respectait cet objectif.

Les principaux critères utilisés pour évaluer l'augmentation des dividendes sont le ratio actuel de versement par rapport à notre objectif et l'opinion de la CIBC sur la durabilité de son niveau actuel de résultat tout au long du cycle. Notre confiance dans notre capacité à obtenir un rendement stable et durable nous a permis d'augmenter de 0,04 \$ le dividende trimestriel, le faisant passer à 0,94 \$ l'action au quatrième trimestre de 2012. En 2012, nous avons également annoncé un programme de rachat d'actions visant l'achat, aux fins d'annulation, d'au plus 8,1 M\$, ou environ 2 %, de nos actions ordinaires en circulation.

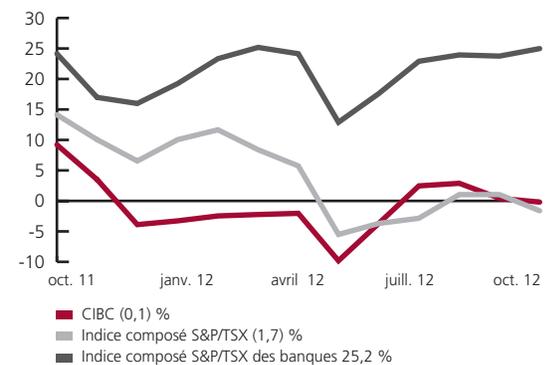
2. Nous avons également pour objectif d'offrir un rendement total pour les actionnaires supérieur à la moyenne du secteur, moyenne que nous avons définie comme étant l'indice composé S&P/TSX des banques, sur une période mobile de cinq ans. Au cours de la période de cinq ans close le 31 octobre 2012, la CIBC a offert un rendement total pour les actionnaires de -0,1 %, soit en deçà du rendement de l'indice de 25,2 %. Pour la période de trois ans close le 31 octobre 2012, le rendement total pour les actionnaires de la CIBC a été de 46,0 %, comparativement à 33,5 % pour l'indice.

À l'avenir, nous maintiendrons notre objectif d'offrir un ratio de versement de dividendes ajusté¹ se situant entre 40 % et 50 % de notre résultat et celui d'offrir un rendement total pour les actionnaires supérieur à la moyenne du secteur.

Ratio de versement de dividendes ajusté^{1,2}
(%)



Rendement total pour les actionnaires sur une période mobile de cinq ans
(%)



Solidité du bilan

Le maintien d'un bilan solide est essentiel à notre durabilité à long terme.

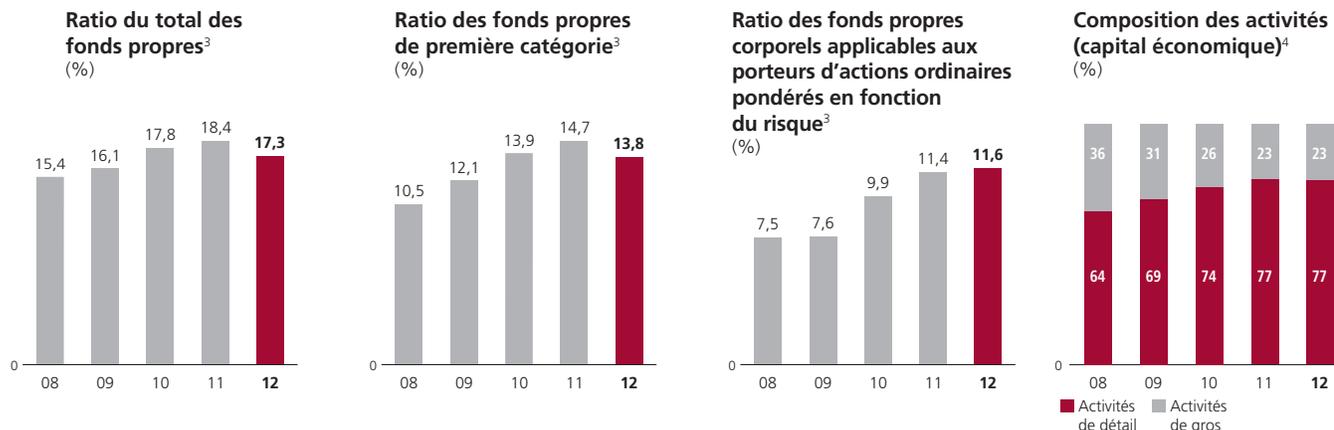
Le niveau des fonds propres est un élément clé de la solidité du bilan. Nous fixons depuis de nombreuses années des objectifs pour notre ratio des fonds propres de première catégorie et pour notre ratio du total des fonds propres, soit 8,5 % et 11,5 %. À la fin de 2012, notre ratio des fonds propres de première catégorie s'élevait à 13,8 % et notre ratio du total des fonds propres, à 17,3 %. Nous nous sommes également préparés aux normes émergentes sur les fonds propres selon Bâle III. Notre ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires pro forma selon Bâle III à la fin de 2012, qui était estimé à 9 %, dépassait déjà le ratio de 7 % qui sera exigé en 2019, sans que nous ne tirions avantage de l'application progressive des ajustements réglementaires aux fonds propres.

À l'avenir, nous viserons à ce que notre ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires selon Bâle III dépasse le ratio réglementaire cible fixé par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

La manière dont nous répartissons nos fonds propres est également importante. Nous privilégions une composition des activités de détail et de gros, d'après la répartition du capital économique, qui correspond au type de résultat et au profil de risque visés par la CIBC. Notre objectif consiste à consacrer au moins 75 % de notre capital économique à des activités de détail. À la fin de 2012, la répartition aux activités de détail s'élevait à 77 %, presque inchangée par rapport à 2011.

Nous maintenons notre cible en matière de composition des activités, soit 75 % pour les activités de détail⁴ et 25 % pour les activités de gros⁴.

Outre nos objectifs à l'égard des fonds propres et de la composition de nos activités, nous continuons d'accorder une grande importance à la qualité de nos actifs, de même qu'à un profil solide de financement, ce qui constitue les piliers de la solidité du bilan.



1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Depuis 2011, ces mesures sont fondées sur les IFRS. Les mesures des exercices précédents étaient fondées sur les PCGR du Canada.

3) Les mesures concernant les fonds propres pour l'exercice 2011 et les exercices précédents ont été calculées selon les PCGR du Canada.

4) Aux fins du calcul du ratio, Activités de détail comprend les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, la Gestion des avoirs et les Services bancaires internationaux (inclus dans le secteur Siège social et autres). Le ratio représente le capital économique attribué à ces activités à la fin de l'exercice.

Conjoncture de l'économie et du marché

La CIBC a mené ses activités dans un contexte de croissance économique modeste en 2012, tout en tirant parti d'un maintien de la qualité du crédit des ménages. L'activité économique au Canada a été freinée par l'incertitude à l'étranger, qui a eu un effet sur les exportations et les dépenses en capital connexes, ainsi que par des restrictions budgétaires, mais d'importants gains liés à la construction d'habitations lui ont été favorables. Il y a eu un ralentissement des dépenses de consommation, les Canadiens se montrant moins enclins à augmenter leur crédit autre qu'hypothécaire, toutefois la demande de prêts hypothécaires est demeurée vigoureuse jusqu'à la fin de l'exercice. Le taux de chômage s'est stabilisé, mais les emplois ont continué de croître à un rythme favorisant le crédit des ménages. Une hausse des profits et la situation financière solide des entreprises ont permis de contenir les faillites d'entreprises canadiennes. Les groupes d'exploitation Services bancaires de gros et Gestion des avoirs ont subi l'influence de la faiblesse des marchés des actions, les investisseurs étant dans l'attente que les incertitudes à l'échelle mondiale se dissipent. Les Services bancaires de gros ont profité du niveau élevé des émissions de titres de créance de gouvernements et d'entreprises.

Vue d'ensemble du rendement financier

Points saillants financiers

Au 31 octobre et pour l'exercice clos à cette date	IFRS		PCGR du Canada		
	2012	2011	2010	2009	2008
Résultats financiers (en millions de dollars)					
Produits nets d'intérêts	7 494 \$	7 062 \$	6 204 \$	5 394 \$	5 207 \$
Produits autres que d'intérêts	5 055	5 373	5 881	4 534	(1 493)
Total des produits	12 549	12 435	12 085	9 928	3 714
Dotations à la provision pour pertes sur créances	1 291	1 144	1 046	1 649	773
Charges autres que d'intérêts	7 215	7 486	7 027	6 660	7 201
Résultat (perte) avant impôt	4 043	3 805	4 012	1 619	(4 260)
Impôt sur le résultat	704	927	1 533	424	(2 218)
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	27	21	18
Résultat net (perte nette)	3 339 \$	2 878 \$	2 452 \$	1 174 \$	(2 060)\$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	8 \$	11 \$	–	–	–
Porteurs d'actions privilégiées	158	177	169	162	119
Porteurs d'actions ordinaires	3 173	2 690	2 283	1 012	(2 179)
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	3 331 \$	2 867 \$	2 452 \$	1 174 \$	(2 060)\$
Mesures financières					
Coefficient d'efficacité comme présenté	57,5 %	60,2 %	58,1 %	67,1 %	négl.
Coefficient d'efficacité ajusté ¹	55,8 %	56,4 %	58,5 %	57,7 %	61,7 %
Coefficient de pertes sur créances ²	0,53 %	0,51 %	0,56 % ¹	0,70 % ¹	0,38 % ¹
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires	22,0 %	22,2 %	19,4 %	9,4 %	(19,4) %
Marge d'intérêts nette	1,89 %	1,79 %	1,79 %	1,54 %	1,51 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen ³	2,20 %	2,03 %	2,11 %	1,89 %	1,78 %
Rendement de l'actif moyen ⁴	0,84 %	0,73 %	0,71 %	0,33 %	(0,60) %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen ^{3,4}	0,98 %	0,83 %	0,83 %	0,41 %	(0,71) %
Rendement total pour les actionnaires	9,82 %	0,43 %	32,38 %	21,07 %	(43,50) %
Renseignements sur les actions ordinaires					
Par action (\$)					
– résultat (perte) de base	7,86 \$	6,79 \$	5,89 \$	2,65 \$	(5,89)\$
– résultat dilué (perte diluée) comme présenté(e) ⁵	7,85	6,71	5,87	2,65	(5,89)
– résultat dilué ajusté ¹	8,07	7,57	6,39	5,81	6,80
– dividendes	3,64	3,51	3,48	3,48	3,48
– valeur comptable	37,48	32,88	32,17	28,96	29,40
Cours de l'action (\$)					
– haut	78,56	85,49	79,50	69,30	99,81
– bas	68,43	67,84	61,96	37,10	49,00
– clôture	78,56	75,10	78,23	62,00	54,66
Nombre d'actions en circulation (en milliers)					
– moyen pondéré de base	403 685	396 233	387 802	381 677	370 229
– moyen pondéré dilué	404 145	406 696	388 807	382 442	371 763
– fin de la période	404 485	400 534	392 739	383 982	380 805
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	31 776 \$	30 080 \$	30 724 \$	23 807 \$	20 815 \$
Mesures de valeur					
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	4,6 %	4,7 %	4,4 %	5,6 %	6,4 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté	46,3 %	51,7 %	59,1 %	>100 %	négl.
Ratio de versement de dividendes ajusté ¹	45,1 %	46,3 %	54,4 %	59,8 %	50,8 %
Cours/valeur comptable	2,10	2,28	2,43	2,14	1,86
Données du bilan et hors bilan (en millions de dollars)					
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	70 061 \$	65 437 \$	89 660 \$	84 583 \$	88 130 \$
Prêts et acceptations, nets de la provision	252 732	248 409	184 576	175 609	180 323
Total de l'actif	393 385	383 758	352 040	335 944	353 930
Dépôts	300 344	289 220	246 671	223 117	232 952
Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires	15 160	13 171	12 634	11 119	11 200
Actif moyen	397 382	394 527	345 943	350 706	344 865
Actif productif d'intérêts moyen ³	341 053	347 634	294 428	285 563	292 159
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	14 442	12 145	11 772	10 731	11 261
Biens administrés ⁶	1 445 870	1 317 799	1 260 989	1 135 539	1 047 326
Mesures de qualité du bilan					
Actif pondéré en fonction du risque (en milliards de dollars) ⁷	115,2 \$	110,0 \$	106,7 \$	117,3 \$	117,9 \$
Ratio des fonds propres corporels applicables aux porteurs d'actions ordinaires ^{1,7}	11,6 %	11,4 %	9,9 %	7,6 %	7,5 %
Ratio des fonds propres de première catégorie ⁷	13,8 %	14,7 %	13,9 %	12,1 %	10,5 %
Ratio du total des fonds propres ⁷	17,3 %	18,4 %	17,8 %	16,1 %	15,4 %
Autres renseignements					
Ratio détail/gros ^{1,8}	77 %/23 %	77 %/23 %	74 %/26 %	69 %/31 %	64 %/36 %
Équivalents temps plein ⁹	42 595	42,239	42,354	41,941	43,293

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Selon les IFRS, le coefficient de pertes sur créances correspond au montant de la dotation à la provision pour pertes sur créances pour les prêts douteux divisé par les prêts et acceptations bancaires moyens, net de la provision pour pertes sur créances. La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les prêts douteux comprend la dotation à la provision individuelle, aux provisions collectives pour les prêts personnels, les prêts notés aux PME et les prêts hypothécaires en souffrance depuis plus de 90 jours et à la provision pour radiations nettes des prêts sur cartes de crédit. Selon les PCGR du Canada, le coefficient correspondait à la dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances, notamment des pertes sur notre portefeuille titrisé, divisée par le total des prêts et acceptations, nets de la provision pour pertes sur créances (sous gestion).

3) L'actif productif d'intérêts moyen comprend les dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les valeurs mobilières, les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres ainsi que les prêts, nets des provisions.

4) Le résultat net exprimé en pourcentage de l'actif moyen ou de l'actif productif d'intérêts moyen.

5) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le résultat dilué par action sera antidilutive; c'est pourquoi le résultat de base par action et le résultat dilué par action sont identiques.

6) Comprendent le plein montant contractuel des biens administrés ou gardés par une coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon.

7) Les mesures concernant les fonds propres pour 2011 sont calculées selon les PCGR du Canada et n'ont pas été retraitées selon les IFRS.

8) Aux fins du calcul du ratio, Détail comprend les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, la Gestion des avoirs et les Services bancaires internationaux (inclus dans le secteur Siège social et autres). Le ratio représente le capital économique attribué à ces activités à la fin de la période.

9) Les équivalents temps plein sont une mesure qui normalise le nombre d'employés à temps plein et à temps partiel, le nombre d'employés qui touchent un salaire de base et des commissions et le nombre d'employés entièrement rémunérés à la commission dans les unités d'équivalents temps plein selon le nombre réel d'heures de travail rémunéré dans une période donnée.

négl. Négligeable.

Résultats financiers de 2012

Le résultat net comme présenté pour l'exercice s'est élevé à 3 339 M\$, en regard de 2 878 M\$ en 2011. Le résultat dilué par action comme présenté pour l'exercice a été de 7,85 \$, contre 6,71 \$ en 2011. Le résultat dilué par action ajusté¹⁾ pour l'exercice a été de 8,07 \$, contre 7,57 \$ en 2011.

2012

Le résultat net a été touché par les éléments d'importance suivants :

- des pertes sur créances de 57 M\$ (32 M\$ après impôt) dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées aux États-Unis;
- un profit de 37 M\$ (35 M\$ après impôt) lié à un placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence dans notre unité d'exploitation stratégique Gestion des avoirs;
- une perte de 33 M\$ (24 M\$ après impôt) liée à la variation de l'évaluation des dérivés garantis en fonction de swaps indiciels à un jour;
- un montant de 30 M\$ (25 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles;
- une perte de 28 M\$ (16 M\$ après impôt) sur les baux adossés liée à la comptabilité de couverture;
- un profit de 24 M\$ (19 M\$ après impôt) à la vente de participations dans des entités relativement à l'acquisition du Groupe TMX Inc. (Groupe TMX) par la Corporation d'Acquisition Groupe Maple (Maple), net des charges connexes;
- une perte de 20 M\$ (15 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation.

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une hausse des produits de 9 M\$, de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 53 M\$ et des charges autres que d'intérêts de 63 M\$, ainsi qu'une diminution de la charge d'impôt de 49 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit notre résultat net de 58 M\$.

De plus, le résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires a également été touché par l'élément d'importance suivant :

- des primes de 30 M\$ versées au rachat d'actions privilégiées.

2011

Le résultat net a été touché par les éléments d'importance suivants :

- une dépréciation du goodwill de 203 M\$ à l'égard de FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean);
- une perte de 178 M\$ (128 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation;
- une perte de 90 M\$ (65 M\$ après impôt) liée à la volatilité de l'évaluation à la valeur de marché avant la mise en œuvre du programme de couvertures aux fins comptables sur les prêts hypothécaires titrisés et le passif au titre du financement;
- un profit de 90 M\$ (46 M\$ après impôt) à la vente d'un placement de services de Banque d'affaires, net des charges connexes;
- une réduction de 76 M\$ (55 M\$ après impôt) de la provision collective comptabilisée dans Siège social et autres;
- un profit de 37 M\$ après impôt à la vente des activités de Services aux émetteurs de la Compagnie Trust CIBC Mellon;
- un montant de 35 M\$ (28 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles;
- des pertes sur créances de 25 M\$ (18 M\$ après impôt) en raison de l'abandon de nos activités de financement à effet de levier en Europe.

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une diminution des produits de 21 M\$, de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 51 M\$ et de la charge d'impôt de 24 M\$, ainsi qu'une augmentation des charges autres que d'intérêts de 358 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit notre résultat net de 304 M\$.

De plus, le résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires a également été touché par l'élément d'importance suivant :

- des primes de 12 M\$ versées au rachat d'actions privilégiées.

Produits nets d'intérêts et marge d'intérêts nette

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre

	2012	2011
Actif productif d'intérêts moyen	341 053 \$	347 634 \$
Produits nets d'intérêts	7 494	7 062
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen	2,20 %	2,03 %

Les produits nets d'intérêts ont augmenté de 432 M\$, ou 6 %, par rapport à 2011, sous l'effet principalement de la hausse des produits nets d'intérêts tirés des activités de négociation et de la trésorerie, et de la croissance des volumes dans la plupart des produits de détail, en partie contrebalancées par le resserrement des marges. Les résultats de l'exercice considéré comprenaient la perte sur les baux adossés liée à la comptabilité de couverture présentée à titre d'élément d'importance ci-dessus, alors que des produits d'intérêts sur les nouvelles cotisations d'impôt figuraient dans les résultats de l'exercice précédent.

D'autres renseignements sur les produits nets d'intérêts et la marge d'intérêts nette sont présentés à la section Information financière annuelle supplémentaire.

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Produits autres que d'intérêts

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	438 \$	514 \$
Frais sur les dépôts et les paiements	775	756
Commissions sur crédit	418	379
Honoraires d'administration de cartes	619	609
Honoraires de gestion de placements et de garde	424	411
Produits tirés des fonds communs de placement	880	849
Produits tirés des assurances, nets des réclamations	335	320
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	402	496
Produits (pertes) de négociation	(115)	44
Profits (pertes) sur valeurs disponibles à la vente, montant net	264	397
Profits (pertes) sur valeurs désignées à leur juste valeur, montant net	(32)	(7)
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	91	204
Quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	160	111
Divers	396	290
	5 055 \$	5 373 \$

Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 318 M\$, ou 6 %, par rapport à 2011.

La *rémunération de prise ferme et les honoraires de consultation* ont diminué de 76 M\$, ou 15 %, en raison surtout de la baisse des honoraires de consultation et des produits tirés des nouvelles émissions d'actions.

Les *commissions sur crédit* ont augmenté de 39 M\$, ou 10 %, du fait principalement de l'augmentation des facilités de financement d'entreprises engagées.

Les *commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières* ont chuté de 94 M\$, ou 19 %, principalement du fait de la baisse des volumes de négociation.

Les *pertes de négociation* se sont élevées à 115 M\$, comparativement à des produits de négociation de 44 M\$ en 2011. Se reporter à la section Activités de négociation ci-après pour plus de précisions.

Le *montant net des profits sur valeurs disponibles à la vente* a diminué de 133 M\$, ou 34 %, principalement en raison d'un profit à la vente d'un placement de services de Banque d'affaires survenue au cours de l'exercice précédent, présenté précédemment à titre d'élément d'importance.

Le *montant net des pertes sur valeurs désignées à leur juste valeur* a augmenté de 25 M\$, compte tenu surtout des pertes subies dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation, alors que des profits avaient été comptabilisés à l'exercice précédent.

Les *produits tirés des opérations de change autres que de négociation* ont chuté de 113 M\$, ou 55 %, ce qui est en grande partie attribuable aux pertes plus élevées découlant des activités de couverture économique.

La *quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence* a augmenté de 49 M\$, ou 44 %, principalement en raison des produits tirés de notre quote-part dans American Century Investments (incluse depuis le 1^{er} septembre 2011), notamment d'un profit lié à ce placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence présenté précédemment à titre d'élément d'importance. Cette augmentation a en partie été contrebalancée par un profit à la vente des activités de Services aux émetteurs de la Compagnie Trust CIBC Mellon, également présenté à titre d'élément d'importance, et qui avait été inclus dans les résultats de l'exercice précédent.

Les produits *Divers* se sont accrus de 106 M\$ ou 37 %. Les résultats de l'exercice précédent comprenaient un élément d'importance se rapportant à des couvertures aux fins comptables, et les résultats de l'exercice considéré comprenaient un profit à la vente d'une participation dans une entité relativement à l'acquisition du Groupe TMX par Maple, également présenté à titre d'élément d'importance.

Activités de négociation (BIE)

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011
Composition des produits de négociation		
Produits nets d'intérêts ¹	930 \$	519 \$
Produits autres que d'intérêts	(115)	44
	815 \$	563 \$
Composition des produits de négociation par gamme de produits :		
Taux d'intérêt	179 \$	162 \$
Change	290	276
Actions ¹	235	208
Marchandises	52	43
Activités de crédit structuré	7	(136)
Divers	52	10
	815 \$	563 \$

1) Comprennent un ajustement selon la base d'imposition équivalente (BIE) de 280 M\$ (187 M\$ en 2011) présenté dans les Services bancaires de gros. Pour plus de précisions, voir la section Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique.

Les produits de négociation se sont accrus de 252 M\$, ou 45 %, ce qui est principalement attribuable aux produits tirés des activités de crédit structuré en voie de liquidation, comparativement aux pertes subies à l'exercice précédent, ainsi qu'à la hausse des produits exonérés d'impôt et des produits tirés de la négociation d'instruments de taux d'intérêt au cours de l'exercice considéré, en partie contrebalancés par la variation de l'évaluation de dérivés garantis en fonction de swaps indiciels à un jour mentionnée précédemment.

Les produits nets d'intérêts comprennent des intérêts et des dividendes liés aux actifs et aux passifs financiers relativement aux activités de négociation, nets des charges d'intérêts et des produits d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs. Les produits autres que d'intérêts incluent des pertes et des profits réalisés et latents liés à des valeurs détenues à des fins de transaction ainsi que des produits découlant des variations de la juste valeur d'instruments financiers dérivés. Les activités de négociation et les stratégies de gestion des risques correspondantes peuvent périodiquement faire changer l'affectation des produits, tantôt aux produits nets d'intérêts, tantôt aux produits autres que d'intérêts. Par conséquent nous considérons le total des produits de négociation comme la mesure la plus appropriée à l'égard du rendement du compte de négociation.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011
Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises	1 080 \$	1 096 \$
Gestion des avoirs	-	4
Services bancaires de gros	142	47
Siège social et autres	69	(3)
	1 291 \$	1 144 \$

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 147 M\$, ou 13 %, par rapport à 2011. Pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, les provisions ont reculé en raison de l'augmentation des recouvrements et de la diminution des faillites et des radiations dans le portefeuille de cartes de crédit, en partie contrebalancées par la hausse des dotations à la provision dans le portefeuille de crédit personnel et dans le portefeuille des prêts de Services bancaires aux entreprises. En ce qui concerne les Services bancaires de gros, les provisions ont augmenté en raison surtout des pertes plus élevées dans le portefeuille de financement immobilier aux États-Unis et dans le portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées aux États-Unis. En ce qui concerne le groupe Siège social et autres, l'augmentation des provisions découle essentiellement de l'augmentation des pertes de CIBC FirstCaribbean. Moins de reprises nettes sur provision relativement à la provision collective ont été comptabilisées dans Siège social et autres, comparativement à l'exercice précédent.

Charges autres que d'intérêts

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011
Salaires et avantages du personnel		
Salaires	2 285 \$	2 245 \$
Rémunération liée au rendement	1 236	1 261
Avantages du personnel	523	546
	4 044	4 052
Frais d'occupation	697	667
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	1 022	989
Communications	304	296
Publicité et expansion des affaires	233	213
Honoraires	174	178
Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital	50	38
Divers	691	1 053
	7 215 \$	7 486 \$

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 271 M\$, ou 4 %, par rapport à 2011.

Les *salaires et avantages du personnel* ont diminué de 8 M\$, sous l'effet de la baisse de la rémunération liée au rendement et des avantages du personnel, en partie contrebalancée par des salaires plus élevés.

Les *frais d'occupation* ont augmenté de 30 M\$, ou 4 %, principalement à cause de la hausse des charges locatives.

Les charges liées au *matériel informatique, aux logiciels et au matériel de bureau* se sont accrues de 33 M\$, ou 3 %, et les frais de *publicité et d'expansion des affaires* ont augmenté de 20 M\$, ou 9 %, ce qui est surtout attribuable à la hausse des dépenses liées aux initiatives commerciales stratégiques.

Le poste *Divers* a chuté de 362 M\$, ou 34 %, en raison principalement de la perte de valeur du goodwill liée à CIBC FirstCaribbean et aux charges relatives à la vente d'un placement de services de Banque d'affaires au cours de l'exercice précédent, ces deux éléments ayant été mentionnés précédemment à titre d'éléments d'importance, ainsi que des économies liées à l'efficacité opérationnelle au cours de l'exercice considéré.

Impôt

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011
Charge d'impôt	704 \$	927 \$
Impôts indirects ¹⁾		
TPS, TVH et taxes de vente	321	316
Charges sociales	192	189
Impôts et taxes sur le capital	33	26
Impôt foncier et taxes d'affaires	50	45
Total des impôts indirects	596	576
Total des impôts	1 300 \$	1 503 \$
Impôt sur le résultat en pourcentage du résultat net avant impôt	17,4 %	24,4 %
Total des impôts et taxes en pourcentage du résultat net avant déduction du total des impôts et taxes	28,0 %	34,3 %

1) Certains montants présentés dans le tableau sont payés ou à payer et ne sont pas pris en compte dans la capitalisation et dans l'amortissement subséquent.

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt sur les activités de la CIBC à titre d'entité légale canadienne, ainsi que sur les activités de ses filiales nationales et étrangères. Les impôts indirects sont composés de la taxe sur les produits et services (TPS), de la taxe de vente harmonisée (TVH), des taxes de vente, des charges sociales, des impôts et taxes sur le capital, de l'impôt foncier et des taxes d'affaires. Les impôts indirects sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.

Le total de l'impôt sur le résultat et des taxes indirectes a diminué de 203 M\$ en regard de 2011.

La charge d'impôt a été de 704 M\$, comparativement à 927 M\$ en 2011, du fait essentiellement de la hausse du résultat exonéré d'impôt, de la baisse du taux d'impôt prévu par la loi ainsi que de la diminution de la proportion relative du résultat assujéti à des taux d'impôt plus élevés. Les résultats de l'exercice précédent comprenaient la perte de valeur du goodwill liée à CIBC FirstCaribbean, qui n'a eu aucune incidence fiscale.

Au cours des exercices antérieurs, l'Agence du revenu du Canada a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle a refusé la déduction de paiements d'environ 3 G\$ au titre du règlement lié à Enron en 2005 et des frais juridiques connexes. L'affaire est devant les tribunaux. Le 21 décembre 2011 (et de nouveau le 5 juillet 2012), suivant une requête de la CIBC en vue de faire annuler les réponses de la Couronne, la Cour canadienne de l'impôt a annulé certaines parties des réponses et a ordonné à la Couronne de déposer des réponses amendées. La Couronne et la CIBC ont toutes deux interjeté appel de cette décision devant la Cour d'appel fédérale, et les appels ont été entendus le 21 novembre 2012. Aucune décision n'a encore été rendue.

Rapport de gestion

Si nous réussissions à faire accepter intégralement notre position fiscale, nous comptabiliserions une économie d'impôt additionnelle de 214 M\$ et un remboursement d'intérêts imposables d'environ 183 M\$. Si nous ne réussissons pas, une charge d'impôt additionnelle d'environ 865 M\$ et des intérêts non déductibles d'environ 124 M\$ nous incomberaient.

Le taux d'impôt prévu par la loi qui s'applique à la CIBC à titre d'entité légale était de 26,5 % en 2012. Ce taux sera de 26,2 % à compter de 2013.

Pour un rapprochement de notre impôt sur le résultat dans le compte de résultat consolidé avec le taux d'impôts fédéral et provincial combiné du Canada, voir la note 20 des états financiers consolidés.

Change

L'incidence de la conversion du dollar américain sur les principaux postes de notre compte de résultat consolidé découle de fluctuations de taux de change et s'estime comme suit :

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011
	c.	c.
	2011	2010
Augmentation (diminution) estimative des éléments suivants :		
Total des produits	27 \$	(102)\$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	5	(7)
Charges autres que d'intérêts	12	(52)
Impôt sur le résultat	-	(8)
Résultat net	10 \$	(35)\$
Appréciation (dépréciation) moyenne du \$ US par rapport au \$ CA	2 %	(6)%

Événements importants

Investissement dans Groupe TMX Limitée

La CIBC a achevé le financement de son engagement de participation de 194 M\$ à l'égard de Maple. L'engagement de participation de la CIBC, et d'autres investisseurs, conjointement avec la participation de la CIBC à des facilités de crédit consortiales de 1,9 G\$ ont fourni le financement nécessaire permettant l'acquisition par Maple de 80 % des actions en circulation du Groupe TMX. Le 14 septembre 2012, Maple a finalisé l'acquisition de la tranche restante de 20 % des actions en circulation du Groupe TMX au moyen d'un échange d'actions du Groupe TMX contre des actions de Maple, à raison d'une contre une.

Maple a également acquis la totalité des actions d'Alpha Trading Systems Inc., d'Alpha Trading Systems Limited Partnership et de la Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée au cours du quatrième trimestre. La CIBC a comptabilisé un profit combiné, net des charges connexes, de 24 M\$ (19 M\$ après impôt) à la vente de ses participations dans ces entités.

Maple a été renommée par la suite « Groupe TMX Limitée ».

Par conséquent, la CIBC détient 6,7 % du Groupe TMX Limitée et a un représentant siégeant au conseil d'administration. La CIBC utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser cet investissement, et notre quote-part des résultats du Groupe TMX est comprise dans l'unité d'exploitation stratégique Services bancaires de gros au cours de la période suivant l'acquisition.

Acquisition de Griffis and Small, LLC

Le 31 août 2012, la CIBC a réalisé l'acquisition des activités de Griffis & Small, LLC, société offrant des services consultatifs dans le domaine de l'énergie, située à Houston et spécialisée dans les acquisitions et les dessaisissements du secteur de l'exploration et de la production. Les activités acquises ont été consolidées à compter de la date de conclusion de la transaction et les résultats de l'entreprise acquise sont inclus dans l'unité d'exploitation stratégique Services bancaires de gros au cours de la période suivant l'acquisition.

Acquisition de MFS McLean Budden

Le 7 septembre 2012, la Banque CIBC a réalisé l'acquisition des activités de Gestion privée de patrimoine de MFS McLean Budden, qui gère environ 1,4 G\$ de biens pour le compte de particuliers et de familles à valeur nette élevée, de fonds de dotation et de fondations. Les activités acquises ont été consolidées à compter de la date de conclusion de la transaction et les résultats de l'entreprise acquise sont inclus dans l'unité d'exploitation stratégique Gestion des avoirs au cours de la période suivant l'acquisition.

Prêts hypothécaires FirstLine

La CIBC a annoncé qu'à compter du 31 juillet 2012, elle n'accorderait plus de prêts hypothécaires par l'intermédiaire de la marque de courtage hypothécaire FirstLine. Les clients de FirstLine existants se voient offrir un prêt hypothécaire de la CIBC au moment du renouvellement, ce qui est conforme avec la stratégie des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises visant le renforcement des relations avec la clientèle. Les produits tirés de FirstLine ont été reclassés rétroactivement des Services bancaires personnels au poste Divers des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises. Les produits tirés des renouvellements par la CIBC sont compris dans les Services bancaires personnels.

Gestion privée de patrimoine (Asie)

Au cours du deuxième trimestre, la CIBC a conclu une entente définitive visant la vente de son secteur d'activité autonome de gestion privée de patrimoine situé à Hong Kong et à Singapour. L'entreprise spécialisée de services de consultation et de courtage, comprise dans les Services bancaires internationaux de l'unité d'exploitation stratégique Siège social et autres, offre des services bancaires privés à un petit nombre de clients à valeur nette élevée dans la région Asie-Pacifique, et gère des biens d'un montant totalisant environ 2 G\$ au 31 octobre 2012. L'entente est assujettie à certaines conditions de clôture et approbations réglementaires, et devrait se conclure au premier trimestre de 2013. Les autres activités de la CIBC en Asie ne sont pas touchées par cette transaction.

Perspectives pour l'année 2013

La croissance économique modérée se poursuivra vraisemblablement au Canada et aux États-Unis en 2013. Les gains au chapitre du PIB vont probablement se situer autour de 2 % au Canada et aux États-Unis, compte tenu d'une croissance tempérée outre-mer et du prolongement du programme de resserrement budgétaire. Nous prévoyons que les gouvernements européens empêcheront que les problèmes liés à la dette souveraine ne dégénèrent en une grave crise bancaire à l'échelle de la zone euro, mais que le resserrement des politiques budgétaires entraînera une croissance très faible en Europe. Aux États-Unis, l'amélioration du crédit des ménages et la reprise durable de la construction d'habitations contribueront à compenser l'incidence négative du resserrement de la politique budgétaire, bien que l'importance des hausses d'impôt et des diminutions des dépenses ne soit pas encore déterminée.

L'économie canadienne tirera profit d'une reprise modeste des conditions économiques mondiales, mais la demande intérieure sera un peu moins vigoureuse. Les dépenses des gouvernements continueront d'avoir une incidence légèrement négative sur la croissance, étant donné le maintien du programme de resserrement budgétaire. La demande des consommateurs sera appuyée par la création d'emplois soutenue, mais sera limitée par la hausse du revenu des ménages, car l'appétence pour le crédit est freinée par les niveaux d'endettement élevés actuels, même si la Banque du Canada évite d'augmenter les taux d'intérêt au cours de 2013. Le secteur de l'habitation, qui contribuait fortement à la croissance, connaîtra des résultats légèrement négatifs au cours de l'exercice, la diminution des ventes entraînant un léger recul dans le secteur de la construction.

Les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises devraient faire face à une croissance légèrement plus lente de la demande de prêts hypothécaires, tandis que la croissance du crédit à la consommation devrait se poursuivre à un rythme modeste. La demande de crédit aux entreprises devrait ralentir pour s'établir à un taux de croissance tout de même sain. Il est peu probable que la croissance économique légèrement plus lente entraîne une détérioration du crédit des ménages, le taux de chômage demeurant pratiquement stable.

Le groupe Gestion des avoirs devrait voir une croissance de la demande pour les actions et d'autres actifs à risque au cours de 2013 au fur et à mesure que les incertitudes à l'échelle mondiale s'estomperont.

Les Services bancaires de gros devraient tirer profit d'un bon rythme d'émission d'obligations, les gouvernements provinciaux demeurant de solides emprunteurs et les entreprises continuant à tirer profit des faibles taux d'intérêt. Les émissions d'actions pourraient s'accroître au cours de l'exercice, les incertitudes quant à la croissance à l'échelle mondiale étant progressivement résolues, ce qui représente une tendance qui pourrait aussi stimuler les activités de fusion. On prévoit que la demande de crédit aux grandes entreprises sera soutenue par la croissance des dépenses en capital, bien que le marché de la dette publique et les flux de trésorerie internes représentent une option concurrentielle de financement.

Revue des résultats du quatrième trimestre

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, pour les trois mois clos le

	2012				2011			
	31 oct.	31 juill.	30 avril	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avril	31 janv.
Produits								
Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises	2 036 \$	2 085 \$	2 004 \$	2 029 \$	2 076 \$	2 035 \$	1 932 \$	2 002 \$
Gestion des avoirs	420	401	418	435	396	404	420	416
Services bancaires de gros ¹	575	527	463	495	561	503	477	517
Siège social et autres ¹	128	136	199	198	162	189	186	159
Total des produits	3 159 \$	3 149 \$	3 084 \$	3 157 \$	3 195 \$	3 131 \$	3 015 \$	3 094 \$
Produits nets d'intérêts	2 016 \$	1 883 \$	1 753 \$	1 842 \$	1 776 \$	1 785 \$	1 731 \$	1 770 \$
Produits autres que d'intérêts	1 143	1 266	1 331	1 315	1 419	1 346	1 284	1 324
Total des produits	3 159	3 149	3 084	3 157	3 195	3 131	3 015	3 094
Dotations à la provision pour pertes sur créances	328	317	308	338	306	310	245	283
Charges autres que d'intérêts	1 829	1 831	1 764	1 791	1 920	2 005	1 756	1 805
Résultat avant impôt	1 002	1 001	1 012	1 028	969	816	1 014	1 006
Impôt sur le résultat	150	160	201	193	212	225	247	243
Résultat net	852 \$	841 \$	811 \$	835 \$	757 \$	591 \$	767 \$	763 \$
Résultat net applicable aux :								
Participations ne donnant pas le contrôle	2	2	1	3	3	2	3	3
Actionnaires	850	839	810	832	754	589	764	760
Résultat par action								
– de base	2,02 \$	2,00 \$	1,90 \$	1,94 \$	1,80 \$	1,35 \$	1,83 \$	1,82 \$
– dilué	2,02 \$	2,00 \$	1,90 \$	1,93 \$	1,79 \$	1,33 \$	1,80 \$	1,80 \$

1) À compter du troisième trimestre de 2012, les produits et l'impôt sur le résultat des Services bancaires de gros sont présentés sur une base d'imposition équivalente (BIE), les montants équivalents étant compensés dans les produits et l'impôt sur le résultat du secteur Siège social et autres.

Comparaison avec le quatrième trimestre de 2011

Le résultat net a progressé de 95 M\$, ou 13 %, en regard du quatrième trimestre de 2011.

Les produits nets d'intérêts ont augmenté de 240 M\$, ou 14 %, sous l'effet principalement de la hausse des produits nets d'intérêts tirés des activités de négociation et de la croissance des volumes dans la plupart des produits de détail, en partie contrebalancées par le fléchissement des produits nets d'intérêts tirés de la trésorerie.

Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 276 M\$, ou 19 %, du fait surtout de l'augmentation des pertes de négociation, y compris la perte liée à la variation de l'évaluation des dérivés garantis présentée à titre d'élément d'importance. Les résultats du trimestre considéré comprenaient un profit à la vente de participations relativement à l'acquisition du Groupe TMX par Maple, alors que ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient un profit à la vente d'un placement de services de Banque d'affaires, tous deux présentés à titre d'éléments d'importance.

Les charges autres que d'intérêts ont décliné de 91 M\$, ou 5 %, surtout en raison de la diminution des salaires et des avantages du personnel. Les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient des charges liées à la vente d'un placement de services de Banque d'affaires, comme il a été mentionné précédemment.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 22 M\$, ou 7 %. Pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, les provisions ont reculé en raison de la diminution des radiations et de la hausse des recouvrements dans le portefeuille de cartes de crédit, en partie contrebalancées par la hausse des pertes dans le portefeuille des prêts de Services bancaires aux entreprises. En ce qui concerne les Services bancaires de gros, les provisions ont augmenté du fait surtout des pertes plus élevées dans le portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées aux États-Unis, en partie contrebalancées par une diminution des pertes dans le portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe. En ce qui concerne le groupe Siège social et autres, la diminution des provisions découle principalement de la diminution des pertes de CIBC FirstCaribbean. Des reprises nettes sur provision moins élevées relativement à la provision collective ont été comptabilisées dans Siège social et autres comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La charge d'impôt sur le résultat a été moins élevée de 62 M\$, ou 29 %, du fait essentiellement de la hausse du résultat exonéré d'impôt, de l'augmentation de la proportion relative du résultat assujéti à des taux d'impôt plus bas et de la baisse du taux d'impôt prévu par la loi.

Comparaison avec le troisième trimestre de 2012

Le résultat net a augmenté de 11 M\$, ou 1 %, par rapport au trimestre précédent.

Les produits nets d'intérêts ont augmenté de 133 M\$, ou 7 %, sous l'effet principalement de la hausse des produits nets d'intérêts tirés des activités de négociation, en partie contrebalancée par le fléchissement des produits nets d'intérêts tirés de la trésorerie.

Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 123 \$, ou 10 %, du fait surtout de l'augmentation des pertes de négociation, y compris la perte liée à la variation de l'évaluation des dérivés garantis mentionnée précédemment. Les résultats du trimestre considéré comprenaient un profit à la vente de participations relativement à l'acquisition du Groupe TMX par Maple dont il est fait mention précédemment.

Les charges autres que d'intérêts étaient comparables à celles du trimestre précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 11 M\$, ou 3 %. Pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, les provisions ont reculé en raison de la diminution des radiations dans le portefeuille de cartes de crédit ainsi que des pertes moins élevées dans le portefeuille de crédit personnel et dans le portefeuille des prêts de Services bancaires aux entreprises, en partie contrebalancées par la hausse des pertes dans le portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation. En ce qui concerne les Services bancaires de gros, les provisions ont augmenté du fait des pertes plus élevées dans le portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées aux États-Unis, en partie contrebalancées par une

diminution des pertes dans le portefeuille de financement immobilier aux États-Unis et dans le portefeuille de crédit au Canada. En ce qui concerne le groupe Siège social et autres, la diminution des provisions découle principalement de la diminution des pertes de CIBC FirstCaribbean. Les provisions nettes liées à la provision collective comptabilisées dans Siège social et autres étaient comparables à celles du trimestre précédent.

La baisse de 10 M\$, ou 6 %, de la charge d'impôt était surtout attribuable à la hausse du résultat exonéré d'impôt.

Analyse des tendances trimestrielles

Les facteurs saisonniers ont eu une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le premier trimestre est généralement caractérisé par une hausse des achats par carte de crédit pendant la période des Fêtes. Le deuxième trimestre compte moins de jours comparativement aux autres trimestres, ce qui engendre généralement une diminution des résultats. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés financiers sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et de services bancaires de gros.

Produits

Les produits des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ont profité de la croissance des volumes dans la plupart des produits de détail, contrebalancée dans une certaine mesure par la compression des marges et les réductions dans nos activités de prêts hypothécaires FirstLine abandonnées (se reporter à la section Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique pour obtenir plus de précisions).

Les produits de Gestion des avoirs ont été avantagés par de solides ventes nettes de fonds communs de placement à long terme et la hausse des biens sous gestion moyens, en partie contrebalancées par le ralentissement des activités de courtage de détail. Le résultat tiré de notre quote-part dans American Century Investments (ACI) est inclus à compter du 1^{er} septembre 2011, et un profit lié à ce placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence a été inclus au premier trimestre de 2012.

La conjoncture des marchés financiers influe considérablement sur les produits des Services bancaires de gros. Les pertes découlant des activités de crédit structuré en voie de liquidation jusqu'au troisième trimestre de 2012 ont nuí aux produits, mais les résultats du quatrième trimestre comprenaient un profit. Les résultats du deuxième trimestre de 2012 comprenaient la perte sur les baux adossés liée à la comptabilité de couverture. Les résultats du quatrième trimestre de 2012 comprenaient un profit à la vente de participations dans des entités relativement à l'acquisition du Groupe TMX par Maple et une perte liée à la variation de l'évaluation de dérivés garantis en fonction des swaps indicels à un jour.

Les produits du secteur Siège social et autres englobaient un profit à la vente des activités de Services aux émetteurs de la Compagnie Trust CIBC Mellon au premier trimestre de 2011. Le premier trimestre de 2011 comprenait également des pertes liées à la volatilité de l'évaluation à la valeur de marché avant la mise en œuvre du programme de couvertures aux fins comptables sur les prêts hypothécaires titrisés et le passif au titre du financement. Les résultats du second semestre de 2012 incluaient des produits de trésorerie non répartis moins élevés.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit en général et du rendement du crédit dans les portefeuilles de prêts. Les pertes des portefeuilles de cartes de crédit et de crédit personnel ont été moins lourdes en 2012. Les provisions liées aux Services bancaires de gros ont reculé au cours des trois premiers trimestres de 2011, tandis que le quatrième trimestre affichait une hausse des pertes dans le portefeuille des activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe. Au cours de l'exercice 2012, il y a eu une augmentation des pertes dans le portefeuille de financement immobilier aux États-Unis et dans le portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées aux États-Unis.

Charges autres que d'intérêts

Les fluctuations des charges autres que d'intérêts au cours de la période découlaient en grande partie des variations de salaires et d'avantages du personnel et des charges de retraite. Une perte de valeur liée au goodwill de CIBC FirstCaribbean a été comptabilisée au troisième trimestre de 2011.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat fluctue en fonction des variations du résultat assujéti à l'impôt et des territoires dans lesquels le résultat est gagné. Il peut également subir l'incidence d'éléments importants. Le résultat exonéré d'impôt affiche une tendance à la hausse depuis le premier trimestre de 2011. La perte de valeur susmentionnée liée au goodwill de CIBC FirstCaribbean n'a pas eu d'incidence fiscale.

Rétrospective du rendement financier de 2011 (en PCGR du Canada)

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre		Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises	Gestion des avoirs	Services bancaires de gros ¹	Siège social et autres ¹	Total CIBC
2011	Revenu net d'intérêts	5 882 \$	179 \$	921 \$	(632) \$	6 350 \$
	Revenu autre que d'intérêts	1 800	1 740	1 143	1 216	5 899
	Revenu intersectoriel	283	(283)	–	–	–
	Total des revenus	7 965	1 636	2 064	584	12 249
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 072	4	32	(267)	841
	Frais autres que d'intérêts	4 062	1 241	1 198	849	7 350
	Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations ne donnant pas le contrôle	2 831	391	834	2	4 058
	Impôts sur les bénéfices	706	112	268	(117)	969
	Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	1	9	10
	Bénéfice net	2 125 \$	279 \$	565 \$	110 \$	3 079 \$
2010	Revenu net d'intérêts	5 475 \$	160 \$	704 \$	(135) \$	6 204 \$
	Revenu autre que d'intérêts	1 829	1 588	1 063	1 401	5 881
	Revenu intersectoriel	269	(269)	–	–	–
	Total des revenus	7 573	1 479	1 767	1 266	12 085
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 186	1	88	(229)	1 046
	Frais autres que d'intérêts	3 842	1 163	1 147	875	7 027
	Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations ne donnant pas le contrôle	2 545	315	532	620	4 012
	Impôts sur les bénéfices	702	90	178	563	1 533
	Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	12	15	27
	Bénéfice net	1 843 \$	225 \$	342 \$	42 \$	2 452 \$

1) À compter de 2012, les produits et l'impôt sur le résultat des Services bancaires de gros sont présentés sur une base d'imposition équivalente (BIE), les montants équivalents étant compensés dans les produits et l'impôt sur le résultat du secteur Siège social et autres. Les informations en lien avec les exercices 2011 et 2010 ont été reclassées en conséquence.

L'analyse qui suit présente une comparaison entre nos résultats d'exploitation des exercices clos les 31 octobre 2011 et 2010 selon les PCGR du Canada.

Vue d'ensemble

Le bénéfice net de 2011 s'est établi à 3 079 M\$ comparativement à 2 452 M\$ en 2010, en raison principalement de la baisse de la charge d'impôts. La hausse des revenus et la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances ont été en grande partie contrebalancées par une croissance des frais autres que d'intérêts.

Revenus par secteur

Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises

Les revenus ont progressé de 392 M\$, ou 5 %, par rapport à 2010, surtout en raison de la croissance des volumes de la plupart des secteurs d'activité et de l'augmentation des revenus de trésorerie répartis et des honoraires répartis, contrebalancées en partie par le resserrement des marges.

Gestion des avoirs

Les revenus ont augmenté de 157 M\$, ou 11 %, en regard de 2010 du fait surtout de l'accroissement des revenus de courtage de détail et de la gestion d'actifs.

Services bancaires de gros

Les revenus se sont accrus de 297 M\$, ou 17 %, par rapport à 2010, en raison surtout de l'augmentation des gains tirés des services de Banque d'affaires, de la hausse des revenus provenant des produits de crédit aux grandes entreprises et des honoraires de consultation, de la croissance des revenus tirés des ventes d'actions et des nouvelles émissions, ainsi que de la diminution des pertes dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation, en partie contrebalancées par une baisse des revenus tirés de titres à revenu fixe et d'activités de financement immobilier aux États-Unis. Les revenus de 2011 comprenaient l'incidence favorable d'une hausse de l'ajustement selon la BIE.

Siège social et autres

Les revenus ont diminué de 682 M\$, ou 54 %, par rapport à 2010, du fait principalement de la baisse des gains de change sur les activités de rapatriement de capitaux, de l'augmentation des pertes découlant des activités de titrisation et de la diminution des gains à la vente de titres disponibles à la vente. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par l'amélioration des revenus de trésorerie non répartis, le gain à la vente des activités de Services aux émetteurs de la Compagnie Trust CIBC Mellon et l'augmentation du revenu d'intérêts sur les nouvelles cotisations d'impôt. Les revenus de 2011 comprenaient l'incidence défavorable d'une hausse de l'ajustement selon la BIE mentionnée ci-dessus.

CIBC consolidée

Revenu net d'intérêts

Le revenu net d'intérêts a progressé de 146 M\$, ou 2 %, par rapport à 2010, en raison surtout de la croissance des volumes dans la plupart des produits de détail, y compris l'incidence de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit MasterCard réalisée le 1^{er} septembre 2010, en partie contrebalancée par le rétrécissement des marges. En outre, le revenu net d'intérêts tiré des activités de négociation a été plus élevé en 2011. Ces facteurs ont été en partie atténués par une baisse du revenu d'intérêts de CIBC FirstCaribbean, le fléchissement du revenu net d'intérêts tiré de la trésorerie et la diminution du revenu d'intérêts sur les nouvelles cotisations d'impôt.

Revenu autre que d'intérêts

Le revenu autre que d'intérêts a augmenté de 18 M\$, ou moins de 1 %, par rapport à 2010. La montée des revenus tirés des créances titrisées et des fonds communs de placement, l'augmentation de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation et la diminution des pertes liées aux activités de crédit structuré en voie de liquidation ont été contrebalancées en grande partie par une diminution des gains de change sur les activités de rapatriement de capitaux et une baisse des honoraires d'administration de cartes de crédit.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 205 M\$, ou 20 %, par rapport à 2010. La dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances dans le portefeuille de prêts à la consommation a diminué de 181 M\$, principalement en raison de la diminution des radiations dans la plupart des produits et de l'incidence favorable des activités accrues de titrisation de créances sur cartes de crédit en 2011, en partie contrebalancées par les pertes découlant de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit MasterCard. La dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances dans les portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements a reculé de 95 M\$, grâce principalement à l'amélioration du crédit de nos portefeuilles au Canada et des activités de financement immobilier aux États-Unis, contrebalancée en partie par une hausse des provisions dans le portefeuille CIBC FirstCaribbean et dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe.

La dotation à la provision générale pour pertes sur créances a enregistré une variation négative de 71 M\$ par rapport à 2010, ce qui est attribuable principalement au ralentissement de l'amélioration du portefeuille de cartes de crédit Visa par rapport à 2010, contrebalancé en partie par une diminution de la dotation à la provision dans les portefeuilles de prêts personnels.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 323 M\$, ou 5 %, par rapport à 2010 en raison surtout de la hausse des salaires et des avantages sociaux, en partie contrebalancée par une diminution des taxes d'affaires et des impôts et taxes sur le capital ainsi que des honoraires. Les honoraires d'administration liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit MasterCard et les charges liées à la vente d'un placement de services de Banque d'affaires ont également contribué à la hausse en 2011.

Impôts sur le bénéfice

La charge d'impôts s'est établie à 969 M\$, comparativement à 1 533 M\$ en 2010. Cette variation est principalement attribuable à une charge d'impôts plus élevée en 2010 relativement à des gains de change sur les activités de rapatriement de capitaux. De plus, la hausse du revenu exonéré d'impôts et la baisse du taux d'impôt national prévu par la loi ont eu une incidence favorable sur la charge d'impôts en 2011.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité, tel qu'il est décrit ci-après. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs pour l'analyse du rendement financier.

Mesures ajustées

La direction évalue les résultats comme présentés et comme ajustés et juge que les deux façons sont des mesures de performance utiles. Les résultats ajustés excluent les éléments d'importance des résultats présentés et servent à calculer nos trois mesures ajustées mentionnées ci-dessous. Les éléments d'importance comprennent les résultats de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation, l'amortissement des immobilisations incorporelles et certains éléments d'importance qui surviennent de temps à autre et qui ne reflètent pas, selon la direction, le rendement des activités sous-jacentes. Nous sommes d'avis que les mesures ajustées permettent au lecteur de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes tout en facilitant une analyse plus éclairée des tendances. Bien que nous croyions que ces mesures ajustées permettent de simplifier les comparaisons entre nos résultats et ceux des autres banques canadiennes qui font des ajustements similaires dans leurs informations publiques, il faut préciser qu'il n'y a pas de signification normalisée à l'égard des mesures ajustées en vertu des PCGR.

Nous ajustons également nos résultats pour majorer les produits exonérés d'impôt gagnés sur certaines valeurs jusqu'au montant de la base d'imposition équivalente (BIE), soit le montant des produits pleinement imposables; si ceux-ci étaient imposables selon le taux d'impôt prévu par la loi, ils généreraient le même rendement que les produits après impôt.

Résultat dilué par action ajusté

Nous ajustons le résultat dilué par action comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt et des autres éléments précisés dans le tableau ci-après.

Coefficient d'efficacité ajusté

Nous ajustons les produits et les charges autres que d'intérêts comme présentés pour tenir compte de l'incidence des éléments d'importance et nous majorons les produits exonérés d'impôt afin d'en arriver au montant de la base d'imposition équivalente (BIE), le cas échéant.

Ratio de versement des dividendes ajusté

Nous ajustons le résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette d'impôt, pour calculer le ratio de versement des dividendes ajusté.

Capital économique

Le capital économique fournit le cadre financier permettant d'évaluer le rendement de chaque unité d'exploitation stratégique, proportionnellement au risque assumé.

Le capital économique est une estimation des capitaux propres requis par les secteurs d'activité pour absorber les pertes, en fonction de la cote de risque ciblée sur une période de un an. Le capital économique comprend certains risques clés, dont le risque de crédit, le risque stratégique, le risque opérationnel, le risque de placement et le risque de marché. Les méthodes utilisées pour le calcul quantifient le degré de risque inhérent à nos produits, clients et secteurs d'activité, au besoin. L'écart entre le total des capitaux propres et le capital économique est intégré au groupe Siège social et autres.

Il n'existe pas de mesure comparable au capital économique selon les PCGR.

Profit économique

Le résultat net applicable aux actionnaires, ajusté pour une imputation au capital économique, détermine le profit économique. Il mesure le rendement généré par chaque unité d'exploitation stratégique en sus de notre coût des capitaux, permettant ainsi aux utilisateurs de notre information financière de connaître les contributions relatives à la valeur pour l'actionnaire.

Rendement des capitaux propres sectoriel

Nous utilisons le rendement des capitaux propres (RCP) sectoriel comme l'une des mesures pour évaluer le rendement et prendre des décisions sur la répartition des ressources. Le RCP pour l'ensemble de la CIBC fournit une mesure du rendement des actions ordinaires. Le RCP sectoriel offre une mesure semblable liée au capital économique réparti entre les secteurs. Par conséquent, le RCP sectoriel est une mesure non conforme aux PCGR.

Fonds propres corporels applicables aux porteurs d'actions ordinaires

Les fonds propres corporels applicables aux porteurs d'actions ordinaires correspondent à la somme des actions ordinaires, à l'exclusion des positions vendeur dans nos propres actions, des résultats non distribués, du surplus d'apport, des participations ne donnant pas le contrôle et du cumul des autres éléments du résultat global, moins le goodwill et les immobilisations incorporelles autres que les logiciels. Le ratio des fonds propres corporels applicables aux porteurs d'actions ordinaires est calculé en divisant ces fonds propres par les actifs pondérés en fonction du risque (APR).

Prêts sous gestion

Selon les PCGR du Canada, les prêts titrisés étaient retirés du bilan consolidé au moment de la vente. Les prêts sous gestion comprenaient les titres et les prêts titrisés, de même que les prêts et les valeurs mobilières vendus. Nous nous sommes servis de cette mesure pour évaluer le rendement du crédit et le rendement financier global des prêts sous-jacents.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux PCGR se rapportant à la CIBC consolidée.

En millions de dollars, au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	IFRS		PCGR du Canada			
	2012	2011	2010	2009	2008	
Résultat dilué par action comme présenté et ajusté						
Résultat net (perte nette) applicable aux porteurs d'actions ordinaires diluées comme présenté	A	3 173 \$	2 728 \$	2 283 \$	1 012 \$	(2 179)\$
Éléments d'ajustement :						
Incidence après impôt des éléments d'importance ¹		88	316	200	1 209	4 709
Dividendes sur actions privilégiées convertibles ²		—	(38)	—	—	—
Résultat net ajusté applicable aux porteurs d'actions ordinaires diluées ³	B	3 261 \$	3 006 \$	2 483 \$	2 221 \$	2 530 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation, comme présenté (en milliers)						
Annulation de l'incidence des actions privilégiées convertibles (en milliers) ²	C	404 145	406 696	388 807	382 442	371 763
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation ajusté (en milliers) ³	D	404 145	397 087	388 807	382 442	371 763
Résultat dilué par action comme présenté (\$)	A/C	7,85 \$	6,71 \$	5,87 \$	2,65 \$	(5,89)\$
Résultat dilué par action ajusté (\$) ³	B/D	8,07	7,57	6,39	5,81	6,80
Coefficient d'efficacité comme présenté et ajusté						
Total des produits comme présenté	E	12 549 \$	12 435 \$	12 085 \$	9 928 \$	3 714 \$
Éléments d'ajustement :						
Incidence avant impôt des éléments d'importance ¹		(9)	21	(291)	1 453	7 273
BIE		281	189	53	42	188
Total des produits ajustés ³	F	12 821 \$	12 645 \$	11 847 \$	11 423 \$	11 175 \$
Charges autres que d'intérêts, comme présentées						
Éléments d'ajustement :	G	7 215 \$	7 486 \$	7 027 \$	6 660 \$	7 201 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance ¹		(63)	(358)	(99)	(72)	(309)
Charges autres que d'intérêts ajustés ³	H	7 152 \$	7 128 \$	6 928 \$	6 588 \$	6 892 \$
Coefficient d'efficacité comme présenté	G/E	57,5 %	60,2 %	58,1 %	67,1 %	négl.
Coefficient d'efficacité ajustés ³	H/F	55,8 %	56,4 %	58,5 %	57,7 %	61,7 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté et ajusté						
Résultat net (perte nette) applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	I	3 173 \$	2 690 \$	2 283 \$	1 012 \$	(2 179)\$
Éléments d'ajustement :						
Incidence après impôt des éléments d'importance ¹		88	316	200	1 209	4 709
Résultat net ajusté applicable aux porteurs d'actions ordinaires ³	J	3 261 \$	3 006 \$	2 483 \$	2 221 \$	2 530 \$
Dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires	K	1 470 \$	1 391 \$	1 350 \$	1 328 \$	1 285 \$
Ratio de versement de dividendes comme présenté	K/I	46,3 %	51,7 %	59,1 %	>100 %	négl.
Ratio de versement de dividendes ajustés ³	K/J	45,1 %	46,3 %	54,4 %	59,8 %	50,8 %
Coefficient de pertes sur créances						
Prêts et acceptations (nets de la provision pour pertes sur créances)				184 576 \$	175 609 \$	180 323 \$
Ajouter : prêts titrisés				53 669	51 826	43 409
Prêts et acceptations sous gestion ³	L			238 245 \$	227 435 \$	223 732 \$
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances						
Ajouter : pertes sur portefeuille titrisé				1 201 \$	1 412 \$	700 \$
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances sous gestion ³	M			1 336 \$	1 605 \$	840 \$
Coefficient de pertes sur créances sous gestion ³	M/L			0,56 %	0,70 %	0,38 %

1) Reflète l'incidence des éléments d'importance mentionnés dans la section Résultats financiers de 2012 et ci-après.

2) Nous avons renoncé irrévocablement à notre droit de convertir les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, séries 26, 27 et 29 (les « actions privilégiées convertibles »), en actions ordinaires de la CIBC par voie d'un acte unilatéral, sauf dans les circonstances qui constitueraient un « événement déclencheur » conformément à ce qui est décrit dans le préavis sur les instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viability publié par le BSIF en août 2011. La renonciation à nos droits de conversion fait en sorte que les actions privilégiées convertibles ne sont plus dilutives après le 16 août 2011, date à laquelle la CIBC a renoncé à ses droits de convertir ces actions. L'incidence dilutive antérieure au 17 août 2011 a été éliminée du calcul du résultat dilué par action ajusté.

3) Mesure non conforme aux PCGR.

négl. Négligeable.

Incidence des éléments d'importance dans les exercices précédents (en PCGR du Canada)

2010

Le bénéfice net a été touché par les éléments d'importance suivants :

- une perte de 232 M\$ (161 M\$ après impôts) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation;
- des gains de change de 411 M\$ (117 M\$ après impôts) sur des activités de rapatriement de capitaux;
- une réduction de 141 M\$ (98 M\$ après impôts) de la provision générale;
- une baisse de valeur de nos actifs d'impôts futurs de 25 M\$ résultant de l'adoption par l'Ontario de taux d'imposition des sociétés réduits;
- une reprise de coûts financiers de 30 M\$ (17 M\$ après impôts) liée au règlement favorable de vérifications fiscales relatives à des exercices antérieurs;
- une incidence négative de 17 M\$ (12 M\$ après impôts) de la variation des écarts de taux sur la réévaluation à la valeur de marché du portefeuille de dérivés de crédit de nos programmes de couverture des prêts aux entreprises.

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une hausse des revenus de 291 M\$, une baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 141 M\$, une augmentation des frais autres que d'intérêts de 99 M\$, ainsi qu'une augmentation de la charge d'impôts de 533 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit notre bénéfice net de 200 M\$.

2009

Le bénéfice net a été touché par les éléments d'importance suivants :

- une perte de 1 003 M\$ (684 M\$ après impôts) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation;
- une incidence négative de 265 M\$ (182 M\$ après impôts) de la variation des écarts de taux sur la réévaluation à la valeur de marché du portefeuille de dérivés de crédit de notre programme de couverture des prêts aux entreprises;
- un montant de 164 M\$ (106 M\$ après impôts) au titre de la dépréciation de certaines positions détenues à des fins de négociation et disponibles à la vente dans des activités abandonnées et d'autres activités en voie de liquidation;
- des pertes ou des baisses de valeur de 136 M\$ (81 M\$ après impôts) plus élevées que la normale dans notre portefeuille inactif de Banque d'affaires;
- une dotation à la provision pour pertes sur créances de 107 M\$ (73 M\$ après impôts) inscrite à la provision générale;
- une perte de 92 M\$ (51 M\$ après impôts) liée à la réévaluation à la valeur de marché sur les couvertures de taux d'intérêt pour le portefeuille de baux adossés qui n'était pas admissible à la comptabilité de couverture;
- une perte sur créances de 83 M\$ million (56 M\$ après impôts) dans notre portefeuille de prêts à effet de levier et dans le portefeuille d'autres activités en voie de liquidation;
- une hausse de 27 M\$ (18 M\$ après impôts) de la provision pour litiges et autres coûts opérationnels;
- des rajustements à la baisse de l'évaluation du crédit de 26 M\$ (18 M\$ après impôts) découlant de l'exposition au risque de crédit des contreparties aux produits dérivés, autres que les garants financiers, sur des contrats de crédit non structurés;
- un revenu d'intérêts de 25 M\$ (17 M\$ après impôts) sur les nouvelles cotisations d'impôts;
- des gains de change de 111 M\$ (7 M\$ après impôts) sur les activités de rapatriement de capitaux.

Les éléments d'importance ci-dessus ont entraîné une diminution des revenus de 1 453 M\$ et une baisse de la charge d'impôts de 506 M\$, et ont fait augmenter la dotation à la provision pour pertes sur créances de 190 M\$ et les frais autres que d'intérêts de 72 M\$. Dans l'ensemble, ces éléments d'importance ont réduit le bénéfice net de 1 209 M\$.

2008

La perte nette a été touchée par les éléments d'importance suivants :

- une perte de 7 312 M\$ (4 925 M\$ après impôts) sur les activités de crédit structuré en voie de liquidation;
- une incidence positive de 519 M\$ d'éléments fiscaux favorables, y compris 486 M\$ pour la comptabilisation d'une économie d'impôts attendue additionnelle découlant de règlements liés à Enron;
- une incidence positive de 414 M\$ (279 M\$ après impôts) de la variation des écarts de taux sur la réévaluation à la valeur du marché du portefeuille de dérivés de crédit de nos programmes de couverture des prêts aux entreprises;
- des indemnités de départ à payer plus élevées que la normale s'établissant à 192 M\$ (130 M\$ après impôts);
- des pertes ou des baisses de valeur de 177 M\$ (106 M\$ après impôts) plus élevées que la normale des portefeuilles de services de Banque d'affaires et d'autres portefeuilles de placement;
- une perte combinée de 125 M\$ (78 M\$ après impôts) liée à la vente de certaines de nos activités américaines à Oppenheimer et à notre retrait de certaines positions du compte de négociation;
- des pertes et des coûts financiers de 106 M\$ (67 M\$ après impôts) sur les baux adossés;
- des rajustements de l'évaluation du crédit de 75 M\$ (50 M\$ après impôts) découlant de l'exposition au risque de crédit des contreparties aux produits dérivés, autres que les garants financiers, sur des produits de crédit non structurés;
- une augmentation de 56 M\$ (38 M\$ après impôts) des rajustements à la valeur de marché en raison de changements apportés à la technique d'évaluation utilisée pour les positions autres que les positions du crédit structuré;
- un gain de change de 47 M\$ (perte de 113 M\$ après impôts) sur le rapatriement de capital et de bénéfices non répartis.

Les éléments d'importance ci-dessus ont réduit les revenus de 7 273 M\$ et la charge d'impôts de 2 873 M\$, et ont fait augmenter les frais autres que d'intérêts de 309 M\$. Dans l'ensemble, ces éléments d'importance ont fait augmenter la perte nette de 4 709 M\$.

Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique

La CIBC compte trois principales unités d'exploitation stratégique : Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Services bancaires de gros. Ces unités d'exploitation stratégique bénéficient du soutien de six groupes fonctionnels, à savoir Technologie et opérations, Expansion de l'entreprise, Finance, Trésorerie, Administration et Gestion du risque, qui font partie de Siège social et autres. Les produits, les charges et les ressources au bilan de ces groupes sont habituellement répartis entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Le groupe Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement CIBC FirstCaribbean, les investissements stratégiques dans les coentreprises CIBC Mellon et The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Prêts hypothécaires FirstLine

Depuis le 31 juillet 2012, la CIBC a cessé d'accorder de nouveaux prêts hypothécaires par l'intermédiaire de la marque de courtage hypothécaire FirstLine. Les résultats du marché abandonné de courtage hypothécaire FirstLine ont donc été reclassés rétroactivement des Services bancaires personnels au poste Divers des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises.

Répartition aux unités d'exploitation

Les activités de trésorerie ont une incidence sur les résultats financiers présentés par les unités d'exploitation stratégique. Chaque secteur d'activité au sein de nos unités d'exploitation stratégique se voit imputer ou créditer un coût de financement établi en fonction du marché respectivement pour les actifs et les passifs, ce qui a une incidence sur la performance des unités d'exploitation stratégique en termes de produits. Lorsque le risque de taux d'intérêt et le risque de liquidité inhérents à nos actifs et passifs liés aux clients font l'objet d'une cession interne à la Trésorerie, ils sont gérés conformément au cadre et aux limites du risque de la CIBC. La majorité des produits découlant de ces activités de trésorerie sont par la suite affectés au segment Divers au sein des unités d'exploitation stratégique pertinentes. La Trésorerie répartit également les capitaux entre les unités d'exploitation stratégique de façon à évaluer, et ce, uniformément, les coûts économiques et à les jumeler aux avantages et aux risques sous-jacents associés aux activités des unités d'exploitation stratégique. Les profits sur le capital non réparti continuent d'être comptabilisés au secteur Siège social et autres. Nous examinons régulièrement nos méthodes de fixation des prix de cession interne et de répartition des produits de trésorerie afin de nous assurer qu'elles tiennent compte des conditions changeantes du marché et des pratiques du secteur en évolution.

Nous employons le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur pour mesurer et présenter les résultats opérationnels des secteurs d'activité de nos unités d'exploitation stratégique Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, et Gestion des avoirs. Ce modèle se sert de certaines estimations et de méthodes de répartition dans la préparation de l'information financière sectorielle. Selon ce modèle, les paiements internes relatifs aux commissions de vente et de suivi et aux honoraires de prestation de services de distribution sont répartis entre les secteurs d'activité et les unités d'exploitation stratégique. Périodiquement, les taux de commission de vente et de suivi versés aux segments des clients pour certains produits sont révisés et appliqués prospectivement.

Les charges autres que d'intérêts sont attribuées aux unités d'exploitation stratégique auxquelles elles se rapportent selon des critères appropriés. Les produits, les charges et les autres ressources au bilan liés à certaines activités sont entièrement répartis entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique.

Les provisions individuelles et la dotation à la provision correspondante sont présentées dans leurs unités d'exploitation stratégique respectives. Les provisions collectives et la dotation à la provision correspondante sont présentées dans Siège social et autres, à l'exception i) des prêts hypothécaires à l'habitation en souffrance depuis plus de 90 jours, ii) des prêts personnels et des prêts notés aux PME en souffrance depuis plus de 30 jours, et iii) des radiations nettes dans le portefeuille de cartes de crédit, qui sont tous présentés dans leurs unités d'exploitation stratégique respectives. Toutes les provisions relatives à CIBC FirstCaribbean et les dotations à la provision correspondantes sont présentées dans le secteur Siège social et autres.

Produits sur une base d'imposition équivalente

Les unités d'exploitation stratégique évaluent les produits sur une BIE. Pour arriver au montant de la BIE, les unités d'exploitation stratégique majorent les produits exonérés d'impôt gagnés sur certaines valeurs jusqu'au montant de la BIE, soit le montant des produits pleinement imposables; si ceux-ci étaient imposables selon le taux d'impôt prévu par la loi, ils généreraient le même rendement que les produits après impôt. Parallèlement, un montant équivalent est comptabilisé dans la charge d'impôt sur le résultat ne donnant lieu à aucune incidence sur le résultat net des unités d'exploitation stratégique. Cette mesure permet de mieux comparer les produits découlant de sources imposables et ceux provenant de sources exonérées d'impôt. Le total des ajustements selon la BIE des unités d'exploitation stratégique est compensé dans les produits et la charge d'impôt sur le résultat du secteur Siège social et autres.

Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises

Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises offrent à des clients partout au Canada des conseils, des produits et des services financiers par l'entremise d'une solide équipe de conseillers et de plus de 1 100 centres bancaires, ainsi que de GAB, d'une équipe de vente mobile, de services bancaires téléphoniques et de services bancaires en direct et mobiles.

Notre stratégie d'entreprise

La stratégie de Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises est maintenant axée sur la clientèle et vise à accélérer la croissance rentable des produits et à améliorer l'expérience client à l'échelle de nos canaux.

Pour appuyer nos objectifs sur les marchés de détail, nous avons trois priorités stratégiques, soit :

1. Resserrer nos relations avec les clients
2. Améliorer notre potentiel de vente et de service
3. Acquérir et fidéliser des clients

Progrès de 2012

En 2012, nous avons réalisé de nets progrès en regard de nos priorités stratégiques.

Resserrer les relations avec les clients	Améliorer notre potentiel de vente et de service	Acquérir et fidéliser des clients
<ul style="list-style-type: none"> Nous avons lancé le <i>Programme ressource-toit CIBC</i>, qui combine les avantages d'un prêt hypothécaire traditionnel et d'une marge de crédit dans le but d'offrir aux clients une solution d'emprunt à long terme, créant ainsi une relation plus étroite avec la CIBC. Nous avons lancé le programme <i>Rabais produits groupés CIBC</i> pour reconnaître et récompenser les clients qui détiennent plusieurs produits de la CIBC et resserrent leurs relations avec la CIBC en leur offrant des rabais sur les frais. Nous avons lancé l'« Offre de la meilleure solution de rechange » dans nos centres de contact, service clientèle, et dans nos centres bancaires afin de permettre à notre équipe de vente de première ligne de mieux comprendre les besoins de nos clients et afin de leur présenter la meilleure offre fondée sur leurs avoirs actuels. Nous avons été désignés le meilleur fournisseur de services bancaires aux entreprises au Canada par le magazine <i>World Finance</i> pour souligner nos efforts soutenus à l'égard des clients, notre ferme engagement à établir des relations durables avec eux, notre investissement dans l'infrastructure et l'attention particulière accordée par la direction aux priorités stratégiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons lancé « <i>Démarquons-nous</i> », un programme novateur de perfectionnement du leadership conçu pour aider les leaders de première ligne à faire en sorte que les activités des membres de leur équipe soient fondées sur des pratiques exemplaires dans le but d'améliorer l'expérience client et d'accélérer la croissance rentable des produits. Nous avons mis en œuvre des solutions de services bancaires inter-succursales à l'intention des PME clientes et nous avons lancé une nouvelle solution de gestion des liquidités, <i>Gestion de trésorerie CIBC</i> en direct, afin d'améliorer l'expérience client. Nous avons investi dans l'amélioration de divers processus afin d'accroître notre rapidité d'intervention et d'améliorer l'expérience client. 	<ul style="list-style-type: none"> Nous nous sommes retirés du marché du courtage hypothécaire FirstLine et les prêts hypothécaires de FirstLine sont renouvelés sous la marque CIBC, ce qui nous offre la possibilité de réaliser des ventes croisées et de ressermer nos liens avec la clientèle. Afin de maintenir notre leadership en matière d'innovations mobiles, nous avons annoncé, en partenariat avec Rogers Communications, la première transaction par carte de crédit mobile au Canada. Cette nouvelle fonction de paiement mobile permettra à nos clients d'acheter des biens avec leur carte de crédit CIBC au moyen de leur téléphone intelligent. Nous avons continué d'investir dans notre réseau de centres bancaires, avec l'ajout, la relocalisation ou l'agrandissement de 28 centres bancaires partout au pays cette année et le prolongement de nos heures d'ouverture. Aujourd'hui, plus de la moitié de nos centres bancaires sont ouverts le samedi, et nous avons doublé le nombre de centres bancaires ouverts le dimanche et avons prolongé les heures d'ouverture en semaine dans plus de 90 % de nos centres bancaires.

Nos priorités en 2013

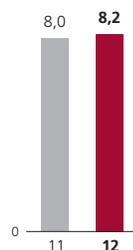
Nos priorités stratégiques demeureront les mêmes pour 2013. Nous nous concentrerons sur ce qui suit :

- Mettre en place des initiatives clés afin d'accélérer la croissance rentable des produits et d'améliorer l'expérience client.
- Continuer de resserrer les liens avec les clients en mettant l'accent sur les produits de marque et les services de la CIBC.
- Tirer parti de notre stratégie multicanaux en investissant davantage dans les centres bancaires et dans les services bancaires mobiles et en direct, ainsi que de notre potentiel de paiement.

Revue financière de 2012

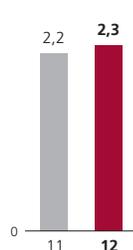
Produits

(en milliards de dollars)



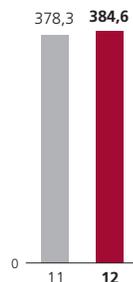
Résultat net

(en milliards de dollars)



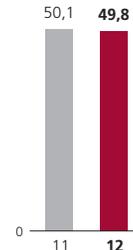
Fonds sous gestion

(en milliards de dollars)



Coefficient d'efficacité

(en pourcentage)



Services bancaires personnels

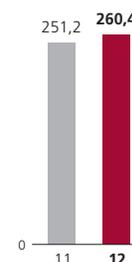
- Croissance de 4 % des fonds sous gestion
- Solide croissance de 5 % des produits de marque CIBC, sous l'effet de la croissance de 10 % des prêts hypothécaires
- Toujours au 1^{er} rang pour ce qui est de la part de marché des cartes de crédit

Services bancaires aux entreprises

- Croissance de 7 % des fonds sous gestion
- Croissance de 7 % des prêts aux entreprises (10 % ne tenant pas compte des prêts hypothécaires commerciaux)
- Solide croissance de 8 % des dépôts de base commerciaux

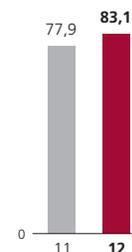
Fonds sous gestion – Services bancaires personnels

(en milliards de dollars)



Fonds sous gestion – Services bancaires aux entreprises

(en milliards de dollars)



Résultats¹

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre

	2012	2011
Produits		
Services bancaires personnels ²	6 309 \$	6 270 \$
Services bancaires aux entreprises	1 501	1 411
Divers ³	344	364
Total des produits	8 154	8 045
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 080	1 096
Charges autres que d'intérêts	4 059	4 034
Résultat avant impôt sur le résultat	3 015	2 915
Impôt sur le résultat	729	731
Résultat net	2 286 \$	2 184 \$
Résultat net applicable aux :		
Actionnaires (a)	2 286 \$	2 184 \$
Coefficient d'efficacité	49,8 %	50,1 %
Rendement des capitaux propres ³	58,3 %	64,2 %
Charge au titre du capital économique ³ (b)	(507)\$	(464)\$
Profit économique ³ (a+b)	1 779 \$	1 720 \$
Actif moyen (en milliards de dollars)	253,2 \$	256,4 \$
Équivalents temps plein	21 857	21 658

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter à la note 28 des états financiers consolidés.

2) Les résultats des prêts hypothécaires FirstLine ont été reclassés rétroactivement des Services bancaires personnels au poste Divers.

3) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net a augmenté de 102 M\$, ou 5 %, en regard de 2011, en raison de la croissance des volumes dans la plupart des produits de détail et de la progression des honoraires, qui ont été partiellement contrebalancés par le resserrement des marges. Les charges autres que d'intérêts ont été plus élevées et la dotation à la provision pour pertes sur créances, moins élevée.

Produits

Les produits ont augmenté de 109 M\$, ou 1 %, comparativement à 2011.

Les produits de *Services bancaires personnels* se sont accrus de 39 M\$, ou 1 %, du fait surtout de la croissance des volumes de dépôts et de prêts, et de la progression des honoraires, annulés en partie par le rétrécissement des marges.

Les produits de *Services bancaires aux entreprises* ont progressé de 90 M\$, ou 6 %, en raison principalement de la croissance des volumes pour la plupart des produits.

Les produits *Divers* ont reculé de 20 M\$, ou 5 %, en raison surtout des produits moins élevés découlant des prêts hypothécaires FirstLine.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 16 M\$, ou 1 %, par rapport à 2011, ce qui s'explique surtout par l'augmentation des recouvrements et la diminution des radiations et des faillites dans le portefeuille de cartes de crédit, en partie contrebalancées par la hausse des dotations à la provision dans le portefeuille de crédit personnel et le portefeuille des prêts de Services bancaires aux entreprises.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 25 M\$, ou 1 %, comparativement à 2011, ce qui est surtout attribuable à la hausse des dépenses liées aux initiatives commerciales stratégiques, en partie contrebalancée par des économies liées à l'efficacité opérationnelle au cours de l'exercice.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt était comparable à celle de 2011, l'incidence favorable d'une baisse du taux d'impôt prévu par la loi étant contrebalancée par la hausse des produits.

Actif moyen

L'actif moyen a diminué de 3,2 G\$, ou 1 %, en regard de 2011, en raison de la liquidation de la marque de prêts hypothécaires FirstLine abandonnée et de la réduction des actifs de trésorerie répartis. Compte non tenu de ces deux éléments, l'actif moyen a progressé de 6 %.

Gestion des avoirs

Gestion des avoirs offre des services consultatifs personnalisés et une gamme complète de solutions en matière de placements afin de combler les besoins des clients institutionnels, de détail et à valeur nette élevée. Ensemble, nos services de gestion d'actifs, de courtage de détail et de gestion privée de patrimoine constituent une offre intégrée de services dont la prestation est assurée par près de 1 500 conseillers au Canada.

Notre stratégie d'entreprise

Nous veillerons à la croissance des services de Gestion des avoirs au Canada et à l'échelle internationale, surtout aux États-Unis. Trois priorités stratégiques soutiennent cette croissance :

1. Attirer les clients et resserrer nos relations avec eux
2. Trouver de nouvelles sources d'actifs canadiens
3. Chercher des occasions d'acquisition et d'investissement

Progrès de 2012

En 2012, nous avons réalisé de nets progrès en regard de nos priorités stratégiques.

Attirer les clients et resserrer nos relations avec eux	Trouver de nouvelles sources d'actifs canadiens	Chercher des occasions d'acquisition et d'investissement
<ul style="list-style-type: none"> • Nous tirons parti de la vigueur de nos investissements, en améliorant nos produits et en présentant une offre intégrée dans le but d'établir de solides relations à long terme avec nos clients de Gestion des avoirs. • Nous attirons de nouveaux clients grâce à une tarification de fidélisation novatrice, au moyen du programme <i>Pro-Investisseurs CIBC</i>, à nos services de courtage autogéré et à nos services consultatifs spécialisés pour nos clients à valeur nette élevée de CIBC Wood Gundy, ainsi que par nos services de courtage de plein exercice et nos services Gestion privée de patrimoine CIBC. • Nous continuons de faire des investissements afin de rehausser l'expérience client, notamment nous améliorons régulièrement notre site de courtage en ligne et notre offre de services-conseils. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nous augmentons notre actif au Canada en attirant des conseillers de haut calibre à notre plateforme de services complets de CIBC Wood Gundy. • Nous élargissons notre clientèle de gestion d'actifs institutionnels, et en 2012, nous avons accru nos actifs institutionnels sous gestion de 1,9 G\$. • Notre acquisition des activités de Gestion privée de patrimoine de MFS McLean Budden a permis l'ajout de 1,4 G\$ à l'actif des clients et est conforme à notre intérêt à l'égard du risque et à notre approche visant à faire croître nos actifs au Canada. 	<ul style="list-style-type: none"> • En complément de nos plans de croissance interne au Canada, nous cherchons des occasions d'acquisition et d'investissement avantageuses conformes à notre profil de risque, par exemple l'acquisition des activités de Gestion privée de patrimoine de MFS McLean Budden ou la participation acquise à l'exercice précédent dans American Century Investments (ACI), société américaine chef de file en gestion d'actifs. • Notre participation dans ACI continue de générer de solides résultats, grâce à des rentrées nettes positives. Cette opération a été désignée meilleure opération de l'année lors de la 19^e remise de prix annuelle du secteur des fonds communs de placement en raison de ses répercussions sur le secteur des fonds communs de placement.

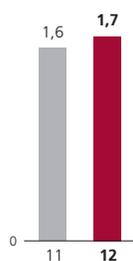
Nos priorités en 2013

Nos priorités stratégiques demeurent les mêmes pour 2013. Au cours du prochain exercice, nos priorités seront les suivantes :

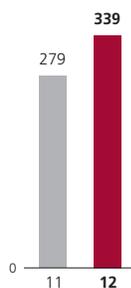
- Améliorer encore plus l'expérience client en investissant dans nos compétences en prestation de conseils et en planification financière, l'innovation en matière de produits et l'amélioration de la technologie.
- Continuer de faire croître les activités de distribution dans le secteur des clients institutionnels.
- Accroître les activités de gestion d'actifs et rehausser nos compétences en gestion de placements.

Revue financière de 2012

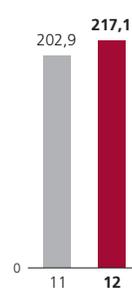
Produits
(en milliards de dollars)



Résultat net
(en millions de dollars)



Biens administrés
(en milliards de dollars)



Fonds communs de placement
(en milliards de dollars)



Courtage de détail

- Croissance de 5 % des biens administrés – courtage de plein exercice
- Croissance de 10 % des biens administrés – services de courtage autogéré
- CIBC Wood Gundy continue d'obtenir des indicateurs solides de satisfaction de la clientèle

Gestion d'actifs

- Croissance de 11 % des biens sous gestion
- Nous nous classons constamment parmi les chefs de file du secteur au Canada pour le rendement de nos placements, d'après la médiane
- Ventes nettes records de fonds communs de placement à long terme, soit 3,9 G\$

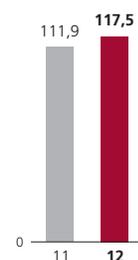
Gestion privée de patrimoine

- Acquisition des activités de Gestion privée de patrimoine de MFS McLean Budden, soit un ajout de 1,4 G\$ à l'actif des clients
- Croissance de 25 % des fonds sous gestion (croissance de 15 % compte non tenu de MFS McLean Budden)
- Conseiller en placement de Gestion privée de portefeuille CIBC est le conseiller en placement connaissant la croissance la plus rapide parmi ses pairs, selon Investor Economics

Biens administrés par

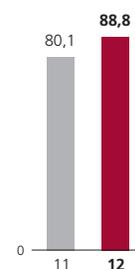
CIBC Wood Gundy

(en milliards de dollars)



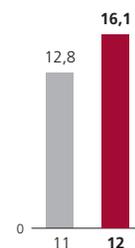
Biens sous gestion – Gestion des avoirs

(en milliards de dollars)



Fonds sous gestion et biens administrés – Gestion privée de patrimoine

(en milliards de dollars)



Résultats¹

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011
Produits		
Courtage de détail	1 014 \$	1 082 \$
Gestion d'actifs	560	456
Gestion privée de patrimoine	100	98
Total des produits	1 674	1 636
Dotations à la provision pour pertes sur créances	–	4
Charges autres que d'intérêts	1 232	1 241
Résultat avant impôt	442	391
Impôt sur le résultat	103	112
Résultat net	339 \$	279 \$
Résultat net applicable aux :		
Actionnaires (a)	339 \$	279 \$
Coefficient d'efficacité	73,6 %	75,9 %
Rendement des capitaux propres ²	19,8 %	31,7 %
Charge au titre du capital économique ² (b)	(214)\$	(116)\$
Profit économique ² (a+b)	125 \$	163 \$
Actif moyen (en milliards de dollars)	4,0 \$	3,4 \$
Biens administrés (en milliards de dollars)	217,1 \$	202,9 \$
Équivalents temps plein	3 783	3 731

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter à la note 28 des états financiers consolidés.

2) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net a augmenté de 60 M\$, ou 22 %, par rapport à 2011. L'augmentation du résultat net reflète la hausse des produits de gestion d'actifs découlant de notre quote-part du résultat d'ACI, y compris un profit tiré de ce placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence présenté à titre d'élément d'importance, en partie contrebalancée par la baisse des produits des services de courtage de détail.

Produits

Les produits ont augmenté de 38 M\$, ou 2 %, comparativement à 2011.

Les produits de *Courtage de détail* ont diminué de 68 M\$, ou 6 %, du fait surtout du recul des commissions tirées de la négociation de titres de participation et de nouvelles émissions.

Les produits de *Gestion d'actifs* se sont accrus de 104 M\$, ou 23 %, en raison surtout des produits tirés de notre quote-part du résultat d'ACI, y compris l'élément d'importance mentionné ci-dessus.

Les produits de *Gestion privée de patrimoine* étaient comparables à ceux de 2011.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 9 M\$, ou 1 %, par rapport à 2011, en raison principalement de la diminution de la rémunération liée au rendement, en partie contrebalancée par une montée des charges salariales.

Impôt sur le résultat

La diminution de 9 M\$, ou 8 %, de l'impôt sur le résultat par rapport à 2011 est essentiellement attribuable à l'application d'un taux d'impôt moins élevé sur les produits tirés de notre quote-part du résultat d'ACI et à l'élément d'importance mentionné ci-dessus.

Biens administrés

Les biens administrés ont progressé de 14,2 G\$, ou 7 %, en regard de 2011, principalement sous l'effet des ventes nettes records de fonds communs de placement à long terme et de la progression de l'actif moyen des clients.

Services bancaires de gros

Les Services bancaires de gros offrent un large éventail de produits de crédit, de produits des marchés financiers, des services bancaires d'investissement et des services de recherche aux gouvernements, aux clients institutionnels, aux grandes entreprises et aux particuliers au Canada et sur les principaux marchés dans le monde.

Notre stratégie d'entreprise

Notre plan stratégique à l'égard des Services bancaires de gros est de faire croître nos activités dans des secteurs ciblés en fonction de notre intérêt à l'égard du risque.

Nous prévoyons y parvenir en mettant l'accent sur trois priorités clés :

1. Ajouter le plus de valeur pour nos clients au Canada
2. Offrir des services à notre clientèle à l'étranger
3. Déterminer et exporter nos compétences de base

Progrès de 2012

En 2012, nous avons réalisé de nets progrès en regard de nos priorités stratégiques.

Ajouter de la valeur pour nos clients	Offrir des services à notre clientèle à l'étranger	Déterminer et exporter nos compétences de base
<ul style="list-style-type: none"> Nous avons continué d'offrir de la valeur à nos clients en leur proposant une gamme intégrée et complète de produits et services bancaires de gros. Nous avons également continué de renforcer notre service à la clientèle en étendant les zones desservies et en offrant nos solutions stratégiques à l'échelle de notre entreprise. 	<ul style="list-style-type: none"> Nous renforçons davantage notre présence au sein des marchés financiers, des entreprises et des services bancaires d'investissement aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Asie et en Australie afin de répondre aux besoins de nos clients dont les activités se sont accrues dans ces régions. Nous avons renforcé nos services consultatifs dans le domaine de l'énergie grâce à l'acquisition de Griffis & Small, LLC. La transaction appuie la stratégie de la CIBC de croissance ciblée dans les activités et les régions géographiques où nos relations avec les clients et nos compétences sont solides, tout en consolidant les activités de nos équipes spécialisées dans le secteur de l'énergie à Calgary, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Asie. 	<ul style="list-style-type: none"> Nous privilégions le soutien des activités internationales de nos clients dans le secteur de l'énergie, de l'immobilier commercial, des mines, des infrastructures et de l'électricité et des services publics où nous avons un savoir-faire et où nous pouvons facilement exporter nos compétences. Nous déployons nos ressources judicieusement, en nous assurant d'aligner les résultats de notre bilan, nos compétences et nos ressources en capital sur les secteurs qui appuient la croissance et la rentabilité.

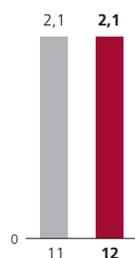
Nos priorités en 2013

Nos priorités stratégiques demeurent constantes et seront axées sur les éléments que voici :

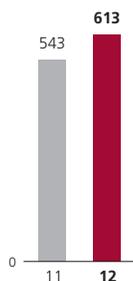
- Offrir une gamme intégrée de produits et services grâce à un modèle solide de service à la clientèle au Canada.
- Offrir des services à nos clients à l'étranger.
- Élargir et renforcer nos relations avec la clientèle dans les secteurs de l'énergie, de l'immobilier commercial, des mines, des infrastructures et de l'électricité et des services publics.

Revue financière de 2012

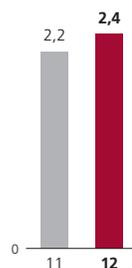
Produits
(en milliards de dollars)



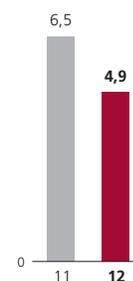
Résultat net
(en millions de dollars)



Capital économique¹
(en milliards de dollars)



Valeur à risque (VAR) moyenne
(en millions de dollars)



1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

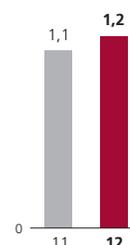
Les transactions dignes de mention comprennent notre participation en tant que :

- co-syndicataire chef de file et coordonnateur chef de file d'un placement d'Obligations hypothécaires du Canada de 15 G\$ pour la Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1;
- conseiller financier du Groupe Maple lors de l'acquisition du Groupe TMX pour un montant de 3,8 G\$, et co-preneur ferme pour le financement de l'acquisition de 1,9 G\$ en appui au Groupe Maple;
- conseiller financier et co-syndicataire chef de file de CGI relativement à l'acquisition de Logica pour un montant de 3,3 G\$;
- conseiller financier de Starlight Investments pour l'acquisition de TransGlobe Apartment Real Estate Investment Trust totalisant 2,3 G\$ et unique preneur ferme, syndicataire et responsable des registres d'un financement de 555 M\$ pour Starlight Investments Limited, PSPIB et Timbercreek Asset Management lors de l'acquisition de TransGlobe Apartment REIT;
- conseiller financier exclusif de Rogers Communications Inc., lors de son acquisition conjointe avec Bell Canada de la participation de 79,5 % dans Maple Leaf Sports & Entertainment pour un montant de 1,3 G\$;
- co-responsable des registres de Crescent Point Energy Corp lors de deux prises fermes mobilisant au total 1,2 G\$;
- responsable des registres pour un grand nombre de crédits de première qualité et de crédits à rendement élevé dans plusieurs secteurs d'activité, notamment le placement de billets de premier rang non garantis de 3,0 G\$ pour Wells Fargo Canada Corporation;
- co-syndicataire chef de file et responsable des registres relativement à 10 placements d'obligations pour des provinces canadiennes, totalisant 11,9 G\$ US;
- d'autres placements importants, dont un financement de 601 M\$ pour le compte de Fortis Inc., un financement de 237 M\$ pour le compte d'Intact Corporation financière et un financement de 277 M\$ pour le compte de Detour Gold Corporation.

Marchés financiers

- La CIBC s'est classée parmi les principaux fournisseurs d'opérations de change à l'échelle mondiale et a été nommée l'une des meilleures banques pour les opérations en dollars canadiens par FX Week lors des Best Bank Awards de 2012.
- Dans le sondage de *Global Custodian* sur le courtage de premier ordre, la CIBC s'est classée au premier rang des courtiers canadiens de premier ordre et, selon le dernier sondage mené par Brendan Wood International, la CIBC s'est classée au deuxième rang des prestataires de recherche sur les titres de participation canadiens.
- La CIBC s'est classée au deuxième rang pour ce qui est de sa part du marché quant aux honoraires dans les marchés des actions, selon Brendan Wood International.
- Nous nous sommes classés au premier rang en termes de nombre de transactions et au deuxième rang en termes de volumes relativement à la prise ferme d'obligations.
- Nous avons agi à titre de responsable des registres pour trois des cinq principales émissions d'actions.
- Nous nous sommes classés premier preneur ferme de titres d'emprunt libellés en dollars canadiens pour des gouvernements au Canada ainsi que premier preneur ferme de titres d'emprunt libellés en dollars américains pour des gouvernements au Canada, une première pour la CIBC.

**Produits –
Marchés financiers**
(en milliards de dollars)



Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement

- Greenwich Associates nous a classés au premier rang en matière de services bancaires d'investissement en termes de diversité de relations avec la clientèle en 2012, comparativement à un quatrième rang il y a un an.
- Nous avons terminé dans l'ensemble au premier rang en matière de syndication de prêts en termes de transactions et au deuxième rang en termes de volumes.
- Nous avons conservé la part du marché canadien des prêts, les engagements de prêts autorisés à l'échelle internationale ayant augmenté de 22 %.
- Nous avons continué d'étendre notre réseau dans des secteurs et sous-secteurs industriels où nous détenons des compétences de base.
- Nous avons inauguré un centre de Services bancaires visant à offrir des conseils aux entreprises en Australie.

**Produits – Services
financiers aux
entreprises et de Banque
d'investissement**
(en millions de dollars)



Résultats¹

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011
Produits		
Marchés financiers	1 195 \$	1 099 \$
Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement	801	948
Divers	64	11
Total des produits ²	2 060	2 058
Dotations à la provision pour pertes sur créances	142	47
Charges autres que d'intérêts	1 115	1 218
Résultat avant impôt	803	793
Impôt sur le résultat ²	190	250
Résultat net	613 \$	543 \$
Résultat net applicable aux :		
Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	1 \$
Actionnaires (a)	613	542
Coefficient d'efficacité	54,1 %	59,2 %
Rendement des capitaux propres ³	28,8 %	30,4 %
Charge au titre du capital économique ³ (b)	(271) \$	(237) \$
Profit économique ³ (a+b)	342 \$	305 \$
Actif moyen (en milliards de dollars)	117,9 \$	110,6 \$
Équivalents temps plein	1 268	1 206

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter à la note 28 des états financiers consolidés.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une base d'imposition équivalente (BIE). Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 281 M\$ (189 M\$ en 2011). Les montants équivalents sont compensés dans les produits et l'impôt sur le résultat du secteur Siège social et autres.

3) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net a augmenté de 70 M\$, ou 13 %, par rapport à 2011, grâce notamment à une baisse des charges autres que d'intérêts et du taux d'impôt effectif, en partie contrebalancée par une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Produits

Les produits ont augmenté de 2 M\$ par rapport à 2011.

Les produits des *Marchés financiers* se sont accrus de 96 M\$, ou 9 %, en raison de l'augmentation des produits tirés de la négociation, des produits plus élevés tirés de nouvelles émissions de titres de créances et de titres à revenu fixe et d'un profit à la vente d'une participation dans une entité relativement à l'acquisition du Groupe TMX par Maple, inclus à titre d'élément d'importance. En outre, les résultats de l'exercice précédent comprenaient des charges liées aux rajustements de l'évaluation du crédit (REC) découlant de l'exposition au risque de crédit des contreparties aux produits dérivés (autres que les garants financiers), tandis que les résultats de l'exercice considéré comprennent une reprise des charges liées aux REC. Les facteurs susmentionnés ont été en partie contrebalancés par un recul des produits tirés de nouvelles émissions d'actions et des commissions tirées de la négociation de titres de participation, et par la perte liée à la variation de l'évaluation des dérivés garantis en fonction des swaps indicels à un jour, mentionnée précédemment à titre d'élément d'importance.

La baisse de 147 M\$, ou 16 %, des produits de *Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement* résulte surtout de la diminution des profits du portefeuille de placement et des produits tirés des honoraires de consultation et des nouvelles émissions d'actions, en partie contrebalancée par la hausse des produits tirés des activités de crédit aux grandes entreprises et des activités de financement immobilier aux États-Unis.

Les produits *Divers* ont connu une hausse de 53 M\$, surtout en raison des pertes moins élevées subies dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation.

Dotations à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 95 M\$ comparativement à 2011 en raison surtout des pertes plus élevées dans le portefeuille de financement immobilier aux États-Unis et dans le portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées aux États-Unis.

Charges autres que d'intérêts

Le recul de 103 M\$, ou 8 %, des charges autres que d'intérêts par rapport à 2011 s'explique essentiellement par la baisse des charges au titre des activités de crédit structuré en voie de liquidation et de la rémunération liée au rendement. Les résultats de l'exercice précédent comprenaient les charges à la vente d'un placement de services de Banque d'affaires.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat a diminué de 60 M\$, ou 24 %, en regard de 2011. L'incidence de la diminution de la proportion relative du résultat gagné dans des territoires assujettis à des taux d'impôt plus élevés a été en partie contrebalancée par une hausse de l'ajustement selon la BIE du résultat exonéré d'impôt plus élevé.

Actif moyen

L'actif moyen a augmenté de 7,3 G\$, ou 7 %, relativement à 2011, grâce surtout à la hausse des activités de négociation et à l'augmentation des soldes des prêts dans les produits de crédit aux grandes entreprises et les activités de financement immobilier aux États-Unis.

Activités de crédit structuré en voie de liquidation

Les résultats des activités de crédit structuré en voie de liquidation sont inclus dans l'unité d'exploitation stratégique des Services bancaires de gros.

Résultats

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011
Produits nets (charges nettes) d'intérêts	(67) \$	(39) \$
Produits (pertes) de négociation ¹	35	(93)
Profits (pertes) sur valeurs désignées à leur juste valeur ¹	(12)	27
Autres produits	45	(1)
Total des produits	1	(106)
Dotations à la provision pour pertes sur créances	–	3
Charges autres que d'intérêts	21	69
Perte avant impôt sur le résultat	(20)	(178)
Impôt sur le résultat	(5)	(50)
Perte nette	(15) \$	(128) \$

1) Au cours de 2012, nous avons reclassé des profits et des pertes (réalisés et latents) liés à certaines valeurs du compte de négociation et à certains dérivés qui sont gérés avec les instruments financiers désignés à leur juste valeur pour les faire passer des produits (pertes) de négociation aux profits (pertes) sur valeurs désignées à leur juste valeur, montant net, dans le compte de résultat consolidé. Les informations des exercices précédents ont été reclassées en conséquence.

La perte nette de l'exercice s'est établie à 15 M\$ (14 M\$ US), contre 128 M\$ (128 M\$ US) à l'exercice précédent.

La perte nette pour l'exercice a surtout découlé de la baisse de la valeur des créances relativement à la protection souscrite auprès de garants financiers (sur les actifs de prêts qui sont comptabilisés au coût amorti), par suite d'une augmentation de l'évaluation à la valeur de marché des positions sous-jacentes, des charges nettes d'intérêts et des charges nettes autres que d'intérêts. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une diminution des REC liés aux garants financiers et des profits tirés de ventes et de liquidations.

Les ventes et liquidations au cours de l'exercice ont entraîné des réductions du montant notionnel des valeurs de 296 M\$ US et des dérivés de crédit achetés de 2,5 G\$ US. Ces transactions ont donné lieu à un profit totalisant 33 M\$ (34 M\$ US).

Sommaire de nos positions

Voici un sommaire de nos positions dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation :

En millions de dollars américains, au 31 octobre 2012	Placements et prêts ¹		Dérivés de crédit vendus et facilités de liquidité et de crédit		Protection de crédit souscrite auprès de :					
	Montant notionnel	Juste valeur des valeurs du compte de négociation, des valeurs disponibles à la vente et des valeurs désignées à leur juste valeur	Juste valeur des valeurs classées comme prêts	Valeur comptable des valeurs classées comme prêts	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés de crédit vendus	Montant notionnel	Juste valeur, nette des REC	Montant notionnel	Juste valeur, nette des REC
Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation – TAC flux groupés	– \$	– \$	– \$	– \$	298 \$	247 \$	– \$	– \$	298 \$	248 \$
TAP flux groupés	3 828	–	3 674	3 689	3 117	79	6 023	115	261	12
Titres d'emprunt d'entreprises	–	–	–	–	4 968	51	–	–	4 968	54
Divers	914	564	57	60	652	78	331	39	25	2
Positions non appariées	–	–	–	–	–	–	138	115	374	–
	4 742 \$	564 \$	3 731 \$	3 749 \$	9 035 \$	455 \$	6 492 \$	269 \$	5 926 \$	316 \$
31 octobre 2011	5 258 \$	581 \$	3 947 \$	4 044 \$	9 404 \$	765 \$	7 260 \$	479 \$	8 306 \$	536 \$

1) Les valeurs disponibles à la vente sous forme de billets sur actions et de billets sur le surplus obtenus en contrepartie du rachat de nos contrats liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation avec des garants financiers sont exclus du tableau ci-dessus. Les billets sur actions avaient une valeur comptable de 7 M\$ US (1 M\$ US en 2011) et les billets sur le surplus avaient un montant notionnel de 140 M\$ US (239 M\$ US en 2011) et une valeur comptable de 12 M\$ US (32 M\$ US en 2011).

Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation – Titres adossés à des créances avec flux groupés (TAC flux groupés)

La position nette de titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation, qui consistent en des dérivés de crédit vendus, totalisait 51 M\$ US. Cette position faisait l'objet d'une couverture au moyen d'une protection obtenue auprès d'une importante société américaine de services financiers et d'assurance multinationale diversifiée avec laquelle nous avons conclu des ententes de garantie standard.

Titre adossé à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés)

Les TAP flux groupés comprennent des tranches de TAP flux groupés super prioritaires adossés à des blocs diversifiés constitués essentiellement de prêts américains (62 %) et européens (35 %) à effet de levier garantis prioritaires. Au 31 octobre 2012, environ 13 % du montant notionnel total des tranches de TAP flux groupés avaient une cote équivalente à AAA et le reste avait des cotes entre AA+ et AA-. En date du 31 octobre 2012, les cotes d'environ 17 % des actifs donnés en garantie sous-jacents étaient équivalentes à BB- ou plus, les cotes d'environ 51 % étaient équivalentes aux cotes entre B+ et B-, les cotes d'environ 7 % étaient équivalentes à la cote CCC+ ou moins, et le reste des actifs était sans cote. Les TAP flux groupés ont une durée d'utilité moyenne pondérée de 2,9 ans et une subordination moyenne de 30 %.

Titres d'emprunt d'entreprises

L'exposition aux titres d'emprunt d'entreprises est composée d'un important dérivé super prioritaire apparié, ce qui signifie que la CIBC a souscrit et vendu une protection de crédit à l'égard du même portefeuille de référence. Le portefeuille de référence est surtout constitué de produits de crédit aux grandes entreprises de qualité supérieure hautement diversifiés. Le règlement aux termes de ces contrats n'a lieu qu'au moment où les défaillances cumulatives liées aux portefeuilles de référence sont supérieures à 30 % pendant la durée du contrat de 50 mois. Nous avons vendu une protection de crédit sur ce portefeuille de référence à un courtier en valeurs mobilières.

Divers

Au 31 octobre 2012, nos positions importantes dans le poste Divers comprenaient :

- des TAC flux groupés d'un montant notionnel de 232 M\$ US comprenant des titres privilégiés de fiducies donnés en garantie, qui sont des instruments de fonds propres de première catégorie novateurs émis par des banques régionales américaines et des assureurs américains. Ces valeurs classées comme valeurs désignées à leur juste valeur avaient une juste valeur de 170 M\$ US;
- des valeurs du compte de négociation d'un montant notionnel de 189 M\$ US et d'une juste valeur de 142 M\$ US, et des protections vendues d'un montant notionnel de 304 M\$ US assorties d'une juste valeur de 76 M\$ US sur des billets indexés en fonction de l'inflation et des TAC flux groupés comprenant des portefeuilles de titres d'emprunt d'entreprises à rendement élevé, des titres privilégiés de fiducies et des titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation donnés en garantie, dont une tranche de 37 % était assortie d'une cote équivalente à AA- ou plus, une tranche de 14 %, d'une cote équivalente à une cote entre A+ et A- et la plus grande partie de la tranche restante, d'une cote équivalente à BBB ou moins;
- des titres adossés à des créances mobilières (TACM), classés à titre de prêt, d'un montant notionnel de 62 M\$ US, d'une juste valeur de 52 M\$ US et d'une valeur comptable de 55 M\$ US;
- des billets de catégorie A-1 et de catégorie A-2 classés dans les valeurs du compte de négociation, portant intérêt à un taux variable d'un montant notionnel de 290 M\$ US et d'une juste valeur de 243 M\$ US, et des billets reflet classés dans les valeurs disponibles à la vente, d'un montant notionnel de 14 M\$ US et d'une juste valeur de 2 M\$ US, et de prêts, d'un montant notionnel de 60 M\$ US et d'une juste valeur et d'une valeur comptable de néant. Ces billets ont été reçus au départ en échange de notre papier commercial adossé à des créances (PCAC) non soutenu par des banques en janvier 2009, au moment de la ratification de la restructuration de la Proposition de Montréal;
- une facilité de financement sur marge inutilisée de 296 M\$ US liée à la restructuration de la Proposition de Montréal.

Positions non appariées

L'actif sous-jacent de nos positions non appariées comprend un portefeuille de référence de titres d'emprunt d'entreprises et un prêt adossé à des créances liées au domaine du cinéma.

Protection de crédit souscrite auprès de garants financiers et d'autres contreparties

Le tableau ci-dessous présente le montant notionnel et la juste valeur de la protection de crédit souscrite auprès de garants financiers et d'autres contreparties par qualité du crédit de la contrepartie en fonction des notations externes (par Standard & Poor's (S&P) ou Moody's Investors Service (Moody's)) et les actifs sous-jacents à cette protection. Le tableau ne comprend pas certains prêts productifs et des titres décomposés par tranche dans nos activités poursuivies, d'un montant notionnel total d'environ 61 M\$ US, qui sont en partie directement garantis par les garants financiers ou par des obligations garanties par les garants financiers.

En millions de dollars américains, au 31 octobre 2012	Montant notionnel des actifs sous-jacents					Protection de crédit souscrite auprès de garants financiers et d'autres contreparties			
	TAP flux groupés	Titres d'emprunt d'entreprises	TAC flux groupés – Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation	Divers	Positions non appariées	Total du montant notionnel	Juste valeur, avant les REC		Juste valeur, nette des REC
Garants financiers¹									
De première qualité	3 680 \$	– \$	– \$	73 \$	138 \$	3 891 \$	258 \$	(44) \$	214 \$
De qualité inférieure	75	–	–	201	–	276	54	(34)	20
Sans cote	2 268	–	–	57	–	2 325	66	(31)	35
	6 023	–	–	331	138	6 492	378	(109)	269
Autres contreparties¹									
De première qualité	261	20	298	25	–	604	260	3	263
Sans cote	–	4 948	–	–	374	5 322	54	(1)	53
	261 \$	4 968 \$	298 \$	25 \$	374 \$	5 926 \$	314 \$	2 \$	316 \$
Total	6 284 \$	4 968 \$	298 \$	356 \$	512 \$	12 418 \$	692 \$	(107)\$	585 \$
31 octobre 2011	6 777 \$	4 980 \$	361 \$	453 \$	2 995 \$	15 566 \$	1 222 \$	(207)\$	1 015 \$

1) Lorsqu'une agence de notation ne fournit pas de cote, le classement dans le tableau est fondé sur la cote fournie par l'autre agence. Si les cotes obtenues des agences diffèrent, nous utilisons la cote la plus faible.

Les autres contreparties non cotées sont essentiellement deux fonds multicédants canadiens. Ces fonds multicédants respectent leurs ententes quant aux garanties données et ont consenti des garanties d'un montant supérieur au risque de marché courant. La juste valeur des garanties au 31 octobre 2012 s'établissait à 352 M\$ US contre une exposition nette de 53 M\$ US.

Profit découlant de la réduction de l'engagement non capitalisé à l'égard d'un billet de financement variable

En 2008, nous avons comptabilisé un profit de 895 M\$ (841 M\$ US) découlant de la réduction à zéro de notre engagement non capitalisé sur un billet de financement variable émis par une entité émettrice de TAC flux groupés. Se reporter à la note 23 des états financiers consolidés pour plus de précisions.

Siège social et autres

Le groupe Siège social et autres comprend les six groupes fonctionnels, soit Technologie et opérations, Expansion de l'entreprise, Finance, Trésorerie, Administration ainsi que Gestion du risque, qui soutiennent les unités d'exploitation stratégique de la CIBC. Les produits, les charges et les ressources au bilan de ces groupes sont habituellement répartis entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Le groupe Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement CIBC FirstCaribbean, les investissements stratégiques dans les centres CIBC Mellon et The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Résultats¹

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre

	2012	2011
Produits		
Services bancaires internationaux	582 \$	566 \$
Divers	79	130
Total des produits ²	661	696
Dotation à (reprise sur) la provision pour pertes sur créances	69	(3)
Charges autres que d'intérêts	809	993
Résultat (perte) avant impôt	(217)	(294)
Impôt sur le résultat ²	(318)	(166)
Résultat net (perte nette)	101 \$	(128)\$
Résultat net (perte nette) applicable aux :		
Participations ne donnant pas le contrôle	8 \$	10 \$
Actionnaires	93	(138)
Équivalents temps plein	15 687	15 644

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter à la note 28 des états financiers consolidés.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat des Services bancaires de gros sont présentés sur une base d'imposition équivalente (BIE), les montants équivalents étant compensés dans les produits et l'impôt sur le résultat du secteur Siège social et autres. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 281 M\$ (189 M\$ en 2011).

Aperçu financier

Le résultat net s'est établi à 101 M\$, contre une perte nette de 128 M\$ en 2011. Le résultat de l'exercice précédent comprenait une perte de valeur du goodwill liée à CIBC FirstCaribbean et des pertes liées à la volatilité de la réévaluation à la valeur de marché avant la mise en œuvre du programme de couvertures aux fins comptables sur les prêts hypothécaires titrisés et le passif au titre du financement, en partie contrebalancées par un profit à la vente de la division Services aux émetteurs de la Compagnie Trust CIBC Mellon et des produits d'intérêts sur les nouvelles cotisations d'impôt. Le résultat de l'exercice considéré comprenait une dotation à la provision pour pertes sur créances en regard d'une reprise sur la provision pour pertes sur créances au cours de l'exercice précédent, ainsi que des coûts du soutien du siège social non répartis plus élevés, en partie contrebalancés par une hausse de valeur nette de l'actif d'impôt différé et par des produits de trésorerie non répartis plus élevés.

Produits

Les produits ont reculé de 35 M\$, ou 5 %, par rapport à 2011.

Les produits des *Services bancaires internationaux* ont augmenté de 16 M\$, ou 3 %, en regard de 2011, en raison surtout de la baisse de la charge d'intérêts et de l'incidence de la faiblesse du dollar canadien sur CIBC FirstCaribbean.

Les produits *Divers* ont reculé de 51 M\$, ou 39 %, par rapport à 2011. Les produits de l'exercice considéré comprenaient une hausse de l'ajustement selon la BIE, en partie contrebalancée par des produits de trésorerie non répartis plus élevés. Les produits de l'exercice précédent comprenaient la perte liée à la volatilité de la réévaluation à la valeur de marché avant la mise en œuvre du programme de couvertures aux fins comptables sur les prêts hypothécaires titrisés et le passif au titre du financement, le profit à la vente de la division Services aux émetteurs de la Compagnie Trust CIBC Mellon et les produits d'intérêts sur les nouvelles cotisations d'impôt.

Dotation à (reprise sur) la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 69 M\$ contre une reprise sur la provision pour pertes sur créances de 3 M\$ en 2011. La baisse de la reprise nette sur la provision pour pertes sur créances évaluées collectivement relativement au portefeuille de prêts aux entreprises et au gouvernement, au portefeuille du Groupe Entreprise et au portefeuille de prêts aux PME a été contrebalancée en partie par une augmentation de la reprise nette sur la provision dans le portefeuille de cartes de crédit. L'exercice considéré comprenait des pertes plus élevées liées à CIBC FirstCaribbean.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 184 M\$, ou 19 %, par rapport à 2011. Les charges de l'exercice précédent comprenaient la perte de valeur du goodwill susmentionnée. Les charges de l'exercice considéré comprenaient une hausse des coûts du soutien du siège social non répartis.

Impôt sur le résultat

L'économie d'impôt a augmenté de 152 M\$, ce qui s'explique surtout par une hausse de l'ajustement selon la BIE, ainsi qu'une diminution des radiations nettes des actifs d'impôt différé en raison du recul moins prononcé des taux d'impôt. L'impôt de l'exercice considéré comprenait une réévaluation à la hausse de l'actif d'impôt différé par suite de la majoration des taux d'impôt en Ontario, alors que l'impôt de l'exercice précédent comprenait des baisses nettes. L'impôt de l'exercice précédent comprenait la perte de valeur du goodwill liée à CIBC FirstCaribbean qui n'a eu aucune incidence fiscale.

Situation financière

Revue du bilan consolidé

En millions de dollars, au 31 octobre	2012	2011
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	4 727 \$	5 142 \$
Valeurs mobilières		
Compte de négociation	40 330	32 713
Disponibles à la vente	24 700	27 118
Désignées à leur juste valeur	304	464
	65 334	60 295
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	28 474	27 479
Prêts		
Prêts hypothécaires à l'habitation	150 056	150 509
Particuliers	35 323	34 842
Cartes de crédit	15 153	15 744
Entreprises et gouvernements	43 624	39 663
Provision pour pertes sur créances	(1 860)	(1 803)
	242 296	238 955
Dérivés	27 039	28 270
Engagements de clients en vertu d'acceptations	10 436	9 454
Autres actifs	15 079	14 163
	393 385 \$	383 758 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts		
Particuliers	118 153 \$	116 592 \$
Entreprises et gouvernements	125 055	117 143
Banques	4 723	4 177
Emprunts garantis	52 413	51 308
	300 344	289 220
Valeurs mobilières de Capital Trust	1 678	1 594
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert en vertu de mises en pension de titres	21 259	21 730
Dérivés	27 091	28 792
Acceptations	10 481	9 489
Autres passifs	10 671	11 704
Titres secondaires	4 823	5 138
Capitaux propres	17 038	16 091
	393 385 \$	383 758 \$

Actif

Au 31 octobre 2012, l'actif total était plus élevé de 9,6 G\$, ou 3 %, qu'en 2011.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques ont diminué de 415 M\$, ou 8 %, surtout en raison de la baisse des placements de trésorerie.

Les valeurs mobilières ont progressé de 5,0 G\$, ou 8 %, sous l'effet de la hausse des valeurs du compte de négociation, en partie contrebalancée par une baisse des valeurs disponibles à la vente. Les valeurs du compte de négociation ont augmenté principalement dans le portefeuille d'actions et dans les titres émis ou garantis par des gouvernements. Les valeurs disponibles à la vente ont reculé surtout dans les titres émis ou garantis par des gouvernements. Pour plus de renseignements sur la composition des valeurs mobilières, voir la note 4 des états financiers consolidés et la section Information financière annuelle supplémentaire.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres ont augmenté de 995 M\$, ou 4 %, compte tenu de nos exigences de financement et des activités des clients.

Les prêts se sont accrus de 3,3 G\$, ou 1 %. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont diminué de 453 M\$ par suite surtout de remboursements de capital et des liquidations, ainsi que d'une baisse des montages de prêts hypothécaires. La hausse de 481 M\$ des prêts personnels s'explique par la croissance des volumes. Les prêts sur cartes de crédit ont baissé de 591 M\$ par suite surtout des remboursements nets. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont augmenté de 4,0 G\$ en raison de la croissance de nos portefeuilles à l'échelle nationale et internationale. Une analyse détaillée des portefeuilles de prêts est présentée à la section Gestion du risque. Pour plus de renseignements sur la composition des prêts, voir la note 5 des états financiers consolidés et la section Information financière annuelle supplémentaire.

Les engagements de clients en vertu d'acceptations ont augmenté de 982 M\$, ou 10 %, sous l'effet de la croissance des services financiers aux entreprises et aux grandes entreprises.

Les dérivés ont reculé de 1,2 G\$, ou 4 %, sous l'effet principalement des évaluations à la baisse des dérivés de change et des dérivés de crédit.

L'augmentation de 916 M\$, ou 6 %, des autres actifs s'explique surtout par la hausse de l'impôt exigible à recevoir.

Passif

Au 31 octobre 2012, le passif total était plus élevé de 8,7 G\$, ou 2 %, qu'en 2011.

Les dépôts ont progressé de 11,1 G\$, ou 4 %, en raison de la croissance du financement et des volumes des produits de détail. Pour plus de renseignements sur la composition des dépôts, voir la note 10 des états financiers consolidés et la section Information financière annuelle supplémentaire.

Les engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert en vertu de mises en pension de titres ont diminué de 471 M\$, ou 2 %, compte tenu de nos exigences de financement et des activités des clients.

Rapport de gestion

Les dérivés ont reculé de 1,7 G\$, ou 6 %, sous l'effet principalement des évaluations à la baisse des dérivés de change et des dérivés de crédit.

Les acceptations ont progressé de 992 M\$, ou 10 %, pour les raisons mentionnées ci-dessus.

La baisse des instruments négociables et des montants à payer aux clients des courtiers explique principalement le recul de 1,0 G\$, ou 9 %, des autres passifs.

Les titres secondaires ont diminué de 315 M\$, ou 6 %, en raison surtout du rachat de nos débentures à taux variable au cours de l'exercice. Pour plus de précisions, voir la section Gestion des fonds propres.

Capitaux propres

L'amélioration de 947 M\$, ou 6 %, des capitaux propres au 31 octobre 2012 était essentiellement le résultat d'une hausse nette des résultats non distribués et d'une émission d'actions ordinaires en vertu du régime d'options sur actions, du régime d'investissements des actionnaires et du régime d'achat d'actions par les employés (RAAE). Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le rachat et l'annulation d'actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des affaires, et par les rachats d'actions privilégiées, comme il est expliqué dans la section Gestion des fonds propres ci-après.

Sources de financement

La solidité de notre capital protège nos déposants et créanciers contre les risques inhérents à nos secteurs d'activité, en plus de nous permettre d'absorber des pertes imprévues et de tirer parti d'occasions d'affaires attrayantes. Cet atout nous permet en outre de maintenir une bonne solvabilité et d'emprunter des capitaux additionnels ou d'obtenir d'autres formes de financement à des conditions intéressantes. Nous visons à ce que notre assise financière demeure solide et efficace. Nous surveillons et gérons notre financement afin d'augmenter le plus possible le rendement en fonction du risque pour les actionnaires et de satisfaire aux exigences réglementaires.

Ratios et fonds propres réglementaires

Le calcul des fonds propres réglementaires minimums est assujéti aux lignes directrices du BSIF. Les lignes directrices du BSIF en vigueur au cours de l'exercice 2012 découlent du cadre normatif de Bâle II sur les fonds propres pondérés en fonction du risque élaboré par la Banque des règlements internationaux (BRI). Le cadre normatif établi par la BRI laisse une certaine latitude aux autorités de réglementation de chaque pays en ce qui concerne le calcul des fonds propres. Par conséquent, les ratios des fonds propres des banques de différents pays ne sont pas strictement comparables, à moins d'être rajustés pour tenir compte des différences discrétionnaires.

Selon les normes actuelles de Bâle II, les banques doivent maintenir un ratio minimum des fonds propres de première catégorie d'au moins 4 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 8 %. Le BSIF a décrété que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts étaient tenues de maintenir un ratio minimum de fonds propres de première catégorie d'au moins 7 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 10 %.

Les exigences en matière de suffisance des fonds propres sont appliquées de façon consolidée. La méthode de consolidation appliquée à nos états financiers est décrite à la note 1 des états financiers consolidés. Toutes les filiales, à l'exception de certains placements et de participations qui ne sont pas assujétis à l'évaluation du risque en vertu de l'Accord de Bâle II et qui sont plutôt déduits des fonds propres réglementaires, sont comprises dans le calcul des fonds propres réglementaires. Une méthode de déduction est applicable aux placements dans les filiales d'assurance, aux placements importants et aux activités liées à la titrisation applicables. Notre filiale d'assurance canadienne, Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée, est assujétie à la ligne directrice du BSIF portant sur le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent des sociétés d'assurance-vie.

Modifications apportées à l'Accord de Bâle II

À compter du premier trimestre de 2012, nous avons adopté les modifications aux exigences en matière de fonds propres relativement aux transactions de titrisation présentées dans le document intitulé *Enhancements to the Basel II Framework* du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), ainsi que les modifications à la réglementation en matière de capital applicable au portefeuille de négociation, telles qu'elles sont présentées dans le document intitulé *Revisions to the Basel II Market Risk Framework*, communément appelé Bâle 2.5, du CBCB.

Titrisation

Nous utilisons en général une méthode fondée sur les notations pour la pondération des risques quant aux expositions liées à la titrisation des portefeuilles autres que de négociation, à l'exception des facilités de liquidité fournies à certaines entités ad hoc pour lesquelles nous adoptons une méthode d'évaluation interne. Les liens entre nos cotes internes et les cotes utilisées par les agences de notation externes, et notre processus d'élaboration des cotes internes, sont expliqués dans la section Risque de crédit. Les expositions liées à la titrisation des portefeuilles de négociation sont pondérées en fonction du risque en vertu de l'approche fondée sur les notations internes (NI) pour les positions cotées.

Nos expositions liées à la retitrisation se rattachent à nos entités émettrices structurées par des tiers et comprennent des placements, des prêts et des dérivés de crédit vendus.

Notre processus d'atténuation du risque de crédit réduit le risque pour l'ensemble des risques de crédit, y compris les activités de titrisation et de retitrisation. Nous surveillons les risques de crédit et de marché compris dans les expositions liées aux activités de titrisation et de retitrisation de la même façon que nous surveillons nos autres expositions aux risques de crédit et de marché.

Risque de marché

Les changements relatifs au document *Revisions to the Basel II Market Risk Framework* sont présentés de façon détaillée dans la section Risque de marché.

Actif pondéré en fonction du risque (APR)

Selon l'approche fondée sur les notations internes avancée (NI avancée) de l'Accord de Bâle II, l'APR de crédit est calculé selon une formule mathématique utilisant des probabilités de défaillance (PD), des pertes en cas de défaillance (PCD) et des expositions en cas de défaillance (ECD), et dans certains cas, des ajustements d'échéance.

Selon l'approche standardisée de l'Accord de Bâle II, l'APR de crédit est calculé à l'aide des facteurs de pondération précisés dans les lignes directrices du BSIF pour les actifs au bilan et les instruments hors bilan. L'APR reflétant le risque de marché du portefeuille de négociation est estimé d'après les statistiques selon des modèles approuvés par le BSIF. L'APR reflétant le risque opérationnel est lié aux pertes découlant du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes ou de l'erreur humaine et est calculé au moyen d'une approche fondée sur des modèles approuvée par le BSIF.

Les éléments constitutifs de notre actif pondéré en fonction du risque sont présentés dans le tableau ci-après :

En millions de dollars, au 31 octobre	Montants pondérés en fonction du risque	
	2012	2011 ¹
Risque de crédit		
Approche standardisée		
Expositions aux entreprises	3 750 \$	3 735 \$
Expositions aux entités souveraines	670	676
Expositions aux banques	206	428
Expositions au crédit personnel garanti – immobilier	1 620	1 652
Autres risques liés au portefeuille de détail	1 680	1 961
	7 926	8 452
Approche NI avancée		
Expositions aux entreprises	39 237	34 988
Expositions aux entités souveraines	1 727	1 544
Expositions aux banques	2 840	3 077
Expositions au crédit personnel garanti – immobilier	4 825	4 876
Expositions au commerce de détail renouvelables qualifiées	15 852	15 544
Autres risques liés au portefeuille de détail	5 011	5 764
Capitaux propres	901	613
Portefeuille de négociation	2 064	2 574
Titrisations	2 621	2 119
Ajustement en fonction du facteur scalaire	4 505	4 266
	79 583	75 365
Autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit	5 851	6 293
Total du risque de crédit	93 360	90 110
Risque de marché (approche fondée sur des modèles internes et approche NI)	3 033	1 646
Risque opérationnel (approche des mesures avancées)	18 836	18 212
Total de l'actif pondéré en fonction du risque	115 229 \$	109 968 \$

1) Les mesures concernant les fonds propres pour 2011 ont été calculées selon les PCGR du Canada et n'ont pas été retraitées selon les IFRS.

Les éléments constitutifs de nos fonds propres réglementaires sont présentés dans le tableau ci-après :

En millions de dollars, au 31 octobre	2012	2011 ¹
Fonds propres de première catégorie		
Actions ordinaires	7 751 \$	7 376 \$
Surplus d'apport	85	90
Résultats non distribués	7 042	7 605
Ajustement au titre de la transition aux IFRS ²	274	–
Écart de change	(88)	(650)
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	1 706	2 756
Instruments novateurs	1 678	1 600
Certaines participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	172	164
Goodwill	(1 702)	(1 894)
Profits à la vente de créances titrisées applicables ³	–	(60)
Autres déductions	(43)	–
Déductions à parts égales des fonds propres de première et de deuxième catégories ³	(935)	(779)
	15 940	16 208
Fonds propres de deuxième catégorie		
Titres secondaires perpétuels	219	234
Autres titres secondaires (nets de l'amortissement)	4 398	4 741
Profits nets latents après impôt sur les valeurs (titres de participation) disponibles à la vente	196	5
Montant admissible au titre de la provision	106	108
Déductions à parts égales des fonds propres de première et de deuxième catégories ³	(935)	(779)
Placements dans les activités liées à l'assurance ⁴	–	(230)
	3 984	4 079
Total des fonds propres à des fins réglementaires	19 924 \$	20 287 \$
Ratios des fonds propres réglementaires		
Fonds propres de première catégorie	13,8 %	14,7 %
Total des fonds propres	17,3 %	18,4 %
Ratio actif/fonds propres	17,4 x	16,0 x

1) Les mesures concernant les fonds propres pour 2011 ont été calculées selon les PCGR du Canada et n'ont pas été retraitées selon les IFRS.

2) Choix de se prévaloir de la dispense transitoire relative aux IFRS du BSIF.

3) Les éléments déduits à parts égales des fonds propres de première et de deuxième catégories comprennent le déficit de provisionnement calculé selon l'approche NI avancée, les risques associés aux activités de titrisation (autres que le profit à la vente d'actifs titrisés applicables), ainsi que les placements importants dans des entités non consolidées.

4) Les placements dans les activités liées à l'assurance ont été déduits à 100 % des fonds propres de deuxième catégorie jusqu'au 31 octobre 2011. Depuis 2012, ils sont assujettis à une déduction à parts égales des fonds propres de première et de deuxième catégories aux termes des dispositions transitoires du BSIF.

Le ratio des fonds propres de première catégorie a baissé de 0,9 % et le ratio du total des fonds propres a baissé de 1,1 % depuis le 31 octobre 2011. Les ratios des fonds propres ont été touchés négativement par l'augmentation de l'APR, tandis que les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres réglementaires étaient légèrement inférieurs à ceux du 31 octobre 2011. La hausse des fonds propres de première catégorie par rapport à ceux du 31 octobre 2011, qui s'explique par le capital autogénéré et l'émission d'actions ordinaires, a été plus que contrebalancée par l'incidence de la transition aux IFRS, y compris l'incidence de se prévaloir du choix transitoire relatif aux IFRS du BSIF, l'achat et l'annulation d'actions ordinaires et le rachat d'actions privilégiées (pour plus de précisions, voir ci-après). Le total des fonds propres a subi l'incidence de la suppression de nos débentures à taux variable (titres secondaires) échéant le 22 juin 2017 (pour plus de précisions, voir ci-après), en partie contrebalancée par l'augmentation des profits nets latents après impôt sur les valeurs (titres de participation) disponibles à la vente. L'APR a augmenté par rapport à celui du 31 octobre 2011, en raison surtout de la hausse des expositions aux entreprises et de la mise en œuvre des changements proposés par Bâle 2.5 mentionnés ci-dessus, ce qui a donné lieu à une augmentation du risque de marché et de l'APR lié à la titrisation.

Le ratio actif/fonds propres est 1,4 fois plus élevé que celui du 31 octobre 2011, du fait surtout de l'accroissement des actifs au bilan et hors bilan et des changements apportés au total des fonds propres réglementaires mentionnés ci-dessus.

Nous maintenons des fonds propres réglementaires en regard des positions sous-jacentes associées à nos fiducies de titrisation de créances sur cartes de crédit (Cards II Trust et Broadway Trust), pour lesquelles nous offrons un soutien non contractuel. L'application de ce traitement a entraîné la réduction du ratio des fonds propres de première catégorie d'environ 0,42 % et du ratio du total des fonds propres d'environ 0,55 % (respectivement 0,49 % et 0,63 % en 2011).

Bâle III et modifications aux exigences réglementaires en matière de fonds propres

Dans le but de promouvoir un secteur bancaire plus résilient et de renforcer les normes mondiales sur les fonds propres, le CBCB a proposé des améliorations importantes et des réformes en matière de fonds propres au cadre normatif actuel, nommé Bâle II. Les changements au dispositif du risque de marché Bâle II, qui ont augmenté les exigences en matière de fonds propres à l'égard du portefeuille de négociation et des expositions complexes liées à la titrisation, ont été adoptés au cours du premier trimestre de 2012. Le cadre normatif complet révisé, nommé Bâle III, entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2013 et accorde une longue période de transition à grand nombre des nouvelles exigences. Les aspects les plus importants de la réforme sont des mesures visant à améliorer la qualité des fonds propres et à augmenter les exigences en matière de fonds propres pour le système financier mondial. Ces mesures sont décrites ci-après.

La définition de fonds propres en vertu du dispositif de Bâle III exige que les fonds propres soient constitués essentiellement d'actions ordinaires. Cet objectif est atteint par l'introduction d'une nouvelle mesure des actions ordinaires (le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires), qui comprendra principalement des actions ordinaires et des résultats non distribués, ainsi que des ajustements réglementaires déduits des actions ordinaires aux fins du calcul du nouveau ratio. Les ajustements réglementaires comprennent une vaste gamme d'éléments, comme le goodwill, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, les actifs d'impôt différé et les placements en titres de capitaux propres dans des entités financières assujetties à des seuils et des limites de placement.

Le ratio minimum des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires sera établi à 3,5 % à l'entrée en vigueur du dispositif de Bâle III le 1^{er} janvier 2013, et augmentera à 4,5 % d'ici la fin de 2014 pour permettre aux banques de satisfaire aux exigences en matière de fonds propres plus élevées. Outre les ratios minimums de fonds propres, une réserve de conservation des fonds propres devra être maintenue. La réserve sera instaurée progressivement, soit à un taux initial de 0,625 % par année à compter du 1^{er} janvier 2016 et qui finira par atteindre 2,5 % le 1^{er} janvier 2019. Les ajustements réglementaires (déductions des actions ordinaires) feront aussi l'objet d'une application progressive à raison de 20 % par année à compter de 2014.

Les nouvelles exigences minimales en matière de ratio de fonds propres de première catégorie et de ratio du total des fonds propres sont respectivement de 8,5 % et 10,5 %, ce qui comprend la réserve de conservation des fonds propres additionnelle. Les banques devront satisfaire à ces exigences minimales d'ici le 1^{er} janvier 2019, et devront avoir atteint un ratio des fonds propres de première catégorie et un ratio du total des fonds propres respectivement d'au moins 4 % et 8 % le 1^{er} janvier 2013, soit au début de la période de transition.

Le CBCB a modifié les règlements sur les instruments qui peuvent être considérés comme des instruments de fonds propres de première catégorie et de deuxième catégorie admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les exigences du dispositif de Bâle III. Plus particulièrement, pour que les instruments de fonds propres soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires, ils doivent pouvoir éponger les pertes en cas de non-viabilité d'une institution financière. Les instruments n'étant plus admissibles selon les exigences du dispositif de Bâle III seront exclus des fonds propres réglementaires à raison de 10 % par année, du 1^{er} janvier 2013 au 1^{er} janvier 2022.

Les exigences en matière de fonds propres seront accrues à l'égard du risque de crédit lié aux contreparties ayant une incidence sur les dérivés et les activités de financement garanti, et des expositions qui augmentent les risques de fausse orientation. En outre, un multiplicateur de 1,25 sera appliqué au paramètre de corrélation pour les expositions aux institutions financières dans le calcul de l'actif pondéré en fonction du risque de ces expositions selon l'approche fondée sur les notations internes, sous réserve de certains critères. Ces mesures, combinées à la pondération en fonction du risque de 1,250 % appliquée à certains éléments qui étaient auparavant déduits des fonds propres en vertu de l'Accord de Bâle II (comme les investissements importants dans des entités commerciales et les risques liés à la titrisation qui sont déduits des fonds propres), feront augmenter le niveau d'actifs pondérés en fonction du risque selon Bâle III.

Selon une méthode d'évaluation qui comprend des indicateurs de taille, d'interconnexion, d'interchangeabilité, d'activités transfrontalières et de complexité, en date du mois de novembre 2012, 28 banques mondiales ont été identifiées comme détenant une importance systémique mondiale, et sont assujetties à des exigences supplémentaires en matière de fonds propres allant de 1 % à 2,5 %. Ces exigences supplémentaires en matière de fonds propres devraient réduire le risque moral et la probabilité de défaut des banques ayant une importance systémique mondiale (G-SIB) qui pourraient occasionner une perturbation importante au système financier et aux activités économiques dans leur ensemble. Aucune banque canadienne ne figure sur la liste des 28 banques désignées G-SIB.

Le CBCB a en outre inclus les banques ayant une importance systémique nationale (D-SIB) dans la méthode d'évaluation. Le cadre de référence est fondé sur des principes et donne aux organismes de réglementation nationaux une certaine souplesse pour déterminer les banques qui seront désignées D-SIB et les exigences supplémentaires en matière de fonds propres qui leur seront appliquées. Le CBCB prévoit que les organismes de réglementation nationaux adopteront les exigences supplémentaires en matière de capacité d'absorption des pertes, qui devront être respectées au moyen d'une réserve de conservation des fonds propres additionnelle, d'ici 2016.

Le BSIF a confirmé que les lignes directrices du dispositif de Bâle III seront adoptées au Canada et a apporté des modifications préliminaires à ses lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres au Canada qui tiennent compte des réformes mises de l'avant par le dispositif de Bâle III. Le BSIF a indiqué qu'il s'attend à ce que toutes les institutions établissent des ratios de fonds propres cibles qui respectent ou surpassent les exigences minimales en matière de ratio « tout compris »¹ de 2019, ainsi qu'une réserve de conservation des fonds propres au cours de la période de transition. Le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires cible pour le premier trimestre de 2013 est de 7 %. Le ratio des fonds propres de première catégorie cible et le ratio du total des fonds propres cible sont de respectivement 8,5 % et 10,5 % et devront être atteints d'ici le premier trimestre de 2014. Ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions ou certains groupes d'institutions si le surintendant est d'avis que les circonstances le justifient.

La proposition de Bâle III comprend la mise en place d'une mesure pour ratio de levier servant à compléter la mesure fondée sur le risque afin d'éviter un levier excessif au bilan et hors bilan dans le système financier. Cela aura pour effet de réduire l'incidence sur le prix des actifs et l'économie générale dans les situations où les banques seront obligées de réduire l'effet de levier en raison d'une récession. En attendant la révision des exigences définitives en matière de levier qui seront élaborées par le CBCB et entreront en vigueur en 2018, le BSIF s'attend à ce que les institutions continuent de respecter le critère ratio actif/fonds propres actuel et d'exercer leurs activités sans dépasser leur ratio autorisé.

Conformément aux exigences du BSIF relatives au traitement des instruments de fonds propres non admissibles, les banques devraient donc établir et maintenir un calendrier de rachat pour les instruments de fonds propres non admissibles qui privilégiera le rachat des instruments à leur date de rachat à la valeur nominale prévue avant l'exercice de tout droit de rachat sur événement réglementaire. Nous prévoyons exercer notre droit de rachat sur événement réglementaire au cours de l'exercice 2022 à l'égard des billets de catégorie 1, série B, à 10,25 %, d'un capital de 300 M\$, échéant le 30 juin 2108, émis par CIBC Capital Trust.

Le BSIF nous a confirmé que nos actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, séries 26, 27 et 29 (les actions privilégiées convertibles), seraient traitées comme instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les exigences de Bâle III. À la réception de cette confirmation, nous avons renoncé irrévocablement à notre droit de convertir nos actions privilégiées

1) « Tout compris » est défini par le BSIF comme les capitaux propres calculés de manière à inclure tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles.

convertibles en actions ordinaires de la CIBC par voie d'un acte unilatéral, sauf dans les circonstances qui constitueraient un « événement déclencheur » conformément à ce qui est décrit dans le préavis publié par le BSIF en août 2011 (qui a été intégré au projet des lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres), et nous nous sommes engagés auprès du BSIF à exercer immédiatement notre droit de convertir chacune de nos actions privilégiées convertibles en actions ordinaires de la CIBC à la survenance d'un événement déclencheur.

Nous maintenons des méthodes prudentes de planification des fonds propres pour veiller à notre capitalisation adéquate, et nous continuons de dépasser le ratio minimum et les cibles internes. D'après notre compréhension actuelle des exigences révisées en matière de fonds propres, nous prévoyons dépasser les nouvelles exigences et devancer le calendrier de leur mise en œuvre proposé par le CBCB et le BSIF, tout en continuant d'investir dans la croissance future. D'après notre compréhension des règles entièrement intégrées de l'Accord de Bâle III et des lignes directrices du BSIF en matière de suffisance des fonds propres dans leur forme actuelle, notre ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires pro forma « tout compris » se serait établi à 9,0 % au 31 octobre 2012.

Incidence du choix de se prévaloir de la dispense transitoire relative aux IFRS du BSIF

Lors de la conversion aux IFRS, nous avons exclu du total de l'actif les prêts hypothécaires titrisés vendus par l'intermédiaire des programmes de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) jusqu'au 31 mars 2010 inclusivement, aux fins du calcul du ratio actif/fonds propres, conformément aux lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres publiées par le BSIF. De plus, en vertu des lignes directrices, les institutions financières peuvent choisir d'appliquer progressivement l'incidence de la transition aux IFRS sur leurs fonds propres réglementaires sur cinq trimestres à compter du 1^{er} novembre 2011. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, nous avons appliqué progressivement aux fonds propres de première catégorie un montant de 1 097 M\$ lié à l'incidence négative de la transition aux IFRS, ce qui représente quatre cinquièmes de l'incidence négative globale de 1 371 M\$ liée à notre transition aux IFRS sur les fonds propres de première catégorie. En vertu de ces lignes directrices, le montant admissible relatif à l'application progressive était composé principalement d'ajustements des résultats non distribués et d'un changement à la comptabilisation de nos placements dans des contreparties, qui est passée de la méthode de la consolidation proportionnelle à la méthode de la mise en équivalence.

Si nous n'avions pas choisi d'appliquer progressivement l'incidence de la transition aux IFRS à l'égard des fonds propres de première catégorie, nos ratios de fonds propres et notre ratio actif/fonds propres au 31 octobre 2012 se seraient établis ainsi :

Ratio des fonds propres de première catégorie	13,6 %
Ratio du total des fonds propres	17,1 %
Ratio actif / fonds propres	17,7 x

Gestion des fonds propres

Nos politiques en matière de gestion des fonds propres sont établies par le conseil et portent sur la solidité, la composition, les dividendes et le rendement des fonds propres ainsi que sur la suffisance des fonds propres non consolidés des entités réglementées. Chaque année, un plan de financement et les perspectives pour les trois années suivantes sont établis, et comprennent tous les éléments se rapportant aux fonds propres : les prévisions à l'égard de la provenance et de l'utilisation des sources de financement, les échéances, les rachats, les nouvelles émissions, les initiatives d'entreprise et la croissance des activités. Le plan à l'égard des fonds propres est soumis à des simulations de crise variées dans le but de s'assurer qu'il peut tenir la route selon tous les scénarios raisonnables. Nos processus permettent de préparer des scénarios de conjoncture économique plausibles mais en situation de crise, puis d'appliquer ces situations de crise à la plupart de nos risques afin d'en déterminer l'incidence sur le compte de résultat consolidé, sur les exigences en matière d'APR et, par conséquent, sur les principaux ratios des fonds propres. Cette méthode permet l'analyse des risques possibles pour nos portefeuilles et le maintien d'un niveau raisonnable de fonds propres supérieur au minimum exigé par les organismes de réglementation. Tous les éléments des fonds propres sont surveillés durant tout l'exercice, et le plan de financement est redressé au besoin.

Voici les principales initiatives liées aux fonds propres en 2012 :

Créance subordonnée

Au cours de l'exercice, nous avons acheté et annulé une tranche de 15 M\$ US de nos débentures à taux variable (titres secondaires) échéant le 31 août 2085.

Le 22 juin 2012, conformément à leurs modalités, nous avons racheté la totalité de nos débentures à taux variable de 257 M\$ (200 M€) venant à échéance le 22 juin 2017 contre une somme équivalente au solde du capital, plus les intérêts courus à la date du rachat.

Actions privilégiées

Le 31 janvier 2012, nous avons racheté la totalité des 18 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 31, d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, à un prix au comptant de 26,00 \$ l'action.

Le 30 avril 2012, nous avons racheté la totalité des 12 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 32, d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, à un prix au comptant de 26,00 \$ l'action.

Le 29 octobre 2012, nous avons racheté la totalité des 12 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 18, d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, à un prix au comptant de 25,00 \$ l'action.

Actions ordinaires

Avec prise d'effet le 26 avril 2012, le conseil d'administration et les porteurs d'actions ordinaires de la CIBC ont approuvé la suppression du plafond de la contrepartie totale maximale contre laquelle des actions ordinaires de la CIBC peuvent être émises. Par conséquent, le capital-actions autorisé de la CIBC consiste maintenant en un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Auparavant, la CIBC était autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale à condition que la contrepartie globale maximale pour toutes les actions ordinaires en circulation ne dépassât pas 15 G\$ en tout temps.

Au cours de l'exercice, nous avons émis 1,1 million (1,2 million en 2011) de nouvelles actions ordinaires pour une contrepartie totale de 68 M\$ (79 M\$ en 2011) en vertu de régimes d'options sur actions.

En vertu du régime d'investissement à l'intention des actionnaires de la CIBC (régime), les actionnaires peuvent choisir de réinvestir les dividendes reçus sur des actions ordinaires ou privilégiées en actions ordinaires supplémentaires, et d'acheter des actions ordinaires supplémentaires au moyen de cotisations en espèces facultatives. En vertu du régime, nous pouvons décider d'émettre des actions sur le capital autorisé ou d'acheter des actions sur le marché libre. Dans le cas des actions émises sur le capital autorisé, nous pouvons offrir un escompte sur les dividendes réinvestis. Depuis le versement des dividendes du 27 juillet 2012, les participants à l'option de réinvestissement des dividendes et à l'option de dividendes en actions du régime ne reçoivent plus d'escompte du cours moyen (tel que le définit le régime) sur les dividendes réinvestis en actions ordinaires supplémentaires. Auparavant, ces actions émises étaient assorties d'un escompte de 2 %. Au cours de 2012, nous avons émis 3,7 millions (5,5 millions en 2011) de nouvelles actions ordinaires pour une contrepartie totale de 271 M\$ (411 M\$ en 2011) en vertu du régime. À compter de la date du versement des dividendes de janvier 2013, les actions acquises en vertu du régime seront de nouveau des achats sur le marché libre.

Les cotisations salariales au RAAE canadien de la CIBC ont servi à souscrire des actions ordinaires sur le capital autorisé. Pour plus de précisions à propos du RAAE, voir la note 18 des états financiers consolidés. Au cours de 2012, nous avons émis 1,2 million (1,1 million en 2011) de nouvelles actions ordinaires pour une contrepartie totale de 91 M\$ (85 M\$ en 2011), en vertu du RAAE.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 5 septembre 2012, la Bourse de Toronto a approuvé l'avis d'intention de la CIBC de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Les rachats en vertu de l'offre ont commencé le 7 septembre et prendront fin à la première des éventualités suivantes, soit i) la date à laquelle

la CIBC aura racheté 8,1 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation, ou iii) le 6 septembre 2013. Au 31 octobre 2012, nous avons acheté et annulé 2 025 000 actions ordinaires en vertu de cette offre à un cours moyen de 77,33 \$ pour un total d'environ 157 M\$.

Dividendes

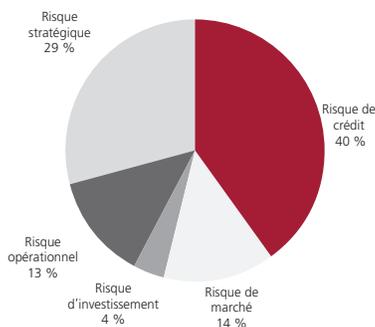
Nous avons versé un dividende trimestriel de 0,90 \$ l'action ordinaire au cours des trois premiers trimestres de 2012. Nous avons majoré le dividende trimestriel au quatrième trimestre de 2012, le faisant passer de 0,90 \$ à 0,94 \$ l'action ordinaire. Les dividendes sur actions ordinaires et privilégiées sont déclarés chaque trimestre au gré du conseil. La déclaration et le versement des dividendes sont également régis par l'article 79 de la *Loi sur les banques* (Canada), par les modalités des actions privilégiées et par les modalités des billets émis par CIBC Capital Trust, comme il est expliqué aux notes 15 et 16 des états financiers consolidés.

Capital économique

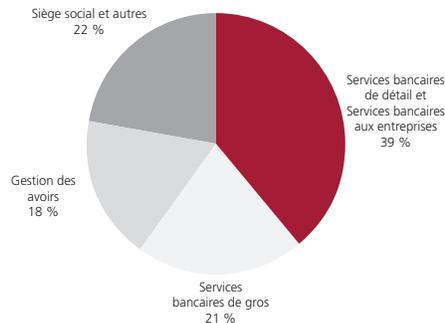
Le capital économique fournit le cadre financier permettant d'évaluer le rendement de chaque secteur d'activité, proportionnellement au risque pris. Il comprend les fonds propres nécessaires à la protection contre les pertes imprévues, au cours des périodes de scénarios quasi catastrophiques de la pire perte envisageable, tout en assurant la poursuite des activités de façon autonome. Le capital économique est donc une estimation des capitaux propres requis par les secteurs d'activité pour absorber les pertes, en fonction de la cote de risque ciblée sur une période de un an. Les méthodes utilisées pour le calcul quantifient le degré de risque inhérent à nos produits, clients et secteurs d'activité, au besoin. Nous pouvons ainsi mesurer et comparer le rendement pondéré en fonction du risque parmi les produits et les secteurs d'activité, et analyser la direction à donner à l'attribution des ressources au bilan.

La méthode que nous utilisons pour calculer le capital économique comprend certains risques clés, dont le risque de crédit, le risque stratégique, le risque opérationnel, le risque d'investissement et le risque de marché.

Total du capital économique par type de risque



Total du capital économique par secteur



Données sur les actions en circulation

Au 30 novembre 2012	Conversion en actions ordinaires ¹		Date de conversion de la CIBC
	Actions en circulation		
	Nombre d'actions	En millions de dollars	
Actions ordinaires²	403 675 117	7 768 \$	
Actions privilégiées de catégorie A			
Série 26	10 000 000	250	30 avril 2008
Série 27	12 000 000	300	31 octobre 2008
Série 29	13 232 342	331	1 ^{er} mai 2010
Série 33	12 000 000	300	non convertibles
Série 35	13 000 000	325	non convertibles
Série 37	8 000 000	200	non convertibles
Total		1 706 \$	
Options sur actions en cours	4 160 380		

1) Les porteurs d'actions privilégiées n'ont pas le droit de convertir leurs actions en actions ordinaires.
 2) Nettes des actions autodétenues.

Comme l'indique le tableau ci-dessus, les actions privilégiées de catégorie A de séries 26, 27 et 29 confèrent à la CIBC le droit de convertir les actions en actions ordinaires à compter de la date de conversion préétablie. Nous avons renoncé irrévocablement à nos droits de convertir ces actions en actions ordinaires par voie d'un acte unilatéral, sauf dans les circonstances qui constitueraient un « événement déclencheur » conformément à ce qui est décrit dans le préavis sur les instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité publié par le BSIF en août 2011 (qui a été intégré au projet des lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres). Nous nous sommes engagés auprès du BSIF à exercer immédiatement nos droits de convertir ces actions en actions ordinaires à la survenance d'un événement déclencheur. Chacune de ces actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant le prix de rachat au comptant alors applicable par 95 % du cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le prospectus simplifié pertinent ou dans le supplément de prospectus), sous réserve d'un prix minimal de 2,00 \$ l'action.

Les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 33 (actions de série 33) peuvent être converties à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif à taux variable, série 34, (actions de série 34) au gré du porteur, le 31 juillet 2014, sous réserve de l'annonce par la CIBC de son intention de racheter les actions. Par la suite, les actions de série 33 et les actions de série 34 sont convertibles l'une contre l'autre le 31 juillet tous les cinq ans après le 31 juillet 2014, sous réserve de l'annonce par la CIBC de son intention de racheter les actions à chaque 5^e anniversaire de cette date par la suite.

Les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 35 (actions de série 35) peuvent être converties à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif à taux variable, série 36 (actions de série 36), au gré du porteur, le 30 avril 2014, sous réserve de l'annonce par la CIBC de son intention de racheter les actions. Par la suite, les actions de série 35 et les actions de série 36 sont convertibles l'une contre l'autre le 30 avril tous les cinq ans après le 30 avril 2014, sous réserve de l'annonce par la CIBC de racheter les actions à chaque 5^e anniversaire de cette date par la suite.

Les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 37 (actions de série 37) peuvent être converties à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif à taux variable, série 38 (actions de série 38), au gré du porteur, le 31 juillet 2014, sous réserve de l'annonce par la CIBC de son intention de racheter les actions. Par la suite, les actions de série 37 et les actions de série 38 sont convertibles l'une contre l'autre le 31 juillet tous les cinq ans après le 31 juillet 2014, sous réserve de l'annonce par la CIBC de son intention de racheter les actions à chaque 5^e anniversaire de cette date par la suite.

Arrangements hors bilan

Nous concluons des arrangements hors bilan dans le cours normal de nos affaires. Nous consolidons toutes les fiducies que nous soutenons et qui titrisent nos propres actifs, à l'exception de la fiducie de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux.

Fonds multicédants soutenus par la CIBC

Nous soutenons un fonds monocédant et plusieurs fonds multicédants (collectivement, les fonds multicédants) au Canada. Nos fonds multicédants acquièrent des blocs d'actifs financiers de nos clients, puis émettent du PCAC aux investisseurs pour financer ces acquisitions. Notre fonds monocédant acquiert des blocs d'actifs financiers de nos clients et finance ces acquisitions au moyen d'une facilité de crédit fournie par une syndication d'institutions financières. Les vendeurs faisant des affaires avec les fonds multicédants peuvent continuer de gérer les actifs et peuvent subir des pertes sur créances sur ces actifs, généralement en raison du mécanisme de surdimensionnement ou d'une autre forme de droits conservés. Les fonds multicédants peuvent obtenir des améliorations des modalités de crédit auprès de tiers.

Nous pouvons généralement fournir aux fonds multicédants des facilités de garantie de liquidité pour papier commercial et des services de distribution de titres, de comptabilité, de gestion des liquidités et des services opérationnels. Les facilités de liquidité pour les fonds multicédants soutenus par la CIBC exigent que nous offrions du financement, à condition que soient remplies certaines conditions particulières relativement aux fonds multicédants, pour acquérir les actifs productifs.

Nous sommes tenus de maintenir certaines cotes à l'égard des dettes à long terme ou à court terme relativement aux facilités de liquidité fournies aux fonds multicédants que nous soutenons. Si nous obtenons une cote plus basse que le minimum requis, et que nous n'arrivons pas à mettre en œuvre des arrangements satisfaisant aux exigences des agences de notation qui notent le PCAC émis par les fonds multicédants, nous pourrions devoir prévoir du financement dans un compte d'entiercement relativement à nos engagements en matière de liquidités.

Nous pouvons également agir à titre de contrepartie dans des contrats de dérivés conclus par les fonds en vue de convertir le rendement des actifs sous-jacents pour répondre aux besoins des investisseurs des fonds ou limiter le risque de taux d'intérêt des fonds.

Tous les honoraires gagnés dans les activités avec les fonds multicédants sont établis selon le marché.

Au 31 octobre 2012, les divers actifs donnés en garantie sous-jacents de nos fonds multicédants atteignaient 1,6 G\$ (1,3 G\$ en 2011). La durée d'utilité moyenne pondérée estimée de ces actifs était de 9 mois (1 an en 2011). Nous détenons du papier commercial totalisant 23 M\$ (3 M\$ en 2011) émis par les fonds multicédants non consolidés que nous soutenons qui offrent du papier commercial à des investisseurs externes. Les facilités de garantie de liquidité consenties à ces fonds multicédants s'élevaient à 2,2 G\$ (1,8 G\$ en 2011). Nous avons également procuré des facilités de crédit de 30 M\$ (40 M\$ en 2011) à ces fonds multicédants au 31 octobre 2012.

Nous avons conclu une facilité consortiale pour un engagement de trois ans de 575 M\$ avec ce fonds monocédant que nous soutenons qui fournit du financement à des franchisés d'un important détaillant canadien. La tranche de notre engagement s'élevait à 110 M\$. Au 31 octobre 2012, nous avons financé 80 M\$ (77 M\$ en 2011) au moyen de l'émission d'acceptations bancaires.

Nous faisons appel à une ou à plusieurs des quatre principales agences de notation, soit Moody's, Dominion Bond Rating Service (DBRS), S&P et Fitch Ratings (Fitch), pour qu'elles donnent leur opinion sur les cotes de crédit des TACM émis par les entités de titrisation soutenues par la CIBC. Lorsque les cotes obtenues des différentes agences de notation diffèrent, nous utilisons les cotes les plus prudentes.

Pour plus de précisions sur nos entités structurées, voir la note 6 des états financiers consolidés.

En millions de dollars, au 31 octobre

	2012			2011		
	Placements et prêts ¹	Facilités de liquidité et de crédit inutilisées	Dérivés de crédit vendus ²	Placements et prêts ¹	Facilités de liquidité et de crédit inutilisées	Dérivés de crédit vendus ²
Fonds multicédants soutenus par la CIBC	103 \$	1 554 \$	– \$	80 \$	1 297 \$	– \$
Entités émettrices de TAC flux groupés structurés par la CIBC	232	40	207	292	42	284
Entités émettrices structurées par des tiers						
Activités de crédit structuré en voie de liquidation	4 313	333	4 382	4 497	391	4 830
Activités poursuivies	1 004	23	–	1 626	16	–
Structures de placement sans transformation	2 182	–	–	520	–	–
Fiducies de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux	1	–	–	5	–	–

1) Exclut les valeurs émises et les droits conservés par les entités créées par la SCHL, la Federal National Mortgage Association (Fannie Mae), la Federal Home Loan Mortgage Corporation (Freddie Mac), la Government National Mortgage Association (Ginnie Mae), les Federal Home Loan Banks, la Federal Farm Credit Bank et la Student Loan Marketing Association (Sallie Mae), et les dérivés souscrits auprès de ces entités. Un montant de 3,7 G\$ (3,9 G\$ en 2011) du risque lié aux entités émettrices structurées par la CIBC et aux entités émettrices structurées par des tiers – activités de crédit structuré en voie de liquidation a été couvert.

2) La juste valeur négative comptabilisée dans le bilan consolidé a été de 1,2 G\$ (1,6 G\$ en 2011). Un montant notional de 3,3 G\$ (3,6 G\$ en 2011) a été couvert par des dérivés de crédit de tiers. La juste valeur de ces couvertures, nette des REC, était de 307 M\$ (450 M\$ en 2011). Un montant notional additionnel de 1,0 G\$ (1,2 G\$ en 2011) a été couvert par un billet à recours limité. Le cumul des pertes liées à la juste valeur pour les dérivés de crédit vendus non couverts était de 26 M\$ (46 M\$ en 2011).

Autres opérations financières

Nous sommes le commanditaire de plusieurs fonds communs de placement et fonds mis en commun, sous forme de fiducies. Nous sommes l'administrateur de ces fonds. De plus, nous pourrions agir en d'autres capacités, notamment à titre de dépositaire, de fiduciaire ou de courtier. Ces fiducies nous versent des honoraires aux taux du marché. Nous ne garantissons ni le capital ni les rendements aux investisseurs de ces fonds, sauf dans de rares cas. Nous agissons comme fiduciaires d'un certain nombre de fiducies personnelles et avons la responsabilité fiduciaire d'agir au mieux des intérêts des bénéficiaires des fiducies. Nous obtenons des honoraires à ce titre. Nous participons aussi à des opérations visant à modifier les flux de trésorerie de fiducies gérées par des gestionnaires d'actifs tiers pour créer des placements ayant des profils de risque précis ou pour aider les clients à gérer efficacement les autres risques. Habituellement, ces opérations requièrent l'utilisation de produits dérivés, qui transfèrent les risques et les rendements des actifs vers ou depuis une fiducie.

Dérivés

Nous participons à des opérations de dérivés à titre de teneur de marché répondant aux besoins de nos clients ou pour notre propre compte pour la gestion des risques liés à nos stratégies de financement, de placement et de négociation. Depuis 2008, nous avons cessé les activités dans les secteurs suivants :

- Contrats de dérivés de crédit avec des clients pour leur permettre de créer des expositions synthétiques qui répondent à leurs besoins.
- Activités d'intermédiation pour assumer les risques de crédit des clients, grâce à des dérivés de crédit, que nous atténuons ensuite en concluant des contrats de dérivés de crédit avec des institutions financières tierces.

Tous les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé. Voir les notes 12 et 24 des états financiers consolidés pour des précisions sur nos contrats de dérivés et les risques qui y sont associés.

Ententes relatives au crédit

Nous concluons diverses ententes afin de répondre aux besoins de financement de clients, lesquelles sont résumées dans le tableau ci-dessous. Pour une description détaillée de ces ententes, voir la note 22 des états financiers consolidés.

En millions de dollars, au		Période d'expiration des montants contractuels				Total
		Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	5 ans	
31 oct. 2012	Prêts de valeurs¹	15 396 \$	– \$	– \$	– \$	15 396 \$
	Engagements de crédit inutilisés²	120 496	10 293	17 009	1 159	148 957
	Facilités de garantie de liquidité³	3 189	–	–	–	3 189
	Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	5 857	695	631	321	7 504
	Lettres de crédit documentaires et commerciales	449	–	–	–	449
	Autres	359	–	–	–	359
		145 746 \$	10 988 \$	17 640 \$	1 480 \$	175 854 \$
31 oct. 2011	Prêts de valeurs¹	10 924 \$	– \$	– \$	– \$	10 924 \$
	Engagements de crédit inutilisés²	118 177	9 986	10 982	1 193	140 338
	Facilités de garantie de liquidité³	2 273	–	–	–	2 273
	Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	5 180	656	463	24	6 323
	Lettres de crédit documentaires et commerciales	312	–	–	–	312
	Autres	412	–	–	–	412
		137 278 \$	10 642 \$	11 445 \$	1 217 \$	160 582 \$

1) Excluent les prêts de valeurs de 1,6 G\$ (2,8 G\$ en 2011) contre espèces puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé.

2) Incluent des marges de crédit irrévocables totalisant 35,9 G\$ (32,2 G\$ en 2011).

3) Ne comprennent pas les facilités de garantie de liquidité fournies aux programmes de PCAC consolidés que nous soutenons totalisant 390 M\$ (1 104 M\$ en 2011).

Nous sommes en outre partie à des transactions de prêts de valeurs pour lesquelles nous agissons à titre d'agent pour le compte des détenteurs des valeurs par l'intermédiaire d'une contrepartie que nous avons avec The Bank of New York Mellon. Au 31 octobre 2012, les valeurs clients prêtées par la contrepartie totalisaient 48,1 G\$ (46,3 G\$ en 2011).

Cautionnements

Un cautionnement est un contrat qui impose à l'émetteur d'effectuer des paiements déterminés pour rembourser le titulaire à l'égard d'une perte qu'il subit du fait qu'un débiteur donné n'a pas effectué un paiement à l'échéance selon les conditions premières ou modifiées d'un instrument de créance. Les cautionnements comprennent les lettres de crédit de soutien et de bonne fin et la protection vendue au titre des dérivés de crédit, telles qu'elles sont respectivement décrites aux notes 12 et 22 des états financiers consolidés.

Gestion du risque

Nous avons présenté certaines informations à fournir exigées par l'IFRS 7, *Instruments financiers – informations à fournir*, portant sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers dans le rapport de gestion, comme l'autorise cette norme. Ces informations à fournir sont présentées dans les sections « Vue d'ensemble », « Risque de crédit », « Risque de marché », « Risque de liquidité », « Risque opérationnel », « Risques juridiques et de réputation » et « Risque de réglementation ». Ces informations se trouvent dans les sections ombragées et font partie intégrante des états financiers consolidés.

Vue d'ensemble

La plupart des activités de la CIBC font intervenir, jusqu'à un certain point, une variété de risques, notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et le risque opérationnel.

Nous visons l'équilibre entre le niveau de risque et nos objectifs de croissance et de rentabilité en vue d'assurer un rendement constant et durable à long terme, tout en demeurant dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque.

Notre intérêt à l'égard du risque définit les niveaux de tolérance pour bon nombre de risques. Il s'agit des assises sur lesquelles repose notre culture en matière de gestion du risque, où se greffent des limites, des politiques, des procédures et d'autres contrôles.

La responsabilité de la gestion des risques incombe à tous les employés de la CIBC. Les professionnels des unités d'exploitation et de la gestion du risque travaillent ensemble pour veiller à ce que les stratégies et les activités d'entreprise soient conformes à notre intérêt à l'égard du risque.

Notre cadre de gestion du risque comprend :

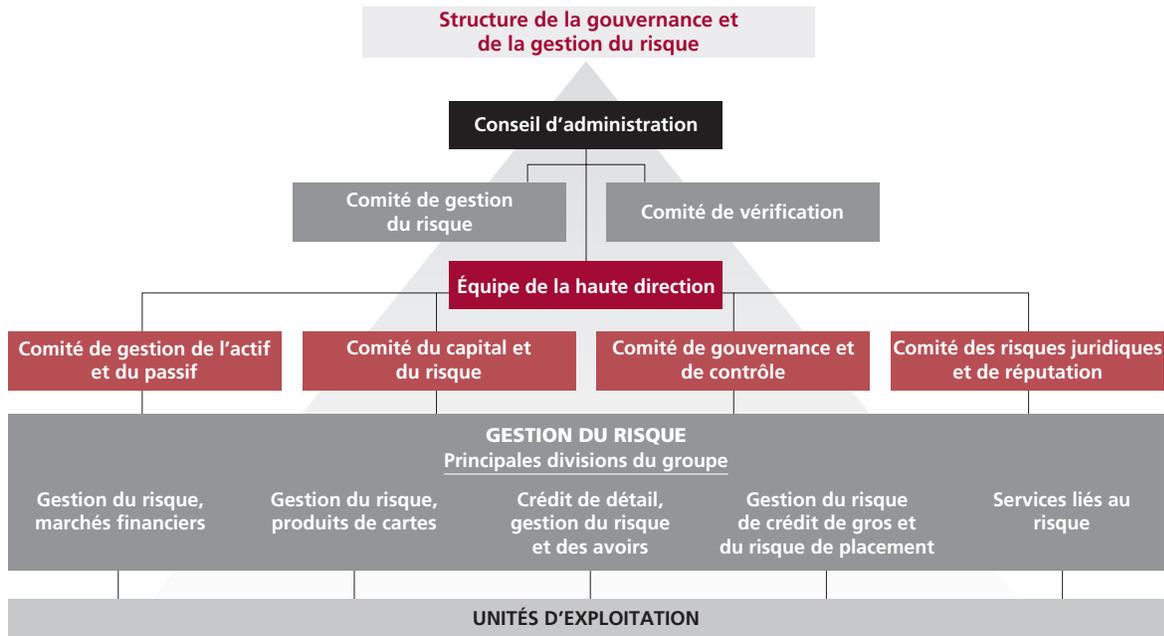
- l'approbation du conseil relativement à l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque;
- des politiques, des procédures et des limites de risque visant à harmoniser les activités avec l'intérêt à l'égard du risque;
- la production de rapports périodiques sur la gestion du risque pour établir et communiquer les niveaux de risque;
- un cadre de contrôle indépendant pour déterminer et tester la conformité aux principaux contrôles;
- des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions possibles des changements à l'environnement de l'entreprise sur le capital, la situation de trésorerie et les résultats;
- une surveillance grâce à nos comités axés sur les risques et à nos structures de gouvernance.

Nous exerçons une surveillance constante sur notre profil de risque en le comparant avec l'intérêt à l'égard du risque que nous avons établi et les limites connexes et en prenant les mesures qui s'imposent pour garder l'équilibre entre les risques courus et le rendement obtenu. Pour surveiller notre profil de risque, nous effectuons une analyse prospective de la sensibilité par rapport à des facteurs locaux et mondiaux du marché, à la conjoncture et au contexte politique et réglementaire ayant une incidence sur notre profil de risque global.

La production de rapports et la tenue de discussions périodiques et claires sur les risques auprès des comités de la haute direction facilitent la communication des risques et des stratégies en matière de risques à l'échelle de l'entreprise, sous la surveillance du conseil d'administration.

Gouvernance du risque

Notre structure de la gouvernance et de la gestion du risque est présentée ci-dessous :



Conseil d'administration (le conseil) : les membres du conseil d'administration doivent surveiller le programme de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise en approuvant notre intérêt à l'égard du risque et en appuyant les politiques et les limites de gestion du risque, ainsi que les procédés de surveillance connexes. Le conseil s'acquitte de son mandat grâce au comité de gestion du risque et au comité de vérification, lesquels sont décrits ci-après.

Comité de gestion du risque (CGR) : ce comité aide le conseil à s'acquitter de ses responsabilités visant à approuver la tolérance de la CIBC à l'égard du risque, à superviser le profil de risque de la CIBC et à évaluer le rendement par rapport à l'intérêt à l'égard du risque établi. De plus, il supervise les politiques, les procédures et les limites liées à l'identification, à la mesure, au suivi et au contrôle des principaux risques d'affaires auxquels la CIBC fait face.

Comité de vérification : ce comité passe en revue la pertinence et l'efficacité globale du contrôle interne et de l'environnement de contrôle, y compris les contrôles à l'égard du processus de gestion du risque.

Équipe de la haute direction (EHD) : l'EHD, dirigée par le chef de la direction, qui comprend les cadres relevant directement du chef de la direction, est responsable d'établir la stratégie d'entreprise et de surveiller, d'évaluer et de gérer les risques à l'échelle de la CIBC. L'EHD est appuyée par les comités suivants :

- **Comité de gestion de l'actif et du passif (CGAP) :** ce comité, constitué de l'EHD et des cadres supérieurs d'unité d'exploitation et de cadres supérieurs en gestion du risque, passe en revue les principaux risques de la CIBC et leurs répercussions sur la gestion du bilan et de la liquidité.
- **Comité du capital et du risque (CCR) :** ce comité, constitué de l'EHD et des membres de la haute direction des secteurs d'activité, du groupe Gestion du risque et des autres groupes d'infrastructure, fournit une tribune à l'appréciation stratégique du risque et aux stratégies d'atténuation du risque. Les principales activités comprennent l'examen, l'évaluation et la recommandation de l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque et des stratégies de la CIBC en matière de risques; l'examen et l'évaluation des stratégies d'affaires compte tenu de l'intérêt à l'égard du risque, ainsi que l'identification et l'examen des questions existantes et nouvelles sur le risque et les plans d'atténuation connexes, et la prestation de conseils à leur égard.
- **Comité de gouvernance et de contrôle (CGC) :** ce comité agit à titre de la plus haute instance responsable de l'examen par la direction de la conception et de l'efficacité de la structure de contrôle interne et de gouvernance de la CIBC, et ce, conformément aux paramètres et aux objectifs stratégiques établis par le chef de la direction et selon l'orientation définie par le conseil.
- **Comité des risques juridiques et de réputation (RJR) :** ce comité passe en revue les transactions pouvant donner lieu à de graves risques de réputation ou avoir des incidences juridiques notables et joue un rôle de surveillance à l'égard de nos politiques et procédures de gestion des risques juridiques et de réputation.

Gestion du risque

Le groupe Gestion du risque est chargé d'établir une stratégie du risque et d'offrir une surveillance indépendante des mesures, du suivi et du contrôle à l'égard des risques. Notre groupe Gestion du risque travaille en collaboration avec nos différents services pour déterminer, apprécier, atténuer et surveiller les risques associés aux activités et aux stratégies d'entreprise.

Le groupe Gestion du risque effectue plusieurs activités importantes, dont :

- déterminer l'intérêt de la CIBC à l'égard du risque;
- établir une stratégie du risque pour une gestion des risques conforme à notre intérêt à l'égard du risque et à la stratégie d'entreprise;
- mettre en œuvre et communiquer les politiques, les procédures et les limites visant à contrôler les risques conformément à la stratégie du risque;
- évaluer et surveiller les niveaux de risque et faire rapport à cet égard;
- repérer et apprécier les nouveaux risques stratégiques et les risques stratégiques éventuels;
- trancher sur les opérations qui sortent des limites de risque attribuées aux secteurs d'activité sous-jacents.

Les cinq divisions principales au sein du groupe Gestion du risque, indépendamment de leurs activités d'origine, contribuent à la gestion du risque :

- **Gestion du risque, marchés financiers :** cette unité administrative offre une surveillance indépendante de la mesure, de la surveillance et du contrôle du risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), du risque de crédit lié aux activités de négociation et du risque opérationnel lié aux activités de négociation dans tous les portefeuilles de la CIBC.
- **Gestion du risque, Produits de cartes :** cette unité administrative surveille la gestion du risque de crédit dans le portefeuille de produits de cartes, notamment l'optimisation de la qualité du crédit du portefeuille.
- **Crédit de détail, Gestion du risque et des avoirs :** cette unité administrative surveille surtout la gestion du risque de crédit et de fraude dans les portefeuilles de prêts de la clientèle de détail, de prêts et de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts aux PME, notamment l'optimisation de la qualité du crédit du portefeuille. Cette unité est également responsable de la supervision de la gestion globale du risque lié aux activités de la gestion des avoirs.
- **Gestion du risque de crédit de gros et du risque de placement :** cette unité administrative est responsable de l'approbation et de la surveillance du risque de crédit à l'échelle mondiale ayant trait aux grandes entreprises et aux prêts sur stocks, de la gestion des risques de nos portefeuilles de placement, ainsi que de la gestion des portefeuilles de créances spéciales.
- **Services liés au risque :** cette unité administrative est responsable de l'analyse et de la production de rapports à l'échelle de l'entreprise. Les Services liés au risque assument également la responsabilité des méthodes utilisées pour calculer le capital économique, des politiques en matière de capital et du cadre de risque opérationnel de la CIBC.

Les risques de liquidité, de financement et de taux d'intérêt sont gérés par le groupe Trésorerie. L'évaluation, la surveillance et le contrôle de ces risques sont pris en compte avec le groupe Gestion du risque, sous la surveillance du CGAP.

Identification et mesure des risques

L'identification et la mesure des risques sont des composantes importantes de notre cadre de gestion du risque. L'identification des risques est un processus continu, que l'on réalise généralement par :

- la surveillance continue des portefeuilles de négociation et des portefeuilles autres que de négociation;
- l'appréciation périodique des risques associés aux risques de crédit découlant de nos activités de prêt et de négociation;
- l'appréciation des risques au sein de nouvelles activités et de nouveaux processus d'entreprise;
- l'appréciation des risques lors de restructurations et de réorganisations;
- l'appréciation des risques dans le cadre de transactions complexes et inhabituelles;
- la surveillance périodique de notre profil de risque global en tenant compte de l'évolution et des tendances du marché, ainsi que des événements externes et internes.

Nous avons des méthodes, des modèles et des techniques en place à l'échelle de l'entreprise pour évaluer les facteurs quantitatifs et qualitatifs des risques, adaptés pour les différents types de risque auxquels nous faisons face. Ces méthodes, modèles et techniques font l'objet d'une évaluation et d'une revue indépendantes pour s'assurer que la logique sous-jacente demeure rigoureuse, que les modèles de risque ont été sélectionnés et gérés, que le recours aux modèles est toujours approprié et que les données obtenues sont valides.

Le risque se calcule généralement en fonction de la perte prévue, de la perte imprévue et du capital économique.

Perte prévue

La perte prévue s'entend de la perte statistiquement susceptible de se réaliser dans le cours normal des affaires au cours d'une période donnée.

En ce qui concerne le risque de crédit, les paramètres utilisés pour mesurer la perte prévue sont la PD, la PCD et l'ECD. Ces paramètres sont mis à jour régulièrement et sont fondés sur notre expérience et sur l'établissement de point de référence à l'égard du risque de crédit.

En ce qui concerne le risque de marché lié aux activités de négociation, c'est la valeur à risque (VAR) qui est utilisée comme technique statistique pour mesurer le risque. La VAR est l'estimation de la perte de valeur de marché maximale que pourrait subir notre portefeuille de négociation en cas d'un changement défavorable des taux et des cours du marché, sur une période de un jour, selon un degré de confiance déterminé.

En ce qui concerne le risque de crédit lié aux activités de négociation pour des produits fondés sur la valeur de marché, nous utilisons des modèles pour évaluer le risque associé à la valeur du portefeuille des opérations conclues avec chaque contrepartie, en tenant compte des taux et des cours du marché.

Perte imprévue et capital économique

La perte imprévue représente l'estimation statistique de l'excédent du montant des pertes réelles sur le montant des pertes prévues au cours d'une période définie, calculée selon un degré de confiance déterminé. Nous avons recours au capital économique pour estimer les fonds propres nécessaires pour nous protéger contre les pertes imprévues. Le capital économique nous permet d'évaluer la performance en fonction du risque. Pour plus de précisions, se reporter à la section Situation financière.

Nous utilisons aussi des techniques, comme l'analyse de sensibilité et les simulations de crise pour faire en sorte que les risques courus demeurent dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque et pour qu'il y ait suffisamment de fonds propres pour couvrir ces risques. Notre programme de simulations de crise comprend l'évaluation des répercussions éventuelles des différents scénarios économiques et de marché sur notre profil de risque, nos résultats et notre capital.

Contrôles à l'égard des risques

Notre cadre de gestion du risque comprend un ensemble complet de contrôles à l'égard des risques, conçus pour veiller à ce que les risques soient relevés et gérés de façon appropriée.

Ces contrôles font partie du cadre de contrôle global de la CIBC, mis au point d'après le document généralement accepté, intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Le cadre de contrôle s'appuie également sur des éléments tirés du cadre de surveillance et de la ligne directrice sur la gouvernance, deux documents publiés par le BSIF.

Le conseil, principalement par l'entremise du CGR, approuve certaines limites de risque et accorde au chef de la direction des pouvoirs précis d'approbation de transactions. Le CGR doit approuver les transactions outrepassant les pouvoirs accordés. L'attribution subséquente de pouvoirs par le chef de la direction aux unités d'exploitation est soumise à un contrôle pour s'assurer que la prise de décision est réservée aux personnes ayant suffisamment d'expérience en la matière.

De plus, la CIBC a mis en place des processus rigoureux pour relever et évaluer les déficiences du contrôle des risques et y remédier en temps opportun.

Des rapports périodiques sont remis au CGR pour démontrer la conformité aux limites de risque. Les limites de risque sont évaluées une fois l'an par le CGR, et les pouvoirs accordés au chef de la direction sont évalués et approuvés une fois l'an par le conseil.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle essentiellement de nos activités directes de prêt et de nos activités de négociation, d'investissement et de couverture. Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Afin de contrôler le risque de crédit pour qu'il soit conforme à l'intérêt de la CIBC à l'égard du risque, la CIBC a mis en œuvre des politiques et des normes et établi des limites visant à gérer la concentration du crédit. Les principales politiques et limites sont assujetties à l'examen et à l'approbation annuels du CGR.

La haute direction doit faire rapport au moins chaque trimestre au CGR sur les questions importantes relatives au risque de crédit, notamment aux opérations de crédit importantes, à l'observation des limites, aux tendances des portefeuilles, aux prêts douteux et au taux de provisionnement pour pertes sur créances. Le CGR et le comité de vérification examinent les soldes des prêts douteux, les provisions et les pertes sur créances, et ce, chaque trimestre.

Le groupe Gestion du risque est responsable à l'échelle de l'entreprise de l'approbation et de la surveillance de la gestion du risque de crédit dans nos portefeuilles de crédit. Les décisions en matière d'approbation et de gestion des portefeuilles sont fondées sur notre intérêt à l'égard des risques, comme en font foi nos politiques, normes et limites. Les approbations de crédit sont surveillées pour que les décisions soient prises par du personnel qualifié.

Processus et contrôle

Le contrôle du processus d'approbation du crédit est centralisé, toutes les demandes de crédit importantes étant envoyées à une unité d'approbation de crédit du groupe Gestion du risque n'ayant aucun lien avec les activités de montage de prêts. Les pouvoirs d'approbation dépendent du niveau de risque et du montant demandé. Dans certains cas, les demandes de crédit doivent être soumises à l'approbation du Comité du crédit, un sous-comité du CCR, ou du CGR.

Après l'approbation initiale, chaque risque de crédit continue d'être surveillé et, au moins chaque année, une évaluation complète du risque, y compris la révision des notes, est consignée en dossier. Les comptes très risqués sont surveillés de près et sont revus au moins chaque trimestre. De plus, des groupes de recouvrement et des groupes spécialisés de restructuration gèrent au quotidien les prêts très risqués pour maximiser les recouvrements.

Limites de concentration du crédit

Des limites de concentration du crédit sont établies pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements afin de contrôler la concentration défavorable du crédit dans les portefeuilles. Il s'agit par exemple de limites fixées pour des emprunteurs, des groupes d'emprunteurs liés, des secteurs, des pays ou des régions géographiques, et des produits ou des portefeuilles. La vente directe de prêts, les transactions de couverture de dérivés de crédit ou les opérations structurées peuvent également servir à réduire les concentrations de risque.

Atténuation du risque de crédit

Nous pouvons atténuer le risque de crédit en obtenant un bien en garantie, ce qui entraîne l'atténuation du risque de pertes sur créances, et en améliorant les recouvrements en cas de défaillance. Nos politiques en matière de gestion du risque de crédit comprennent des exigences liées à la garantie, notamment la vérification de la garantie et de sa valeur et la certitude juridique relativement au bien donné en garantie. Les évaluations sont mises à jour périodiquement selon la nature des garanties, le contexte juridique et la solvabilité de la contrepartie. Les principaux types de garanties sont les suivants : i) des liquidités ou des titres négociables s'il s'agit de prêts de titres et de mises en pension de titres; ii) des liquidités ou des titres négociables obtenus en garantie pour appuyer nos activités liées aux dérivés de gré à gré; iii) des droits grevant des actifs d'exploitation comme les stocks, les débiteurs et les immeubles pour les prêts accordés aux PME et aux emprunteurs commerciaux; et iv) des prêts hypothécaires sur des biens immeubles résidentiels dans le cas de prêts de détail.

Dans certains cas, nous pouvons atténuer le risque en obtenant des cautionnements de tiers. En outre, nous obtenons des assurances afin de réduire le risque associé à nos portefeuilles de crédit garanti – immobilier, la plus importante de ces assurances étant liée à la tranche de notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation assurée par la SCHL, un organisme fédéral.

Nous limitons le risque de crédit des dérivés de gré à gré par l'utilisation d'accords généraux de compensation de dérivés multiproduits et d'annexes sur le soutien au crédit. De plus, nous pouvons régler certains contrats de dérivés de gré à gré dans les marchés boursiers, au sein desquels notre risque de crédit est limité en raison des exigences quotidiennes relatives à la stipulation de couverture.

Nous utilisons les dérivés de crédit pour atténuer les concentrations de prêts dans des secteurs d'activité et le risque lié aux prêts relatifs à un débiteur particulier, ou aux fins de techniques de diversification du portefeuille, bien que nous ayons beaucoup moins utilisé les dérivés de crédit au cours de l'exercice.

Exposition au risque de crédit

Le tableau suivant présente l'exposition au risque de crédit, qui est évaluée à titre d'ECD pour les instruments financiers au bilan et hors bilan. L'ECD représente l'estimation du montant qui sera utilisé par le débiteur au moment de la défaillance.

L'exposition nette au risque de crédit s'est accrue de 12,2 G\$ en 2012, du fait surtout de la croissance des activités dans nos portefeuilles de prêts aux entreprises et de prêts commerciaux.

En millions de dollars, au	31 oct. 2012			31 oct. 2011			1 ^{er} nov. 2010		
	Approche NI avancée	Approche standardisée	Total	Approche NI avancée	Approche standardisée	Total	Approche NI avancée	Approche standardisée	Total
Portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements									
Expositions aux entreprises									
Montants utilisés	43 836 \$	3 448 \$	47 284 \$	39 491 \$	3 520 \$	43 011 \$	31 504 \$	4 440 \$	35 944 \$
Engagements non utilisés	28 023	233	28 256	24 303	139	24 442	21 853	167	22 020
Transactions assimilées à des mises en pension	29 823	138	29 961	28 055	139	28 194	28 614	–	28 614
Divers – hors bilan	8 332	180	8 512	5 204	191	5 395	4 765	188	4 953
Dérivés de gré à gré	3 430	–	3 430	3 909	–	3 909	5 316	29	5 345
	113 444	3 999	117 443	100 962	3 989	104 951	92 052	4 824	96 876
Expositions aux entités souveraines									
Montants utilisés	20 849	2 687	23 536	20 571	2 529	23 100	25 404	1 490	26 894
Engagements non utilisés	4 617	–	4 617	4 791	–	4 791	4 513	–	4 513
Transactions assimilées à des mises en pension	5 666	–	5 666	1 893	–	1 893	1 056	–	1 056
Divers – hors bilan	486	–	486	410	–	410	184	–	184
Dérivés de gré à gré	3 055	5	3 060	2 572	–	2 572	1 778	–	1 778
	34 673	2 692	37 365	30 237	2 529	32 766	32 935	1 490	34 425
Expositions aux banques									
Montants utilisés	10 981	730	11 711	12 960	846	13 806	15 613	766	16 379
Engagements non utilisés	568	–	568	613	–	613	890	–	890
Transactions assimilées à des mises en pension	21 449	–	21 449	25 342	–	25 342	51 395	–	51 395
Divers – hors bilan	43 504	–	43 504	43 825	–	43 825	42 082	–	42 082
Dérivés de gré à gré	7 941	9	7 950	7 948	5	7 953	7 486	5	7 491
	84 443	739	85 182	90 688	851	91 539	117 466	771	118 237
Total des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut									
	232 560	7 430	239 990	221 887	7 369	229 256	242 453	7 085	249 538
Moins : les garanties au titre des mises en pension									
	48 152	–	48 152	50 106	–	50 106	76 273	–	76 273
Total des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net									
	184 408	7 430	191 838	171 781	7 369	179 150	166 180	7 085	173 265
Portefeuilles de détail									
Expositions au crédit personnel garanti – immobilier									
Montants utilisés	165 482	2 183	167 665	164 709	2 218	166 927	157 315	2 216	159 531
Engagements non utilisés	28 811	–	28 811	27 993	–	27 993	25 983	–	25 983
	194 293	2 183	196 476	192 702	2 218	194 920	183 298	2 216	185 514
Expositions au commerce de détail renouvelables qualifiées									
Montants utilisés	21 313	–	21 313	21 338	–	21 338	20 743	–	20 743
Engagements non utilisés	39 745	–	39 745	40 586	–	40 586	40 095	–	40 095
Divers – hors bilan	341	–	341	396	–	396	381	–	381
	61 399	–	61 399	62 320	–	62 320	61 219	–	61 219
Autres risques liés au portefeuille de détail									
Montants utilisés	7 791	2 159	9 950	7 963	2 541	10 504	8 001	2 991	10 992
Engagements non utilisés	1 222	20	1 242	1 302	20	1 322	2 110	20	2 130
Divers – hors bilan	29	16	45	32	16	48	18	–	18
	9 042	2 195	11 237	9 297	2 577	11 874	10 129	3 011	13 140
Total des portefeuilles de détail									
	264 734	4 378	269 112	264 319	4 795	269 114	254 646	5 227	259 873
Expositions liées à la titrisation¹⁾									
	19 003	–	19 003	19 488	–	19 488	17 592	–	17 592
Expositions brutes au risque de crédit									
	516 297 \$	11 808 \$	528 105 \$	505 694 \$	12 164 \$	517 858 \$	514 691 \$	12 312 \$	527 003 \$
Expositions nettes au risque de crédit									
	468 145 \$	11 808 \$	479 953 \$	455 588 \$	12 164 \$	467 752 \$	438 418 \$	12 312 \$	450 730 \$

1) En vertu de l'approche fondée sur les notations internes.

Les portefeuilles sont classés selon la façon dont nous gérons nos activités et les risques qui s’y rattachent. Les montants sont présentés après les REC liés aux garants financiers et aux accords généraux de compensation de dérivés, et avant la provision pour pertes sur créances et l’atténuation d’autres risques. Les risques liés aux titres autres que de négociation ne sont pas compris dans le tableau ci-dessus, car ils sont considérés comme étant négligeables en vertu des lignes directrices du BSIF et qu’ils sont, par conséquent, assujettis à une pondération en fonction du risque de 100 %.

Expositions assujetties à l’approche NI avancée

Portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements (à l’exclusion du portefeuille de cotation du risque PME) – méthode de notation du risque

La section qui suit décrit les catégories de cotes du portefeuille. Le portefeuille se compose d’expositions liées aux entreprises, aux entités souveraines et aux banques. Notre processus et nos critères d’approbation comprennent l’attribution d’une notation du débiteur qui reflète notre estimation de la solidité financière de l’emprunteur, ainsi qu’une notation de la facilité qui reflète la garantie applicable à l’exposition.

La notation du débiteur tient compte de notre évaluation financière du débiteur, du secteur et de la conjoncture économique de la région où le débiteur exerce ses activités. Lorsqu’un tiers offre un cautionnement, le débiteur et le garant sont évalués. Bien que notre notation du débiteur soit effectuée de façon indépendante des notations externes du débiteur, notre méthode de notation du risque comprend un examen de ces notations externes.

Les liens entre nos cotes internes et les cotes utilisées par les agences de notation externes sont indiqués dans le tableau ci-après.

Type de cote	Cote de la CIBC	Équivalent de S&P	Équivalent de Moody's
De première qualité	00 - 47	AAA à BBB-	Aaa à Baa3
De qualité inférieure	51 - 67	BB+ à B-	Ba1 à B3
Liste de surveillance	70 - 80	CCC+ à CC	Caa1 à Ca
Défaillance	90	D	C

Nous nous servons de techniques de modélisation quantitatives pour établir des systèmes internes de notation du risque. Les systèmes de notation du risque ont été élaborés au moyen de l’analyse de données internes et externes sur le risque de crédit. La notation du risque sert à la gestion de portefeuilles, à l’établissement de limites de risque, à la tarification des produits et à la détermination du capital économique.

Notre processus d’approbation du crédit est conçu pour veiller à ce que nous approuvions les demandes de prêt et consentions du crédit uniquement lorsque nous croyons que notre client sera en mesure de nous rembourser, selon les modalités convenues. Une évaluation de l’exposition au risque est incluse dans nos politiques et nos critères liés au crédit, selon les trois dimensions décrites ci-après.

- PD – la probabilité qu’il y aura défaillance de la part du débiteur au cours des 12 prochains mois.
- ECD – l’estimation du montant qui sera utilisé par le débiteur au moment de la défaillance.
- PCD – l’ampleur de la perte prévue en raison de la défaillance, exprimée en pourcentage de l’ECD.

Nos politiques de crédit et le cadre de gestion du risque de crédit définissent l’intérêt à l’égard du risque que nous assumons pour un emprunteur ou des emprunteurs liés, qui est fonction de la notation de risque interne. En règle générale, nous accordons du nouveau crédit seulement à des emprunteurs ayant une cote de première qualité, tel qu’il est indiqué ci-dessus. De plus, nos politiques en matière de crédit sont conçues pour gérer notre exposition à la concentration d’emprunteurs dans un secteur d’activité ou une région en particulier.

L’efficacité des systèmes de notation du risque et les paramètres associés aux notations du risque de crédit sont surveillés par le groupe Gestion du risque et font l’objet d’un examen annuel. Les modèles servant à l’estimation des paramètres de risque font également l’objet d’une validation indépendante par le groupe Validation, Gestion du risque, qui est indépendant des processus de montage de prêts et d’élaboration des modèles.

Les estimations des paramètres pour chacune de ces dimensions sont des moyennes à long terme qui sont rajustées pour tenir compte de l’incidence de toute variation éventuelle dans le cycle de crédit.

Un processus de notation du risque simplifié (l’approche de classement) est appliqué aux prêts hypothécaires commerciaux canadiens non garantis, notamment les prêts hypothécaires autres qu’à l’habitation et les prêts hypothécaires à l’habitation multifamiliale. Ces expositions sont notées individuellement selon notre échelle de notation au moyen d’une méthode de notation du risque qui évalue les principales caractéristiques du bien immobilier, incluant le rapport prêt-garantie et le ratio du service de la dette, la qualité du bien immobilier et la solidité financière du propriétaire/commanditaire. Toutes les expositions sont garanties par une hypothèque sur le bien immobilier. En outre, nous détenons des prêts hypothécaires à l’habitation multifamiliale assurés qui ne sont pas traités selon l’approche de classement, mais qui sont plutôt traités comme des expositions aux entités souveraines dans le tableau ci-après.

Qualité du crédit des portefeuilles pondérés en fonction du risque

Le tableau qui suit présente la qualité du crédit des portefeuilles pondérés en fonction du risque. Les montants sont présentés avant la provision pour pertes sur créances, et après l'atténuation du risque de crédit, les REC et les garanties en vertu des activités de mises en pension.

En millions de dollars, au

	Type de cote	ECD			Total
		Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	
31 oct. 2012	De première qualité	49 424 \$	30 034 \$	62 919 \$	142 377 \$
	De qualité inférieure	30 102	547	2 206	32 855
	Liste de surveillance	717	–	15	732
	Défaillance	816	–	–	816
	Total des expositions pondérées en fonction du risque	81 059 \$	30 581 \$	65 140 \$	176 780 \$
	Très bon profil				7 120
	Bon profil				350
	Profil satisfaisant				96
	Profil faible				62
	Total des expositions classées				7 628 \$
	Total des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements				184 408 \$
31 oct. 2011	De première qualité	39 831 \$	27 986 \$	65 760 \$	133 577 \$
	De qualité inférieure	26 482	510	2 244	29 236
	Liste de surveillance	546	–	3	549
	Défaillance	848	–	–	848
	Total des expositions pondérées en fonction du risque	67 707 \$	28 496 \$	68 007 \$	164 210 \$
	Très bon profil				7 222
	Bon profil				239
	Profil satisfaisant				41
	Profil faible				65
	Défaillance				4
	Total des expositions classées				7 571 \$
	Total des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements				171 781 \$
1^{er} nov. 2010	De première qualité	33 217 \$	31 385 \$	67 501 \$	132 103 \$
	De qualité inférieure	22 761	517	2 347	25 625
	Liste de surveillance	603	1	3	607
	Défaillance	1 043	1	–	1 044
	Total des expositions pondérées en fonction du risque	57 624 \$	31 904 \$	69 851 \$	159 379 \$
	Très bon profil				6 612
	Bon profil				111
	Profil satisfaisant				57
	Profil faible				13
	Défaillance				8
	Total des expositions classées				6 801 \$
	Total des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements				166 180 \$

Les expositions totales ont augmenté de 12,6 G\$ comparativement au 31 octobre 2011, en grande partie du fait de la croissance dans le portefeuille de prêts aux entreprises et le portefeuille de prêts commerciaux. L'augmentation s'est surtout manifestée dans la cote de première qualité, soit 8,8 G\$ de plus qu'au 31 octobre 2011, tandis que la cote de qualité inférieure a augmenté de 3,6 G\$. L'augmentation des expositions inscrites sur la liste de surveillance est en grande partie attribuable à des baisses de cote dans le portefeuille canadien. Les expositions faisant l'objet d'une défaillance sont légèrement moins élevées qu'au 31 octobre 2011.

Portefeuilles de détail

Les portefeuilles de détail sont caractérisés par un grand nombre d'expositions relativement faibles. Ils comprennent : des expositions au crédit personnel garanti – immobilier (prêts hypothécaires à l'habitation, prêts personnels et marges garanties par des biens immeubles résidentiels); des expositions renouvelables liées à la clientèle de détail admissibles (cartes de crédit et marges de crédit non garanties); et d'autres expositions liées à la clientèle de détail (les prêts garantis par des actifs autres que résidentiels, les prêts non garantis, y compris les prêts étudiants, et les prêts notés aux PME). Nous recourons à des modèles d'évaluation du crédit lorsque nous devons approuver de nouvelles expositions aux portefeuilles de détail. Ces modèles sont fondés sur des méthodes statistiques permettant d'analyser les caractéristiques propres à l'emprunteur, en vue d'estimer les comportements futurs. Nous utilisons des données historiques internes sur d'anciens emprunteurs et des données externes, notamment d'agences d'évaluation du crédit, pour concevoir nos modèles. Les modèles d'évaluation du crédit permettent une évaluation uniforme d'un emprunteur à l'autre. Des lignes directrices propres à chaque produit sont mises en place, et notre décision en matière d'approbation tiendra compte des caractéristiques de l'emprunteur, des garants, ainsi que de la qualité et du caractère suffisant des biens donnés en garantie (le cas échéant). La documentation exigée dans le processus d'octroi de prêt comprendra des preuves d'identité et de revenu adéquates, une évaluation indépendante des biens donnés en garantie et l'enregistrement de la sûreté, selon le cas.

Les portefeuilles de détail sont gérés comme des groupes d'expositions homogènes au moyen des notations d'agences externes et/ou d'autres évaluations du comportement servant à regrouper les expositions selon des profils de risque de crédit similaires. Ces groupes sont évalués au moyen de techniques statistiques, comme des modèles d'évaluation du crédit et des modèles informatisés. Les caractéristiques qui servent à regrouper les expositions individuelles varient selon les catégories d'actifs, si bien que le nombre de groupes, leur taille ainsi que les techniques statistiques appliquées dans leur gestion sont variables.

Le tableau suivant présente la correspondance entre les fourchettes de PD et divers niveaux de risque :

Niveau de risque	Tranches de PD
Exceptionnellement faible	0,01 % - 0,20 %
Très faible	0,21 % - 0,50 %
Bas	0,51 % - 2,00 %
Moyen	2,01 % - 10,00 %
Haut	10,01 % - 99,99 %
Défaillance	100 %

Qualité du crédit des portefeuilles de détail

Le tableau qui suit présente la qualité du crédit des portefeuilles de détail. Les montants sont présentés avant la provision pour pertes sur créances et après l'atténuation du risque de crédit. Les portefeuilles de détail comprennent un montant de 110,2 G\$ (112,6 G\$ au 31 octobre 2011 et 108,9 G\$ au 1^{er} novembre 2010) lié aux prêts hypothécaires à l'habitation garantis, et un montant de 2,7 G\$ (2,8 G\$ au 31 octobre 2011 et 3,5 G\$ au 1^{er} novembre 2010) lié à la cotation du risque des prêts aux PME, aux prêts étudiants garantis par le gouvernement et aux prêts aux PME.

En millions de dollars, au

Niveau de risque		ECD			Total
		Expositions au crédit personnel garanti – immobilier	Expositions au commerce de détail renouvelables qualifiées	Autres risques liés au portefeuille de détail	
31 oct. 2012	Exceptionnellement faible	170 099 \$	34 201 \$	1 626 \$	205 926 \$
	Très faible	12 482	5 482	1 319	19 283
	Bas	10 015	14 135	3 740	27 890
	Moyen	1 414	5 999	1 924	9 337
	Haut	170	1 393	343	1 906
	Défaillance	113	189	90	392
		194 293 \$	61 399 \$	9 042 \$	264 734 \$
31 oct. 2011	Exceptionnellement faible	168 805 \$	33 562	1 423	203 790
	Très faible	12 906	6 796	743	20 445
	Bas	9 760	13 646	4 252	27 658
	Moyen	922	6 397	2 296	9 615
	Haut	181	1 746	465	2 392
	Défaillance	128	173	118	419
		192 702 \$	62 320 \$	9 297 \$	264 319 \$
1 ^{er} nov. 2010	Exceptionnellement faible	163 732 \$	32 252	825	196 809
	Très faible	10 991	9 230	2 244	22 465
	Bas	7 705	12 556	4 885	25 146
	Moyen	593	5 484	2 045	8 122
	Haut	112	1 523	61	1 696
	Défaillance	165	174	69	408
		183 298 \$	61 219 \$	10 129 \$	254 646 \$

Crédit personnel garanti – immobilier

Ce portefeuille comporte peu de risques et comprend des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels et des marges garanties par des biens immobiliers résidentiels. Nous détenons un privilège de premier rang sur la plupart des biens immobiliers et un privilège de deuxième rang sur une petite partie du portefeuille. Nous utilisons les mêmes modèles d'évaluation et critères de prêt pour approuver les prêts assortis du privilège de premier rang et du privilège de deuxième rang; cependant, nos politiques de crédit sont conçues pour s'assurer que la valeur du privilège de premier rang et du privilège de deuxième rang ne dépasse pas 80 % de la garantie au moment du montage.

Au Canada, aux termes de la *Loi sur les banques*, les banques ne peuvent offrir des prêts immobiliers résidentiels qu'à hauteur de 80 % de la valeur du bien donné en garantie. Tous les prêts ayant un ratio prêt-garantie supérieur doivent être assurés par le gouvernement du Canada ou par un assureur du secteur privé. Bien que l'ensemble des assureurs soient bien capitalisés en ce moment, et que les réclamations des assureurs du secteur privé soient presque entièrement couvertes par le gouvernement du Canada dans l'éventualité d'une faillite, il est possible que des pertes soient subies si des assureurs du secteur privé déclarent faillite ou si les assureurs du secteur privé et le gouvernement du Canada rejettent des réclamations en vertu de certaines modalités. Aucune perte importante n'est prévue dans le portefeuille de prêts hypothécaires.

Les tableaux suivants présentent le détail de nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada :

En milliards de dollars, au 31 octobre 2012	Montant notionnel	Assurés ¹	Non assurés
Ontario	66,0 \$	75 %	25 %
Colombie-Britannique	29,1	73	27
Alberta	23,5	77	23
Québec	10,3	82	18
Autres	14,8	82	18
	143,7 \$	76 %	24 %
31 octobre 2011	143,8 \$	77 %	23 %

1) Garanties à 93 % (92 % en 2011) par le gouvernement du Canada et le solde, par deux assureurs canadiens du secteur privé, tous deux cotés au moins AA (faible) par DBRS.

	Ratio prêt-garantie	
	Assurés	Non assurés
31 octobre 2012¹	48 %	50 %
31 octobre 2011 ²	49 %	49 %

1) Selon les estimations les plus récentes de Teranet concernant les prix du secteur immobilier (30 septembre 2012).

2) Selon les estimations de Teranet concernant les prix du secteur immobilier (30 septembre 2011).

Nous avons deux types de risques liés aux copropriétés au Canada : prêts hypothécaires et prêts octroyés aux promoteurs. Les deux visent principalement les régions de Toronto et de Vancouver. Au 31 octobre 2012, nos prêts hypothécaires liés aux copropriétés au Canada s'élevaient à 16,9 G\$ (17,1 G\$ en 2011), et une tranche de 77 % de ces prêts (78 % en 2011) était assurée. Le montant utilisé des prêts que nous avons octroyés aux promoteurs s'établissait à 701 M\$ (458 M\$ en 2011), ou 1 % de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, et les engagements non utilisés connexes s'élevaient à 2,0 G\$ (1,4 G\$ en 2011). Le risque lié aux promoteurs de copropriétés est réparti entre 70 projets.

Expositions assujetties à l'approche standardisée

Les expositions liées à CIBC FirstCaribbean, certaines expositions envers des particuliers aux fins autres que d'affaires, et les créances sur cartes de crédit liées au portefeuille de cartes de crédit MasterCard sont considérées comme négligeables, et sont assujetties à l'approche standardisée. L'approche standardisée se sert d'un ensemble de pondérations du risque définies par les organismes de réglementation, contrairement à l'approche fondée sur les notations internes avancée, qui fait appel à une plus forte concentration de données. Une répartition détaillée de ces expositions, avant la provision pour pertes sur créances, selon la catégorie de pondération du risque est présentée ci-après.

En millions de dollars, au		Catégorie de pondération du risque					Total
		0 %	20 %	50 %	75 %	100 %	
31 oct. 2012	Expositions aux entreprises	– \$	– \$	– \$	– \$	3 999 \$	3 999 \$
	Expositions aux entités souveraines	1 890	34	210	–	558	2 692
	Expositions aux banques	–	620	73	–	46	739
	Expositions au crédit personnel garanti – immobilier	–	–	–	2 183	–	2 183
	Autres risques liés au portefeuille de détail	–	–	–	2 062	133	2 195
		1 890 \$	654 \$	283 \$	4 245 \$	4 736 \$	11 808 \$
31 oct. 2011	Expositions aux entreprises	– \$	– \$	14 \$	– \$	3 975 \$	3 989 \$
	Expositions aux entités souveraines	1 647	114	229	–	539	2 529
	Expositions aux banques	–	683	156	–	12	851
	Expositions au crédit personnel garanti – immobilier	–	–	–	2 218	–	2 218
	Autres risques liés au portefeuille de détail	–	–	–	2 404	173	2 577
		1 647 \$	797 \$	399 \$	4 622 \$	4 699 \$	12 164 \$
1 ^{er} nov. 2010	Expositions aux entreprises	– \$	– \$	40 \$	– \$	4 784 \$	4 824 \$
	Expositions aux entités souveraines	1 213	81	69	–	127	1 490
	Expositions aux banques	–	632	125	–	14	771
	Expositions au crédit personnel garanti – immobilier	–	–	–	2 215	1	2 216
	Autres risques liés au portefeuille de détail	–	–	–	2 801	210	3 011
		1 213 \$	713 \$	234 \$	5 016 \$	5 136 \$	12 312 \$

Expositions liées à la titrisation

Le tableau suivant présente le détail de nos expositions liées à la titrisation en fonction des cotes de crédit en vertu de l'approche NI. Le profit cumulé de néant (60 M\$ au 31 octobre 2011 et 58 M\$ au 1^{er} novembre 2010) n'est pas compris dans le tableau ci-après, car il est déduit des fonds propres de première catégorie.

En millions de dollars, au	31 oct. 2012	31 oct. 2011 ¹	1 ^{er} nov. 2010 ¹
Équivalent de S&P		ECD ²	
AAA à BBB-	12 220 \$	13 517 \$	16 255 \$
BB+ à BB-	–	–	9
Inférieure à BB-	18	19	484
Sans cote	6 337	5 539	308
	18 575 \$	19 075 \$	17 056 \$

1) Selon les PCGR du Canada.

2) ECD en vertu de l'approche NI, nette des garanties financières de 428 M\$ (353 M\$ au 31 octobre 2011 et 478 M\$ au 1^{er} novembre 2010).

Risque de crédit de contrepartie

Nous nous exposons à un risque de crédit de contrepartie qui découle de nos activités de négociation, de couverture et de gestion de portefeuilles visant les taux d'intérêt, les devises, les actions, les marchandises et les dérivés de crédit, comme il est précisé à la note 12 des états financiers consolidés. La PD de nos contreparties est évaluée de la même manière que pour nos activités directes de prêt.

Nous sommes exposés au risque de fausse orientation lorsqu'il y a une corrélation négative entre le risque lié à une contrepartie en particulier et la qualité du crédit de cette contrepartie. Lorsque nous sommes exposés au risque de fausse orientation associé à une contrepartie avec laquelle nous avons conclu des contrats de dérivés, nos procédés veillent à ce que ces opérations soient soumises à un processus d'approbation plus rigoureux. Le risque peut être couvert par d'autres dérivés afin d'atténuer davantage le risque pouvant découler de ces opérations.

Nous établissons un REC pour les pertes sur créances futures prévues pour chacune des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés. Les pertes sur créances futures prévues sont fonction de nos estimations de la PD, de la perte ou du risque prévu dans l'éventualité d'une défaillance et d'autres facteurs tels que l'atténuation des risques.

Notation des créances évaluées à la valeur de marché liées à des dérivés

En milliards de dollars, au	31 octobre 2012		31 octobre 2011		1 ^{er} novembre 2010	
Équivalent de S&P	Exposition ¹					
AAA à BBB-	5,46 \$	81,4 %	5,72 \$	79,3 %	6,48 \$	86,7 %
BB+ à B-	1,22	18,2	1,46	20,3	0,82	11,0
CCC+ à CCC-	0,02	0,2	0,01	0,1	0,01	0,1
Inférieure à CCC-	0,01	0,1	0,01	0,2	0,02	0,3
Sans cote	0,01	0,1	0,01	0,1	0,14	1,9
	6,72 \$	100,0 %	7,21 \$	100,0 %	7,47 \$	100,0 %

1) Évaluation à la valeur de marché des contrats de dérivés, compte tenu des REC et des accords généraux de compensation de dérivés, et compte non tenu des garanties.

Concentration de risque

Des concentrations de risque de crédit existent lorsqu'un certain nombre de débiteurs exercent des activités similaires ou œuvrent dans les mêmes régions géographiques ou dans les mêmes secteurs et présentent des caractéristiques économiques similaires faisant en sorte que des changements d'ordre économique, politique ou autre ont une incidence sur leur capacité de respecter leurs obligations contractuelles.

Répartition géographique

Le tableau suivant présente la répartition géographique des expositions liées aux entreprises et aux gouvernements en vertu de l'approche NI avancée. Le classement géographique est fondé sur le risque de crédit par pays en fonction du lieu où il est assumé en dernier recours. Les montants sont présentés avant la provision pour pertes sur créances et l'atténuation du risque et après les REC liés aux garants financiers et des garanties de 48,2 G\$ (50,1 G\$ au 31 octobre 2011 et 76,3 G\$ au 1^{er} novembre 2010) détenues aux fins de nos activités de mise en pension de titres.

En millions de dollars, au		Canada	États-Unis	Europe	Autres	Total
31 oct.	Montants utilisés	52 898 \$	15 244 \$	3 358 \$	4 166 \$	75 666 \$
2012	Engagements non utilisés	27 772	3 927	865	644	33 208
	Transactions assimilées à des mises en pension	7 083	1 291	127	285	8 786
	Divers – hors bilan	40 995	7 753	3 303	271	52 322
	Dérivés de gré à gré	6 813	2 379	4 672	562	14 426
		135 561 \$	30 594 \$	12 325 \$	5 928 \$	184 408 \$
31 oct.	Montants utilisés	51 796 \$	12 650 \$	5 068 \$	3 508 \$	73 022 \$
2011	Engagements non utilisés	25 421	3 397	381	508	29 707
	Transactions assimilées à des mises en pension	3 126	1 547	429	82	5 184
	Divers – hors bilan	39 001	5 204	5 050	184	49 439
	Dérivés de gré à gré	6 365	2 774	4 664	626	14 429
		125 709 \$	25 572 \$	15 592 \$	4 908 \$	171 781 \$
1 ^{er} nov.	Montants utilisés	52 490	10 967	5 994	3 070	72 521
2010	Engagements non utilisés	22 652	2 749	458	1 397	27 256
	Transactions assimilées à des mises en pension	1 763	2 347	466	216	4 792
	Divers – hors bilan	35 956	4 737	5 730	608	47 031
	Dérivés de gré à gré	6 350	3 058	4 635	537	14 580
		119 211 \$	23 858 \$	17 283 \$	5 828 \$	166 180 \$

En ce qui a trait aux portefeuilles de détail, la quasi-totalité des expositions en vertu de l'approche NI avancée sont au Canada.

Expositions liées aux entreprises et aux gouvernements par secteur d'activité

Le tableau suivant présente la répartition par secteur d'activité de nos expositions liées aux entreprises et aux gouvernements en vertu de l'approche NI avancée. Les montants sont présentés avant la provision pour pertes sur créances et l'atténuation du risque et après les REC liés aux garants financiers et des garanties de 48,2 G\$ (50,1 G\$ au 31 octobre 2011 et 76,3 G\$ au 1^{er} novembre 2010) détenues aux fins de nos activités de mise en pension de titres.

En millions de dollars, au		Montants utilisés	Engagements non utilisés	Transactions assimilées à des mises en pension	Divers – hors bilan	Dérivés de gré à gré	Total
31 oct.	Prêts hypothécaires commerciaux	7 525 \$	103 \$	– \$	– \$	– \$	7 628 \$
2012	Institutions financières	15 431	2 985	7 217	47 688	10 105¹	83 426
	Commerce de détail et de gros	2 711	2 297	–	267	30	5 305
	Services aux entreprises	3 930	1 415	14	195	29	5 583
	Fabrication – biens d'équipement	1 513	1 193	–	90	37	2 833
	Fabrication – biens de consommation	2 034	853	–	109	23	3 019
	Immobilier et construction	10 205	3 933	–	801	72	15 011
	Agriculture	3 532	1 117	–	41	28	4 718
	Pétrole et gaz	3 752	6 547	–	811	548	11 658
	Mines	662	2 549	–	433	19	3 663
	Produits forestiers	476	476	–	138	35	1 125
	Matériel informatique et logiciels	592	349	–	52	6	999
	Télécommunications et câblodistribution	452	1 108	–	228	76	1 864
	Diffusion, édition et impression	396	267	–	180	3	846
	Transport	1 337	1 174	–	200	88	2 799
	Services publics	1 753	2 902	–	732	381	5 768
	Éducation, santé et services sociaux	1 395	846	14	50	97	2 402
	Gouvernements	17 970	3 094	1 541	307	2 849	25 761
		75 666 \$	33 208 \$	8 786 \$	52 322 \$	14 426 \$	184 408 \$
31 oct.	Prêts hypothécaires commerciaux	7 420 \$	151 \$	– \$	– \$	– \$	7 571 \$
2011	Institutions financières	17 826	2 888	5 035	45 669	10 563¹	81 981
	Commerce de détail et de gros	2 424	2 228	–	280	39	4 971
	Services aux entreprises	3 723	1 525	–	166	38	5 452
	Fabrication – biens d'équipement	1 532	1 082	–	96	47	2 757
	Fabrication – biens de consommation	1 612	940	–	24	19	2 595
	Immobilier et construction	8 573	3 130	–	753	117	12 573
	Agriculture	3 228	1 105	–	33	27	4 393
	Pétrole et gaz	3 357	5 480	–	504	530	9 871
	Mines	468	1 893	–	311	19	2 691
	Produits forestiers	473	474	–	117	51	1 115
	Matériel informatique et logiciels	381	381	–	47	5	814
	Télécommunications et câblodistribution	365	827	–	199	69	1 460
	Diffusion, édition et impression	444	314	–	157	11	926
	Transport	1 185	1 008	–	270	30	2 493
	Services publics	963	2 225	–	614	424	4 226
	Éducation, santé et services sociaux	1 254	937	10	55	92	2 348
	Gouvernements	17 794	3 119	139	144	2 348	23 544
		73 022 \$	29 707 \$	5 184 \$	49 439 \$	14 429 \$	171 781 \$
1^{er} nov.	Prêts hypothécaires commerciaux	6 638 \$	163 \$	– \$	– \$	– \$	6 801 \$
2010	Institutions financières	24 210	2 927	4 711	43 741	11 453¹	87 042
	Commerce de détail et de gros	2 390	1 917	–	263	42	4 612
	Services aux entreprises	3 506	1 274	29	331	100	5 240
	Fabrication – biens d'équipement	1 046	1 066	–	101	42	2 255
	Fabrication – biens de consommation	1 280	820	–	45	35	2 180
	Immobilier et construction	5 717	2 690	–	618	71	9 096
	Agriculture	2 968	999	–	31	23	4 021
	Pétrole et gaz	2 791	4 742	–	352	419	8 304
	Mines	264	1 955	–	284	63	2 566
	Produits forestiers	353	344	9	102	42	850
	Matériel informatique et logiciels	496	349	1	31	4	881
	Télécommunications et câblodistribution	418	982	–	185	172	1 757
	Diffusion, édition et impression	424	487	–	73	12	996
	Transport	1 114	723	–	422	44	2 303
	Services publics	875	1 901	–	332	404	3 512
	Éducation, santé et services sociaux	1 211	874	17	66	80	2 248
	Gouvernements	16 820	3 043	25	54	1 574	21 516
		72 521 \$	27 256 \$	4 792 \$	47 031 \$	14 580 \$	166 180 \$

1) Comprend un montant de 281 M\$ (487 M\$ au 31 octobre 2011 et 1,2 G\$ au 1^{er} novembre 2010) pour l'ECD liée à nos contrats de dérivés couverts par des garants financiers. La juste valeur de ces contrats de dérivés, nette des REC, était de 269 M\$ (477 M\$ au 31 octobre 2011 et 732 M\$ au 1^{er} novembre 2010).

Au 31 octobre 2012, le montant notionnel relatif à la protection contre le risque de crédit souscrite pour couvrir les risques liés aux prêts aux entreprises et aux gouvernements s'élevait à 34 M\$ (85 M\$ au 31 octobre 2011 et 1,2 G\$ au 1^{er} novembre 2010). Cette diminution au cours de l'exercice est attribuable au dénouement d'un certain nombre de positions de couverture. Toutes les contreparties auprès desquelles nous avons souscrit une protection de crédit pour le portefeuille de prêts sont des institutions financières ayant obtenu des notes de première qualité de grandes agences de notation.

Total des prêts et acceptations

Les prêts et acceptations, nets de la provision pour pertes sur créances, totalisaient 252,7 G\$ au 31 octobre 2012 (248,4 G\$ au 31 octobre 2011 et 237,2 G\$ au 1^{er} novembre 2010). Les prêts à la consommation (qui comprennent les prêts hypothécaires à l'habitation, les prêts sur cartes de crédit et les prêts personnels, y compris les prêts étudiants) constituent 79 % (80 % au 31 octobre 2011 et 81 % au 1^{er} novembre 2010) du portefeuille, et les prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les acceptations) en constituent le solde.

Les prêts à la consommation ont diminué de 517 M\$ par rapport à l'exercice précédent. La diminution dans les prêts hypothécaires à l'habitation et dans les cartes de crédit a été en grande partie compensée par une augmentation dans le portefeuille de crédit personnel. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les acceptations) ont connu une hausse de 4,8 G\$, ou 10 %, en regard de l'exercice précédent, attribuable essentiellement au secteur de l'immobilier et de la construction et au secteur des services publics.

Le tableau ci-après présente le détail des prêts douteux, des provisions et de la dotation à la provision pour pertes sur créances :

En millions de dollars, au 31 octobre et pour l'exercice clos à cette date	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total 2012	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total 2011
Prêts douteux bruts						
Solde au début de l'exercice	1 102 \$	815 \$	1 917 \$	1 080 \$	854 \$	1 934 \$
Nouveaux prêts douteux	490	1 646	2 136	431	1 792	2 223
Reclassés dans les prêts productifs, remboursés ou vendus	(273)	(565)	(838)	(251)	(654)	(905)
Prêts douteux bruts avant radiations	1 319	1 896	3 215	1 260	1 992	3 252
Radiations	(191)	(1 157)	(1 348)	(158)	(1 177)	(1 335)
Solde à la fin de l'exercice	1 128 \$	739 \$	1 867 \$	1 102 \$	815 \$	1 917 \$
Provision pour dépréciation¹						
Solde au début de l'exercice	388 \$	214 \$	602 \$	372 \$	224 \$	596 \$
Radiations	(191)	(1 157)	(1 348)	(158)	(1 177)	(1 335)
Provisions	317	1 016	1 333	196	1 050	1 246
Recouvrements	9	161	170	12	133	145
Intérêts courus sur prêts douteux	(30)	(17)	(47)	(34)	(14)	(48)
Divers	(1)	12	11	–	(2)	(2)
Solde à la fin de l'exercice	492 \$	229 \$	721 \$	388 \$	214 \$	602 \$
Prêts douteux nets						
Solde au début de l'exercice	714 \$	601 \$	1 315 \$	708 \$	630 \$	1 338 \$
Variation nette des prêts douteux bruts	26	(76)	(50)	22	(39)	(17)
Variation nette de la provision	(104)	(15)	(119)	(16)	10	(6)
Solde à la fin de l'exercice	636 \$	510 \$	1 146 \$	714 \$	601 \$	1 315 \$
Prêts douteux bruts, moins provision pour dépréciation en pourcentage des actifs connexes²			0,41 %			0,48 %

- 1) Comprend la provision collective relative aux prêts personnels, aux prêts notés aux PME et aux prêts hypothécaires douteux qui sont en souffrance depuis plus de 90 jours, et la provision individuelle.
2) Les actifs connexes incluent les prêts, les valeurs empruntées et acquises en vertu de prises en pension de titres et les acceptations.

Prêts douteux

Au cours de l'exercice, des prêts de 2,1 G\$ ont été classés pour la première fois dans la catégorie des prêts douteux, ce qui représente une diminution de 87 M\$ par rapport à 2011. Cette diminution s'explique par la réduction de 146 M\$ des prêts à la consommation, en partie contrebalancée par une augmentation de 59 M\$ des prêts aux entreprises et aux gouvernements.

La réduction des prêts douteux bruts (PDB) par voie de mesures correctives, de remboursements ou de ventes a totalisé 838 M\$, en baisse de 67 M\$ par rapport à 2011. Cette diminution s'explique principalement par la réduction de 89 M\$ des prêts à la consommation, en partie contrebalancée par une augmentation de 22 M\$ des prêts aux entreprises et aux gouvernements. Pour l'exercice, les radiations ont totalisé 1,3 G\$, soit une hausse de 13 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les radiations liées aux prêts aux entreprises et aux gouvernements ont augmenté de 33 M\$, alors que les radiations liées aux prêts à la consommation ont baissé de 20 M\$.

Après avoir constaté une hausse durant la récession de 2009, les PDB à la consommation au Canada se sont stabilisés en 2011 et ont montré des signes d'amélioration en 2012. La majorité des prêts hypothécaires à l'habitation douteux en 2012 se trouve dans le portefeuille des prêts garantis canadiens où les pertes devraient être minimales. Les PDB à la consommation de CIBC FirstCaribbean se sont légèrement accrus en 2012 en raison surtout des pressions économiques continues dans la région des Caraïbes. Les PDB dans le portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements étaient comparables à ceux de l'exercice précédent, avec une hausse dans les nouveaux classements du secteur pétrolier et gazier et dans les comptes du secteur de l'immobilier aux États-Unis ayant été montés avant 2009, ce qui a compensé l'augmentation des prêts remboursés et des radiations.

Des précisions sur la répartition géographique et le classement par secteur des prêts douteux sont fournies dans la section Information financière annuelle supplémentaire.

Provision pour pertes sur créances

La provision totale pour pertes sur créances se compose de provisions évaluées individuellement et collectivement inscrites au bilan consolidé.

La provision pour pertes sur créances est le moyen par lequel nous réduisons la valeur comptable de notre portefeuille de prêts à la valeur des flux de trésorerie futurs que nous prévoyons recevoir de ces prêts, actualisés au taux d'intérêt effectif du prêt. Notre estimation des pertes sur les prêts douteux et, par conséquent, le niveau de provisions évaluées individuellement de ces prêts sont fonction des titres et des garanties détenus sur chacun des prêts douteux du portefeuille. La nature des titres et des garanties varie selon le prêt, et peut inclure des liquidités, des garanties, des biens immobiliers, des stocks, des débiteurs ou d'autres actifs. Les prêts plus importants sont évalués individuellement, tandis que les prêts de détail moins importants peuvent être évalués collectivement au moyen de données historiques sur les pertes. La provision évaluée collectivement couvre également les pertes sur créances qui devraient déjà s'être produites dans le portefeuille courant, mais qui n'ont pas encore été désignées ou couvertes par la provision évaluée individuellement.

Les méthodes utilisées pour établir la provision pour pertes sur créances sont présentées à la section Méthodes comptables critiques et estimations. La répartition de la provision par région géographique et le classement par secteur sont fournis dans la section Information financière annuelle supplémentaire.

La provision totale pour pertes sur créances s'est établie à 1 916 M\$, en hausse de 65 M\$, ou 4 %, par rapport à 2011.

La provision évaluée individuellement pour pertes sur créances s'est établie à 475 M\$, soit une hausse de 109 M\$ ou 30 % en regard de 2011. La provision évaluée individuellement pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements a augmenté de 110 M\$, ou 31 %, en raison surtout du secteur de l'immobilier et de la construction et du secteur du transport. L'augmentation s'est principalement produite en Amérique du Nord et correspond à la hausse dans les PDB. Les PDB aux entreprises et aux gouvernements consentis en Amérique du Nord ont augmenté de 112 M\$, tandis que les provisions évaluées individuellement ont progressé de 103 M\$ (ou environ 92 % de l'augmentation des PDB). Les augmentations dans les PDB et dans la provision évaluée individuellement sont en grande partie attribuables aux comptes du secteur de l'immobilier aux États-Unis ayant été montés avant 2009 et au portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées aux États-Unis. La provision évaluée individuellement pour les prêts à la consommation était comparable à celle de l'exercice précédent.

Des précisions sur la provision évaluée individuellement pour pertes sur créances en pourcentage des PDB sont fournies à la section Information financière annuelle supplémentaire.

La provision évaluée collectivement pour les prêts douteux s'est établie à 246 M\$, soit une hausse de 10 M\$, ou 4 %, par rapport à 2011. La provision évaluée collectivement pour les prêts à la consommation douteux a augmenté de 16 M\$, ou 8 %, sous l'effet principalement des prêts hypothécaires à l'habitation. L'augmentation s'est principalement produite à l'extérieur de l'Amérique du Nord et correspond à la hausse dans les PDB. Les PDB pour les prêts hypothécaires à l'habitation se sont accrus de 24 M\$ à l'extérieur de l'Amérique du Nord, alors que la provision évaluée collectivement pour les prêts douteux a progressé de 9 M\$ (ou environ 38 % de l'augmentation des PDB). L'augmentation des PDB et la provision évaluée collectivement pour les prêts hypothécaires à l'habitation à l'extérieur de l'Amérique du Nord est attribuable à notre filiale CIBC FirstCaribbean, toujours déstabilisée par des perturbations économiques mondiales qui ont eu une incidence défavorable sur l'économie dans les Caraïbes. La provision évaluée collectivement pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements douteux a diminué de 6 M\$, ou 19 %. Divers secteurs au Canada ont contribué à cette diminution.

La provision évaluée collectivement pour les prêts non douteux s'est établie à 1 195 M\$, soit une baisse de 54 M\$, ou 4 %, par rapport à 2011. La provision évaluée collectivement pour les prêts à la consommation non douteux a reculé de 61 M\$, ou 6 %, du fait surtout de l'amélioration du portefeuille de cartes de crédit. La provision évaluée collectivement pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements non douteux était comparable à celle de l'exercice précédent.

D'autres renseignements sur la provision évaluée collectivement exprimée en pourcentage du total des prêts, montant net, sont fournis à la section Information financière annuelle supplémentaire.

La direction est d'avis que la provision totale pour pertes sur créances au 31 octobre 2012 était appropriée compte tenu de la composition du portefeuille de crédit. Les ajouts futurs à la provision, ou les réductions futures de la provision, dépendront de l'évaluation continue des risques liés au portefeuille de prêts et de l'évolution de la conjoncture économique.

Exposition à certains pays et à certaines régions

La situation du crédit dans plusieurs pays européens, plus précisément en Grèce, en Irlande, en Italie, au Portugal et en Espagne, continue d'être préoccupante. Les tableaux suivants présentent notre exposition dans ces pays européens et dans d'autres pays d'Europe, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone euro, de même que dans certains pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord qui ont vécu une certaine instabilité ou qui présentent un risque d'instabilité. Nous n'avons aucune autre exposition par l'intermédiaire de nos entités ad hoc aux pays compris dans les tableaux ci-après, à l'exception des éléments présentés à la section sur les expositions indirectes ci-après.

Expositions directes à certains pays et à certaines régions

Nos expositions directes présentées dans les tableaux ci-après se composent A) des expositions capitalisées – les prêts au bilan (présentés au coût amorti, net des provisions, le cas échéant), les dépôts auprès d'autres banques (présentés au coût amorti, net des provisions, le cas échéant) et les valeurs mobilières (présentées à leur juste valeur); B) des expositions non capitalisées – les engagements de crédit inutilisés, les lettres de crédit et cautionnements (présentés au montant notionnel, net des provisions, le cas échéant) et les swaps sur défaillance vendus pour lesquels nous ne jouissons pas de privilèges d'antériorité (présentés au montant notionnel moins la juste valeur); et C) des créances évaluées à la valeur de marché liées à des dérivés (présentées à leur juste valeur) et des transactions assimilées à des mises en pension¹ (présentées à leur juste valeur).

Du total de nos expositions directes européennes, environ 98 % (98 % en 2011) correspond à des entités dans des pays assortis d'une cote Aaa/AAA auprès de Moody's ou de S&P.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ce segment :

En millions de dollars, au 31 octobre 2012	Expositions directes						
	Capitalisées				Non capitalisées		
	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Total des expositions capitalisées (A)	Expositions aux entreprises	Expositions aux banques	Total des expositions non capitalisées (B)
Autriche	– \$	75 \$	– \$	75 \$	– \$	– \$	– \$
Belgique	1	–	62	63	–	7	7
Finlande	1	–	1	2	–	–	–
France	48	–	4	52	11	7	18
Allemagne	200	48	2	250	70	–	70
Grèce	4	–	–	4	–	–	–
Irlande	–	–	10	10	–	–	–
Italie	2	–	–	2	–	1	1
Luxembourg	–	–	51	51	–	–	–
Pays-Bas	7	210	101	318	–	48	48
Portugal	–	–	–	–	–	–	–
Slovénie	–	–	–	–	–	2	2
Espagne	–	–	1	1	–	–	–
Total pour les pays de la zone euro	263 \$	333 \$	232 \$	828 \$	81 \$	65 \$	146 \$
République tchèque	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Danemark	–	50	39	89	–	10	10
Guernesey	–	–	2	2	–	–	–
Île de Man	–	–	–	–	–	–	–
Norvège	–	98	110	208	–	–	–
Russie	–	–	–	–	–	–	–
Suède	155	108	260	523	43	–	43
Suisse	222	–	140	362	417	–	417
Turquie	–	–	8	8	–	5	5
Royaume-Uni	501	274	496	1 271	856 ²	110	966
Total pour les pays hors de la zone euro	878 \$	530 \$	1 055 \$	2 463 \$	1 316 \$	125 \$	1 441 \$
Total pour l'Europe	1 141 \$	863 \$	1 287 \$	3 291 \$	1 397 \$	190 \$	1 587 \$
Moyen-Orient et Afrique du Nord³	– \$	2 \$	– \$	2 \$	– \$	2 \$	2 \$
Total de l'exposition	1 141 \$	865 \$	1 287 \$	3 293 \$	1 397 \$	192 \$	1 589 \$
Au 31 octobre 2011	906 \$	3 078 \$	1 656 \$	5 640 \$	683 \$	117 \$	800 \$

- 1) Comprendent des valeurs acquises et des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres en échange de garanties au comptant; et des valeurs empruntées et des valeurs prêtées en échange de garanties au comptant; et des valeurs empruntées et des valeurs prêtées en échange de garanties sous forme de valeurs mobilières.
- 2) Comprend une exposition de 144 M\$ (d'un montant notionnel de 183 M\$ et d'une juste valeur de 39 M\$) au titre d'un swap sur défaillance sur une obligation émise par une société du Royaume-Uni, garanti par un garant financier. Nous détenons actuellement le swap sur défaillance vendu dans le cadre de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation. La faillite de l'entité de référence ou le manquement de cette entité à verser le capital et les intérêts à l'échéance, ainsi que le manquement du garant financier à ses obligations aux termes de la garantie entraînerait un versement pour le swap sur défaillance.
- 3) Comprend l'Algérie, le Bahreïn, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, la Lybie, le Maroc, l'Oman, l'Arabie Saoudite, la Syrie, la Tunisie et le Yémen.

Expositions directes (suite)

En millions de dollars, au 31 octobre 2012	Créances découlant de l'évaluation à la valeur de marché liées à des dérivés et transactions assimilées à des mises en pension						Total de l'exposition directe (A)+(B)+(C)
	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Expositions brutes ¹	Garanties ²	Expositions nettes (C)	
Autriche	– \$	– \$	37 \$	37 \$	37 \$	– \$	75 \$
Belgique	–	–	54	54	53	1	71
Finlande	–	–	7	7	–	7	9
France	–	–	1 726	1 726	1 719	7	77
Allemagne	–	–	1 123	1 123	895	228	548
Grèce	–	–	–	–	–	–	4
Irlande	–	–	230	230	225	5	15
Italie	–	–	34	34	31	3	6
Luxembourg	–	–	10	10	–	10	61
Pays-Bas	10	–	69	79	59	20	386
Portugal	–	–	–	–	–	–	–
Slovénie	–	–	–	–	–	–	2
Espagne	–	–	6	6	4	2	3
Total pour les pays de la zone euro	10 \$	– \$	3 296 \$	3 306 \$	3 023 \$	283 \$	1 257 \$
République tchèque	– \$	– \$	55 \$	55 \$	55 \$	– \$	– \$
Danemark	–	–	17	17	17	–	99
Guernesey	–	–	–	–	–	–	2
Norvège	–	–	236	236	236	–	208
Russie	–	–	4	4	–	4	4
Suède	1	–	–	1	–	1	567
Suisse	–	–	1 172	1 172	1 164	8	787
Turquie	–	–	–	–	–	–	13
Royaume-Uni	62	–	1 298	1 360	1 295	65	2 302
Total pour les pays hors de la zone euro	63 \$	– \$	2 782 \$	2 845 \$	2 767 \$	78 \$	3 982 \$
Total pour l'Europe	73 \$	– \$	6 078 \$	6 151 \$	5 790 \$	361 \$	5 239 \$
Moyen-Orient et Afrique du Nord³	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	4 \$
Total de l'exposition	73 \$	– \$	6 078 \$	6 151 \$	5 790 \$	361 \$	5 243 \$
Au 31 octobre 2011	32 \$	7 \$	8 549 \$	8 588 \$	8 125 \$	463 \$	6 903 \$

1) Les montants sont présentés nets des REC.

2) La garantie offerte à l'égard des créances découlant de l'évaluation à la valeur de marché liées à des dérivés s'établissait à 2,3 G\$ (1,9 G\$ en 2011), dont la totalité se présentait sous forme de liquidités. La garantie offerte à l'égard des transactions assimilées à des mises en pension s'élevait à 3,5 G\$ (6,2 G\$ en 2011) et comprenait des liquidités et des titres de créance de qualité supérieure.

3) Comprend l'Algérie, le Bahreïn, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, la Lybie, le Maroc, l'Oman, l'Arabie Saoudite, la Syrie, la Tunisie et le Yémen.

Expositions indirectes à certains pays et à certaines régions

Nos expositions indirectes comprennent des valeurs mobilières (surtout des TAP flux groupés, classés comme prêts dans notre bilan consolidé) et des protections de crédit vendues à l'égard de titres dans notre portefeuille d'activités de crédit structuré en voie de liquidation pour lesquels nous jouissons de privilèges d'antériorité. Notre exposition brute avant privilèges d'antériorité est présentée à la valeur comptable pour les titres et au montant notionnel moins la juste valeur pour les dérivés à l'égard desquels nous avons une protection vendue. Nous n'avons pas d'expositions indirectes au Portugal, en Slovaquie, à Guernesey, en Turquie, en Russie et dans certains pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

En millions de dollars, au 31 octobre 2012	Total de l'exposition indirecte
Autriche	12 \$
Belgique	39
Finlande	12
France	531
Allemagne	424
Grèce	10
Irlande	61
Italie	78
Luxembourg	58
Pays-Bas	313
Espagne	148
Total pour les pays de la zone euro	1 686
Danemark	37 \$
Norvège	11
Suède	78
Suisse	4
Royaume-Uni	636
Total pour les pays hors de la zone euro	766 \$
Total de l'exposition	2 452 \$
Au 31 octobre 2011	2 559 \$

Outre nos expositions indirectes présentées ci-dessus, nous avons des expositions indirectes à des contreparties européennes lorsque nous avons reçu d'entités qui ne sont pas établies en Europe des titres de créance et des titres de participation émis par des entités européennes à titre de garanties aux termes de nos activités de prêts de valeurs et d'emprunt de valeurs. Notre exposition indirecte était de 846 M\$ (2,9 G\$ en 2011).

Expositions à certaines activités choisies

Conformément aux recommandations du Financial Stability Board, cette section donne des précisions sur d'autres activités choisies dans nos activités poursuivies et nos activités abandonnées auxquelles les investisseurs pourraient s'intéresser en raison des caractéristiques du risque et de la conjoncture du marché actuelle.

Financement immobilier aux États-Unis

Dans notre segment de financement immobilier aux États-Unis, nous exploitons une plateforme de services complets qui assure le montage des prêts hypothécaires commerciaux à des clients du marché intermédiaire, et ce, en vertu de quatre programmes.

Le programme de prêts à la construction offre un taux de financement variable sur les propriétés en construction. Le programme de crédit-relais offre des taux de financement fixes et variables, généralement assortis d'une échéance moyenne allant de un an à trois ans, sur les propriétés qui sont entièrement louées ou dont une partie reste encore à louer ou à rénover. De plus, le programme de crédit-relais offre des marges de crédit d'exploitation à certains emprunteurs. Ces programmes fournissent la matière pour le programme de prêts à taux fixe permanent du groupe. Après la phase de construction et la phase de crédit-relais et une fois que les biens sont productifs, nous offrons aux emprunteurs du financement à taux fixe dans le contexte du programme permanent (généralement assorti d'une échéance de 10 ans).

Nous avons précédemment un placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence avec une société de capital d'investissement qui a assuré le montage d'un bloc de prêts hypothécaires à taux fixe garantis par des immeubles commerciaux américains. Nous avons auparavant consenti à l'entité une facilité de crédit sur créances hypothécaires prioritaires d'une durée initiale de trois ans en vertu de laquelle toute avance tirée de la facilité pour financer un prêt était soumise à notre approbation du crédit. Nous avons aussi fourni auparavant une facilité de swap contingente relativement aux activités de couverture de taux d'intérêt de l'entité. Au troisième trimestre de 2012, nous avons mis fin au montage de nouveaux prêts hypothécaires aux termes de l'entente, les facilités de crédit et de swap contingente ont été annulées et notre participation dans l'entité a été en bonne partie liquidée pour une valeur comptable de 3 M\$. Nous demeurons l'administrateur de l'entité et avons accordé des indemnités non liées au crédit concernant les prêts ayant auparavant été montés par l'entité.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ce segment :

En millions de dollars, au 31 octobre 2012	Montants utilisés	Montants inutilisés
Programme de prêt à la construction	116 \$	69 \$
Programme de crédit-relais	4 061	376
Programme permanent	–	–
Expositions, nettes de la provision	4 177 \$	445 \$
Par rapport à ci-dessus :		
Prêts douteux, montant net	106 \$	– \$
Fait l'objet d'une surveillance de crédit	272	2
Expositions, nettes de la provision, au 31 octobre 2011	3 379 \$	629 \$

Au 31 octobre 2012, la provision pour pertes sur créances de ce portefeuille s'établissait à 118 M\$ (86 M\$ en 2011). Au cours de l'exercice, nous avons comptabilisé une dotation à la provision pour pertes sur créances de 75 M\$ (15 M\$ en 2011).

Le segment a aussi des capacités de négociation et de distribution de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC). Au 31 octobre 2012, nous détenions des TACHC d'un montant notionnel de 9 M\$ et d'une juste valeur de moins de 1 M\$ (montant notionnel de 9 M\$ et juste valeur de moins de 1 M\$ en 2011).

Financement à effet de levier

Des renseignements sur nos activités de financement à effet de levier en Europe et aux États-Unis figurent ci-dessous.

Financement à effet de levier en Europe

En 2008, la direction a décidé d'abandonner les activités de financement à effet de levier en Europe dans lesquelles nous avons participé ou au moyen desquelles nous avons monté nos prêts de qualité inférieure et syndiqué la majorité des prêts, activités pour lesquelles nous avons touché des honoraires tout au long du processus.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ce segment :

En millions de dollars, au 31 octobre 2012	Montants utilisés	Montants inutilisés
Secteur manufacturier	345 \$	49 \$
Édition et impression	37	1
Services publics	9	–
Services aux entreprises	6	–
Transport	7	10
Expositions, nettes de la provision	404 \$	60 \$
Par rapport à ci-dessus :		
Prêts douteux, montant net	– \$	– \$
Fait l'objet d'une surveillance de crédit	191	10
Expositions, nettes de la provision, au 31 octobre 2011	437 \$	91 \$

La diminution de notre exposition découle principalement des remboursements effectués au cours de l'exercice.

Au 31 octobre 2012, la provision pour pertes sur créances de ce portefeuille s'établissait à 41 M\$ (43 M\$ en 2011). Au cours de l'exercice, les reprises nettes sur la provision pour pertes sur créances se sont établies à 1 M\$ (dotation à la provision pour pertes sur créances de 19 M\$ en 2011).

Financement à effet de levier aux États-Unis

Nous avons vendu nos activités de financement à effet de levier aux États-Unis, au moyen desquelles nous avons fourni du financement à effet de levier à des clients présentant un risque élevé afin de faciliter leurs activités d'acquisition, d'acquisition par emprunt et de restructuration, lors de la vente de certaines de nos activités américaines à Oppenheimer Holdings Inc. (Oppenheimer) en 2008. Aux termes de l'opération, nous avons conservé les prêts à effet de levier existants au moment de la vente. Ces prêts seront gérés jusqu'à leur échéance. En outre, aux termes de notre entente actuelle avec Oppenheimer, nous avons accepté de fournir, à des clients présentant un risque élevé, une facilité de crédit sur créances hypothécaires entreposées jusqu'à concurrence de 2,0 G\$ pour financer et maintenir des prêts syndiqués, qui ont été montés pour des sociétés du marché intermédiaire américain par Oppenheimer, afin de faciliter leurs activités d'acquisition, d'acquisition par emprunt et de restructuration. L'octroi de prêts pour les inclure dans cette facilité est assujéti à l'approbation conjointe du crédit par Oppenheimer et la CIBC.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ce segment :

En millions de dollars, au 31 octobre 2012	Montants utilisés	Montants inutilisés
Transport	65 \$	16 \$
Soins de la santé	–	–
Médias et publicité	9	–
Secteur manufacturier	15	3
Divers	2	–
Expositions, nettes de la provision	91 \$	19 \$
Par rapport à ci-dessus :		
Douteux, montant net	37 \$	5 \$
Fait l'objet d'une surveillance de crédit	42	13
Expositions, nettes de la provision, au 31 octobre 2011	111 \$	179 \$

Au 31 octobre 2012, la provision pour pertes sur créances pour ce portefeuille s'établissait à 67 M\$ (13 M\$ en 2011). Au cours de l'exercice, nous avons comptabilisé une dotation à la provision pour pertes sur créances de 55 M\$ (une reprise sur la provision pour pertes sur créances de 2 M\$ en 2011).

Risque de non-règlement

Le risque de non-règlement est le risque qu'une partie ne remplisse pas en temps voulu son engagement en vertu d'un contrat conclu entre deux parties. Ce risque peut découler des activités de négociation courantes ou de la participation à un système de paiement et de règlement.

De nombreux systèmes de règlement mondiaux offrent des avantages considérables en matière de réduction des risques au moyen de cadres d'atténuation des risques complexes. Des accords bilatéraux de compensation de paiement peuvent être conclus dans le but d'atténuer le risque au moyen de la réduction du montant total du règlement convenu entre les parties. En outre, nous participons à de nombreux systèmes de paiement et de règlement en Amérique du Nord, y compris à un système mondial de compensation multilatérale du risque de change. Nous faisons également appel à des intermédiaires financiers pour accéder à certains systèmes de paiement et de règlement, et pour effectuer certaines opérations, nous pouvons recourir à des chambres de compensation bien établies, pour réduire ainsi le risque de non-règlement.

Dans le cas des opérations réglées à l'extérieur des systèmes de paiement et de règlement ou sans recourir à des chambres de compensation, les facilités de crédit pour les contreparties doivent être approuvées, que ce soit sous forme de limites préapprouvées du risque de non-règlement ou d'ententes paiement contre paiement.

Risque de marché

Le risque de marché découle de nos positions sur les devises, les valeurs mobilières et les dérivés de nos portefeuilles de négociation ainsi que de nos services bancaires de détail, de nos portefeuilles de placement et de nos activités autres que de négociation. Il s'agit du risque de perte financière attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché dont les taux d'intérêt et les taux de change, les écarts de taux ainsi que le prix des marchandises et le cours des actions.

La gestion du risque de marché est assurée au moyen d'un cadre de contrôle interne intégré. Dans nos principaux centres de négociation, un directeur spécialisé en risque du marché, aidé de directeurs régionaux, Risques, de chacun de nos principaux centres de négociation, assure une protection complète en matière de risque.

Nous avons élaboré des politiques exhaustives de gestion du risque de marché relativement à l'identification et à la mesure de divers types de risque de marché, à l'admissibilité de certains de ces risques à être inclus dans les portefeuilles de négociation et dans les portefeuilles autres que de négociation, ainsi qu'à l'établissement des limites à l'intérieur desquelles nous gérons notre risque global.

Nos politiques contiennent également des précisions sur les exigences quant à la conception des modèles d'évaluation, et sont alignées sur les méthodes comptables en ce qui concerne les méthodes relatives à l'évaluation à la valeur de marché et à l'évaluation fondée sur des modèles, la corroboration indépendante des valeurs et l'établissement de rajustements de valeur.

En 2012, nous avons mis en œuvre l'Amendement relatif aux risques de marché, qui comprend la VAR en situation de crise, et les exigences supplémentaires liées aux risques, comme l'exige le BSIF aux termes du document intitulé *Revisions to the Basel II Market Risk Framework* du CBCB.

Processus et contrôle

Le risque de marché est surveillé quotidiennement en fonction des limites de risque approuvées, et des processus de contrôle sont en place afin de veiller à ce que seules des activités approuvées soient entreprises. Nous produisons chaque jour un rapport détaillé sur le risque ainsi qu'un sommaire de surveillance des limites, documents qui sont fondés sur les positions de la journée précédente. Les rapports sommaires sur le risque de marché et sur l'observation des limites de risque sont produits et passés en revue chaque semaine avec l'EHD et chaque trimestre avec le CGR.

Nous avons des niveaux de tolérance au risque, qui sont exprimés selon des mesures statistiques de la VAR et des pertes en situation de crise selon la pire éventualité possible. Nous recourons à une approche à trois niveaux, comme suit, pour définir le risque de marché et les simulations de crise relativement au risque que nous pouvons assumer dans nos activités de négociation et nos activités autres que de négociation :

- Les limites de première catégorie constituent nos limites générales pour le risque de marché et le scénario de la pire éventualité.
- Les limites de deuxième catégorie sont conçues pour contrôler le profil de risque de chaque secteur.
- Les limites de troisième catégorie sont confiées au pupitre de négociation et sont conçues pour contrôler la concentration du risque et l'incidence de situations de crise touchant expressément les comptes.

Les limites de première catégorie sont établies par le chef de la direction, conformément aux politiques sur la tolérance au risque approuvées par le CGR; les limites de deuxième et de troisième catégories sont approuvées au niveau de direction approprié au risque assumé.

Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des instruments financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement et à des fins de négociation pour notre propre compte. Les produits de négociation (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts) proviennent de ces transactions. Les instruments de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur et comprennent des titres de créance, des titres de participation, et des dérivés de taux d'intérêt, de change, d'actions, de marchandises et de crédit.

Mesure du risque

Nous utilisons les méthodes suivantes pour mesurer le risque de marché :

- la VAR, qui permet la comparaison significative des risques inhérents à différentes entreprises et catégories d'actifs;
- la VAR en situation de crise, qui permet la comparaison significative des risques inhérents à différentes entreprises et catégories d'actifs si le scénario de la pire période des cinq dernières années est appliqué au portefeuille courant;
- les exigences supplémentaires liées au risque, qui permettent d'évaluer les fonds propres cédés en raison du risque de migration de crédit et du risque de défaillance pour le risque de crédit lié aux émetteurs dans les portefeuilles de négociation;
- la VAR en situation de crise et les exigences supplémentaires liées au risque donnent à la direction des mesures d'évaluation additionnelles sur l'exposition de la CIBC en cas de tensions sur les marchés. Puisque ces mesures sont prises en compte pour le calcul de nos exigences en matière de fonds propres, elles influent également sur les décisions prises concernant le risque-rendement et la composition des activités dans l'optique d'optimiser le rendement des fonds propres;
- les simulations de crise et les analyses de scénarios, qui fournissent des renseignements sur le comportement des portefeuilles dans des conditions extrêmes;
- les essais à rebours, qui confirment l'efficacité de la quantification du risque par voie d'analyse des résultats réels et théoriques.

Les produits de négociation (BIE) comprennent les produits nets d'intérêts et les produits autres que d'intérêts et excluent la rémunération de prise ferme et les commissions. En 2012, les produits de négociation se sont élevés à 535 M\$ (376 M\$ en 2011), et les produits de négociation (BIE) ont été de 815 M\$ (563 M\$ en 2011).

La VAR exclut les risques liés aux activités de crédit structuré en voie de liquidation, comme il est mentionné dans la section Activités de crédit structuré en voie de liquidation. La liquidation de ces positions est gérée de façon indépendante de nos activités de négociation et nos processus incluent des évaluations et des rapports fréquents et exhaustifs portant sur les risques principaux à l'intention de la direction et du CGR.

Valeur à risque

Notre méthode de la valeur à risque (VAR) est une technique statistique qui permet de mesurer la perte envisageable en un jour selon un degré de confiance de 99 %. La VAR met en jeu de nombreux facteurs de risque, et elle est calculée au moyen de la volatilité historique de chaque facteur de risque et des corrélations historiques connexes entre ces facteurs, évalués sur une période d'un an.

Le total de la VAR liée au risque de marché est obtenu par le regroupement des modèles de la VAR pour les risques liés aux taux d'intérêt, aux écarts de taux, aux actions et à des créances précises, ainsi que pour les risques de change et sur marchandises, avec la réduction découlant de l'incidence sur le portefeuille de l'interrelation des différents risques.

La perte du marché réelle peut différer de la perte supposée par la mesure de la VAR pour diverses raisons. Les fluctuations des taux et des cours du marché peuvent différer de celles du passé qui sont utilisées pour calculer la mesure de la VAR. Par ailleurs, notre mesure de la VAR ne tient pas compte des pertes qui pourraient se produire au-delà du degré de confiance de 99 %.

Pour déterminer le caractère fiable des modèles de la VAR, les résultats réels sont surveillés régulièrement afin de mettre à l'épreuve la validité des hypothèses et des paramètres utilisés dans le calcul de la VAR. Nos positions de risque de marché sont également soumises régulièrement à des simulations de crise par rapport aux limites établies pour veiller à ce que nous puissions résister à un événement extrême sur le marché.

Simulations de crise et analyses de scénarios

Les simulations de crise et les analyses de scénarios sont conçues pour mieux comprendre les conséquences éventuelles de conditions de marché anormales et pour relever des concentrations de risque éventuelles.

Nos simulations de crise mesurent l'incidence sur la valeur des portefeuilles de nombreux mouvements extrêmes de prix du marché. Avec cette méthode, on suppose qu'aucune mesure n'est prise pour atténuer le risque au cours de l'événement posant des conditions de crise, ce qui reflète ainsi la diminution de la liquidité qui accompagne souvent les soubresauts du marché.

Notre méthode d'analyse de scénarios permet de simuler l'incidence sur les résultats d'événements extrêmes sur le marché jusqu'à concurrence d'un trimestre. Les scénarios sont mis au point au moyen de données historiques réelles du marché pendant des périodes de perturbations ou s'appuient sur des événements économiques et politiques et des catastrophes naturelles hypothétiques imaginés et proposés par des économistes, des dirigeants d'entreprises et des directeurs de risques.

Parmi les scénarios historiques, mentionnons le krach boursier de 1987, la période de resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale des États-Unis en 1994, la crise déclenchée en Russie en 1998, les événements du marché qui ont suivi le 11 septembre 2001 et la crise du marché de 2008. Les scénarios hypothétiques comprennent des crises potentielles sur les marchés de l'Amérique du Nord, de l'Asie et de l'Europe.

Nos simulations de crise et les analyses de scénarios de base sont effectuées tous les jours, et d'autres analyses ponctuelles sont faites au besoin. Les scénarios sont examinés et modifiés au besoin pour veiller à ce qu'ils demeurent pertinents. Des limites sont établies à l'égard de la perte maximale acceptable du portefeuille global en vertu de tout scénario de la pire éventualité ainsi qu'à l'égard de l'incidence des simulations de crise sur chaque portefeuille et par catégorie d'actifs.

Essais à rebours

Le processus des essais à rebours mesure si les résultats réels ou les pertes réelles sont conformes aux hypothèses statistiques du modèle de la VAR. À ce processus se greffe le calcul d'un résultat hypothétique ou statique. Ces résultats représentent le changement théorique de la valeur des portefeuilles en raison des variations quotidiennes des cours, à savoir les portefeuilles de clôture le jour précédent, en supposant que le contenu du portefeuille soit demeuré le même. Le processus des essais à rebours se fait quotidiennement pour l'ensemble de la CIBC et à des niveaux inférieurs, y compris les secteurs d'activité et les portefeuilles. Le résultat statique et les pertes découlant des activités de négociation qui excèdent la VAR d'un jour font l'objet d'une enquête. Le processus d'enquête comprend l'examen des données utilisées dans le modèle, de la définition théorique sous-jacente du modèle, de l'aperçu des processus utilisés pour la synthèse des données et l'obtention des données de sortie, ainsi que l'analyse stratégique des résultats obtenus. L'examen de la définition du modèle vise à déceler et à comprendre tous les facteurs de risque. Le processus de validation du modèle est effectué par des professionnels du risque indépendants de ceux qui sont responsables de l'élaboration du modèle. Le processus de validation, l'aperçu des résultats et du modèle font également l'objet d'un examen régulier par le groupe Vérification interne. Selon les résultats de nos essais à rebours, nous sommes en mesure de veiller à ce que notre modèle de la VAR mesure le risque de façon appropriée.

Valeur à risque en situation de crise

La mesure de la VAR en situation de crise sert à reproduire le calcul de la VAR qui serait appliqué à notre portefeuille actuel si les valeurs des facteurs du risque de marché pertinents étaient tirées d'une période de tensions sur les marchés. Les données du modèle sont calibrées selon des données historiques observées sur une période continue de douze mois au cours des cinq dernières années de conditions financières très difficiles qui s'appliquent à notre portefeuille actuel. Notre période actuelle de VAR en situation de crise s'échelonne du 9 octobre 2008 au 8 octobre 2009.

Exigences supplémentaires liées aux risques

Les exigences supplémentaires liées au risque sont des exigences liées au risque de défaillance et au risque de migration pour le risque de crédit lié aux émetteurs dans les portefeuilles de négociation. Notre méthode de calcul des exigences supplémentaires liées aux risques est une technique statistique qui permet de mesurer le risque de migration et le risque de défaillance des émetteurs sur une période d'un an, en simulant la variation de leurs cotes de crédit. Des tests de l'horizon de liquidité, du taux de recouvrement, de la corrélation et de la probabilité de défaillance et de migration ont servi à valider le modèle.

La composition des risques de marché par catégorie de risque et le risque total figurent dans le tableau de la VAR ci-dessous. Ces risques sont liés entre eux, et l'effet de diversification reflète la réduction du risque attribuable au regroupement en portefeuilles des positions de négociation. Les risques de taux d'intérêt et d'écart de taux associés aux activités de négociation découlent de nos activités sur les marchés mondiaux de la dette et des dérivés, plus particulièrement des transactions conclues sur les marchés canadiens, américains et européens. Les principaux instruments utilisés sont les titres de créance de gouvernements et d'entreprises, les dérivés de taux d'intérêt et autres. La majeure partie des risques de change liés aux activités de négociation résulte de transactions mettant en cause le dollar américain, l'euro, la livre sterling et le yen, et les principaux risques de pertes sur actions sont ceux auxquels nous sommes exposés sur les marchés boursiers américains, canadiens et européens. Les risques de négociation liés aux marchandises découlent principalement de nos transactions où sont utilisés des indices nord-américains du gaz naturel et du pétrole.

Le risque moyen total du portefeuille de négociation a diminué de 25 % par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse du risque de taux d'intérêt.

VAR par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars, aux dates indiquées ou pour l'exercice clos le	31 oct. 2012				31 oct. 2011				1 ^{er} nov. 2010 ¹
	Fin d'exercice	Moyenne	Haut	Bas	Fin d'exercice	Moyenne	Haut	Bas	À cette date
Risque de taux d'intérêt	2,1 \$	1,9 \$	5,3 \$	0,9 \$	2,7 \$	3,4 \$	6,7 \$	1,5 \$	3,2 \$
Risque d'écart de taux	1,4	1,3	2,4	0,6	1,0	1,1	1,7	0,5	0,9
Risque lié aux actions	2,0	3,0	5,4	1,4	1,6	3,2	6,2	1,4	0,8
Risque de change	0,7	0,7	1,7	0,2	1,6	0,9	3,3	0,2	0,7
Risque lié aux marchandises	1,0	1,2	3,0	0,5	0,5	1,0	1,9	0,4	0,3
Risque spécifique de la dette	2,1	2,6	4,2	1,8	2,5	2,7	5,2	1,3	2,2
Effet de diversification ²	(5,2)	(5,8)	négl.	négl.	(5,7)	(5,8)	négl.	négl.	(4,0)
Total de la VAR (mesure d'un jour)	4,1 \$	4,9 \$	7,0 \$	3,3 \$	4,2 \$	6,5 \$	10,2 \$	3,4 \$	4,1 \$

1) Ne comprend pas les mesures du risque progressives basées sur la sensibilité dont les risques vega d'asymétrie des capitaux propres, les risques vega d'asymétrie liés aux marchandises, les risques de taux d'intérêt, les risques liés aux dividendes et les risques de corrélation associés aux activités de négociation, ces informations n'étant pas disponibles.

2) La VAR totale est inférieure à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille. négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

VAR en situation de crise par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars, au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2012			
	Fin d'exercice	Moyenne	Haut	Bas
Risque de taux d'intérêt	8,3 \$	6,3 \$	13,4 \$	1,5 \$
Risque d'écart de taux	3,8	3,0	7,2	0,7
Risque lié aux actions	1,2	2,5	6,9	0,9
Risque de change	0,6	1,8	9,4	0,2
Risque lié aux marchandises	1,3	1,1	4,6	0,3
Risque spécifique de la dette	0,9	0,9	1,7	0,4
Effet de diversification ¹	(6,5)	(9,1)	négl.	négl.
Total de la VAR en situation de crise (mesure d'un jour)	9,6 \$	6,5 \$	13,0 \$	2,0 \$

1) Le total de la VAR en situation de crise est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille. négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

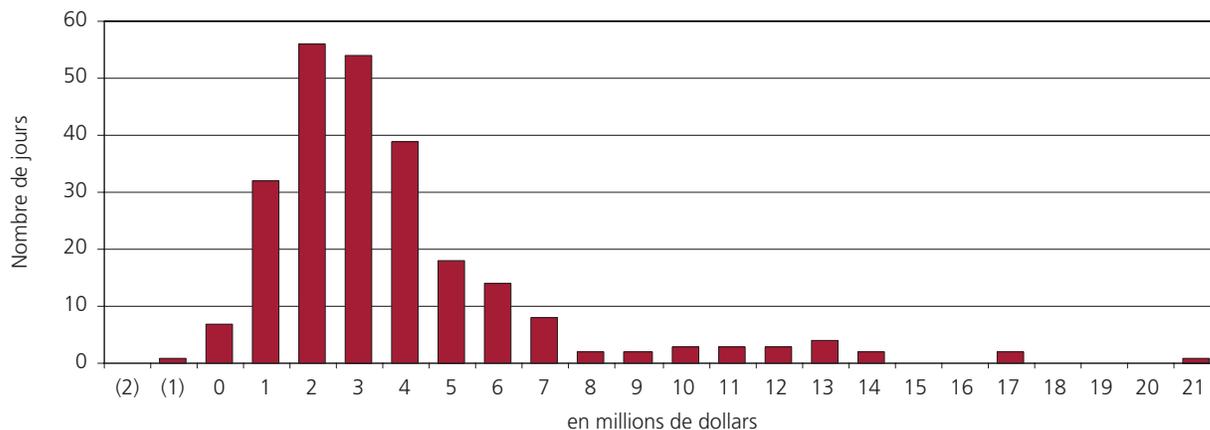
Exigences supplémentaires liées aux risques – portefeuille de négociation

En millions de dollars, au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2012			
	Fin d'exercice	Moyenne	Haut	Bas
Risque de défaillance	28,8 \$	33,4 \$	54,7 \$	17,2 \$
Risque de migration	42,1	37,9	59,7	18,4
Exigences supplémentaires liées aux risques (mesure sur un exercice)	70,9 \$	71,3 \$	97,1 \$	50,8 \$

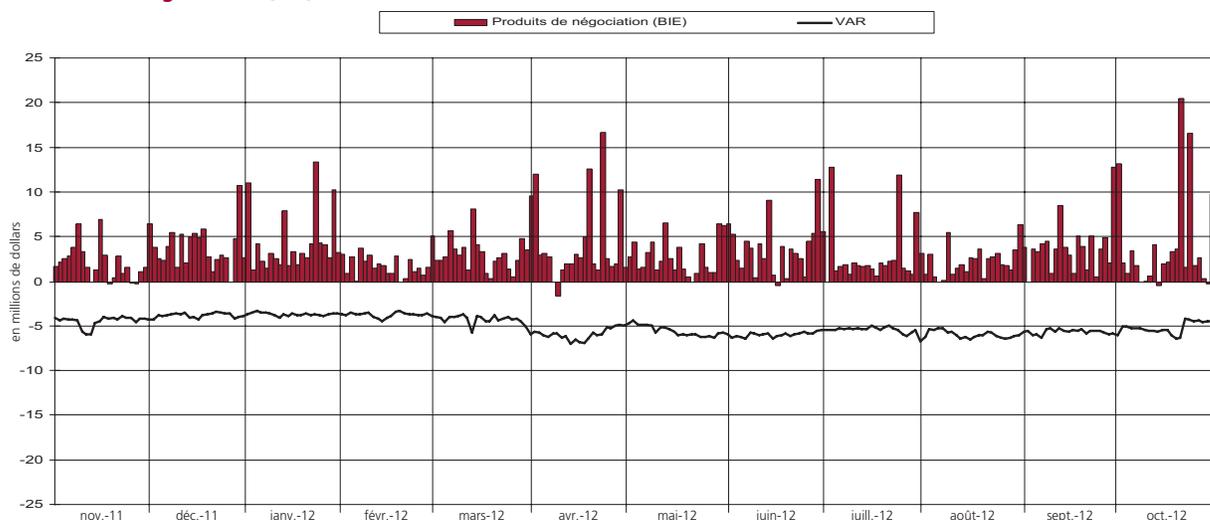
Produits de négociation

L'histogramme ci-après présente la distribution de fréquence des produits quotidiens de négociation (BIE) pour 2012. Les produits de négociation (BIE) ont été positifs pour 97 % des jours (94 % en 2011). Les pertes quotidiennes découlant des activités de négociation n'ont pas dépassé la VAR au cours de l'exercice. La plus grande perte totalisant 1,6 M\$ a été subie le 9 avril 2012, en raison surtout des variations des taux d'intérêt et des frais de financement. Le plus important profit totalisant 20,5 M\$ a été enregistré le 19 octobre 2012 et était attribuable aux activités de facilitation pour le compte de clients. Les produits quotidiens moyens de négociation (BIE) se sont élevés à 3,3 M\$ (2,7 M\$ en 2011) et les produits quotidiens de négociation (BIE) ont été de 1,1 M\$ (0,7 M\$ en 2011). Les graphiques ci-après ne comprennent pas un ajustement lié à l'évaluation des dérivés en fonction des garanties à l'aide des cours du marché des swaps indiciaires à un jour.

Distribution de fréquence des produits quotidiens de négociation (BIE) en 2012



Produits de négociation (BIE) c. la VAR



Dérivés sur marchandises non négociés en Bourse

Dans le cours normal des affaires, nous effectuons des transactions sur des contrats de dérivés sur marchandises non négociés en Bourse. Nous contrôlons et gérons le risque lié aux dérivés sur marchandises non négociés en Bourse grâce aux méthodes de la VAR et de simulations de crise décrites précédemment. Nous utilisons des techniques de modélisation ou d'autres méthodes d'évaluation afin d'établir la juste valeur de ces contrats.

Le tableau suivant présente la juste valeur en fonction de l'échéance des contrats sur marchandises non négociés en Bourse :

En millions de dollars, au 31 octobre 2012	Valeur positive	Valeur négative	Montant net
Échéance à moins de 1 an	136 \$	200 \$	(64)\$
Échéance de 1 an à 3 ans	141	290	(149)
Échéance de 4 ans à 5 ans	30	22	8
Échéance à plus de 5 ans	43	8	35
	350 \$	520 \$	(170)\$

Activités autres que de négociation

Les risques de marché découlent également de nos services bancaires de détail, de nos placements en actions et d'autres activités qui ne sont pas des activités de négociation. Nous créons une vaste gamme de produits de détail assortis de diverses caractéristiques de risque de marché. Les changements des conditions du marché, le comportement des clients et la pression exercée par les concurrents peuvent avoir une incidence sur le risque de marché et les marges de détail provenant de ces produits. Le risque de change découlant du résultat net tiré des établissements à l'étranger et des investissements dans ces derniers est également inclus dans les activités autres que de négociation.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt à l'égard du portefeuille autre que de négociation s'entend essentiellement du risque inhérent à la gestion de l'actif et du passif (GAP) et aux activités des filiales au Canada et à l'étranger. Le risque de taux d'intérêt résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs au bilan et hors bilan, ainsi que des options intégrées des produits de détail. Ces options découlent principalement du risque de remboursement anticipé des produits hypothécaires, des engagements hypothécaires et de certains CPG assortis de caractéristiques de rachat anticipé; ces options sont évaluées conformément aux résultats réels. Divers instruments de trésorerie et dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme normalisés et des options, sont employés pour gérer et contrôler ces risques.

Les activités liées à la GAP sont menées par le groupe Trésorerie sous la supervision de l'EHD et en fonction de l'intérêt global à l'égard du risque établi par le conseil. Le degré de conformité à la politique sur le risque de marché lié à la négociation et à la non-négociation ainsi qu'aux limites de risque de marché est surveillé quotidiennement par la division Gestion du risque de marché.

Nos principales mesures du risque de taux d'intérêt sont la VAR, le risque touchant les résultats et le risque futur. Le risque touchant les résultats correspond à l'incidence sur le résultat net après impôt, sur un délai d'un an, d'une hausse immédiate de 1 % et de 2 % des taux d'intérêt pratiqués sur le marché. Le risque futur correspond à l'incidence sur les capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires (selon un facteur d'actualisation) d'une hausse immédiate de 1 % et de 2 % des taux d'intérêt pratiqués sur le marché.

La note 17 des états financiers consolidés présente le risque de taux d'intérêt total du portefeuille autre que de négociation au 31 octobre 2012. Les actifs et passifs au bilan et hors bilan sont généralement présentés selon la date la plus proche entre la date d'échéance et la date de réévaluation contractuelle. Nos informations incluent néanmoins la sensibilité présumée aux taux d'intérêt de certains actifs et passifs (dont les principaux soldes de dépôts et de cartes de crédit) qui témoignent de la manière dont nous gérons le risque de taux d'intérêt; la durée présumée des principaux soldes est d'environ 1,9 année. La position relative au risque de taux d'intérêt présentée à la note 17 correspond uniquement au risque auquel nous sommes exposés à une date donnée. Ce risque peut varier en fonction des préférences manifestées par les clients pour des produits ou des échéances, notamment le remboursement anticipé des emprunts hypothécaires ou l'exercice d'autres options, et de la nature de notre gestion des divers portefeuilles auxquels se rattache la position de risque de taux d'intérêt consolidée.

Le tableau ci-après fait état de l'incidence éventuelle sur les 12 prochains mois, rajustée pour tenir compte des hypothèses relatives à la structure (excluant les capitaux propres), des remboursements anticipés estimatifs et des retraits anticipés, d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 100 et de 200 points de base des taux d'intérêt. En outre, un taux plancher a été fixé au cours de la chute soudaine des taux d'intérêt afin de tenir compte du contexte actuel de faibles taux d'intérêt (c.-à-d., l'analyse utilise le taux plancher pour empêcher les taux d'intérêt d'atteindre une position négative dans des scénarios de taux d'intérêt faibles, compte tenu du contexte actuel des taux d'intérêt historiquement bas).

Sensibilité aux taux d'intérêt – activités autres que de négociation (après impôt)

En millions de dollars, au	31 oct. 2012			31 oct. 2011			1 ^{er} nov. 2010		
	\$ CA	\$ US	Autres	\$ CA	\$ US	Autres	\$ CA	\$ US	Autres
Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	101 \$	(21)\$	1 \$	111 \$	(24)\$	2 \$	110 \$	12 \$	3 \$
Diminution de la valeur actuelle des capitaux propres	(99)	(170)	(43)	(188)	(84)	(34)	(39)	(17)	(12)
Baisse de 100 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	(180)\$	7 \$	– \$	(180)\$	24 \$	(2)\$	(173)\$	(2)\$	(3)\$
Diminution (augmentation) de la valeur actuelle des capitaux propres	3	115	44	64	59	34	(68)	9	9
Hausse de 200 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	206 \$	(43)\$	2 \$	195 \$	(48)\$	4 \$	196 \$	25 \$	5 \$
Diminution de la valeur actuelle des capitaux propres	(252)	(339)	(85)	(380)	(168)	(67)	(117)	(33)	(25)
Baisse de 200 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	(358)\$	(1)\$	(1)\$	(232)\$	36 \$	(5)\$	(250)\$	(2)\$	(3)\$
Diminution (augmentation) de la valeur actuelle des capitaux propres	(181)	127	69	18	86	45	(161)	13	17

Risque de change

Le risque de change à l'égard du portefeuille autre que de négociation, aussi appelé le risque de change structurel, découle principalement de nos investissements dans des établissements à l'étranger. Ce risque, principalement en dollars américains, est géré au moyen de dérivés de couverture et du financement des investissements en monnaies étrangères. Nous gérons activement ce risque afin de nous assurer d'atténuer l'incidence possible sur le résultat et de contenir cette incidence possible sur les ratios de fonds propres dans les limites établies par le CGR.

Le risque de change structurel est géré par le groupe Trésorerie sous la supervision de l'EHD et en fonction de l'intérêt à l'égard du risque établi par le conseil. Le degré de conformité à la politique sur le risque de marché lié à la négociation et à la non-négociation ainsi qu'aux limites de risque de marché est surveillé quotidiennement par la division Gestion du risque de marché.

Au 31 octobre 2012, une appréciation du dollar canadien de 1 % aurait eu pour effet de réduire les capitaux propres d'environ 36 M\$ (38 M\$ au 31 octobre 2011 et 39 M\$ au 1^{er} novembre 2010) avant impôt.

Nos résultats libellés en monnaies non fonctionnelles sont convertis en monnaies fonctionnelles au moyen d'opérations de change au comptant ou de contrats de change à terme. Par conséquent, les fluctuations des taux de change ont peu d'incidence sur notre compte de résultat consolidé, à l'exception de nos résultats en monnaies étrangères fonctionnelles, qui sont convertis aux taux mensuels moyens à mesure qu'ils sont réalisés.

Nous procédons à des transactions de couverture pour certaines charges liées à des contrats libellés en monnaies étrangères au moyen de dérivés qui sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. La variation nette de la juste valeur de ces dérivés de couverture, comprise dans le cumul des autres éléments du résultat global, avait donné lieu à une perte de 6 M\$ (perte de 19 M\$ au 31 octobre 2011 et une perte de 24 M\$ au 1^{er} novembre 2010). Ce montant sera sorti du cumul des autres éléments du résultat global pour contrebalancer les fluctuations de change couvertes au fur et à mesure que les charges seront engagées.

Dérivés détenus aux fins de la GAP

Dans le cas où des dérivés sont détenus aux fins de la GAP et lorsque des transactions répondent aux critères prévus selon les IFRS, nous appliquons la comptabilité de couverture pour comptabiliser les risques couverts, comme il est indiqué dans les notes 12 et 13 des états financiers consolidés. Les dérivés de couverture qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture, aussi appelés couvertures économiques, sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat consolidé.

Les couvertures économiques pour les instruments financiers autres que désignés à leur juste valeur peuvent rendre les produits plus instables, en raison du fait que les éléments couverts sont comptabilisés au coût ou au coût amorti. Cette instabilité du résultat peut ne pas être représentative du risque global.

Risque lié aux actions

Le risque lié aux actions du portefeuille autre que de négociation découle principalement de nos activités de services de Banque d'affaires. Nos services de Banque d'affaires sont composés de titres de participation privés et de sociétés ouvertes, de placements dans des sociétés en commandite et de placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Le tableau suivant présente le coût amorti et la juste valeur des actions du portefeuille autre que de négociation, y compris le portefeuille de services de Banque d'affaires :

En millions de dollars, au		Coût amorti	Juste valeur
31 oct. 2012	Valeurs disponibles à la vente	383 \$	654 \$
	Placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence dans des sociétés associées¹	1 368	1 392
		1 751 \$	2 046 \$
31 oct. 2011	Valeurs disponibles à la vente	515 \$	833 \$
	Placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence dans des sociétés associées ¹	1 128	1 171
		1 643 \$	2 004 \$
1 ^{er} nov. 2010	Valeurs disponibles à la vente	629 \$	1 018 \$
	Placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence dans des sociétés associées ¹	298	324
		927 \$	1 342 \$

1) Exclut nos coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Pour plus de précisions sur nos placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, voir la note 26 des états financiers consolidés.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas dégager les fonds nécessaires, en totalité et dans les monnaies prévues, pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils viendront à échéance, sans la mobilisation de fonds à des taux défavorables ou la vente forcée d'actifs.

Nos stratégies de gestion du risque de liquidité visent à maintenir suffisamment de ressources financières liquides et des sources de financement diversifiées pour financer continuellement notre bilan et nos engagements éventuels, que les conditions du marché soient normales ou difficiles.

Gouvernance et gestion du risque de liquidité

La structure de gouvernance et de gestion du risque de liquidité de la CIBC se compose du CGR, du CGAP et du trésorier.

La gestion du risque de liquidité repose sur le CGR, certaines responsabilités de gestion étant déléguées au CGAP et au trésorier. Le CGR établit le cadre de risque de liquidité qui comprend des politiques, procédures, limites et structures de surveillance indépendantes qui contribuent à la gestion et à la surveillance du risque de liquidité et de financement de la CIBC. Les responsabilités du CGR comprennent l'établissement de définition pour la CIBC quant à la tolérance envers le risque de liquidité grâce à l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque, la principale mesure du risque de liquidité, l'horizon de liquidité, le plan de financement d'urgence ainsi que l'examen du profil de financement et de liquidité.

La responsabilité de surveiller la structure de gestion des liquidités, notamment de déterminer les limites relatives à la gestion du risque de liquidité, les cibles et mesures, de surveiller la situation actuelle et éventuelle du risque de liquidité de la CIBC par rapport à l'intérêt à l'égard du risque, aux limites et aux exigences figurant dans la politique en matière de liquidité, d'examiner de façon périodique les scénarios de crise et les paramètres, ainsi que de mettre à jour la politique en matière de liquidité et le plan de financement d'urgence incombe au CGAP.

Le trésorier est responsable de gérer les activités et les processus requis pour consolider et surveiller la situation du risque de liquidité de la CIBC et faire rapport à cet égard, et de veiller à ce que tout soit conforme au sein du CGR, du CGAP et au niveau réglementaire.

Politiques

Selon nos politiques sur les liquidités et le cadre de gestion du risque de liquidité, nous devons maintenir assez d'actifs liquides non grevés afin de pouvoir répondre aux besoins prévus en matière de financement dans des conditions stables ou difficiles pendant une période minimale établie par le CGR. Les lignes directrices sont également en place pour garantir une structure du passif bien équilibrée et diversifiée.

Parallèlement à notre cadre de gestion du risque de liquidité, notre politique de mise en gage à l'échelle de l'entreprise comprend un maximum net de limites de mise en gage globales consolidées pour les actifs financiers et non financiers. Les actifs donnés en gage sont considérés comme grevés et, par conséquent, ne sont pas disponibles aux fins de la liquidité.

Nous maintenons et mettons à jour périodiquement un plan de financement d'urgence détaillé afin de réagir dans des cas de situations de crise influant sur les liquidités. Le plan est présenté annuellement au CGR.

Processus et contrôle

Nous gérons notre risque de liquidité de façon à pouvoir résister à une crise de liquidité sans influencer de façon défavorable sur la pérennité de nos activités. Les rentrées et les sorties de fonds réelles et prévues découlant des positions au bilan et hors bilan sont surveillées quotidiennement pour assurer leur conformité aux limites convenues. Les limites de non-appariement entre les actifs et les passifs à court terme sont déterminées par région géographique et consolidées pour l'ensemble des risques à l'échelle mondiale. Les flux de trésorerie au bilan et hors bilan contractuels et liés au comportement dans des conditions normales ou de crise servent à déterminer les liquidités devant être maintenues pendant une période minimale.

Le CGR est informé régulièrement des conditions courantes et possibles de la liquidité, des mesures continues de surveillance et de la mise en application d'outils de mesure améliorés.

Mesure de risque

La tolérance envers le risque de liquidité de la CIBC est définie dans l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque, approuvé annuellement par le conseil d'administration, et forme la base de la délégation des pouvoirs en matière de risque de liquidité au CGAP, qui les délègue ensuite à la haute direction. La principale mesure du risque de liquidité utilisée pour évaluer et surveiller la position de liquidité de la CIBC est l'horizon de liquidité, soit le moment où les sorties de fonds cumulées projetées dépassent les rentrées de fonds selon un scénario de crise touchant les liquidités prédéterminé. L'horizon de liquidité minimal est établi par le CGR pour être ensuite délégué au CGAP. Notre système de mesure en matière de liquidité fournit des rapports quotidiens sur les risques de liquidité aux fins d'un examen par la haute direction. Le CGAP surveille la situation actuelle et éventuelle de la liquidité de la CIBC par rapport à l'intérêt à l'égard du risque et aux limites.

La CIBC utilise un scénario de crise critique qui est propre à la Banque et à l'échelle du marché pour déterminer le montant de liquidités nécessaire afin de remplir ses obligations à l'échéance. Le scénario modélise les besoins de liquidités et les exigences de financement potentiels, y compris le financement de gros non garanti et les retraits de dépôts, l'utilisation prévue des passifs éventuels et la négociabilité des actifs liquides dans le contexte d'une situation de crise prescrite. Les actifs liquides se composent de l'encaisse, des dépôts bancaires à court terme et de titres négociables de grande qualité pouvant être donnés en garantie ou convertis en trésorerie facilement et rapidement. Les hypothèses relatives au scénario de crise et les paramètres connexes sont assujettis, au moins chaque année, à l'examen et à l'approbation périodiques du CGAP et du CGR de la CIBC.

Sources et stratégies de financement à terme

Nous gérons notre liquidité de façon à être en mesure de répondre aux besoins de liquidités à court et à long terme. La confiance accordée au financement en gros à court terme est maintenue à un niveau prudent et est conforme aux limites établies par le CGR et aux cibles de gestion établies par le CGAP.

Nous obtenons du financement auprès de sources de détail et de gros. Conformément aux stratégies de réduction du risque de liquidité, nous continuons à obtenir du financement à terme dans les marchés de gros auprès de nombreux clients et dans différentes régions géographiques en empruntant par divers moyens de financement et en échelonnant les échéances.

Les dépôts de détail personnels demeurent notre source principale de financement et totalisaient 118,2 G\$ au 31 octobre 2012 (116,6 G\$ au 31 octobre 2011 et 113,3 G\$ au 1^{er} novembre 2010). Notre cadre de gestion du risque de liquidité a recours à des hypothèses relatives aux retraits de dépôts selon un scénario de crise combiné critique pour déterminer les dépôts de base.

Nos stratégies de gestion du risque de liquidité incluent la diversification des sources du financement de gros à terme, la titrisation des créances et le maintien de blocs distincts d'actifs liquides de grande qualité pouvant être vendus ou donnés en garantie pour nous assurer une source immédiate de fonds. Ensemble, ces stratégies diminuent la dépendance envers le financement de gros à court terme.

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles du financement tiré par la CIBC du marché de gros à leur valeur comptable :

En millions de dollars, au		Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
31 oct.	Dépôts provenant de banques	2 262 \$	1 152 \$	210 \$	– \$	– \$	– \$	3 624 \$
2012	Billets de dépôt au porteur, certificat de dépôts et acceptations bancaires	3 834	4 035	2 050	3 594	544	4 050	18 107
	Dépôts et billets à moyen terme	512	1 658	5 445	8 695	4 447	16 176	36 933
	Titres secondaires	–	–	–	559	–	4 264	4 823
	Titrisation de prêts hypothécaires	–	1 272	–	3 875	12 218	16 278	33 643
	Obligations sécurisées	–	–	2 464	–	2 763	8 645	13 872
	Titrisation de cartes de crédit	–	–	177	957	1 919	1 845	4 898
		6 608 \$	8 117 \$	10 346 \$	17 680 \$	21 891 \$	51 258 \$	115 900 \$
	Se compose de ce qui suit :							
	Non garanti	6 608 \$	6 845 \$	7 705 \$	12 848 \$	4 991 \$	24 490 \$	63 487 \$
	Garanti	–	1 272	2 641	4 832	16 900	26 768	52 413
		6 608 \$	8 117 \$	10 346 \$	17 680 \$	21 891 \$	51 258 \$	115 900 \$
31 oct.	Dépôts provenant de banques	2 753 \$	275 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	3 028 \$
2011	Billets de dépôt au porteur, certificat de dépôts et acceptations bancaires	4 318	1 942	3 727	3 050	3 057	321	16 415
	Dépôts et billets à moyen terme	3 963	2 989	2 355	10 288	1 861	14 965	36 421
	Titres secondaires	–	–	–	–	558	4 580	5 138
	Titrisation de prêts hypothécaires	–	1 902	847	3 308	5 023	24 595	35 675
	Obligations sécurisées	–	373	–	–	2 475	9 153	12 001
	Titrisation de cartes de crédit	–	–	–	682	1 406	1 544	3 632
		11 034 \$	7 481 \$	6 929 \$	17 328 \$	14 380 \$	55 158 \$	112 310 \$
	Se compose de ce qui suit :							
	Non garanti	11 034 \$	5 206 \$	6 082 \$	13 338 \$	5 476 \$	19 866 \$	61 002 \$
	Garanti	–	2 275	847	3 990	8 904	35 292	51 308
		11 034 \$	7 481 \$	6 929 \$	17 328 \$	14 380 \$	55 158 \$	112 310 \$

Le sommaire de nos actifs liquides non grevés est présenté dans le tableau qui suit :

En millions de dollars, au	31 oct. 2012	31 oct. 2011	1 ^{er} nov. 2010
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques ¹	1 226 \$	1 928 \$	7 137 \$
Valeurs mobilières ²	63 882	58 816	52 278
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	26 708	19 433	19 812
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	25 163	25 641	34 722
Valeurs empruntées en échange de valeurs mobilières	15 396	10 924	12 352
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	3 311	1 838	2 401
Total des actifs liquides	135 686	118 580	128 702
Actifs liquides grevés ³	49 855	43 184	58 396
Actifs liquides non grevés	85 831 \$	75 396 \$	70 306 \$

1) Comprend la trésorerie, les dépôts non productifs d'intérêts et les dépôts productifs d'intérêts avec des échéances contractuelles à moins de 30 jours.

2) Comprend toutes les valeurs du compte de négociation, des valeurs disponibles à la vente et des valeurs désignées à leur juste valeur, autres que les valeurs de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation et les titres de participation privés.

3) Comprennent des montants grevés que la direction juge appropriés pour soutenir les activités de règlement et de compensation en cas de perturbations du marché.

Dans le cours normal des affaires, la gestion des garanties prévoit la cession en garantie d'une tranche du total de nos actifs, y compris ceux nécessaires aux activités quotidiennes de compensation et de règlement de paiements et de valeurs. Pour plus de précisions, voir la note 22 des états financiers consolidés.

Cotes de crédit

L'accès aux sources de financement de gros et le coût de financement dépendent de divers facteurs, dont les cotes de crédit. Le 8 mars 2012, Fitch a abaissé la cote d'un certain nombre de titres de fonds propres réglementaires émis par des institutions financières mondiales. En vertu de cette mesure, Fitch a abaissé la cote des actions privilégiées de la CIBC et des valeurs mobilières de Capital Trust de A à BBB, car selon elle, le soutien de l'État n'offre pas suffisamment d'appui à certains titres de fonds propres réglementaires pour que Fitch en tienne compte dans l'évaluation de la cote. Le 26 octobre 2012, Moody's a examiné en vue de les abaisser les cotes des créances à long terme et des dépôts de six institutions financières canadiennes, incluant la CIBC. Les principales préoccupations de Moody's portaient sur i) les niveaux élevés de la dette des consommateurs et les prix élevés des maisons, ii) les risques globaux de pertes auxquels fait face le contexte économique et iii) leur évaluation des risques inhérents aux activités des banques dans les marchés financiers. Les plus importantes agences de notation n'ont apporté aucune autre modification à nos cotes de crédit et à nos perspectives au cours de l'exercice.

Nos niveaux de financement et de liquidité sont demeurés stables et solides au cours de l'exercice et nous ne prévoyons pas d'événements, d'engagements ou d'exigences qui pourraient avoir une incidence notable sur notre position en matière de risque de liquidité.

Nos cotes de crédit sont résumées dans le tableau suivant :

Au 31 octobre	Créance à court terme		Créance à long terme		Créance subordonnée		Actions privilégiées	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
DBRS	R-1(H)	R-1(H)	AA	AA	AA(L)	AA(L)	Pfd-1(L)¹	Pfd-1(L)
Fitch	F1+	F1+	AA-	AA-	A+	A+	BBB	A
Moody's	P-1	P-1	Aa2²	Aa2	Aa3²	Aa3	Baa1²	Baa1
S&P	A-1	A-1	A+	A+	A-	A	P-2(H)/P-2³	P-2(H)/P-1(L) ³

1) Les titres de série 26, 27 et 29 font l'objet d'un examen ayant une incidence négative.

2) Sous examen en vue d'une décote.

3) Actions privilégiées admissibles comme instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité selon Bâle III.

Incidence d'une baisse de la cote de crédit de la CIBC sur les garanties

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés dans l'éventualité d'une baisse de notre cote de crédit actuelle. Cette exigence de garantie est fondée sur les renseignements sur l'évaluation à la valeur de marché, l'évaluation des garanties et les seuils des ententes de garantie applicables.

Restrictions sur les mouvements de fonds

Certaines de nos filiales sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres réglementaires, de liquidité ou de financement, qui sont fixées par des organismes de réglementation des banques et des valeurs mobilières. Les exigences de ces organismes peuvent faire l'objet de modifications réglementaires et changer en fonction de l'activité.

Nous surveillons et gérons les exigences en matière de liquidité et de capital dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace du capital et le respect continu, par chacune de ces entités, de la réglementation régionale.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Les banques et les organismes de réglementation collaborent régulièrement à la mise en œuvre des normes sur la liquidité du CBCB, c.-à-d. le ratio de liquidité à court terme et le ratio structurel de liquidité à long terme, dont l'entrée en vigueur est prévue respectivement en janvier 2015 et en janvier 2018, ainsi que d'autres mesures relatives à la présentation d'information supplémentaire. Nous surveillons actuellement le ratio de liquidité à court terme à des fins réglementaires et de communication de l'information de gestion et des rapports sur le ratio structurel de liquidité à long terme sont présentés trimestriellement au BSIF. Notre cadre de gestion du risque de liquidité intègre les principes et lignes directrices de la gestion de la liquidité recommandés par le CBCB. Dans sa ligne directrice B-6, *Principes de liquidité*, le BSIF fait état des considérations prudentielles liées aux programmes de gestion du risque de liquidité des institutions canadiennes de dépôt fédérales. Les importantes révisions apportées à la ligne directrice sont entrées en vigueur en février 2012. Les lignes directrices du CBCB sont incluses dans cette directive, laquelle exige en outre que nous mesurions le risque de liquidité à l'aide d'un test des flux de trésorerie nets cumulatifs (FTNC) et que nous fassions rapport à notre organisme de réglementation à l'égard du respect des exigences des FTNC.

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles donnent lieu à des engagements de paiements futurs ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidité et de capital à court et à long terme. Ces obligations comprennent des passifs financiers, des engagements au titre du crédit et des liquidités et d'autres obligations contractuelles.

Actifs et passifs

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos actifs et de nos passifs au bilan à leur valeur comptable. Les échéances contractuelles fournissent des données pour établir un bilan lié au comportement, ce qui constitue un élément clé du cadre de gestion du risque de liquidité de la CIBC.

En millions de dollars, au 31 octobre 2012	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Actif					
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	2 613 \$	– \$	– \$	– \$	2 613 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	2 114	–	–	–	2 114
Valeurs mobilières	6 192	17 687	13 508	27 947	65 334
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	3 311	–	–	–	3 311
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	25 163	–	–	–	25 163
Prêts					
Prêts hypothécaires à l'habitation	17 278	123 867	8 911	–	150 056
Particuliers	5 155	278	588	29 302	35 323
Cartes de crédit	3 918	11 235	–	–	15 153
Entreprises et gouvernements	9 998	18 292	15 334	–	43 624
Provision pour pertes sur créances	–	–	–	(1 860)	(1 860)
Dérivés	3 437	9 538	14 064	–	27 039
Engagements de clients en vertu d'acceptations	10 436	–	–	–	10 436
Autres actifs	–	–	–	15 079	15 079
	89 615 \$	180 897 \$	52 405 \$	70 468 \$	393 385 \$
Passif					
Dépôts ^{1,2}	78 811 \$	83 794 \$	13 594 \$	124 145 \$	300 344 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	13 035	–	–	–	13 035
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 593	–	–	–	1 593
Valeurs mobilières de Capital Trust	–	–	1 678	–	1 678
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	6 631	–	–	–	6 631
Dérivés	4 057	9 719	13 315	–	27 091
Acceptations	10 481	–	–	–	10 481
Autres passifs	–	–	–	10 671	10 671
Titres secondaires	–	291	4 532	–	4 823
	114 608 \$	93 804 \$	33 119 \$	134 816 \$	376 347 \$

- 1) Les dépôts dont l'échéance est à moins de un an comprennent : un montant de 20,4 G\$ avec des échéances contractuelles à moins de trois mois; un montant de 19,1 G\$ avec des échéances contractuelles de trois à six mois; et un montant de 39,3 G\$ avec des échéances contractuelles de six à douze mois.
- 2) Comprend des dépôts personnels totalisant 118,2 G\$ dont 113,6 G\$ au Canada et 4,6 G\$ dans d'autres pays; des dépôts d'entreprises et de gouvernements totalisant 177,4 G\$ dont 143,4 G\$ au Canada et 34,0 G\$ dans d'autres pays et des dépôts bancaires totalisant 4,7 G\$ dont 1,5 G\$ au Canada et 3,2 G\$ dans d'autres pays.

En millions de dollars, au 31 octobre 2011	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Actif					
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 481 \$	– \$	– \$	– \$	1 481 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	3 661	–	–	–	3 661
Valeurs mobilières	12 773	16 878	7 981	22 663	60 295
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	1 838	–	–	–	1 838
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	25 641	–	–	–	25 641
Prêts					
Prêts hypothécaires à l'habitation	19 019	122 845	8 645	–	150 509
Particuliers	5 456	288	583	28 515	34 842
Cartes de crédit	4 071	11 673	–	–	15 744
Entreprises et gouvernements	10 690	13 460	15 513	–	39 663
Provision pour pertes sur créances	–	–	–	(1 803)	(1 803)
Dérivés	4 143	11 586	12 541	–	28 270
Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 454	–	–	–	9 454
Autres actifs	–	–	–	14 163	14 163
	98 227 \$	176 730 \$	45 263 \$	63 538 \$	383 758 \$
Passif¹					
Dépôts ^{2,3}	72 844 \$	83 472 \$	13 256 \$	119 648 \$	289 220 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	10 316	–	–	–	10 316
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 850	–	–	–	2 850
Valeurs mobilières de Capital Trust	–	–	1 594	–	1 594
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	8 564	–	–	–	8 564
Dérivés	4 654	12 079	12 059	–	28 792
Acceptations	9 489	–	–	–	9 489
Autres passifs	–	–	–	11 704	11 704
Titres secondaires	–	311	4 827	–	5 138
	108 717 \$	95 862 \$	31 736 \$	131 352 \$	367 667 \$

- 1) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.
- 2) Les dépôts dont l'échéance est à moins de un an comprennent : un montant de 26,0 G\$ avec des échéances contractuelles à moins de trois mois; un montant de 13,1 G\$ avec des échéances contractuelles de trois à six mois; et 33,7 G\$ avec des échéances contractuelles de six à douze mois.
- 3) Comprend des dépôts personnels totalisant 116,6 G\$ dont 112,0 G\$ au Canada et 4,6 G\$ dans d'autres pays; des dépôts d'entreprises et de gouvernements totalisant 168,4 G\$ dont 138,2 G\$ au Canada et 30,2 G\$ dans d'autres pays et des dépôts bancaires totalisant 4,2 G\$ dont 1,7 G\$ au Canada et 2,5 G\$ dans d'autres pays.

En millions de dollars, au 1 ^{er} novembre 2010	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Actif					
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 817 \$	– \$	– \$	– \$	1 817 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	9 005	–	–	–	9 005
Valeurs mobilières	16 303	15 163	8 926	13 926	54 318
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	2 401	–	–	–	2 401
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	34 722	–	–	–	34 722
Prêts					
Prêts hypothécaires à l'habitation	13 869	125 449	3 966	–	143 284
Particuliers	5 664	296	596	27 779	34 335
Cartes de crédit	4 115	11 799	–	–	15 914
Entreprises et gouvernements	10 566	7 612	19 768	–	37 946
Provision pour pertes sur créances	–	–	–	(1 886)	(1 886)
Dérivés	3 764	10 163	10 773	–	24 700
Engagements de clients en vertu d'acceptations	7 633	–	–	–	7 633
Autres actifs	–	–	–	15 119	15 119
	109 859 \$	170 482 \$	44 029 \$	54 938 \$	379 308 \$
Passif					
Dépôts ^{1,2}	79 218 \$	76 766 \$	12 967 \$	109 320 \$	278 271 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	9 673	–	–	–	9 673
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	4 306	–	–	–	4 306
Valeurs mobilières de Capital Trust	–	–	1 600	–	1 600
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	20 651	–	–	–	20 651
Dérivés	3 907	10 963	10 493	–	25 363
Acceptations	7 633	–	–	–	7 633
Autres passifs	–	–	–	12 239	12 239
Titres secondaires	–	325	4 448	–	4 773
	125 388 \$	88 054 \$	29 508 \$	121 559 \$	364 509 \$

1) Les dépôts dont l'échéance est à moins de un an comprennent : un montant de 31,3 G\$ avec des échéances contractuelles à moins de trois mois; un montant de 17,8 G\$ avec des échéances contractuelles de trois à six mois; et un montant de 30,1 G\$ avec des échéances contractuelles de moins de douze mois.

2) Comprendent des dépôts personnels totalisant 113,3 G\$ dont 108,9 G\$ au Canada et 4,4 G\$ dans d'autres pays; des dépôts d'entreprises et de gouvernements totalisant 159,4 G\$ dont 126,9 G\$ au Canada et 32,5 G\$ dans d'autres pays et des dépôts bancaires totalisant 5,6 G\$ dont 1,3 G\$ au Canada et 4,3 G\$ dans d'autres pays.

Engagements au titre du crédit et des liquidités

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des montants notionnels dans le cas d'engagements au titre du crédit, des cautionnements et des liquidités si le crédit contracté venait à être entièrement utilisé et si les clients manquaient à leurs obligations. Le total des montants contractuels n'est pas représentatif des liquidités futures requises, car on prévoit qu'une tranche importante des cautionnements et des engagements arrivera à échéance sans que des prélèvements ne soient effectués.

En millions de dollars, au		Période d'expiration des montants contractuels				Total
		Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	
31 oct. 2012	Engagements de crédit inutilisés	120 496 \$	10 293 \$	17 009 \$	1 159 \$	148 957 \$
	Facilités de garantie de liquidité	3 189	–	–	–	3 189
	Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	5 857	695	631	321	7 504
	Lettres de crédit documentaires et commerciales	449	–	–	–	449
		129 991 \$	10 988 \$	17 640 \$	1 480 \$	160 099 \$
31 oct. 2011	Engagements de crédit inutilisés	118 177 \$	9 986 \$	10 982 \$	1 193 \$	140 338 \$
	Facilités de garantie de liquidité	2 273	–	–	–	2 273
	Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	5 180	656	463	24	6 323
	Lettres de crédit documentaires et commerciales	312	–	–	–	312
		125 942 \$	10 642 \$	11 445 \$	1 217 \$	149 246 \$
1 ^{er} nov. 2010	Engagements de crédit inutilisés	111 719 \$	17 610 \$	2 401 \$	521 \$	132 251 \$
	Facilités de garantie de liquidité	3 444	–	–	–	3 444
	Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	4 656	767	146	152	5 721
	Lettres de crédit documentaires et commerciales	290	–	–	–	290
		120 109 \$	18 377 \$	2 547 \$	673 \$	141 706 \$

Autres obligations contractuelles

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des autres obligations contractuelles ayant une incidence sur nos besoins en financement :

En millions de dollars, au		Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
31 oct. 2012	Contrats de location simple	366 \$	665 \$	554 \$	1 398 \$	2 983 \$
	Obligations d'achat¹	659	853	497	248	2 257
	Engagements d'investissement²	178	–	–	–	178
	Cotisations de retraite³	239	–	–	–	239
	Engagements de prise ferme	184	–	–	–	184
		1 626 \$	1 518 \$	1 051 \$	1 646 \$	5 841 \$
31 oct. 2011	Contrats de location simple	351 \$	636 \$	506 \$	1 385 \$	2 878 \$
	Obligations d'achat ¹	566	831	520	434	2 351
	Engagements d'investissement ²	354	–	–	–	354
	Cotisations de retraite ³	230	–	–	–	230
	Engagements de prise ferme	333	–	–	–	333
		1 834 \$	1 467 \$	1 026 \$	1 819 \$	6 146 \$
1 ^{er} nov. 2010	Contrats de location simple	332 \$	596 \$	495 \$	1 482 \$	2 905 \$
	Obligations d'achat ¹	581	801	219	151	1 752
	Engagements d'investissement ²	294	–	–	–	294
	Cotisations de retraite ³	216	–	–	–	216
	Engagements de prise ferme	183	–	–	–	183
		1 606 \$	1 397 \$	714 \$	1 633 \$	5 350 \$

- Ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces clauses de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie). Le tableau exclut les achats de titres d'emprunt et de participation réglés dans les délais standards du marché.
- À titre d'investisseurs dans des activités de banque d'affaires, nous concluons des engagements afin de financer des fonds de souscriptions privées externes et des placements dans des titres de participation et de créance à la valeur de marché au moment où des montants sont tirés sur les engagements. Comme la date des engagements de placements futurs n'est pas précisée et est établie au gré de la contrepartie, les obligations sont considérées comme à moins d'un an.
- Comprennent les cotisations de retraite minimums estimées et les paiements prévus au titre des prestations médicales et dentaires des régimes postérieurs à la retraite, le régime de prestations d'invalidité de longue durée, ainsi que les avantages au titre des soins médicaux et des soins dentaires connexes pour les employés en congé d'invalidité. Sous réserve de changement, car les décisions sur les cotisations dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché, les exigences réglementaires et la capacité de la direction à modifier la politique de capitalisation. En outre, les exigences de capitalisation après 2013 sont exclues en raison de la grande variabilité des hypothèses utilisées pour projeter le moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs.

Risque stratégique

Le risque stratégique découle de stratégies d'entreprise inefficaces ou de l'incapacité d'exécuter efficacement les stratégies. Il comprend, mais sans s'y limiter, les pertes financières potentielles engendrées par l'inexécution d'acquisitions ou d'initiatives de croissance interne.

La surveillance du risque stratégique relève de l'EHD et du conseil. Au moins une fois par année, le chef de la direction présente le processus de planification stratégique de la CIBC et le plan stratégique annuel de la CIBC au conseil aux fins d'examen et d'approbation. Le conseil examine le plan à la lumière de l'évaluation que fait la direction des nouvelles tendances du marché, de l'environnement concurrentiel, des risques potentiels et d'autres questions importantes.

L'un des outils qui permet de mesurer, de surveiller et de contrôler le risque stratégique est l'attribution de capital économique visant à contrer ce risque. Nos modèles du capital économique incluent une composante de risque stratégique pour les entreprises se servant de capital pour financer une acquisition ou une importante stratégie de croissance interne.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de pertes découlant du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, de l'erreur humaine ou d'événements externes.

Les risques opérationnels liés au personnel et ceux liés aux processus sont atténués, les uns, par des politiques et pratiques de ressources humaines, et les autres, par des contrôles opérationnels et procéduraux. Les risques opérationnels liés aux systèmes sont gérés au moyen de contrôles de développement de la technologie et de gestion du changement.

Le CGC surveille les questions liées au risque opérationnel et l'efficacité de notre cadre de contrôle interne selon les paramètres et les objectifs stratégiques établis par l'EHD. L'EHD doit rendre compte au conseil ainsi qu'à son comité de vérification et au CGR du maintien d'une culture de risque bien implantée et d'un environnement de contrôle interne efficace.

Approche de gestion du risque opérationnel

Nous avons élaboré un cadre complet qui appuie et régit les processus visant à identifier, évaluer, gérer, mesurer et surveiller les risques opérationnels, et à faire rapport à leur égard. Notre approche pour gérer le risque opérationnel repose sur l'atténuation des pertes opérationnelles par l'application et l'utilisation de manière uniforme de méthodes fondées sur les contrôles ainsi que des outils conçus pour évaluer des risques spécifiques. Les principaux piliers de notre méthode sont la transparence de l'information, la transmission rapide des questions clés sur le risque à un échelon approprié et un sens aigu des responsabilités dans la résolution des problèmes. De plus, nous passons régulièrement en revue notre structure de gouvernance du risque pour veiller à ce que les gens comprennent clairement les aspects importants du risque et en assument la responsabilité.

Nous utilisons un modèle à trois niveaux de protection pour gérer le risque opérationnel. Les secteurs d'activité sont notre premier niveau de protection et veillent principalement à la gestion quotidienne du risque opérationnel inhérent à leurs produits et activités. Notre deuxième niveau de protection est offert par les groupes de gouvernance autonomes qui sont responsables de maintenir un cadre rigoureux de gestion du risque opérationnel et de surveiller le risque opérationnel. Le groupe Vérification interne assume le troisième niveau de protection en formulant une opinion indépendante quant à l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles à l'appui du programme de gestion du risque opérationnel.

Gestion du risque opérationnel

Pour déceler et évaluer nos risques opérationnels, nous utilisons un grand nombre d'outils d'évaluation des risques, notamment les processus d'autoévaluation du contrôle et du risque, les analyses de scénarios, les observations de l'audit, les analyses d'événements générateurs de pertes internes et externes, les indicateurs de risque clés, les changements apportés aux processus d'approbation par la direction (y compris l'approbation des nouvelles initiatives et des nouveaux produits), ainsi que les analyses comparatives.

Lorsque nous évaluons les risques, nous réunissons des spécialistes en la matière à l'échelle de la Banque afin de mettre en commun leur savoir-faire et de déterminer les améliorations à apporter à l'identification et à la mesure des risques et aux processus de contrôle à l'égard des risques. Notre cadre de gestion du risque opérationnel nécessite aussi que les évaluations du risque fassent l'objet d'examen indépendants et rigoureux et qu'elles soient remises en question par les groupes de gouvernance selon leur domaine de compétence respectif.

Nous exerçons une surveillance constante sur notre profil de risque opérationnel pour nous assurer que tout changement néfaste est réglé rapidement. Les outils comme les indicateurs de risque clés servent à repérer les changements à notre profil de risque avant que les risques ne deviennent importants. Nos processus de surveillance des risques appuient un programme complet de production de rapports sur les risques pour les dirigeants et le conseil d'administration.

Notre principal outil d'atténuation du risque opérationnel est un environnement de contrôle interne bien encadré. Notre cadre de contrôle interne désigne les contrôles internes essentiels de la Banque qui sont soumis régulièrement à des tests et à des examens pour veiller à ce qu'ils soient efficaces pour atténuer nos risques opérationnels. En outre, nous maintenons un programme d'assurances d'entreprise qui vise à fournir une protection additionnelle contre les pertes et un programme mondial de gestion de la continuité de l'exploitation afin de réduire le risque d'interruption des activités en cas de catastrophe.

Mesure du risque

Nous utilisons l'approche des mesures avancées (AMA), une approche sensible aux risques, conformément à l'Accord de Bâle II pour calculer notre risque opérationnel sous forme de fonds propres réglementaires au titre du risque opérationnel. Nous attribuons le capital de ce risque grâce à une approche de distribution des pertes utilisant des données tirées de nos outils d'évaluation des risques, notamment les pertes internes réelles et l'analyse des pertes par scénario fondée sur les données internes et externes existantes concernant les pertes ainsi que sur la compétence de la direction, les observations de l'audit et les résultats des autoévaluations du risque et du contrôle.

Selon l'AMA, nous pouvons comptabiliser l'atténuation du risque résultant de l'assurance dans notre mesure du risque opérationnel servant au calcul des fonds propres réglementaires minimums. Bien que nos contrats d'assurance soient conçus pour protéger le résultat contre les pertes graves possibles, nous n'intégrons pas l'atténuation des risques au moyen de l'assurance ou de tout autre mécanisme de transfert du risque dans notre AMA.

Nous attribuons le capital de risque opérationnel selon le secteur d'activité. Le capital s'entend de la pire perte envisageable, avec un degré de confiance de 99,9 %, et est calculé pour chaque type de perte et chaque secteur d'activité ayant trait à la production, à l'infrastructure ou à la gouvernance. Le risque total couru par la CIBC est inférieur à la somme de ses parties, étant donné qu'il est extrêmement peu probable que l'ensemble des secteurs d'activité dans toutes les régions subissent la pire perte dans toutes les catégories de pertes au cours du même exercice. Pour corriger le fait que les risques ne sont pas en parfaite corrélation, nous ajoutons une incidence sur le portefeuille pour garantir que le risque total corresponde au risque total à l'échelle de la banque. Le processus pour établir les corrélations tient compte des corrélations internes et externes ainsi que de l'incertitude entourant les estimations de la corrélation.

Chaque trimestre, nous prenons les résultats issus des calculs du capital et effectuons des essais à rebours. De plus, la démarche globale utilisée est validée de façon indépendante par le Groupe Validation, Gestion du risque pour s'assurer que les hypothèses adoptées sont raisonnables et prudentes.

Pour les filiales réglementées, l'approche indicateur de base ou l'approche standard est appliquée comme convenu avec les autorités de réglementation locales.

Risques juridiques et de réputation

Notre réputation et notre solidité financière revêtent une importance fondamentale pour nous, de même que pour notre clientèle, nos actionnaires et nos employés.

Le risque de réputation s'entend de la possibilité qu'une publicité négative, qu'elle soit fondée ou non, portant sur la conduite de nos affaires et nos pratiques, puisse nuire grandement à notre réputation à titre d'institution financière de premier rang, ou alors puisse avoir des effets importants et néfastes sur nos entreprises, nos activités ou notre situation financière.

Le risque juridique s'entend de la possibilité que des poursuites au civil ou au criminel, ou des enquêtes réglementaires soient entreprises contre la CIBC qui, une fois tranchées, pourraient avoir des effets importants et néfastes sur nos entreprises, nos activités ou notre situation financière.

Le CGR offre une surveillance de la gestion des risques juridiques et de réputation. L'identification, l'évaluation et la gestion prudente et proactive des risques juridiques et de réputation possibles constituent une responsabilité clé de la CIBC et de tous ses employés.

Notre Politique générale en matière de risques juridiques et de réputation établit des normes sur la façon de préserver notre réputation et de réduire notre exposition aux risques juridiques et de réputation. La politique est renforcée par des procédures propres au secteur d'activité permettant de déceler et de transmettre au Comité RJR les transactions qui pourraient donner lieu à des risques juridiques ou de réputation importants.

Risque de réglementation

Le risque de réglementation est le risque de non-conformité aux exigences réglementaires. La non-conformité à ces exigences pourrait mener à des sanctions réglementaires et nuire à notre réputation.

Notre philosophie de conformité réglementaire consiste à gérer le risque de réglementation par la promotion d'une culture de conformité solide et par l'intégration de contrôles appropriés au sein des secteurs d'activité et des groupes d'infrastructure. Cette approche s'appuie sur le cadre de référence global en matière de gestion de la conformité législative. Le cadre de référence en matière de gestion de la conformité législative permet d'établir une correspondance entre les exigences réglementaires et les politiques, les procédures et les contrôles internes qui régissent la conformité réglementaire.

Notre Service de la conformité est responsable de l'élaboration et de la mise à jour d'un programme complet de conformité réglementaire, incluant la surveillance du cadre de référence en matière de gestion de la conformité législative. Le Service est indépendant de la gestion de l'entreprise et fait régulièrement rapport au comité de vérification.

C'est à la haute direction des secteurs d'activité et des groupes d'infrastructure qu'incombe, au premier chef, la responsabilité de se conformer à l'ensemble des exigences réglementaires pertinentes, puis à tous les employés. Les activités mises de l'avant par le Service de la conformité viennent appuyer ces groupes et visent particulièrement les exigences réglementaires qui régissent la relation entre la CIBC et ses clients et qui permettent de protéger l'intégrité des marchés financiers.

Risque environnemental

Le risque environnemental est le risque d'une perte financière ou d'atteinte à la réputation ayant trait à des questions environnementales, risque qui peut découler de nos activités de crédit et de placement ou se rapporter à nos propres activités. Notre politique environnementale, d'abord approuvée par le conseil en 1993 et récemment mise à jour et approuvée par le CGR en 2011, exhorte la CIBC à adopter des comportements responsables dans l'exercice de toutes ses activités, en vue de préserver l'environnement, de protéger les intérêts de toutes les parties intéressées contre des niveaux inacceptables de risque environnemental et d'appuyer les principes de développement durable.

La politique fait partie d'un programme intégré de gestion de l'environnement, dont la gestion globale est sous la responsabilité du Groupe de gestion du risque environnemental au sein du groupe Gestion du risque. Les évaluations environnementales sont intégrées à nos processus d'évaluation du risque de crédit et de placement qui comprennent des normes et des procédures de gestion du risque environnemental dans tous les secteurs. En outre, des évaluations du risque environnemental et social visant les projets de financement doivent être faites conformément à notre engagement envers les principes d'Équateur, soit un ensemble de lignes directrices adoptées librement par les institutions financières et fondées sur les critères de sélection de la Société financière internationale, que nous avons adoptées en 2003. Aussi, nous continuons de faire de la recherche et d'établir des points de référence sur des questions environnementales, comme le changement climatique et la biodiversité, puisqu'elles peuvent se rapporter à des pratiques de prêt responsables. Nous sommes aussi signataires et un participant du Carbon Disclosure Project qui prévoit une communication de l'information auprès de la communauté financière sur la gestion ayant trait aux émissions de gaz à effet de serre et au changement climatique.

Le Groupe de gestion du risque environnemental travaille en étroite collaboration avec les groupes Services généraux, marketing et Communications et affaires publiques ainsi qu'avec d'autres secteurs d'activité et groupes fonctionnels pour veiller à ce que des normes élevées au chapitre du contrôle préalable et de la responsabilité sur le plan environnemental soient appliquées dans la gestion de nos installations, dans nos achats et dans nos autres activités. Un Comité de gestion de l'environnement a été formé et se chargera de surveiller ces activités et de les appuyer.

Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

Méthodes comptables critiques et estimations

Un sommaire des principales méthodes comptables est présenté à la note 1 des états financiers consolidés. Certaines méthodes comptables exigent que nous posions des jugements et fassions des estimations, dont certains pourraient avoir trait à des questions incertaines. Tout changement dans les jugements et estimations exigé en vertu des méthodes comptables critiques dont il est question ci-après pourrait avoir une incidence notable sur nos résultats financiers. Nous avons mis en place des procédures de contrôle visant à assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes sont bien contrôlés.

Évaluation des instruments financiers

Les titres d'emprunt et de participation du compte de négociation, les prêts liés aux activités de négociation dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements, les engagements liés à des valeurs vendues à découvert, les contrats de dérivés, les valeurs disponibles à la vente, les passifs détenus à des fins de transaction et les instruments financiers désignés à leur juste valeur sont comptabilisés à la juste valeur. Les instruments financiers désignés à leur juste valeur sont composés de certains titres d'emprunt, de valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres, de dépôts de détail structurés et de dépôts des entreprises et des gouvernements. Les engagements portant sur les taux d'intérêt des prêts hypothécaires de détail sont également classés comme instruments financiers désignés à leur juste valeur.

L'établissement de la juste valeur exige l'exercice du jugement et est fondé sur l'information sur le marché, lorsque celle-ci est disponible et appropriée. La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif à la date d'évaluation (c.-à-d. le prix de sortie) au cours d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale, motivée par des considérations commerciales normales entre des participants consentants et bien informés. Les évaluations à la juste valeur sont classées par niveau au sein d'une hiérarchie fondée sur la nature des données d'évaluation (niveaux 1, 2 et 3) tel qu'il est décrit ci-après. Le cours du marché non ajusté établi par une source indépendante pour le même instrument sur un marché actif (niveau 1) constitue l'élément le plus fiable de la juste valeur.

Si le cours du marché n'est pas disponible dans un marché actif, la juste valeur est estimée d'après des modèles d'évaluation.

Dans la mesure du possible et lorsque cela convient, les données observables sur le marché sont utilisées aux fins d'évaluation.

Les modèles d'évaluation peuvent utiliser des données observables sur le marché (niveau 2), dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions et le cours d'instruments synthétiques équivalents, le niveau des indices, les écarts de taux, la qualité du crédit de la contrepartie, les niveaux correspondants de volatilité du marché et d'autres facteurs de prix fondés sur le marché, ainsi que les données de marché de remplacement les plus corrélatives qui conviennent. Les modèles d'évaluation peuvent aussi utiliser une ou plus d'une donnée importante inobservable sur le marché (niveau 3).

Si la juste valeur d'un instrument financier ne peut être déterminée à partir des cours d'un marché actif, et qu'il n'existe pas de données de remplacement adéquates, le prix de la transaction est considéré comme le meilleur indicateur de la valeur du marché à la date de transaction. Lorsque la juste valeur d'un instrument financier à l'établissement est établie à l'aide d'une technique d'évaluation qui utilise des données importantes inobservables sur le marché, aucun profit ni aucune perte d'établissement (écart entre la juste valeur établie et le prix de la transaction) n'est comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale de l'instrument financier. Tout profit ou toute perte à l'établissement sera reporté et comptabilisé seulement pour les exercices subséquents sur la durée de l'instrument ou lorsque les cours du marché ou les données deviennent observables.

Sur les marchés inactifs, les cours que nous obtenons des courtiers sont principalement des cours indicatifs, ce qui signifie qu'ils ne sont pas exécutoires et qu'ils sont principalement tirés des modèles d'évaluation internes des courtiers.

Étant donné les limites inhérentes des cours indicatifs des courtiers au moment de l'estimation de la juste valeur, nous tenons également compte des valeurs qui nous sont fournies par nos modèles internes et utilisons, dans la mesure du possible et lorsque cela convient, les données observables sur le marché.

Pour assurer la qualité des évaluations, un certain nombre de politiques et de contrôles sont en place. Des validations indépendantes de la juste valeur sont effectuées au moins une fois par mois.

Les évaluations sont corroborées à partir de sources externes, comme les cours de la Bourse, les cours des courtiers ou d'autres sources indépendantes d'établissement des prix approuvées par la direction. Les principales données des modèles, comme les courbes de rendement et les volatilités, font l'objet d'une vérification indépendante. Les modèles d'évaluation utilisés, y compris les techniques d'analyse pour la construction des courbes de rendement ou des diagrammes de surface de la volatilité, sont étudiés de près et approuvés conformément à notre politique sur le risque lié aux modèles.

Le tableau ci-après présente les montants des instruments financiers, classés par catégorie, qui font l'objet d'une évaluation à la juste valeur au moyen d'une technique d'évaluation basée sur des données principalement inobservables sur le marché (niveau 3) en ce qui a trait aux activités de crédit structuré en voie de liquidation et à la CIBC consolidée :

En millions de dollars, au	31 oct. 2012			31 oct. 2011		
	Activités de crédit structuré en voie de liquidation	Total CIBC	Total CIBC ¹	Activités de crédit structuré en voie de liquidation	Total CIBC	Total CIBC ¹
Actif						
Valeurs et prêts du compte de négociation	628 \$	640 \$	1,6 %	559 \$	570 \$	1,7 %
Valeurs disponibles à la vente	2	1 370	5,5	2	2 052	7,6
Valeurs désignées à leur juste valeur	170	170	55,9	198	198	42,7
Dérivés	591	683	2,5	1 020	1 109	3,9
Passif						
Dépôts et autres passifs ²	428 \$	597 \$	28,7 %	389 \$	955 \$	44,9 %
Dérivés	1 315	1 402	5,2	1 788	1 937	6,7

1) Représente le pourcentage des actifs et des passifs de niveau 3 comptabilisés à leur juste valeur dans chaque catégorie présentée dans notre bilan consolidé.

2) Comprennent les dépôts désignés à leur juste valeur et les dérivés incorporés séparés.

Actifs financiers et passifs financiers du niveau 3

La plupart de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation nécessitent l'application de techniques d'évaluation faisant principalement appel à des données inobservables sur le marché. Dans un marché inactif, les cours indicatifs des courtiers, les évaluations de remplacement pour des instruments financiers comparables et d'autres modèles internes utilisant nos propres hypothèses sur la façon dont les participants traitant au sein d'un marché fixeraient le prix d'une transaction sur le marché à la date d'évaluation (nous considérons tous ces éléments comme des données inobservables sur le marché) servent essentiellement à l'évaluation de ces positions. Nous évaluons également si un REC est nécessaire pour comptabiliser le risque qu'une de nos contreparties ne soit pas ultimement en mesure de respecter ses engagements.

Dans le cas de dérivés de crédit souscrits auprès de garants financiers, nos REC sont fondés sur les écarts de taux observables sur le marché, lorsqu'ils sont disponibles et appropriés. Lorsque les garants financiers ne disposent pas d'écarts de taux observables ou s'ils sont disponibles mais non représentatifs d'un marché actif structuré (c.-à-d., non représentatifs de la juste valeur), nous avons recours à un écart de taux d'un marché de remplacement. L'écart de taux

du marché de remplacement est fondé sur la cote de crédit que nous avons accordée à ce garant financier à l'interne. Les écarts de taux comprennent des données sur les prévisions du marché (ou du marché de remplacement) quant à la PD et quant aux PCD. Ces écarts sont appliqués selon la durée moyenne pondérée de notre exposition à ces contreparties. Lorsque nous avons recours à un écart de taux d'un taux du marché de remplacement dans le cas de contreparties qui sont des garants financiers, nous effectuons aussi un ajustement pour exprimer le risque additionnel lié au garant financier par rapport à des contreparties autres qu'un garant financier ayant une cote équivalente. Le montant de l'ajustement est fonction de toute l'information interne et externe disponible sur le marché concernant les garants financiers. Les REC définitifs tiennent compte de la corrélation prévue entre le rendement futur des actifs de référence sous-jacents et celui des contreparties, sauf dans le cas d'actifs de référence de grande qualité pour lesquels nous n'avons connu ni ne prévoyons de pertes sur créances futures.

Le cas échéant, pour certains garants financiers, nous calculons les REC en nous fondant sur les montants recouvrables estimés. Pour en savoir davantage sur la sensibilité des actifs et des passifs financiers du niveau 3, voir la note 2 des états financiers consolidés.

Nous faisons preuve de jugement pour établir les ajustements de la valeur compte tenu de divers facteurs pouvant toucher l'évaluation. Ces facteurs comprennent, entre autres, sans s'y limiter, l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur, l'illiquidité découlant des problèmes d'absorption du marché, l'incertitude des paramètres et d'autres risques de marché, le risque lié aux modèles, le risque de crédit et les frais d'administration futurs. Dans le but de refléter la pratique observée sur le marché dans l'établissement du prix des dérivés garantis à l'aide de la courbe de swaps indiciels à un jour, nous avons modifié notre modèle d'évaluation afin d'utiliser les courbes de swaps indiciels à un jour de taux d'actualisation au lieu du taux LIBOR, ce qui a donné lieu à une perte avant impôt de 33 M\$ (24 M\$ après impôt) au cours du quatrième trimestre de 2012. Les pratiques sur le marché ne cessent d'évoluer en ce qui concerne l'utilisation et la construction de courbes de swaps indiciels à un jour qui reflètent davantage la nature de la garantie sous-jacente et, par conséquent, des ajustements de valeur pourraient être nécessaires à l'avenir.

Le tableau suivant résume nos ajustements de valeur :

En millions de dollars, au 31 octobre	2012	2011
Valeurs mobilières		
Risque de marché	3 \$	4 \$
Dérivés		
Risque de marché	53	51
Risque de crédit	137	243
Frais d'administration	5	6
Total des ajustements de valeur	198 \$	304 \$

Les méthodes d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur qui permettent d'indiquer les instruments qui sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé et ceux qui ne le sont pas figurent à la note 2 des états financiers consolidés.

Facteurs de risque liés aux ajustements de la juste valeur

À notre avis, nous avons ajusté la juste valeur adéquatement et effectué les baisses de valeur appropriées jusqu'à maintenant.

Le calcul des ajustements de la juste valeur et des baisses de valeur exige que nous fondions nos estimations sur les processus comptables et sur le jugement de la direction. Nous évaluons de façon continue le caractère adéquat des ajustements de la juste valeur et des baisses de valeur. Les montants des ajustements de la juste valeur et des baisses de valeur pourraient être modifiés si des événements le justifient et pourraient ne pas correspondre à la valeur de réalisation définitive.

Perte de valeur des valeurs disponibles à la vente

Les valeurs disponibles à la vente comprennent les titres d'emprunt et les titres de participation.

Les valeurs disponibles à la vente, à l'exception des titres dont la juste valeur ne peut être mesurée de façon fiable, sont présentées à leur juste valeur, de sorte que l'écart entre la juste valeur et le coût amorti est porté dans les autres éléments du résultat global. Seuls les titres de participation dont la juste valeur ne peut être mesurée de façon fiable sont comptabilisés au coût. Nous avons établi que tous nos titres de participation ont des justes valeurs fiables.

Les valeurs disponibles à la vente sont soumises à des tests périodiques afin de déterminer s'il convient de comptabiliser une perte de valeur. La perte de valeur est évaluée selon que l'instrument est un titre de créance ou un titre de participation. Les titres de créance disponibles à la vente sont considérés comme ayant subi une perte de valeur lorsqu'il existe une indication objective observable quant à l'incapacité de recouvrer le capital ou l'intérêt prévu au contrat. Les facteurs passés en revue pour le test de dépréciation comprennent, entre autres, le rendement opérationnel et les attentes pour l'avenir, la situation de trésorerie et la suffisance du capital, les notations externes, la détérioration de la qualité des actifs sous-jacents, les évaluations par le secteur d'entités comparables et les changements dans les perspectives du marché et de l'économie.

Dans le cas des instruments de participation disponibles à la vente, une indication objective de perte de valeur existe s'il s'est produit une baisse importante et durable de la juste valeur du placement en deçà du coût. Pour déterminer s'il y a une perte de valeur, nous tenons également compte des changements néfastes importants survenus dans le contexte technologique, le marché ou le contexte économique ou juridique dans lequel l'émetteur évolue ou nous nous demandons si l'émetteur éprouve de sérieuses difficultés financières.

Les profits et pertes réalisés sur cessions et les moins-values visant à tenir compte de pertes de valeur des valeurs disponibles à la vente sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé. Les baisses de valeur auparavant comptabilisées pour les titres d'emprunt (mais non pour les titres de participation) font l'objet d'une reprise si une augmentation ultérieure de la juste valeur peut être déterminée et liée de façon objective à un événement s'étant produit après la comptabilisation de la perte de valeur. Lorsqu'une valeur disponible à la vente a subi une perte de valeur, toutes les baisses subséquentes de la juste valeur sont inscrites directement dans les résultats.

Provision pour pertes sur créances

Nous constituons et maintenons une provision pour pertes sur créances que nous considérons, compte tenu de la conjoncture actuelle, comme la meilleure estimation des pertes probables liées aux créances qui existent dans notre portefeuille d'instruments financiers au bilan ou hors bilan.

La provision pour pertes sur créances comprend des provisions individuelles et des provisions collectives.

Provisions individuelles

La majorité de nos portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements est évaluée en fonction des prêts individuels. Des provisions individuelles sont établies lorsque des prêts douteux sont décelés dans les portefeuilles évalués individuellement. Un prêt est classé comme prêt douteux lorsque, à notre avis, nous ne sommes plus raisonnablement assurés de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. La provision individuelle désigne le montant requis pour réduire la valeur comptable d'un prêt douteux jusqu'à sa valeur de réalisation estimée. Cette valeur est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus au taux d'intérêt effectif inhérent au prêt.

Des provisions individuelles ne sont pas constituées pour les portefeuilles évalués collectivement, ce qui comprend la plupart des portefeuilles de détail.

Provisions collectives

Provisions pour prêts à la consommation et certains prêts aux PME

Les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts sur cartes de crédit, de prêts personnels et de certains prêts aux PME se composent d'un nombre élevé de soldes homogènes relativement faibles, à l'égard desquels nous adoptons une approche de gestion de portefeuille pour établir la provision collective. Étant donné qu'il n'est pas réaliste d'évaluer chaque prêt un à un, nous utilisons une formule en nous fondant sur les ratios historiques des radiations de comptes courants et de soldes arriérés. Nous tenons aussi compte de la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront relevées et une provision sera établie, de notre opinion sur les tendances actuelles de l'économie et des portefeuilles, et des signes d'amélioration ou de détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres qui ont une incidence sur le calcul de la provision sont mis à jour régulièrement, en fonction de notre expérience et du contexte économique.

Provisions pour prêts aux entreprises et aux gouvernements

En ce qui concerne les groupes de prêts qui ont fait l'objet d'un test de dépréciation individuel pour lesquels il n'existe pas de preuve objective de dépréciation, une provision collective est constituée pour les pertes qui, à notre avis, sont inhérentes au portefeuille à la date de clôture, mais qui n'ont pas encore été décelées de façon précise aux termes d'une évaluation individuelle du prêt.

Le montant de la provision collective est établi compte tenu d'un certain nombre de facteurs, dont la taille des portefeuilles, les niveaux de pertes prévues et les profils de risque relatifs. Nous tenons aussi compte de la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront relevées et une provision sera établie, de notre opinion sur les tendances de l'économie et des portefeuilles, et des signes d'amélioration ou de détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres qui ont une incidence sur le calcul de la provision collective sont mis à jour régulièrement, en fonction de notre expérience et du contexte économique. Les niveaux de pertes prévues à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculés d'après l'évaluation de risque propre à chaque facilité de crédit et la PD associée à chaque évaluation de risque, ainsi que d'après les estimations des PCD. La PD reflète nos pertes passées ainsi que des données tirées des défaillances sur les marchés de la dette publique. Les pertes passées sont ajustées d'après les données courantes observables pour refléter l'incidence de la conjoncture. Les estimations des PCD sont fondées sur nos résultats au cours des dernières années.

Au 31 octobre 2012, notre modèle présentait une fourchette de résultats pour la provision collective¹ variant entre 651 M\$ et 1 879 M\$. La provision collective de 1 169 M\$ (1 214 M\$ en 2011), qui représente notre meilleure estimation des pertes inhérentes aux portefeuilles de prêts mais qui n'ont pas fait l'objet d'une provision spécifique, a été établie dans la fourchette en fonction d'une analyse qualitative du contexte économique, des tendances du crédit et du profil de risque des portefeuilles de prêts. Une hausse uniforme de 10 % de la PD ou des pertes graves dans l'ensemble des portefeuilles entraînerait une augmentation d'environ 117 M\$ de la provision collective.

1) Liée aux prêts sur cartes de crédit et aux prêts personnels en souffrance depuis moins de 30 jours, ainsi qu'aux prêts hypothécaires et aux prêts aux entreprises et aux gouvernements en souffrance depuis moins de 90 jours.

Titrisations et entités ad hoc

Titrisation de nos propres créances

La note d'interprétation 12 (SIC-12), *Consolidation – entités ad hoc*, fournit des indications sur l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice des droits de vote. Lorsque nous déterminons si nous contrôlons une entité ad hoc, nous faisons preuve de jugement pour évaluer si les activités de l'entité ad hoc sont menées pour notre compte de façon à ce que nous obtenions des avantages de l'activité de l'entité ad hoc; si nous avons les pouvoirs de décision pour contrôler ou obtenir le contrôle de l'entité ad hoc ou de ses actifs; si nous avons le droit d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc et si nous conservons la majorité des risques résiduels relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités. Nous sommes le promoteur de plusieurs entités ad hoc qui achètent et titrisent nos propres créances, notamment Cards II Trust, Broadway Trust et Crisp Trust, entités que nous consolidons actuellement.

Nous titrisons également nos propres actifs hypothécaires en vertu d'un programme de titrisation soutenu par le gouvernement. Nous vendons ces actifs titrisés à une entité de titrisation soutenue par le gouvernement que nous ne consolidons pas, ainsi qu'à d'autres tiers. L'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, précise à quel moment il faut décomptabiliser les actifs financiers. Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie rattachés à l'actif sont arrivés à échéance ou lorsque nous avons transféré les droits de recevoir les flux de trésorerie rattachés à l'actif, notamment :

- nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété;
- nous n'avons ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à l'actif, mais avons transféré le contrôle de l'actif.

Nous avons établi que nos activités de titrisation liées aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux créances sur cartes de crédit sont comptabilisées à titre de transactions d'emprunts garantis puisque nous n'avons pas satisfait aux critères susmentionnés.

Pour plus de précisions sur nos activités de titrisation, se reporter à la section Arrangements hors bilan et à la note 6 des états financiers consolidés.

Titrisation de créances de tiers

Nous sommes également le promoteur de plusieurs entités ad hoc qui achètent des groupes d'actifs de tiers. Nous contrôlons la mesure dans laquelle nous intervenons au sein de ces entités ad hoc en investissant directement dans des titres d'emprunt émis par l'entité ad hoc et en fournissant une protection des liquidités aux autres créanciers afin de déterminer si nous devons consolider ces entités.

Lorsque nous établissons que la CIBC devrait consolider une entité ad hoc, l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, exige que nous procédions à une nouvelle évaluation dans les cas suivants : i) lorsqu'il y a un changement dans les accords contractuels entre les parties à l'entité ad hoc ou ii) lorsqu'une des parties prend des mesures pour affermir sa position et, ce faisant, qu'elle obtient davantage de contrôle. Dans le cas plus précis des fonds multicédants, nous procédons à une nouvelle évaluation quant à la consolidation lorsque notre participation dans le PCAC émis par les fonds multicédants change de façon importante ou, ce qui est plus rare, lorsque la facilité de liquidité que nous offrons aux fonds multicédants est utilisée ou modifiée.

Une augmentation appréciable de notre participation dans le papier commercial émis par les fonds multicédants serait plus probable dans les situations où le marché du PCAC soutenu par les banques se détériorait de façon importante, de telle sorte que les fonds multicédants seraient incapables de renouveler leur PCAC.

Dépréciation des actifs

Goodwill, autres immobilisations incorporelles et actifs à long terme

Au 31 octobre 2012, nous avions un goodwill de 1 701 M\$ (1 677 M\$ en 2011) et d'autres immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité indéterminée de 136 M\$ (136 M\$ en 2011). Le goodwill n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation, au moins une fois par année, en comparant la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT), à laquelle le goodwill a été affecté, avec sa valeur comptable, y compris le goodwill, tout écart étant comptabilisé à titre de perte de valeur du goodwill. La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. En 2012, nous avons changé la date de notre test de dépréciation du goodwill annuel, la faisant passer du 30 avril au 1^{er} août afin de mieux harmoniser cette date avec notre cycle de planification annuel. Par conséquent, pour 2012, nous avons effectué notre test de dépréciation du goodwill annuel le 30 avril et le 1^{er} août pour chaque UGT à laquelle le goodwill a été attribué. À l'avenir, le goodwill sera soumis au test de dépréciation une fois l'an, le 1^{er} août, ou plus fréquemment s'il existe un indice que le goodwill a pu perdre de la valeur.

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées séparément lorsque les avantages qu'elles comportent résultent de droits contractuels ou légaux ou qu'elles peuvent être vendues ou faire l'objet d'une cession, d'une licence, d'un contrat de location ou d'un échange. Déterminer la durée d'utilité des immobilisations incorporelles exige du jugement et une analyse fondée sur des faits. Les immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais font plutôt l'objet d'un test de dépréciation au moyen de la comparaison entre la valeur recouvrable et la valeur comptable.

Les actifs à long terme et les autres immobilisations incorporelles identifiables dont la durée d'utilité est déterminée sont amortis sur leur durée d'utilité estimée. Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. En effectuant un test de possibilité de recouvrement, nous estimons les flux de trésorerie futurs que nous prévoyons tirer des actifs et de leur éventuelle cession.

Nous devons faire preuve de jugement pour estimer les valeurs recouvrables de nos UGT et des autres immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée. La valeur recouvrable des UGT et des autres immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée est issue de modèles d'évaluation internes élaborés en fonction du marché ou de l'actualisation des flux de trésorerie. Selon les modèles en fonction du marché, les estimations reposent sur l'hypothèse que des entités exerçant leurs activités dans le même secteur partageront des caractéristiques semblables et que la valeur de l'entité correspondra à ces caractéristiques. Ainsi, la comparaison entre une UGT et des entités semblables dont l'information financière est accessible au public peut constituer un fondement raisonnable pour estimer la juste valeur. Ces modèles peuvent inclure diverses hypothèses clés, notamment les résultats projetés et les ratios cours/bénéfice. Selon l'actualisation des flux de trésorerie, modèle souvent utilisé pour estimer la valeur d'utilité, les estimations sont faites en fonction de la valeur des flux de trésorerie futurs qu'une entreprise générera à l'avenir. L'actualisation des flux de trésorerie consiste à projeter les flux de trésorerie et à en établir la valeur actuelle. Le processus d'actualisation fait appel à un taux de rendement correspondant au risque lié à l'entreprise. Ces modèles font intervenir plusieurs hypothèses clés, notamment les flux de trésorerie projetés, les niveaux de fonds propres requis, les taux de croissance, la croissance finale et les taux d'actualisation. Les évaluations obtenues grâce à ces modèles sont sensibles à la conjoncture économique sous-jacente aux marchés au sein desquels les UGT exercent leurs activités. Par conséquent, les variations de la valeur recouvrable estimée sont susceptibles de rendre les montants futurs tributaires de divers facteurs, y compris l'évolution de la conjoncture économique prévue dans ces marchés.

Au cours du troisième trimestre de 2011, nous avons comptabilisé une perte de valeur de 203 M\$ liée au goodwill présenté dans le secteur Siège social et autres pour CIBC FirstCaribbean. La perte de valeur est attribuable principalement à des variations des flux de trésorerie futurs attendus découlant du contexte économique difficile dans les Caraïbes et de nos perspectives pour la région.

Au 30 avril 2012 et au 1^{er} août 2012, la valeur recouvrable estimée de CIBC FirstCaribbean dépassait sa valeur comptable selon les tests de dépréciation les plus récents effectués au cours respectivement des troisième et quatrième trimestres de 2012. Des réductions de la valeur recouvrable estimée de notre UGT CIBC FirstCaribbean pourraient entraîner des pertes de valeur du goodwill pour les exercices subséquents. Des réductions de la valeur recouvrable estimée pourraient découler de différents facteurs tels qu'une diminution des flux de trésorerie attendus, une augmentation du niveau hypothétique de fonds propres requis et une variation négative du taux d'actualisation ou du taux de croissance final, pris isolément ou collectivement.

Pour plus de précisions, voir la note 8 des états financiers consolidés.

Impôt sur le résultat

Nous faisons preuve de jugement pour estimer l'impôt sur le résultat ainsi que les actifs et passifs d'impôt différé. Dans la préparation des états financiers consolidés, nous sommes tenus d'estimer l'impôt sur le résultat pour chacun des territoires où nous exerçons nos activités.

Ce processus comporte l'estimation des expositions actuelles à l'égard de l'impôt et l'évaluation des différences temporaires découlant de la différence de traitement des éléments aux fins comptables et aux fins fiscales et des reports en avant de pertes fiscales.

Nous sommes également tenus d'établir les actifs d'impôt différé à l'égard des charges déjà comptabilisées pour lesquelles nous pourrions nous prévaloir d'une déduction fiscale dans une période future, comme la totalité ou une tranche de la provision collective pour pertes sur créances et les reports en avant de pertes fiscales.

Au 31 octobre 2012, nous avons un actif d'impôt différé de 457 M\$ (644 M\$ en 2011) et un passif d'impôt différé de 37 M\$ (51 M\$ en 2011). Nous devons évaluer s'il est probable que notre actif d'impôt différé sera réalisé avant son expiration et, selon tous les renseignements dont nous disposons, si une partie de notre actif d'impôt différé doit être comptabilisée. Notre expérience passée en matière de bénéfices et de gains en capital, nos prévisions à l'égard du résultat net futur avant impôt, les stratégies de planification fiscale qui pourraient être mises en œuvre pour réaliser le montant de l'actif d'impôt différé et la durée à courir avant l'expiration des reports en avant de pertes fiscales comptent parmi les facteurs servant à évaluer la probabilité de réalisation des actifs.

Bien que la réalisation ne soit pas assurée, nous croyons, selon les renseignements dont nous disposons, qu'il est probable que le reste de l'actif d'impôt différé sera réalisé.

La comptabilisation de l'impôt sur le résultat a une incidence sur tous nos secteurs d'activité. Pour plus de précisions sur l'impôt sur le résultat, voir la note 20 des états financiers consolidés.

Provisions et passifs éventuels

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation auprès de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, ait des répercussions négatives significatives sur notre situation financière consolidée. Par contre, l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, peut avoir une incidence significative sur nos résultats opérationnels pour une période donnée.

Des montants sont comptabilisés si nous avons une obligation actuelle juridique ou implicite du fait d'un événement antérieur, s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire au règlement de l'affaire et si le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat des provisions pour les questions judiciaires de la CIBC et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Une description des affaires en cours importantes auxquelles la CIBC est partie se trouve à la note 23 des états financiers consolidés.

Hypothèses relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme

Nous sommes le promoteur de régimes à prestations définies, y compris des régimes de retraite et des régimes d'avantages postérieurs à la retraite médicaux et dentaires (les régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi) destinés aux employés admissibles. En outre, nous continuons d'être le promoteur d'un régime de remplacement de revenu d'invalidité de longue durée et des avantages en soins de santé et en soins dentaires connexes (collectivement, les régimes d'autres avantages à long terme). Le régime de remplacement de revenu d'invalidité de longue durée ne prend aucune nouvelle réclamation depuis le 1^{er} juin 2004.

Les charges nettes au titre des avantages du personnel et les obligations au titre des régimes de retraite, des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi et des régimes d'autres avantages à long terme, lesquelles ont une incidence sur tous nos secteurs, sont fonction des hypothèses utilisées pour calculer ces montants. Ces hypothèses comprennent les taux d'actualisation, les augmentations de salaire prévues, le rendement prévu des actifs, les taux tendanciellement du coût des soins de santé, le taux de roulement du personnel, l'âge de la retraite et le taux de mortalité. Ces hypothèses sont passées en revue chaque année conformément aux pratiques actuarielles reconnues et sont approuvées par la direction.

Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer les obligations et les charges au titre des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme tient compte des rendements du marché, à la date d'évaluation, sur des instruments de créance de qualité supérieure assortis d'une monnaie et d'une durée à l'échéance qui correspondent à la monnaie et à l'échelonnement prévu des versements au titre des prestations. Notre taux d'actualisation est estimé au moyen d'une courbe de rendement fondée sur des obligations de sociétés de haute qualité. Bien qu'il existe un marché profond d'obligations de sociétés de haute qualité libellées en dollars canadiens assorties de durées jusqu'à l'échéance courtes et moyennes, il n'en

existe pas pour les obligations assorties de durées jusqu'à l'échéance qui correspondent à l'échelonnement de tous les versements prévus au titre des prestations des régimes offerts au Canada. Par conséquent, pour nos régimes canadiens de retraite, nos régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi et nos régimes d'autres avantages à long terme, nous estimons les rendements des obligations de grande qualité assorties d'échéances à plus long terme en extrapolant les rendements à court terme des obligations assorties de durées à court et à moyen terme sur la courbe de rendement. La construction de la courbe de rendement fait appel au jugement; c'est pourquoi, selon les différentes méthodes utilisées, la courbe de rendement peut donner lieu à différents taux d'actualisation.

Le taux de rendement prévu hypothétique des actifs des régimes correspond au rendement prévu de différentes catégories d'actifs, pondéré selon la répartition du portefeuille. Le rendement à long terme futur prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte d'après le taux d'inflation futur prévu et les rendements réels attendus de titres à revenu fixe et d'actions. D'autres hypothèses sont fondées sur les résultats réels des régimes et nos estimations les plus probables.

En ce qui a trait aux régimes de retraite et aux régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, les écarts actuariels sont reportés au bilan et amortis sur les périodes futures dans la mesure où ils sortent des limites établies selon la méthode du corridor et, en conséquence, influent, de façon générale, sur les charges et les obligations comptabilisées pour ces périodes. Au 31 octobre 2012, le montant net des pertes actuarielles non amorties était de 827 M\$ (257 M\$ en 2011) quant aux régimes de retraite et de 91 M\$ (23 M\$ en 2011) quant aux régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Les écarts actuariels liés aux régimes d'autres avantages à long terme sont comptabilisés en résultat à la période au cours de laquelle ils surviennent.

Nos régimes de retraite sont capitalisés selon les montants minimaux requis par les lois applicables ou selon les modalités du régime, ou des montants supérieurs. Au cours de 2012, nous avons versé 476 M\$ (281 M\$ en 2011) aux régimes de retraite à prestations définies, soit 298 M\$ (108 M\$ en 2011) de plus que le minimum requis. Les cotisations versées en 2012 dans nos principaux régimes de retraite canadiens représentaient le montant maximal permis aux termes de la *Loi de l'impôt* (Canada).

Nos régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas capitalisés. Nous effectuons les paiements au titre des prestations de ces régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au fur et à mesure qu'elles sont engagées. Au cours de 2012, le montant des prestations a totalisé 26 M\$ (27 M\$ en 2011). Notre régime de remplacement de revenu d'invalidité de longue durée est capitalisé. Au cours de 2012, nous avons versé 15 M\$ (15 M\$ en 2011) au régime.

Pour les régimes de retraite et les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts au Canada, qui constituent plus de 90 % de nos régimes de retraite et nos régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, la direction a approuvé les hypothèses actuarielles qui serviront au calcul de la charge pour l'exercice 2013. Le taux d'actualisation moyen pondéré approuvé de 4,5 % pour les régimes de retraite et les régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi représente une baisse de 100 points de base comparativement au taux d'actualisation moyen pondéré qui a servi au calcul de la charge pour l'exercice 2012. Le rendement à long terme moyen pondéré prévu de 6,3 % qui a été approuvé pour les actifs des régimes de retraite est inchangé par rapport à celui de 2012. L'incidence globale des changements apportés aux hypothèses actuarielles, y compris les changements au taux d'actualisation, combinée à l'incidence des variations de la juste valeur des actifs des régimes au cours de l'exercice 2012, devrait se traduire par une augmentation de 22 M\$ des charges de retraite et des charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi de 2013. Si les résultats réels ne sont pas ceux anticipés ou si des changements sont apportés aux hypothèses, les obligations, les charges et les cotisations au titre des régimes de retraite et des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi pourraient varier.

Pour plus de précisions sur la charge et les obligations comptabilisées chaque année au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, voir la note 19 des états financiers consolidés.

Instruments financiers

En tant qu'institution financière, nos actifs et nos passifs sont surtout composés d'instruments financiers, notamment les dépôts, les valeurs mobilières, les prêts, les dérivés, les acceptations, les mises en pension de titres, les créances subordonnées et les actions privilégiées.

Nous nous servons de ces instruments pour des activités de négociation et des activités autres que de négociation. Les activités de négociation comprennent l'achat et la vente de valeurs mobilières et les transactions de change et de dérivés au cours des négociations pour les clients et la prise des positions de négociation dans le but d'en tirer des produits. Les activités autres que de négociation comprennent les activités de prêt, les placements, le financement et la GAP.

L'utilisation d'instruments financiers peut créer ou amoindrir le risque de marché, de crédit ou de liquidité. Pour plus de précisions à ce sujet, voir la section Gestion du risque.

Les instruments financiers sont comptabilisés en fonction de leur classement. Pour plus de précisions sur la comptabilisation de ces instruments, voir la note 2 des états financiers consolidés.

Les principales hypothèses servant à déterminer la valeur des instruments financiers et autres sont décrites à la section Évaluation des instruments financiers ci-dessus.

Transition aux Normes internationales d'information financière

Nous avons procédé à la transition aux IFRS en date du 1^{er} novembre 2011.

Les résultats et les soldes de notre exercice comparatif de 2011 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption rétrospective des IFRS en date du 1^{er} novembre 2010. La note 31 des états financiers consolidés comprend des rapprochements de nos résultats financiers de 2011 selon les PCGR du Canada et de nos résultats financiers de 2011 selon les IFRS figurant ailleurs dans les états financiers consolidés.

Nos choix d'exemptions facultatives et l'analyse des exceptions obligatoires mises en œuvre dans la préparation de notre bilan d'ouverture consolidé selon les IFRS en date du 1^{er} novembre 2010 sont présentés à la section A de la note 31 des états financiers consolidés, y compris notre décision d'adopter la méthode « nouveau départ » qui a entraîné à la fois i) la comptabilisation de pertes actuarielles nettes non amorties après impôt de 1 150 M\$ pour nos régimes à prestations définies qui existaient selon les PCGR du Canada au 1^{er} novembre 2010 dans les résultats non distribués et ii) le reclassement du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués des pertes de changes nettes cumulées de 575 M\$ au titre d'établissements à l'étranger, nette des profits et pertes de couverture.

La section B de la note 31 des états financiers consolidés présente d'autres différences entre les IFRS et les PCGR du Canada qui ont donné lieu à des ajustements aux montants comptabilisés dans le bilan consolidé, dans le compte de résultat consolidé et dans l'état du résultat global consolidé. Le changement le plus notable au bilan consolidé comprend la majoration d'environ 29 G\$ de notre actif et de notre passif découlant du transfert de prêts hypothécaires à l'habitation titrisés dans une fiducie soutenue par le gouvernement comptabilisés à titre d'emprunts garantis selon les IFRS plutôt qu'à titre de ventes selon les PCGR du Canada. L'incidence la plus significative sur notre résultat net est attribuable à une perte de valeur du goodwill totalisant 203 M\$ liée à CIBC FirstCaribbean que nous avons comptabilisée uniquement selon les IFRS au troisième trimestre de 2011.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Modifications de méthodes comptables futures

Pour plus de précisions sur les modifications de méthodes comptables futures, se reporter à la note 32 des états financiers consolidés.

Transactions entre parties liées

Nous avons mis en œuvre les procédés qui conviennent permettant de nous assurer que les renseignements sur les transactions entre parties liées sont, conformément à la *Loi sur les banques*, recueillis et communiqués au comité de gouvernance du conseil d'administration tous les trimestres. Le comité de gouvernance a la responsabilité de passer en revue nos politiques et pratiques visant à déceler les transactions entre parties liées qui pourraient avoir une grande incidence sur nos activités et de réviser les procédés correspondants afin d'encourager la conformité à la *Loi sur les banques*. En raison de la transition aux IFRS, les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi des employés de la CIBC sont aussi considérés comme des parties liées. Pour plus de précisions, voir les notes 19 et 25 des états financiers consolidés.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué, en date du 31 octobre 2012, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM)). Ces contrôles et procédures ont été jugés efficaces.

Rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la CIBC est chargée d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de la CIBC.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par le président et chef de la direction et par le chef des services financiers ou sous leur supervision, et mis en place par le conseil, la direction et d'autres membres du personnel, afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la CIBC comprend les conventions et les procédés qui i) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions des actifs de la CIBC; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux IFRS publiées par l'IASB et que les encaissements et les décaissements de la CIBC ne sont faits qu'en conformité avec les autorisations de la direction et des administrateurs de la CIBC; et iii) fournissent une assurance raisonnable quant à la prévention et la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la CIBC qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

Tous les contrôles internes, quelle que soit la qualité de leur conception, ont des limites inhérentes. Ainsi, même les systèmes reconnus comme efficaces peuvent fournir seulement une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la CIBC s'est appuyée sur le document du COSO pour évaluer l'efficacité du contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière.

La direction a évalué l'efficacité du contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière en date du 31 octobre 2012 et a conclu que celui-ci était efficace. Elle n'y a décelé aucune faiblesse significative.

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l., qui a effectué l'audit des états financiers consolidés de la CIBC pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, a également délivré un rapport sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière selon l'Auditing Standards No. 5 du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ce rapport se trouve à la page 87 du présent Rapport annuel.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Pendant l'exercice clos le 31 octobre 2012, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon significative son contrôle interne à l'égard de l'information financière ou qui serait raisonnablement susceptible de le faire.

Information financière annuelle supplémentaire

Soldes moyens du bilan, produits nets d'intérêts et marge d'intérêts nette¹

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	Solde moyen			Intérêt			Taux moyen		
	2012	2011	2010	2012	2011	2010	2012	2011	2010
Actif au Canada²									
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	2 620 \$	2 580 \$	3 359 \$	27 \$	29 \$	16 \$	1,03 %	1,12 %	0,48 %
Valeurs mobilières	36 492	33 702	14 895	1 201	906	368	3,29	2,69	2,47
Compte de négociation	13 249	12 124	19 969	252	264	598	1,90	2,18	2,99
Disponibles à la vente	47	47	19 713	3	3	282	6,38	6,38	1,43
Valeurs désignées à leur juste valeur									
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	18 443	21 588	18 910	274	249	90	1,49	1,15	0,48
Prêts	148 660	145 735	89 714	4 592	4 844	2 566	3,09	3,32	2,86
Particuliers et cartes de crédit	48 463	48 087	43 851	3 477	3 523	2 786	7,17	7,33	6,35
Entreprises et gouvernements	25 260	22 633	20 041	1 111	947	927	4,40	4,18	4,63
Total des prêts	222 383	216 455	153 606	9 180	9 314	6 279	4,13	4,30	4,09
Autres actifs productifs d'intérêts	359	530	419	13	44	55	3,62	8,30	13,13
Dérivés	11 745	10 080	9 459	-	-	-	-	-	-
Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 754	8 503	7 774	-	-	-	-	-	-
Autres actifs non productifs d'intérêts	12 320	10 140	13 761	-	-	-	-	-	-
Total de l'actif au Canada	327 412	315 749	261 865	10 950	10 809	7 688	3,34	3,42	2,94
Actif à l'étranger²									
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	5 325	16 242	7 694	15	34	36	0,28	0,21	0,47
Valeurs mobilières	1 282	1 263	5 647	70	75	89	5,46	5,94	1,58
Disponibles à la vente	12 917	11 671	14 649	157	157	198	1,22	1,35	1,35
Valeurs désignées à leur juste valeur	323	482	416	7	16	27	2,17	3,32	6,49
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	10 131	15 273	16 933	49	116	103	0,48	0,76	0,61
Prêts	2 200	2 138	2 210	126	129	177	5,73	6,03	8,01
Particuliers et cartes de crédit	923	991	1 058	64	72	79	6,93	7,27	7,47
Entreprises et gouvernements	16 613	14 788	17 582	630	595	685	3,79	4,02	3,90
Total des prêts	19 736	17 917	20 850	820	796	941	4,15	4,44	4,51
Autres actifs productifs d'intérêts	38	43	166	7	30	13	18,42	69,77	7,83
Dérivés	16 971	13 235	14 487	-	-	-	-	-	-
Engagements de clients en vertu d'acceptations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres actifs non productifs d'intérêts	3 247	2 652	3 236	-	-	-	-	-	-
Total de l'actif à l'étranger	69 970	78 778	84 078	1 125	1 224	1 407	1,61	1,55	1,67
Total de l'actif	397 382 \$	394 527 \$	345 943 \$	12 075 \$	12 033 \$	9 095 \$	3,04 %	3,05 %	2,63 %
Passif au Canada²									
Dépôts	110 442 \$	107 384 \$	104 862 \$	1 217 \$	1 276 \$	1 398 \$	1,10 %	1,19 %	1,33 %
Particuliers	88 028	88 844	82 697	1 096	975	571	1,25	1,10	0,69
Entreprises et gouvernements	918	1 116	1 156	5	6	4	0,54	0,54	0,35
Banques	51 975	46 825	-	1 118	1 270	-	2,15	2,71	-
Emprunts garantis									
Total des dépôts	251 363	244 169	188 715	3 436	3 527	1 973	1,37	1,44	1,05
Dérivés	11 820	10 094	10 357	-	-	-	-	-	-
Acceptations	9 754	8 503	7 774	-	-	-	-	-	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	10 727	11 702	8 492	327	386	209	3,05	3,30	2,46
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	6 318	11 964	25 885	111	182	186	1,76	1,52	0,72
Valeurs mobilières de Capital Trust	1 649	1 593	-	144	142	-	8,73	8,91	-
Autres passifs	10 474	11 535	10 183	56	71	(5)	0,53	0,62	(0,05)
Titres secondaires	4 590	5 011	4 767	201	207	180	4,38	4,13	3,78
Passif au titre des actions privilégiées	-	-	598	-	-	35	-	-	5,85
Total du passif au Canada	306 695	304 571	256 771	4 275	4 515	2 578	1,39	1,48	1,00
Passif à l'étranger²									
Dépôts	6 526	6 030	6 217	62	73	85	0,95	1,21	1,37
Particuliers	36 248	35 564	30 437	101	207	111	0,28	0,58	0,36
Entreprises et gouvernements	4 608	5 529	5 678	29	33	23	0,63	0,60	0,41
Banques	460	814	-	2	3	-	0,43	0,37	-
Emprunts garantis									
Total des dépôts	47 842	47 937	42 332	194	316	219	0,41	0,66	0,52
Dérivés	17 080	13 252	15 863	-	-	-	-	-	-
Acceptations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	138	77	128	6	2	2	4,35	2,60	1,56
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	7 077	11 880	13 494	45	82	109	0,64	0,69	0,81
Valeurs mobilières de Capital Trust	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	1 250	883	1 637	54	48	(25)	4,32	5,44	(1,53)
Titres secondaires	430	566	622	7	8	8	1,63	1,41	1,29
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	168	-	-	-	-	-	-
Total du passif à l'étranger	73 817	74 595	74 244	306	456	313	0,41	0,61	0,42
Total du passif	380 512	379 166	331 015	4 581	4 971	2 891	1,20	1,31	0,87
Capitaux propres applicables aux actionnaires	16 705	15 199	14 928	-	-	-	-	-	-
Participations ne donnant pas le contrôle	165	162	-	-	-	-	-	-	-
Total du passif et des capitaux propres	397 382 \$	394 527 \$	345 943 \$	4 581 \$	4 971 \$	2 891 \$	1,15 %	1,26 %	0,84 %
Produits nets d'intérêts et marge d'intérêts nette				7 494 \$	7 062 \$	6 204 \$	1,89 %	1,79 %	1,79 %
Informations supplémentaires :									
Passifs-dépôts non productifs d'intérêts									
Canada	27 865 \$	\$26 505	\$26 125						
Étranger	3 174 \$	\$2 875	\$2 234						

1) Les montants pour 2012 et 2011 sont calculés selon les IFRS tandis que les montants pour 2010 sont calculés selon les PCGR du Canada.

2) Le classement au Canada ou à l'étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

Analyse volume/taux des variations des produits nets d'intérêts

En millions de dollars	IFRS			PCGR du Canada		
	2012/2011			2011/2010		
	Augmentation (diminution) résultant de la variation du :			Augmentation (diminution) résultant de la variation du :		
	Solde moyen	Taux moyen	Total	Solde moyen	Taux moyen	Total
Actif au Canada¹						
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	- \$	(2)\$	(2)\$	1 \$	12 \$	13 \$
Valeurs mobilières	75	220	295	433	110	543
Compte de négociation	24	(36)	(12)	(169)	50	(119)
Disponibles à la vente	-	-	-	(2)	76	74
Valeurs désignées à leur juste valeur	(36)	61	25	14	145	159
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres						
Prêts	97	(349)	(252)	167	180	347
Prêts hypothécaires à l'habitation	28	(74)	(46)	(40)	78	38
Particuliers et cartes de crédit	110	54	164	193	(34)	159
Entreprises et gouvernements						
Total des prêts	235	(369)	(134)	320	224	544
Autres actifs productifs d'intérêts	(14)	(17)	(31)	15	13	28
Variation des produits d'intérêts au Canada	284	(143)	141	612	630	1 242
Actif à l'étranger¹						
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	(23)	4	(19)	40	(42)	(2)
Valeurs mobilières	1	(6)	(5)	(55)	13	(42)
Compte de négociation	17	(17)	-	(43)	2	(41)
Disponibles à la vente	(5)	(4)	(9)	(2)	(12)	(14)
Valeurs désignées à leur juste valeur	(39)	(28)	(67)	(10)	23	13
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres						
Prêts	4	(7)	(3)	(6)	(42)	(48)
Prêts hypothécaires à l'habitation	(5)	(3)	(8)	(5)	(2)	(7)
Particuliers et cartes de crédit	73	(38)	35	(99)	(15)	(114)
Entreprises et gouvernements						
Total des prêts	72	(48)	24	(110)	(59)	(169)
Autres actifs productifs d'intérêts	(3)	(20)	(23)	(10)	27	17
Variation des produits d'intérêts à l'étranger	20	(119)	(99)	(190)	(48)	(238)
Variation totale des produits d'intérêts	304 \$	(262)\$	42 \$	422 \$	582 \$	1 004 \$
Passif au Canada¹						
Dépôts	36	(95)	(59)	34	(156)	(122)
Particuliers	(9)	130	121	131	488	619
Entreprises et gouvernements	(1)	-	(1)	-	2	2
Banques	140	(292)	(152)	-	-	-
Emprunts garantis						
Total des dépôts	166	(257)	(91)	165	334	499
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(32)	(27)	(59)	79	100	179
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	(86)	15	(71)	(76)	105	29
Valeurs mobilières de Capital Trust	5	(3)	2	-	-	-
Autres passifs	(7)	(8)	(15)	-	26	26
Titres secondaires	(17)	11	(6)	9	18	27
Passif au titre des actions privilégiées	-	-	-	(35)	-	(35)
Variation des charges d'intérêts au Canada	29	(269)	(240)	142	583	725
Passif à l'étranger¹						
Dépôts	6	(17)	(11)	(3)	(9)	(12)
Particuliers	4	(110)	(106)	24	74	98
Entreprises et gouvernements	(5)	1	(4)	(1)	11	10
Banques	(1)	-	(1)	-	-	-
Emprunts garantis						
Total des dépôts	4	(126)	(122)	20	76	96
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	2	2	4	(1)	1	-
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	(33)	(4)	(37)	(13)	(14)	(27)
Autres passifs	20	(14)	6	11	53	64
Titres secondaires	(2)	1	(1)	(1)	1	-
Variation des charges d'intérêts à l'étranger	(9)	(141)	(150)	16	117	133
Variation totale des charges d'intérêts	20 \$	(410)\$	(390)\$	158 \$	700 \$	858 \$
Variation totale des produits nets d'intérêts	284 \$	148 \$	432 \$	264 \$	(118)\$	146 \$

1) Le classement au Canada ou à l'étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

Analyse des prêts et acceptations nets

	IFRS		PCGR du Canada			IFRS		PCGR du Canada		
	2012	2011	2010	2009	Canada ¹ 2008	2012	2011	2010	2009	États-Unis ¹ 2008
En millions de dollars, au 31 octobre	2012	2011	2010	2009	2008	2012	2011	2010	2009	2008
Prêts hypothécaires à l'habitation	147 841 \$	148 268 \$	91 338 \$	83 837 \$	88 185 \$	1 \$	1 \$	1 \$	1 \$	1 \$
Étudiants	287	384	523	677	858	–	–	–	–	–
Particuliers	33 891	33 202	32 365	31 729	29 648	109	132	241	162	215
Cartes de crédit	14 418	14 970	11 508	11 121	10 329	33	24	30	28	25
Total des prêts à la consommation, montant net	196 437	196 824	135 734	127 364	129 020	143	157	272	191	241
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	7 095	7 055	6 339	5 789	5 790	–	2	2	3	77
Institutions financières	2 384	2 124	1 852	2 422	4 107	435	427	352	644	1 045
Commerce de détail et de gros	2 827	2 652	2 487	1 926	2 261	113	43	52	115	193
Services aux entreprises	3 694	3 508	2 773	2 701	2 951	226	221	403	455	558
Fabrication – biens d'équipement	1 072	1 079	970	709	860	188	129	12	26	296
Fabrication – biens de consommation	1 736	1 289	1 016	787	951	62	50	18	17	90
Immobilier et construction	4 956	4 118	3 123	2 903	2 975	4 156	3 215	1 563	2 054	2 138
Agriculture	3 689	3 585	3 240	2 897	3 058	1	–	(1)	(1)	–
Pétrole et gaz	2 856	2 884	2 418	3 091	3 605	781	413	145	12	58
Mines	319	285	123	501	1 763	65	78	32	–	39
Produits forestiers	426	416	376	299	340	44	52	–	61	93
Matériel informatique et logiciels	464	244	223	172	190	–	73	33	43	140
Télécommunications et câblodistribution	238	213	264	148	565	14	12	13	34	107
Édition, impression et diffusion	356	405	386	505	580	–	–	–	–	59
Transport	736	701	750	800	627	332	353	359	294	460
Services publics	1 082	674	795	667	862	492	246	99	57	162
Éducation, soins de santé et services sociaux	1 933	1 754	1 301	1 240	1 296	25	46	46	47	119
Gouvernements	727	785	759	685	856	–	–	–	–	–
Divers	–	–	358	96	–	730	845	1 031	1 128	–
Provision générale affectée aux prêts aux entreprises et aux gouvernements	–	–	(217)	(254)	(282)	–	–	(67)	(76)	(42)
Provision collective affectée aux prêts aux entreprises et aux gouvernements	(211)	(205)	–	–	–	(38)	(54)	–	–	–
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements, y compris les acceptations, montant net	36 379	33 566	29 336	28 084	33 355	7 626	6 151	4 092	4 913	5 592
Total des prêts et acceptations nets	232 816 \$	230 390 \$	165 070 \$	155 448 \$	162 375 \$	7 769 \$	6 308 \$	4 364 \$	5 104 \$	5 833 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

Analyse des prêts et acceptations nets (suite)

	IFRS		PCGR du Canada			IFRS		PCGR du Canada		
	2012	2011	2010	2009	Divers ¹ 2008	2012	2011	2010	2009	Total 2008
En millions de dollars, au 31 octobre	2012	2011	2010	2009	2008	2012	2011	2010	2009	2008
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 143 \$	2 191 \$	2 190 \$	2 272 \$	2 463 \$	149 985 \$	150 460 \$	93 529 \$	86 110 \$	90 649 \$
Étudiants	1	1	1	1	1	288	385	524	678	859
Particuliers	568	637	688	759	909	34 568	33 971	33 294	32 650	30 772
Cartes de crédit	119	118	111	110	126	14 570	15 112	11 649	11 259	10 480
Total des prêts à la consommation, montant net	2 831	2 947	2 990	3 142	3 499	199 411	199 928	138 996	130 697	132 760
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	273	291	392	495	519	7 368	7 348	6 733	6 287	6 386
Institutions financières	1 099	1 003	1 032	971	1 245	3 918	3 554	3 236	4 037	6 397
Commerce de détail et de gros	326	351	391	462	775	3 266	3 046	2 930	2 503	3 229
Services aux entreprises	932	1 032	1 053	1 361	1 837	4 852	4 761	4 229	4 517	5 346
Fabrication – biens d'équipement	243	217	269	329	73	1 503	1 425	1 251	1 064	1 229
Fabrication – biens de consommation	225	268	253	296	365	2 023	1 607	1 287	1 100	1 406
Immobilier et construction	791	572	681	755	613	9 903	7 905	5 367	5 712	5 726
Agriculture	65	94	104	114	142	3 755	3 679	3 343	3 010	3 200
Pétrole et gaz	16	–	–	–	–	3 653	3 297	2 563	3 103	3 663
Mines	280	109	129	348	1 149	664	472	284	849	2 951
Produits forestiers	29	32	31	21	28	499	500	407	381	461
Matériel informatique et logiciels	22	22	242	271	243	486	339	498	486	573
Télécommunications et câblodistribution	148	60	33	44	213	400	285	310	226	885
Édition, impression et diffusion	37	41	36	39	10	393	446	422	544	649
Transport	430	387	249	273	369	1 498	1 441	1 358	1 367	1 456
Services publics	467	272	310	351	247	2 041	1 192	1 204	1 075	1 271
Éducation, soins de santé et services sociaux	23	23	27	19	–	1 981	1 823	1 374	1 306	1 415
Gouvernements	922	901	633	567	822	1 649	1 686	1 392	1 252	1 678
Divers	3 011	3 109	6 312	5 255	–	3 741	3 954	7 701	6 479	–
Provision générale affectée aux prêts aux entreprises et aux gouvernements	–	–	(25)	(56)	(34)	–	–	(309)	(386)	(358)
Provision collective affectée aux prêts aux entreprises et aux gouvernements	(23)	(20)	–	–	–	(272)	(279)	–	–	–
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements, y compris les acceptations, montant net	9 316	8 764	12 152	11 915	8 616	53 321	48 481	45 580	44 912	47 563
Total des prêts et acceptations nets	12 147 \$	11 711 \$	15 142 \$	15 057 \$	12 115 \$	252 732 \$	248 409 \$	184 576 \$	175 609 \$	180 323 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

Récapitulatif des provisions pour pertes sur créances

En millions de dollars, au 31 octobre et pour l'exercice clos à cette date	IFRS		PCGR du Canada		
	2012	2011	2010	2009	2008
Solde au début de l'exercice	1 851 \$	1 950 \$	2 043 \$	1 523 \$	1 443 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 291	1 144	1 046	1 649	773
Radiations					
Canada ¹					
Prêts hypothécaires à l'habitation	18	16	9	7	4
Étudiants	6	5	9	11	11
Particuliers et cartes de crédit	1 118	1 141	1 054	1 034	681
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	93	103	150	115	113
Étranger ¹					
Prêts hypothécaires à l'habitation	2	1	3	2	–
Particuliers et cartes de crédit	13	14	17	13	6
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	98	55	176	41	35
Total des radiations	1 348	1 335	1 418	1 223	850
Recouvrements					
Canada ¹					
Étudiants	–	–	–	1	1
Particuliers et cartes de crédit	158	132	109	89	87
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	8	10	8	8	13
Étranger ¹					
Particuliers et cartes de crédit	3	1	2	3	5
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	1	2	4	20	8
Total des recouvrements	170	145	123	121	114
Radiations nettes	1 178	1 190	1 295	1 102	736
Produits d'intérêts sur prêts douteux	(47)	(48)	–	–	–
Divers	(1)	(5)	(10)	(27)	43
Solde à la fin de l'exercice	1 916 \$	1 851 \$	1 784 \$	2 043 \$	1 523 \$
Se compose de ce qui suit :					
Prêts	1 860 \$	1 803 \$	1 720 \$	1 960 \$	1 446 \$
Lettres de crédit	–	–	–	1	–
Facilités de crédit inutilisées	56	48	64	82	77
Ratio des radiations nettes de l'exercice sur l'encours moyen des prêts de l'exercice	0,49 %	0,51 %	0,74 %	0,66 %	0,45 %

1) Le classement au Canada ou à l'étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

Provision pour pertes sur créances sur les prêts douteux exprimée en pourcentage des prêts douteux bruts (IFRS)

En millions de dollars, au 31 octobre	Provision pour pertes sur créances ¹		Provision exprimée en % des prêts douteux bruts	
	2012	2011	2012	2011
Canada ²				
Prêts hypothécaires à l'habitation	18 \$	15 \$	8,0 %	5,0 %
Particuliers	159	156	84,6	73,6
Entreprises et gouvernements	97	88	47,3	56,1
Total au Canada	274 \$	259 \$	44,3 %	38,6 %
Étranger ²				
Prêts hypothécaires à l'habitation	27 \$	18 \$	11,0 %	8,1 %
Particuliers	25	25	31,6	31,6
Entreprises et gouvernements	395	300	42,8	31,7
Total à l'étranger	447 \$	343 \$	35,8 %	27,5 %
Total de la provision	721 \$	602 \$	38,6 %	31,4 %

1) Comprend la provision individuelle et la provision collective relative aux prêts personnels, aux prêts notés aux PME et aux prêts hypothécaires douteux qui sont en souffrance depuis plus de 90 jours.

2) Le classement au Canada ou à l'étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

Provision spécifique pour pertes sur créances exprimée en pourcentage des prêts douteux bruts (PCGR du Canada)

En millions de dollars, au 31 octobre	Provision spécifique pour pertes sur créances			Provision spécifique exprimée en % des prêts douteux bruts		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Canada ¹						
Prêts hypothécaires à l'habitation	19 \$	14 \$	9 \$	7,3 %	6,1 %	6,3 %
Prêts personnels	193	226	169	88,9	94,2	79,0
Entreprises et gouvernements	120	134	121	55,3	51,9	71,2
Total au Canada	332 \$	374 \$	299 \$	47,9 %	51,4 %	56,7 %
Étranger ¹						
Prêts hypothécaires à l'habitation	11 \$	21 \$	27 \$	5,7 %	12,2 %	18,8 %
Prêts personnels	31	32	38	35,6	37,6	45,8
Entreprises et gouvernements	257	308	79	29,8	33,3	34,5
Total à l'étranger	299 \$	361 \$	144 \$	26,2 %	30,5 %	31,6 %
Total de la provision spécifique	631 \$	735 \$	443 \$	34,4 %	38,5 %	45,1 %

1) Le classement au Canada ou à l'étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

Provision sur les prêts non douteux exprimée en pourcentage des prêts et des acceptations nets (IFRS)

En millions de dollars, au 31 octobre	Provision pour pertes sur créances ¹		Provision exprimée en % des prêts et des acceptations nets	
	2012	2011	2012	2011
Canada ²				
Prêts hypothécaires à l'habitation	19 \$	14 \$	– %	– %
Prêts personnels	278	300	0,8	0,9
Cartes de crédit	582	631	4,0	4,2
Entreprises et gouvernements	186	174	0,5	0,5
Total au Canada	1 065 \$	1 119 \$	0,5 %	0,5 %
Étranger ²				
Prêts hypothécaires à l'habitation	7 \$	2 \$	0,3 %	0,1 %
Prêts personnels	5	5	0,7	0,6
Cartes de crédit	1	1	0,7	0,7
Entreprises et gouvernements	61	74	0,4	0,5
Total à l'étranger	74 \$	82 \$	0,4 %	0,5 %
Total de la provision	1 139 \$	1 201 \$	0,5 %	0,5 %

1) Comprend la provision collective relative aux prêts sur cartes de crédit et aux prêts personnels, ainsi qu'aux prêts hypothécaires et aux prêts aux entreprises et aux gouvernements en souffrance depuis moins de 90 jours. Exclut la provision au titre des facilités de crédit inutilisées.

2) Le classement au Canada ou à l'étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

Provision générale exprimée en pourcentage des prêts et des acceptations nets (PCGR du Canada)

En millions de dollars, au 31 octobre	Provision générale pour pertes sur créances			Provision générale exprimée en % des prêts et des acceptations nets		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Canada¹						
Prêts hypothécaires à l'habitation	5 \$	4 \$	6 \$	– %	– %	– %
Prêts personnels	287	279	280	0,9	0,9	0,9
Cartes de crédit	477	548	348	4,1	4,9	3,4
Entreprises et gouvernements	217	254	282	0,7	0,9	0,8
Total au Canada	986 \$	1 085 \$	916 \$	0,6 %	0,7 %	0,6 %
Étranger¹						
Prêts hypothécaires à l'habitation	4 \$	3 \$	4 \$	0,2 %	0,1 %	0,2 %
Prêts personnels	6	4	6	0,6	0,4	0,5
Cartes de crédit	1	1	1	0,7	0,7	0,7
Entreprises et gouvernements	92	132	76	0,6	0,8	0,5
Total à l'étranger	103 \$	140 \$	87 \$	0,5 %	0,7 %	0,5 %
Total de la provision générale	1 089 \$	1 225 \$	1 003 \$	0,6 %	0,7 %	0,6 %

1) Le classement au Canada ou à l'étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

Prêts et acceptations nets par emplacement géographique¹

En millions de dollars, au 31 octobre	IFRS		PCGR du Canada		
	2012	2011	2010	2009	2008
Canada					
Provinces de l'Atlantique	13 228 \$	13 115 \$	9 446 \$	8 903 \$	8 977 \$
Québec	20 591	19 602	13 779	12 435	12 693
Ontario	108 861	110 157	77 791	72 527	76 065
Provinces des Prairies	11 440	9 093	7 934	7 348	7 152
Alberta, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	38 300	38 433	27 667	27 336	28 145
Colombie-Britannique et Yukon	41 435	41 074	29 439	27 984	30 259
Provision générale affectée au Canada	–	–	(986)	(1 085)	(916)
Provision collective affectée au Canada ²	(1 039)	(1 084)	–	–	–
Total au Canada	232 816 \$	230 390 \$	165 070 \$	155 448 \$	162 375 \$
États-Unis	7 769 \$	6 308 \$	4 364 \$	5 104 \$	5 833 \$
Autres pays	12 147 \$	11 711 \$	15 142 \$	15 057 \$	12 115 \$
Total des prêts et acceptations nets	252 732 \$	248 409 \$	184 576 \$	175 609 \$	180 323 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Comprend la provision collective liée aux prêts sur cartes de crédit, aux prêts personnels en souffrance depuis moins de 30 jours et les prêts hypothécaires et les prêts aux entreprises et aux gouvernements en souffrance depuis moins de 90 jours.

Prêts douteux nets

	IFRS		PCGR du Canada			IFRS		PCGR du Canada		
	2012	2011	2010	2009	Canada ¹ 2008	2012	2011	2010	2009	États-Unis ¹ 2008
En millions de dollars, au 31 octobre										
Prêts douteux bruts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	226 \$	302 \$	259 \$	230 \$	143 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Étudiants	12	17	23	29	33	–	–	–	–	–
Particuliers	176	195	194	211	181	–	–	–	–	–
Total des prêts douteux bruts à la consommation	414	514	476	470	357	–	–	–	–	–
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	–	4	8	8	4	–	–	–	–	–
Institutions financières	1	1	1	1	4	–	–	–	135	–
Services de détail, services de gros et services aux entreprises	38	47	57	97	89	58	51	51	45	–
Fabrication – biens de consommation et d'équipement	11	16	46	49	17	3	5	16	31	2
Immobilier et construction	23	24	54	16	8	183	211	183	244	2
Agriculture	7	15	6	9	20	–	–	–	–	–
Secteurs liés aux ressources	55	4	26	26	20	–	–	–	–	–
Télécommunications, médias et technologie	62	39	10	44	3	–	–	–	–	2
Transport	6	5	7	5	3	90	3	13	19	–
Services publics	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Divers	2	2	2	3	2	–	–	–	–	–
Total des prêts douteux bruts aux entreprises et aux gouvernements	205	157	217	258	170	334	270	263	474	6
Total des prêts douteux bruts	619	671	693	728	527	334	270	263	474	6
Autres prêts en souffrance ²	401	553	376	472	366	11	–	–	–	5
Total des prêts douteux bruts et d'autres prêts en souffrance	1 020 \$	1 224 \$	1 069 \$	1 200 \$	893 \$	345 \$	270 \$	263 \$	474 \$	11 \$
Provision pour pertes sur créances³										
Prêts hypothécaires à l'habitation	18 \$	15 \$	19 \$	14 \$	9 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Étudiants	–	5	7	12	11	–	–	–	–	–
Particuliers	159	151	186	214	158	–	–	–	–	–
Provision totale – prêts à la consommation	177	171	212	240	178	–	–	–	–	–
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	–	3	2	2	1	–	–	–	–	–
Institutions financières	–	1	1	1	1	–	–	–	17	–
Services de détail, services de gros et services aux entreprises	26	32	36	59	74	38	19	22	10	–
Fabrication – biens de consommation et d'équipement	8	8	23	27	11	3	4	7	17	1
Immobilier et construction	10	11	18	8	8	90	72	63	89	2
Agriculture	4	5	4	6	10	–	–	1	1	–
Secteurs liés aux ressources	25	3	19	12	7	–	–	–	–	–
Télécommunications, médias et technologie	16	18	9	13	3	–	–	–	–	1
Transport	6	5	7	5	4	55	3	9	13	–
Services publics	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Divers	2	2	1	1	2	–	–	–	–	–
Provision totale – prêts aux entreprises et aux gouvernements	97	88	120	134	121	186	98	102	147	4
Provision totale	274 \$	259 \$	332 \$	374 \$	299 \$	186 \$	98 \$	102 \$	147 \$	4 \$
Prêts douteux nets										
Prêts hypothécaires à l'habitation	208 \$	287 \$	240 \$	216 \$	134 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Étudiants	12	12	16	17	22	–	–	–	–	–
Particuliers	17	44	8	(3)	23	–	–	–	–	–
Total des prêts douteux nets à la consommation	237	343	264	230	179	–	–	–	–	–
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	–	1	6	6	3	–	–	–	–	–
Institutions financières	1	–	–	–	3	–	–	–	118	–
Services de détail, services de gros et services aux entreprises	12	15	21	38	15	20	32	29	35	–
Fabrication – biens de consommation et d'équipement	3	8	23	22	6	–	1	9	14	1
Immobilier et construction	13	13	36	8	–	93	139	120	155	–
Agriculture	3	10	2	3	10	–	–	(1)	(1)	–
Secteurs liés aux ressources	30	1	7	14	13	–	–	–	–	–
Télécommunications, médias et technologie	46	21	1	31	–	–	–	–	–	1
Transport	–	–	–	–	(1)	35	–	4	6	–
Services publics	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Divers	–	–	1	2	–	–	–	–	–	–
Total des prêts douteux nets aux entreprises et aux gouvernements	108	69	97	124	49	148	172	161	327	2
Total des prêts douteux nets	345 \$	412 \$	361 \$	354 \$	228 \$	148 \$	172 \$	161 \$	327 \$	2 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Prêts dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance depuis 90 à 180 jours aux termes du contrat.

3) Selon les IFRS, la provision pour pertes sur créances comprend la provision individuelle et la provision collective liée aux prêts personnels, aux prêts notés aux PME et aux prêts hypothécaires douteux en souffrance depuis plus de 90 jours. Selon les PCGR du Canada, elle comprend le total de la provision spécifique.

Prêts douteux nets (suite)

En millions de dollars, au 31 octobre	IFRS		PCGR du Canada			IFRS		PCGR du Canada		
	2012	2011	2010	2009	Divers ¹ 2008	2012	2011	2010	2009	Total 2008
Prêts douteux bruts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	246 \$	222 \$	193 \$	172 \$	144 \$	472 \$	524 \$	452 \$	402 \$	287 \$
Étudiants	–	–	–	–	–	12	17	23	29	33
Particuliers	79	79	87	85	83	255	274	281	296	264
Total des prêts douteux bruts à la consommation	325	301	280	257	227	739	815	756	727	584
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	101	71	67	57	28	101	75	75	65	32
Institutions financières	1	3	4	3	1	2	4	5	139	5
Services de détail, services de gros et services aux entreprises	191	213	172	132	70	287	311	280	274	159
Fabrication – biens de consommation et d'équipement	54	56	51	16	7	68	77	113	96	26
Immobilier et construction	210	269	228	115	76	416	504	465	375	86
Agriculture	12	23	20	14	15	19	38	26	23	35
Secteurs liés aux ressources	1	3	–	–	1	56	7	26	26	21
Télécommunications, médias et technologie	9	9	32	90	–	71	48	42	134	5
Transport	8	28	25	24	23	104	36	45	48	26
Services publics	1	–	1	1	1	1	–	1	1	1
Divers	1	–	–	–	1	3	2	2	3	3
Total des prêts douteux bruts aux entreprises et aux gouvernements	589	675	600	452	223	1 128	1 102	1 080	1 184	399
Total des prêts douteux bruts	914	976	880	709	450	1 867	1 917	1 836	1 911	983
Autres prêts en souffrance ²	7	11	5	6	3	419	564	381	478	374
Total des prêts douteux bruts et d'autres prêts en souffrance	921 \$	987 \$	885 \$	715 \$	453 \$	2 286 \$	2 481 \$	2 217 \$	2 389 \$	1 357 \$
Provision pour pertes sur créances³										
Prêts hypothécaires à l'habitation	27 \$	18 \$	11 \$	21 \$	27 \$	45 \$	33 \$	30 \$	35 \$	36 \$
Étudiants	–	–	–	–	–	–	5	7	12	11
Particuliers	25	25	31	32	38	184	176	217	246	196
Provision totale – prêts à la consommation	52	43	42	53	65	229	214	254	293	243
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	24	26	14	9	4	24	29	16	11	5
Institutions financières	1	1	1	1	–	1	2	2	19	1
Services de détail, services de gros et services aux entreprises	63	69	50	46	30	127	120	108	115	104
Fabrication – biens de consommation et d'équipement	37	37	17	5	3	48	49	47	49	15
Immobilier et construction	70	40	46	27	27	170	123	127	124	37
Agriculture	3	12	9	6	4	7	17	14	13	14
Secteurs liés aux ressources	–	1	–	–	–	25	4	19	12	7
Télécommunications, médias et technologie	9	9	11	59	–	25	27	20	72	4
Transport	1	7	7	7	6	62	15	23	25	10
Services publics	1	–	–	1	1	1	–	–	1	1
Divers	–	–	–	–	–	2	2	1	1	2
Provision totale – prêts aux entreprises et aux gouvernements	209	202	155	161	75	492	388	377	442	200
Provision totale	261 \$	245 \$	197 \$	214 \$	140 \$	721 \$	602 \$	631 \$	735 \$	443 \$
Prêts douteux nets										
Prêts hypothécaires à l'habitation	219	204	182	151	117	427	491	422	367	251
Étudiants	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	12 \$	12 \$	16 \$	17 \$	22 \$
Particuliers	54	54	56	53	45	71	98	64	50	68
Total des prêts douteux nets à la consommation	273	258	238	204	162	510	601	502	434	341
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	77	45	53	48	24	77	46	59	54	27
Institutions financières	–	2	3	2	1	1	2	3	120	4
Services de détail, services de gros et services aux entreprises	128	144	122	86	40	160	191	172	159	55
Fabrication – biens de consommation et d'équipement	17	19	34	11	4	20	28	66	47	11
Immobilier et construction	140	229	182	88	49	246	381	338	251	49
Agriculture	9	11	11	8	11	12	21	12	10	21
Secteurs liés aux ressources	1	2	–	–	1	31	3	7	14	14
Télécommunications, médias et technologie	–	–	21	31	–	46	21	22	62	1
Transport	7	21	18	17	17	42	21	22	23	16
Services publics	–	–	1	–	–	–	–	1	–	–
Divers	1	–	–	–	1	1	–	1	2	1
Total des prêts douteux nets aux entreprises et aux gouvernements	380	473	445	291	148	636	714	703	742	199
Total des prêts douteux nets	653 \$	731 \$	683 \$	495 \$	310 \$	1 146 \$	1 315 \$	1 205 \$	1 176 \$	540 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Prêts dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance depuis 90 à 180 jours aux termes du contrat.

3) Selon les IFRS, la provision pour pertes sur créances comprend la provision individuelle et la provision collective liée aux prêts personnels, aux prêts notés aux PME et aux prêts hypothécaires douteux en souffrance depuis plus de 90 jours. Selon les PCGR du Canada, elle comprend le total de la provision spécifique.

Dépôts¹

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	Solde moyen			Intérêt			Taux		
	2012	2011	2010	2012	2011	2010	2012	2011	2010
Dépôts dans des établissements bancaires au Canada²									
Payables à vue									
Particuliers	7 481 \$	7 390 \$	7 026 \$	17 \$	7 \$	3 \$	0,23 %	0,09 %	0,04 %
Entreprises et gouvernements	26 413	26 393	25 632	102	113	46	0,39	0,43	0,18
Banques	1 188	1 406	1 299	3	4	2	0,25	0,28	0,15
Payables sur préavis									
Particuliers	64 549	60 364	56 735	403	383	286	0,62	0,63	0,50
Entreprises et gouvernements	15 478	11 757	11 812	166	123	62	1,07	1,05	0,52
Banques	11	9	4	–	–	–	–	–	–
Payables à terme fixe									
Particuliers	40 288	41 322	42 749	816	905	1 143	2,03	2,19	2,67
Entreprises et gouvernements	47 111	51 423	46 073	768	739	493	1,63	1,44	1,07
Banques	424	563	560	4	6	2	0,94	1,07	0,36
Emprunts garantis	51 975	46 825	–	1 118	1 270	–	2,15	2,71	–
Total des dépôts au Canada	254 918	247 452	191 890	3 397	3 550	2 037	1,33	1,43	1,06
Dépôts dans des établissements bancaires à l'étranger									
Payables à vue									
Particuliers	457	435	439	3	3	3	0,66	0,69	0,68
Entreprises et gouvernements	2 533	2 356	2 320	2	3	6	0,08	0,13	0,26
Banques	49	36	80	2	4	4	4,08	11,11	5,00
Payables sur préavis									
Particuliers	1 933	1 884	1 916	35	35	39	1,81	1,86	2,04
Entreprises et gouvernements	579	506	647	1	1	1	0,17	0,20	0,15
Payables à terme fixe									
Particuliers	2 260	2 019	2 214	5	16	9	0,22	0,79	0,41
Entreprises et gouvernements	32 162	31 973	26 650	158	203	74	0,49	0,63	0,28
Banques	3 854	4 631	4 891	25	25	19	0,65	0,54	0,39
Emprunts garantis	460	814	–	2	3	–	0,43	0,37	–
Total des dépôts à l'étranger	44 287	44 654	39 157	233	293	155	0,53	0,66	0,40
Total des dépôts	299 205 \$	292 106 \$	231 047 \$	3 630 \$	3 843 \$	2 192 \$	1,21 %	1,32 %	0,95 %

- 1) Les montants pour 2012 et 2011 sont calculés selon les IFRS tandis que les montants pour 2010 sont calculés selon les PCGR du Canada
 2) Les dépôts par les déposants étrangers dans nos établissements bancaires canadiens ont totalisé 3,9 G\$ (3,8 G\$ en 2011 et 3,6 G\$ en 2010).

Emprunts à court terme

En millions de dollars, au 31 octobre et pour l'exercice clos à cette date	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
Encours à la fin de l'exercice			
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	13 035 \$	10 316 \$	9 673 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	8 224	11 414	28 220
Total des emprunts à court terme	21 259 \$	21 730 \$	37 893 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert			
Solde moyen	10 865 \$	11 779 \$	8 620 \$
Solde maximal de fin de mois	13 035	13 410	10 554
Taux d'intérêt moyen	3,06 %	3,29 %	2,45 %
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres			
Solde moyen	13 395	23 844	39 379
Solde maximal de fin de mois	21 972	32 391	45 886
Taux d'intérêt moyen	1,16 %	1,11 %	0,75 %

Honoraires payés aux auditeurs nommés par les actionnaires

En millions de dollars, exercice clos le 31 octobre	2012	2011	2010
Honoraires d'audit ¹	15,3 \$	17,9 \$	16,3 \$
Honoraires pour services liés à l'audit ²	1,8	2,6	2,8
Honoraires pour services fiscaux ³	0,8	0,8	0,4
Divers	0,3	0,1	–
Total	18,2 \$	21,4 \$	19,5 \$

- 1) Au titre de l'audit des états financiers annuels de la CIBC et des services habituellement fournis par l'auditeur principal relativement aux documents de dépôt de la CIBC prévus par la loi ou le règlement. Les honoraires d'audit comprennent l'audit des contrôles internes à l'égard de l'information financière en vertu du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis.
 2) Au titre des services de certification et des services connexes raisonnablement liés à l'exécution de l'audit ou à l'examen des états financiers de la CIBC, y compris la consultation comptable, diverses procédures convenues et la traduction des rapports financiers.
 3) Au titre des services de conformité fiscale.

États financiers consolidés

85	Responsabilité à l'égard de l'information financière
86	Rapports des auditeurs indépendants d'un cabinet d'experts-comptables inscrit aux actionnaires
88	Bilan consolidé
89	Compte de résultat consolidé
90	État du résultat global consolidé
91	État des variations des capitaux propres consolidé
92	Tableau des flux de trésorerie consolidé
93	Notes des états financiers consolidés
93	Note 1 – Base d'établissement et sommaire des principales méthodes comptables
101	Note 2 – Juste valeur des instruments financiers
109	Note 3 – Acquisitions et cessions importantes
110	Note 4 – Valeurs mobilières
115	Note 5 – Prêts
117	Note 6 – Entités structurées et décomptabilisation des actifs financiers
121	Note 7 – Terrains, bâtiments et matériel
121	Note 8 – Goodwill, logiciels et autres immobilisations incorporelles
123	Note 9 – Autres actifs
124	Note 10 – Dépôts
125	Note 11 – Autres passifs
125	Note 12 – Dérivés
132	Note 13 – Couvertures désignées aux fins comptables
133	Note 14 – Titres secondaires
133	Note 15 – Capital-actions – actions ordinaires et actions privilégiées
137	Note 16 – Valeurs mobilières de Capital Trust
138	Note 17 – Sensibilité aux taux d'intérêt
139	Note 18 – Paiements fondés sur des actions
141	Note 19 – Avantages postérieurs à l'emploi
144	Note 20 – Impôt sur le résultat
147	Note 21 – Résultat par action
147	Note 22 – Engagements, cautionnements et actifs donnés en garantie
150	Note 23 – Provisions et passifs éventuels
152	Note 24 – Concentration du risque de crédit
152	Note 25 – Transactions entre parties liées
153	Note 26 – Placements dans des coentreprises et des entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence
154	Note 27 – Principales filiales
155	Note 28 – Informations sectorielles et géographiques
157	Note 29 – Instruments financiers – informations à fournir
158	Note 30 – Produits d'intérêts et charges d'intérêts
158	Note 31 – Transition aux Normes internationales d'information financière
175	Note 32 – Modifications de méthodes comptables futures

Responsabilité à l'égard de l'information financière

La direction de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) est responsable de la préparation du Rapport annuel qui comprend les états financiers consolidés et le rapport de gestion ainsi que de la présentation d'une information à jour et fiable. Les états financiers consolidés ont été préparés selon le paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui exige que les états financiers soient préparés selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. Le rapport de gestion a été préparé selon les exigences des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Les états financiers consolidés et le rapport de gestion comprennent nécessairement des éléments qui tiennent compte des meilleurs jugements et estimations à l'égard de l'incidence prévue des opérations et événements actuels, compte tenu de leur importance relative. Toutes les informations financières présentées dans le Rapport annuel sont conformes à celles des états financiers consolidés.

La direction a mis au point et maintient des systèmes, des contrôles et des procédés efficaces qui font en sorte que l'information utilisée à l'interne et publiée est fiable et disponible en temps opportun. Au cours de l'exercice écoulé, nous avons continué de rehausser, de consigner et de contrôler l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles internes à l'égard de l'information financière externe. Le résultat de ces travaux a fait l'objet d'un audit par les auditeurs nommés par les actionnaires. À la fin de l'exercice, nous avons déclaré que les contrôles internes à l'égard de l'information financière sont efficaces et que la CIBC se conforme aux exigences établies par la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis en vertu de la loi américaine intitulée *Sarbanes-Oxley*.

Le chef de la direction et le chef des services financiers de la CIBC ont déposé une attestation relativement au rapport annuel auprès de la SEC conformément à la loi *Sarbanes-Oxley* et auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières.

L'auditeur principal et son personnel passent en revue les contrôles internes de la CIBC, y compris les contrôles et la sécurité des systèmes d'information informatisés, l'environnement global de contrôle et les contrôles comptables et financiers conformément au plan de mission approuvé par le comité de vérification, et produisent un rapport à leur égard. L'auditeur principal a pleinement et librement accès au comité de vérification.

Il incombe au conseil d'administration de passer en revue la présentation de l'information financière par l'entremise du comité de vérification, qui se compose d'administrateurs qui ne sont pas directeurs ni employés de la CIBC. Le comité de vérification passe en revue les états financiers consolidés et les rapports de gestion intermédiaires et annuels, et les recommande aux fins d'approbation par le conseil d'administration. Parmi les autres principales responsabilités du comité de vérification, notons le suivi du système de contrôles internes de la CIBC, le suivi de sa conformité aux exigences juridiques et réglementaires et l'examen des compétences, de l'indépendance et du rendement des auditeurs nommés par les actionnaires et des vérificateurs internes.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeurs nommés par les actionnaires, s'attachent à comprendre les contrôles internes et les procédés de présentation de l'information financière de la CIBC afin de planifier et d'exécuter les tests et autres procédures d'audit qu'ils jugent nécessaires dans les circonstances pour exprimer une opinion dans leur rapport qui suit. Les auditeurs nommés par les actionnaires ont pleinement et librement accès au comité de vérification, avec qui ils discutent de l'audit et des questions qui s'y rapportent.

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) Canada a pour mandat de protéger les droits et intérêts des déposants et des créanciers de la CIBC. Par conséquent, il examine et fait enquête sur les activités et les affaires de la CIBC, au besoin, afin de s'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* (Canada) sont respectées et que la situation financière de la CIBC est saine.

Gerald T. McCaughey

Président et chef de la direction

Kevin Glass

Chef des services financiers

Le 5 décembre 2012

Rapports des auditeurs indépendants d'un cabinet d'experts-comptables inscrit aux actionnaires

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC), qui comprennent le bilan consolidé aux 31 octobre 2012 et 2011 et au 1^{er} novembre 2010, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état des variations des capitaux propres consolidé et le tableau des flux de trésorerie consolidé pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans close le 31 octobre 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comprend également des tests des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés et l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la CIBC aux 31 octobre 2012 et 2011 et au 1^{er} novembre 2010, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans close le 31 octobre 2012, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Autres points

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la CIBC en date du 31 octobre 2012, fondé sur les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission et notre rapport daté du 5 décembre 2012 exprime une opinion sans réserve sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la CIBC.

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 5 décembre 2012

Rapports des auditeurs indépendants d'un cabinet d'experts-comptables inscrit aux actionnaires

Rapport sur le contrôle interne en vertu des normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) en date du 31 octobre 2012 fondé sur les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (les critères établis par le COSO). La responsabilité du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière comprise dans le rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint compris dans le rapport de gestion ci-joint incombe à la direction de la CIBC. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion quant au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la CIBC en nous fondant sur notre audit.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu dans tous ses aspects significatifs. Notre audit a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de l'évaluation du risque et la mise en œuvre d'autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

Le processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est conçu afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société comporte des conventions et des procédés qui 1) ont trait au maintien de livres de comptes suffisamment détaillés qui reflètent de façon précise et fidèle les opérations et les cessions des actifs de la société; 2) donnent l'assurance raisonnable que les opérations sont constatées adéquatement afin de permettre la préparation d'états financiers selon les IFRS publiées par l'IASB et que les revenus et les frais de la société sont conformes aux autorisations données par la direction et les administrateurs de la société; et 3) donnent l'assurance raisonnable à l'égard de la prévention ou de la détection en temps opportun d'acquisitions, d'utilisations ou de cessions non autorisées des actifs de la société qui pourraient avoir une incidence significative sur les états financiers.

Étant donné ses limites inhérentes, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pourrait ne pas prévenir ou détecter des anomalies. En outre, les projections du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures sont exposées au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situations ou que le niveau de respect des conventions et des procédures diminue.

À notre avis, la CIBC a maintenu, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière en date du 31 octobre 2012 selon les critères établis par le COSO.

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, du bilan consolidé de la CIBC aux 31 octobre 2012 et 2011 ainsi qu'au 1^{er} novembre 2010, du compte de résultat consolidé, de l'état du résultat global consolidé, de l'état des variations des capitaux propres consolidé et du tableau des flux de trésorerie consolidé pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans close le 31 octobre 2012 et notre rapport daté du 5 décembre 2012 exprime une opinion sans réserve à leur égard.

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 5 décembre 2012

Bilan consolidé

En millions de dollars, au	31 oct. 2012	31 oct. 2011	1 ^{er} nov. 2010
ACTIF			
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	2 613 \$	1 481 \$	1 817 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	2 114	3 661	9 005
Valeurs mobilières (note 4)			
Compte de négociation	40 330	32 713	29 074
Disponibles à la vente	24 700	27 118	24 369
Désignées à leur juste valeur	304	464	875
	65 334	60 295	54 318
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	3 311	1 838	2 401
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	25 163	25 641	34 722
Prêts (note 5)			
Prêts hypothécaires à l'habitation	150 056	150 509	143 284
Particuliers	35 323	34 842	34 335
Cartes de crédit	15 153	15 744	15 914
Entreprises et gouvernements	43 624	39 663	37 946
Provision pour pertes sur créances	(1 860)	(1 803)	(1 886)
	242 296	238 955	229 593
Divers			
Dérivés (note 12)	27 039	28 270	24 700
Engagements de clients en vertu d'acceptations	10 436	9 454	7 633
Terrains, bâtiments et matériel (note 7)	1 683	1 580	1 568
Goodwill (note 8)	1 701	1 677	1 907
Logiciels et autres immobilisations incorporelles (note 8)	656	633	579
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1 635	1 394	495
Autres actifs (note 9)	9 404	8 879	10 570
	52 554	51 887	47 452
	393 385 \$	383 758 \$	379 308 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts (note 10)			
Particuliers	118 153 \$	116 592 \$	113 294 \$
Entreprises et gouvernements	125 055	117 143	115 841
Banques	4 723	4 177	5 618
Emprunts garantis	52 413	51 308	43 518
	300 344	289 220	278 271
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	13 035	10 316	9 673
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 593	2 850	4 306
Valeurs mobilières de Capital Trust	1 678	1 594	1 600
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	6 631	8 564	20 651
Divers			
Dérivés (note 12)	27 091	28 792	25 363
Acceptations	10 481	9 489	7 633
Autres passifs (note 11)	10 671	11 704	12 239
	48 243	49 985	45 235
Titres secondaires (note 14)	4 823	5 138	4 773
Capitaux propres			
Actions privilégiées (note 15)	1 706	2 756	3 156
Actions ordinaires (note 15)	7 769	7 376	6 804
Surplus d'apport	85	93	98
Résultats non distribués	7 042	5 457	4 157
Cumul des autres éléments du résultat global	264	245	416
Total des capitaux propres applicables aux actionnaires	16 866	15 927	14 631
Participations ne donnant pas le contrôle	172	164	168
Total des capitaux propres	17 038	16 091	14 799
	393 385 \$	383 758 \$	379 308 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés.

Gerald T. McCaughey
Président et chef de la direction

Ronald W. Tysoe
Administrateur

Compte de résultat consolidé

En millions de dollars, sauf indication contraire, pour l'exercice clos le 31 octobre

	2012	2011
Produits d'intérêts		
Prêts	10 020 \$	10 184 \$
Valeurs mobilières	1 690	1 421
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	323	365
Dépôts auprès d'autres banques	42	63
	12 075	12 033
Charges d'intérêts		
Dépôts	3 630	3 843
Valeurs vendues à découvert	333	388
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	156	264
Titres secondaires	208	215
Valeurs mobilières de Capital Trust	144	142
Divers	110	119
	4 581	4 971
Produits nets d'intérêts	7 494	7 062
Produits autres que d'intérêts		
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	438	514
Frais sur les dépôts et les paiements	775	756
Commissions sur crédit	418	379
Honoraires d'administration de cartes	619	609
Honoraires de gestion de placements et de garde	424	411
Produits tirés des fonds communs de placement	880	849
Produits tirés des assurances, nets des réclamations	335	320
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	402	496
Produits (pertes) de négociation	(115)	44
Profits (pertes) sur valeurs disponibles à la vente, montant net (note 4)	264	397
Profits (pertes) sur valeurs désignées à leur juste valeur, montant net	(32)	(7)
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	91	204
Quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (note 26)	160	111
Divers	396	290
	5 055	5 373
Total des produits	12 549	12 435
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 5)	1 291	1 144
Charges autres que d'intérêts		
Salaires et avantages du personnel	4 044	4 052
Frais d'occupation	697	667
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	1 022	989
Communications	304	296
Publicité et expansion des affaires	233	213
Honoraires	174	178
Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital	50	38
Divers	691	1 053
	7 215	7 486
Résultat avant impôt sur le résultat	4 043	3 805
Impôt sur le résultat	704	927
Résultat net	3 339 \$	2 878 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	8 \$	11 \$
Porteurs d'actions privilégiées	158 \$	177 \$
Porteurs d'actions ordinaires	3 173	2 690
Résultat net applicable aux actionnaires	3 331 \$	2 867 \$
Résultat par action (en dollars) (note 21)		
– de base	7,86 \$	6,79 \$
– dilué	7,85	6,71
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 15)	3,64	3,51

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés.

État du résultat global consolidé

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011
Résultat net	3 339 \$	2 878 \$
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt		
Écart de change, montant net		
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	65	(101)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur investissements dans des établissements à l'étranger	1	–
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	(65)	13
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	(1)	–
	–	(88)
Variation nette des valeurs disponibles à la vente		
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente	208	182
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	(196)	(241)
	12	(59)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie		
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	20	(40)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(13)	16
	7	(24)
Total des autres éléments du résultat global ¹⁾	19	(171)
Résultat global	3 358 \$	2 707 \$
Résultat global applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	8 \$	11 \$
Porteurs d'actions privilégiées	158 \$	177 \$
Porteurs d'actions ordinaires	3 192	2 519
Résultat global applicable aux actionnaires	3 350 \$	2 696 \$

1) Comprend des profits de 8 M\$ en 2012 (13 M\$ de pertes en 2011) ayant trait à nos placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011
(Charge) économie d'impôt		
Écart de change, montant net		
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	(10)\$	(1)\$
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	11	(2)
	1	(3)
Variation nette des valeurs disponibles à la vente		
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente	(49)	(82)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	65	112
	16	30
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie		
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(4)	14
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	4	(4)
	–	10
	17 \$	37 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés.

État des variations des capitaux propres consolidé

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011
Actions privilégiées (note 15)		
Solde au début de l'exercice	2 756 \$	3 156 \$
Rachat d'actions privilégiées	(1 050)	(400)
Solde à la fin de l'exercice	1 706 \$	2 756 \$
Actions ordinaires (note 15)		
Solde au début de l'exercice	7 376 \$	6 804 \$
Émission d'actions ordinaires	430	575
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(39)	–
Actions autodétenues	2	(3)
Solde à la fin de l'exercice	7 769 \$	7 376 \$
Surplus d'apport		
Solde au début de l'exercice	93 \$	98 \$
Charge au titre des options sur actions	7	6
Options sur actions exercées	(15)	(12)
Divers	–	1
Solde à la fin de l'exercice	85 \$	93 \$
Résultats non distribués		
Solde au début de l'exercice	5 457 \$	4 157 \$
Résultat net applicable aux actionnaires	3 331	2 867
Dividendes (note 15)		
Actions privilégiées	(128)	(165)
Actions ordinaires	(1 470)	(1 391)
Prime au rachat d'actions privilégiées	(30)	(12)
Prime à l'achat d'actions ordinaires	(118)	–
Divers	–	1
Solde à la fin de l'exercice	7 042 \$	5 457 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, net d'impôt		
Écart de change, montant net		
Solde au début de l'exercice	(88)\$	– \$
Écart de change, montant net	–	(88)
Solde à la fin de l'exercice	(88)\$	(88)\$
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente		
Solde au début de l'exercice	338 \$	397 \$
Variation nette des valeurs disponibles à la vente	12	(59)
Solde à la fin de l'exercice ¹	350 \$	338 \$
Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie		
Solde au début de l'exercice	(5)\$	19 \$
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	7	(24)
Solde à la fin de l'exercice	2 \$	(5)\$
Total du cumul des autres éléments du résultat global, net d'impôt²	264 \$	245 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		
Solde au début de l'exercice	164 \$	168 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	8	11
Dividendes	(5)	(8)
Divers	5	(7)
Solde à la fin de l'exercice	172 \$	164 \$
Capitaux propres à la fin de l'exercice	17 038 \$	16 091 \$

1) Comprend une perte cumulée de 44 M\$ (38 M\$ en 2011) liée à des titres disponibles à la vente évalués à la juste valeur.

2) Un profit de 2 M\$ (perte de 1 M\$ en 2011) reporté dans le cumul des autres éléments du résultat global devrait être reclassé en résultat net au cours des 12 prochains mois. Les montants résiduels seront reclassés en résultat net sur des périodes maximales de sept ans (neuf ans en 2011) par la suite.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011 ¹
Flux de trésorerie opérationnels		
Résultat net	3 339 \$	2 878 \$
Ajustements pour rapprocher le résultat net des flux de trésorerie opérationnels		
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 291	1 144
Amortissement ²	357	556
Charge au titre des options sur actions	7	6
Impôt différé	167	518
(Profits) pertes sur valeurs disponibles à la vente, montant net	(264)	(397)
Pertes nettes (profits nets) à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	(17)	(5)
Autres éléments hors caisse, montant net	91	381
Variations nettes des actifs et des passifs opérationnels		
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 547	5 344
Prêts, nets des remboursements	(5 023)	(10 279)
Dépôts, nets des retraits	11 339	11 644
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	2 719	643
Intérêts courus à recevoir	(22)	115
Intérêts courus à payer	(95)	(167)
Actifs dérivés	146	(3 047)
Passifs dérivés	(54)	2 616
Valeurs du compte de négociation	(7 617)	(3 639)
Valeurs désignées à leur juste valeur	160	411
Autres actifs et passifs désignés à leur juste valeur	(639)	(1 164)
Impôt exigible	(749)	191
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	(1 257)	(1 456)
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	(1 933)	(12 087)
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	(1 473)	563
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	516	9 081
Divers, montant net	(916)	1 253
	1 620	5 103
Flux de trésorerie de financement		
Émission de titres secondaires	–	1 500
Remboursement/rachat de titres secondaires	(272)	(1 099)
Rachat d'actions privilégiées	(1 080)	(1 016)
Émission d'actions ordinaires au comptant	415	563
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(157)	–
Produit net tiré des actions autodétenues	2	(3)
Dividendes versés	(1 598)	(1 556)
	(2 690)	(1 611)
Flux de trésorerie d'investissement		
Achat de valeurs disponibles à la vente	(38 537)	(33 645)
Produit de la vente de valeurs disponibles à la vente	23 815	13 514
Produit à l'échéance de valeurs disponibles à la vente	17 421	17 400
Sorties nettes affectées aux acquisitions	(235)	(855)
Rentrées nettes provenant des cessions	42	10
Achat de terrains, de bâtiments et de matériel, montant net	(309)	(234)
	2 197	(3,810)
Incidence de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	5	(18)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de l'exercice	1 132	(336)
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de l'exercice	1 481	1 817
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de l'exercice³	2 613 \$	1 481 \$
Intérêts versés au comptant	4 676 \$	5 138 \$
Impôt sur le résultat payé au comptant	1 286	218
Intérêts et dividendes reçus au comptant	12 053	12 148

1) Certaines informations des exercices précédents ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

2) Comprend l'amortissement des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, et autres immobilisations incorporelles. De plus, les résultats de 2011 comprennent une perte de valeur du goodwill.

3) Comprend les soldes soumis à restrictions de 270 M\$ (257 M\$ en 2011).

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes des états financiers consolidés

Note 1 | Base d'établissement et sommaire des principales méthodes comptables

Base d'établissement

Les états financiers consolidés de la CIBC ont été préparés selon le paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui exige qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon les IFRS publiées par l'IASB et l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, a été appliquée.

Sous réserve de certains choix transitoires précisés à la note 31, la CIBC a appliqué de manière uniforme les mêmes méthodes comptables à la préparation de son bilan d'ouverture en IFRS au 1^{er} novembre 2010 et pendant toutes les périodes présentées, comme si ces méthodes comptables avaient toujours été appliquées.

À la note 31 se trouve une explication sur l'incidence que la transition aux IFRS a eue sur les capitaux propres, le résultat net, le résultat global et les flux de trésorerie de la CIBC.

À moins d'indication contraire, les présents états financiers consolidés sont libellés en dollars canadiens.

La publication des présents états financiers consolidés a été approuvée par le conseil d'administration le 5 décembre 2012.

Sommaire des principales méthodes comptables

Nos principales méthodes comptables sont décrites dans les paragraphes qui suivent.

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

Pour préparer les états financiers consolidés selon les IFRS, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses à l'égard des montants comptabilisés et évalués d'actifs et de passifs, du résultat net, du résultat global et des informations connexes. Des estimations sont faites et des hypothèses sont formulées afin de déterminer la juste valeur des instruments financiers, la provision pour pertes sur créances, la perte de valeur des actifs, l'impôt sur le résultat, les passifs éventuels et les avantages du personnel, ainsi que pour évaluer si les entités ad hoc doivent être consolidées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et de ces hypothèses.

Périmètre de consolidation

Filiales

Les filiales sont des entités sur lesquelles la CIBC exerce le contrôle, lequel est défini comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin de tirer des avantages de ses activités. Le contrôle est présumé exister lorsque nous détenons, directement ou indirectement, au moins la moitié des droits de vote d'une entité. En règle générale, la CIBC possède plus de 50 % des droits de vote dans ses filiales. L'incidence des droits de vote potentiels que nous sommes actuellement en mesure d'exercer est prise en compte dans l'évaluation de l'existence du contrôle. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date où leur contrôle est obtenu par la CIBC et cessent d'être consolidées dès la perte de ce contrôle. Les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme à l'échelle de la CIBC aux fins de la consolidation. D'autres renseignements sur nos principales filiales figurent à la note 27.

Entités ad hoc

Les entités ad hoc sont créées pour réaliser un objectif limité et bien défini. Nous consolidons une entité ad hoc si une évaluation des facteurs pertinents indique que nous exerçons un contrôle sur celle-ci. L'évaluation à savoir si nous exerçons le contrôle sur une entité ad hoc est effectuée initialement au moment de son établissement et repose sur une analyse de la substance de notre relation avec l'entité ad hoc et des risques et avantages.

Les facteurs suivants peuvent indiquer une relation où nous contrôlons en substance une entité ad hoc et devons, par conséquent, la consolider :

- Les activités de l'entité ad hoc sont menées pour répondre à nos besoins d'affaires particuliers de façon à obtenir les avantages de l'activité de l'entité ad hoc.
- Nous avons les pouvoirs de décision pour obtenir la majorité des avantages des activités de l'entité ad hoc ou, en mettant en place un mécanisme « de pilotage automatique », nous avons délégué ces pouvoirs de décision.
- Nous avons le droit d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc et, par conséquent, nous pouvons être exposés aux risques liés aux activités de l'entité ad hoc.
- Nous conservons la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les conclusions quant à la consolidation sont remises en question chaque fois qu'un changement dans la substance de la relation avec l'entité ad hoc survient. Les facteurs entraînant la réévaluation comprennent, mais sans s'y limiter, des changements importants au sein de la structure de propriété de l'entité ad hoc, des changements dans les accords contractuels ou de gouvernance, l'attribution d'une facilité de liquidité au-delà des modalités établies à l'origine, la conclusion de transactions avec l'entité ad hoc qui n'étaient pas prévues au départ et des changements à la structure de financement de l'entité ad hoc. Au cours du processus de remise en question, nous mettons à jour les hypothèses à l'égard de la probabilité de pertes, de la probabilité que des facilités de liquidité additionnelles soient utilisées et de la probabilité que des nouvelles mesures soient prises pour protéger notre réputation à d'autres fins. Toute l'information courante dont nous disposons est prise en compte.

Transactions éliminées au moment de la consolidation

La totalité des transactions, des soldes, et des profits latents sur les transactions intersociétés sont éliminés au moment de la consolidation.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont présentées dans le bilan consolidé à titre de composante distincte des capitaux propres ne faisant pas partie des capitaux propres applicables aux actionnaires de la CIBC. Le résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle est présenté de façon distincte dans le compte de résultat consolidé.

Entreprises associées et coentreprises

Nous classons les placements dans des entités sur lesquelles nous exerçons une influence notable qui ne sont ni des filiales ni des coentreprises dans les entreprises associées. Nous sommes présumés exercer une influence notable lorsque nous détenons, directement ou indirectement, entre 20 % et 50 % des droits de vote d'une entité ou, dans le cas d'une société en commandite, lorsque la CIBC est un co-commandité. L'influence notable pourrait exister lorsque nous détenons moins de 20 % des droits de vote d'une entité, par exemple si nous avons une influence sur les processus d'élaboration des politiques, soit en ayant un représentant siégeant au conseil d'administration de l'entité ou par un autre moyen. Si nous sommes partie à un accord contractuel en vertu duquel nous convenons avec une ou plusieurs parties d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint, nous classons notre participation dans l'entreprise à titre de coentreprise.

Les placements dans des entreprises associées et les participations dans des coentreprises sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Selon la méthode de la mise en équivalence, ces placements sont initialement évalués au coût, y compris le montant attribuable du goodwill et des immobilisations incorporelles, et ajustés par la suite pour rendre compte des variations subséquentes de notre quote-part dans l'actif net du placement.

Aux fins de l'application de la méthode de la mise en équivalence pour la comptabilisation d'un placement dans une société émettrice dont la période de présentation de l'information financière diffère de celle de la CIBC, des ajustements sont effectués pour prendre en compte les effets d'événements ou de transactions d'importance qui se sont produits entre la date de clôture de la société émettrice et la date de clôture de la CIBC.

Écarts de change

Les actifs et les passifs monétaires, et les actifs et les passifs non monétaires, évalués à leur juste valeur et libellés en monnaies étrangères, sont convertis dans les monnaies fonctionnelles propres aux activités opérationnelles aux taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change mensuels moyens. Les profits et les pertes réalisés et latents découlant de la conversion en monnaies fonctionnelles sont inclus dans le compte de résultat consolidé.

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien, y compris le goodwill et les ajustements de la juste valeur découlant d'acquisitions, sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé, tandis que les produits et les charges de ces établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens aux taux de change mensuels moyens. Les profits et les pertes de change qui découlent de la conversion des comptes des établissements à l'étranger et des transactions de couverture de l'investissement net dans ces établissements à l'étranger, nets de l'impôt applicable, sont imputés à l'écart de change, montant net, qui est inclus dans les autres éléments du résultat global. Aucun actif ni aucun passif d'impôt différé n'est comptabilisé à l'égard des profits et des pertes de change découlant d'un placement dans un établissement à l'étranger si l'on prévoit que le profit ou la perte de change ne se réalisera pas aux fins de l'impôt dans un avenir prévisible.

Les profits et les pertes de change cumulés, y compris l'incidence des activités de couverture, et l'impôt applicable du cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés dans le compte de résultat consolidé, lors de la sortie d'un établissement à l'étranger. Une sortie survient lorsque nous perdons le contrôle ou le contrôle conjoint d'un établissement à l'étranger, ou lorsque nous perdons l'influence notable sur celui-ci. Lors de la sortie partielle d'un établissement à l'étranger, la part proportionnelle du montant cumulé des profits et des pertes de change, y compris l'incidence des activités de couverture, et l'impôt applicable auparavant comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés dans le compte de résultat consolidé. Une sortie partielle survient lorsque nous réduisons notre participation dans un établissement à l'étranger autrement que de la façon décrite ci-dessus.

Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers

La CIBC comptabilise les instruments financiers à son bilan consolidé lorsqu'elle devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Tous les actifs financiers doivent, au moment de la comptabilisation initiale, être classés comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, désignés à leur juste valeur, détenus jusqu'à leur échéance ou comme des prêts et créances, en fonction des caractéristiques de l'instrument ainsi que du but dans lequel il a été acquis. Tous les actifs financiers et les dérivés doivent être évalués à leur juste valeur, à l'exception des prêts et des créances, des titres de créance classés comme détenus jusqu'à leur échéance et des titres de participation disponibles à la vente qui n'ont pas de cours sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable. Le reclassement d'actifs financiers non dérivés du compte de négociation vers des valeurs détenues jusqu'à l'échéance ou disponibles à la vente est permis dans de rares cas, et uniquement s'il y a eu un changement dans l'intention de la direction en ce qui a trait à un actif financier non dérivé particulier. De plus, le reclassement d'actifs financiers non dérivés du compte de négociation vers les prêts et créances est permis si les actifs financiers non dérivés répondent à la définition de prêts et créances et si nous avons l'intention et la capacité de les conserver dans un avenir prévisible ou jusqu'à leur échéance.

Les passifs financiers sont évalués au coût amorti, sauf s'il s'agit de dérivés, d'engagements liés à des valeurs vendues à découvert, de passifs détenus à des fins de transaction ou de passifs désignés à leur juste valeur. Les dérivés, les engagements liés à des valeurs vendues à découvert et les passifs désignés à leur juste valeur sont évalués à leur juste valeur. Les charges d'intérêts sont comptabilisées selon la comptabilité d'engagement, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui n'ont pas de cours sur un marché actif et que, à l'origine, nous n'entendons pas vendre immédiatement ou à court terme. Les prêts et créances sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, ce qui correspond au montant versé à l'emprunteur, à laquelle s'ajoute le montant des coûts de transaction directs et marginaux. Les prêts et créances sont ensuite mesurés au coût amorti, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, nets d'une provision pour pertes sur créances. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la comptabilité d'engagement, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Se reporter à la rubrique Dépréciation des actifs financiers pour obtenir plus de précisions sur la comptabilisation des prêts douteux. Certains prêts et certaines créances peuvent être désignés à leur juste valeur (voir ci-après).

Instruments financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs et des passifs détenus à des fins de transaction ou font partie d'un portefeuille sous gestion visant la réalisation de profit à court terme. Ils sont évalués initialement à leur juste valeur. Les prêts et créances que nous entendons vendre immédiatement ou à court terme sont classés comme instruments financiers détenus à des fins de transaction.

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont réévalués à leur juste valeur à la date du bilan consolidé. Les profits et les pertes réalisés sur cessions et les profits et les pertes latents découlant de variations de la juste valeur sont inclus dans les produits autres que d'intérêts comme produits (pertes) de négociation, sauf dans la mesure où ils sont utilisés à titre de couverture économique d'un actif ou d'un passif désigné à sa juste valeur, auquel cas les produits (pertes) figurent dans le montant net des profits (pertes) sur valeurs désignées à leur juste valeur. Les dividendes et les produits d'intérêts dégagés des valeurs du compte de négociation ainsi que les dividendes et les charges d'intérêts liés aux valeurs vendues à découvert sont inscrits respectivement dans les produits d'intérêts et les charges d'intérêts.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui ne sont pas classés dans les actifs détenus à des fins de transaction, les valeurs désignées à leur juste valeur ou les prêts et créances et sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, à laquelle s'ajoute le montant des coûts de transaction directs et marginaux. Seuls les titres de participation qui n'ont pas de cours sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable sont comptabilisés au coût. Nous avons établi que tous nos titres de participation ont des justes valeurs fiables. Par conséquent, tous les actifs financiers disponibles à la vente sont réévalués à leur juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global après leur comptabilisation initiale, à l'exception des profits et des pertes de change sur les titres de créance disponibles à la vente, lesquels sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé. Les profits ou pertes de change sur les titres de participation disponibles à la vente et les autres variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que le placement soit vendu ou ait subi une perte de valeur, auquel cas le montant cumulé des profits et pertes de change auparavant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est transféré du cumul des autres éléments du résultat global au compte de résultat consolidé. Les profits et pertes réalisés à la vente, calculés selon la méthode du coût moyen, et les dépréciations pour tenir compte de la perte de valeur figurent dans le montant net des profits (pertes) sur valeurs disponibles à la vente. Les dividendes et les produits d'intérêts tirés des actifs financiers disponibles à la vente sont inclus dans les produits d'intérêts.

Se reporter à la rubrique Dépréciation des actifs financiers pour obtenir plus de précisions sur la dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente.

Instruments financiers désignés à leur juste valeur

Les instruments financiers désignés à leur juste valeur sont ceux que nous désignons, à leur comptabilisation initiale, comme des instruments qui seront évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat consolidé. Cette désignation, une fois faite, est irrévocable. Outre l'exigence visant la disponibilité de justes valeurs fiables, des restrictions sont imposées par les IFRS et le BSIF quant à l'utilisation de cette désignation. Le critère de désignation à la juste valeur est respecté lorsque i) la désignation à la juste valeur élimine ou réduit considérablement les écarts d'évaluation qui découleraient autrement de l'évaluation des actifs ou des passifs selon une méthode différente; ou ii) les instruments financiers font partie d'un portefeuille qui est géré selon sa juste valeur, conformément à notre stratégie de placement, et qui fait l'objet de rapports internes selon la même méthode. Les valeurs désignées à leur juste valeur comprennent également les passifs financiers comprenant au moins un dérivé incorporé qui modifie significativement les flux de trésorerie du contrat, mais qui n'est pas séparé.

États financiers consolidés

Les profits et les pertes réalisés sur cessions, les profits et les pertes latents découlant de variations de la juste valeur des instruments financiers désignés à leur juste valeur, ainsi que les profits et les pertes découlant de variations de la juste valeur de dérivés, de valeurs du compte de négociation et d'engagements liés à des valeurs vendues à découvert qui sont gérés avec les instruments financiers désignés à leur juste valeur sont inclus dans le montant net des profits (pertes) sur valeurs désignées à leur juste valeur. Les dividendes et les produits d'intérêts gagnés ainsi que les charges d'intérêts sur les actifs et les passifs désignés à leur juste valeur sont inscrits respectivement dans les produits d'intérêts et les charges d'intérêts.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif à la date d'évaluation au cours d'une transaction normale dans des conditions de concurrence normale motivée par des considérations commerciales normales entre des participants consentants et bien informés. Les évaluations de la juste valeur sont classées par niveau au sein d'une hiérarchie fondée sur la nature des données d'évaluation (niveaux 1, 2 et 3). La note 2 donne plus de précisions sur l'évaluation de la juste valeur par catégorie d'instrument financier après la comptabilisation initiale.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux valeurs du compte de négociation et aux instruments financiers désignés à leur juste valeur sont passés en charges dès qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés à tous les autres instruments financiers sont habituellement inscrits à l'actif. Dans le cas d'instruments de créance, les coûts de transaction sont amortis sur la durée attendue de l'instrument, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Dans le cas des titres de participation, les coûts de transaction sont inclus dans la valeur comptable.

Date de comptabilisation des valeurs mobilières

Nous comptabilisons toutes les valeurs mobilières figurant au bilan consolidé au moyen de la comptabilisation à la date de règlement.

Méthode du taux d'intérêt effectif

Les produits d'intérêts et les charges d'intérêts relatifs à tous les instruments financiers évalués au coût amorti et aux titres de créance disponibles à la vente sont comptabilisés dans les produits d'intérêts et les charges d'intérêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs estimés sur la durée d'utilité prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier, à leur comptabilisation initiale. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, nous devons estimer les flux de trésorerie futurs en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier, mais nous ne devons pas tenir compte des pertes sur créances futures.

Les commissions de montage, y compris les commissions d'engagement, de restructuration et de renégociation, sont considérées comme faisant partie intégrante du rendement obtenu sur le prêt et sont comptabilisées au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les commissions reçues relativement à des engagements qui ne donneront probablement pas lieu à un prêt sont portées aux produits autres que d'intérêts sur la durée de l'engagement. Les commissions de syndication de prêts sont portées aux produits autres que d'intérêts à la signature de l'entente de syndication, pourvu que le rendement de la tranche du prêt que nous conservons soit au moins égal au rendement moyen obtenu par les autres prêteurs participant au financement. Sinon, une fraction appropriée des commissions est différée à titre de produits non gagnés et amortie par imputation aux produits d'intérêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres et engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres

Les valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres sont traitées comme des transactions de prêts garantis et sont comptabilisées au coût amorti dans la mesure où elles représentent une acquisition de valeurs simultanément à un engagement de les revendre à une date ultérieure, à un prix fixe, généralement à court terme. Les produits d'intérêts sont comptabilisés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et sont inscrits au poste Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres de la rubrique Produits d'intérêts dans le compte de résultat consolidé. Certaines valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres sont désignées à leur juste valeur et sont évaluées à leur juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans le montant net des profits (pertes) sur valeurs désignées à leur juste valeur.

De la même façon, les valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres sont traitées comme des transactions d'emprunts garantis, et les charges d'intérêts sont comptabilisées selon la méthode du taux d'intérêt effectif et figurent au poste Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres de la rubrique Charges d'intérêts de notre compte de résultat consolidé.

Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées ou prêtées

Le droit de récupérer les garanties au comptant versées et l'obligation de rendre les garanties au comptant reçues quand des valeurs sont empruntées ou prêtées sont respectivement comptabilisés à titre de garanties au comptant au titre de valeurs empruntées ou prêtées. Les produits d'intérêts sur les garanties au comptant versées et les charges d'intérêts sur les garanties au comptant reçues sont inscrits respectivement au poste Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres de la rubrique Produits d'intérêts et au poste Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres de la rubrique Charges d'intérêts.

Dépréciation des actifs financiers

Prêts douteux et produits d'intérêts sur prêts douteux

Un prêt est classé comme prêt douteux lorsque, à notre avis, il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements générateurs de pertes intervenus après la comptabilisation initiale et ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt ou d'un portefeuille de prêts.

Une indication objective de dépréciation comprend des éléments indiquant que l'emprunteur éprouve de sérieuses difficultés financières, le non-paiement ou un compte en souffrance. En général, un prêt dont le capital ou les intérêts exigibles sont en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat est automatiquement classé comme prêt douteux, à moins qu'il ne soit entièrement garanti et en voie de recouvrement. Indépendamment de l'évaluation par la direction de la probabilité de recouvrement, un prêt est considéré comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours. Voici les exceptions qui s'appliquent :

- Les prêts sur cartes de crédit ne sont pas classés comme prêts douteux et sont radiés en totalité lorsqu'un avis de faillite est émis, une proposition de règlement est faite, des services de crédit-conseil sont demandés, selon la première éventualité, ou lorsque les paiements exigibles sont en souffrance depuis 180 jours aux termes du contrat.
- Les prêts garantis ou assurés par le gouvernement du Canada (fédéral ou provincial) ou un organisme fédéral ne sont classés comme prêts douteux que lorsque les paiements exigibles sont en souffrance depuis 365 jours aux termes du contrat.

Dans certains cas, nous pouvons modifier un prêt pour des raisons économiques ou légales liées aux difficultés financières d'un emprunteur. Lorsque l'état du prêt change, et si la direction ne prévoit toujours pas recouvrer la totalité des montants en vertu des dispositions révisées du contrat de prêt, le prêt est considéré comme douteux. Un prêt douteux est évalué selon sa valeur de réalisation estimée, déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus au moyen du taux d'intérêt effectif initial du prêt. Lorsqu'un prêt ou un groupe de prêts a été classé comme prêts douteux, les produits d'intérêts sont par la suite comptabilisés au moyen du taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs aux fins du calcul de la perte de valeur. Pour les prêts sur cartes de crédit, l'intérêt est comptabilisé seulement dans la mesure où la réception d'intérêts est prévue.

Un prêt n'est plus considéré comme douteux lorsque tous les montants en souffrance, y compris les intérêts, ont été recouverts et qu'il est établi que le capital et les intérêts sont entièrement recouvrables conformément aux dispositions initiales du contrat de prêt ou aux conditions révisées du marché, et

que toutes les questions ayant entraîné le classement en tant que prêt douteux ont été résolues. Lorsque l'état du prêt change et que la direction prévoit recouvrer la totalité des montants en vertu des dispositions révisées du contrat de prêt, le prêt n'est plus considéré comme douteux. Aucune tranche du montant reçu au comptant sur un prêt douteux n'est portée au compte de résultat consolidé tant que le prêt n'est pas reclassé dans les prêts productifs.

Les prêts sont radiés, en partie ou en totalité, par imputation à la provision pour pertes sur créances connexe lorsque nous jugeons qu'il n'est pas réaliste d'envisager le recouvrement futur des montants provisionnés. Lorsque les prêts sont garantis, soit généralement après la réalisation ou le transfert de tous les biens donnés en garantie à la CIBC ou, dans certains cas, lorsque la valeur de réalisation nette d'un bien donné en garanti a été déterminée et qu'il n'existe aucune attente raisonnable d'un recouvrement futur. Au cours des périodes suivantes, les recouvrements de montants déjà radiés sont portés au crédit de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances comprend des provisions individuelles et des provisions collectives :

Provision individuelle

Nous évaluons continuellement le risque de crédit d'une grande partie des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements pour chaque compte à la date de clôture et constituons une provision pour pertes sur créances lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation du prêt.

Provision collective

Les prêts sont regroupés dans des portefeuilles assortis du même type de risque de crédit et la dépréciation est évaluée collectivement dans les deux cas suivants :

- i) Pertes sur créances existantes, mais qui n'ont pas encore été décelées dans le cas des groupes de prêts évalués individuellement pour lesquels aucune indication objective de dépréciation n'existe individuellement :
 - Une provision collective est constituée pour les pertes qui, à notre avis, sont inhérentes au portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements à la date de clôture, mais qui n'ont pas encore été décelées de façon précise aux termes d'une évaluation individuelle du prêt.
 - La provision collective est établie d'après le niveau des pertes prévues associées aux divers portefeuilles de crédit, selon différents niveaux de risque, et la période estimative pour les pertes existantes qui n'ont pas été précisément décelées. Nous tenons aussi compte de la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront relevées et une provision sera constituée, de notre évaluation des tendances économiques actuelles et continues et de celles de nos portefeuilles, et des signes d'amélioration et de détérioration de la qualité du crédit. La direction estime pour chaque portefeuille visé la période comprise entre le moment où une perte survient et celui où elle est relevée. Les paramètres qui influent sur le calcul de la provision collective sont mis à jour régulièrement, à la lumière de nos résultats et de ceux du marché en général.
 - Les niveaux de pertes prévues sont calculés d'après l'évaluation du risque propre à chaque facilité de crédit et la probabilité de défaillance (PD), ainsi que d'après les estimations des pertes en cas de défaillance (PCD) associées à chaque évaluation de risque. La PD reflète nos pertes passées ainsi que des données tirées des défaillances sur les marchés de la dette publique. Les pertes passées sont ajustées en fonction de données observables actuelles afin de tenir compte de l'incidence de la conjoncture actuelle. Les estimations des PCD sont fondées sur l'expérience acquise au cours d'exercices antérieurs.
- ii) Dans le cas des groupes de prêts pour lesquels chaque prêt n'est pas considéré comme étant individuellement significatif :
 - Les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts sur cartes de crédit, de prêts personnels et de certains prêts aux PME se composent d'un nombre élevé de soldes homogènes relativement faibles, à l'égard desquels des provisions collectives sont établies en fonction de taux historiques de montants radiés à l'égard des comptes courants et des soldes en souffrance. Nous tenons aussi compte de la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront relevées et une provision sera constituée, de notre évaluation des tendances économiques actuelles et continues et de celles de nos portefeuilles, et des signes d'amélioration et de détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres qui influent sur le calcul de la provision collective sont mis à jour régulièrement, à la lumière de nos résultats et de ceux du marché en général.

Des provisions individuelles et collectives sont constituées pour le risque de crédit hors bilan qui n'a pas été évalué à la juste valeur. Ces provisions figurent dans les autres passifs.

Titres de créance disponibles à la vente

Les titres de créance disponibles à la vente sont considérés comme ayant subi une perte de valeur lorsqu'il existe une preuve objective observable quant à notre incapacité à recouvrer le capital ou l'intérêt prévu au contrat.

La perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé afin de réduire la valeur comptable à sa juste valeur actuelle. Les pertes de valeur auparavant comptabilisées dans le compte de résultat consolidé sont reprises dans le compte de résultat consolidé si la juste valeur augmente par la suite et que l'augmentation peut être liée de façon objective à un événement s'étant produit après la comptabilisation de la perte de valeur.

Titres de participation disponibles à la vente

Une preuve objective de perte de valeur d'un placement dans des titres de participation disponibles à la vente existe lorsque la juste valeur d'un placement a subi une baisse importante ou prolongée en deçà du coût ou s'il existe de l'information concernant des changements néfastes importants qui sont survenus dans le contexte technologique, le marché, ou le contexte économique ou juridique dans lequel l'émetteur évolue, ou si l'émetteur éprouve de sérieuses difficultés financières.

La perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé en réduisant la valeur comptable à sa juste valeur actuelle. Les pertes de valeur auparavant comptabilisées dans le compte de résultat consolidé ne peuvent faire l'objet d'une reprise par la suite. Les autres baisses de la juste valeur survenues après la comptabilisation d'une perte de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat consolidé, tandis que les hausses subséquentes de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Nous évaluons les pertes de valeur des actions privilégiées perpétuelles à l'aide du modèle du test de dépréciation des titres de participation.

Dérivés

Nous avons recours à des dérivés tant pour la gestion de l'actif et du passif (GAP) qu'à des fins de négociation. Les dérivés détenus aux fins de la GAP nous permettent de gérer les risques financiers, comme les variations des taux d'intérêt et des taux de change. Bien que nos activités de négociation visent principalement à répondre aux besoins de nos clients, nous pouvons également prendre des positions de négociation pour notre propre compte sur les marchés des taux d'intérêt, du change, de la dette, des actions et des marchandises dans le but d'en tirer des produits.

Tous les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis évalués ultérieurement à la juste valeur, et figurent à l'actif s'ils ont une juste valeur positive et au passif s'ils ont une juste valeur négative, dans les deux cas à titre de dérivés. Les profits latents et réalisés ou les pertes latentes et réalisées sur des dérivés utilisés à des fins de négociation sont comptabilisés immédiatement dans les produits (pertes) de négociation. La comptabilisation des dérivés utilisés à des fins de la GAP dépend de leur admissibilité à la comptabilité de couverture, comme il est mentionné ci-dessous.

La juste valeur des dérivés négociés de gré à gré et des dérivés négociés en Bourse est obtenue grâce à des techniques d'évaluation, notamment par l'actualisation des flux de trésorerie et des modèles d'évaluation d'options. Se reporter à la note 12 pour plus de précisions sur l'évaluation des dérivés.

Dérivés admissibles à la comptabilité de couverture

Nous appliquons la comptabilité de couverture aux dérivés détenus aux fins de la GAP s'ils respectent certains critères. Il existe trois types de couvertures : la couverture de juste valeur, la couverture de flux de trésorerie et la couverture d'investissements nets dans des établissements à l'étranger. Si la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, toute variation de la juste valeur d'un dérivé doit être comptabilisée dans le compte de résultat consolidé (se reporter à la section Dérivés non admissibles à la comptabilité de couverture ci-après).

Pour qu'un dérivé soit admissible à la comptabilité de couverture, la relation de couverture doit être désignée et documentée en bonne et due forme au moment de sa mise en place, en conformité avec l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'objectif et la stratégie propres à la gestion du risque particulier faisant l'objet de la couverture, l'actif, le passif ou les flux de trésorerie spécifiques couverts ainsi que la mesure de l'efficacité

de la couverture sont documentés. L'efficacité des relations de couverture exige une corrélation étroite des variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie entre les éléments couverts et les éléments de couverture.

Nous évaluons l'efficacité des dérivés utilisés dans les relations de couverture tant au moment de la mise en place de la couverture que pendant toute sa durée. Il y a inefficacité dans la mesure où les variations de la juste valeur du dérivé de couverture diffèrent des variations de la juste valeur de l'élément couvert attribuables au risque couvert, ou lorsque la variation cumulée de la juste valeur d'un dérivé de couverture excède la variation cumulée de la juste valeur des flux de trésorerie futurs prévus de l'élément couvert. Le montant de l'inefficacité des instruments de couverture est immédiatement comptabilisé dans le compte de résultat consolidé.

Couvertures de juste valeur

Nous désignons principalement des couvertures de juste valeur à l'intérieur des stratégies de gestion du risque de taux d'intérêt qui utilisent des dérivés pour couvrir les variations de la juste valeur d'instruments financiers à taux fixe. Les variations de la juste valeur attribuée au risque de taux d'intérêt couvert sont comptabilisées à titre d'ajustements de la valeur comptable des instruments financiers couverts et figurent dans les produits nets d'intérêts. Les variations de la juste valeur des dérivés de couverture figurent également dans les produits nets d'intérêts. Ainsi, toute inefficacité de la couverture, soit l'écart entre les variations de la juste valeur du dérivé de couverture et les variations des ajustements de la valeur comptable de l'élément couvert, est incluse dans les produits nets d'intérêts.

De même, pour les couvertures de risque de change, les variations de la juste valeur des dérivés et des non-dérivés de couverture sont comptabilisées dans les produits tirés des opérations de change autres que de négociation. Les variations de la juste valeur des éléments couverts provenant du risque de change couvert sont comptabilisées à titre d'ajustements de la valeur comptable et dans les produits tirés des opérations de change autres que de négociation. Tout écart entre ces deux éléments représente l'inefficacité de la couverture.

Si l'instrument de couverture vient à échéance ou est vendu, résilié ou exercé, ou si la couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, la relation de couverture prend fin et l'ajustement de la valeur comptable appliqué à l'élément couvert est amorti sur la durée résiduelle de l'élément couvert. Si l'élément couvert est décomptabilisé, cet ajustement de la valeur comptable non amorti est immédiatement comptabilisé dans le compte de résultat consolidé.

Couvertures de flux de trésorerie

Nous désignons des couvertures de flux de trésorerie dans le cadre de stratégies de gestion du risque de taux d'intérêt qui utilisent des dérivés ainsi que d'autres instruments financiers pour atténuer notre risque de variation des flux de trésorerie en convertissant de façon efficace certains instruments financiers à taux variable en instruments financiers à taux fixe, dans le cadre de stratégies de gestion du risque de change pour couvrir les flux de trésorerie prévus libellés en monnaies étrangères et pour couvrir certains droits à des paiements fondés sur des actions.

La partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, jusqu'à ce que la variabilité des flux de trésorerie faisant l'objet de la couverture soit comptabilisée dans le compte de résultat consolidé au cours d'exercices futurs, date à laquelle la tranche appropriée du montant qui figurait dans le cumul des autres éléments du résultat global sera reclassée dans le compte de résultat consolidé. La partie inefficace des variations de la juste valeur des dérivés de couverture est comptabilisée immédiatement lorsqu'elle se produit, soit dans les produits nets d'intérêts, soit dans les produits tirés des opérations de change autres que de négociation, ou dans les charges autres que d'intérêts.

Si l'instrument de couverture vient à échéance ou est vendu, résilié ou exercé, ou si la couverture ne respecte plus les critères de la comptabilité de couverture, la relation de couverture prend fin. Lorsque la relation de couverture prend fin, tout montant résiduel dans le cumul des autres éléments du résultat global y reste jusqu'à ce qu'il soit comptabilisé dans le compte de résultat consolidé lorsque la variabilité des flux de trésorerie couverts ou la transaction prévue faisant l'objet de la couverture est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé. Lorsque la réalisation de la transaction prévue n'est plus probable, le profit cumulé ou la perte cumulée connexe dans le cumul des autres éléments du résultat global est immédiatement comptabilisé dans le compte de résultat consolidé.

Couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien

Nous désignons des couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger pour atténuer le risque de change lié à notre investissement net dans les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien.

Ces couvertures sont comptabilisées de façon comparable aux couvertures de flux de trésorerie. La variation de la juste valeur des instruments détenus à des fins de couverture relative à la partie efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. La variation de la juste valeur des instruments détenus à des fins de couverture attribuable aux points de majoration et relative à la partie inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits tirés des opérations de change autres que de négociation. Les profits et les pertes du cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés dans le compte de résultat consolidé dans le cas d'une cession ou d'une cession partielle d'un placement dans un établissement à l'étranger, comme il est mentionné précédemment dans la section portant sur les écarts de change.

Dérivés non admissibles à la comptabilité de couverture

La variation de la juste valeur des dérivés non désignés à des fins de comptabilité de couverture, mais ayant été utilisés pour couvrir, sur le plan économique, des actifs et des passifs désignés à leur juste valeur, est incluse dans le montant net des profits (pertes) sur valeurs désignées à leur juste valeur. La variation de la juste valeur des autres dérivés non désignés à des fins de comptabilité de couverture, mais ayant été utilisés à d'autres fins de couverture sur le plan économique, est présentée dans les produits tirés des opérations de change autres que de négociation, au poste Divers de la rubrique Produits autres que d'intérêts ou, dans le cas de couvertures économiques d'engagements au titre des paiements fondés sur des actions, dans la charge de rémunération, le cas échéant.

Dérivés incorporés

Tous les dérivés incorporés à d'autres instruments financiers sont comptabilisés à titre de dérivés distincts lorsque leurs caractéristiques économiques et les risques qu'ils présentent ne sont pas clairement et étroitement liés au contrat hôte, et lorsque les caractéristiques du dérivé incorporé correspondent à celles d'un dérivé autonome lorsque le contrat composé n'est pas classé comme détenu à des fins de transaction ni désigné à sa juste valeur. Ces dérivés incorporés (qui sont classés avec le contrat hôte dans le bilan consolidé) sont évalués à leur juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées au poste Divers de la rubrique Produits autres que d'intérêts. Le montant résiduel de l'actif ou du passif au titre du contrat hôte est désactivé par imputation de produits d'intérêts ou de charges d'intérêts jusqu'à sa valeur à l'échéance au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les profits initiaux sur les dérivés incorporés à un instrument financier séparés aux fins comptables ne sont pas comptabilisés immédiatement, mais sont plutôt comptabilisés sur la durée de l'instrument. Lorsqu'un dérivé incorporé est séparable du contrat hôte, mais que la juste valeur, à la date d'acquisition ou à la date du bilan, ne peut être évaluée de façon fiable séparément ou qu'elle ne peut autrement être séparée, l'intégralité du contrat composé est évaluée à sa juste valeur.

Titrisations et décomptabilisation des actifs financiers

La titrisation de nos propres actifs nous procure une source de liquidité additionnelle. Comme nous conservons en général la quasi-totalité des risques et des avantages des actifs cédés, les actifs demeurent inscrits au bilan consolidé, et les fonds provenant de ces transactions sont comptabilisés au poste Emprunts garantis de la rubrique Dépôts.

Nos transactions de titrisation relatives à des entités non consolidées sont comptabilisées à titre de ventes et les actifs connexes sont décomptabilisés seulement lorsque :

- notre droit contractuel de recevoir les flux de trésorerie rattachés aux actifs est arrivé à échéance;
- nous cédonos nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie rattachés aux actifs financiers, et i) nous avons transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété; ou ii) nous n'avons ni conservé ni transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété, mais avons abandonné le contrôle;
- le transfert répond aux critères d'un contrat de transfert de flux qualifié.

Décomptabilisation des passifs financiers

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation liée au passif est réglée ou annulée, ou que celle-ci expire. Lorsqu'un passif financier existant est remplacé par un autre passif accordé par le même prêteur et selon des modalités très différentes, ou que les modalités du passif existant sont modifiées en profondeur, cet échange ou ces modifications sont traités comme une décomptabilisation du passif d'origine et la comptabilisation d'un nouveau passif, et l'écart entre les valeurs comptables respectives est comptabilisé dans le compte de résultat consolidé. Le rachat d'instruments de créance est considéré comme une extinction de l'instrument de créance, même si nous prévoyons revendre l'instrument à court terme.

Actions autodétenues

Lorsque nous rachetons nos propres titres de participation, ces instruments sont traités comme des actions autodétenues et sont diminués des capitaux propres au coût, tout profit ou toute perte étant comptabilisé dans le surplus d'apport. Aucun profit ni aucune perte n'est comptabilisé dans le compte de résultat consolidé lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation de nos propres titres de participation. Tout écart entre la valeur comptable et la contrepartie, si elle est émise à nouveau, est également inclus dans le surplus d'apport.

Engagements hypothécaires

Des engagements portant sur les taux d'intérêt des prêts hypothécaires sont conclus avec nos clients des services de détail, en prévision d'emprunts hypothécaires futurs qui seront effectués pour financer l'achat d'habitations auprès de la CIBC. Ces engagements couvrent généralement une période maximale de 90 jours et permettent habituellement à l'emprunteur de bénéficier du taux d'intérêt le plus bas entre le taux à la date de l'engagement et le taux à la date du financement. Nous recourons à des instruments financiers, comme les dérivés de taux d'intérêt, pour couvrir sur le plan économique le risque de hausses de taux d'intérêt. Nous désignons à leur juste valeur les engagements et les évaluons selon une estimation des engagements qui devraient être appelés. Nous comptabilisons également les couvertures économiques connexes à leur juste valeur au bilan consolidé. Les variations de la juste valeur des engagements et les couvertures économiques connexes sont comptabilisées dans le montant net des profits (pertes) sur valeurs désignées à leur juste valeur. De plus, comme la juste valeur des engagements est intégrée à la tarification du prêt hypothécaire, leur juste valeur initiale est comptabilisée sur la durée du prêt hypothécaire qui en résulte.

La juste valeur de l'engagement hypothécaire au moment du financement, le cas échéant, est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé afin de contrebalancer l'écart entre le montant du prêt hypothécaire et sa juste valeur.

Cautionnements financiers

Les cautionnements financiers sont des contrats financiers qui obligent le garant à faire des paiements déterminés pour compenser une perte qu'il subit du fait qu'un débiteur donné n'a pas effectué un paiement à l'échéance selon les conditions premières ou modifiées d'un instrument de créance.

Les contrats de cautionnement financier consentis par la CIBC et qui ne sont pas considérés comme des contrats d'assurance sont d'abord comptabilisés à titre de passifs à la juste valeur, soit en général la prime reçue ou à recevoir à la date à laquelle le cautionnement a été donné, ajustée pour tenir compte des coûts de transaction directement attribuables à l'octroi de cautionnements. Par la suite, les passifs de cautionnement financier sont évalués à la valeur la plus élevée entre la juste valeur initiale, nette de l'amortissement cumulé, et la valeur actuelle de tout paiement prévu lorsqu'un paiement est devenu probable en vertu du cautionnement. Un cautionnement financier admissible à titre de dérivé est réévalué à sa juste valeur à chaque date de clôture et comptabilisé dans les dérivés au titre des actifs ou des passifs, selon le cas.

Cumul des autres éléments du résultat global

Le cumul des autres éléments du résultat global est présenté dans le bilan consolidé sous une rubrique distincte du total des capitaux propres (net d'impôt). Il comprend les profits et les pertes latents nets sur les valeurs disponibles à la vente, la partie efficace des profits et des pertes sur des dérivés désignés dans une couverture de flux de trésorerie efficace, ainsi que les profits et les pertes de change latents sur investissements dans des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien, nets des profits ou pertes des couvertures connexes.

Passif et capitaux propres

Nous classons les instruments financiers à titre de passifs ou de capitaux propres selon la substance de l'accord contractuel. Un instrument est classé à titre de passif s'il s'agit d'une obligation contractuelle de remettre de la trésorerie ou un autre actif financier, ou d'échanger des actifs ou des passifs financiers à des conditions potentiellement défavorables. Un contrat est également classé à titre de passif s'il ne s'agit pas d'un dérivé et s'il peut nous obliger à remettre un nombre variable de nos propres actions, ou s'il s'agit d'un dérivé autre qu'un dérivé pouvant être réglé au moyen d'un montant déterminé de trésorerie ou d'un autre actif financier contre un nombre déterminé de nos propres instruments de capitaux propres. Un instrument est classé à titre de capitaux propres s'il représente un intérêt résiduel dans nos actifs après déduction de tous les passifs. Les composantes d'un instrument financier composé sont classées et comptabilisées de façon distincte à titre d'actifs, de passifs ou de capitaux propres, selon ce qui convient. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission de titres de participation sont présentés dans les capitaux propres à titre de déduction du produit, nets d'impôt.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers doivent faire l'objet d'une compensation et être inscrits selon leur montant net lorsque nous jouissons d'un droit juridiquement exécutoire d'effectuer une compensation entre les montants comptabilisés et que nous avons l'intention soit de régler d'après le solde net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Acceptations et engagements de clients en vertu d'acceptations

Les acceptations représentent une obligation de la CIBC à l'égard d'instruments négociables émis par ses clients en faveur de tiers. Nous touchons des commissions au titre de la garantie et du paiement aux tiers. Les montants exigibles de nos clients à l'égard des sommes garanties sont inscrits à l'actif comme engagements de clients en vertu d'acceptations.

Terrains, bâtiments et matériel

Les terrains sont comptabilisés initialement au coût, puis évalués au coût, net du cumul des pertes de valeur. Les bâtiments, le mobilier, le matériel et les améliorations locatives sont inscrits initialement au coût, puis ultérieurement présentés au coût, net de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement commence dès la mise en service des actifs et est comptabilisé selon le mode linéaire de façon à ramener le coût de ces actifs à leur valeur résiduelle estimative sur leur durée d'utilité estimative. Les durées d'utilité estimatives s'établissent comme suit :

- Bâtiments – 40 ans
- Matériel informatique – de 3 ans à 7 ans
- Mobilier de bureau et autre matériel – de 4 ans à 15 ans
- Améliorations locatives – sur la durée d'utilité estimative

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revues à chaque date de clôture et ajustées, le cas échéant.

Les profits et les pertes sur cessions sont comptabilisés au poste Divers de la rubrique Produits autres que d'intérêts.

Nous considérons une partie des terrains et des bâtiments sous-jacents à un contrat de location-financement à titre d'immeubles de placement puisque nous sous-louons cette partie à un tiers. Notre immeuble de placement est comptabilisé initialement au coût, puis ultérieurement présenté au coût, net de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur. Notre immeuble de placement est amorti selon le mode linéaire sur sa durée d'utilité estimative, soit la durée du contrat de location.

Les produits locatifs sont comptabilisés au poste Divers de la rubrique Produits autres que d'intérêts.

Goodwill, logiciels et autres immobilisations incorporelles

Le goodwill représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs identifiables nets, des passifs et des passifs éventuels acquis dans des regroupements d'entreprises. Les immobilisations incorporelles identifiables sont comptabilisées distinctement du goodwill lorsqu'elles sont séparables ou résultent de droits contractuels ou d'autres droits légaux, et que leurs justes valeurs peuvent être évaluées de façon fiable.

Le goodwill n'est pas amorti, mais est soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an, ou plus fréquemment, s'il existe un indice que le goodwill a pu perdre de la valeur. Se reporter à la rubrique portant sur la dépréciation des actifs non financiers ci-dessous.

Les immobilisations incorporelles représentent les logiciels et les relations clients, les immobilisations incorporelles au titre de dépôts de base, les contrats de gestion de placements, ainsi que les noms de marque comptabilisés au titre des acquisitions antérieures. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée sont présentées au coût, net de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur. Chaque immobilisation incorporelle est évaluée avec prise en compte des facteurs juridiques, réglementaires, contractuels, concurrentiels ou autres afin d'établir si la durée d'utilité est déterminée. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée sont amorties sur leur durée d'utilité estimative, soit :

- Logiciels – de 4 ans à 10 ans
- Immobilisations incorporelles fondées sur des contrats – de 8 ans à 15 ans
- Immobilisations incorporelles au titre de dépôts de base et relations clients – de 10 % à 12 % par année sur la durée prévue des relations selon la méthode de l'amortissement dégressif

Les immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité indéterminée sont présentées au coût, net du cumul des pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois l'an et chaque fois qu'il existe un indice que l'actif ait pu perdre de la valeur. Se reporter à la rubrique portant sur la dépréciation des actifs non financiers ci-dessous.

Dépréciation des actifs non financiers

La valeur comptable des actifs non financiers à durée d'utilité déterminée, y compris les terrains, les bâtiments et le matériel, les immeubles de placement et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, est passée en revue pour déterminer s'il existe un indice de dépréciation. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an et chaque fois qu'il existe un indice que l'actif ait pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif doit être évaluée afin de calculer l'ampleur de la perte de valeur, le cas échéant.

Pour les besoins du test de dépréciation des actifs non financiers à durée d'utilité déterminée, les groupes d'actifs sont examinés en fonction du plus petit niveau d'entrées de trésorerie identifiables générées qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Ce regroupement est désigné comme une « unité génératrice de trésorerie » (UGT).

Les actifs de support ne génèrent pas d'entrées de trésorerie distinctes. Les actifs de support sont soumis au test de dépréciation en fonction de la plus petite UGT à laquelle l'actif de support peut être attribué de manière raisonnable et cohérente.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif ou d'une UGT. Lorsque la valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable, la perte de valeur équivalant à la différence entre ces deux montants est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé. Si la perte de valeur est reprise par la suite, la valeur comptable de l'actif est augmentée, dans la mesure où la valeur comptable des actifs sous-jacents n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat consolidé de la période au cours de laquelle les reprises se produisent.

Le goodwill est soumis au test de dépréciation en fonction du groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises et qui représente le plus bas niveau auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi par la direction. Toute dépréciation éventuelle du goodwill est déterminée en comparant la valeur recouvrable du groupe d'UGT auquel le goodwill est attribué avec sa valeur comptable, y compris le goodwill attribué. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé de la période au cours de laquelle elle se produit. Les pertes de valeur du goodwill ne peuvent être reprises subséquemment si les conditions changent.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé dans le compte de résultat consolidé, sauf dans la mesure où il se rapporte à des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt est comptabilisé en conséquence.

L'impôt exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé au titre du bénéfice imposable de l'exercice, calculé d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des années antérieures. Les actifs et les passifs d'impôt exigible font l'objet d'une compensation lorsque la CIBC a l'intention de régler d'après le solde net et qu'il existe un droit juridiquement exécutoire d'opérer une compensation.

L'impôt différé est comptabilisé pour tenir compte des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé et les montants correspondants attribués à ces actifs et passifs aux fins fiscales. Les passifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés au titre de toutes les différences temporaires imposables, et les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs contre lesquels ces différences temporaires déductibles pourront être appliquées. L'impôt différé n'est pas comptabilisé au titre des différences temporaires à la comptabilisation initiale des actifs ou des passifs dans le contexte d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises et n'ayant pas d'incidence sur le résultat comptable ou le bénéfice imposable, ou pour des différences temporaires imposables découlant de la comptabilisation initiale du goodwill.

L'impôt différé est évalué aux taux d'impôt qui devraient être appliqués aux différences temporaires lorsqu'elles se résorberont, d'après les lois en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporaires déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être appliqués.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôt exigible et qu'ils concernent de l'impôt sur le résultat prélevé par la même administration fiscale sur la même entité imposable.

Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Nous sommes le promoteur de certains régimes d'avantages du personnel. Ces régimes comprennent à la fois des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de retraite à cotisations définies, de même que divers régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, notamment des prestations médicales et dentaires des régimes postérieurs à la retraite.

Régimes de retraite à prestations définies

Le coût des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est déterminé de façon distincte pour chaque régime et de manière actuarielle, d'après la méthode des unités de crédit projetées et nos estimations les plus probables à l'égard du rendement prévu des actifs des régimes, du taux d'augmentation des salaires, de l'âge de la retraite, de la mortalité et des coûts des soins de santé prévus. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies est fondé sur le rendement d'un portefeuille d'obligations de sociétés de haute qualité qui sont libellées dans la même monnaie que celle dans laquelle on s'attend à ce que les prestations soient versées, et dont les dates d'échéance se rapprochent, en moyenne, de celles des obligations au titre des prestations définies.

La situation de capitalisation, qui représente la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies moins la juste valeur des actifs des régimes, est ajustée pour tenir compte des pertes et des profits actuariels non comptabilisés et des coûts des services passés dont les droits ne sont pas acquis, pour en arriver au montant net de l'actif ou du passif au titre des prestations définies. Les actifs des régimes sont évalués à la juste valeur à la date de clôture.

Le rendement prévu des actifs des régimes est fondé sur nos meilleures estimations du taux de rendement à long terme prévu et sur la juste valeur des actifs des régimes au début de la période de présentation de l'information financière.

Les coûts des services passés découlant de modifications apportées aux régimes sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés, dans la mesure où les droits correspondants ont été acquis en totalité. Les coûts des services passés dont les droits ne sont pas acquis sont amortis selon un mode linéaire sur la durée restante à courir jusqu'à ce que les droits en question soient acquis.

Les écarts actuariels nets qui surviennent sont comptabilisés selon la méthode du corridor. Le corridor est de 10 % de la valeur la plus élevée entre l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes, comme il a été déterminé au début de la période annuelle de présentation de l'information financière. Les écarts actuariels qui excèdent les limites du corridor sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière des participants aux régimes.

La durée de vie active moyenne résiduelle du reste de la carrière des employés participant à nos régimes de retraite à prestations définies est de huit ans (neuf ans en 2011). La durée de vie active moyenne résiduelle du reste de la carrière des employés participant à nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi est de huit ans (huit ans en 2011).

L'actif ou le passif net au titre des prestations définies représente l'écart cumulatif entre les charges de retraite et les cotisations versées et est inclus respectivement dans les autres actifs ou les autres passifs.

Lorsque le calcul donne lieu à un actif net au titre des prestations définies, le montant de l'actif comptabilisé est limité au total des pertes actuarielles et des coûts des services passés non comptabilisés, majoré de la valeur actuelle des avantages économiques disponibles, soit sous forme de remboursements futurs du régime, soit sous forme de diminution des cotisations futures au régime (le plafond de l'actif). Pour calculer la valeur actuelle des avantages économiques, il faut tenir compte des exigences de capitalisation minimale applicables au régime. S'il est prévu que nous ne serons pas en mesure de recouvrer la valeur de l'actif net au titre des prestations définies, après avoir tenu compte des exigences de capitalisation minimale pour les services futurs, l'actif net au titre des prestations définies est diminué au montant correspondant au plafond de l'actif.

Lorsque le paiement futur des exigences de capitalisation minimale liées à des services passés donnerait lieu à un excédent net au titre des prestations définies ou à une augmentation d'un excédent, les exigences de capitalisation minimale sont comptabilisées à titre de passifs, dans la mesure où l'excédent ne serait pas entièrement disponible sous forme de remboursements ou de diminution des cotisations futures. Tout excédent de capitalisation est limité à la valeur actuelle des avantages économiques futurs disponibles, soit sous forme de remboursements futurs du régime, soit sous forme de diminution des cotisations futures au régime. Une variation du plafond de l'actif n'est pas comptabilisée dans le compte de résultat consolidé dans la mesure où le profit ou la perte découle uniquement d'écarts actuariels.

Lorsque la restructuration d'un régime à prestations définies donne lieu à une réduction et à une liquidation des obligations, la réduction est comptabilisée avant la liquidation.

Régimes de retraite à cotisations définies

Les coûts des régimes à cotisations définies sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel le service est rendu.

Autres avantages à long terme

La CIBC parraine un régime fermé de prestations d'invalidité de longue durée, qui est classé comme une entente prévoyant le versement de prestations définies à long terme. Comme le montant des prestations d'invalidité à long terme n'est pas fonction du nombre d'années de service, l'obligation est comptabilisée lorsque survient un événement donnant lieu à l'obligation de verser les prestations. La CIBC offre également d'autres avantages au titre des soins médicaux et des soins dentaires destinés aux employés en congé d'invalidité de longue durée.

Le montant des autres avantages à long terme est calculé de façon actuarielle au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Aux termes de cette méthode, le montant de l'avantage est actualisé en vue de déterminer sa valeur actuelle. La méthode servant à déterminer le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des avantages à long terme est conforme à la méthode utilisée pour les régimes de retraite et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Les écarts actuariels et les coûts des services passés sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Paiements fondés sur des actions

Nous offrons à certains de nos employés et à nos administrateurs des droits à des paiements fondés sur des actions à titre de rémunération.

La charge de rémunération relative aux droits à des paiements fondés sur des actions est comptabilisée à partir de la date de début des prestations de service jusqu'à la date contractuelle d'acquisition des droits ou, si elle précède cette date, la date à laquelle l'employé devient admissible à la retraite. En ce qui concerne les attributions régulières au cours du cycle annuel de primes incitatives au titre de la rémunération (programme incitatif annuel), la date de début des prestations de service est présumée être le début de l'exercice précédant l'exercice au cours duquel l'attribution a lieu. La date de début des années de service relativement à des attributions spéciales en dehors du cycle annuel est la date d'attribution. Le montant de la charge de rémunération comptabilisée est fondé sur les meilleures estimations de la direction quant au nombre de droits à des paiements fondés sur des actions qui devraient être acquis, et les estimations sont révisées afin de refléter les changements relatifs aux renoncations prévues. En ce qui concerne le programme incitatif annuel, la charge de rémunération est comptabilisée à compter de la date de début des prestations de service et est fondée sur la juste valeur estimée de la prochaine attribution, la juste valeur estimée étant ajustée en fonction de la juste valeur réelle à la date d'attribution.

En vertu du programme d'octroi d'actions subalternes (POAS), lorsque les attributions sont réglées par le versement d'un montant en espèces équivalent aux actions ordinaires, les variations de l'obligation qui découlent des fluctuations du cours des actions ordinaires sont comptabilisées à titre de charge de rémunération dans le compte de résultat consolidé proportionnellement à l'attribution ayant été comptabilisée.

En vertu du Programme d'unités d'actions en fonction du rendement (PUAR), lorsque les attributions sont réglées par le versement d'un montant en espèces équivalent aux actions ordinaires, les variations de l'obligation qui découlent des fluctuations du cours des actions ordinaires sont comptabilisées à titre de charge de rémunération dans le compte de résultat consolidé proportionnellement à l'attribution ayant été comptabilisée. Le montant de la charge de rémunération comptabilisée est fondé sur les meilleures estimations de la direction quant au nombre de droits à des paiements fondés sur des actions qui devraient être acquis, y compris un facteur de rendement. Ce facteur variera de 75 % à 125 % du nombre initial d'unités attribuées d'après le rendement des actions de la CIBC par rapport à la moyenne des autres grandes banques canadiennes.

Le régime d'unités à la valeur comptable (UVC) offre une rémunération fondée sur la valeur comptable de la CIBC par action ordinaire. Le montant est comptabilisé d'après les meilleures estimations de la direction relatives au nombre d'UVC dont les droits devraient être acquis, ajusté pour tenir compte des nouvelles émissions et le rachat d'actions ordinaires ou le versement de dividendes sur actions ordinaires.

La charge de rémunération relative au Régime d'options de souscription d'actions des employés (ROSAE) est fondée sur la juste valeur à la date d'attribution. Lorsque la date de début des prestations de service précède la date d'attribution, la charge de rémunération est comptabilisée à partir de la date de début des prestations de service selon la juste valeur estimative de l'attribution à la date d'attribution, la juste valeur estimative étant ajustée à la juste valeur réelle à la date d'attribution. La charge de rémunération entraîne une augmentation correspondante du surplus d'apport. Si le droit au titre du ROSAE est exercé, le produit que nous recevons ainsi que le montant comptabilisé au surplus d'apport sont crédités au capital-actions ordinaire. Si le droit au titre du ROSAE expire sans avoir été exercé, la charge de rémunération demeure dans le surplus d'apport.

La rémunération des administrateurs sous forme d'unités d'actions à dividende différé (UADD) permet au porteur de recevoir un montant en espèces équivalent à une action ordinaire de la CIBC. Nous comptabilisons une charge de rémunération pour chaque UADD attribuée équivalent à la valeur de marché d'une action ordinaire de la CIBC à la date d'attribution des UADD. Les variations de l'obligation qui découlent des fluctuations du cours des actions ordinaires sont comptabilisées à titre de charge autre que d'intérêts ou de crédit dans le compte de résultat consolidé de la période au cours de laquelle la variation se produit.

Nos cotisations au Régime d'achat d'actions des employés (RAAE) sont passées en charges dès qu'elles sont engagées.

L'incidence de la variation du cours de l'action ordinaire sur les paiements fondés sur des actions réglés au comptant en vertu des POAS, PUAR et régimes d'UADD est couverte au moyen de dérivés. Nous avons désigné ces dérivés dans des relations de couverture de flux de trésorerie. La partie efficace des variations de la juste valeur de ces dérivés est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global puis reclassée dans la charge de rémunération dans le compte de résultat consolidé sur la période au cours de laquelle les attributions couvertes influent sur le compte de résultat consolidé. La partie inefficace des variations de la juste valeur des dérivés de couverture est comptabilisée immédiatement lorsqu'elle se produit dans les charges autres que d'intérêts.

Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont des passifs dont l'échéance et le montant sont incertains. Une provision est constituée lorsque nous avons une obligation actuelle juridique ou implicite du fait d'un événement antérieur, qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire au règlement de l'obligation et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. La provision comptabilisée représente la meilleure estimation du montant requis pour régler l'obligation à la date de clôture en tenant compte du risque et des incertitudes liés à l'obligation. Si ces éléments sont importants, les provisions sont actualisées afin de refléter la valeur temps de l'argent, la hausse de l'obligation en raison de l'écoulement du temps étant présentée dans les charges d'intérêts du compte de résultat consolidé.

Les passifs éventuels sont des obligations potentielles résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de la CIBC ou des obligations actuelles résultant d'événements passés, mais qui ne sont pas comptabilisées, car il n'est pas probable que le règlement de l'obligation nécessite une sortie d'avantages économiques.

Des informations à l'égard des provisions et des passifs éventuels sont présentées dans les états financiers consolidés.

Honoraires et commissions

La comptabilisation des honoraires et des commissions est fonction du but des honoraires et des commissions et de la méthode de comptabilisation des instruments financiers connexes. Les produits gagnés à la réalisation d'un acte important sont comptabilisés une fois que l'acte a été réalisé. Les produits gagnés de la prestation de services sont comptabilisés à titre de produits au fur et à mesure que les services sont rendus. Les produits, qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif d'un instrument financier, sont comptabilisés à titre d'ajustement du taux d'intérêt effectif.

La rémunération de prise ferme, les honoraires de consultation et les commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières sont comptabilisés à titre de produits au moment où les services connexes sont rendus. Les frais sur les dépôts et les paiements et les produits tirés des assurances sont comptabilisés sur la période pendant laquelle les services connexes sont rendus.

Les honoraires d'administration des cartes incluent les frais d'échange, les frais de retard, les frais sur les avances de fonds et les frais annuels. Les honoraires d'administration des cartes sont comptabilisés à mesure qu'ils sont facturés, sauf les frais annuels, qui sont comptabilisés sur la période de 12 mois à laquelle ils se rapportent.

Les honoraires de gestion de placements et de garde englobent essentiellement les revenus de la gestion de placements, de la gestion de successions et de l'administration de fiducies, et sont comptabilisés selon la comptabilité d'engagement. Les frais payés d'avance sont différés et amortis sur la durée du contrat.

Le revenu tiré des fonds communs de placement est comptabilisé selon la comptabilité d'engagement.

Résultat par action

Nous présentons le résultat de base par action et le résultat dilué par action pour nos actions ordinaires.

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net de la période applicable aux porteurs d'actions ordinaires de la CIBC par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action correspond au résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires de la CIBC plus les dividendes et les primes sur actions privilégiées non dilutives classées à titre de capitaux propres, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation de la période. Les actions ordinaires diluées tiennent compte de l'effet potentiellement dilutif de i) l'exercice d'options sur actions selon la méthode du rachat d'actions et ii) la conversion des actions privilégiées convertibles en actions ordinaires selon leur valeur de rachat. La méthode du rachat d'actions permet de calculer le nombre d'actions ordinaires supplémentaires à partir de l'hypothèse que le nombre d'options sur actions en circulation, dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen des actions ordinaires pour la période, est exercé puis réduit du nombre d'actions ordinaires présumément rachetées à même le produit de l'exercice hypothétique d'options. En cas de perte applicable aux porteurs d'actions ordinaires de la CIBC, le résultat dilué par action et le résultat de base par action sont identiques.

Reclassements

Au cours de l'exercice, nous avons reclassé des profits et des pertes (réalisés et latents) liés à certaines valeurs du compte de négociation et à certains dérivés qui sont gérés avec les instruments financiers désignés à leur juste valeur pour les faire passer des produits (pertes) de négociation aux profits (pertes) sur valeurs désignées à leur juste valeur, montant net, dans le compte de résultat consolidé. En outre, nous avons reclassé les emprunts garantis à titre de dépôts dans le bilan consolidé et le compte de résultat consolidé au cours de l'exercice.

Pour les reclassements liés à nos secteurs d'activité, voir la note 28.

Note 2 | Juste valeur des instruments financiers

La présente note montre la juste valeur des instruments financiers et précise comment nous calculons ces valeurs. La note 1, Base d'établissement et sommaire des principales méthodes comptables, décrit le traitement comptable de chaque catégorie de mesure d'instruments financiers.

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif à la date d'évaluation (c.-à-d., la valeur de sortie) au cours d'une transaction normale dans des conditions de concurrence normale motivée par des considérations commerciales normales entre des participants consentants et bien informés. Les cours du marché dans un marché actif d'un instrument comparable établis par une source indépendante constituent les éléments probants les plus fiables de la juste valeur. Un marché actif est un marché où les cours sont facilement disponibles et représentent les transactions conclues régulièrement. L'établissement de la juste valeur fait appel au jugement et repose sur des données de marché, lorsque celles-ci sont disponibles et appropriées. Les évaluations de la juste valeur sont classées par niveau au sein d'une hiérarchie fondée sur la nature des données d'évaluation (niveaux 1, 2 ou 3), comme il est décrit ci-dessous.

Lorsque ces marchés existent, les cours des marchés non ajustés servent à calculer la juste valeur, et nous classons la juste valeur au niveau 1. Les cours acheteur ou vendeur, lorsqu'ils sont disponibles dans un marché actif, servent à déterminer la juste valeur des positions en valeurs mobilières, selon le cas. Lorsque nous avons des actifs et des passifs présentant des risques de marché qui se compensent, nous utilisons les cours milieu de marché comme base d'établissement de la juste valeur des positions des risques qui se compensent et appliquons le cours acheteur ou le cours vendeur à la position nette ouverte, selon le cas.

Il n'existe pas de cours du marché pour une part importante de nos instruments financiers, en raison de l'absence de marchés. En outre, même lorsque des marchés existent, ils pourraient ne pas être jugés assez actifs pour servir de facteur déterminant final de la juste valeur.

Les marchés sont jugés inactifs lorsque des transactions ne sont pas conclues de façon assez régulière. Les marchés inactifs peuvent se caractériser par une baisse importante du volume et du niveau de l'activité boursière observable ou par des écarts notables ou imprévisibles entre le cours acheteur et le cours vendeur. En l'absence de marchés ou si ceux-ci ne sont pas jugés suffisamment actifs, nous mesurons la juste valeur au moyen de divers modèles d'évaluation. Lorsque toutes les données importantes utilisées dans un modèle d'évaluation sont observables, la juste valeur est classée au niveau 2. Lorsqu'une ou plusieurs données importantes utilisées dans un modèle d'évaluation sont inobservables, la juste valeur est classée au niveau 3. La technique et le modèle que nous choisissons doivent maximiser l'utilisation des données observables sur le marché afin d'estimer le prix auquel une transaction régulière pourrait se réaliser à notre date du bilan. Dans un marché inactif, nous évaluons toutes les données raisonnablement accessibles, notamment tout cours disponible pour des instruments semblables, les transactions dans des conditions de concurrence normale récentes et toute donnée pertinente observable sur le marché, les cours indicatifs de courtiers, ainsi que des estimations fondées sur nos modèles internes.

Nous faisons preuve de jugement pour déterminer quelles sont les meilleures données disponibles et les pondérations que nous accordons à chacune de ces données, de même qu'à notre choix de méthodes d'évaluation. Indépendamment de la technique d'évaluation utilisée, nous recourons à des hypothèses que les participants traitant au sein d'un marché poseraient, selon nous, à l'égard des questions touchant le crédit, le financement et la liquidité. Lorsque la juste valeur d'un instrument financier à l'établissement est établie à l'aide d'une technique d'évaluation qui utilise des données importantes inobservables sur le marché, aucun profit ni aucune perte d'établissement (écart entre la juste valeur établie et le prix de la transaction) n'est comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale de l'actif ou du passif. Tout profit ou toute perte à l'établissement est différé et comptabilisé seulement pour les exercices subséquents sur la durée de l'instrument ou lorsque les cours du marché ou les données deviennent observables.

Les ajustements de valeur font partie intégrante de notre processus d'évaluation à la juste valeur. Nous faisons preuve de jugement pour établir les ajustements de la valeur compte tenu de divers facteurs pouvant toucher l'évaluation. Ces facteurs comprennent, entre autres, sans s'y limiter, l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur, l'illiquidité découlant des problèmes d'absorption du marché, l'incertitude des paramètres et d'autres risques de marché, le risque lié aux modèles et le risque de crédit. Dans le cas des dérivés, des rajustements de l'évaluation du crédit (REC) tiennent également compte du risque de contrepartie et de notre propre risque de crédit et des rajustements d'évaluation liés aux frais d'administration.

Étant donné la part de jugement qu'il convient d'exercer dans l'application d'un grand nombre de techniques et de modèles d'évaluation reconnus, ainsi que l'utilisation d'estimations inhérentes à ce processus, les estimations de la juste valeur des actifs identiques ou semblables peuvent différer d'une institution financière à l'autre. La juste valeur est calculée en fonction de la conjoncture du marché à chaque date de bilan et, pour cette raison, peut ne pas être représentative de la valeur de réalisation finale.

Nous avons en place un processus continu d'évaluation et d'amélioration de nos modèles et techniques d'évaluation. Lorsque des améliorations sont apportées, elles sont appliquées de manière prospective, de sorte que les justes valeurs présentées dans les périodes précédentes ne sont pas retraitées selon les nouvelles données.

Pour assurer la qualité de l'évaluation, un certain nombre de politiques et de contrôles sont en place. Des validations indépendantes de la juste valeur sont effectuées au moins une fois par mois. Les évaluations sont corroborées à partir de sources externes, comme les cours de la Bourse, les cours des courtiers ou d'autres sources indépendantes d'établissement des prix approuvées par la direction. Les principales données des modèles, comme les courbes de rendement et les volatilités, sont vérifiées séparément. Les modèles d'évaluation utilisés, y compris les techniques d'analyse pour la construction des courbes de rendement ou des diagrammes de surface de la volatilité, sont étudiés de près et approuvés conformément à notre politique sur le risque lié aux modèles.

Méthodes et hypothèses

Instruments financiers dont la juste valeur est égale à la valeur comptable

Lorsque nous considérons comme négligeable un écart entre la juste valeur et la valeur comptable, les instruments financiers au bilan ont une juste valeur réputée équivalente à leur valeur comptable. Ces instruments sont la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les dépôts à court terme productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les garanties au comptant au titre de valeurs empruntées, les valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres à court terme, les engagements de clients en vertu d'acceptations, les garanties au comptant au titre de valeurs prêtées, les engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres, les acceptations et certains autres passifs financiers.

Valeurs mobilières

La juste valeur des titres d'emprunt ou des titres de participation et des engagements liés à des valeurs vendues à découvert est fondée sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles dans un marché actif.

Les valeurs pour lesquelles il n'existe pas de marché actif sont évaluées selon toutes les données qu'il est raisonnablement possible d'obtenir sur le marché, comme il est décrit ci-dessous.

La juste valeur pour des valeurs émises ou garanties par le gouvernement qui ne sont pas cotées sur un marché actif est calculée en appliquant des techniques d'évaluation, notamment l'actualisation des flux de trésorerie au moyen de taux de rendement implicites issus de cours de titres du gouvernement négociés activement en Bourse et du différentiel de taux observables les plus récents.

La juste valeur des titres d'emprunt de sociétés est établie en fonction des derniers cours de transactions exécutées et, le cas échéant, ajustée aux cours des titres obtenus de courtiers et des prix de tiers fixés par plusieurs intervenants, par consensus. Lorsque des cours observables ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie par actualisation des flux de trésorerie en utilisant des courbes d'actualisation observables, comme un indice de référence et des courbes de rendement du gouvernement et du différentiel de taux obtenus de courtiers et des prix de tiers fixés par plusieurs intervenants, par consensus.

Les titres adossés à des créances mobilières (TACM) et titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) qui ne sont pas émis ou garantis par un gouvernement sont évalués par actualisation des flux de trésorerie, en faisant appel le plus possible aux données observables sur le marché, comme les cours indicatifs des courtiers sur des titres identiques ou similaires, ou d'autres données sur les prix de tiers, ajustés en fonction des caractéristiques et du rendement de la garantie sous-jacente. Les autres données utilisées comprennent les taux de remboursement anticipé, les écarts de taux et les taux d'actualisation proportionnels aux risques courus. Ces hypothèses tiennent compte des données tirées des transactions réelles, du rendement des actifs sous-jacents, d'études de marché externes et d'indices boursiers, le cas échéant.

Les titres d'emprunt et les titres de participation émis par voie privée sont évalués à partir des transactions récentes survenues sur le marché, lorsque l'information est disponible. Sinon, les justes valeurs sont déterminées d'après des modèles d'évaluation fondés sur le marché ou sur les résultats. Ces modèles prennent en considération différents facteurs, y compris les flux de trésorerie projetés, les résultats, les produits ou d'autres éléments probants de tiers lorsqu'ils sont disponibles. La juste valeur des placements dans des sociétés en commandite est tirée des valeurs liquidatives publiées par des gestionnaires de fonds tiers et est ajustée au besoin d'après des informations plus récentes, lorsqu'elles sont disponibles.

Prêts

La juste valeur des prêts hypothécaires à taux variable, dont le taux est fondé principalement sur le taux préférentiel, est réputée être égale à sa valeur comptable. La juste valeur des prêts hypothécaires à taux fixe est estimée par actualisation des flux de trésorerie, à partir des taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts hypothécaires assortis de durées résiduelles semblables. Dans le modèle d'évaluation utilisé pour les prêts hypothécaires, on tient compte de l'option de paiement par anticipation, y compris le comportement du consommateur.

La juste valeur des prêts à taux variable et des prêts dont les taux sont révisés ou ajustés fréquemment est réputée être égale à leur valeur comptable. La juste valeur des prêts à taux fixe est estimée par actualisation des flux de trésorerie, à partir des taux d'intérêt pratiqués sur le marché. Les variations des écarts de taux et de liquidités depuis la date d'octroi du prêt ne sont pas observables ni prises en compte dans notre établissement de la juste valeur. La juste valeur des prêts est atténuée par les provisions individuelles et par les provisions collectives respectivement pour les prêts douteux et les prêts non encore désignés comme douteux. La juste valeur des prêts n'est pas ajustée en fonction de la valeur d'un dérivé de crédit utilisé pour gérer le risque de crédit qui lui est associé. La juste valeur de ces dérivés de crédit est présentée séparément.

Pour déterminer la juste valeur des titres adossés à des prêts (TAP) avec flux groupés et des titres adossés à des créances (TAC) avec flux groupés dans nos activités de crédit structuré en voie de liquidation classés dans les prêts et créances, nous appliquons des techniques d'évaluation fondées sur des données inobservables sur le marché, notamment les cours indicatifs des courtiers, les évaluations de remplacement pour des instruments financiers comparables et d'autres modèles internes utilisant nos propres hypothèses sur la façon dont les participants traitant au sein d'un marché fixeraient le prix d'une transaction sur le marché à la date d'évaluation.

Autres actifs

Les autres actifs comprennent principalement les intérêts courus à recevoir, les comptes des clients des courtiers et les débiteurs.

La juste valeur des autres actifs est principalement réputée correspondre au coût ou au coût amorti, étant donné que nous considérons tout écart comme négligeable.

Dépôts

La juste valeur des dépôts à taux variable et des dépôts à vue est réputée être égale au coût amorti. La juste valeur des dépôts à taux fixe est déterminée par actualisation des flux de trésorerie contractuels, d'après les taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des dépôts comportant des conditions similaires. La juste valeur du passif-dépôts comportant une option intégrée (une option encaissable) inclut la juste valeur de ces options. La juste valeur des effets indexés sur le cours des marchandises et indexés sur actions comprend la juste valeur des options incorporées sur marchandises et sur actions.

Certains dépôts désignés à la juste valeur sont des billets structurés comprenant des coupons ou des modalités de remboursement qui sont liés au rendement des marchandises, des titres de créance et des titres de participation. La juste valeur de ces billets structurés est estimée à l'aide de modèles d'évaluation examinés de près à l'interne, dans le cas des titres de créance et de la composante des billets comprenant un dérivé incorporé, par l'intégration des cours observables sur le marché pour les titres de référence identiques ou comparables, et d'autres données, comme les courbes de rendement des taux d'intérêt, la volatilité de l'option, les taux de change et les variations du risque de crédit propre à la CIBC, le cas échéant. Si des cours ou des données observables ne sont pas disponibles, la direction doit faire preuve de jugement pour établir la juste valeur en évaluant d'autres sources d'information pertinentes, notamment les données historiques, les données indirectes tirées de transactions similaires et les techniques d'extrapolation et d'interpolation. Les ajustements de l'évaluation du risque de marché qui conviennent pour de telles données sont faits dans tous les cas de ce genre.

La juste valeur des emprunts garantis, qui comprennent des engagements et des entités de titrisation consolidées découlant d'activités liées à la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation, du programme d'obligations sécurisées ou émis par ces activités, est déterminée en utilisant des cours observables sur le marché pour les obligations identiques ou comparables, ou par actualisation des flux de trésorerie contractuels en faisant appel le plus possible aux données observables sur le marché, notamment les taux d'intérêt pratiqués sur le marché, ou aux écarts de taux découlant d'instruments de créance assortis d'une qualité de crédit comparable, le cas échéant.

Valeurs mobilières de Capital Trust

La juste valeur des valeurs mobilières de Capital Trust est déterminée selon les cours du marché.

Titres secondaires

La juste valeur des titres secondaires est déterminée en fonction des cours du marché de ces instruments de créance ou de titres semblables.

Dérivés

La juste valeur des dérivés négociés en Bourse, notamment les options et les contrats à terme normalisés, est fondée sur des cours de marché. Les dérivés de gré à gré comprennent surtout des swaps de taux d'intérêt, des contrats de change à terme et des dérivés d'actions et sur marchandises, des options sur taux d'intérêt et de change, ainsi que des dérivés de crédit. Pour ce genre d'instruments, où des cours observables sur le marché ou des prix de tiers fixés par consensus ne sont pas disponibles, des techniques d'évaluation sont utilisées pour évaluer la juste valeur à l'aide de modèles d'établissement de prix. Ces modèles d'établissement de prix ayant fait l'objet d'une validation tiennent compte des mesures du marché courantes pour les taux d'intérêt, les taux de change, les cours d'actions et sur marchandises et les indices boursiers, les écarts de taux, les niveaux correspondants de volatilité sur les marchés et d'autres facteurs de prix en fonction du marché.

Dans le but de refléter la pratique observée sur le marché par rapport à l'établissement des prix des dérivés adossés à des créances au moyen de la courbe de swaps indiciaires à un jour, nous avons modifié notre approche d'évaluation au quatrième trimestre de 2012 afin d'utiliser les courbes de swaps indiciaires à un jour à titre de taux d'actualisation au lieu du taux interbancaire offert à Londres (taux LIBOR). Les pratiques sur le marché ne cessent d'évoluer en ce qui concerne l'utilisation et la construction de courbes de swaps indiciaires à un jour qui reflètent davantage la nature de la garantie sous-jacente et, par conséquent, des ajustements de valeur pourraient être nécessaires à l'avenir.

Pour établir la juste valeur de dérivés complexes et personnalisés, notamment les dérivés d'actions, les dérivés de crédit et les dérivés sur marchandises vendus par rapport à des indices ou à des paniers de référence, nous tenons compte de toutes les données qu'il est raisonnablement possible d'obtenir, notamment toute donnée pertinente observable sur le marché, les données sur les prix de tiers fixés par consensus, les cours indicatifs de courtiers, ainsi que les estimations fondées sur nos modèles internes, lesquelles sont étudiées de près et préapprouvées conformément à notre politique sur le risque lié aux modèles en plus d'être calibrées régulièrement. Le modèle calcule la juste valeur à l'aide de données propres au type de contrat, ce qui peut comprendre les cours des actions, la corrélation entre plusieurs actifs, les taux d'intérêt, les taux de change, les courbes de rendement et les diagrammes de surface de la volatilité. Si des cours ou des données observables ne sont pas disponibles, la direction doit faire preuve de jugement pour établir la juste valeur en évaluant d'autres sources d'information pertinentes, notamment les données historiques, les données indirectes tirées de transactions similaires et les techniques d'extrapolation et d'interpolation. Les rajustements de l'évaluation du risque de marché et de ceux liés à l'incertitude des paramètres qui conviennent pour de telles données sont faits dans tous les cas de ce genre.

De plus, nous jugeons si des REC sont nécessaires pour comptabiliser le risque qu'une contrepartie donnée, avec laquelle nous avons conclu des contrats de dérivés, ne soit pas ultimement en mesure de respecter ses engagements. Les REC sont fondés sur les écarts de taux observables sur le marché ou sur les écarts de taux de remplacement et sur notre évaluation du risque net de crédit de la contrepartie. Les REC, nets de la prise en compte de notre propre risque de crédit, pourraient être positifs ou négatifs. En évaluant ce risque, nous prenons également en compte les facteurs d'atténuation du risque, comme les accords de garantie, les accords généraux de compensation et les règlements par l'intermédiaire d'une chambre de compensation.

Dans le cas de dérivés de crédit souscrits auprès de garants financiers, nos REC sont généralement fondés sur les écarts de taux observables sur le marché, lorsqu'ils sont disponibles. Lorsque les garants financiers ne disposent pas d'écarts de taux observables ou s'ils sont disponibles, mais non représentatifs d'un marché actif structuré (c.-à-d., non représentatifs de la juste valeur), nous avons recours à un écart de taux de marché de remplacement. L'écart de taux de marché de remplacement est fondé sur la cote de crédit que nous avons accordée à ce garant financier à l'interne. Les écarts de taux comprennent des données sur les prévisions du marché (ou du marché de remplacement) quant à la PD et quant aux PCD. Ces écarts sont appliqués selon la durée moyenne pondérée de notre exposition à ces contreparties. Lorsque nous avons recours à un écart de marché de remplacement dans le cas de contreparties qui sont des garants financiers, nous effectuons aussi un ajustement pour exprimer le risque additionnel lié au garant financier par rapport à une contrepartie qui est un garant non financier ayant une cote équivalente. Le montant de l'ajustement est fonction de toute l'information interne et externe disponible sur le marché concernant les garants financiers. Les REC définitifs tiennent compte de la corrélation prévue entre le rendement futur des actifs de référence sous-jacents et celui des contreparties, sauf dans le cas d'actifs de référence de grande qualité pour lesquels nous ne prévoyons aucune détérioration prochaine de la qualité du crédit.

Le cas échéant, pour certains garants financiers, nous calculons les REC en nous fondant sur les montants recouvrables estimés.

Engagements hypothécaires

La juste valeur des engagements hypothécaires s'applique aux engagements sur prêts hypothécaires à l'habitation à taux fixe et est établie en fonction des variations des taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour les prêts entre la date d'engagement et la date du bilan consolidé. Le modèle d'évaluation tient compte de la probabilité prévue de l'exercice des engagements en cours, et pendant combien de temps l'engagement est pris.

Engagements de crédit

Les autres engagements à consentir du crédit sont, pour la plupart, assortis d'un taux variable et ne nous exposent donc pas à un risque de taux d'intérêt, mais nous exposent cependant à un risque de crédit. Ces engagements comportent généralement des dispositions en vertu desquelles le prix des engagements de crédit utilisés est établi en fonction de la solvabilité du débiteur à la date du prélèvement des fonds. Le risque de crédit se rapportant aux engagements de prêts est inclus dans notre évaluation des provisions, individuelles ou collectives et, par conséquent, aucun autre ajustement n'est apporté.

Juste valeur des instruments financiers

En millions de dollars, au

	Valeur comptable				Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
	Coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Total		
31 oct. 2012						
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	4 727 \$	– \$	– \$	4 727 \$	4 727 \$	– \$
Valeurs mobilières	–	40 634	24 700	65 334	65 334	–
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	3 311	–	–	3 311	3 311	–
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	25 125	38	–	25 163	25 163	–
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	149 985	–	–	149 985	150 539	554
Particuliers	34 856	–	–	34 856	34 866	10
Cartes de crédit	14 570	–	–	14 570	14 570	–
Entreprises et gouvernements	41 980	905	–	42 885	42 915	30
Dérivés	–	27 039	–	27 039	27 039	–
Engagements de clients en vertu d'acceptations	10 436	–	–	10 436	10 436	–
Autres actifs	5 858	–	–	5 858	5 857	(1)
Passifs financiers						
Dépôts						
Particuliers	118 153	–	–	118 153	118 255	102
Entreprises et gouvernements	123 567	1 488	–	125 055	125 584	529
Banques	4 723	–	–	4 723	4 723	–
Emprunts garantis	52 048	365	–	52 413	52 699	286
Dérivés	–	27 091	–	27 091	27 091	–
Acceptations	10 481	–	–	10 481	10 481	–
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	–	13 035	–	13 035	13 035	–
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 593	–	–	1 593	1 593	–
Valeurs mobilières de Capital Trust	1 641	37	–	1 678	2 158	480
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	6 631	–	–	6 631	6 631	–
Autres passifs	7 398	6	–	7 404	7 404	–
Titres secondaires	4 823	–	–	4 823	5 242	419
31 oct. 2011						
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	5 142 \$	– \$	– \$	5 142 \$	5 142 \$	– \$
Valeurs mobilières	–	33 177	27 118	60 295	60 295	–
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	1 838	–	–	1 838	1 838	–
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	25 641	–	–	25 641	25 641	–
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	150 460	–	–	150 460	152 018	1 558
Particuliers	34 356	–	–	34 356	34 376	20
Cartes de crédit	15 112	–	–	15 112	15 112	–
Entreprises et gouvernements	38 759	268	–	39 027	39 038	11
Dérivés	–	28 270	–	28 270	28 270	–
Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 454	–	–	9 454	9 454	–
Autres actifs	6 240	–	–	6 240	6 244	4
Passifs financiers						
Dépôts						
Particuliers	116 592	–	–	116 592	116 888	296
Entreprises et gouvernements	115 620	1 523	–	117 143	117 791	648
Banques	4 177	–	–	4 177	4 177	–
Emprunts garantis	50 936	372	–	51 308	51 451	143
Dérivés	–	28 792	–	28 792	28 792	–
Acceptations	9 489	–	–	9 489	9 489	–
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	–	10 316	–	10 316	10 316	–
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 850	–	–	2 850	2 850	–
Valeurs mobilières de Capital Trust	1 594	–	–	1 594	2 070	476
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	8 564	–	–	8 564	8 564	–
Autres passifs	8 175	–	–	8 175	8 175	–
Titres secondaires	5 138	–	–	5 138	5 533	395

Juste valeur des instruments financiers (suite)

En millions de dollars, au

	Valeur comptable				Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
	Coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Total		
1 ^{er} nov. 2010						
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	10 822 \$	– \$	– \$	10 822 \$	10 822 \$	– \$
Valeurs mobilières	–	29 949	24 369	54 318	54 318	–
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	2 401	–	–	2 401	2 401	–
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	34 722	–	–	34 722	34 722	–
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	143 241	–	–	143 241	145 130	1 889
Particuliers	33 818	–	–	33 818	33 846	28
Cartes de crédit	15 264	–	–	15 264	15 264	–
Entreprises et gouvernements	36 259	1 011	–	37 270	37 319	49
Dérivés	–	24 700	–	24 700	24 700	–
Engagements de clients en vertu d'acceptations	7 633	–	–	7 633	7 633	–
Autres actifs	7 430	–	–	7 430	7 435	5
Passifs financiers						
Dépôts						
Particuliers	113 294	–	–	113 294	113 685	391
Entreprises et gouvernements	112 848	2 993	–	115 841	116 957	1 116
Banques	5 618	–	–	5 618	5 618	–
Emprunts garantis	43 159	359	–	43 518	44 051	533
Dérivés	–	25 363	–	25 363	25 363	–
Acceptations	7 633	–	–	7 633	7 633	–
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	–	9 673	–	9 673	9 673	–
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	4 306	–	–	4 306	4 306	–
Valeurs mobilières de Capital Trust	1 600	–	–	1 600	2 077	477
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	20 651	–	–	20 651	20 651	–
Autres passifs	8 391	–	–	8 391	8 391	–
Titres secondaires	4 773	–	–	4 773	5 073	300

Juste valeur des dérivés

En millions de dollars, au	31 oct. 2012			31 oct. 2011			1 ^{er} nov. 2010		
	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette
Compte de négociation¹									
Dérivés de taux d'intérêt									
Contrats de garantie de taux d'intérêt	95 \$	112 \$	(17)\$	171 \$	128 \$	43 \$	55 \$	37 \$	18 \$
Swaps	17 971	18 241	(270)	16 475	16 640	(165)	13 521	13 477	44
Options achetées	363	–	363	467	–	467	500	–	500
Options vendues	–	424	(424)	–	514	(514)	–	538	(538)
Total des dérivés de taux d'intérêt	18 429	18 777	(348)	17 113	17 282	(169)	14 076	14 052	24
Dérivés de change									
Contrats à terme de gré à gré	1 180	941	239	1 653	1 493	160	1 501	1 325	176
Swaps	3 538	3 170	368	3 655	3 527	128	3 662	3 664	(2)
Options achetées	118	–	118	97	–	97	227	–	227
Options vendues	–	147	(147)	–	132	(132)	–	290	(290)
Total des dérivés de change	4 836	4 258	578	5 405	5 152	253	5 390	5 279	111
Dérivés de crédit									
Swaps sur rendement total									
– protection vendue	–	65	(65)	–	137	(137)	–	156	(156)
Swaps sur défaillance									
– protection souscrite	591	5	586	1 021	7	1 014	1 341	14	1 327
Swaps sur défaillance									
– protection vendue	–	1 245	(1 245)	–	1 643	(1 643)	1	1 884	(1 883)
Total des dérivés de crédit	591	1 315	(724)	1 021	1 787	(766)	1 342	2 054	(712)
Dérivés sur actions ²	227	954	(727)	413	1 092	(679)	671	661	10
Dérivés sur métaux précieux ²	22	31	(9)	62	50	12	25	30	(5)
Autres dérivés sur marchandises ²	528	608	(80)	547	541	6	529	450	79
Total – compte de négociation	24 633	25 943	(1 310)	24 561	25 904	(1 343)	22 033	22 526	(493)
Compte de la GAP¹									
Dérivés de taux d'intérêt									
Swaps	1 828	848	980	3 015	2 505	510	2 318	2 692	(374)
Options achetées	1	–	1	10	–	10	27	–	27
Options vendues	–	–	–	–	9	(9)	–	4	(4)
Total des dérivés de taux d'intérêt	1 829	848	981	3 025	2 514	511	2 345	2 696	(351)
Dérivés de change									
Contrats à terme de gré à gré	103	9	94	83	187	(104)	23	29	(6)
Swaps	447	288	159	580	184	396	256	102	154
Options vendues	–	1	(1)	–	1	(1)	–	1	(1)
Total des dérivés de change	550	298	252	663	372	291	279	132	147
Dérivés de crédit									
Swaps sur défaillance									
– protection souscrite	–	–	–	–	–	–	3	7	(4)
Total des dérivés de crédit	–	–	–	–	–	–	3	7	(4)
Dérivés sur actions ²	27	2	25	21	2	19	40	2	38
Total – compte de la GAP	2 406	1 148	1 258	3 709	2 888	821	2 667	2 837	(170)
Juste valeur totale	27 039	27 091	(52)	28 270	28 792	(522)	24 700	25 363	(663)
Moins : incidence des accords généraux de compensation	(20 070)	(20 070)	–	(20 723)	(20 723)	–	(16 953)	(16 953)	–
	6 969 \$	7 021 \$	(52)\$	7 547 \$	8 069 \$	(522)\$	7 747 \$	8 410 \$	(663)\$
Juste valeur moyenne des dérivés du compte de négociation³									
Dérivés de taux d'intérêt	18 176 \$	18 317 \$	(141)\$	12 405 \$	12 554 \$	(149)\$			
Dérivés de change	5 309	5 050	259	5 840	5 438	402			
Dérivés de crédit	819	1 577	(758)	1 069	1 781	(712)			
Dérivés sur actions	349	993	(644)	669	798	(129)			
Dérivés sur métaux précieux	69	65	4	58	44	14			
Autres dérivés sur marchandises	719	636	83	667	502	165			
	25 441 \$	26 638 \$	(1 197)\$	20 708 \$	21 117 \$	(409)\$	négl.	négl.	négl.

1) Comprend les justes valeurs positives et négatives respectivement de 245 M\$ (338 M\$ au 31 octobre 2011 et 279 M\$ au 1^{er} novembre 2010) pour des options négociées en Bourse.

2) Comprennent les contrats à terme de gré à gré, les swaps et les options.

3) La juste valeur moyenne correspond à la moyenne mensuelle.

négl. Négligeable.

États financiers consolidés

Le tableau ci-dessous présente les niveaux au sein de la hiérarchie de la juste valeur dans lesquels les justes valeurs des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé sont classées :

En millions de dollars, au	Niveau 1			Niveau 2			Niveau 3			Total 31 oct. 2012	Total 31 oct. 2011	Total 1 ^{er} nov. 2010
	Cours du marché			Technique d'évaluation – données observables sur le marché			Technique d'évaluation – données inobservables sur le marché					
	31 oct. 2012	31 oct. 2011	1 ^{er} nov. 2010	31 oct. 2012	31 oct. 2011	1 ^{er} nov. 2010	31 oct. 2012	31 oct. 2011	1 ^{er} nov. 2010			
Actifs financiers												
Valeurs du compte de négociation												
Émissions ou garanties par le gouvernement	2 052 \$	3 532 \$	4 158 \$	8 468 \$	4 686 \$	9 965 \$	– \$	– \$	– \$	10 520 \$	8 218 \$	14 123 \$
Titres de participation de sociétés	23 693	19 197	11 819	3 600	2 636	1 089	–	–	–	27 293	21 833	12 908
Titres d'emprunt d'entreprises	–	–	–	1 351	1 201	1 039	–	–	20	1 351	1 201	1 059
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	–	–	–	538	902	175	628	559	809	1 166	1 461	984
Prêts liés au compte de négociation												
Entreprises et gouvernements	866	257	1 000	27	–	–	12	11	11	905	268	1 011
	26 611 \$	22 986 \$	16 977 \$	13 984 \$	9 425 \$	12 268 \$	640 \$	570 \$	840 \$	41 235 \$	32 981 \$	30 085 \$
Valeurs disponibles à la vente												
Émissions ou garanties par le gouvernement	1 889 \$	4 872 \$	6 957 \$	15 389 \$	13 486 \$	8 706 \$	– \$	– \$	– \$	17 278 \$	18 358 \$	15 663 \$
Titres de participation de sociétés	14	115	108	1	–	5	639	718	905	654	833	1 018
Titres d'emprunt d'entreprises	–	–	–	4 977	3 816	2 713	21	9	23	4 998	3 825	2 736
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	–	–	–	1 060	2 777	3 398	710	1 325	1 554	1 770	4 102	4 952
	1 903 \$	4 987 \$	7 065 \$	21 427 \$	20 079 \$	14 822 \$	1 370 \$	2 052 \$	2 482 \$	24 700 \$	27 118 \$	24 369 \$
Valeurs désignées à leur juste valeur et valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres ¹												
	– \$	– \$	– \$	172 \$	266 \$	605 \$	170 \$	198 \$	270 \$	342 \$	464 \$	875 \$
Dérivés												
De taux d'intérêt	12	50	7	20 166	20 008	16 335	80	80	79	20 258	20 138	16 421
De change	–	–	–	5 386	6 068	5 669	–	–	–	5 386	6 068	5 669
De crédit	–	–	–	–	2	5	591	1 019	1 340	591	1 021	1 345
Sur actions	33	133	202	209	291	487	12	10	22	254	434	711
Sur métaux précieux	7	17	–	15	45	25	–	–	–	22	62	25
Autres dérivés sur marchandises	193	135	70	335	412	454	–	–	5	528	547	529
	245 \$	335 \$	279 \$	26 111 \$	26 826 \$	22 975 \$	683 \$	1 109 \$	1 446 \$	27 039 \$	28 270 \$	24 700 \$
Total des actifs financiers	28 759 \$	28 308 \$	24 321 \$	61 694 \$	56 596 \$	50 670 \$	2 863 \$	3 929 \$	5 038 \$	93 316 \$	88 833 \$	80 029 \$
Passifs financiers												
Dépôts et autres passifs ²												
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(6 805)	(5 150)	(3 793)	(6 230)	(5 166)	(5 880)	–	–	–	(13 035)	(10 316)	(9 673)
	(6 805)\$	(5 150)\$	(3 793)\$	(7 713)\$	(6 336)\$	(8 277)\$	(597)\$	(955)\$	(1 250)\$	(15 115)\$	(12 441)\$	(13 320)\$
Dérivés												
De taux d'intérêt	– \$	(45)\$	(6)\$	(19 540)\$	(19 667)\$	(16 656)\$	(85)\$	(84)\$	(85)\$	(19 625)\$	(19 796)\$	(16 747)\$
De change	–	–	–	(4 556)	(5 524)	(5 412)	–	–	–	(4 556)	(5 524)	(5 412)
De crédit	–	–	–	–	–	–	(1 315)	(1 787)	(2 061)	(1 315)	(1 787)	(2 061)
Sur actions	(18)	(90)	(178)	(936)	(956)	(428)	(2)	(48)	(57)	(956)	(1 094)	(663)
Sur métaux précieux	(18)	(16)	–	(13)	(34)	(30)	–	–	–	(31)	(50)	(30)
Autres dérivés sur marchandises	(101)	(81)	(86)	(507)	(442)	(335)	–	(18)	(29)	(608)	(541)	(450)
	(137)\$	(232)\$	(270)\$	(25 552)\$	(26 623)\$	(22 861)\$	(1 402)\$	(1 937)\$	(2 232)\$	(27 091)\$	(28 792)\$	(25 363)\$
Total des passifs	(6 942)\$	(5 382)\$	(4 063)\$	(33 265)\$	(32 959)\$	(31 138)\$	(1 999)\$	(2 892)\$	(3 482)\$	(42 206)\$	(41 233)\$	(38 683)\$

1) Comprennent les valeurs désignées à leur juste valeur acquises en vertu de prises en pension de titres totalisant 38 M\$ (néant au 31 octobre 2011 et néant au 1^{er} novembre 2010).

2) Comprennent les dépôts désignés à leur juste valeur de 1 488 M\$ (1 523 M\$ au 31 octobre 2011 et 2 993 M\$ au 1^{er} novembre 2010), les emprunts garantis désignés à leur juste valeur de 365 M\$ (372 M\$ au 31 octobre 2011 et 359 M\$ au 1^{er} novembre 2010), les dérivés incorporés séparés de 184 M\$ (230 M\$ au 31 octobre 2011 et 295 M\$ au 1^{er} novembre 2010), les autres passifs désignés à leur juste valeur de 3 M\$ (néant au 31 octobre 2011 et néant au 1^{er} novembre 2010) et les autres passifs financiers évalués à leur juste valeur de 40 M\$ (néant au 31 octobre 2011 et néant au 1^{er} novembre 2010).

Au cours de l'exercice, nous avons transféré un montant de 372 M\$ au titre de certains billets désignés à leur juste valeur (classés à titre de dépôts – emprunts garantis) du niveau 3 au niveau 2 en raison de la disponibilité de données observables sur le marché.

Durant l'exercice, le profit net comptabilisé dans le compte de résultat consolidé lié aux instruments financiers, dont la juste valeur a été évaluée à l'aide d'une technique d'évaluation exigeant des paramètres inobservables sur le marché, s'est élevé à 199 M\$ (310 M\$ en 2011).

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur d'après des données inobservables sur le marché. Nous couvrons souvent des positions par des positions compensatoires qui peuvent être classées à un niveau différent. Par conséquent, les profits et pertes pour les actifs et passifs au niveau 3 présentés dans le tableau ci-après ne reflètent pas l'incidence des profits et pertes compensatoires sur les instruments de couverture connexes qui ont été classés au niveau 1 ou au niveau 2.

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	Solde d'ouverture	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net		Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net	Transferts au niveau 3	Transferts du niveau 3	Achats	Émissions	Ventes	Règlements	Solde de clôture
		Réalisé(e)s ¹	Latent(e)s ^{1,2}								
2012											
Valeurs et prêts du compte de négociation	570 \$	44 \$	91 \$	– \$	– \$	– \$	18 \$	– \$	– \$	(83)\$	640 \$
Valeurs disponibles à la vente	2 052	94	(25)	(7)	–	–	327	–	(349)	(722)	1 370
Valeurs désignées à leur juste valeur	198	32	30	–	–	–	–	–	(18)	(72)	170
Actifs dérivés	1 109	(10)	(298)	–	–	–	–	–	–	(118)	683
Total de l'actif	3 929 \$	160 \$	(202)\$	(7)\$	– \$	– \$	345 \$	– \$	(367)\$	(995)\$	2 863 \$
Dépôts et autres passifs ³	(955)\$	(2)\$	(35)\$	– \$	– \$	372 \$	(3)\$	(37)\$	7 \$	56 \$	(597)\$
Dérivés	(1 937)	31	247	–	–	–	–	–	–	257	(1 402)
Total du passif	(2 892)\$	29 \$	212 \$	– \$	– \$	372 \$	(3)\$	(37)\$	7 \$	313 \$	(1 999)\$
2011											
Valeurs et prêts du compte de négociation	840 \$	30 \$	(21)\$	– \$	– \$	– \$	287 \$	– \$	(400)\$	(166)\$	570 \$
Valeurs disponibles à la vente	2 482	230	(18)	(40)	–	–	717	(417)	(22)	(880)	2 052
Valeurs et prêts désignés à leur juste valeur	270	26	(18)	–	–	–	–	–	(38)	(42)	198
Actifs dérivés	1 446	(197)	(69)	–	–	–	–	–	–	(71)	1 109
Total de l'actif	5 038 \$	89 \$	(126)\$	(40)\$	– \$	– \$	1 004 \$	(417)\$	(460)\$	(1 159)\$	3 929 \$
Dépôts et autres passifs ³	(1 250)\$	9 \$	311 \$	– \$	– \$	12 \$	– \$	(167)\$	80 \$	50 \$	(955)\$
Dérivés	(2 232)	53	(26)	–	–	–	–	(3)	–	271	(1 937)
Total du passif	(3 482)\$	62 \$	285 \$	– \$	– \$	12 \$	– \$	(170)\$	80 \$	321 \$	(2 892)\$

1) Comprennent les profits et les pertes de change.

2) Comprennent les profits latents et les pertes latentes lié(e)s aux actifs et passifs détenus à la fin de l'exercice considéré.

3) Comprennent des dépôts désignés à leur juste valeur de 472 M\$ (432 M\$ au 31 octobre 2011 et 651 M\$ au 1^{er} novembre 2010), des emprunts garantis désignés à leur juste valeur de néant (372 M\$ au 31 octobre 2011 et 359 M\$ au 1^{er} novembre 2010) et des dérivés incorporés séparés de 122 M\$ (151 M\$ au 31 octobre 2011 et 240 M\$ au 1^{er} novembre 2010).

Sensibilité des actifs financiers et des passifs financiers du niveau 3

Les techniques d'évaluation qui utilisent principalement des données inobservables sur le marché servent à certains instruments financiers, y compris nos activités de crédit structuré en voie de liquidation.

Les TACM sont sensibles aux écarts de taux, que nous considérons comme étant des données inobservables sur le marché.

Les titres de participation et d'emprunt émis par voie privée disponibles à la vente sont sensibles aux hypothèses et aux données inobservables, telles que les flux de trésorerie et les ratios cours/résultat projetés.

Les dépôts désignés à leur juste valeur qui ne sont pas gérés au titre de nos positions détenues dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation sont sensibles aux écarts de taux inobservables, lesquels sont déterminés par des hypothèses d'extrapolation et de corrélation.

Certains dérivés incorporés séparés, en raison de leur complexité et de leur structure particulière, exigent que des hypothèses et des jugements importants soient posés à l'égard des données et des techniques d'évaluation, ce que nous considérons comme des données inobservables.

Le fait de substituer une ou plusieurs des hypothèses que nous utilisons dans l'évaluation à la juste valeur de ces instruments par des hypothèses possibles raisonnables aurait l'incidence suivante sur le résultat net ou sur les autres éléments du résultat global tel qu'il est décrit plus bas.

Nos expositions au risque de crédit structuré non couvert dans des titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation sont sensibles aux variations de l'évaluation à la valeur de marché, généralement en fonction des cours indicatifs des courtiers et des modèles internes. Un changement défavorable de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de nos positions sous-jacentes entraînerait des pertes d'environ 72 M\$, exclusion faite des positions non couvertes dans des titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation classées comme prêts, lesquels sont comptabilisés au coût amorti.

Nos positions couvertes font intervenir deux catégories de sensibilité : la première ayant trait à notre portefeuille de prêts couverts et la seconde, à nos expositions à la juste valeur couvertes. Étant donné que les prêts couverts au bilan sont comptabilisés au coût amorti et que les dérivés de crédit connexes sont évalués à leur juste valeur, une augmentation de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché des dérivés de crédit structuré couverts pourrait entraîner un profit net d'environ 7 M\$, en présupant que les ratios courants liés aux REC demeurent inchangés. Une diminution de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de nos expositions à la juste valeur au bilan et une augmentation de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de tous les dérivés de crédit structuré couverts pourraient donner lieu à une perte nette d'environ 20 M\$, en présupant que les ratios courants liés aux REC demeurent inchangés.

Une hausse de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché des dérivés de crédit non appariés, pour lesquels nous avons souscrit une protection sans avoir d'exposition liée aux actifs sous-jacents, n'entraînerait ni profit net important ni perte nette importante, en présupant que les ratios courants liés aux REC demeurent inchangés.

Une réduction de 10 % des débiteurs, nette des REC des garants financiers, entraînerait une perte nette d'environ 27 M\$.

Une réduction de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de nos TACM au bilan qui sont évalués au moyen d'écarts de taux et de liquidités inobservables entraînerait une diminution des autres éléments du résultat global d'environ 71 M\$.

Une réduction de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de nos titres de participation et d'emprunt émis par voie privée disponibles à la vente qui sont évalués au moyen de données inobservables, telles que les flux de trésorerie et les ratios cours/résultat projetés, entraînerait une diminution des autres éléments du résultat global d'environ 65 M\$.

Une réduction de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de certains de nos dépôts désignés à leur juste valeur, qui ne sont pas gérés au titre de nos positions détenues dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation, et qui sont évalués au moyen de données inobservables comprenant les écarts de taux obtenus au moyen d'hypothèses de corrélation et par extrapolation, entraînerait un profit d'environ 4 M\$.

Une réduction de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de certains dérivés incorporés séparés, calculés selon des modèles d'évaluation et des hypothèses de corrélation examinés de près à l'interne, donnerait lieu à un profit d'environ 12 M\$.

Actifs désignés à leur juste valeur

Les valeurs désignées à leur juste valeur comprennent certains titres d'emprunt qui étaient désignés à leur juste valeur en étant gérés conjointement avec des dérivés afin d'éliminer ou de réduire considérablement les risques financiers.

Les valeurs désignées à leur juste valeur acquises en vertu de prises en pension de titres comprennent certains prêts garantis (classés à titre de valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres dans le bilan consolidé) qui sont couverts sur le plan économique par des dérivés. Au 31 octobre 2012, l'exposition maximale au risque de crédit liée à nos valeurs désignées à leur juste valeur acquises en vertu de prises en pension de titres était de 38 M\$ (néant au 31 octobre 2011 et au 1^{er} novembre 2010). Le montant de la variation de la juste valeur des valeurs désignées à leur juste valeur acquises en vertu de prises en pension de titres qui était attribuable aux variations du risque de crédit était de néant pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 et de néant, de façon cumulative (néant pour l'exercice 2011 et de façon cumulative).

Passifs désignés à leur juste valeur

Les dépôts et autres passifs désignés à leur juste valeur comprennent :

- Certains passifs-dépôts de gouvernements et d'entreprises, et certains emprunts garantis qui sont couverts sur le plan économique par des dérivés et d'autres instruments financiers, ainsi que certains passifs financiers comprenant au moins un dérivé incorporé, ayant une incidence notable sur les flux de trésorerie du passif hôte et non séparés de l'instrument hôte.
- Nos engagements hypothécaires auprès de clients de détail visant à consentir des prêts hypothécaires à taux fixe, couverts sur le plan économique par des dérivés et d'autres instruments financiers.

La juste valeur d'un passif financier désigné à sa juste valeur tient compte du risque de crédit se rapportant à ce passif. Pour les passifs financiers désignés à leur juste valeur pour lesquels nous croyons que la juste valeur est tributaire des variations du risque de crédit propre à la CIBC du point de vue des porteurs d'effets, le montant de la variation de la juste valeur imputable aux variations de notre propre risque d'écart de taux est calculé à l'aide de cours de courtiers obtenus à l'égard de notre propre écart de taux à l'établissement du passif désigné à sa juste valeur et à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, l'incidence des variations du risque de crédit propre à la CIBC sur nos passifs désignés à leur juste valeur en cours représentait des pertes de 1 M\$ et de moins de 1 M\$ de façon cumulative (moins de 1 M\$ pour l'exercice 2011 et de façon cumulative).

La valeur comptable des dépôts désignés à leur juste valeur aurait été inférieure de 5 M\$ (inférieure de 26 M\$ au 31 octobre 2011 et de 2 M\$ au 1^{er} novembre 2010) si les dépôts avaient été comptabilisés selon le montant de règlement prévu au contrat.

Note 3 | Acquisitions et cessions importantes

Investissement dans Groupe TMX Limitée

La CIBC a achevé le financement de son engagement de participation de 194 M\$ à l'égard de la Corporation d'Acquisition Groupe Maple (Maple). L'engagement de participation de la CIBC, et d'autres investisseurs, conjointement avec la participation de la CIBC à des facilités de crédit de 1,9 G\$ ont fourni le financement nécessaire permettant l'acquisition par Maple de 80 % des actions en circulation du Groupe TMX Inc. (Groupe TMX). Le 14 septembre 2012, Maple a finalisé l'acquisition de la tranche restante de 20 % des actions en circulation du Groupe TMX au moyen d'un échange d'actions du Groupe TMX contre des actions de Maple, à raison d'une contre une.

Maple a également acquis la totalité des actions d'Alpha Trading Systems Inc., d'Alpha Trading Systems Limited Partnership et de la Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée au cours du quatrième trimestre. La CIBC a comptabilisé un profit combiné, net des charges connexes, de 24 M\$ (19 M\$ après impôt) à la vente de ses participations dans ces entités.

Maple a été renommée par la suite « Groupe TMX Limitée ».

Par conséquent, la CIBC détient 6,7 % du Groupe TMX Limitée et a un représentant siégeant au conseil d'administration. La CIBC utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser cet investissement, et notre quote-part des résultats du Groupe TMX est comprise dans l'unité d'exploitation stratégique Services bancaires de gros au cours de la période suivant l'acquisition.

Acquisitions

Acquisition de Griffis & Small, LLC

Le 31 août 2012, la CIBC a réalisé l'acquisition des activités de Griffis & Small, LLC, société offrant des services consultatifs dans le domaine de l'énergie, située à Houston et spécialisée dans les acquisitions et les dessaisissements du secteur de l'exploration et de la production. Les activités acquises ont été consolidées à compter de la date de conclusion de la transaction et les résultats de l'entreprise acquise sont inclus dans l'unité d'exploitation stratégique Services bancaires de gros au cours de la période suivant l'acquisition.

Acquisition de MFS McLean Budden

Le 7 septembre 2012, la CIBC a réalisé l'acquisition des activités de Gestion privée de patrimoine de MFS McLean Budden, qui gère environ 1,4 G\$ de biens pour le compte de particuliers et de familles à valeur nette élevée, de fonds de dotation et de fondations. Les activités acquises ont été consolidées à compter de la date de conclusion de la transaction et les résultats de l'entreprise acquise sont inclus dans l'unité d'exploitation stratégique Gestion des avoirs au cours de la période suivant l'acquisition.

L'acquisition des activités de Griffis & Small, LLC et de Gestion privée de patrimoine de MFS McLean Budden a entraîné la comptabilisation d'un montant total au titre du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée de 32 M\$.

Gestion privée de patrimoine (Asie)

Au cours du deuxième trimestre, la CIBC a conclu une entente définitive visant la vente de son secteur d'activité autonome de gestion privée de patrimoine situé à Hong Kong et à Singapour. Ce créneau de services de consultation et de courtage, compris dans les Services bancaires internationaux de l'unité d'exploitation stratégique Siège social et autres, offre des services bancaires privés à un petit nombre de clients à valeur nette élevée dans la région Asie-Pacifique, et avait des biens sous gestion d'un montant totalisant environ 2 G\$ au 31 octobre 2012. L'entente est assujettie à certaines conditions de clôture et approbations réglementaires, et devrait se conclure au premier trimestre de 2013. Les autres activités de la CIBC en Asie ne sont pas touchées par cette transaction.

Placement dans American Century Investments

Le 31 août 2011, la CIBC a conclu l'acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle dans American Century Investments (ACI), société américaine de gestion d'actifs, pour une contrepartie au comptant totalisant 831 M\$ (848 M\$ US). Par suite de la transaction, nous avons acquis la totalité de la participation que JP Morgan Chase & Co détenait dans ACI, ce qui représentait environ 41 % des capitaux propres d'ACI. En outre, nous détenons 10,1 % des droits de vote d'ACI et nous avons nommé deux administrateurs au conseil d'administration d'ACI qui compte 10 membres.

La CIBC utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser ce placement, et notre quote-part des résultats d'ACI est incluse dans l'unité d'exploitation stratégique Gestion des avoirs au cours de la période suivant l'acquisition.

Vente de la division Services aux émetteurs de la Compagnie Trust CIBC Mellon

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2010, la Compagnie Trust CIBC Mellon, coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon, a vendu ses activités de services aux émetteurs (transfert de titres et RAAE). Par suite de la vente, la CIBC a comptabilisé au premier trimestre de 2011 un profit après impôt de 37 M\$, net des récupérations estimatives et des ajustements postérieurs à la clôture qui ont été réglés en 2012. Les résultats des activités de Services aux émetteurs de la Compagnie Trust CIBC Mellon ont été comptabilisés dans le secteur Siège social et autres et ses résultats opérationnels ne sont pas jugés importants pour les résultats consolidés de la CIBC.

Note 4 | Valeurs mobilières

	Durée résiduelle du contrat jusqu'à l'échéance											
	1 an ou moins		De 1 an à 5 ans		De 5 ans à 10 ans		Plus de 10 ans		Pas d'échéance précise		Total	
	Valeur comptable	Ren- dement ¹	Valeur comptable	Ren- dement ¹	Valeur comptable	Ren- dement ¹	Valeur comptable	Ren- dement ¹	Valeur comptable	Ren- dement ¹	Valeur comptable	Ren- dement ¹
En millions de dollars, au 31 octobre 2012												
Valeurs disponibles à la vente												
Valeurs émises ou garanties par :												
Gouvernement du Canada	742 \$	3,1 %	4 211 \$	1,9 %	1 275 \$	2,4 %	537 \$	3,8 %	– \$	– %	6 765 \$	2,3 %
Autres gouvernements canadiens	88	1,0	1 545	1,9	2 540	3,3	50	2,4	–	–	4 223	2,7
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	1 133	0,2	1 898	0,5	1 351	1,1	17	0,9	–	–	4 399	0,6
Gouvernements d'autres pays	738	2,7	677	3,8	243	6,7	233	5,3	–	–	1 891	3,9
Titres adossés à des créances hypothécaires ²	2	1,3	572	2,8	8	4,3	441	0,9	–	–	1 023	2,0
Titres adossés à des créances mobilières	71	1,7	634	3,3	39	1,8	3	1,9	–	–	747	3,1
Titres d'emprunt de sociétés ouvertes	984	1,0	3 911	1,9	5	7,0	89	6,7	–	–	4 989	1,8
Titres d'emprunt de sociétés fermées	–	–	8	10,0	1	1,4	–	–	–	–	9	9,0
Total des titres d'emprunt	3 758		13 456		5 462		1 370		–		24 046	
Titres de participation de sociétés ouvertes	–	–	–	–	–	–	–	–	16	négl.	16	négl.
Titres de participation de sociétés fermées	–	–	–	–	–	–	–	–	638	négl.	638	négl.
Total des titres de participation	–		–		–		–		654		654	
Total des valeurs disponibles à la vente	3 758 \$		13 456 \$		5 462 \$		1 370 \$		654 \$		24 700 \$	
Valeurs du compte de négociation												
Valeurs émises ou garanties par :												
Gouvernement du Canada	929 \$		1 754 \$		797 \$		537 \$		– \$		4 017 \$	
Autres gouvernements canadiens	819		984		2 261		1 479		–		5 543	
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	25		516		228		15		–		784	
Gouvernements d'autres pays	146		14		10		6		–		176	
Titres adossés à des créances hypothécaires ³	–		266		7		2		–		275	
Titres adossés à des créances mobilières	181		103		55		552		–		891	
Titres d'emprunt de sociétés ouvertes	334		507		325		185		–		1 351	
Titres de participation de sociétés ouvertes	–		–		–		–		27 293		27 293	
Total des valeurs du compte de négociation	2 434 \$		4 144 \$		3 683 \$		2 776 \$		27 293 \$		40 330 \$	
Valeurs désignées à leur juste valeur												
Valeurs émises ou garanties par :												
Autres gouvernements canadiens	– \$		– \$		– \$		47 \$		– \$		47 \$	
Titres adossés à des créances mobilières	–		–		–		170		–		170	
Titres d'emprunt de sociétés ouvertes	–		87		–		–		–		87	
Total des valeurs désignées à leur juste valeur	– \$		87 \$		– \$		217 \$		– \$		304 \$	
Total des valeurs mobilières⁴	6 192 \$		17 687 \$		9 145 \$		4 363 \$		27 947 \$		65 334 \$	

1) Représente le rendement moyen pondéré, déterminé par l'application de la moyenne pondérée des rendements des titres à revenu fixe individuels.

2) Comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires assurées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) dont le coût amorti s'établissait à 482 M\$ et la juste valeur, à 492 M\$; des valeurs émises par la Federal National Mortgage Association (Fannie Mae) dont le coût amorti et la juste valeur s'établissaient à 8 M\$ et des valeurs émises par la Government National Mortgage Association (Ginnie Mae), société détenue par le gouvernement américain, dont le coût amorti s'établissait à 511 M\$ et la juste valeur, à 518 M\$.

3) Comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires assurées par la SCHL de 273 M\$.

4) Comprennent des valeurs libellées en dollars américains d'une valeur comptable de 14,3 G\$ et des valeurs libellées dans d'autres monnaies étrangères d'une valeur comptable de 570 M\$.

négl. Négligeable.

Durée résiduelle du contrat jusqu'à l'échéance

En millions de dollars, au 31 octobre 2011	1 an ou moins		De 1 an à 5 ans		De 5 ans à 10 ans		Plus de 10 ans		Pas d'échéance précise		Total	
	Valeur comptable	Ren-dement ¹	Valeur comptable	Ren-dement ¹	Valeur comptable	Ren-dement ¹	Valeur comptable	Ren-dement ¹	Valeur comptable	Ren-dement ¹	Valeur comptable	Ren-dement ¹
Valeurs disponibles à la vente												
Valeurs émises ou garanties par :												
Gouvernement du Canada	1 686 \$	1,0 %	2 600 \$	2,4 %	42 \$	3,4 %	506 \$	5,8 %	– \$	– %	4 834 \$	2,3 %
Autres gouvernements canadiens	205	1,5	4 189	3,8	1 777	4,4	55	3,3	–	–	6 226	3,9
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	3 393	0,1	241	2,1	27	2,9	–	–	–	–	3 661	0,2
Gouvernements d'autres pays	2 514	1,6	774	3,9	163	7,4	186	6,1	–	–	3 637	2,6
Titres adossés à des créances hypothécaires ²	51	2,2	2 090	2,6	72	2,6	583	0,9	–	–	2 796	2,2
Titres adossés à des créances mobilières	107	3,4	1 197	3,6	–	–	2	0,8	–	–	1 306	3,6
Titres d'emprunt de sociétés ouvertes	2 056	0,3	1 632	2,5	20	6,2	92	6,3	–	–	3 800	1,5
Titres d'emprunt de sociétés fermées	8	4,6	14	10,4	3	9,3	–	–	–	–	25	8,4
Total des titres d'emprunt	10 020		12 737		2 104		1 424		–		26 285	
Titres de participation de sociétés ouvertes	–	–	–	–	–	–	–	–	115	négl.	115	négl.
Titres de participation de sociétés fermées ³	–	–	–	–	–	–	–	–	718	négl.	718	négl.
Total des titres de participation	–		–		–		–		833		833	
Total des valeurs disponibles à la vente	10 020 \$		12 737 \$		2 104 \$		1 424 \$		833 \$		27 118 \$	
Valeurs du compte de négociation												
Valeurs émises ou garanties par :												
Gouvernement du Canada	1 443 \$		1 461 \$		762 \$		600 \$		– \$		4 266 \$	
Autres gouvernements canadiens	480		1 188		807		914		–		3 389	
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	25		188		64		4		–		281	
Gouvernements d'autres pays	94		186		1		1		–		282	
Titres adossés à des créances hypothécaires ⁴	–		656		5		2		–		663	
Titres adossés à des créances mobilières	276		75		72		375		–		798	
Titres d'emprunt de sociétés ouvertes	415		384		214		188		–		1 201	
Titres de participation de sociétés ouvertes	–		3		–		–		21 830		21 833	
Total des valeurs du compte de négociation	2 733 \$		4 141 \$		1 925 \$		2 084 \$		21 830 \$		32 713 \$	
Valeurs désignées à leur juste valeur												
Valeurs émises ou garanties par :												
Autres gouvernements canadiens	– \$		– \$		– \$		46 \$		– \$		46 \$	
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	20		–		–		–		–		20	
Titres adossés à des créances hypothécaires ⁵	–		–		–		43		–		43	
Titres adossés à des créances mobilières	–		–		–		271		–		271	
Titres d'emprunt de sociétés ouvertes	–		–		84		–		–		84	
Total des valeurs désignées à leur juste valeur	20 \$		– \$		84 \$		360 \$		– \$		464 \$	
Total des valeurs mobilières⁶	12 773 \$		16 878 \$		4 113 \$		3 868 \$		22 663 \$		60 295 \$	

1) Représente le rendement moyen pondéré, déterminé par l'application de la moyenne pondérée des rendements des titres à revenu fixe individuels.

2) Comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires assurées par la SCHL dont le coût amorti s'établissait à 2 038 M\$ et la juste valeur, à 2 081 M\$, des valeurs émises par la Fannie Mae dont le coût amorti et la juste valeur s'établissaient à 12 M\$ et des valeurs émises par la Ginnie Mae dont le coût amorti s'établissait à 656 M\$ et la juste valeur, à 657 M\$.

3) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

4) Comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires assurées par la SCHL de 662 M\$.

5) Comprennent des valeurs émises par la Fannie Mae.

6) Comprennent des valeurs libellées en dollars américains d'une valeur comptable de 14,3 G\$ et des valeurs libellées dans d'autres monnaies étrangères d'une valeur comptable de 706 M\$.

négl. Négligeable.

Durée résiduelle du contrat jusqu'à l'échéance

En millions de dollars, au 1 ^{er} novembre 2010	1 an ou moins		De 1 an à 5 ans		De 5 ans à 10 ans		Plus de 10 ans		Pas d'échéance précise		Total	
	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹
Valeurs disponibles à la vente												
Valeurs émises ou garanties par :												
Gouvernement du Canada	3 348 \$	1,4 %	1 238 \$	1,7 %	185 \$	4,3 %	– \$	– %	– \$	– %	4 771 \$	1,6 %
Autres gouvernements canadiens	1 690	1,4	298	3,1	1 777	4,4	498	6,1	–	–	4 263	3,3
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	3 127	0,2	112	2,0	109	2,6	–	–	–	–	3 348	0,3
Gouvernements d'autres pays	881	1,5	1 968	3,0	207	6,8	225	6,4	–	–	3 281	3,1
Titres adossés à des créances hypothécaires ²	–	–	2 676	2,5	127	4,2	618	1,1	–	–	3 421	2,3
Titres adossés à des créances mobilières	47	4,3	1 481	4,1	3	–	–	–	–	–	1 531	4,1
Titres d'emprunt de sociétés ouvertes	1 829	0,5	697	2,3	102	7,3	48	9,2	–	–	2 676	1,4
Titres d'emprunt de sociétés fermées	16	4,3	38	6,3	6	10,9	–	–	–	–	60	6,2
Total des titres d'emprunt	10 938		8 508		2 516		1 389		–		23 351	
Titres de participation de sociétés ouvertes	–	–	–	–	–	–	–	–	113	négl.	113	négl.
Titres de participation de sociétés fermées	–	–	–	–	–	–	–	–	905	négl.	905	négl.
Total des titres de participation	–		–		–		–		1 018		1 018	
Total des valeurs disponibles à la vente	10 938 \$		8 508 \$		2 516 \$		1 389 \$		1 018 \$		24 369 \$	
Valeurs du compte de négociation												
Valeurs émises ou garanties par :												
Gouvernement du Canada	3 595 \$		5 054 \$		1 180 \$		989 \$		– \$		10 818 \$	
Autres gouvernements canadiens	1 040		625		614		367		–		2 646	
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	51		228		85		1		–		365	
Gouvernements d'autres pays	102		186		5		1		–		294	
Titres adossés à des créances hypothécaires ³	118		18		6		4		–		146	
Titres adossés à des créances mobilières	124		15		67		632		–		838	
Titres d'emprunt de sociétés ouvertes	310		470		169		110		–		1 059	
Titres de participation de sociétés ouvertes	–		–		–		–		12 908		12 908	
Total des valeurs du compte de négociation	5 340 \$		6 596 \$		2 126 \$		2 104 \$		12 908 \$		29 074 \$	
Valeurs désignées à leur juste valeur												
Valeurs émises ou garanties par :												
Autres gouvernements canadiens	– \$		– \$		– \$		46 \$		– \$		46 \$	
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	–		59		–		–		–		59	
Titres adossés à des créances hypothécaires ⁴	25		–		–		56		–		81	
Titres adossés à des créances mobilières	–		–		7		468		–		475	
Titres d'emprunt de sociétés ouvertes	–		–		80		134		–		214	
Total des valeurs désignées à leur juste valeur	25 \$		59 \$		87 \$		704 \$		– \$		875 \$	
Total des valeurs mobilières⁵	16 303 \$		15 163 \$		4 729 \$		4 197 \$		13 926 \$		54 318 \$	

1) Représente le rendement moyen pondéré, déterminé par l'application de la moyenne pondérée des rendements des titres à revenu fixe individuels.

2) Comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires assurées par la SCHL dont le coût amorti s'établissait à 2 612 M\$ et la juste valeur, à 2 657 M\$; des valeurs émises par la Fannie Mae dont le coût amorti et la juste valeur s'établissaient à 18 M\$ et des valeurs émises par la Ginnie Mae dont le coût amorti s'établissait à 711 M\$ et la juste valeur, à 714 M\$.

3) Comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires assurées par la SCHL de 36 M\$.

4) Comprennent des valeurs émises par Fannie Mae de 25 M\$ et des valeurs émises par Ginnie Mae de 56 M\$.

5) Comprennent des valeurs libellées en dollars américains d'une valeur comptable de 13,9 G\$ et des valeurs libellées dans d'autres monnaies étrangères d'une valeur comptable de 831 M\$.

négl. Négligeable.

Reclassement des instruments financiers

En vertu des changements apportés en octobre 2008 à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, il est permis, dans de rares circonstances, que certains actifs financiers détenus à des fins de transaction soient reclassés comme prêts et créances et comme valeurs disponibles à la vente. En raison de ces modifications, nous avons reclassé certaines valeurs dans les prêts et créances et valeurs disponibles à la vente avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2008. Nous n'avons pas reclassé de titres au cours des exercices clos les 31 octobre 2012 et 2011.

États financiers consolidés

Les tableaux suivants présentent les valeurs comptables, les justes valeurs ainsi que les résultats et les pertes propres aux actifs reclassés :

En millions de dollars, au	31 octobre 2012		31 octobre 2011		1 ^{er} novembre 2010	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Actifs détenus à des fins de transaction reclassés auparavant dans les prêts et créances	3 864 \$	3 940 \$	4 077 \$	4 219 \$	5 850 \$	5 998 \$
Actifs détenus à des fins de transaction reclassés auparavant dans les valeurs disponibles à la vente	14	14	33	33	55	55
Total des actifs financiers reclassés	3 878 \$	3 954 \$	4 110 \$	4 252 \$	5 905 \$	6 053 \$

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011
Résultat net (avant impôt) comptabilisé sur actifs reclassés		
Produits d'intérêts	97 \$	104 \$
Pertes de valeur	(34)	(25)
	63 \$	79 \$
Variation de la juste valeur comptabilisée en résultat net (avant impôt) si le reclassement n'avait pas eu lieu		
Sur les actifs détenus à des fins de transaction reclassés auparavant dans les prêts et créances	62 \$	(16)\$
Sur les actifs détenus à des fins de transaction reclassés auparavant dans les valeurs disponibles à la vente	(1)	4
	61 \$	(12)\$

Les taux d'intérêt effectifs sur les valeurs détenues à des fins de transaction auparavant reclassées dans les valeurs disponibles à la vente variaient entre 3 % et 13 %, et les flux de trésorerie recouvrables prévus étaient de 1,2 G\$, à la date de leur reclassement. Les taux d'intérêt effectifs sur les valeurs détenues à des fins de transaction auparavant reclassées dans les prêts et créances variaient entre 4 % et 10 %, et les flux de trésorerie recouvrables prévus étaient de 7,9 G\$ en date de leur reclassement.

Juste valeur des valeurs disponibles à la vente

En millions de dollars, au	31 octobre 2012				31 octobre 2011				1 ^{er} novembre 2010			
	Coût amorti	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Coût amorti	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Coût amorti	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur
Valeurs émises ou garanties par :												
Gouvernement du Canada	6 683 \$	84 \$	(2)\$	6 765 \$	4 802 \$	39 \$	(7)\$	4 834 \$	4 768 \$	5 \$	(2)\$	4 771 \$
Autres gouvernements canadiens	4 197	28	(2)	4 223	6 159	69	(2)	6 226	4 182	81	–	4 263
Trésor des États-Unis	4 393	14	(8)	4 399	3 653	8	–	3 661	3 343	5	–	3 348
Gouvernements d'autres pays	1 885	24	(18)	1 891	3 607	40	(10)	3 637	3 251	47	(17)	3 281
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 004	19	–	1 023	2 752	46	(2)	2 796	3 374	50	(3)	3 421
Titres adossés à des créances mobilières	736	11	–	747	1 287	19	–	1 306	1 538	30	(37)	1 531
Titres d'emprunt de sociétés ouvertes	4 938	69	(18)	4 989	3 800	18	(18)	3 800	2 659	18	(1)	2 676
Titres de participation de sociétés ouvertes	5	11	–	16	69	46	–	115	68	45	–	113
Titres d'emprunt de sociétés fermées	5	4	–	9	25	–	–	25	52	9	(1)	60
Titres de participation de sociétés fermées	378	260	–	638	446	277	(5)	718	561	357	(13)	905
	24 224 \$	524 \$	(48)\$	24 700 \$	26 600 \$	562 \$	(44)\$	27 118 \$	23 796 \$	647 \$	(74)\$	24 369 \$

États financiers consolidés

Pour les valeurs disponibles à la vente dont la juste valeur est inférieure au coût amorti, le tableau suivant présente la juste valeur actuelle et les pertes latentes connexes pour des périodes de moins de 12 mois et de 12 mois ou plus :

En millions de dollars, au	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total	
	Juste valeur	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Pertes latentes brutes
31 oct. 2012	Valeurs émises ou garanties par :					
	1 655 \$	(2)\$	– \$	– \$	1 655 \$	(2)\$
	Gouvernement du Canada					
	471	(2)	–	–	471	(2)
	Autres gouvernements canadiens					
	1 564	(8)	–	–	1 564	(8)
	Trésor des États-Unis et autres organismes américains					
	497	(18)	1	–	498	(18)
	Gouvernements d'autres pays					
	5	–	–	–	5	–
	Titres adossés à des créances hypothécaires					
	20	–	–	–	20	–
	Titres adossés à des créances mobilières					
	634	(18)	–	–	634	(18)
	Titres d'emprunt de sociétés ouvertes					
	1	–	6	–	7	–
	Titres de participation de sociétés fermées					
	4 847 \$	(48)\$	7 \$	– \$	4 854 \$	(48)\$
31 oct. 2011	Valeurs émises ou garanties par :					
	4 041 \$	(7)\$	– \$	– \$	4 041 \$	(7)\$
	Gouvernement du Canada					
	789	(2)	–	–	789	(2)
	Autres gouvernements canadiens					
	642	–	–	–	642	–
	Trésor des États-Unis et autres organismes américains					
	808	(10)	2	–	810	(10)
	Gouvernements d'autres pays					
	123	(1)	158	(1)	281	(2)
	Titres adossés à des créances hypothécaires					
	1 400	(18)	3	–	1,403	(18)
	Titres d'emprunt de sociétés ouvertes					
	–	–	8	–	8	–
	Titres de participation de sociétés ouvertes					
	13	(3)	10	(2)	23	(5)
	Titres de participation de sociétés fermées					
	7 816 \$	(41)\$	181 \$	(3)\$	7 997 \$	(44)\$
1^{er} nov. 2010	Valeurs émises ou garanties par :					
	2 078 \$	(2)\$	– \$	– \$	2 078 \$	(2)\$
	Gouvernement du Canada					
	676	–	–	–	676	–
	Autres gouvernements canadiens					
	3 060	–	–	–	3 060	–
	Trésor des États-Unis et autres organismes américains					
	948	(17)	–	–	948	(17)
	Gouvernements d'autres pays					
	540	(3)	–	–	540	(3)
	Titres adossés à des créances hypothécaires					
	108	(37)	–	–	108	(37)
	Titres adossés à des créances mobilières					
	881	(1)	–	–	881	(1)
	Titres d'emprunt de sociétés ouvertes					
	–	–	25	(1)	25	(1)
	Titres d'emprunt de sociétés fermées					
	31	(10)	19	(3)	50	(13)
	Titres de participation de sociétés fermées					
	8 322 \$	(70)\$	44 \$	(4)\$	8 366 \$	(74)\$

Au 31 octobre 2012, le coût amorti de 100 valeurs disponibles à la vente qui affichaient une position de perte latente brute (157 valeurs au 31 octobre 2011 et 151 valeurs au 1^{er} novembre 2010) dépassait leur juste valeur de 48 M\$ (44 M\$ au 31 octobre 2011, 74 M\$ au 1^{er} novembre 2010). Six valeurs disponibles à la vente (17 valeurs disponibles à la vente au 31 octobre 2011 et huit valeurs au 1^{er} novembre 2010) affichaient une position de perte latente brute pour plus d'un an, soit de moins de 1 M\$ (3 M\$ au 31 octobre 2011 et 4 M\$ au 1^{er} novembre 2010). Nous avons déterminé que les pertes latentes sur ces valeurs disponibles à la vente sont, par nature, temporaires.

Le tableau ci-dessous présente les profits et les pertes réalisés ainsi que les reprises de pertes de valeur et les pertes de valeur des valeurs disponibles à la vente :

En millions de dollars, exercice clos le 31 octobre	2012	2011
Profits réalisés	309 \$	474 \$
Pertes réalisées	(23)	(59)
Reprises de pertes de valeur	–	1
Pertes de valeur		
Titres d'emprunt	–	(1)
Titres de participation	(22)	(18)
	264 \$	397 \$

Note 5 | Prêts^{1, 2}

En millions de dollars, au		Montant brut	Provision individuelle	Provision collective	Provision totale	Total net
31 octobre 2012	Prêts hypothécaires à l'habitation	150 056 \$	– \$	71 \$	71 \$	149 985 \$
	Particuliers ³	35 323	8	459	467	34 856
	Cartes de crédit	15 153	–	583	583	14 570
	Entreprises et gouvernements ⁴	43 624	467	272	739	42 885
		244 156	475	1 385	1 860	242 296
31 octobre 2011	Prêts hypothécaires à l'habitation	150 509 \$	1 \$	48 \$	49 \$	150 460 \$
	Particuliers ³	34 842	8	478	486	34 356
	Cartes de crédit	15 744	–	632	632	15 112
	Entreprises et gouvernements ⁴	39 663	357	279	636	39 027
		240 758	366	1 437	1 803	238 955
1 ^{er} novembre 2010	Prêts hypothécaires à l'habitation	143 284 \$	1 \$	42 \$	43 \$	143 241 \$
	Particuliers ³	34 335	6	511	517	33 818
	Cartes de crédit	15 914	–	650	650	15 264
	Entreprises et gouvernements ⁴	37 946	338	338	676	37 270
		231 479	345	1 541	1 886	229 593

- Les prêts sont présentés nets des produits non gagnés de 327 M\$ (312 M\$ au 31 octobre 2011 et 272 M\$ au 1^{er} novembre 2010).
- Comprennent des prêts bruts libellés en dollars américains de 19,9 G\$ (18,5 G\$ au 31 octobre 2011 et 18,3 G\$ au 1^{er} novembre 2010) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 3,1 G\$ (2,2 G\$ au 31 octobre 2011 et 2,7 G\$ au 1^{er} novembre 2010).
- Comprennent un montant de 133 M\$ (169 M\$ au 31 octobre 2011 et 210 M\$ au 1^{er} novembre 2010), y compris une tranche sans recours de néant (néant au 31 octobre 2011 et 4 M\$ au 1^{er} novembre 2010), pour des prêts consentis à des particuliers alors qu'ils étaient à l'emploi de la CIBC en vue de financer une partie de leur participation dans des fonds qui effectuent des placements privés en actions en parallèle avec la CIBC et ses sociétés affiliées. Ces prêts sont garantis par la participation de l'emprunteur dans ces fonds. Du total de l'encours de ces prêts, 129 M\$ (158 M\$ au 31 octobre 2011 et 184 M\$ au 1^{er} novembre 2010) sont dus par des particuliers qui ne sont plus à l'emploi de la CIBC.
- Comprennent des prêts liés au compte de négociation de 905 M\$ (268 M\$ au 31 octobre 2011 et 1 011 M\$ au 1^{er} novembre 2010).

Provision pour pertes sur créances

Provision individuelle

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	Prêts hypothécaires à l'habitation		Particuliers		Entreprises et gouvernements		Total	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Solde au début de l'exercice	1 \$	1 \$	8 \$	6 \$	357 \$	338 \$	366 \$	345 \$
Dotation à (reprise sur) la provision pour pertes sur créances	(1)	–	–	4	272	152	271	156
Radiations	–	–	(1)	(1)	(134)	(99)	(135)	(100)
Recouvrements	–	–	–	–	3	6	3	6
Intérêts courus sur prêts douteux	–	–	–	–	(30)	(34)	(30)	(34)
Divers	–	–	1	(1)	(1)	(6)	–	(7)
Solde à la fin de l'exercice	– \$	1 \$	8 \$	8 \$	467 \$	357 \$	475 \$	366 \$

Provision collective

En millions de dollars, au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	Prêts hypothécaires à l'habitation		Particuliers		Cartes de crédit		Entreprises et gouvernements		Total	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Solde au début de l'exercice	48 \$	42 \$	478 \$	511 \$	632 \$	650 \$	327 \$	402 \$	1 485 \$	1 605 \$
Dotation à (reprise sur) la provision pour pertes sur créances	53	39	268	248	646	728	53	(27)	1 020	988
Radiations	(20)	(17)	(310)	(307)	(826)	(852)	(57)	(59)	(1 213)	(1 235)
Recouvrements	–	–	30	27	131	106	6	6	167	139
Intérêts courus sur prêts douteux	(12)	(13)	(5)	(1)	–	–	–	–	(17)	(14)
Divers	2	(3)	(2)	–	–	–	(1)	5	(1)	2
Solde à la fin de l'exercice	71 \$	48 \$	459 \$	478 \$	583 \$	632 \$	328 \$	327 \$	1 441 \$	1 485 \$
Se compose de ce qui suit :										
Prêts	71 \$	48 \$	459 \$	478 \$	583 \$	632 \$	272 \$	279 \$	1 385 \$	1 437 \$
Facilités de crédit inutilisées ¹	–	–	–	–	–	–	56	48	56	48

- Comprises dans les autres passifs du bilan consolidé.

Prêts douteux

En millions de dollars, au		Prêts douteux, montant brut	Provision individuelle	Provision collective ¹	Prêts douteux, montant net
31 oct.	Prêts hypothécaires à l'habitation	472 \$	– \$	45 \$	427 \$
2012	Particuliers	267	8	176	83
	Entreprises et gouvernements	1 128	467	25	636
	Total des prêts douteux^{2,3}	1 867 \$	475 \$	246 \$	1 146 \$
31 oct.	Prêts hypothécaires à l'habitation	524 \$	1 \$	32 \$	491 \$
2011	Particuliers	291	8	173	110
	Entreprises et gouvernements	1 102	357	31	714
	Total des prêts douteux ^{2,3}	1 917 \$	366 \$	236 \$	1 315 \$
1 ^{er} nov.	Prêts hypothécaires à l'habitation	550 \$	1 \$	29 \$	520 \$
2010	Particuliers	304	6	188	110
	Entreprises et gouvernements	1 080	338	34	708
	Total des prêts douteux ³	1 934 \$	345 \$	251 \$	1 338 \$

1) Comprend la provision collective relative aux prêts personnels, aux prêts notés aux PME et aux prêts hypothécaires douteux qui sont en souffrance depuis plus de 90 jours. En outre, nous avons une provision collective de 1 195 M\$ (1 249 M\$ au 31 octobre 2011 et 1 354 M\$ au 1^{er} novembre 2010) à l'égard de soldes non douteux.

2) Le solde moyen des prêts douteux bruts était de 1 905 M\$ (1 882 M\$ en 2011).

3) Des biens saisis de 44 M\$ (54 M\$ au 31 octobre 2011 et 65 M\$ au 1^{er} novembre 2010) étaient compris dans les autres actifs au bilan consolidé.

Prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux

Ces éléments comprennent les prêts dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance aux termes du contrat. Le tableau suivant présente une analyse chronologique des prêts en souffrance aux termes du contrat.

En millions de dollars, au		Moins de 31 jours	De 31 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
31 oct.	Prêts hypothécaires à l'habitation	1 834 \$	660 \$	238 \$	2 732 \$
2012	Particuliers	435	106	23	564
	Cartes de crédit	721	208	131	1 060
	Entreprises et gouvernements	162	95	27	284
		3 152 \$	1 069 \$	419 \$	4 640 \$
31 oct.	Prêts hypothécaires à l'habitation	2 048 \$	711 \$	344 \$	3 103 \$
2011	Particuliers	474	115	30	619
	Cartes de crédit	844	234	163	1 241
	Entreprises et gouvernements	137	92	27	256
		3 503 \$	1 152 \$	564 \$	5 219 \$
1 ^{er} nov.	Prêts hypothécaires à l'habitation	2 298 \$	853 \$	332 \$	3 483 \$
2010	Particuliers	496	129	34	659
	Cartes de crédit	977	248	141	1 366
	Entreprises et gouvernements	318	217	20	555
		4 089 \$	1 447 \$	527 \$	6 063 \$

Au cours de l'exercice, les produits d'intérêts bruts qui auraient été comptabilisés si les prêts douteux avaient été traités comme étant à court terme s'établissaient à 128 M\$ (122 M\$ en 2011), dont 34 M\$ (36 M\$ en 2011) provenaient du Canada et 94 M\$ (86 M\$ en 2011) provenaient de l'étranger. Au cours de l'exercice, les intérêts comptabilisés sur les prêts douteux étaient de 47 M\$ (48 M\$ en 2011), et les intérêts comptabilisés sur les prêts avant qu'ils soient classés comme prêts douteux se sont élevés à 69 M\$ (59 M\$ en 2011), dont 53 M\$ (44 M\$ en 2011) provenaient du Canada et 16 M\$ (15 M\$ en 2011) provenaient de l'étranger.

Produits nets d'intérêts après dotation à la provision pour pertes sur créances

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre		2012	2011
Produits d'intérêts		12 075 \$	12 033 \$
Charges d'intérêts		4 581	4 971
Produits nets d'intérêts		7 494	7 062
Dotation à la provision pour pertes sur créances		1 291	1 144
Produits nets d'intérêts après dotation à la provision pour pertes sur créances		6 203 \$	5 918 \$

Note 6 | Entités structurées et décomptabilisation des actifs financiers

Entités structurées

Les entités structurées sont des entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Les entités structurées comprennent les entités ad hoc, qui sont des entités créées pour réaliser un objectif limité et bien défini.

Nous consolidons une entité structurée lorsque la substance de la relation indique que nous exerçons un contrôle sur l'entité structurée.

Entités structurées consolidées

Nous consolidons les entités structurées suivantes :

Fonds multicédants soutenu par la CIBC

Nous soutenons un fonds multicédants consolidé au Canada qui acquiert des actifs financiers de clients, puis émet du papier commercial adossé à des créances (PCAC) aux investisseurs pour financer ces acquisitions. Les vendeurs faisant des affaires avec le fonds multicédants continuent de gérer les actifs et peuvent subir des pertes sur créances sur ces actifs, en raison du mécanisme de surdimensionnement. Nous détenons tout le PCAC en circulation.

Fiducies de titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation

Clear Trust (Clear) accorde des prêts hypothécaires de premier ordre assurés canadiens et des prêts hypothécaires de quasi premier ordre ou assortis d'une cote Alt-A non assurés canadiens. Clear vend ces prêts hypothécaires à Crisp Trust (Crisp). Crisp finance l'acquisition de ces prêts hypothécaires au moyen de l'émission de papier commercial à des investisseurs tiers, garanti par les prêts hypothécaires. Nous fournissons des fonds de réserve et des facilités de liquidité à Crisp, ce qui nous oblige à fournir du financement, sous réserve du respect de certaines conditions.

Les passifs liés au papier commercial sont présentés à titre d'emprunts garantis dans les dépôts au bilan consolidé. Au cours de l'exercice, nous avons acquis la totalité du papier commercial émis par Crisp et résilié la facilité de liquidité.

Fiducies de titrisation de créances sur cartes de crédit

Nous vendons des créances sur cartes de crédit à Cards II Trust (Cards II). Cards II acquiert une quote-part de portefeuilles désignés avec le produit tiré de l'émission de billets. Nous vendons également des créances sur cartes de crédit à Broadway Trust (Broadway). Broadway acquiert des créances sur cartes de crédit liées à des comptes individuels clairement désignés avec le produit tiré de l'émission de billets.

Les opérations de titrisation de créances sur cartes de crédit sont des opérations de titrisation à rechargement, en ce sens que de nouvelles créances sur cartes de crédit sont vendues à Cards II et à Broadway afin de reconstituer les créances, à mesure que les clients de cartes de crédit remboursent leurs soldes.

Les billets sont présentés à titre d'emprunts garantis dans les dépôts au bilan consolidé.

CIBC Capital Trust

Nous avons émis des billets de dépôt de premier rang à CIBC Capital Trust (Capital Trust). Capital Trust finance l'acquisition au moyen de l'émission de billets de catégorie 1 de la CIBC (billets) dont l'échéance correspond à celle des billets de dépôt de premier rang. Les billets sont admissibles au traitement en tant que fonds propres réglementaires de première catégorie. Pour plus de précisions, voir la note 16.

Garant d'obligations sécurisées

En vertu du programme d'obligations sécurisées, nous émettons des obligations sécurisées, qui représentent des obligations inconditionnelles, non subordonnées et non garanties de la CIBC adossées à un bloc de prêts hypothécaires assurés. En vertu de ce programme, nous transférons les prêts hypothécaires à CIBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership (le Garant), qui conserve ces prêts et agit à titre de garant auprès des détenteurs d'obligations, dans l'éventualité où la CIBC devenait insolvable. Au 31 octobre 2012, un montant de 14,6 G\$ de prêts hypothécaires, d'une juste valeur de 14,7 G\$ (12,5 G\$ au 31 octobre 2011, d'une juste valeur de 12,7 G\$, et 6,7 G\$ au 1^{er} novembre 2010, d'une juste valeur de 6,8 G\$), était soutenu par un passif au titre d'obligations sécurisées de 13,9 G\$, d'une juste valeur de 14,0 G\$ (12,0 G\$ au 31 octobre 2011, d'une juste valeur de 12,0 G\$, et 6,4 G\$ au 1^{er} novembre 2010, d'une juste valeur de 6,5 G\$).

Entités structurées non consolidées

Les entités structurées suivantes ne sont pas consolidées par la CIBC :

Fonds multicédants soutenus par la CIBC

Nous soutenons un fonds monocédant et plusieurs fonds multicédants non consolidés au Canada. Nos fonds multicédants acquièrent des blocs d'actifs financiers de nos clients, puis émettent du PCAC aux investisseurs pour financer ces acquisitions. Notre fonds monocédant acquiert des blocs d'actifs financiers de nos clients et finance ces acquisitions au moyen d'une facilité de crédit fournie par une syndication d'institutions financières. Les vendeurs faisant des affaires avec les fonds multicédants peuvent continuer de gérer les actifs et peuvent subir des pertes sur créances sur ces actifs, généralement en raison du mécanisme de surdimensionnement ou d'une autre forme de droits conservés. Les fonds multicédants peuvent obtenir des améliorations des modalités de crédit auprès de tiers.

Nous pouvons généralement fournir aux fonds multicédants des facilités de garantie de liquidité pour papier commercial et des services de distribution de titres, de comptabilité, de gestion des liquidités et d'exploitation. Les facilités de liquidité pour les fonds multicédants que nous soutenons exigent que nous offrions du financement, sous réserve que certaines conditions relativement aux fonds multicédants soient remplies, pour acquérir les actifs productifs.

Nous sommes tenus de maintenir certaines cotes à l'égard des dettes à long terme ou à court terme relativement aux facilités de liquidité fournies aux fonds multicédants que nous soutenons. Si nous obtenons une cote plus basse que le minimum requis et que nous n'arrivons pas à mettre en œuvre des arrangements satisfaisant aux exigences des agences de notation qui notent le PCAC émis par les fonds multicédants, nous pourrions devoir prévoir du financement dans un compte d'entiercement relativement à nos engagements en matière de liquidités.

Nous pouvons également agir à titre de contrepartie dans des contrats de dérivés conclus par les fonds multicédants en vue de convertir le rendement des actifs sous-jacents pour répondre aux besoins des investisseurs des fonds multicédants ou limiter le risque de taux d'intérêt des fonds multicédants.

Tous les honoraires gagnés dans les activités avec les fonds multicédants sont établis selon le marché.

Entités émettrices de TAC flux groupés structurées par la CIBC

Nous détenons des positions dans des entités émettrices structurées de TAC flux groupés par l'intermédiaire d'investissements dans ces entités émettrices structurées ou de dérivés de crédit vendus se reportant à ces entités émettrices structurées. Nous pouvons également offrir des facilités de liquidité ou d'autres facilités de crédit. Les entités émettrices structurées sont financées au moyen de l'émission de tranches de titres de premier rang ou de titres secondaires. Nous pouvons détenir une partie de ces tranches de titres de premier rang ou de titres secondaires.

Nous avons réduit nos activités de structuration d'entités émettrices de TAC flux groupés dans notre portefeuille de crédit structuré en voie de liquidation. Nos positions à l'égard des entités émettrices de TAC flux groupés découlent principalement de notre participation antérieure à titre d'agents de structuration et de placement pour des entités émettrices de TAC flux groupés.

Entités émettrices structurées par des tiers – activités de crédit structuré en voie de liquidation

Tout comme pour nos activités structurées, nous avons aussi réduit nos activités liées aux entités émettrices structurées par des tiers dans notre portefeuille de crédit structuré en voie de liquidation. Ces positions étaient initialement négociées au moment de l'intermédiation, de la corrélation et de la négociation, activités qui nous ont permis de dégager une marge sur les positions appariées.

Entités émettrices structurées par des tiers – activités poursuivies

Tout comme pour nos entités émettrices structurées par des tiers – activités de crédit structurées en voie de liquidation, nous détenons des placements dans des entités émettrices structurées par des tiers et avons des facilités de liquidité avec celles-ci par l'intermédiaire de nos activités de trésorerie et de négociation.

Structures de placement sans transformation

Nous avons une exposition à des parts de fonds de placement gérés par la CIBC ou par des tiers, ou nous détenons des billets qui y sont indexés. Nous concluons des dérivés sur actions avec des fonds de placement gérés par des tiers afin de transférer le rendement de ces fonds de référence. Ces transactions procurent aux investisseurs de fonds de placement gérés par des tiers l'exposition qu'ils recherchent à l'égard des fonds de référence, et ce, de manière efficace sur le plan fiscal.

Fiducie de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux

Nous avons vendu des prêts hypothécaires commerciaux au moyen d'une entente de transfert de flux de trésorerie sans transformation à une fiducie qui titrise ces prêts en certificats de propriété détenus par divers investisseurs externes. Nous continuons à fournir des services de gestion spéciale à l'égard de ces prêts hypothécaires en échange d'honoraires établis au taux du marché.

Les montants au bilan et notre risque maximal de perte lié à des entités structurées qui ne sont pas consolidées figurent dans le tableau qui suit. L'exposition maximale comprend la valeur comptable des placements non couverts, les montants notionnels pour les facilités de liquidité et de crédit, et les montants notionnels, nets du cumul des pertes liées à la juste valeur pour les dérivés de crédit non couverts vendus sur les actifs de référence des entités structurées. L'incidence des REC n'est pas prise en compte dans le tableau ci-après.

En millions de dollars, au		Fonds multicédants soutenus par la CIBC	Entités émettrices de TAC flux groupés structurées par la CIBC	Entités émettrices structurées par des tiers		Structures de placement sans transformation	Fiducie de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux
				Activités en voie de liquidation	Activités poursuivies		
31 oct. 2012 Actifs au bilan à leur valeur comptable¹							
Valeurs du compte de négociation		23 \$	7 \$	621 \$	226 \$	2 182 \$	1 \$
Valeurs disponibles à la vente		–	2	–	751	–	–
Valeurs désignées à leur juste valeur		–	–	170	–	–	–
Prêts		80	223	3 522	27	–	–
Dérivés ²		–	–	–	–	77	–
		103 \$	232 \$	4 313 \$	1 004 \$	2 259 \$	1 \$
Passifs au bilan à leur valeur comptable¹							
Dérivés ²		– \$	23 \$	1 198 \$	– \$	151 \$	– \$
		– \$	23 \$	1 198 \$	– \$	151 \$	– \$
Risque maximal de perte, net des couvertures							
Placements et prêts		103 \$	232 \$	4 313 \$	1 004 \$	2 182 \$	1 \$
Montant notionnel au titre de dérivés vendus, moins les pertes de juste valeur		–	184	3 184	–	–	–
Facilités de liquidités et de crédit		1 554	40	333	23	–	–
Moins : couvertures des risques liés aux investissements, aux prêts et aux dérivés vendus		–	(356)	(6 470)	–	(2 182)	–
		1 657 \$	100 \$	1 360 \$	1 027 \$	– \$	1 \$
31 oct. 2011 Actifs au bilan à leur valeur comptable¹							
Valeurs du compte de négociation		3 \$	– \$	558 \$	199 \$	520 \$	– \$
Valeurs disponibles à la vente		–	2	2	1 320	–	5
Valeurs désignées à leur juste valeur		–	–	183	73	–	–
Prêts		77	290	3 754	34	–	–
Dérivés ²		–	–	–	–	16	–
		80 \$	292 \$	4 497 \$	1 626 \$	536 \$	5 \$
Passifs au bilan à leur valeur comptable¹							
Dérivés ²		– \$	37 \$	1 545 \$	– \$	44 \$	– \$
		– \$	37 \$	1 545 \$	– \$	44 \$	– \$
Risque maximal de perte, net des couvertures							
Placements et prêts		80 \$	292 \$	4 497 \$	1 626 \$	520 \$	5 \$
Montant notionnel au titre de dérivés vendus, moins les pertes de juste valeur		–	247	3 285	–	–	–
Facilités de liquidités et de crédit		1 297	42	391	16	–	–
Moins : couvertures des risques liés aux investissements, aux prêts et aux dérivés vendus		–	(459)	(6 768)	(73)	(520)	–
		1 377 \$	122 \$	1 405 \$	1 569 \$	– \$	5 \$
1^{er} nov. 2010 Actifs au bilan à leur valeur comptable¹							
Valeurs du compte de négociation		110 \$	– \$	809 \$	32 \$	– \$	– \$
Valeurs disponibles à la vente		–	5	14	1 541	–	5
Valeurs désignées à leur juste valeur		–	9	270	205	–	–
Prêts		72	434	6 711	–	–	–
Dérivés ²		–	–	–	–	126	–
		182 \$	448 \$	7 804 \$	1 778 \$	126 \$	5 \$
Passifs au bilan à leur valeur comptable¹							
Dérivés ²		– \$	36 \$	1 762 \$	– \$	2 \$	– \$
		– \$	36 \$	1 762 \$	– \$	2 \$	– \$
Risque maximal de perte, net des couvertures							
Placements et prêts		182 \$	448 \$	7 804 \$	1 778 \$	– \$	5 \$
Montant notionnel au titre de dérivés vendus, moins les pertes de juste valeur		–	353	4 287	–	–	–
Facilités de liquidités et de crédit		2 182	50	585	–	–	–
Moins : couvertures des risques liés aux investissements, aux prêts et aux dérivés vendus		–	(668)	(10 165)	(237)	–	–
		2 364 \$	183 \$	2 511 \$	1 541 \$	– \$	5 \$

1) Exclut les entités structurées créées par la SCHL, la Fannie Mae, la Freddie Mac, la Ginnie Mae, les Federal Home Loan Banks, la Federal Farm Credit Bank et la Student Loan Marketing Association (Sallie Mae).

2) Comprennent des swaps sur défaillance et des swaps sur rendement total vendus en vertu desquels nous assumons des risques, et excluent tous les autres dérivés.

Décomptabilisation des actifs financiers

Nous concluons, dans le cours normal des activités, des transactions en vertu desquelles nous transférons des actifs financiers comptabilisés directement à des tiers, mais nous conservons la quasi-totalité des risques et avantages liés à ces actifs. Les risques comprennent les risques de crédit, de taux d'intérêt, de change, de remboursement anticipé et d'autres risques de prix, alors que les avantages comprennent des flux de rentrées associés aux actifs. En raison de la conservation des risques, les actifs financiers transférés ne sont pas décomptabilisés, et ces transferts sont comptabilisés à titre d'opérations d'emprunts garantis.

La majorité de nos actifs financiers cédés aux entités non consolidées qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation sont : i) des prêts hypothécaires à l'habitation dans le cas de transactions de titrisation, ii) des valeurs détenues par des contreparties à titre de garanties en vertu de mises en pension et iii) des valeurs prêtées en vertu d'ententes de prêts de valeurs.

Titrisations de prêts hypothécaires à l'habitation

Nous titrisons des blocs de prêts hypothécaires à l'habitation entièrement garantis à taux fixe et à taux variable par la création de TACH assurées en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, aux termes du programme de TACH assurées en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, soutenu par la SCHL. Conformément au programme d'Obligations hypothécaires du Canada, soutenu par la SCHL, nous vendons des TACH à une fiducie de titrisation soutenue par le gouvernement qui émet des titres aux investisseurs. Nous ne consolidons pas la fiducie de titrisation. Nous pouvons agir à titre de contrepartie à des swaps de taux d'intérêt aux termes desquels nous versons à la fiducie les intérêts à payer aux investisseurs et recevons les intérêts sur les TACH. Nous avons également vendu des TACH directement à la SCHL aux termes du Programme d'achat de prêts hypothécaires du gouvernement du Canada ainsi qu'à d'autres investisseurs tiers.

La vente des blocs de prêts hypothécaires qui comprennent les TACH assurées en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* n'est pas admissible à la décomptabilisation, car nous conservons les risques de remboursement anticipé, de crédit et de taux d'intérêt associés aux prêts hypothécaires, ce qui représente la quasi-totalité des risques et avantages. Par conséquent, les prêts hypothécaires continuent de figurer dans notre bilan consolidé et sont présentés au coût amorti. Nous comptabilisons également le produit au comptant tiré de la titrisation à titre de passif lié aux emprunts garantis.

Valeurs détenues par des contreparties à titre de garanties en vertu de mises en pension

Nous concluons des ententes aux termes desquelles nous vendons des valeurs, mais nous concluons simultanément des ententes de rachat de ces valeurs à un prix fixe et à une date ultérieure. Nous conservons ainsi la quasi-totalité des risques et avantages. Par conséquent, les valeurs continuent de figurer dans notre bilan consolidé.

Valeurs prêtées en échange de garanties au comptant ou de garanties sous forme de valeurs mobilières

Nous concluons des ententes aux termes desquelles nous prêtons des valeurs qui nous seront rendues à une date ultérieure. Nous conservons ainsi la quasi-totalité des risques et avantages. Par conséquent, les valeurs continuent de figurer dans notre bilan consolidé.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation et des passifs financiers associés :

En millions de dollars, au	31 oct. 2012		31 oct. 2011		1 ^{er} nov. 2010	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Titrisations de prêts hypothécaires à l'habitation ¹	32 409 \$	32 528 \$	34 224 \$	34 578 \$	32 413 \$	32 840 \$
Valeurs détenues par des contreparties à titre de garanties en vertu de mises en pension ^{2,3}	1 795	1 795	2 707	2 707	9 806	9 806
Valeurs prêtées en échange de garanties au comptant ^{2,3}	–	–	1 631	1 631	2 926	2 926
Valeurs prêtées en échange de garanties sous forme de valeurs mobilières ^{2,3}	5 324	5 324	3 292	3 292	3 825	3 825
	39 528 \$	39 647 \$	41 854 \$	42 208 \$	48 970 \$	49 397 \$
Valeur comptable des passifs associés	40 762 \$	40 830 \$	42 582 \$	42 680 \$	49,358 \$	49 827 \$

1) Comprennent un montant de 4,0 G\$ (3,4 G\$ au 31 octobre 2011 et 3,4 G\$ au 1^{er} novembre 2010) de prêts hypothécaires sous-jacents aux TACH détenus par des contreparties de la SCHL à titre de garanties en vertu de mises en pension. Certains soldes de liquidités en transit liés au processus de titrisation s'élevant à 1 196 M\$ (882 M\$ au 31 octobre 2011 et 729 M\$ au 1^{er} novembre 2010) ont servi à réduire ces soldes.

2) Excluent le surdimensionnement d'actifs donnés en garantie.

3) Ne comprennent pas les actifs de tiers donnés en garantie.

De plus, nous avons titrisé 22,7 G\$, d'une juste valeur de 22,8 G\$ (16,1 G\$ au 31 octobre 2011, d'une juste valeur de 16,2 G\$, et 16,4 G\$ au 1^{er} novembre 2010, d'une juste valeur de 16,7 G\$), de prêts hypothécaires non transférés à des parties externes.

Note 7 | Terrains, bâtiments et matériel

En millions de dollars, au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date		Terrains et bâtiments ¹	Matériel informatique	Mobilier de bureau et autre matériel ²	Améliorations locatives	Total
2012	Coût					
	Solde au début de l'exercice	1 177 \$	1 113 \$	667 \$	720 \$	3 677 \$
	Acquisitions	44	126	117	68	355
	Cessions	(13)	(258)	(52)	(10)	(333)
	Ajustements ³	2	–	1	–	3
	Solde à la fin de l'exercice	1 210 \$	981 \$	733 \$	778 \$	3 702 \$
2011	Coût					
	Solde au début de l'exercice	1 169 \$	1 067 \$	676 \$	647 \$	3 559 \$
	Acquisitions (cessions), montant net	23	47	(7)	75	138
	Ajustements ³	(15)	(1)	(2)	(2)	(20)
	Solde à la fin de l'exercice	1 177 \$	1 113 \$	667 \$	720 \$	3 677 \$
2012	Amortissement cumulé					
	Solde au début de l'exercice	428 \$	885 \$	349 \$	435 \$	2 097 \$
	Amortissement	34	107	35	54	230
	Cessions	(7)	(243)	(46)	(8)	(304)
	Ajustements ³	(1)	1	(1)	(3)	(4)
	Solde à la fin de l'exercice	454 \$	750 \$	337 \$	478 \$	2 019 \$
2011	Amortissement cumulé					
	Solde au début de l'exercice	403 \$	839 \$	340 \$	409 \$	1 991 \$
	Amortissement	33	103	32	45	213
	Cessions	(12)	(59)	(24)	(19)	(114)
	Ajustements ³	4	2	1	–	7
	Solde à la fin de l'exercice	428 \$	885 \$	349 \$	435 \$	2 097 \$
	Valeur comptable nette					
	Au 31 octobre 2012	756 \$	231 \$	396 \$	300 \$	1 683 \$
	Au 31 octobre 2011	749 \$	228 \$	318 \$	285 \$	1 580 \$
	Au 1 ^{er} novembre 2010	766 \$	228 \$	336 \$	238 \$	1 568 \$

1) Comprennent des terrains et des bâtiments sous-jacents à un contrat de location-financement. Voir ci-après pour plus de précisions.

2) Comprennent des travaux en cours de 119 M\$ (87 M\$ au 31 octobre 2011 et 132 M\$ au 1^{er} novembre 2010) non soumis à l'amortissement.

3) Comprennent les ajustements liés aux écarts de change.

Le montant brut des acquisitions et des cessions au cours de l'exercice étaient de respectivement 141 M\$ et 231 M\$ pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises (acquisitions nettes de 98 M\$ en 2011), 29 M\$ et 21 M\$ pour Gestion des avoirs (acquisitions nettes de 7 M\$ en 2011), 11 M\$ et 2 M\$ pour les Services bancaires de gros (cessions nettes de 2 M\$ en 2011) et 174 M\$ et 79 M\$ pour Siège social et autres (acquisitions nettes de 35 M\$ en 2011).

Contrat de location-financement du bien immobilier

Le rapprochement de la valeur comptable du contrat de location-financement du bien immobilier, dont une tranche importante est considérée comme un immeuble de placement, se présente comme suit :

En millions de dollars, au 31 octobre	2012	2011
Solde au début de l'exercice	404 \$	422 \$
Amortissement et ajustement ¹	20	18
Solde à la fin de l'exercice	384 \$	404 \$

1) Comprennent les ajustements liés aux écarts de change.

Des produits locatifs de 72 M\$ (78 M\$ en 2011) ont été tirés de l'immeuble de placement. Des charges d'intérêts de 28 M\$ (28 M\$ en 2011) et des charges autres que d'intérêts de 31 M\$ (35 M\$ en 2011) ont été engagées à l'égard du contrat de location-financement du bien immobilier, y compris la tranche utilisée à des fins opérationnelles et administratives. Notre engagement lié au contrat de location-financement est présenté à la note 22.

Note 8 | Goodwill, logiciels et autres immobilisations incorporelles

Goodwill

Au 1^{er} novembre 2010, au 30 avril 2011 et au 30 avril 2012, la valeur comptable du goodwill avait été soumise à un test de dépréciation au moment de la transition vers les IFRS, et est dorénavant testée annuellement au 1^{er} août et lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable n'est pas recouvrable. Au cours de 2012, nous avons changé la date de notre test de dépréciation du goodwill annuel, la faisant passer du 30 avril au 1^{er} août afin de mieux harmoniser cette date avec notre cycle de planification annuel.

Le goodwill est affecté aux UGT aux fins du test de dépréciation en fonction du niveau de surveillance dont il fait l'objet par la direction. Le test de dépréciation du goodwill est effectué en comparant la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle le goodwill a été affecté avec sa valeur comptable, y compris le goodwill, et tout écart défavorable est comptabilisé à titre de perte de valeur du goodwill. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur estimée, diminuée des coûts de la vente, et sa valeur d'utilité.

Nous comptons quatre UGT auxquelles nous avons affecté du goodwill. La variation de la valeur comptable du goodwill affecté à chaque UGT et unité d'exploitation stratégique s'établit comme suit :

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre

UGT	CIBC FirstCaribbean ¹	Gestion des avoirs	Marchés financiers ¹	Divers	Total
2012 Solde au début de l'exercice	694 \$	879 \$	40 \$	64 \$	1 677 \$
Acquisitions	–	5	17	–	22
Ajustements ²	2	–	–	–	2
Solde à la fin de l'exercice	696 \$	884 \$	57 \$	64 \$	1 701 \$
2011 Solde au début de l'exercice	927 \$	879 \$	40 \$	61 \$	1 907 \$
Acquisitions	–	–	–	2	2
Dépréciation	(203) ³	–	–	–	(203)
Ajustements ²	(30)	–	–	1	(29)
Solde à la fin de l'exercice	694 \$	879 \$	40 \$	64 \$	1 677 \$

1) Les UGT Marchés financiers et FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean) font partie respectivement des Services bancaires de gros et du groupe Siège social et autres.

2) Comprennent les ajustements liés aux écarts de change.

3) La perte de valeur est comptabilisée dans le poste Divers des charges autres que d'intérêts dans le compte de résultat consolidé.

Test de dépréciation du goodwill et principales hypothèses

CIBC FirstCaribbean

En décembre 2006, la CIBC est devenue l'actionnaire majoritaire de CIBC FirstCaribbean et détient maintenant 91,7 % de ses actions. CIBC FirstCaribbean est une grande banque des Caraïbes qui offre un éventail complet de services financiers dans les secteurs des Services bancaires aux entreprises, des Services bancaires de détail, de Gestion des avoirs, des cartes de crédit, des activités de trésorerie et de négociation, et des services de Banque d'investissement. Affichant un actif de plus de 11,4 G\$ US, CIBC FirstCaribbean exerce ses activités dans la région des Caraïbes et est inscrite à la cote des Bourses de la Barbade, de Trinité, de la Jamaïque, des Bahamas et des Caraïbes orientales sous le nom de CIBC FirstCaribbean. Les résultats de CIBC FirstCaribbean sont inclus dans ceux du groupe Siège social et autres.

La valeur recouvrable de CIBC FirstCaribbean repose sur le calcul de la valeur d'utilité et a été établie à l'aide de projections de flux de trésorerie fondées sur le plan interne de CIBC FirstCaribbean, examiné par son conseil d'administration pour une période de trois ans, et de notre estimation des fonds propres qui doivent être maintenus dans la région pour soutenir les activités courantes. L'estimation des flux de trésorerie est sensible aux périodes pour lesquelles des prévisions sont disponibles et aux hypothèses relatives aux fonds propres requis et aux flux de trésorerie pouvant être maintenus à long terme, et correspond à la vision de la direction du rendement futur. Les facteurs de croissance tenant compte des avantages estimés qui devraient découler des écarts de taux d'intérêt et des pertes sur prêts à un niveau avoisinant les taux historiques ont été appliqués aux deux exercices qui ont suivi les prévisions examinées par le conseil. Un taux de croissance final de 2,5 % (2,5 % au 1^{er} novembre 2010, au 30 avril 2011 et au 30 avril 2012) a été appliqué, et les flux de trésorerie attendus ont été actualisés au taux de 13 % (13 % au 1^{er} novembre 2010, au 30 avril 2011 et au 30 avril 2012). Ce taux est un taux d'intérêt ajusté en fonction du risque approprié pour CIBC FirstCaribbean. L'établissement du taux d'actualisation et du taux de croissance final exigent de faire preuve de jugement.

Nous avons établi lors du test de dépréciation effectué au 1^{er} novembre 2010 que la valeur recouvrable estimée de l'UGT CIBC FirstCaribbean dépassait sa valeur comptable. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée dans le bilan d'ouverture selon les IFRS.

Au cours de 2011, nous avons comptabilisé une perte de valeur de 203 M\$ relativement au goodwill détenu par le groupe Siège social et autres pour CIBC FirstCaribbean. La perte de valeur est attribuable principalement à des variations des flux de trésorerie futurs attendus découlant du contexte économique difficile dans les Caraïbes et de nos perspectives pour la région.

En ce qui concerne le test de dépréciation au 30 avril 2012 et au 1^{er} août 2012, nous avons établi que la valeur recouvrable estimée de l'UGT CIBC FirstCaribbean excédait sa valeur comptable. Par conséquent, aucune dépréciation n'a été comptabilisée au cours de l'exercice. Les récents tests ont été mis à jour pour tenir compte des changements liés aux hypothèses, y compris les prévisions révisées concernant CIBC FirstCaribbean, qui continuent de refléter la conjoncture économique défavorable dans les Caraïbes, mais tout en prenant en considération un redressement attendu des résultats, ainsi que pour tenir compte des niveaux de fonds propres requis prévus actuellement. Des réductions de la valeur recouvrable estimée pourraient découler de différents facteurs tels qu'une diminution des flux de trésorerie attendus, une augmentation du niveau hypothétique de fonds propres requis et une variation négative importante du taux d'actualisation ou du taux de croissance final, pris isolément ou collectivement.

Gestion des avoirs

La valeur recouvrable de l'UGT Gestion des avoirs repose sur le calcul de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La juste valeur est estimée à l'aide d'une approche fondée sur les résultats en vertu de laquelle les résultats attendus reposent sur le plan interne de Gestion des avoirs qui est approuvé par la direction et s'échelonne sur trois ans. Le calcul tient compte des résultats attendus multipliés par un multiple tiré de multiples cours/bénéfice observables d'institutions comparables de gestion des avoirs. Les multiples cours/résultat que nous utilisons variaient de 12 à 18 pour les tests de dépréciation effectués au 1^{er} novembre 2010 et au 30 avril 2011, et de 12 à 16 pour les tests de dépréciation effectués en date du 30 avril 2012 et du 1^{er} août 2012.

Nous avons établi lors des tests de dépréciation effectués au 1^{er} novembre 2010, au 30 avril 2011, au 30 avril 2012 et au 1^{er} août 2012 que la valeur recouvrable estimée de l'UGT Gestion des avoirs dépassait sa valeur comptable. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au cours de 2011 ou de 2012.

Si des changements raisonnablement possibles dans les principales hypothèses avaient été appliqués, l'issue du test de dépréciation n'aurait pas changé.

Marchés financiers et autres

Un goodwill lié au secteur Marchés financiers et aux autres UGT est réparti entre les unités d'exploitation stratégique Services bancaires de gros et Services de détail et Services bancaires aux entreprises et n'est pas jugé important.

Logiciels et autres immobilisations incorporelles

La valeur comptable des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée s'établit comme suit :

En millions de dollars, au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date		Contractuels ¹	Non commercial ²	Total
2012	Solde au début et à la fin de l'exercice	116 \$	20 \$	136 \$
2011	Solde au début et à la fin de l'exercice	116 \$	20 \$	136 \$

1) Représentent des contrats de gestion achetés lors d'acquisitions antérieures.

2) Acquis au moment de l'acquisition de CIBC FirstCaribbean.

Les logiciels et autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont composés comme suit :

En millions de dollars, au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date		Logiciels ¹	Immobilisations incorporelles au titre de dépôts de base ²	Contractuels ³	Relations avec la clientèle ⁴	Total
2012	Valeur comptable brute					
	Solde au début de l'exercice	1 685 \$	243 \$	50 \$	67 \$	2 045 \$
	Acquisition par l'entremise d'un regroupement d'entreprises	–	–	–	10	10
	Acquisitions	166	–	–	1	167
	Cessions	(36)	–	–	–	(36)
	Ajustements⁵	2	1	–	–	3
	Solde à la fin de l'exercice	1 817 \$	244 \$	50 \$	78 \$	2 189 \$
2011	Valeur comptable brute					
	Solde au début de l'exercice	1 511 \$	249 \$	50 \$	49 \$	1 859 \$
	Acquisitions, montant net	176	–	–	18	194
	Ajustements	(2)	(6)	–	–	(8)
	Solde à la fin de l'exercice	1 685 \$	243 \$	50 \$	67 \$	2 045 \$
2012	Amortissement cumulé					
	Solde au début de l'exercice	1 363 \$	131 \$	42 \$	12 \$	1 548 \$
	Amortissement	97	19	2	9	127
	Cessions	(7)	–	–	–	(7)
	Ajustements⁵	–	–	–	1	1
	Solde à la fin de l'exercice	1 453 \$	150 \$	44 \$	22 \$	1 669 \$
2011	Amortissement cumulé					
	Solde au début de l'exercice	1 264 \$	110 \$	40 \$	2 \$	1 416 \$
	Amortissement	105	23	2	10	140
	Cessions	(8)	–	–	–	(8)
	Ajustements	2	(2)	–	–	–
	Solde à la fin de l'exercice	1 363 \$	131 \$	42 \$	12 \$	1 548 \$
	Valeur comptable nette					
	Au 31 octobre 2012	364 \$	94 \$	6 \$	56 \$	520 \$
	Au 31 octobre 2011	322	112	8	55	497
	Au 1 ^{er} novembre 2010	247	139	10	47	443

1) Comprennent des travaux en cours de 167 M\$ (177 M\$ au 31 octobre 2011 et 73 M\$ au 1^{er} novembre 2010) non soumises à l'amortissement.

2) Acquisies au moment de l'acquisition de CIBC FirstCaribbean.

3) Représentent des contrats de gestion achetés lors d'acquisitions antérieures.

4) Représentent les relations clients associées aux acquisitions de Griffis & Small, LLC, des activités de Gestion privée de patrimoine de MFS McLean Budden et du portefeuille de cartes de crédit MasterCard.

5) Comprennent les ajustements liés aux écarts de change.

Au cours de l'exercice, les acquisitions et les cessions nettes se présentaient comme suit : des cessions nettes de 10 M\$ (acquisitions nettes de 17 M\$ en 2011) liées aux Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, des acquisitions nettes de 5 M\$ (5 M\$ en 2011) liées à Gestion des avoirs, des acquisitions nettes de 1 M\$ (néant en 2011) liées aux Services bancaires de gros et des acquisitions nettes de 145 M\$ (172 M\$ en 2011) liées à Siège social et autres.

Note 9 | Autres actifs

En millions de dollars, au	31 oct. 2012	31 oct. 2011	1 ^{er} nov. 2010
Intérêts courus à recevoir	746 \$	724 \$	840 \$
Actif au titre des prestations définies (note 19)	563	221	105
Certificats d'or et d'argent	406	375	373
Comptes des clients des courtiers	373	290	406
Impôt exigible à recevoir	1 189	443	577
Actif d'impôt différé (note 20)	457	644	1 122
Autres charges payées d'avance	578	530	534
Chèques et autres effets en transit, montant net	28	316	674
Garantie sur dérivés à recevoir	4 120	4 397	4 912
Débiteurs	541	507	594
Divers	403	432	433
	9 404 \$	8 879 \$	10 570 \$

Note 10 | Dépôts^{1, 2}

En millions de dollars, au		Payables à vue ³	Payables sur préavis ⁴	Payables à terme fixe ⁵	Total
31 oct.	Particuliers	8 006 \$	67 322 \$	42 825 \$	118 153 \$
2012	Entreprises et gouvernements	29 816	17 514	77 725	125 055
	Banques	1 480	7	3 236	4 723
	Emprunts garantis⁶	–	–	52 413	52 413
		39 302 \$	84 843 \$	176 199 \$	300 344 \$
	Se composent de ce qui suit :				
	Détenus au coût amorti				298 491 \$
	Désignés à leur juste valeur				1 853
					300 344 \$
	Composition du total des dépôts				
	Dépôts non productifs d'intérêts				
	Établissements canadiens				29 717 \$
	Établissements à l'étranger				2 592
	Dépôts productifs d'intérêts				
	Établissements canadiens				228 790
	Établissements à l'étranger				38 808
	Fonds fédéraux américains achetés				437
					300 344 \$
31 oct.	Particuliers	8 109 \$	66 149 \$	42 334 \$	116 592 \$
2011	Entreprises et gouvernements	29 475	14 607	73 061	117 143
	Banques	1 297	11	2 869	4 177
	Emprunts garantis⁶	–	–	51 308	51 308
		38 881 \$	80 767 \$	169 572 \$	289 220 \$
	Se composent de ce qui suit :				
	Détenus au coût amorti				287 325 \$
	Désignés à leur juste valeur				1 895
					289 220 \$
	Composition du total des dépôts				
	Dépôts non productifs d'intérêts				
	Établissements canadiens				28 469 \$
	Établissements à l'étranger				2 197
	Dépôts productifs d'intérêts				
	Établissements canadiens				223 589
	Établissements à l'étranger				34 388
	Fonds fédéraux américains achetés				577
					289 220 \$
1^{er} nov.	Particuliers	7 935 \$	61 079 \$	44 280 \$	113 294 \$
2010	Entreprises et gouvernements	27 329	11 952	76 560	115 841
	Banques	1 020	5	4 593	5 618
	Emprunts garantis⁶	–	–	43 518	43 518
		36 284 \$	73 036 \$	168 951 \$	278 271 \$
	Se composent de ce qui suit :				
	Détenus au coût amorti				274 919 \$
	Désignés à leur juste valeur				3 352
					278 271 \$
	Composition du total des dépôts				
	Dépôts non productifs d'intérêts				
	Établissements canadiens				27 675 \$
	Établissements à l'étranger				2 070
	Dépôts productifs d'intérêts				
	Établissements canadiens				209 505
	Établissements à l'étranger				38 578
	Fonds fédéraux américains achetés				443
					278 271 \$

1) Comprennent des dépôts libellés en dollars américains de 66,8 G\$ (56,1 G\$ au 31 octobre 2011 et 53,6 G\$ au 1^{er} novembre 2010) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 6,5 G\$ (6,0 G\$ au 31 octobre 2011 et 5,4 G\$ au 1^{er} novembre 2010).

2) Nets de billets acquis de 1 127 M\$ (935 M\$ au 31 octobre 2011 et 648 M\$ au 1^{er} novembre 2010).

3) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

4) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

5) Comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

6) Comprennent des passifs émis à la suite d'activités liées à la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation ou par l'entremise du programme d'obligations sécurisées ou d'entités de titrisation consolidées.

Note 11 | Autres passifs

En millions de dollars, au	31 oct. 2012	31 oct. 2011	1 ^{er} nov. 2010
Intérêts courus à payer	1 315 \$	1 410 \$	1 577 \$
Passif au titre des prestations définies (note 19)	657	658	689
Certificats d'or et d'argent	139	300	415
Comptes des clients des courtiers	809	1 121	898
Garantie sur dérivés à payer	2 937	2 901	3 062
Autres éléments différés	394	378	387
Instruments négociables	827	1 312	1 194
Charge d'impôt exigible payable	–	43	28
Passif d'impôt différé (note 20)	37	51	–
Créditeurs et charges à payer	1 160	1 027	1 180
Divers	2 396	2 503	2 809 ¹
	10 671 \$	11 704 \$	12 239 \$

1) Comprend un montant de 604 M\$ relatif au capital et à la prime versés aux porteurs d'actions à l'égard d'actions privilégiées à dividende non cumulatif (séries 19 et 23) rachetées le 31 octobre 2010.

Note 12 | Dérivés

Comme il est décrit à la note 1, nous utilisons, dans le cours normal des activités, divers dérivés aux fins de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP). Ces dérivés limitent, modifient ou donnent lieu à divers degrés et types de risque.

En millions de dollars, au	31 oct. 2012		31 oct. 2011		1 ^{er} nov. 2010	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Compte de négociation (note 2)	24 633 \$	25 943 \$	24 561 \$	25 904 \$	22 033 \$	22 526 \$
Couvertures désignées aux fins comptables (note 13)	1 863	603	2 268	864	1 305	715
Couvertures économiques ¹						
Couvertures économiques d'instruments financiers désignés à leur juste valeur	171	67	1 256	1 714	477	772
Autres couvertures économiques	372	478	185	310	885	1 350
	27 039 \$	27 091 \$	28 270 \$	28 792 \$	24 700 \$	25 363 \$

1) Comprennent des dérivés qui ne sont pas des relations de couverture admissibles aux fins comptables selon l'IAS 39.

Dérivés utilisés par la CIBC

La plupart de nos contrats de dérivés sont négociés de gré à gré, en privé entre la CIBC et la contrepartie au contrat. Certaines de nos transactions de gré à gré sont reconduites en chambre de compensation. Les autres contrats sont conclus par l'intermédiaire de Bourses organisées et réglementées et consistent essentiellement en options et en contrats à terme normalisés.

Dérivés de taux d'intérêt

Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des contrats négociés de gré à gré qui permettent de fixer effectivement un taux d'intérêt futur pour une période donnée. Un contrat de garantie de taux d'intérêt type prévoit que les parties effectueront, à une date future prédéterminée, un règlement au comptant, correspondant à la différence entre un taux d'intérêt contractuel et un taux du marché qui sera établi dans le futur, calculé à partir d'un montant notionnel convenu. Le capital n'est pas échangé.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats négociés de gré à gré permettant à deux parties de s'échanger des flux de trésorerie, d'après un montant notionnel déterminé, pour une période donnée. Aux termes d'un swap de taux d'intérêt type, une partie est tenue de payer un taux d'intérêt fixe du marché en échange d'un taux d'intérêt variable du marché établi de temps à autre, les deux étant calculés à partir du même montant notionnel. Le capital n'est pas échangé. Certains swaps de taux d'intérêt sont négociés bilatéralement, puis reconduits et réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation qui agit à titre de contrepartie centrale.

Les options sur taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels une partie (l'acheteur de l'option) obtient d'une autre partie (le vendeur de l'option), en échange d'une prime, le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date future précise ou pendant une période déterminée, un instrument financier donné au prix prévu au contrat. L'instrument financier sous-jacent est assorti d'un prix du marché qui varie selon les fluctuations des taux d'intérêt. Pour gérer notre risque de taux d'intérêt, nous agissons à titre de vendeur et d'acheteur de ces options. Ces options sont négociées tant sur les marchés boursiers que de gré à gré.

Les contrats à terme sur taux d'intérêt sont des contrats normalisés négociés en Bourse. Ils sont fondés sur un engagement de vendre ou d'acheter une quantité précise d'un instrument financier à une date future déterminée, au prix prévu au contrat. Ces contrats diffèrent des contrats de garantie de taux d'intérêt en ce sens qu'ils portent sur des montants standards, comportent des dates de règlement standards, et qu'ils sont négociés en Bourse.

Dérivés de change

Les contrats de change à terme sont des engagements négociés de gré à gré entre deux parties visant l'échange d'une quantité donnée d'une monnaie contre la livraison d'une quantité donnée d'une seconde monnaie, à une date future ou à l'intérieur d'une fourchette de dates.

Les contrats à terme sur devises sont semblables aux contrats de change à terme, sauf qu'ils portent sur des montants standards, avec des dates de règlement standards, et qu'ils sont négociés en Bourse.

Les contrats de swaps comprennent les swaps de devises et les swaps combinés de taux d'intérêt et de devises. Les swaps de devises consistent à acheter une monnaie sur le marché au comptant et à la vendre simultanément pour une monnaie différente sur le marché à terme, ou inversement. Les swaps combinés de taux d'intérêt et de devises sont des transactions dans lesquelles les parties s'échangent un capital et des flux d'intérêts libellés dans des monnaies différentes sur une période donnée. Ces contrats servent à la fois à gérer le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des contrats négociés de gré à gré qui permettent de transférer le risque de crédit d'un instrument financier sous-jacent (habituellement appelé l'actif de référence) d'une partie à une autre. Les dérivés de crédit les plus courants sont les swaps sur défaillance et certains swaps sur rendement total.

Les contrats de swaps sur défaillance offrent une protection contre la baisse de valeur d'un actif de référence par suite d'incidents de crédit comme un défaut de paiement ou une faillite. La structure de ces dérivés est semblable à celle d'une option en vertu de laquelle l'acquéreur verse une prime au vendeur du contrat de swap sur défaillance en contrepartie d'un paiement déterminé lorsqu'un incident de crédit survient. L'acheteur de la protection a un recours à l'égard du vendeur de la protection pour l'écart entre la valeur nominale du swap sur défaillance et la juste valeur de l'actif de référence au moment du règlement. Ni l'acheteur ni le vendeur du contrat de swap sur défaillance n'ont de recours à l'égard de l'entité qui a émis l'actif de référence.

Aux termes de contrats de swaps sur rendement total de dérivés de crédit, une partie accepte de payer ou de recevoir des montants au comptant établis en fonction des rendements d'un actif de référence, y compris l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de montants qui sont fondés sur les taux de financement en vigueur sur le marché. Ces règlements au comptant sont effectués sans égard au fait qu'il y a un incident de crédit. Lorsqu'un incident de crédit survient, chacune des parties peut soit échanger des paiements en espèces selon la valeur des actifs improductifs, soit échanger des espèces en fonction du montant notionnel avec livraison des actifs improductifs.

Dans le cadre de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation, nous avons souscrit et vendu une protection de crédit avec des contrats de swaps sur défaillance et de swaps sur rendement total sur des actifs de référence qui comprennent des titres d'emprunt d'entreprises, des TAC flux groupés de prêts hypothécaires à l'habitation, des titres privilégiés de fiducies et des TAP flux groupés.

Dérivés sur actions

Les swaps sur actions sont des contrats négociés de gré à gré aux termes desquels une partie convient de payer à l'autre partie ou de recevoir de celle-ci des montants au comptant en fonction des variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'une action particulière en échange de tout montant fondé sur les taux de financement en vigueur sur le marché ou en fonction des variations de la valeur d'un autre indice boursier, d'un autre panier d'actions ou d'une autre action particulière. Ces contrats comprennent habituellement des paiements à l'égard des dividendes.

Les options sur actions confèrent à l'acheteur de l'option, en échange d'une prime, le droit, mais non l'obligation, d'acheter du vendeur de l'option, ou de lui vendre, un sous-jacent sous forme d'indice boursier, de panier d'actions ou d'actions particulières au prix prévu au contrat. Ces options sont négociées tant sur les marchés boursiers que de gré à gré.

Les contrats à terme sur indice boursier sont des contrats normalisés négociés en Bourse. Ils reposent sur une entente visant le paiement ou la réception d'un montant au comptant calculé en fonction de la différence entre le cours prévu au contrat d'un indice boursier sous-jacent et le cours correspondant sur le marché à une date future donnée. Il ne se fait aucune livraison réelle des actions composant l'indice boursier sous-jacent. Ces contrats portent sur des montants standards avec des dates de règlement standards.

Dérivés sur métaux précieux et autres dérivés sur marchandises

Nous sommes également partie à des transactions sur d'autres produits dérivés, dont les contrats à terme de gré à gré, les contrats à terme normalisés, les swaps et les options sur marchandises, notamment les métaux précieux et les produits énergétiques, tant sur les marchés boursiers que de gré à gré.

Montants notionnels

Les montants notionnels ne figurent pas à titre d'actifs ou de passifs, car ils représentent la valeur nominale du contrat auquel est appliqué un taux ou un prix pour déterminer le montant des flux de trésorerie à échanger. Dans la plupart des cas, les montants notionnels ne représentent pas le profit ou la perte éventuels liés au risque de marché ou au risque de crédit auxquels sont exposés ces instruments.

Les montants notionnels des dérivés figurent dans les tableaux ci-après.

En millions de dollars, au 31 octobre 2012	Durée résiduelle du contrat jusqu'à l'échéance			Total du montant notionnel	Compte de négociation	GAP
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans			
Dérivés de taux d'intérêt						
Dérivés de gré à gré						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	113 030 \$	29 727 \$	– \$	142 757 \$	140 358 \$	2 399 \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt négociés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation	28 152	28 550	–	56 702	56 702	–
Swaps	241 135	470 816	96 242	808 193	589 128	219 065
Swaps négociés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation	105 332	186 044	41 410	332 786	316 374	16 412
Options achetées	2 699	4 044	2 526	9 269	8 419	850
Options vendues	2 251	2 337	2 173	6 761	6 761	–
	492 599	721 518	142 351	1 356 468	1 117 742	238 726
Dérivés négociés en Bourse						
Contrats à terme normalisés	28 697	19 878	–	48 575	47 886	689
Options achetées	3 750	–	–	3 750	3 750	–
Options vendues	4 000	–	–	4 000	4 000	–
	36 447	19 878	–	56 325	55 636	689
Total des dérivés de taux d'intérêt	529 046	741 396	142 351	1 412 793	1 173 378	239 415
Dérivés de change						
Dérivés de gré à gré						
Contrats à terme de gré à gré	128 267	6 323	138	134 728	124 191	10 537
Swaps	24 325	93 342	20 709	138 376	117 457	20 919
Options achetées	8 993	522	–	9 515	9 515	–
Options vendues	8 868	558	119	9 545	9 403	142
	170 453	100 745	20 966	292 164	260 566	31 598
Dérivés négociés en Bourse						
Contrats à terme normalisés	10	–	–	10	10	–
Total des dérivés de change	170 463	100 745	20 966	292 174	260 576	31 598
Dérivés de crédit						
Dérivés de gré à gré						
Swaps sur rendement total – protection vendue	–	2 547	–	2 547	2 547	–
Swaps sur défaillance – protection souscrite	505	11 813	322	12 640	12 606	34
Swaps sur défaillance – protection vendue	956	5 984	248	7 188	7 188	–
Total des dérivés de crédit	1 461	20 344	570	22 375	22 341	34
Dérivés sur actions¹						
Dérivés de gré à gré	25 688	2 344	61	28 093	27 449	644
Dérivés négociés en Bourse	2 019	268	–	2 287	2 287	–
Total des dérivés sur actions	27 707	2 612	61	30 380	29 736	644
Dérivés sur métaux précieux¹						
Dérivés de gré à gré	1 650	43	–	1 693	1 693	–
Dérivés négociés en Bourse	86	42	–	128	128	–
Total des dérivés sur métaux précieux	1 736	85	–	1 821	1 821	–
Autres dérivés sur marchandises¹						
Dérivés de gré à gré	2 848	8 491	431	11 770	11 770	–
Dérivés négociés en Bourse	8 482	3 911	55	12 448	12 361	87
Total des autres dérivés sur marchandises	11 330	12 402	486	24 218	24 131	87
	741 743 \$	877 584 \$	164 434 \$	1 783 761 \$	1 511 983 \$	271 778 \$

1) Comprennent les contrats à terme de gré à gré, les contrats à terme normalisés, les swaps et les options.

En millions de dollars, au 31 octobre 2011	Durée résiduelle du contrat jusqu'à l'échéance				Compte de négociation	GAP
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total du montant notionnel		
Dérivés de taux d'intérêt						
Dérivés de gré à gré						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	99 456 \$	21 942 \$	4 \$	121 402 \$	118 477 \$	2 925 \$
Swaps	273 005	565 267	98 615	936 887	670 804	266 083
Swaps négociés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation	3 625	13 096	7 241	23 962	23 962	–
Options achetées	1 891	6 852	2 838	11 581	11 496	85
Options vendues	3 141	7 419	2 796	13 356	10 804	2 552
	381 118	614 576	111 494	1 107 188	835 543	271 645
Dérivés négociés en Bourse						
Contrats à terme normalisés	34 671	7 994	–	42 665	38 438	4 227
Options achetées	24 233	–	–	24 233	24 233	–
Options vendues	29 466	–	–	29 466	29 466	–
	88 370	7 994	–	96 364	92 137	4 227
Total des dérivés de taux d'intérêt	469 488	622 570	111 494	1 203 552	927 680	275 872
Dérivés de change						
Dérivés de gré à gré						
Contrats à terme de gré à gré	127 983	7 957	201	136 141	121 230	14 911
Swaps	25 856	74 574	25 525	125 955	114 803	11 152
Options achetées	8 128	1 238	109	9 475	9 450	25
Options vendues	7 784	704	78	8 566	8 470	96
	169 751	84 473	25 913	280 137	253 953	26 184
Dérivés négociés en Bourse						
Contrats à terme normalisés	20	–	–	20	20	–
Total des dérivés de change	169 771	84 473	25 913	280 157	253 973	26 184
Dérivés de crédit						
Dérivés de gré à gré						
Swaps sur rendement total – protection vendue	–	2 612	–	2 612	2 612	–
Swaps sur défaillance – protection souscrite	–	10 434	5 306	15 740	15 655	85
Swaps sur défaillance – protection vendue	104	2 315	5 223	7 642	7 642	–
Total des dérivés de crédit	104	15 361	10 529	25 994	25 909	85
Dérivés sur actions¹						
Dérivés de gré à gré	21 884	2 445	74	24 403	23 739	664
Dérivés négociés en Bourse	3 431	422	–	3 853	3 853	–
Total des dérivés sur actions	25 315	2 867	74	28 256	27 592	664
Dérivés sur métaux précieux¹						
Dérivés de gré à gré	1 906	–	–	1 906	1 906	–
Dérivés négociés en Bourse	231	26	–	257	257	–
Total des dérivés sur métaux précieux	2 137	26	–	2 163	2 163	–
Autres dérivés sur marchandises¹						
Dérivés de gré à gré	3 591	4 583	225	8 399	8 399	–
Dérivés négociés en Bourse	7 363	3 974	2	11 339	11 339	–
Total des autres dérivés sur marchandises	10 954	8 557	227	19 738	19 738	–
	677 769 \$	733 854 \$	148 237 \$	1 559 860 \$	1 257 055 \$	302 805 \$

1) Comprennent les contrats à terme de gré à gré, les contrats à terme normalisés, les swaps et les options.

En millions de dollars, au 1 ^{er} novembre 2010	Durée résiduelle du contrat jusqu'à l'échéance				Compte de négociation	GAP
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total du montant notionnel		
Dérivés de taux d'intérêt						
Dérivés de gré à gré						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	65 692 \$	5 803 \$	330 \$	71 825 \$	68 354 \$	3 471 \$
Swaps	214 105	416 515	91 914	722 534	485 183	237 351
Options achetées	1 215	8 092	3 492	12 799	12 452	347
Options vendues	6 385	8 583	3 424	18 392	16 682	1 710
	287 397	438 993	99 160	825 550	582 671	242 879
Dérivés négociés en Bourse						
Contrats à terme normalisés	16 250	12 213	–	28 463	27 427	1 036
Options achetées	5 352	21 628	–	26 980	26 980	–
Options vendues	6 062	27 749	–	33 811	33 811	–
	27 664	61 590	–	89 254	88 218	1 036
Total des dérivés de taux d'intérêt	315 061	500 583	99 160	914 804	670 889	243 915
Dérivés de change						
Dérivés de gré à gré						
Contrats à terme de gré à gré	110 591	4 892	133	115 616	107 166	8 450
Swaps	21 200	50 598	21 630	93 428	85 995	7 433
Options achetées	11 936	1 707	–	13 643	13 566	77
Options vendues	10 634	1 233	92	11 959	11 880	79
	154 394	58 430	21 855	234 646	218 607	16 039
Dérivés négociés en Bourse						
Contrats à terme normalisés	33	–	–	33	33	–
Total des dérivés de change	154 361	58 430	21 855	234 679	218 640	16 039
Dérivés de crédit						
Dérivés de gré à gré						
Swaps sur rendement total – protection vendue	–	–	2 982	2 982	2 982	–
Swaps sur défaillance – protection souscrite	75	6 711	16 569	23 355	22 149	1 206
Swaps sur défaillance – protection vendue	76	3 922	8 082	12 080	12 080	–
Total des dérivés de crédit	151	10 633	27 633	38 417	37 211	1 206
Dérivés sur actions¹						
Dérivés de gré à gré	13 033	3 522	34	16 589	16 057	532
Dérivés négociés en Bourse	8 010	689	–	8 699	8 699	–
Total des dérivés sur actions	21 043	4 211	34	25 288	24 756	532
Dérivés sur métaux précieux¹						
Dérivés de gré à gré	369	144	–	513	513	–
Dérivés négociés en Bourse	19	–	–	19	19	–
Total des dérivés sur métaux précieux	388	144	–	532	532	–
Autres dérivés sur marchandises¹						
Dérivés de gré à gré	3 075	3 531	272	6 878	6 878	–
Dérivés négociés en Bourse	3 353	2 949	1	6 303	6 303	–
Total des autres dérivés sur marchandises	6 428	6 480	273	13 181	13 181	–
	497 465 \$	580 481 \$	148 955 \$	1 226 901 \$	965 209 \$	261 692 \$

1) Comprennent les contrats à terme de gré à gré, les contrats à terme normalisés, les swaps et les options.

Risque

La section suivante présente les risques liés à l'utilisation de dérivés ainsi que la façon dont nous gérons ces risques.

Risque de marché

En l'absence de paiements au comptant initiaux compensatoires, les dérivés n'ont généralement aucune valeur de marché à l'origine ou seulement une valeur de marché minime. Leur valeur, positive ou négative, est fonction des fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, des cours, des prix des marchandises, des indices boursiers, ou encore des prix du crédit, selon que les dispositions des dérivés contractés précédemment deviennent plus ou moins avantageuses par rapport à des contrats ayant des dispositions similaires et la même durée résiduelle qui pourraient être négociés compte tenu de la conjoncture du marché. Le potentiel d'augmentation ou de diminution de la valeur des dérivés attribuable aux facteurs susmentionnés est généralement appelé risque de marché.

Le risque de marché découlant des activités de négociation est géré en vue d'atténuer le risque, le cas échéant, et par souci de maximiser les produits de négociation. Pour mieux gérer les risques, nous pouvons conclure des contrats avec d'autres teneurs de marché ou contracter des couvertures sur le marché au comptant.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et que les conditions du marché soient telles que le remplacement de la transaction en cause nous occasionnerait une perte. Nous limitons le risque de crédit des dérivés de gré à gré en recherchant activement des possibilités d'atténuer le risque par l'utilisation d'accords généraux de compensation de dérivés multiproduits, de contreparties centrales (chambres de compensation), de garanties et d'autres techniques d'atténuation du risque.

Nous négocions des accords généraux de compensation de dérivés avec les parties auprès desquelles nous courons un risque de crédit important lié aux transactions sur dérivés. Ces contrats permettent de liquider et de compenser toutes les transactions avec une partie donnée dans l'éventualité d'une défaillance. Certains de ces contrats permettent également l'échange de garanties entre les parties si l'évaluation à la valeur de marché des transactions en cours entre les parties dépassait un seuil convenu. Ces contrats sont utilisés pour limiter l'accumulation des risques de crédit résultant de la multiplicité des transactions avec des parties plus actives. Dans le cas des options et des contrats à terme normalisés négociés en Bourse, le risque de crédit est limité parce qu'il s'agit de contrats standards conclus sur des Bourses établies qui prennent en charge les obligations des parties et qui garantissent leur obligation d'exécution. De la même façon, dans le cas de swaps réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation, le risque de crédit est limité puisque ces transactions sont reconduites en chambre de compensation, qui agit à titre de contrepartie centrale et prend en charge les obligations de la contrepartie initiale. Tous les contrats réglés en Bourse et les contrats réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation font l'objet d'un dépôt de garantie initial et d'un règlement quotidien de la marge de variation conçus pour protéger les participants contre des pertes qui surviendraient si la contrepartie manquait à ses obligations. En général, les swaps sur défaillance vendus ne comportent aucun risque de crédit pour le vendeur si la contrepartie a déjà effectué un paiement de la prime au moment de l'établissement de l'option, conformément aux dispositions du contrat. Toutefois, les swaps sur défaillance vendus comporteront un certain risque de crédit jusqu'à concurrence des primes impayées.

Le tableau ci-après résume notre risque de crédit découlant des dérivés, sauf pour les dérivés négociés en Bourse ou réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation, lesquels sont soumis aux exigences quotidiennes relatives à la stipulation de couverture. Le calcul du montant pondéré en fonction du risque est prescrit par le BSIF. Le coût de remplacement courant correspond au coût de remplacement estimatif de tous les contrats qui ont une valeur de marché positive, représentant un profit latent pour la CIBC. Le coût de remplacement d'un instrument est fonction des dispositions du contrat relativement aux cours du marché en vigueur, et varie au gré des fluctuations des prix et à mesure que l'échéance prévue du dérivé approche.

Le montant de l'équivalent-crédit correspond à la somme du coût de remplacement courant et du risque de crédit éventuel. Le risque de crédit éventuel représente une estimation de l'augmentation possible du coût de remplacement courant sur la durée restante de chaque transaction, calculée d'après une formule prescrite par le BSIF. Le montant de l'équivalent-crédit est alors multiplié par les variables de risque de la contrepartie, qui sont ajustées pour tenir compte de l'incidence des garanties et des cautionnements afin d'en arriver à un montant pondéré en fonction du risque. Ce montant sert à établir les exigences de capital réglementaire à l'égard des dérivés.

En millions de dollars, au		Coût de remplacement courant ¹			Montant de l'équivalent-crédit ²	Montant pondéré en fonction du risque
		Compte de négociation	GAP	Total		
31 oct. 2012	Dérivés de taux d'intérêt					
	Contrats à terme de gré à gré	95 \$	– \$	95 \$	26 \$	4 \$
	Swaps	17 966	1 822	19 788	4 143	1 031
	Options achetées	363	1	364	41	12
		18 424	1 823	20 247	4 210	1 047
	Dérivés de change					
	Contrats à terme de gré à gré	1 180	103	1 283	1 292	255
	Swaps	3 538	447	3 985	3 446	604
	Options achetées	118	–	118	68	24
		4 836	550	5 386	4 806	883
	Dérivés de crédit³					
	Swaps sur défaillance – protection souscrite	591	–	591	405	255
		591	–	591	405	255
	Dérivés sur actions⁴	193	27	220	752	42
	Dérivés sur métaux précieux⁴	15	–	15	8	4
	Autres dérivés sur marchandises⁴	335	–	335	806	249
		24 394	2 400	26 794	10 987	2 480
	Moins : incidence des accords généraux de compensation	(20 070)	–	(20 070)	–	–
		4 324 \$	2 400 \$	6 724 \$	10 987 \$	2 480 \$
31 oct. 2011⁵	Dérivés de taux d'intérêt					
	Contrats à terme de gré à gré	171 \$	– \$	171 \$	59 \$	7 \$
	Swaps	16 468	3 003	19 471	4 664	1 373
	Options achetées	422	10	432	66	20
		17 061	3 013	20 074	4 789	1 400
	Dérivés de change					
	Contrats à terme de gré à gré	1 654	83	1 737	1 364	296
	Swaps	3 655	580	4 235	3 489	770
	Options achetées	97	–	97	102	32
		5 406	663	6 069	4 955	1 098
	Dérivés de crédit³					
	Swaps sur défaillance – protection souscrite	1 021	–	1 021	1 015	613
		1 021	–	1 021	1 015	613
	Dérivés sur actions⁴	280	21	301	629	47
	Dérivés sur métaux précieux⁴	55	–	55	39	13
	Autres dérivés sur marchandises⁴	401	–	401	739	242
		24 224	3 697	27 921	12 166	3 413
	Moins : incidence des accords généraux de compensation	(20 728)	–	(20 728)	–	–
		3 496 \$	3 697 \$	7 193 \$	12 166 \$	3 413 \$

- 1) Les contrats négociés en Bourse, avec un coût de remplacement de 245 M\$ (338 M\$ au 31 octobre 2011), sont exclus conformément aux lignes directrices du BSIF.
- 2) Somme du coût de remplacement courant et du risque de crédit éventuel, rajustée pour tenir compte des accords généraux de compensation et de l'incidence des garanties totalisant 3 446 M\$ (2 262 M\$ au 31 octobre 2011). Les garanties étaient composées de liquidités de 2 734 M\$ (1 988 M\$ au 31 octobre 2011) et de titres du gouvernement de 712 M\$ (274 M\$ au 31 octobre 2011).
- 3) Les dérivés de crédit aux fins de la GAP vendus sont traités en tant qu'engagements au titre des cautionnements. Par ailleurs, les dérivés de crédit aux fins de la GAP acquis satisfaisant aux critères d'efficacité des couvertures de l'Accord de Bâle II sont traités en tant que facteurs d'atténuation du risque de crédit, sans imputation au titre du risque de crédit de la contrepartie, alors que les mêmes dérivés de crédit ne satisfaisant pas aux critères d'efficacité des couvertures de l'Accord de Bâle II sont assortis d'une imputation au titre du risque de crédit de la contrepartie.
- 4) Comprennent les contrats à terme de gré à gré, les swaps et les options.
- 5) Information selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et non retraitée selon les IFRS.

REC

Un REC est calculé selon le risque lié à la juste valeur à l'égard de nos contrats de dérivés. À notre avis, nous avons ajusté la juste valeur adéquatement jusqu'à maintenant. Le calcul des ajustements de la juste valeur exige que nous fondions nos estimations sur les processus comptables et sur le jugement de la direction. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat des ajustements de la juste valeur. La conjoncture économique et les conditions du marché qui sont liées aux contreparties aux contrats de dérivés pourraient changer à l'avenir, ce qui pourrait entraîner des pertes futures importantes.

Garants financiers

Les contrats que nous avons avec des garants financiers sont principalement des contrats de dérivés. Le risque lié à la juste valeur à l'égard des contrats de dérivés est calculé au moyen de la valeur du marché des actifs de référence sous-jacents. La charge au titre du risque de crédit de la contrepartie dépend du risque lié à la juste valeur et de notre évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Le risque de crédit de la contrepartie est calculé au moyen des écarts de taux observables sur le marché, lorsqu'ils sont disponibles et appropriés, ou des données de remplacement d'une qualité de crédit comparable, ou d'une évaluation de la valeur recouvrable nette. Au cours de l'exercice, nous avons comptabilisé un profit de 95 M\$ (une perte de 3 M\$ en 2011) au titre des créances de nos garants financiers. Nous avons comptabilisé séparément un profit de moins de 1 M\$ (perte de 100 M\$ en 2011) au cours de l'exercice, lorsque les contrats avec des garants financiers ont été résiliés ou sont venus à échéance. La juste valeur des contrats de dérivés conclus auprès de garants financiers, nette des REC, s'élevait à 269 M\$ (477 M\$ au 31 octobre 2011 et 734 M\$ au 1^{er} novembre 2010).

Contreparties autres que des garants financiers

Notre méthode de calcul des REC par rapport à d'autres contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés utilise aussi le risque lié à la juste valeur. Nous utilisons des écarts de taux observés sur le marché ou des données de remplacement, selon le cas. Au cours de l'exercice, nous avons comptabilisé un profit de 11 M\$ (un profit de 3 M\$ en 2011) au titre des créances de nos contreparties autres que des garants financiers.

Note 13 | Couvertures désignées aux fins comptables

Le tableau suivant présente les profits (pertes) liés à l'inefficacité de la couverture comptabilisés dans le compte de résultat consolidé :

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011
Couvertures de juste valeur¹		
Profits (pertes) sur instruments de couverture	4 \$	(231)\$
Profits (pertes) sur éléments couverts attribuables aux risques couverts	(3)	259
	1 \$	28 \$
Couvertures de flux de trésorerie^{2,3}	- \$	(1)\$

1) Comptabilisées dans les produits nets d'intérêts.

2) Comptabilisées dans le poste Divers des produits autres que d'intérêts et des charges autres que d'intérêts.

3) Comprendent les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger.

La tranche des profits (pertes) sur dérivés désignée comme ayant été exclue de l'évaluation de l'efficacité des couvertures de juste valeur, de flux de trésorerie et d'investissements nets dans des établissements à l'étranger figure dans le compte de résultat consolidé et est négligeable pour les exercices clos les 31 octobre 2012 et 2011.

Les montants notionnels et la valeur comptable des dérivés de couverture figurent dans le tableau ci-après :

En millions de dollars, au	31 oct. 2012			31 oct. 2011			1 ^{er} nov. 2010		
	Montant notionnel des dérivés	Valeur comptable		Montant notionnel des dérivés	Valeur comptable		Montant notionnel des dérivés	Valeur comptable	
		Valeur positive	Valeur négative		Valeur positive	Valeur négative		Valeur positive	Valeur négative
Couvertures de juste valeur	121 897 \$	1 814 \$	538 \$	124 566 \$	2 178 \$	842 \$	84 298 \$	1 240 \$	696 \$
Couvertures de flux de trésorerie	9 914	49	3	3 272	46	22	8 534	60	19
Couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	4 397	-	62	1 022	44	-	1 367	5	-
	136 208 \$	1 863 \$	603 \$	128 860 \$	2 268 \$	864 \$	94 199 \$	1 305 \$	715 \$

De plus, des montants de 69 M\$ (54 M\$ au 31 octobre 2011 et 62 M\$ au 1^{er} novembre 2010) et de 2,2 G\$ (2,3 G\$ au 31 octobre 2011 et 659 M\$ au 1^{er} novembre 2010) de passifs-dépôts libellés en monnaie étrangère ont été désignés respectivement à titre de couvertures de juste valeur relatives au risque de change et de couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger.

Les flux de trésorerie désignés à titre d'éléments couverts devraient se réaliser comme suit :

En millions de dollars, au		1 an ou moins	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 8 ans	Plus de 8 ans
31 oct.	Entrées de trésorerie	- \$	- \$	- \$	- \$
2012	Sorties de trésorerie	125	87	121	-
	Flux de trésorerie nets	(125)\$	(87)\$	(121)\$	- \$
31 oct.	Entrées de trésorerie	- \$	- \$	- \$	- \$
2011	Sorties de trésorerie	141	79	134	14
	Flux de trésorerie nets	(141)\$	(79)\$	(134)\$	(14)\$

Les produits découlant des flux de trésorerie liés aux intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de vie du placement sous-jacent.

Note 14 Titres secondaires

Les émissions de titres de créance du tableau ci-après constituent des obligations non garanties en cours de la CIBC et de ses filiales et sont subordonnées au droit des déposants et d'autres créanciers conformément aux dispositions qui y sont prévues. Les titres de créance libellés en monnaies étrangères servent à financer des actifs libellés en monnaies étrangères (y compris notre investissement net dans des établissements à l'étranger) ou sont combinés à des swaps de devises pour assurer le financement de façon rentable et pour gérer le risque de change. Tout rachat est assujéti à une approbation réglementaire.

Conditions rattachées aux titres secondaires

En millions de dollars, au		31 oct. 2012		31 oct. 2011		1 ^{er} nov. 2010			
Taux d'intérêt %	Date d'échéance contractuelle	Date la plus proche de rachat		Libellés en monnaies étrangères	Valeur nominale	Valeur comptable ²	Valeur nominale	Valeur comptable ²	
		Au plus élevé du prix du rendement des obligations du Canada ¹ et de la valeur nominale	À la valeur nominale						
9,65	31 octobre 2014	1 ^{er} novembre 1999			250 \$	291 \$	250 \$	311 \$	
4,55 ³	28 mars 2016	28 mars 2006	28 mars 2011 ⁴		–	–	–	1 080	
Taux fixe ⁵	23 septembre 2018			195 M\$ TT	30	30	30	32	
Taux variable ⁶	22 juin 2017		22 juin 2012 ⁷	200 M€	–	–	276	276	
5,15 ⁸	6 juin 2018	6 juin 2008	6 juin 2013 ¹⁰		550	552	550	554	
4,11 ⁹	30 avril 2020	30 avril 2010	30 avril 2015		1 100	1 100	1 100	1 100	
3,15 ¹¹	2 novembre 2020		2 novembre 2015		1 500	1 500	1 500	–	
6,00 ¹²	6 juin 2023	6 juin 2008	6 juin 2018		600	600	600	600	
8,70	25 mai 2029 ¹³				25	45	25	43	
11,60	7 janvier 2031	7 janvier 1996			200	200	200	200	
10,80	15 mai 2031	15 mai 2021			150	150	150	150	
8,70	25 mai 2032 ¹³				25	47	25	44	
8,70	25 mai 2033 ¹³				25	47	25	45	
8,70	25 mai 2035 ¹³				25	49	25	46	
Taux variable ¹⁴	31 juillet 2084		27 juillet 1990	169 M\$ US	168	168	168	202	
Taux variable ¹⁵	31 août 2085		20 août 1991	52 M\$ US ¹⁶	52	52	66	68	
					4 700	4 831	4 990	5 133	4 616
Créances subordonnées vendues à découvert (détenues) à des fins de transaction					(8)	(8)	5	5	(10)
					4 692 \$	4 823 \$	4 995 \$	5 138 \$	4 606 \$
									4 773 \$

- Le prix établi selon le rendement des obligations du Canada est le prix qui est déterminé au moment du rachat dans le but de procurer un rendement jusqu'à l'échéance égal au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada assortie d'une échéance appropriée, majoré d'une marge prédéterminée.
- La valeur comptable des billets subordonnés à taux fixe reflète l'incidence des couvertures de taux d'intérêt dans une relation de couverture efficace.
- Le taux d'intérêt est fixé au taux indiqué jusqu'à la date de rachat la plus proche à la valeur nominale par la CIBC et, par la suite, à un taux de 1,00 % supérieur au taux des acceptations bancaires en dollars canadiens à trois mois.
- À cette date, nous avons racheté le solde du capital, plus les intérêts courus non payés à la date du rachat.
- Billets à terme subordonnés garantis en dollars de Trinité-et-Tobago émis le 23 mars 2007 par FirstCaribbean International Bank (Trinidad and Tobago) Limited, filiale de FirstCaribbean International Bank Limited, et garantis par FirstCaribbean International Bank Limited de manière subordonnée. Le taux d'intérêt est fixé à 7,90 % pour les deux premières années; puis à 8,15 % pour les trois années suivantes et à 8,75 % pour la durée qui reste à couvrir. Avec prise d'effet le 23 septembre 2012, les billets subordonnés ont fait l'objet d'une modification donnant lieu au report de la date d'échéance au 23 septembre 2018 et à la baisse du taux d'intérêt qui est passé à 4,35 % par année pour la durée restante.
- Émis par CIBC World Markets plc et garantis par la CIBC de manière subordonnée. Le taux d'intérêt est fondé sur le TIBEUR à trois mois majoré de 0,20 % jusqu'à la date la plus proche de rachat par CIBC World Markets plc et, par la suite, sur le TIBEUR à trois mois majoré de 0,70 %.
- À cette date, nous avons racheté le solde du capital, plus les intérêts courus non payés à la date du rachat.
- Le taux d'intérêt est fixé au taux indiqué jusqu'à la date de rachat la plus proche à la valeur nominale par la CIBC et, par la suite, à un taux de 2,30 % supérieur au taux des acceptations bancaires en dollars canadiens à trois mois.
- Le taux d'intérêt est fixé au taux indiqué jusqu'à la date de rachat la plus proche à la valeur nominale par la CIBC et, par la suite, à un taux de 1,90 % supérieur au taux des acceptations bancaires en dollars canadiens à trois mois.
- La capacité de la CIBC de procéder au rachat avant cette date est assujéti à la réception d'un avis du BSIF lui indiquant que les débetures ne sont plus admissibles à titre de fonds propres de deuxième catégorie.
- Le taux d'intérêt est fixé au taux indiqué jusqu'à la date de rachat la plus proche à la valeur nominale par la CIBC et, par la suite, à un taux de 1,27 % supérieur au taux des acceptations bancaires en dollars canadiens à trois mois.
- Le taux d'intérêt est fixé au taux indiqué jusqu'à la date de rachat la plus proche à la valeur nominale par la CIBC et, par la suite, à un taux de 2,50 % supérieur au taux des acceptations bancaires en dollars canadiens à trois mois.
- Ne peuvent être rachetés avant la date d'échéance.
- Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL en \$ US à six mois majoré de 0,25 %.
- Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL en \$ US à six mois majoré de 0,125 %.
- Une tranche de 15 M\$ US de cette émission a été rachetée, puis annulée au cours de l'exercice.

Note 15 Capital-actions – actions ordinaires et actions privilégiées

Actions ordinaires

Avec prise d'effet le 26 avril 2012, le conseil d'administration et les porteurs d'actions ordinaires de la CIBC ont approuvé la suppression du plafond de la contrepartie globale maximale contre laquelle des actions ordinaires de la CIBC peuvent être émises. Par conséquent, le capital-actions autorisé de la CIBC consiste maintenant en un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Auparavant, la CIBC était autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale à condition que la contrepartie globale maximale pour toutes les actions ordinaires en circulation ne dépassait pas 15 G\$ en tout temps.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 5 septembre 2012, la Bourse de Toronto a approuvé l'avis d'intention de la CIBC de lancer une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Les rachats en vertu de l'offre ont commencé le 7 septembre et prendront fin à la première des éventualités suivantes, soit : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté 8,1 millions d'actions ordinaires ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation, ou iii) le 6 septembre 2013. Au 31 octobre 2012, nous avons acheté et annulé 2 025 000 actions ordinaires en vertu de cette offre à un cours moyen de 77,33 \$ pour un total de 157 M\$.

Actions privilégiées

La CIBC est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A et de catégorie B sans valeur nominale et pouvant être émises en séries sous réserve d'une contrepartie globale maximale de 10 G\$, en tout temps, pour toutes les actions en circulation de chacune des catégories d'actions privilégiées. Il n'y a pas d'actions privilégiées de catégorie B en circulation actuellement.

Actions en circulation et dividendes versés

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, aux dates indiquées ou pour l'exercice clos le

	31 oct. 2012				31 oct. 2011				1 ^{er} nov. 2010	
	Actions en circulation		Dividendes versés		Actions en circulation		Dividendes versés		Actions en circulation	
	Nombre d'actions	Montant	Montant	\$ par action	Nombre d'actions	Montant	Montant	\$ par action	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires¹	404 484 938	7 769 \$	1 470 \$	3,64 \$	400 534 211	7 376 \$	1 391 \$	3,51 \$	392 738 700	6 804 \$
Actions privilégiées de catégorie A										
Série 18 ²	–	– \$	16 \$	1,37 \$	12 000 000	300 \$	16 \$	1,38 \$	12 000 000	300 \$
Série 26	10 000 000	250	14	1,44	10 000 000	250	14	1,44	10 000 000	250
Série 27	12 000 000	300	17	1,40	12 000 000	300	17	1,40	12 000 000	300
Série 28 ³	–	–	–	–	–	–	– ⁴	0,04	2 000	– ⁴
Série 29	13 232 342	331	18	1,35	13 232 342	331	18	1,35	13 232 342	331
Série 30 ⁵	–	–	–	–	–	–	15	0,90	16 000 000	400
Série 31 ⁶	–	–	6	0,29	18 000 000	450	21	1,18	18 000 000	450
Série 32 ⁷	–	–	7	0,56	12 000 000	300	14	1,13	12 000 000	300
Série 33	12 000 000	300	16	1,34	12 000 000	300	16	1,34	12 000 000	300
Série 35	13 000 000	325	21	1,63	13 000 000	325	21	1,63	13 000 000	325
Série 37	8 000 000	200	13	1,63	8 000 000	200	13	1,63	8 000 000	200
		1 706 \$	128 \$			2 756 \$	165 \$			3 156 \$

1) Comprennent les actions autodétenues.

2) Nous avons racheté la totalité des 12 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 18, d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, à un prix au comptant de 25,00 \$ l'action le 29 octobre 2012.

3) Nous avons racheté la totalité des 2 000 actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 28, en circulation, d'une valeur nominale de 10,00 \$ l'action, à un prix au comptant de 10,00 \$ l'action le 28 avril 2011.

4) Attribuable à l'arrondissement.

5) Nous avons racheté la totalité des 16 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 30, d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, à un prix au comptant de 25,75 \$ l'action le 31 juillet 2011.

6) Nous avons racheté la totalité des 18 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 31, d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, à un prix au comptant de 26,00 \$ l'action le 31 janvier 2012.

7) Nous avons racheté la totalité des 12 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 32, d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, à un prix au comptant de 26,00 \$ l'action le 30 avril 2012.

Droits et privilèges rattachés aux actions privilégiées**Actions privilégiées de catégorie A**

Les actions privilégiées de catégorie A de chacune des séries sont assorties de dividendes trimestriels non cumulatifs. Les actions privilégiées de catégorie A des séries 26, 27 et 29 sont rachetables, sous réserve d'une approbation réglementaire le cas échéant, au comptant par la CIBC à compter de la date de rachat préétablie aux prix de rachat au comptant indiqués dans le tableau ci-après.

Les actions privilégiées de catégorie A des séries 26, 27 et 29, confèrent à la CIBC le droit de convertir les actions en actions ordinaires. Nous avons renoncé irrévocablement à notre droit de convertir ces actions en actions ordinaires par voie d'un acte unilatéral, sauf dans les circonstances qui constitueraient un « événement déclencheur » conformément à ce qui est décrit dans le préavis sur les instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité publié par le BSIF en août 2011 (qui a été intégré au projet des lignes directrices en matière de suffisance du capital publié par la suite). Nous nous sommes engagés auprès du BSIF à exercer immédiatement notre droit de convertir ces actions en actions ordinaires à la survenance d'un événement déclencheur. Chacune de ces actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant le prix de rachat au comptant alors applicable par 95 % du cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le prospectus simplifié pertinent ou dans le supplément de prospectus), sous réserve d'un prix minimal de 2,00 \$ l'action. Toutes les autres actions privilégiées de catégorie A ne sont pas convertibles en actions ordinaires.

Les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 33 (actions de série 33) peuvent être converties à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif à taux variable, série 34 (actions de série 34), au gré du porteur, le 31 juillet 2014, sous réserve de l'annonce par la CIBC de son intention de racheter les actions. Par la suite, les actions de série 33 et les actions de série 34 sont convertibles l'une contre l'autre le 31 juillet tous les cinq ans après le 31 juillet 2014, sous réserve de l'annonce par la CIBC de son intention de racheter les actions à chaque 5^e anniversaire de cette date par la suite.

Les dividendes annuels sur les actions de série 33 sont de 5,35 % pour la période initiale et sont versés trimestriellement, lorsqu'ils sont déclarés par le conseil d'administration, jusqu'au 31 juillet 2014. À cette date, et tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 2,18 %.

Le dividende à taux variable au titre des actions de série 34 sera calculé et versé trimestriellement, lorsqu'il sera déclaré par le conseil d'administration, et le rendement annuel de ces actions correspondra aux taux des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada au début du trimestre pertinent, majoré de 2,18 %.

Les actions de série 33 peuvent être rachetées le 31 juillet 2014 et tous les cinq ans par la suite. Les actions de série 34 peuvent être rachetées au plus tôt le 31 juillet 2019. Tout rachat est assujéti à l'approbation des organismes de réglementation au besoin.

Les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 35 (actions de série 35) peuvent être converties à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif à taux variable, série 36 (actions de série 36), au gré du porteur, le 30 avril 2014, sous réserve de l'annonce par la CIBC de son intention de racheter les actions. Par la suite, les actions de série 35 et les actions de série 36 sont convertibles l'une contre l'autre le 30 avril tous les cinq ans après le 30 avril 2014, sous réserve de l'annonce par la CIBC de son intention de racheter les actions à chaque 5^e anniversaire de cette date par la suite.

Les dividendes annuels sur les actions de série 35 sont de 6,5 % pour la période initiale et sont versés trimestriellement, lorsqu'ils sont déclarés par le conseil d'administration, jusqu'au 30 avril 2014. À cette date, et tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 4,47 %.

Le dividende à taux variable au titre des actions de série 36 sera calculé et versé trimestriellement, lorsqu'il sera déclaré par le conseil d'administration, et le rendement annuel de ces actions correspondra aux taux des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada au début du trimestre pertinent, majoré de 4,47 %.

États financiers consolidés

Les actions de série 35 peuvent être rachetées le 30 avril 2014 et tous les cinq ans par la suite. Les actions de série 36 peuvent être rachetées au plus tôt le 30 avril 2019. Tout rachat est assujéti à l'approbation des organismes de réglementation au besoin.

Les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 37 (actions de série 37) peuvent être converties à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif à taux variable, série 38 (actions de série 38), au gré du porteur, le 31 juillet 2014, sous réserve de l'annonce par la CIBC de son intention de racheter les actions. Par la suite, les actions de série 37 et les actions de série 38 sont convertibles l'une contre l'autre le 31 juillet tous les cinq ans après le 31 juillet 2014, sous réserve de l'annonce par la CIBC de son intention de racheter les actions à chaque 5^e anniversaire de cette date par la suite.

Les dividendes annuels sur les actions de série 37 sont de 6,5 % pour la période initiale et sont versés trimestriellement, lorsqu'ils sont déclarés par le conseil d'administration, jusqu'au 31 juillet 2014. À cette date, et tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 4,33 %.

Le dividende à taux variable au titre des actions de série 38 sera calculé et versé trimestriellement, lorsqu'il sera déclaré par le conseil d'administration, et le rendement annuel de ces actions correspondra aux taux des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada au début du trimestre pertinent, majoré de 4,33 %.

Les actions de série 37 peuvent être rachetées le 31 juillet 2014 et tous les cinq ans par la suite. Les actions de série 38 peuvent être rachetées au plus tôt le 31 juillet 2014. Tout rachat est assujéti à l'approbation des organismes de réglementation au besoin.

Conditions rattachées aux actions privilégiées de catégorie A

(en circulation au 31 octobre 2012)	Dividendes trimestriels par action ¹	Date de rachat donnée	Prix de rachat au comptant par action
Série 26	0,359375 \$	30 avril 2008 30 avril 2009 30 avril 2010 30 avril 2011 30 avril 2012	26,00 \$ 25,75 25,50 25,25 25,00
Série 27	0,350000 \$	31 octobre 2008 31 octobre 2009 31 octobre 2010 31 octobre 2011 31 octobre 2012	26,00 \$ 25,75 25,50 25,25 25,00
Série 29	0,337500 \$	1 ^{er} mai 2010 1 ^{er} mai 2011 1 ^{er} mai 2012 1 ^{er} mai 2013 1 ^{er} mai 2014	26,00 \$ 25,75 25,50 25,25 25,00
Série 33	0,334375 \$	31 juillet 2014	25,00 \$
Série 35	0,406250 \$	30 avril 2014	25,00 \$
Série 37	0,406250 \$	31 juillet 2014	25,00 \$

1) Le dividende trimestriel est rajusté pour tenir compte du nombre de jours au cours du trimestre pendant lesquels l'action a été en circulation au moment de l'émission et du rachat.

Actions ordinaires émises

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2012		2011	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Solde au début de l'exercice	400 534 211	7 376 \$	392 738 700	6 804 \$
Émission en vertu de :				
Régimes d'options sur actions	1 053 323	68	1 242 462	79
Régime d'investissement à l'intention des actionnaires ¹	3 676 846	271	5 501 553	411
Régime d'achat d'actions par les employés ²	1 222 351	91	1 090 096	85
	406 486 731	7 806 \$	400 572 811	7 379 \$
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(2 025 000)	(39)	—	—
Actions autodétenues	23 207	2	(38 600)	(3)
Solde à la fin de l'exercice	404 484 938	7 769 \$	400 534 211	7 376 \$

1) Depuis le versement des dividendes du 27 juillet 2012, les participants à l'option de réinvestissement des dividendes et à l'option de dividendes en actions du régime à l'intention des actionnaires ne reçoivent plus d'escompte du cours moyen sur les dividendes réinvestis en actions ordinaires supplémentaires. Auparavant, les actions émises étaient assorties d'un escompte de 2 % à partir du versement des dividendes du 28 avril 2011. Avant cette date, soit depuis juillet 2009, elles étaient assorties d'un escompte de 3 %. À partir du versement des dividendes du premier trimestre de 2013, les actions distribuées en vertu du régime à l'intention des actionnaires seront acquises sur le marché libre.

2) Les cotisations salariales au RAAE au Canada ont été utilisées pour acheter les actions ordinaires émises de la trésorerie.

Actions ordinaires réservées à des fins d'émission

Au 31 octobre 2012, 9 638 346 actions ordinaires (10 691 669 actions au 31 octobre 2011 et 11 934 131 actions au 1^{er} novembre 2010) étaient réservées à des fins d'émission future en vertu des régimes d'options sur actions.

Restrictions sur le versement de dividendes

En vertu de l'article 79 de la *Loi sur les banques* (Canada), il est interdit à une banque, y compris la CIBC, de déclarer ou de verser des dividendes sur ses actions privilégiées ou ordinaires s'il existe des motifs valables de croire que, ce faisant, la banque violerait, ou le paiement ferait en sorte qu'elle violerait, les règlements en matière de suffisance des fonds propres et de liquidités ou les directives du BSIF à la banque à l'égard des fonds propres ou des liquidités.

En outre, notre capacité à verser des dividendes sur les actions ordinaires est également limitée par les conditions rattachées aux actions privilégiées en circulation. Ces conditions prévoient que nous ne pouvons pas verser de dividendes sur nos actions ordinaires en tout temps sans l'approbation des porteurs d'actions privilégiées en circulation, à moins que tous les dividendes aux porteurs d'actions privilégiées alors payables n'aient été déclarés et versés ou encore mis de côté en vue de leur versement.

Nous avons convenu que si CIBC Capital Trust ne verse pas de paiements d'intérêts sur ses billets de catégorie 1 de la CIBC, série A, d'un capital de 1 300 M\$ échéant le 30 juin 2108 ou sur ses billets de catégorie 1 de la CIBC, série B, d'un capital de 300 M\$ échéant le 30 juin 2108, nous ne déclarerons aucun dividende sur nos actions privilégiées ou ordinaires sur une période donnée. Pour plus de précisions, voir la note 16.

Actuellement, ces limites ne restreignent pas le paiement de dividendes sur nos actions privilégiées ou ordinaires.

Fonds propres

Objectifs, politiques et procédures

Notre objectif consiste à utiliser des sources de capitaux solides et efficaces. Nous gérons les fonds propres conformément aux politiques établies par le conseil d'administration. Ces politiques portent sur la solidité, la composition, les dividendes et le rendement des fonds propres ainsi que sur la suffisance des fonds propres non consolidés des entités réglementées. Chaque politique a ses propres lignes directrices et nous exerçons une surveillance constante des fonds propres afin de nous assurer que nous nous conformons aux politiques.

Chaque année, un plan à l'égard des fonds propres et les perspectives pour les trois années suivantes sont établis et comprennent tous les éléments se rapportant aux fonds propres : les prévisions à l'égard de la provenance et de l'utilisation des sources, les échéances, les rachats, les nouvelles émissions, les initiatives d'entreprise et la croissance des activités. Le plan à l'égard des fonds propres est soumis à des simulations de crise variées dans le but de s'assurer qu'il peut tenir la route selon tous les scénarios raisonnables. Tous les éléments des fonds propres sont surveillés durant tout l'exercice, et le plan à l'égard des fonds propres est redressé au besoin.

Aucun changement important n'a été apporté aux objectifs, politiques et procédures au cours de l'exercice.

Exigences réglementaires

Le calcul des fonds propres réglementaires minimums est assujéti aux lignes directrices du BSIF. Les lignes directrices du BSIF découlent du cadre normatif sur les fonds propres pondérés en fonction du risque élaboré par la Banque des règlements internationaux (BRI).

Selon les normes actuelles de la BRI, les banques doivent maintenir un ratio minimum des fonds propres de première catégorie d'au moins 4 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 8 %. Le BSIF a décrété que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts étaient tenues de maintenir un ratio minimum de fonds propres de première catégorie d'au moins 7 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 10 %. Au cours de l'exercice, nous nous sommes conformés à l'ensemble des exigences réglementaires en matière de fonds propres.

À compter du premier trimestre de 2012, nous avons adopté les changements aux exigences en matière de fonds propres relativement aux transactions de titrisation présentées dans le document publié par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) intitulé *Enhancements to the Basel II Framework*, ainsi que les modifications à la réglementation en matière de capital applicable au portefeuille de négociation, telles qu'elles sont présentées dans le document intitulé *Revisions to the Basel II Market Risk Framework*, communément appelé Bâle 2.5, du même Comité.

Ratios et fonds propres réglementaires

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie.

Les fonds propres de première catégorie comprennent les actions ordinaires, les résultats non distribués, les actions privilégiées, les instruments de fonds propres novateurs, les participations ne donnant pas le contrôle, le surplus d'apport et les écarts de change. Tous les éléments se rapportant aux fonds propres de première et de deuxième catégories sont nets des positions vendeur. Le goodwill et les profits réalisés à la vente des actifs titrisés applicables sont déduits des fonds propres de première catégorie. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent les créances subordonnées et la provision collective/générale admissible. Les fonds propres de première et de deuxième catégories sont assujétis à certaines déductions à parts égales. Les placements dans les activités liées à l'assurance ont été déduits à 100 % des fonds propres de deuxième catégorie jusqu'au 31 octobre 2011. Depuis 2012, ils sont assujétis à une déduction à parts égales des fonds propres de première et de deuxième catégories aux termes de dispositions transitoires du BSIF.

Nos ratios de fonds propres et notre ratio actif/fonds propres s'établissent comme suit :

En millions de dollars, au 31 octobre	2012	2011 ¹
Fonds propres		
Fonds propres de première catégorie	15 940 ² \$	16 208 \$
Total des fonds propres réglementaires	19 924 ²	20 287
Actif pondéré en fonction du risque		
Risque de crédit	93 360 \$	90 110 \$
Risque de marché	3 033	1 646
Risque opérationnel	18 836	18 212
Total de l'actif pondéré en fonction du risque	115 229 \$	109 968 \$
Ratios des fonds propres		
Ratio des fonds propres de première catégorie	13,8 %	14,7 %
Ratio du total des fonds propres	17,3 %	18,4 %
Ratio actif/fonds propres	17,4 x	16,0 x

1) Les mesures concernant les fonds propres pour 2011 sont calculées selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et n'ont pas été retraitées selon les IFRS.

2) Inclut le choix de se prévaloir de la dispense transitoire relative aux IFRS du BSIF (voir l'analyse qui suit pour plus de précisions).

Au cours des exercices clos les 31 octobre 2012 et 2011, nous nous sommes conformés à l'ensemble des exigences réglementaires en matière de fonds propres.

Incidence du choix de se prévaloir de la dispense transitoire relative aux IFRS du BSIF

Lors de la transition aux IFRS, nous avons exclu du total de l'actif les prêts hypothécaires titrisés vendus au moyen de programmes de la SCHL aux fins du calcul du ratio actif/fonds propres, et ce, jusqu'au 31 mars 2010 inclusivement, conformément aux lignes directrices en matière de suffisance du capital publiées par le BSIF. De plus, en vertu des lignes directrices, les institutions financières peuvent choisir d'appliquer progressivement l'incidence de la transition aux IFRS sur leurs fonds propres réglementaires sur cinq trimestres à compter du 1^{er} novembre 2011. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, nous avons appliqué progressivement aux fonds propres de première catégorie un montant de 1 097 M\$ lié à l'incidence négative de la transition aux IFRS, ce qui représente quatre cinquièmes de l'incidence négative globale de 1 371 M\$ liée à notre transition aux IFRS sur les fonds propres de première catégorie. En vertu de ces lignes directrices, le montant admissible relatif à l'application progressive était composé principalement d'ajustements des résultats non distribués et d'un changement à la comptabilisation de nos coentreprises qui est passée de la méthode de la consolidation proportionnelle à la méthode de la mise en équivalence.

Si nous n'avions pas choisi d'appliquer progressivement l'incidence de la transition aux IFRS à l'égard des fonds propres de première catégorie, nos ratios de fonds propres et notre ratio actif/fonds propres au 31 octobre 2012 se seraient établis ainsi :

Ratio des fonds propres de première catégorie	13,6 %
Ratio du total des fonds propres	17,1 %
Ratio actif/fonds propres	17,7 x

À compter du 1^{er} janvier 2013, les banques commenceront à mettre en œuvre les importantes réformes en matière de fonds propres (dispositif de Bâle III) proposées par le CBCB depuis décembre 2009. Les réformes visent à accroître la qualité, la quantité et la cohérence des fonds propres en vue d'affermir la résistance du secteur bancaire. Le BSIF a confirmé que les lignes directrices du dispositif de Bâle III seront adoptées au Canada et a publié une nouvelle version à l'étude de ses lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres au Canada qui tiennent compte des réformes mises de l'avant par le dispositif de Bâle III.

Note 16 | Valeurs mobilières de Capital Trust

Le 13 mars 2009, CIBC Capital Trust (la fiducie), fiducie consolidée, a émis 1 300 M\$ de billets de catégorie 1 de la CIBC, série A, échéant le 30 juin 2108, et 300 M\$ de billets de catégorie 1 de la CIBC, série B, échéant le 30 juin 2108 (collectivement, les billets).

Les billets sont structurés de façon à être admissibles au traitement en tant que fonds propres réglementaires de première catégorie et, à ce titre, comportent des caractéristiques analogues à celles des titres de participation, y compris le report de l'intérêt en espèces dans certaines circonstances (les cas de report). Si un cas de report survient, les porteurs de billets seront tenus d'investir l'intérêt payé sur ceux-ci dans nos actions privilégiées perpétuelles. Si la fiducie ne verse pas intégralement les intérêts semestriels sur les billets, nous ne déclarerons aucun dividende sur nos actions privilégiées ou ordinaires pendant une période précise.

De plus, les billets seront automatiquement échangés contre nos actions privilégiées perpétuelles si l'un des événements suivants se produit : i) les procédures sont amorcées pour notre liquidation; ii) le BSIF a pris le contrôle de la CIBC ou de ses actifs; iii) nous sommes d'avis ou le BSIF est d'avis que notre ratio des fonds propres de première catégorie est inférieur à 5 % ou que notre ratio du total des fonds propres est inférieur à 8 %; ou iv) le BSIF nous enjoint, aux termes de la *Loi sur les banques*, d'augmenter nos fonds propres ou de fournir des liquidités supplémentaires et nous choisissons de procéder à l'échange automatique, ou nous ne nous conformons pas à cette directive. Après l'échange automatique, les porteurs de billets cesseront d'avoir quelque droit ou quelque réclamation que ce soit à l'égard de l'intérêt ou du capital contre la fiducie.

Les billets de catégorie 1 de la CIBC, série A, porteront intérêt à un taux de 9,976 %, versé semestriellement, jusqu'au 30 juin 2019. Le 30 juin 2019 et à chaque cinquième anniversaire de cette date par la suite, le taux d'intérêt sur les billets de catégorie 1 de la CIBC, série A, sera rajusté au taux correspondant au rendement des obligations du Canada de cinq ans, majoré de 10,425 %. Les billets de catégorie 1 de la CIBC, série B, porteront intérêt à un taux de 10,25 %, versé semestriellement, jusqu'au 30 juin 2039. Le 30 juin 2039 et à chaque cinquième anniversaire de cette date par la suite, le taux d'intérêt sur les billets de catégorie 1 de la CIBC, série B, sera rajusté au taux correspondant au rendement des obligations du Canada de cinq ans, majoré de 9,878 %.

Selon les lignes directrices du BSIF, les instruments de fonds propres novateurs peuvent comprendre jusqu'à 15 % de fonds propres de première catégorie nets et 5 % additionnels admissibles au titre des fonds propres de deuxième catégorie. Sous réserve de l'approbation du BSIF, la fiducie peut, en tout ou en partie, aux dates de rachat précisées ci-après, et à toute date par la suite, racheter les billets de catégorie 1 de la CIBC, série A ou série B, sans le consentement des porteurs. De plus, sous réserve de l'approbation du BSIF, la fiducie peut racheter la totalité, mais non une partie, des billets de catégorie 1 de la CIBC, série A ou série B, avant la date de rachat la plus rapprochée précisée ci-après sans le consentement des porteurs, à la survenance de certains événements réglementaires ou fiscaux.

En février 2011, le BSIF a publié des préavis confirmant l'adoption de Bâle III au Canada et précisant le traitement des instruments de fonds propres non admissibles. Les instruments de fonds propres non admissibles sont assujettis à un retrait progressif annuel de 10 % à partir de 2013. Les banques devraient donc établir et maintenir un calendrier de rachat pour les instruments de fonds propres non admissibles qui privilégiera le rachat des instruments à leur date de rachat à la valeur nominale prévue avant l'exercice de tout droit de rachat sur événement réglementaire. À l'adoption de Bâle III, les instruments de fonds propres novateurs, notamment les billets de catégorie 1 de la CIBC, seront considérés comme des instruments de fonds propres non admissibles. Nous prévoyons exercer nos droits de rachat sur événement réglementaire au cours de l'exercice 2022 à l'égard des billets de catégorie 1, série B, d'un capital de 300 M\$.

Le tableau ci-dessous présente les principales modalités des billets :

						31 oct. 2012		31 oct. 2011		1 ^{er} nov. 2010	
				Date de rachat la plus proche							
				Au plus élevé du prix du rendement des obligations du Canada ¹ et de la valeur nominale							
	Date d'émission	Date de versement des intérêts	Rendement	À la valeur nominale	À la valeur nominale	Valeur nominale	Valeur comptable	Valeur nominale	Valeur comptable	Valeur nominale	Valeur comptable
Série A	13 mars 2009	30 juin, 31 décembre	9,976 %	30 juin 2014	30 juin 2019	1 300 \$	1 366 \$	1 300 \$	1 294 \$	1 300 \$	1 301 \$
Série B	13 mars 2009	30 juin, 31 décembre	10,250 %	30 juin 2014	30 juin 2039	300	322	300	299	300	300
Billets vendus (détenus), position vendeur à des fins de négociation						1 600	1 688	1 600	1 593	1 600	1 601
						(7)	(10)	1	1	(1)	(1)
						1 593 \$	1 678 \$	1 601 \$	1 594 \$	1 599 \$	1 600 \$

1) Rendement des obligations du Canada : prix calculé au moment du rachat (autre que la date d'ajustement du taux d'intérêt prévue pour les séries) visant à offrir un rendement à l'échéance équivalent au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada d'une échéance équivalente, majoré i) dans le cas des billets de catégorie 1 de la CIBC, série A, a) de 1,735 % si la date de rachat précède le 30 juin 2019, ou b) de 3,475 % si la date de rachat est le 30 juin 2019 ou après cette date, et ii) dans le cas des billets de catégorie 1 de la CIBC, série B, a) de 1,645 % si la date de rachat précède le 30 juin 2039, ou b) de 3,29 % si la date de rachat est le 30 juin 2039 ou après cette date.

Note 17 | Sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau ci-après présente notre risque de taux d'intérêt découlant de la non-concordance, autrement dit de l'écart, relative aux actifs financiers, aux passifs financiers et aux dérivés hors bilan de négociation et autres que de négociation. Les instruments financiers au bilan et hors bilan sont présentés selon la date la plus proche entre la date de réévaluation contractuelle des taux et la date d'échéance. Certaines dates de réévaluation contractuelle des taux ont été ajustées en fonction des estimations de la direction à l'égard des remboursements et des rachats anticipés.

Nous gérons l'écart de taux d'intérêt en présument, pour certains actifs et passifs, une durée fondée sur les principales tendances historiques et prévues des principaux soldes. Le profil de réévaluation de ces actifs et passifs a été intégré dans le tableau ci-après. Nous avons appliqué des hypothèses relatives à la structure aux cartes de crédit et aux dépôts à vue et sur préavis, tandis que les capitaux propres applicables aux actionnaires ont été évalués comme étant non sensibles aux taux d'intérêt.

Selon la date la plus proche entre l'échéance et la date de réévaluation des taux des instruments sensibles aux taux d'intérêt

En millions de dollars, au	Immédiatement sensibles aux taux d'intérêt	Moins de 3 mois	De 3 mois à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensibles aux taux d'intérêt	Total
31 oct. 2012	Actif						
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	– \$	2 038 \$	76 \$	– \$	– \$	2 613 \$	4 727 \$
Valeurs du compte de négociation	–	1 054	1 403	4 121	6 459	27 293	40 330
Valeurs disponibles à la vente	–	11 254	1 628	5 598	5 566	654	24 700
Valeurs désignées à leur juste valeur	–	–	–	87	217	–	304
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	–	28 436	38	–	–	–	28 474
Prêts	116 609	22 122	31 742	65 806	2 296	3 721	242 296
Divers	–	31 204	–	–	–	21 350	52 554
Hypothèses relatives à la structure	(10 904)	1 150	4 146	8 610	–	(3 002)	–
Total de l'actif	105 705 \$	97 258 \$	39 033 \$	84 222 \$	14 538 \$	52 629 \$	393 385 \$
	Passif et capitaux propres						
Dépôts	91 702 \$	72 615 \$	41 514 \$	53 904 \$	8 132 \$	32 477 \$	300 344 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	–	405	447	3 919	3 896	4 368	13 035
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	–	8 224	–	–	–	–	8 224
Titres secondaires	–	168	625	2 891	1 139	–	4 823
Divers	–	30 330	–	2 503	634	33 492	66 959
Hypothèses relatives à la structure	(23 763)	5 766	20 756	24 920	–	(27 679)	–
Total du passif et des capitaux propres applicables aux actionnaires	67 939 \$	117 508 \$	63 342 \$	88 137 \$	13 801 \$	42 658 \$	393 385 \$
Écart au bilan	37 766 \$	(20 250)\$	(24 309)\$	(3 915)\$	737 \$	9 971 \$	– \$
Écart hors bilan ¹	–	(34 469)	25 372	10 015	(918)	–	–
Écart total	37 766 \$	(54 719)\$	1 063 \$	6 100 \$	(181)\$	9 971 \$	– \$
Écart cumulatif total	37 766 \$	(16 953)\$	(15 890)\$	(9 790)\$	(9 971)\$	– \$	– \$
	Écart par monnaie						
Écart au bilan							
Dollars canadiens	40 788 \$	(36 821)\$	(20 513)\$	5 143 \$	(400)\$	11 803 \$	– \$
Monnaies étrangères	(3 022)	16 571	(3 796)	(9 058)	1 137	(1 832)	–
Écart total au bilan	37 766 \$	(20 250)\$	(24 309)\$	(3 915)\$	737 \$	9 971 \$	– \$
Écart hors bilan ¹							
Dollars canadiens	– \$	(18 596)\$	19 897 \$	(1 609)\$	308 \$	– \$	– \$
Monnaies étrangères	–	(15 873)	5 475	11 624	(1 226)	–	–
Écart total hors bilan	– \$	(34 469)\$	25 372 \$	10 015 \$	(918)\$	– \$	– \$
Écart total	37 766 \$	(54 719)\$	1 063 \$	6 100 \$	(181)\$	9 971 \$	– \$
31 oct. 2011	Écart par monnaie						
Écart au bilan							
Dollars canadiens	25 943 \$	(20 489)\$	(26 764)\$	14 529 \$	698 \$	6 083 \$	– \$
Monnaies étrangères	(2 101)	17 376	(559)	(12 241)	(567)	(1 908)	–
Écart total au bilan	23 842 \$	(3 113)\$	(27 323)\$	2 288 \$	131 \$	4 175 \$	– \$
Écart hors bilan ¹							
Dollars canadiens	– \$	(14 278)\$	22 865 \$	(7 204)\$	(1 383)\$	– \$	– \$
Monnaies étrangères	–	(18 964)	4 057	13 588	1 319	–	–
Écart total hors bilan	– \$	(33 242)\$	26 922 \$	6 384 \$	(64)\$	– \$	– \$
Écart total	23 842 \$	(36 355)\$	(401)\$	8 672 \$	67 \$	4 175 \$	– \$
1^{er} nov. 2010	Écart par monnaie						
Écart au bilan							
Dollars canadiens	19 030 \$	(15 413)\$	(13 657)\$	10 991 \$	(101)\$	(850)\$	– \$
Monnaies étrangères	(2 384)	6 855	(420)	(4 510)	191	268	–
Écart total au bilan	16 646 \$	(8 558)\$	(14 077)\$	6 481 \$	90 \$	(582) \$	– \$
Écart hors bilan ¹							
Dollars canadiens	– \$	(4 842)\$	12 584 \$	(7 253)\$	(489)\$	– \$	– \$
Monnaies étrangères	–	(4 970)	(116)	4 911	175	–	–
Écart total hors bilan	– \$	(9 812)\$	12 468 \$	(2 342)\$	(314)\$	– \$	– \$
Écart total	16 646 \$	(18 370)\$	(1 609)\$	4 139 \$	(224)\$	(582)\$	– \$

1) Comprend les dérivés qui sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé.

Note 18 | Paiements fondés sur des actions

Programme d'octroi d'actions subalternes (POAS)

En vertu du POAS, qui existe depuis 2000, des attributions annuelles sont octroyées à certains employés clés. Un octroi d'actions subalternes (OAS) peut également être émis à titre d'attributions spéciales. En général, les droits aux actions subalternes en vertu de l'octroi s'acquiescent après trois ans ou également sur trois ans. Les attributions sont généralement distribuées ou réglées sur trois ans, à compter d'un an après l'exercice au cours duquel l'attribution a eu lieu.

Avant décembre 2008, les attributions étaient faites au moyen d'actions. Le financement de ces attributions s'est fait par versements dans une fiducie qui a acheté des actions ordinaires sur le marché libre. La juste valeur à la date d'attribution de chaque OAS réglé en actions a été calculée en fonction du prix d'achat moyen pondéré des actions ordinaires correspondantes qui ont été achetées par la fiducie.

Depuis décembre 2008, l'OAS est réglé en espèces et financé au moment du règlement. Les équivalents de dividendes versés sur des attributions réglées en espèces sont comptabilisés dans la charge de rémunération dès qu'ils sont engagés. La juste valeur à la date d'attribution de chaque OAS réglé en espèces est calculée en fonction du cours moyen de clôture de l'action ordinaire à la Bourse de Toronto (TSX) pour les 10 jours précédant la date déterminée dans les dispositions du programme. La juste valeur de l'OAS réglé en espèces est recalculée chaque période pour tenir compte de toute variation subséquente de la valeur de marché des actions ordinaires.

En 2012, la charge de rémunération relative à l'OAS, compte non tenu de l'incidence de la couverture, a totalisé 230 M\$ (252 M\$ en 2011). Les passifs relatifs à l'OAS réglé en espèces totalisaient 470 M\$ (515 M\$ au 31 octobre 2011 et 358 M\$ au 1^{er} novembre 2010).

Programme d'unités d'action en fonction du rendement (PUAR)

En vertu du PUAR lancé en 2005, des attributions sont octroyées à certains employés clés. Depuis décembre 2008, les octrois d'unités d'action en fonction du rendement (UAR) sont seulement faits sous forme d'attributions réglables en espèces, et ces attributions sont financées au moment du règlement. Les droits rattachés aux UAR s'acquiescent après trois ans. Le nombre final d'UAR dont les droits deviendront acquis variera de 75 % à 125 % du nombre initial d'unités attribuées d'après le rendement des actions de la CIBC par rapport à la moyenne des autres grandes banques canadiennes.

La comptabilisation de la charge de rémunération est fondée sur les meilleures estimations de la direction du nombre d'UAR dont les droits devraient être acquis. Les UAR sont réévaluées pour tenir compte des modifications des meilleures estimations de la direction du nombre d'UAR dont les droits devraient être acquis et des modifications de la valeur de marché des actions ordinaires. Les paiements de l'équivalent de dividendes sont comptabilisés dans la charge de rémunération dès qu'ils sont engagés.

Depuis décembre 2008, la juste valeur à la date d'attribution de chaque UAR est calculée en fonction du cours moyen de clôture de l'action ordinaire à la Bourse de Toronto pour les 10 jours précédant la date déterminée dans les dispositions du programme.

En 2012, la charge de rémunération relative aux UAR, compte non tenu de l'incidence de la couverture, a totalisé 70 M\$ (49 M\$ en 2011). Les passifs relatifs aux UAR totalisaient 127 M\$ (72 M\$ au 31 octobre 2011 et 27 M\$ au 1^{er} novembre 2010).

Programme incitatif spécial

Des unités au titre du programme incitatif spécial (PIS) n'ont été attribuées qu'une seule fois, soit en 2000.

Certains employés clés se sont vu attribuer des actions ordinaires. Le financement de ces attributions s'est fait par versements dans une fiducie qui a acheté des actions ordinaires sur le marché libre.

Les droits rattachés aux attributions à certains employés clés au titre du PIS sont acquis, et les actions ont été distribuées au moment où le régime a pris fin, soit le 31 octobre 2003. Pour les autres employés clés, la valeur des attributions a été convertie en unités d'actions à dividende différé (UADD) du Programme incitatif spécial de retraite (PISR). Chaque UADD du PISR donne droit à une action ordinaire et à des UADD additionnelles du PISR, compte tenu des dividendes gagnés sur les actions ordinaires en fiducie. Les droits aux UADD du PISR ont respecté les critères de durée et de rendement le 31 octobre 2003 et donneront lieu à la distribution d'actions ordinaires au moment de la retraite ou de la cessation d'emploi du participant.

Régime d'unités à la valeur comptable

En vertu du régime d'UVC lancé en 2010, certains dirigeants clés reçoivent des attributions sous forme d'UVC. Chaque unité donne droit à un paiement au comptant équivalant au prix d'acquisition par unité, dont la valeur est liée à la valeur comptable des actions ordinaires de la CIBC. Les droits aux UVC s'acquiescent après trois ans. Le nombre définitif d'unités pour lesquelles les droits s'acquiescent est ajusté pour tenir compte des nouvelles émissions et des rachats d'actions ordinaires ainsi que des dividendes versés sur les actions ordinaires.

La juste valeur des UVC à la date d'attribution est calculée en fonction de la valeur comptable des actions ordinaires au dernier jour du trimestre précédent.

La charge de rémunération relative aux UVC a totalisé 16 M\$ en 2012 (11 M\$ en 2011). Les passifs relatifs aux UVC totalisaient 32 M\$ (16 M\$ au 31 octobre 2011 et 5 M\$ au 1^{er} novembre 2010).

Régimes des administrateurs

En vertu du Régime d'unités d'actions à dividende différé ou d'actions ordinaires des administrateurs, chaque administrateur qui n'est ni un dirigeant ni un employé de la CIBC peut choisir de recevoir le montant annuel payable par la CIBC sous forme d'unités d'actions à dividende différé (UADD) ou d'actions ordinaires. Aux fins du présent régime, le montant annuel payable représente la composante autre qu'en liquidités des honoraires des administrateurs.

En vertu du Régime d'achat d'actions à l'intention des administrateurs non dirigeants, chaque administrateur non dirigeant peut choisir de recevoir la totalité ou une partie de sa rémunération admissible au comptant sous forme de liquidités, d'actions ordinaires ou d'UADD. Aux fins du présent régime, la rémunération admissible au comptant comprend la composante liquidités des honoraires des administrateurs et du président du conseil, les jetons de présence aux réunions, les jetons de présence de non-résident, les honoraires des présidents de comité et les honoraires des membres de comités.

La valeur des UADD créditées à un administrateur lui est payable lorsque ce dernier n'est plus administrateur ou employé de la CIBC et, dans le cas d'un administrateur assujéti à l'article 409A de l'*United States Internal Revenue Code of 1986*, dans sa version modifiée, lorsque l'administrateur ne fournit aucun service à la CIBC ni à aucune de ses sociétés contrôlées à titre de fournisseur indépendant. De plus, en vertu du Régime d'unités d'actions à dividende différé ou d'actions ordinaires des administrateurs, la valeur des UADD est payable à l'administrateur lorsque ce dernier et la CIBC ne sont plus « liés » ou « affiliés », conformément à la définition de ces termes dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Les charges autres que d'intérêts – poste Divers relatives aux composantes des UADD de ces régimes, compte non tenu de l'incidence de la couverture, ont totalisé 3 M\$ en 2012 (2 M\$ en 2011). Les passifs relatifs aux UADD totalisaient 11 M\$ (9 M\$ au 31 octobre 2011 et 8 M\$ au 1^{er} novembre 2010).

Régimes d'options sur actions

Nous offrons deux régimes d'options sur actions : le Régime d'options de souscription d'actions des employés (ROSAE) et le Régime d'options de souscription d'actions des administrateurs non dirigeants (ROSAA). Un maximum de 42 834 500 actions ordinaires peut être émis en vertu de ces régimes.

En vertu du ROSAE, des options sur actions sont attribuées périodiquement à des employés désignés. Ces options confèrent à l'employé le droit de souscrire auprès de la CIBC des actions ordinaires à un prix fixe qui n'est pas inférieur au cours de clôture des actions le jour de Bourse précédant immédiatement la date d'attribution. En général, les droits rattachés aux options sont acquis à la fin de la quatrième année et expirent dix ans après la date d'attribution. Les droits rattachés à certaines options s'acquiescent à l'atteinte de critères de rendement précis.

En vertu du ROSAA, chaque administrateur qui n'était pas un dirigeant ou un employé de la CIBC ou de l'une de ses filiales avait le droit de souscrire auprès de la CIBC des actions ordinaires à un prix fixe égal au cours moyen de clôture de l'action à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de Bourse

États financiers consolidés

précédant immédiatement la date d'attribution. En janvier 2003, le conseil d'administration a déterminé qu'aucune autre option ne serait attribuée en vertu du ROSAA. De plus, au cours de 2012, toutes les options restantes aux termes de ce régime ont été exercées.

La juste valeur des options sur actions est mesurée à la date d'attribution selon le modèle de Black et Scholes. Les hypothèses du modèle sont fondées sur des données observables sur le marché pour le taux d'intérêt sans risque et le rendement des actions, sur des dispositions contractuelles pour le prix d'exercice et les critères de rendement et sur des résultats passés pour la durée prévue. Les hypothèses relatives à la volatilité sont les estimations les plus probables de la volatilité du marché correspondant au prix d'exercice et à la durée prévue des options.

La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des options attribuées en 2012 s'est établie à 8,08 \$ (12,88 \$ en 2011). Les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont servi à déterminer la juste valeur des options à la date d'attribution :

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011
Hypothèses moyennes pondérées		
Taux d'intérêt sans risque	1,82 %	2,79 %
Taux de rendement prévu des actions	6,12 %	4,89 %
Volatilité prévue du cours des actions	26,09 %	27,56 %
Durée prévue	6 ans	6 ans
Cours de l'action / prix d'exercice	71,73 \$	78,41 \$

La charge de rémunération relative aux options sur actions a atteint 7 M\$ en 2012 (6 M\$ en 2011).

Régimes d'options sur actions

Au 31 octobre et pour l'exercice clos à cette date	2012		2011	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours au début de l'exercice	4 746 548	66,34 \$	5 641 221	62,88 \$
Attribuées	738 426	71,73	419 989	78,41
Exercées ¹	(1 053 323)	50,76	(1 242 462)	54,72
Auxquelles il est renoncé	(58 929)	70,49	(41 580)	64,56
Annulées ou échues	(23 935)	70,78	(30 620)	68,61
En cours à la fin de l'exercice	4 348 787	70,95 \$	4 746 548	66,34 \$
Exercibles à la fin de l'exercice	2 521 979	71,78 \$	3 018 340	66,05 \$
Pouvant être attribuées	5 289 559		5 945 121	

1) Le cours moyen pondéré à la date d'exercice était de 74,26 \$ (79,51 \$ en 2011).

Options sur actions en cours et comptant des droits acquis

Au 31 octobre 2012	Options sur actions en cours			Options sur actions comptant des droits acquis	
Fourchette des prix d'exercice	Nombre en cours	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre en cours	Prix d'exercice moyen pondéré
40,00 \$ – 49,00 \$	138 353	0,09	43,10 \$	138 353	43,10 \$
49,01 \$ – 55,00 \$	633 396	5,90	49,75	389 131	49,75
55,01 \$ – 65,00 \$	23 036	5,15	62,90	23 036	62,90
65,01 \$ – 75,00 \$	2 034 049	6,18	71,02	885 186	71,22
75,01 \$ – 85,00 \$	1 190 586	5,56	78,46	756 906	78,59
85,01 \$ – 105,00 \$	329 367	3,96	96,33	329 367	96,33
	4 348 787	5,61	70,95 \$	2 521 979	71,78 \$

Régime d'achat d'actions par les employés

Au Canada, en vertu de notre RAAE, les employés admissibles peuvent choisir, chaque année, qu'un montant maximal correspondant à 10 % de leur salaire admissible soit retenu pour l'achat d'actions ordinaires. Nous versons un montant égal à 50 % de la cotisation de l'employé, jusqu'à concurrence de 3 % du salaire admissible, en fonction des années de service et du niveau d'emploi, sous réserve d'un plafond annuel de 2 250 \$. Après deux ans de participation continue au régime, nos cotisations sont acquises à l'employé, et toutes les cotisations ultérieures sont acquises dès leur versement. Des régimes similaires d'achat d'actions par les employés existent dans d'autres régions à l'échelle mondiale où, chaque année, les employés admissibles peuvent choisir de faire retenir une tranche de leur salaire admissible afin d'acheter des actions ordinaires, avec cotisation correspondante de l'employeur, selon les dispositions de chaque régime. Toutes les cotisations sont versées dans une fiducie et utilisées par les fiduciaires des régimes pour acheter des actions ordinaires. Toutes les cotisations de l'employeur sont utilisées par les fiduciaires pour l'achat d'actions sur le marché libre. Depuis février 2010, dans le cas du régime canadien, les actions achetées par les fiduciaires à l'aide des cotisations des employés prennent la forme d'actions autodétenues. CIBC FirstCaribbean gère des RAAE sur place, dont le fiduciaire du régime emploie les cotisations pour acheter des actions ordinaires de CIBC FirstCaribbean sur le marché libre.

Nos cotisations, qui sont passées en charges dès qu'elles sont engagées, ont totalisé 32 M\$ en 2012 (31 M\$ en 2011).

Couverture

L'incidence de la variation du cours de l'action de la CIBC sur les paiements fondés sur des actions réglés en espèces en vertu des POAS, PUAR et régimes d'UADD est couverte au moyen de dérivés. Les profits et les pertes liés à ces dérivés sont comptabilisés dans la charge de rémunération. Au cours de l'exercice, nous avons comptabilisé des profits de 37 M\$ (profits de 18 M\$ en 2011) dans le compte de résultat consolidé relativement à ces dérivés.

Au 31 octobre 2012, le solde de clôture du cumul des autres éléments du résultat global relativement aux couvertures désignées aux fins comptables s'est établi à un crédit total de 9 M\$ (1 M\$ en 2011).

Note 19 | Avantages postérieurs à l'emploi

Nous sommes le promoteur des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à l'intention de nos employés admissibles. Nos régimes de retraite comprennent des régimes enregistrés de retraite à prestations définies par capitalisation, des arrangements supplémentaires, qui procurent des prestations de retraite en sus des plafonds établis par la loi, et des régimes à cotisations définies. Les régimes de retraite à prestations définies sont, pour la plupart, non contributifs, mais certains participants contribuent à leurs régimes respectifs afin de recevoir des prestations plus élevées à la retraite. Ces prestations sont généralement fondées sur le nombre d'années de service et le salaire à l'approche de la retraite. Depuis le 1^{er} janvier 2012, une période d'attente de deux ans est exigée avant que de nouveaux membres puissent adhérer à notre principal régime de retraite canadien. Nous offrons également des prestations pour soins de santé, de l'assurance-vie et d'autres avantages aux employés et aux retraités admissibles.

Les actifs des régimes et les obligations au titre des prestations définies liés aux régimes de retraite à prestations définies sont évalués aux fins comptables au 31 octobre de chaque exercice.

Le tableau suivant présente la situation financière des régimes de retraite à prestations définies et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni ainsi que de nos filiales des Caraïbes. Cette information ne tient pas compte d'autres régimes secondaires gérés par certaines de nos filiales parce qu'ils ne sont pas importants.

En millions de dollars, au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2012	2011	2012	2011
Obligation au titre des prestations définies				
Solde au début de l'exercice	4 973 \$	4 615 \$	570 \$	536 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	161	150	9	9
Cotisations salariales	6	6	–	–
Coûts financiers pour l'obligation au titre des prestations définies	278	260	30	29
Prestations versées	(236)	(222)	(26)	(27)
Variations des taux de change	–	(9)	–	–
Pertes actuarielles nettes liées à l'obligation au titre des prestations définies	664	163	71	23
Modifications des régimes	–	10	1	–
Solde à la fin de l'exercice	5 846 \$	4 973 \$	655 \$	570 \$
Actifs des régimes				
Juste valeur au début de l'exercice	4 895 \$	4 608 \$	– \$	– \$
Rendement prévu des actifs des régimes ¹	315	292	–	–
Écarts actuariels nets sur les actifs des régimes ¹	93	(60)	–	–
Cotisations patronales	476	281	26	27
Cotisations salariales	6	6	–	–
Prestations versées	(236)	(222)	(26)	(27)
Variations des taux de change	–	(9)	–	–
Sorties, montant net	(1)	(1)	–	–
Juste valeur à la fin de l'exercice	5 548 \$	4 895 \$	– \$	– \$
Situation de déficit	(298)\$	(78)\$	(655)\$	(570)\$
Pertes actuarielles nettes non amorties	827	257	91	23
Coûts (profits) non amortis des services passés	–	1	(42)	(52)
Actif (passif) net au titre des prestations définies	529 \$	180 \$	(606)\$	(599)\$
Provision pour moins-value	(17)	(18)	–	–
Actif (passif) net au titre des prestations définies, net de la provision pour moins-value	512 \$	162 \$	(606)\$	(599)\$

1) Le rendement réel sur les actifs des régimes de l'exercice clos le 31 octobre 2012 se chiffrait à 408 M\$ (232 M\$ en 2011).

L'actif (le passif) net au titre des prestations définies, net de la provision pour moins-value, est inclus dans les autres actifs et les autres passifs comme suit :

En millions de dollars, au	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		
	31 oct. 2012	31 oct. 2011	1 ^{er} nov. 2010	31 oct. 2012	31 oct. 2011	1 ^{er} nov. 2010
Autres actifs	563 \$	221 \$	105 \$	– \$	– \$	– \$
Autres passifs	(51)	(59)	(92)	(606)	(599)	(597)
	512 \$	162 \$	13 \$	(606)\$	(599)\$	(597)\$

L'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice comprennent les montants suivants relativement aux obligations au titre des prestations définies en excédent de la juste valeur des actifs :

En millions de dollars, au	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		
	31 oct. 2012	31 oct. 2011	1 ^{er} nov. 2010	31 oct. 2012	31 oct. 2011	1 ^{er} nov. 2010
Obligation au titre des prestations définies						
Régimes sans capitalisation	48 \$	47 \$	43 \$	655 \$	570 \$	536 \$
Régimes par capitalisation	5 317	4 490	4 149	–	–	–
	5 365	4 537	4 192	655	570	536
Juste valeur des actifs des régimes	4 957	4 346	4 094	–	–	–
Situation de déficit	(408)\$	(191)\$	(98)	(655)\$	(570)\$	(536)\$

La charge nette au titre des régimes à prestations définies se présente comme suit :

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2012	2011	2012	2011
Coût des services rendus au cours de l'exercice	161 \$	150 \$	9 \$	9 \$
Coûts financiers pour l'obligation au titre des prestations définies	278	260	30	29
Rendement prévu des actifs des régimes	(315)	(292)	–	–
Comptabilisation des coûts (profits) des services passés	1	10	(9)	(10)
Amortissement des pertes actuarielles nettes	1	1	3	1
	126	129	33	29
Variation de la provision pour moins-value	(1)	1	–	–
Charge nette comptabilisée au titre des régimes de retraite à prestations définies	125 \$	130 \$	33 \$	29 \$

Modifications des avantages et des régimes

Aucune modification importante n'a été apportée aux modalités de nos régimes de retraite à prestations définies ou de nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en 2012 ou en 2011.

Politique de placement

Le conseil d'administration de la CIBC a délégué la responsabilité d'établir les objectifs et les politiques de placement des caisses de retraite ainsi que de surveiller la politique de placement des régimes de pension à son comité de la rémunération et des ressources du personnel de direction (CRRPD). Le CRRPD est responsable d'établir les politiques de placement, notamment la composition de l'actif, les placements admissibles et le recours aux dérivés.

Bien que les politiques de placement précises soient déterminées selon les régimes afin de tenir compte des caractéristiques propres à chaque régime, les politiques de placement applicables à tous les régimes comprennent l'optimisation de la relation risque-rendement au moyen d'un portefeuille comportant différentes catégories d'actifs et diversifié par segment du marché, secteur économique et émetteur. Les objectifs visent à s'assurer que nous serons en mesure de respecter nos obligations au titre de nos régimes par capitalisation, de maximiser le rendement sans compromettre la sécurité des régimes et de gérer les cotisations.

En vue de réduire le risque spécifique au placement et d'augmenter le rendement prévu, les placements sont répartis entre diverses catégories d'actifs, dont les titres à revenu fixe négociés sur le marché et les valeurs négociées sur des marchés actifs, soit la répartition d'actifs la plus importante. Le recours aux instruments financiers dérivés se limite à générer le rendement synthétique de titres d'emprunt ou de participation ou à offrir une couverture de change pour des actions étrangères.

Les placements dans des catégories d'actifs précises sont encore plus diversifiés entre les fonds, les gestionnaires, les stratégies, les secteurs d'activité et les secteurs géographiques en fonction des caractéristiques propres à chaque catégorie d'actifs.

Le risque de chacune de ces catégories d'actifs sera déterminé par notre évaluation des besoins à l'égard des actifs des régimes et de la conjoncture et des conditions de marché. Les facteurs évalués avant l'approbation de la catégorie d'actifs comprennent les facteurs démographiques, les obligations de distribution des flux de trésorerie, les exigences de liquidités, les hypothèses actuarielles, l'augmentation prévue des prestations et les flux de trésorerie internes.

C'est essentiellement au comité des placements des régimes de pension et des avantages sociaux (CPRPAS) que revient la gestion des actifs des divers régimes offerts au Canada. Ce comité est composé de membres de la direction de la CIBC. Le CPRPAS a nommé des gestionnaires de placement indépendants, y compris Gestion globale d'actifs CIBC inc., filiale en propriété exclusive de la CIBC. Les gestionnaires disposent d'une certaine latitude à l'égard des placements selon des fourchettes de répartition cible de l'actif établies par le CRRPD. Si la répartition réelle dépasse les fourchettes établies, les actifs sont rééquilibrés, au besoin, pour les ramener dans les fourchettes de la répartition cible de l'actif. Des comités similaires ont été constitués pour la gestion de nos régimes offerts à l'extérieur du Canada.

La supervision de la gestion du risque, telle qu'elle est effectuée par le CPRPAS et d'autres comités, comprend entre autres les activités suivantes :

- Gestion périodique de l'actif et du passif et recherches stratégiques sur la répartition de l'actif;
- Surveillance des niveaux de financement et des ratios de financement;
- Surveillance de la conformité aux lignes directrices quant à la répartition de l'actif et des contrats de gestion de placements;
- Surveillance du rendement de la catégorie d'actifs par rapport à son indice de référence;
- Surveillance du rendement du gestionnaire de placements par rapport à son indice de référence.

Actifs des régimes

La répartition moyenne pondérée des actifs et la répartition cible par catégorie d'actifs de nos régimes de retraite à prestations définies se présentent comme suit :

Catégorie d'actifs ¹	Régimes de retraite			
	Répartition cible 2012	Répartition réelle 2012	Répartition cible 2011	Répartition réelle 2011
Titres de participation ²	52 %	52 %	52 %	53 %
Titres d'emprunt ²	44	45	44	44
Immobilier	–	–	–	–
Divers ³	4	3	4	4
	100 %	100 %	100 %	100 %

1) Les catégories reposent sur un classement en fonction du risque, y compris les expositions synthétiques au moyen de dérivés.

2) Les actifs des régimes de retraite comprennent des valeurs mobilières et des dépôts émis par la CIBC ou CIBC FirstCaribbean de 34 M\$ (21 M\$ en 2011), ce qui représente 0,6 % du total des actifs des régimes (0,4 % en 2011).

3) Comprend des dérivés de change qui couvrent le risque de change et les placements dans des actifs publics de base, notamment des projets relatifs aux transports, aux communications, à l'énergie, à l'éducation et aux soins de santé.

Hypothèses des régimes

Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer les obligations découlant des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi et la charge nette au titre des régimes à prestations définies tient compte des rendements du marché, à la date d'évaluation, sur des obligations de sociétés de qualité supérieure assorties de flux de trésorerie qui correspondent au versement prévu des prestations.

Pour les régimes offerts au Canada, les hypothèses sur le taux de rendement prévu des actifs des régimes sont remises en question une fois l'an par la direction et nos actuaires. Les hypothèses sont fondées sur les rendements prévus des différentes catégories d'actifs, pondérées en fonction de la répartition du portefeuille. Le rendement à long terme futur prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte d'après le taux d'inflation futur prévu et les rendements réels de titres à revenu fixe et d'actions.

États financiers consolidés

Aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans la région des Caraïbes, nous avons recours à des procédures comparables à celles utilisées au Canada pour déterminer le taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes, en prenant en considération les conditions du marché dans ces territoires et la répartition spécifique des actifs des régimes.

Les hypothèses moyennes pondérées retenues pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies et la charge nette au titre des régimes se présentent comme suit :

	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2012	2011	2012	2011
Pour l'exercice clos le 31 octobre				
Obligation au titre des prestations définies au 31 octobre				
Taux d'actualisation à la fin de la période	4,6 %	5,5 %	4,5 %	5,5 %
Taux de croissance de la rémunération	3,1 %	3,6 %	3,0 %	3,5 %
Charge nette découlant des régimes pour l'exercice clos le 31 octobre				
Taux d'actualisation au début de la période	5,5 %	5,6 %	5,5 %	5,3 %
Taux de rendement à long terme attendu des actifs des régimes	6,3 %	6,4 %	s. o.	s. o.
Taux de croissance de la rémunération	3,6 %	3,6 %	3,5 %	3,5 %

s. o. Sans objet.

Les taux tendanciels hypothétiques des coûts de soins de santé du principal régime canadien d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie sont comme suit :

	2012	2011
Pour l'exercice clos le 31 octobre		
Taux hypothétiques des coûts de soins de santé pour le prochain exercice	6,4 %	6,7 %
Taux vers lequel les coûts de soins de santé devraient tendre	4,5 %	4,5 %
Exercice au cours duquel le taux des coûts de soins de santé devrait se stabiliser	2029	2029

L'incidence d'une variation de 100 points de base des taux hypothétiques des coûts de soins de santé serait comme suit :

	Ensemble des coûts des services et des coûts financiers		Obligation au titre des prestations définies	
	2012	2011	2012	2011
En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre				
Hausse de 100 points de base des taux	3 \$	3 \$	56 \$	61 \$
Baisse de 100 points de base des taux	(2)	(3)	(47)	(50)

Les tableaux ci-après illustrent l'effet d'une variation de 100 points de base de certaines des principales hypothèses utilisées pour mesurer les obligations au titre des prestations définies et les charges correspondantes pour les régimes offerts au Canada :

Augmentation (diminution) estimée de la charge au titre des régimes de retraite à prestations définies au cours de l'exercice fondée sur les hypothèses utilisées au début de l'exercice

	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2012	2011	2012	2011
En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre				
Taux d'actualisation				
Diminution de l'hypothèse	68 \$	17 \$	3 \$	2 \$
Augmentation de l'hypothèse	(30)	(26)	(5)	(2)
Taux de rendement à long terme attendu des actifs des régimes				
Diminution de l'hypothèse	43	40	s. o.	s. o.
Augmentation de l'hypothèse	(43)	(40)	s. o.	s. o.
Taux de croissance de la rémunération				
Diminution de l'hypothèse	(19)	(18)	–	–
Augmentation de l'hypothèse	20	20	–	–

s. o. Sans objet.

Augmentation (diminution) estimée de l'obligation au titre des prestations définies

	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2012	2011	2012	2011
En millions de dollars, au 31 octobre				
Taux d'actualisation				
Diminution de l'hypothèse	893 \$	682 \$	91 \$	79 \$
Augmentation de l'hypothèse	(850)	(654)	(82)	(64)
Taux de croissance de la rémunération				
Diminution de l'hypothèse	(192)	(120)	(1)	(1)
Augmentation de l'hypothèse	193	130	1	1

Régimes à cotisations définies et autres régimes

Nous offrons également des régimes à cotisations définies à certains employés et nous versons des cotisations à des régimes de retraite d'État. La charge comptabilisée au titre de ces régimes se présente comme suit :

	2012	2011
En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre		
Régimes à cotisations définies	11 \$	11 \$
Régimes de retraite d'État ¹	79	78
	90 \$	89 \$

1) Comprennent le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec et la *Federal Insurance Contributions Act* des É.-U.

Charges si nous les avons comptabilisées au fur et à mesure qu'elles étaient engagées

Si nous avons comptabilisé l'ensemble des coûts et des charges à mesure qu'ils étaient engagés, la charge totale engagée aux termes des régimes de retraite à prestations définies, des régimes de cotisations définies, des régimes de retraite d'État ainsi que des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi se présenterait comme suit :

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		Total
	2012	2011	2012	2011	2012
Régimes de retraite à prestations définies	694 \$	352 \$	111 \$	61 \$	805 \$
Régimes à cotisations définies et autres régimes	90	89	–	–	90
	784 \$	441 \$	111 \$	61 \$	895 \$

Historique des ajustements liés à l'expérience

L'historique des obligations au titre des prestations définies, de la juste valeur des actifs des régimes et des ajustements liés à l'expérience se présente comme suit :

En millions de dollars, au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2012	2011	2012	2011
Obligation au titre des prestations définies	5 846 \$	4 973 \$	655 \$	570 \$
Juste valeur des actifs des régimes	5 548	4 895	–	–
Situation de déficit	(298)	(78)	(655)	(570)
(Pertes) profits lié(e)s à l'expérience sur les passifs des régimes de l'exercice	(24)	10 ¹⁾	(14)	8
Profits (pertes) lié(e)s à l'expérience sur les actifs des régimes de l'exercice	93	(60)	–	–

1) Retraité.

Flux de trésorerie**Cotisations en espèces**

L'évaluation actuarielle la plus récente du principal régime de retraite à prestations définies à des fins de capitalisation remonte au 31 octobre 2011. La prochaine évaluation du régime qui doit être faite aux fins de capitalisation sera en date du 31 octobre 2012.

Les cotisations minimales de 2013 devraient atteindre 189 M\$ pour les régimes de retraite à prestations définies et 28 M\$ pour les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Ces estimations sont susceptibles de changer, car les cotisations dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché, les exigences réglementaires et la capacité de la direction à modifier la politique de capitalisation.

Note 20 | Impôt sur le résultat**Total de l'impôt sur le résultat**

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011
Compte de résultat consolidé		
Provision pour l'impôt exigible		
Ajustements pour les exercices antérieurs	(92) \$	(22) \$
Charge d'impôt exigible	629	431
	537	409
Provision d'impôt différé		
Ajustements pour les exercices antérieurs	88	25
Incidences des variations dans les taux d'impôt et les lois fiscales	(8)	28
Naissance et renversement des différences temporaires	87	465
	167	518
	704	927
Autres éléments du résultat global	(17)	(37)
Total du résultat global	687 \$	890 \$

Composantes de la charge d'impôt sur le résultat

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011
Impôt exigible		
Fédéral	290 \$	216 \$
Provincial	196	141
Étranger	29	15
	515	372
Impôt différé		
Fédéral	122	273
Provincial	82	164
Étranger	(32)	81
	172	518
	687 \$	890 \$

Les soldes d'impôt différé sont inclus dans les autres actifs et les autres passifs, et découlent de différences temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans le bilan consolidé.

États financiers consolidés

Le taux d'impôt fédéral et des provinces combiné du Canada varient chaque année en fonction des modifications apportées aux taux prévus par la loi imposés par chacune des administrations fiscales et selon les variations de la proportion de nos activités exercées dans chaque province. Nous sommes également assujettis à l'impôt canadien sur le résultat des centres bancaires à l'étranger.

Les résultats des filiales étrangères seraient normalement assujettis à l'impôt canadien seulement lorsqu'ils sont rapatriés au Canada. Les impôts canadiens additionnels qui seraient exigibles si tous les résultats non distribués des filiales étrangères étaient distribués à la société mère canadienne sous forme de dividendes sont estimés à néant.

Les taux d'impôt effectifs figurant dans le compte de résultat consolidé sont différents du taux d'impôt fédéral et des provinces combiné du Canada de 26,5 % (28,2 % en 2011), comme il est indiqué dans le tableau ci-après :

Rapprochement de l'impôt sur le résultat

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2012		2011	
Taux d'impôt fédéral et des provinces combiné du Canada appliqué au résultat avant impôt sur le résultat	1 071 \$	26,5 %	1 073 \$	28,2 %
Ajustements des impôts pour tenir compte de ce qui suit :				
Résultats des filiales étrangères	(116)	(2,9)	(11)	(0,3)
Résultat exonéré d'impôt	(206)	(5,1)	(136)	(3,5)
Variations du taux d'impôt sur les soldes d'impôt différé	(8)	(0,2)	28	0,7
Incidence de la quote-part du résultat comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(33)	(0,8)	(24)	(0,6)
Divers	(4)	(0,1)	(3)	(0,1)
Impôt sur le résultat figurant dans le compte de résultat consolidé	704 \$	17,4 %	927 \$	24,4 %

Actif d'impôt différé

Sources et variations de l'actif d'impôt différé et du passif d'impôt différé

Les tableaux ci-après présentent les sources et les variations de l'actif d'impôt différé et du passif d'impôt différé :

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre 2012	Provision pour pertes sur créances	Bâtiments et matériel	Prestations de retraite et avantages du personnel	Provisions	Réévaluation des valeurs mobilières	Reports en avant de pertes fiscales ¹	Produits non acquis	Divers	Total de l'actif
Actif d'impôt différé									
Solde au début de l'exercice	338 \$	69 \$	283 \$	50 \$	31 \$	64 \$	104 \$	12 \$	951 \$
Comptabilisé dans le résultat net	(149)	(7)	(59)	(4)	(26)	5	(32)	10	(262)
Divers ²	–	–	–	–	–	–	–	1	1
Solde à la fin de l'exercice	189 \$	62 \$	224 \$	46 \$	5 \$	69 \$	72 \$	23 \$	690 \$

	Bâtiments et matériel	Change	Goodwill	Loyers à recevoir	Prestations de retraite et avantages du personnel	Réévaluation des valeurs mobilières	Divers	Total du passif
Passif d'impôt différé								
Solde au début de l'exercice	(64) \$	(34) \$	(72) \$	(78) \$	(17) \$	(54) \$	(39) \$	(358) \$
Comptabilisé dans le résultat net	–	–	(6)	15	9	36	41	95
Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	–	1	–	–	–	–	(7)	(6)
Divers ²	–	–	–	–	–	–	(1)	(1)
Solde à la fin de l'exercice	(64) \$	(33) \$	(78) \$	(63) \$	(8) \$	(18) \$	(6) \$	(270) \$
Actif d'impôt différé, montant net, au 31 octobre 2012								420 \$

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre 2011	Provision pour pertes sur créances	Bâtiments et matériel	Prestations de retraite et avantages du personnel	Provisions	Réévaluation des valeurs mobilières	Reports en avant de pertes fiscales ¹	Produits non acquis	Divers	Total de l'actif
Actif d'impôt différé									
Solde au début de l'exercice	356 \$	76 \$	418 \$	36 \$	77 \$	599 \$	88 \$	223 \$	1 873 \$
Comptabilisé dans le résultat net	(17)	(3)	(137)	16	(44)	(533)	19	(201)	(900)
Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	–	–	1	–	–	–	–	(8)	(7)
Divers ²	(1)	(4)	1	(2)	(2)	(2)	(3)	(2)	(15)
Solde à la fin de l'exercice	338 \$	69 \$	283 \$	50 \$	31 \$	64 \$	104 \$	12 \$	951 \$

	Bâtiments et matériel	Change	Goodwill	Loyers à recevoir	Prestations de retraite et avantages du personnel	Réévaluation des valeurs mobilières	Divers	Total du passif
Passif d'impôt différé								
Solde au début de l'exercice	(79) \$	(62) \$	(70) \$	(104) \$	(152) \$	(231) \$	(53) \$	(751) \$
Comptabilisé dans le résultat net	15	53	(2)	20	135	147	14	382
Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	–	(25)	–	–	–	30	–	5
Divers ²	–	–	–	6	–	–	–	6
Solde à la fin de l'exercice	(64) \$	(34) \$	(72) \$	(78) \$	(17) \$	(54) \$	(39) \$	(358) \$
Actif d'impôt différé, montant net, au 31 octobre 2011								593 \$
Actif d'impôt différé, montant net, au 1^{er} novembre 2010								1 122 \$

1) Les reports en avant de pertes fiscales comprennent un montant de 37 M\$ (42 M\$ en 2011) lié aux pertes opérationnelles (dont un montant de 21 M\$ est lié aux États-Unis et un montant de 16 M\$, à d'autres pays) venant à échéance sur plusieurs années à compter de 2013, ainsi qu'un montant de 32 M\$ (22 M\$ en 2011) lié aux pertes en capital ne venant jamais à échéance.

2) Comprend les ajustements liés aux écarts de change.

Le montant net de l'actif d'impôt différé est compris dans les autres actifs et les autres passifs, comme suit :

En millions de dollars, au	31 oct. 2012	31 oct. 2011	1 ^{er} nov. 2010
Autres actifs	457 \$	644 \$	1 122 \$
Autres passifs	(37)	(51)	–
	420 \$	593 \$	1 122 \$

Différences temporaires

Le montant des pertes fiscales inutilisées à l'égard desquelles aucun actif d'impôt différé n'avait été comptabilisé s'élevait à 717 M\$ au 31 octobre 2012 (717 M\$ en 2011). Une tranche de 79 M\$ (124 M\$ en 2011) de ces pertes n'est pas assortie d'une date d'échéance et une tranche de 638 M\$ (593 M\$ en 2011) arrivera à échéance d'ici 10 ans.

Enron

Au cours des exercices antérieurs, l'Agence du revenu du Canada a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle a refusé la déduction de paiements d'environ 3 G\$ au titre du règlement lié à Enron en 2005 et des frais juridiques connexes. L'affaire est devant les tribunaux. Le 21 décembre 2011 (et de nouveau le 5 juillet 2012), dans le cadre d'une requête de la CIBC en vue de faire radier les réponses de la Couronne, la Cour canadienne de l'impôt a radié certaines parties des réponses et a ordonné à la Couronne de déposer des réponses amendées. La Couronne et la CIBC ont toutes deux appelé de cette décision devant la Cour d'appel fédérale, et les appels ont été entendus le 21 novembre 2012. Aucune décision n'a encore été rendue.

Si nous réussissions à faire accepter intégralement notre position fiscale, nous comptabiliserions une économie d'impôts additionnelle de 214 M\$ et un remboursement d'intérêts imposable d'environ 183 M\$. Si nous ne réussissons pas, une charge d'impôts additionnelle d'environ 865 M\$ et des intérêts non déductibles d'environ 124 M\$ nous incomberait.

Note 21 | Résultat par action

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011
Résultat de base par action		
Résultat net applicable aux actionnaires	3 331 \$	2 867 \$
Moins : dividendes et primes sur actions privilégiées	158	177
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	3 173	2 690
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	403 685	396 233
Résultat de base par action	7,86 \$	6,79 \$
Résultat dilué par action		
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	3 173 \$	2 690 \$
Ajouter : dividendes sur actions privilégiées convertibles	–	38
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires diluées	3 173	2 728
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	403 685	396 233
Ajouter : actions privilégiées convertibles ¹ (en milliers)	–	9 609
Options sur actions pouvant être exercées ² (en milliers)	460	854
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	404 145	406 696
Résultat dilué par action	7,85 \$	6,71 \$

- 1) Nous avons renoncé irrévocablement à nos droits de convertir les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, séries 26, 27 et 29 (les « actions privilégiées convertibles »), en actions ordinaires de la CIBC par voie d'un acte unilatéral, sauf dans les circonstances qui constitueraient un « événement déclencheur » conformément à ce qui est décrit dans le préavis sur les instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité publié par le BSIF en août 2011. La renonciation à nos droits de conversion fait en sorte que les actions privilégiées convertibles ne sont plus dilutives après le 16 août 2011, date à laquelle la CIBC a renoncé à ses droits de convertir ces actions.
- 2) Ne tient pas compte du nombre moyen de 1 513 903 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 82,39 \$ et du nombre moyen de 1 263 670 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 83,79 \$ respectivement pour les exercices clos les 31 octobre 2012 et 2011, le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires.

Note 22 | Engagements, cautionnements et actifs donnés en garantie

Engagements

Ententes relatives au crédit

Les ententes relatives au crédit sont habituellement des instruments hors bilan et généralement conclues pour répondre aux besoins de financement de clients. En outre, il existe certains engagements de crédit en vertu desquels nous pourrions devoir consentir du crédit qui ne sont pas comptabilisés au bilan consolidé. Notre politique de garanties exigées relativement à ces ententes et les types de garanties détenus sont généralement les mêmes que pour les prêts. Les montants contractuels indiqués ci-après pour les ententes relatives au crédit représentent le montant maximum du crédit additionnel que nous pourrions devoir accorder. Les montants contractuels représentent également les montants additionnels du risque de crédit si le crédit contracté venait à être entièrement utilisé, si une contrepartie manquait à ses obligations et si la garantie se révélait sans valeur. Ces montants contractuels ne sont pas nécessairement représentatifs des liquidités futures requises ou du risque de perte réel, puisqu'un grand nombre de ces ententes arriveront à échéance ou cesseront d'exister sans que des prélèvements ne soient effectués.

En millions de dollars, au	Montants contractuels		
	31 oct. 2012	31 oct. 2011	1 ^{er} nov. 2010
Prêts de valeurs ¹	15 396 \$	10 924 \$	12 352 \$
Engagements de crédit inutilisés ²	148 957	140 338	132 251
Facilités de garantie de liquidité ³	3 189	2 273	3 444
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	7 504	6 323	5 721
Lettres de crédit documentaires et commerciales	449	312	290
Divers	359	412	381
	175 854 \$	160 582 \$	154 439 \$

- 1) Les prêts de valeurs de 1,6 G\$ (2,8 G\$ au 31 octobre 2011 et 4,3 G\$ au 1^{er} novembre 2010) contre espèces sont exclus puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé.
- 2) Incluent des marges de crédit irrévocables totalisant 35,9 G\$ (32,2 G\$ au 31 octobre 2011 et 34,9 G\$ au 1^{er} novembre 2010).
- 3) Excluent les facilités de garantie de liquidité de 390 M\$ (1 104 M\$ au 31 octobre 2011 et 964 M\$ au 1^{er} novembre 2010) fournies à nos programmes de PCAC soutenues.

En outre, les valeurs de clients prêtées par une coentreprise que la CIBC a avec The Bank of New York Mellon totalisaient 48,1 G\$ (46,3 G\$ au 31 octobre 2011 et 45,0 G\$ au 1^{er} novembre 2010); de ce montant, les prêts de valeurs avec indemnisation totalisaient 46,5 G\$ (44,5 G\$ au 31 octobre 2011 et 42,5 G\$ au 1^{er} novembre 2010).

Prêts de valeurs

Les prêts de valeurs représentent pour nous un risque de crédit quand nous prêtons nos propres valeurs ou celles de nos clients et que l'emprunteur manque à son obligation de restitution. L'emprunteur doit garantir la totalité de la valeur prêtée en tout temps.

Engagements de crédit inutilisés

Les engagements de crédit inutilisés représentent la tranche non utilisée des facilités de crédit que nous avons approuvées pour satisfaire aux besoins des clients. Ils peuvent être assortis de diverses conditions qui doivent être remplies avant leur utilisation et comprennent des facilités accordées dans le cas de financement d'acquisition éventuelle. Le risque de crédit associé à ces facilités découle de la possibilité qu'un engagement donne lieu à un prêt à un moment futur, avant l'échéance de l'engagement. Le montant des garanties obtenues, si elles sont jugées nécessaires, est fondé sur notre évaluation du crédit de l'emprunteur et peut comprendre l'obtention d'un privilège sur les biens actuels et futurs de l'emprunteur.

Facilités de garantie de liquidité

Nous fournissons des facilités de garantie de liquidité irrévocables principalement sur les fonds multicédants de PCAC. Nous agissons à titre d'agent des services financiers pour certains de ces fonds multicédants, tandis que d'autres fonds multicédants sont administrés par des tiers. Les facilités de liquidités pour nos programmes consolidés de PCAC soutenues pour les fiducies Crisp et Macro Trust, ainsi que pour nos programmes non consolidés de PCAC soutenues pour les fiducies Safe Trust, Smart Trust et Sound Trust nous obligent à fournir le financement, sous réserve du respect de certaines conditions relativement à ces fonds multicédants, pour les actifs productifs.

Lettres de crédit de soutien et de bonne fin

Ces instruments constituent l'engagement irrévocable d'effectuer des paiements à un tiers dans l'éventualité où les clients ne pourraient respecter leurs obligations contractuelles financières ou d'exécution. Le risque de crédit lié à ces instruments est généralement le même que dans le cas d'engagements de prêts irrévocables consentis aux clients. Si nous jugeons une garantie nécessaire, le montant de celle-ci est fondé sur notre évaluation du crédit de l'emprunteur et peut comprendre l'obtention d'un privilège sur les biens actuels et futurs de l'emprunteur.

Lettres de crédit documentaires et commerciales

Les lettres de crédit documentaires et commerciales sont des instruments à court terme émis pour le compte d'un client, qui permettent à un tiers, comme un exportateur, de tirer des traites sur la CIBC jusqu'à concurrence d'un certain montant, sous réserve de conditions particulières. Nous sommes exposés au risque que le client ne règle pas, en bout de ligne, le montant des traites. Cependant, les montants utilisés sont garantis par les biens qui s'y rattachent.

Engagements au titre de contrats de location simple¹

Les paiements et les encaissements minimums futurs exigibles aux termes des contrats de location simple pour chacun des cinq prochains exercices et par la suite s'établissent comme suit :

En millions de dollars, au 31 octobre 2012	Contrats de location simple		
	Paiements	Encaissements ²	Paiements nets
2013	366 \$	77 \$	289 \$
2014	346	73	273
2015	319	72	247
2016	291	76	215
2017	263	76	187
2018 et par la suite	1 398	1 349	49

1) Le total des frais de location (à l'exception des ententes de service) pour des bâtiments et du matériel s'est élevé à 389 M\$ (384 M\$ en 2011).

2) Comprend des produits de sous-location tirés d'un immeuble de placement.

Engagements au titre des contrats de location-financement¹

Les paiements minimums futurs exigibles aux termes des contrats de location-financement pour chacun des cinq prochains exercices et par la suite s'établissent comme suit :

En millions de dollars, au 31 octobre 2012	
2013	49 \$
2014	47
2015	46
2016	44
2017	43
2018 et par la suite	439
	668
Moins : charges d'intérêts futures	268
Valeur actuelle des contrats de location-financement	400 \$

1) Le total des charges d'intérêts liées aux contrats de location-financement se chiffrait à 28 M\$ (28 M\$ en 2011).

Autres engagements

À titre d'investisseurs dans des activités de banque d'affaires, nous concluons des engagements afin de financer des fonds de souscriptions privées externes et des placements dans des titres de participation et de créance à la valeur de marché au moment où des montants sont tirés sur les engagements. Relativement à ces activités, nous avons pris des engagements d'investir jusqu'à concurrence de 178 M\$ (354 M\$ au 31 octobre 2011 et 294 M\$ au 1^{er} novembre 2010).

En outre, nous agissons comme preneur ferme pour certaines nouvelles émissions en vertu desquelles, seules ou avec un syndicat d'établissements financiers, nous achetons ces nouvelles émissions à des fins de revente aux investisseurs. Au 31 octobre 2012, les engagements de prise ferme s'élevaient à 184 M\$ (333 M\$ au 31 octobre 2011 et 183 M\$ au 1^{er} novembre 2010).

Cautiounnements et autres contrats d'indemnisation

Un cautionnement est un contrat qui impose à l'émetteur d'effectuer des paiements déterminés pour rembourser le titulaire à l'égard d'une perte qu'il subit du fait qu'un débiteur donné n'a pas effectué un paiement à l'échéance selon les conditions premières ou modifiées d'un instrument de créance. Les cautionnements comprennent les lettres de crédit de soutien et de bonne fin, telles qu'elles sont décrites ci-dessus, et la protection vendue au titre des dérivés de crédit, telle qu'elle est décrite à la note 12.

Autres contrats d'indemnisation

Dans le cours normal des affaires, nous concluons des contrats en vertu desquels nous pouvons accepter d'indemniser la contrepartie à un contrat contre les pertes découlant de fausses représentations et de bris de garantie, de l'inexécution de certaines dispositions, ou encore contre les réclamations ou les pertes attribuables à certains événements externes, comme le décrit le contrat en question. Cela pourrait comprendre, par exemple, les pertes découlant des modifications des lois fiscales, des litiges ou des réclamations relativement au rendement passé. De plus, nous avons conclu des contrats d'indemnisation avec chacun de nos administrateurs et dirigeants pour les protéger, quand la loi le permet, contre les réclamations et les pertes qu'ils pourraient subir (y compris les montants versés en règlement de ces réclamations) dans leurs fonctions à la CIBC. Dans la plupart des cas, aucun plafond de perte n'est prévu, ce qui signifie que l'obligation maximum éventuelle n'est pas définie. Des montants sont comptabilisés lorsque nous avons une obligation actuelle juridique ou implicite du fait d'un événement antérieur, qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Nous sommes d'avis qu'il est peu probable que les conditions qui entraîneraient des obligations en vertu de ces contrats se produisent. Les montants versés en vertu de ces contrats ont été négligeables à ce jour. Aucun montant n'est présenté dans les états financiers consolidés relativement aux indemnisations, déclarations et garanties aux 31 octobre 2012 et 2011 et au 1^{er} novembre 2010.

Actifs donnés en garantie

Dans le cours normal des affaires, nous donnons en garantie nos actifs, ou nous pouvons vendre ou donner en gage des actifs de tiers en garantie de dettes ou pour faciliter certaines activités, lorsque les ententes conclues avec les tiers le permettent, au besoin.

Le tableau qui suit présente la provenance et l'utilisation de nos actifs donnés en garantie et de nos garanties à leur valeur comptable :

En millions de dollars, au	31 oct. 2012	31 oct. 2011	1 ^{er} nov. 2010
Provenance des actifs donnés en garantie et des garanties¹			
Dépôts auprès d'autres banques	14 \$	27 \$	41 \$
Valeurs mobilières	8 387	9 418	18 924
Créances hypothécaires ²	47 515	47 676	39 983
Cartes de crédit ³	4 898	3 632	3 535
Autres actifs	4 120	4 397	4 912
	64 934 \$	65 150 \$	67 395 \$
Utilisation des actifs donnés en garantie et des garanties			
Valeurs prêtées	5 324 \$	3 292 \$	3 825 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	1 795	4 338	12 732
Emprunts garantis	52 413	51 308	43 518
Transactions sur dérivés ⁴	4 531	5 040	6 001
Gouvernements et banques centrales à l'étranger ⁵	278	513	419
Systèmes de compensation, systèmes de paiement, dépositaires et autres ⁵	593	659	900
	64 934 \$	65 150 \$	67 395 \$

- 1) Exclut le surdimensionnement d'actifs donnés en garantie.
- 2) Comprennent certains soldes de liquidités en transit liés au processus de titrisation.
- 3) Ces actifs sont détenus dans des fiducies de titrisation consolidées et appuient les passifs au titre du financement pour un montant de 4,9 G\$ et une juste valeur de 5,0 G\$ (3,6 G\$ et une juste valeur de 3,7 G\$ au 31 octobre 2011, et 3,5 G\$ et une juste valeur de 3,6 G\$ au 1^{er} novembre 2010).
- 4) Comprennent les marges pour contrats à terme normalisés et options négociés en Bourse, les swaps réglés en chambre de compensation et les transactions sur dérivés garantis.
- 5) Comprennent les actifs donnés en garantie afin de participer aux systèmes de compensation, aux systèmes de paiement et aux dépôts ou d'avoir accès aux facilités des banques centrales à l'étranger. Excluent les garanties intrajournalières fournies à la Banque du Canada ayant trait au système de transfert de paiements de grande valeur puisqu'elles nous sont généralement rendues chaque jour à la fin du cycle de règlement.

Le tableau suivant présente l'utilisation des actifs de tiers donnés en garantie et des garanties pouvant être vendues ou données à nouveau en garantie :

En millions de dollars, au	31 oct. 2012	31 oct. 2011	1 ^{er} nov. 2010
Garanties reçues et pouvant être vendues ou données à nouveau en garantie	44 718 \$	39 030 \$	49 711 \$
Moins : les actifs non vendus ou donnés à nouveau en garantie	14 726	13 663	19 083
	29 992 \$	25 367 \$	30 628 \$
Utilisation des actifs donnés en garantie et des garanties			
Valeurs prêtées	10 072 \$	7 632 \$	8 527 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	6 429	7 076	12 225
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	13 035	10 316	9 673
Transactions sur dérivés ¹	456	343	203
	29 992 \$	25 367 \$	30 628 \$

- 1) Comprennent les marges pour contrats à terme normalisés et options négociés en Bourse, les swaps réglés en chambre de compensation et les transactions sur dérivés garantis.

Nous sommes en outre parties à des transactions de prêts de valeurs dans le cadre desquelles nous agissons à titre de mandataire pour le compte des détenteurs des valeurs par l'intermédiaire d'une coentreprise que nous avons avec The Bank of New York Mellon. Pour plus de précisions, voir la section Engagements ci-dessus.

Valeurs mobilières reçues en garantie

Les sûretés reçues relativement aux valeurs mobilières de clients pouvant être vendues ou données à nouveau en garantie le sont dans le cadre de prêts de valeurs, de valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres, de prêts sur marge, ou encore pour garantir des contrats de dérivés. Les sûretés peuvent être vendues ou données à nouveau en garantie par la CIBC relativement à des valeurs empruntées, prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres, à des prêts sur marge, dans le cadre de transactions sur dérivés, ou pour couvrir des valeurs vendues à découvert.

Note 23 | Provisions et passifs éventuels

La CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cours normal des affaires. Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces affaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, ait des répercussions négatives importantes sur notre situation financière consolidée. Par contre, l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, pourrait avoir une incidence considérable sur nos résultats opérationnels pour une période donnée.

Les rubriques ci-après décrivent les procédures judiciaires importantes visant la CIBC, pour lesquelles nous avons l'intention de nous défendre avec vigueur.

Procédure de faillite de Lehman Brothers

Au quatrième trimestre de 2008, nous avons comptabilisé un profit de 895 M\$ (841 M\$ US) découlant de la réduction à zéro de notre engagement non capitalisé sur un billet de financement variable émis par une entité émettrice de titres adossés à des créances avec flux groupés (TAC flux groupés). Cette réduction a fait suite à une série d'actions du fiduciaire désigné par l'acte de fiducie des TAC flux groupés après le dépôt du bilan, le 15 septembre 2008, de Lehman Brothers Holdings, Inc. (Lehman), garant d'un swap sur défaillance connexe conclu avec l'entité émettrice de TAC flux groupés.

En septembre 2010, juste avant l'échéance d'une prescription, la succession de Lehman a déposé une procédure contradictoire contre de nombreuses institutions financières, des fiduciaires désignés par l'acte de fiducie et des porteurs d'effets, y compris la CIBC, relativement à cette entité émettrice de TAC flux groupés et à 40 autres entités émettrices de TAC flux groupés. La succession de Lehman sollicite un jugement déclaratoire reconnaissant le caractère inapproprié des actions du fiduciaire désigné par l'acte de fiducie et précisant que l'engagement de capitalisation du billet de financement variable de la CIBC demeure. À la demande de la succession de Lehman, le tribunal des faillites a émis une ordonnance qui suspendait toutes les instances jusqu'en janvier 2013. Bien qu'il ne puisse y avoir de certitude quant à l'issue éventuelle, nous continuons de croire que les actions du fiduciaire désigné par l'acte de fiducie visant à réduire notre engagement non capitalisé sur un billet de financement variable à zéro ont été entièrement soutenues par les dispositions des contrats en vigueur et les normes juridiques pertinentes, et la CIBC a l'intention de contester vigoureusement les procédures contradictoires.

Green c. la Banque Canadienne Impériale de Commerce et al.

En juillet 2008, un actionnaire demandeur a présenté un recours collectif envisagé devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario contre la CIBC et plusieurs administrateurs et dirigeants, anciens et actuels, de la CIBC. Il allègue que la CIBC et les administrateurs et dirigeants ont enfreint la *Loi sur les valeurs mobilières* de l'Ontario en faisant de fausses déclarations et en omettant de communiquer l'information sur l'exposition de la CIBC au marché américain des prêts hypothécaires à risque. Le demandeur a intenté ce recours collectif au nom de tous les actionnaires de la CIBC au Canada qui ont acheté des actions entre le 31 mai 2007 et le 28 février 2008. Le recours collectif vise des dommages-intérêts de 10 G\$. En juillet 2012, les requêtes visant l'autorisation de déposer la demande introductive et la demande d'autorisation de recours collectif du demandeur ont été rejetées par la Cour supérieure de justice de l'Ontario. Le demandeur a porté la décision en appel devant la Cour d'appel de l'Ontario.

Fresco c. la Banque Canadienne Impériale de Commerce

Gaudet c. la Banque Canadienne Impériale de Commerce

En juin 2007, deux recours collectifs envisagés ont été déposés à l'encontre de la CIBC auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (*Fresco c. la CIBC*) et auprès de la Cour supérieure du Québec (*Gaudet c. la CIBC*). Chaque recours collectif est fondé sur des allégations identiques au titre des heures supplémentaires impayées pour des employés de première ligne du service à la clientèle ne faisant pas partie de la direction, à temps plein et à temps partiel. Le recours collectif en Ontario vise des dommages-intérêts de 500 M\$, ainsi que des dommages-intérêts exemplaires de 100 M\$ pour tous les employés au Canada, tandis que le recours collectif au Québec est limité aux employés du Québec et a été suspendu en attendant l'issue du recours collectif en Ontario. En juin 2009, en Ontario, le juge saisi de la requête a refusé d'autoriser le recours collectif. En février 2010, le juge saisi de la requête a adjugé des dépens de 525 000 \$ à la CIBC pour la contestation de la requête en autorisation. En septembre 2010, les juges de la Cour divisionnaire de l'Ontario ont confirmé, par une majorité de deux contre un le rejet, par le juge saisi de la requête, de la demande d'autorisation du demandeur et l'adjudication des dépens à la CIBC. En janvier 2011, la Cour d'appel de l'Ontario a autorisé le demandeur à en appeler de la décision de rejet de l'autorisation. En juin 2012, la Cour d'appel de l'Ontario a infirmé la décision du tribunal inférieur et a autorisé le recours collectif. La CIBC a demandé l'autorisation d'en appeler de la décision devant la Cour suprême du Canada.

Brown c. la Banque Canadienne Impériale de Commerce et Marchés mondiaux CIBC inc.

En 2008, ce recours collectif envisagé a été déposé auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario contre Marchés mondiaux CIBC inc. et réclamait 350 M\$ au titre des heures supplémentaires impayées au nom, entre autres, des représentants de Banque d'investissement, des conseillers en placement, des négociateurs et des analystes et des dommages-intérêts exemplaires additionnels de 10 M\$. En 2009, le demandeur a modifié la demande introductive pour ajouter la CIBC à titre de codéfendeur ainsi qu'un nouveau demandeur. Le recours collectif modifié envisagé est au nom des analystes et des conseillers en placement en Ontario dont les heures supplémentaires n'ont pas été payées ou qui ont été considérées comme non admissibles aux heures supplémentaires. En avril 2012, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a refusé d'autoriser le recours collectif. Le demandeur a porté la décision en appel devant la Cour divisionnaire de l'Ontario.

Recours collectifs contre des sociétés émettrices de cartes de crédit – Loi sur la protection du consommateur du Québec

Marcotte c. la Banque de Montréal et al.

Coriveau c. Banque Amex du Canada et al.

Lamoureux c. la Banque de Montréal et al.

St-Pierre c. la Banque de Montréal et al.

Marcotte c. la Banque de Montréal et al. (II)

Giroux c. la Banque Royale du Canada, et al.

Depuis 2004, un certain nombre de recours collectifs envisagés ont été déposés auprès de la Cour supérieure du Québec contre la CIBC et de nombreuses autres institutions financières. Les recours collectifs pour le compte des détenteurs de cartes allèguent que les institutions financières enfreignent certaines dispositions de la *Loi sur la protection du consommateur* (LPC) du Québec, notamment en facturant des frais sur les opérations de change et sur les avances de fonds, en augmentant les limites de crédit sans le consentement exprès du détenteur de carte et en omettant d'accorder un délai de grâce de 21 jours avant de facturer des frais sur le solde sur lequel les intérêts sont calculés. La CIBC et d'autres banques défenderesses ont conjointement invoqué l'inapplicabilité constitutionnelle de la LPC sur la base que les banques ne sont pas tenues de se conformer aux lois provinciales étant donné que les services bancaires et les coûts d'emprunt sont uniquement de juridiction fédérale.

Le premier de ces recours collectifs (*Marcotte c. la Banque de Montréal et al.*), qui allègue que la facturation de frais sur les opérations de change est contraire à la LPC, a été entendu en 2008. Dans une décision rendue en juin 2009, le juge de première instance a donné raison aux demandeurs en concluant que la LPC est constitutionnellement applicable aux institutions financières sous réglementation fédérale et en condamnant tous les défendeurs à des dommages-intérêts. La Cour a condamné la CIBC à des dommages-intérêts compensatoires d'un montant de 38 M\$, auxquels s'ajoute un montant additionnel à déterminer plus tard. La Cour a condamné un certain nombre d'autres défendeurs, à l'exclusion de la CIBC, à des dommages-intérêts exemplaires. La CIBC et les autres institutions financières en ont appelé de cette décision. L'appel a été entendu par la Cour d'appel du Québec en septembre 2011. En août 2012, la Cour d'appel du Québec a partiellement accueilli les appels des banques défenderesses et a infirmé le jugement de première instance rendu contre la CIBC. Les demandeurs et quelques-unes des banques défenderesses ont demandé l'autorisation d'en appeler de la décision devant la Cour suprême du Canada.

Recours collectifs contre des sociétés émettrices de cartes de crédit – Litige quant aux frais d’interchange

Bancroft-Snell c. Visa Canada Corporation et al.
9085-4886 Québec Inc. c. Visa Canada Corporation et al.
Watson c. la Banque of America Corporation et al.

En 2011 et 2012, trois recours collectifs envisagés ont été initiés contre VISA Canada Corporation (Visa), MasterCard International Incorporated (MasterCard), la CIBC et nombre d’autres institutions financières. Les recours collectifs, intentés contre tous les commerçants ayant accepté des paiements par Visa ou MasterCard du 23 mars 2001 jusqu’à maintenant, invoquent deux complots « distincts, mais dépendants l’un de l’autre », un concernant Visa et l’autre MasterCard. Les allégations laissent entendre que Visa et MasterCard auraient conspiré avec leurs banques émettrices pour fixer un taux d’interchange et des frais d’escompte de commerçant par défaut et que certaines règles (p. ex., la règle d’honorer toutes les cartes et la règle de non-imposition de frais supplémentaires) auraient pour effet d’accroître les frais d’escompte de commerçant. Les faits reprochés comprennent le complot civil, des infractions aux termes de la *Loi sur la concurrence*, l’atteinte aux intérêts financiers et l’enrichissement injustifié. Les parties réclament des dommages-intérêts généraux et punitifs d’un montant non précisé. La demande de recours collectif de Watson c. Bank of America Corporation et al. doit être entendue en avril 2013.

Recours collectifs contre Sino-Forest

Smith c. Sino-Forest Corporation et al.
Trustees of the Labourers’ Pension Fund of Central and Eastern Canada c. Sino-Forest Corporation et al.
Northwest & Ethical Investments L.P. c. Sino-Forest Corporation et al.

En 2011, trois recours collectifs envisagés ont été déposés auprès de la Cour supérieure de justice de l’Ontario pour le compte des acheteurs d’actions de Sino-Forest Corporation (Sino-Forest) à l’encontre de Sino-Forest, de ses dirigeants et de ses administrateurs, de ses auditeurs et du syndicat de prise ferme à l’égard de trois appels publics à l’épargne réalisés entre 2007 et 2009. Marchés mondiaux CIBC inc. faisait partie du syndicat de prise ferme de deux de ces appels publics à l’épargne (prise ferme de 20 % d’un placement d’un capital de 200 M\$ en juin 2007 et de 5 % d’un placement d’un capital de 367 M\$ en décembre 2009). Les recours collectifs envisagés allèguent que Sino-Forest et les autres défendeurs ont fait de fausses déclarations sur les revenus et les avoirs forestiers de Sino-Forest en Chine, notamment dans les déclarations contenues dans les prospectus visant ces appels publics à l’épargne. Les recours collectifs envisagés ont été suspendus temporairement, Sino-Forest ayant obtenu la protection accordée par la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*.

Recours collectifs relatifs au remboursement anticipé des prêts hypothécaires

Jordan c. Hypothèques CIBC inc.
Lamarre c. Hypothèques CIBC inc.
Sherry c. Hypothèques CIBC inc.

En 2011, trois recours collectifs envisagés ont été déposés auprès des Cours supérieures de l’Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique contre Hypothèques CIBC inc. Les représentants des demandeurs allèguent que, depuis 2005, Hypothèques CIBC inc. a facturé à tort des pénalités en cas de remboursement anticipé de prêts hypothécaires ou a facturé des pénalités excessives, et que les conditions du contrat hypothécaire qui permettaient d’imposer en toute liberté des pénalités en cas de remboursement anticipé sont nulles en loi et non exécutoires. Aucune date n’a été arrêtée pour la demande d’autorisation.

Le tableau suivant présente les variations de la provision.

En millions de dollars, pour l’exercice clos le 31 octobre	2012	2011
Solde au début de l’exercice	43 \$	43 \$
Nouvelles provisions comptabilisées	6	24
Moins :		
Montants engagés et imputés au titre des provisions existantes	(4)	(10)
Reprises de montants inutilisés	(1)	(14)
Solde à la fin de l’exercice	44 \$	43 \$

Note 24 | Concentration du risque de crédit

Il peut exister une concentration du risque de crédit lorsqu'un certain nombre de contreparties présentent des caractéristiques économiques similaires ou sont situées dans la même région géographique. Les changements d'ordre économique, politique ou autre pourraient influencer de la même façon sur la capacité de ces contreparties de respecter leurs obligations contractuelles.

Les montants du risque de crédit associé à nos instruments financiers au bilan et hors bilan sont résumés dans le tableau suivant :

Risque de crédit par pays en fonction du lieu où il est assumé en dernier recours

En millions de dollars, au	31 oct. 2012				31 oct. 2011				1 ^{er} nov. 2010			
	Canada	États- Unis	Autres pays	Total	Canada	États- Unis	Autres pays	Total	Canada	États- Unis	Autres pays	Total
Au bilan												
Principaux actifs ^{1,2,3}	315 937 \$	34 796 \$	27 573 \$	378 306 \$	309 920 \$	29 283 \$	30 392 \$	369 595 \$	290 628 \$	29 343 \$	44 218 \$	364 189 \$
Hors bilan												
Ententes relatives au crédit												
Marges de crédit												
Institutions financières	6 390 \$	1 002 \$	313 \$	7 705 \$	6 401 \$	1 385 \$	255 \$	8 041 \$	6 692 \$	1 136 \$	655 \$	8 483 \$
Gouvernements	4 128	6	–	4 134	3 971	12	–	3 983	4 281	3	–	4 284
Services bancaires de détail	97 412	–	3	97 415	96 041	–	65	96 106	92 601	–	–	92 601
Divers	35 071	5 200	2 621	42 892	29 113	4 123	1 245	34 481	24 263	3 026	3 038	30 327
	143 001	6 208	2 937	152 146	135 526	5 520	1 565	142 611	127 837	4 165	3 693	135 695
Autres ententes relatives au crédit												
Institutions financières	14 704	237	1 994	16 935	10 642	407	993	12 042	10 893	1 863	1 023	13 779
Gouvernements	824	29	43	896	656	24	159	839	125	–	5	130
Divers	5 151	477	249	5 877	4 650	271	169	5 090	4 155	215	465	4 835
	20 679	743	2 286	23 708	15 948	702	1 321	17 971	15 173	2 078	1 493	18 744
	163 680 \$	6 951 \$	5 223 \$	175 854 \$	151 474 \$	6 222 \$	2 886 \$	160 582 \$	143 010 \$	6 243 \$	5 186 \$	154 439 \$
Dérivés⁴												
Par type de contrepartie												
Institutions financières ⁵	5 768 \$	10 451 \$	5 154 \$	21 373 \$	7 445 \$	9 774 \$	5 844 \$	23 063 \$	5 863 \$	5 528 \$	9 008 \$	20 399 \$
Gouvernements	4 045	6	–	4 051	3 570	–	–	3 570	2 664	–	–	2 664
Divers	1 135	83	152	1 370	1 062	37	200	1 299	1 117	197	44	1 358
	10 948	10 540	5 306	26 794	12 077	9 811	6 044	27 932	9 644	5 725	9 052	24 421
Moins : incidence des accords généraux de compensation	(8 554)	(7 392)	(4 124)	(20 070)	(9 511)	(6 782)	(4 430)	(20 723)	(7 001)	(4 063)	(5 889)	(16 953)
Total des dérivés	2 394 \$	3 148 \$	1 182 \$	6 724 \$	2 566 \$	3 029 \$	1 614 \$	7 209 \$	2 643 \$	1 662 \$	3 163 \$	7 468 \$

1) Les principaux actifs se composent de l'encaisse et des dépôts auprès d'autres banques, des prêts et des acceptations, nets de la provision pour pertes sur créances, des valeurs mobilières, des valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres et des dérivés.

2) Comprennent 320,1 G\$ en dollars canadiens (314,1 G\$ au 31 octobre 2011 et 301,7 G\$ au 1^{er} novembre 2010) et 58,2 G\$ en monnaies étrangères (55,5 G\$ au 31 octobre 2011 et 62,5 G\$ au 1^{er} novembre 2010).

3) Comprennent des prêts et des acceptations de 252,7 G\$ (248,4 G\$ au 31 octobre 2011 et 237,2 G\$ au 1^{er} novembre 2010), nets de la provision pour pertes sur créances. Aucun secteur d'activité ni aucune administration étrangère ne comptent pour plus de 10 % de ce montant.

4) Également compris dans les principaux actifs au bilan présentés dans le tableau.

5) Comprennent des justes valeurs positives (nettes des REC) de 269 M\$ (477 M\$ au 31 octobre 2011 et 732 M\$ au 1^{er} novembre 2010) sur le montant notionnel de 6,5 G\$ (7,2 G\$ au 31 octobre 2011 et 13,4 G\$ au 1^{er} novembre 2010) avec des garants financiers.

En outre, les valeurs prêtées de clients aux termes d'une coentreprise entre la CIBC et The Bank of New York Mellon totalisaient 48,1 G\$ au 31 octobre 2012, dont un montant de 31,8 G\$ était au Canada, un montant de 5,7 G\$ aux États-Unis et un montant de 10,6 G\$ dans d'autres pays; 46,3 G\$ au 31 octobre 2011, dont un montant de 30,0 G\$ était au Canada, un montant de 4,4 G\$ aux États-Unis et un montant de 11,9 G\$ dans d'autres pays; et 45,0 G\$ au 1^{er} novembre 2010, dont un montant de 30,0 G\$ au Canada, un montant de 5,5 G\$ aux États-Unis et un montant de 9,5 G\$ dans d'autres pays.

Pour plus de précisions au sujet de notre risque de crédit, se reporter aux parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque.

Note 25 | Transactions entre parties liées

Dans le cours normal des affaires, nous fournissons des services bancaires à des parties liées et concluons avec elles des transactions à des conditions comparables à celles du marché. Les parties liées comprennent les principaux dirigeants¹ et les personnes morales ou physiques avec qui ils ont des liens², et les entités qui sont contrôlées, contrôlées conjointement ou notablement influencées, ou dans lesquelles un droit de vote significatif est détenu par les principaux dirigeants ou les personnes morales ou physiques avec qui ils ont des liens. Les parties liées comprennent également les compagnies associées et les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi des employés de la CIBC. Les prêts accordés à ces parties liées sont faits dans le cours normal des affaires et sont assortis des mêmes modalités que les transactions comparables conclues avec des tiers. Nous offrons une subvention sur les frais annuels et des taux d'intérêt privilégiés appliqués aux soldes des cartes de crédit des dirigeants, que nous offrons d'ailleurs à tous les employés de la banque.

Principaux dirigeants et les personnes morales ou physiques avec qui ils ont des liens

Au 31 octobre 2012, les prêts³ consentis aux administrateurs et aux personnes morales ou physiques avec qui ils ont des liens s'élevaient à 43 M\$ (64 M\$ au 31 octobre 2011 et 23 M\$ au 1^{er} novembre 2010), les lettres de crédit et les cautionnements étaient de néant (5 M\$ au 31 octobre 2011 et 8 M\$ au 1^{er} novembre 2010) et les engagements⁴ de crédit inutilisés atteignaient 32 M\$ (462 M\$ au 31 octobre 2011 et 392 M\$ au 1^{er} novembre 2010).

États financiers consolidés

Au 31 octobre 2012, les prêts consentis aux dirigeants et aux personnes morales ou physiques avec qui ils ont des liens s'élevaient à 207 M\$ (41 M\$ au 31 octobre 2011 et 10 M\$ au 1^{er} novembre 2010), les lettres de crédit et les cautionnements totalisaient 155 M\$ (148 M\$ au 31 octobre 2011 et 75 M\$ au 1^{er} novembre 2010) et les engagements de crédit inutilisés atteignaient 631 M\$ (240 M\$ au 31 octobre 2011 et 69 M\$ au 1^{er} novembre 2010).

Ces soldes à payer ne sont pas garantis et pour les exercices clos les 31 octobre 2012 et 2011, nous n'avons comptabilisé aucune dotation à la provision pour pertes sur créances relativement à ces montants.

- 1) Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la CIBC, directement ou indirectement, et comprennent les membres du conseil d'administration (désignés comme les « administrateurs ») et de l'équipe de la haute direction (EHD) et certains dirigeants nommés aux termes de la *Loi sur les banques* (collectivement désignés comme les « dirigeants »). Les membres du conseil d'administration qui sont également des membres de l'équipe de la haute direction sont compris à titre de dirigeants.
- 2) La définition des « personnes morales ou physiques avec qui ils ont des liens » comprend les conjoints, les enfants de moins de 18 ans et les personnes à charge des administrateurs et des dirigeants. Cette définition comprend également les entités sur lesquelles les administrateurs, dirigeants et leurs personnes à charge exercent une influence notable. L'influence notable peut s'exercer selon un ou plusieurs de ces facteurs : droits de vote de plus de 10 %; entités avec lesquelles ils ont un contrat de gestion; entités dans lesquelles ils occupent un poste d'autorité de direction ou un poste-cadre; entités pour lesquelles ils agissent à titre de commandités; fiducies pour lesquelles ils sont fiduciaires ou bénéficiaires importants.
- 3) Comprennent un montant de néant (1 M\$ au 31 octobre 2011 et 1 M\$ au 1^{er} novembre 2010) lié aux administrateurs et à leurs personnes à charge, et 43 M\$ (63 M\$ au 31 octobre 2011 et 22 M\$ au 1^{er} novembre 2010) liés aux entités sur lesquelles les administrateurs et leurs personnes à charge exercent une influence notable.
- 4) Comprennent 1 M\$ (1 M\$ au 31 octobre 2011 et 1 M\$ au 1^{er} novembre 2010) liés aux administrateurs et à leurs personnes à charge, et 31 M\$ (461 M\$ au 31 octobre 2011 et 391 M\$ au 1^{er} novembre 2010) liés aux entités sur lesquelles les administrateurs et leurs personnes à charge exercent une influence notable.

Rémunération des principaux dirigeants

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre

	2012		2011	
	Administrateurs	Dirigeants	Administrateurs	Dirigeants
Avantages à court terme ¹	1 \$	24 \$	1 \$	24 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	–	2	–	3
Avantages fondés sur des actions ²	3	25	2	25
Indemnités de fin de contrat de travail	–	1	–	10
Total de la rémunération	4 \$	52 \$	3 \$	62 \$

1) Comprennent les salaires, les avantages prévus par la loi et les avantages non prévus par la loi, et les charges de retraite à payer aux dirigeants, ainsi que les honoraires à verser aux administrateurs au cours de l'exercice. Comprennent également les montants au titre des régimes incitatifs annuels à payer aux dirigeants selon la comptabilité de caisse.

2) Comprennent les montants à leurs justes valeurs à la date d'attribution des droits consentis au cours de l'exercice.

Pour plus de précisions sur les transactions entre parties liées, se reporter aux notes suivantes :

Régimes de paiements fondés sur des actions

Pour plus de précisions sur les régimes offerts aux administrateurs et aux dirigeants, voir la note 18.

Régimes au titre des avantages postérieurs à l'emploi

Pour plus de précisions sur les transactions entre parties liées entre la CIBC et les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, voir la note 19.

Coentreprises et entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

Pour obtenir plus de précisions sur les coentreprises et les entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, voir la note 26.

Note 26 | Placements dans des coentreprises et des entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

Coentreprises

La CIBC est un partenaire de coentreprise à parts égales avec The Bank of New York Mellon dans deux coentreprises : Compagnie Trust CIBC Mellon et Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon, qui offrent des services de fiducie et des services liés aux actifs, les deux au Canada.

Au 31 octobre 2012, la valeur comptable de nos placements dans des coentreprises se chiffrait à 267 M\$ (266 M\$ au 31 octobre 2011 et 197 M\$ au 1^{er} novembre 2010) et était comprise dans le secteur Siège social et autres.

Au 31 octobre 2012 et 2011 et 1^{er} novembre 2010, il n'y avait aucun encours de prêts au titre des coentreprises. Les engagements de crédit inutilisés au titre des coentreprises totalisaient 100 M\$ aux 31 octobre 2012 et 2011 et 1^{er} novembre 2010. La CIBC, The Bank of New York Mellon et CIBC Mellon ont conjointement et solidairement indemnisés les clients des coentreprises à l'égard des opérations de prêt de titres. Pour plus de précisions concernant ces opérations, voir la note 22.

Le tableau suivant présente le résumé de l'ensemble de l'information financière liée à la quote-part de la CIBC dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence :

En millions de dollars, au 31 octobre et pour l'exercice clos à cette date

	2012	2011
Actif	3 485 \$	2 903 \$
Passif	3 227	2 642
Produits	165	211
Résultat net	53	84

Entreprises associées

Au 31 octobre 2012, la valeur comptable totale de nos placements s'établissait à 1 368 M\$ (1 128 M\$ au 31 octobre 2011 et 298 M\$ au 1^{er} novembre 2010). Ceux-ci comprenaient des placements dans des entreprises associées cotées d'une valeur comptable de 336 M\$ (135 M\$ au 31 octobre 2011 et 133 M\$ au 1^{er} novembre 2010) et d'une juste valeur de 310 M\$ (131 M\$ au 31 octobre 2011 et 148 M\$ au 1^{er} novembre 2010) ainsi que des placements dans des entreprises associées non cotées d'une valeur comptable de 1 032 M\$ (993 M\$ au 31 octobre 2011 et 165 M\$ au 1^{er} novembre 2010) et d'une juste valeur de 1 040 M\$ (1 040 M\$ au 31 octobre 2011 et 176 M\$ au 1^{er} novembre 2010). De notre investissement total dans des entreprises associées, 890 M\$ (851 M\$ au 31 octobre 2011 et néant au 1^{er} novembre 2010) étaient inclus dans Gestion des avoirs, 318 M\$ (139 M\$ au 31 octobre 2011 et 167 M\$ au 1^{er} novembre 2010), dans les Services bancaires de gros, et 160 M\$ (138 M\$ au 31 octobre 2011 et 131 M\$ au 1^{er} novembre 2010), dans le groupe Siège social et autres.

États financiers consolidés

Au 31 octobre 2012, les prêts consentis aux entreprises associées totalisaient 352 M\$ (561 M\$ au 31 octobre 2011 et 159 M\$ au 1^{er} novembre 2010), et les engagements de crédit inutilisés, 28 M\$ (248 M\$ au 31 octobre 2011 et 332 M\$ au 1^{er} novembre 2010). Nous avons aussi pris des engagements d'investir jusqu'à concurrence de 4 M\$ (196 M\$ au 31 octobre 2011 et 8 M\$ au 1^{er} novembre 2010) dans nos entreprises associées.

Il n'y a eu aucune quote-part non comptabilisée des pertes des entreprises associées, pour l'exercice ou de façon cumulative. En 2012 et en 2011, aucune de nos sociétés associées n'a eu de restrictions importantes l'empêchant de transférer des fonds sous forme de dividendes en espèces ou de rembourser des prêts ou avances.

Le tableau suivant présente le résumé de l'ensemble de l'information financière liée à notre quote-part dans les entreprises associées importantes comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence :

En millions de dollars, au 31 octobre et pour l'exercice clos à cette date	2012	2011
Actif	2 892 \$	2 301 \$
Passif	2 250	1 842
Produits	693	137
Résultat net	107	27

Note 27 | Principales filiales

La liste suivante présente les principales filiales de la CIBC. Sauf indication contraire, la CIBC détient directement ou indirectement 100 % des actions comportant un droit de vote.

En millions de dollars, au 31 octobre 2012

Nom de la filiale ¹	Adresse du siège social ou du bureau principal	Valeur comptable des actions détenues par la CIBC et par d'autres filiales de la CIBC ²
CIBC Asset Management Holdings Inc. Gestion d'actifs CIBC, inc.	Toronto, Ontario, Canada Toronto, Ontario, Canada	286
CIBC BA Limited	Toronto, Ontario, Canada	— ³
Gestion globale d'actifs CIBC inc. Gestion privée de portefeuille CIBC inc.	Montréal, Québec, Canada Toronto, Ontario, Canada	301
Services Investisseurs CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	25
Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée	Mississauga, Ontario, Canada	23
Hypothèques CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	230
Placements CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	2
Compagnie Trust CIBC	Toronto, Ontario, Canada	411
Marchés mondiaux CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	343
CIBC WM Real Estate Ltd.	Toronto, Ontario, Canada	
Marchés mondiaux CIBC Immobilier (Québec) Itée	Montréal, Québec, Canada	
CIBC Wood Gundy Services financiers inc.	Toronto, Ontario, Canada	
CIBC Wood Gundy Services financiers (Québec) inc.	Montréal, Québec, Canada	
Delaware Holdings Inc.	New York, New York, États-Unis	
CIBC World Markets Holdings Inc.	New York, New York, États-Unis	
CIBC World Markets Corp.	New York, New York, États-Unis	
Canadian Imperial Holdings Inc.	New York, New York, États-Unis	
CIBC Inc.	New York, New York, États-Unis	
CIBC Capital Corporation	New York, New York, États-Unis	
CIBC Delaware Funding Corp.	New York, New York, États-Unis	
INTRIA Items Inc.	Mississauga, Ontario, Canada	100
CIBC Holdings (Cayman) Limited	George Town, Grand Caïman, îles Caïmans	3 822
CIBC Investments (Cayman) Limited	George Town, Grand Caïman, îles Caïmans	
FirstCaribbean International Bank Limited (91,7 %)	Warrens, St. Michael, Barbade	
CIBC Bank and Trust Company (Cayman) Limited (91,7 %)	George Town, Grand Caïman, îles Caïmans	
CIBC Trust Company (Bahamas) Limited (91,7 %)	Nassau, Bahamas	
FirstCaribbean International Bank (Bahamas) Limited (87,3 %)	Nassau, Bahamas	
FirstCaribbean International Bank (Barbados) Limited (91,7 %)	Warrens, St. Michael, Barbade	
FirstCaribbean International Bank (Cayman) Limited (91,7 %)	George Town, Grand Caïman, îles Caïmans	
FirstCaribbean International Bank (Jamaïca) Limited (90,8 %)	Kingston, Jamaïque	
FirstCaribbean International Bank (Trinidad and Tobago) Limited (91,7 %)	Maraval, Port of Spain, Trinité-et-Tobago	
FirstCaribbean International Wealth Management Bank (Barbados) Limited (91,7 %)	Warrens, St. Michael, Barbade	
CIBC International (Barbados) Inc.	Warrens, St. Michael, Barbade	
Services bancaires extraterritoriaux CIBC	Warrens, St. Michael, Barbade	
CIBC Reinsurance Company Limited	Warrens, St. Michael, Barbade	
CIBC World Markets Securities Ireland Limited	Comté de Meath, Irlande	
CIBC World Markets plc	Londres, Angleterre, Royaume-Uni	487
CIBC World Markets (Japan) Inc.	Tokyo, Japon	51
CIBC Australia Ltd.	Sydney, Nouvelle-Galles-du-Sud, Australie	23

1) Chaque filiale est constituée en société ou structurée en vertu des lois de l'État ou du pays où se trouve son bureau principal, sauf dans le cas de CIBC World Markets (Japan) Inc., qui a été constituée en société à la Barbade; CIBC Delaware Holdings Inc., CIBC World Markets Holdings Inc., CIBC World Markets Corp., Canadian Imperial Holdings Inc., CIBC inc., CIBC Capital Corporation et CIBC Delaware Funding Corp., qui ont été constituées en société ou structurées en vertu des lois du Delaware, États-Unis.

2) La valeur comptable des actions des filiales est indiquée au coût et peut comprendre des actions ordinaires et des actions privilégiées sans droit de vote. Ces montants sont éliminés au moment de la consolidation.

3) La valeur comptable des actions détenues par la CIBC est inférieure à 1 M\$.

En outre, nous consolidons certaines entités ad hoc dans lesquelles nous exerçons le contrôle. Pour plus de précisions, voir la note 6.

Note 28 | Informations sectorielles et géographiques

La CIBC compte trois unités d'exploitation stratégique : Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Services bancaires de gros. Ces unités d'exploitation stratégique sont appuyées par le groupe Siège social et autres.

Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises offrent aux clients partout au Canada des conseils, des produits et des services financiers par l'entremise d'une solide équipe de conseillers et de plus de 1 100 centres bancaires, ainsi que de GAB, d'une équipe de vente mobile, de services bancaires téléphoniques et de services bancaires en direct et mobiles.

Gestion des avoirs offre des services consultatifs personnalisés et une gamme complète de solutions en matière de placements afin de combler les besoins des clients institutionnels, de détail et à valeur nette élevée. Ensemble, nos services de gestion d'actifs, de courtage de détail et de gestion privée de patrimoine constituent une offre intégrée de services dont la prestation est assurée par près de 1 500 conseillers au Canada.

Les Services bancaires de gros offrent un large éventail de produits de crédit, de produits des marchés financiers, des services bancaires d'investissement et des services de recherche aux gouvernements, aux clients institutionnels, aux grandes entreprises et aux particuliers au Canada et sur les principaux marchés dans le monde.

Le groupe Siège social et autres comprend les six groupes fonctionnels, soit Technologie et opérations, Expansion de l'entreprise, Finance, Trésorerie, Administration ainsi que Gestion du risque, qui soutiennent les unités d'exploitation stratégique de la CIBC. Les produits, les charges et les ressources au bilan de ces groupes sont habituellement répartis entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Le groupe Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement CIBC FirstCaribbean, les investissements stratégiques dans les coentreprises CIBC Mellon et The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Répartition aux unités d'exploitation

Les activités de trésorerie ont une incidence sur les résultats financiers présentés par les unités d'exploitation stratégique. Chaque secteur d'activité au sein de nos unités d'exploitation stratégique se voit imputer ou créditer un coût de financement établi en fonction du marché respectivement pour les actifs et les passifs, ce qui a une incidence sur la performance des unités d'exploitation stratégique en termes de produits. Lorsque le risque de taux d'intérêt et le risque de liquidité inhérents à nos actifs et passifs liés aux clients font l'objet d'une cession interne à la Trésorerie, ils sont gérés conformément au cadre et aux limites du risque de la CIBC. La majorité des produits découlant des activités de trésorerie sont par la suite affectés au segment « Divers » du secteur d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique pertinentes. La Trésorerie répartit également les capitaux aux unités d'exploitation stratégique de façon à évaluer constamment les coûts économiques et à les jumeler aux avantages sous-jacents et aux risques associés aux activités des unités d'exploitation stratégique. Les profits sur le capital non réparti continuent d'être comptabilisés au secteur Siège social et autres. Nous examinons continuellement nos méthodes de fixation des prix de cession interne et de répartition des produits de la Trésorerie afin de nous assurer qu'elles tiennent compte des conditions changeantes du marché et des pratiques du secteur. La nature des méthodes de fixation des prix de cession interne et de répartition des produits de la Trésorerie peut faire en sorte que certains postes soient présentés différemment dans les résultats sectoriels et dans les résultats consolidés de la CIBC.

Nous employons le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur pour mesurer et présenter les résultats opérationnels des secteurs d'activité de nos unités d'exploitation stratégique Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, et Gestion des avoirs. Ce modèle se sert de certaines estimations et de méthodes de répartition dans la préparation de l'information financière sectorielle. Selon ce modèle, les paiements internes relatifs aux commissions de vente et de suivi et aux honoraires de prestation de services de distribution sont répartis entre les secteurs d'activité et les unités d'exploitation stratégique. Périodiquement, les taux de commission de vente et de suivi versés aux segments des clients pour certains produits sont révisés et appliqués prospectivement.

Les charges autres que d'intérêts sont attribuées aux unités d'exploitation stratégique auxquelles elles se rapportent selon des critères appropriés. Les produits, les charges et les autres ressources au bilan liés à certaines activités sont entièrement imputés aux secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique.

Les provisions individuelles et les dotations à la provision pour pertes sur créances correspondantes sont présentées dans leurs unités d'exploitation stratégique respectives. Les provisions collectives et les dotations à la provision pour pertes sur créances correspondantes sont présentées dans Siège social et autres, à l'exception i) des prêts hypothécaires à l'habitation en souffrance depuis plus de 90 jours, ii) des prêts personnels et des prêts notés aux PME en souffrance depuis plus de 30 jours, et iii) des radiations nettes dans le portefeuille de cartes de crédit, qui sont tous présentés dans leurs unités d'exploitation stratégique respectives. Toutes les provisions relatives à CIBC FirstCaribbean et les dotations à la provision pour pertes sur créances correspondantes sont présentées dans le secteur Siège social et autres.

Modifications apportées à nos secteurs d'activité

2012

Produits sur une base d'imposition équivalente

Les unités d'exploitation stratégique évaluent les produits sur une BIE. Pour arriver au montant de la BIE, les unités d'exploitation stratégique majorent les produits exonérés d'impôt gagnés sur certaines valeurs jusqu'au montant de la BIE, soit le montant des produits pleinement imposables; si ceux-ci étaient imposables selon le taux d'impôt prévu par la loi, ils généreraient le même rendement que les produits après impôt. Parallèlement, un montant équivalent est comptabilisé dans la charge d'impôt sur le résultat ne donnant lieu à aucune incidence sur le résultat net des unités d'exploitation stratégique. Cette mesure permet de mieux comparer les produits découlant de sources imposables et ceux provenant de sources exonérées d'impôt. Le total des ajustements selon la BIE des unités d'exploitation stratégique est compensé dans les produits et la charge d'impôt sur le résultat du secteur Siège social et autres. Les informations des exercices précédents ont été reclassées en conséquence.

Prêts hypothécaires FirstLine

Depuis le 31 juillet 2012, nous avons cessé d'accorder de nouveaux prêts hypothécaires par l'intermédiaire de la marque de courtage hypothécaire FirstLine. Les produits du marché abandonné de courtage hypothécaire FirstLine ont donc été reclassés rétroactivement des Services bancaires personnels au poste Divers des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises.

2011

Le 28 mars 2011, nous avons annoncé une nouvelle structure organisationnelle afin de tirer profit des progrès liés à la mise en œuvre de notre stratégie d'entreprise et à l'obtention d'un rendement financier solide. Par conséquent, les activités de gestion des avoirs et des services bancaires internationaux (CIBC FirstCaribbean) ont été séparées des Marchés de détail CIBC pour être comprises respectivement dans la nouvelle unité d'exploitation stratégique Gestion des avoirs ainsi que l'unité Siège social et autres. À la suite de ces modifications, Marchés de détail CIBC, qui comprennent les activités restantes, ont été renommés Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises.

Au cours du troisième trimestre, nous avons remanié certains éléments au sein des Services bancaires de gros pour les transférer de Divers dans Marchés financiers ainsi que dans Services financiers aux entreprises et Banque d'investissement afin de mieux tenir compte de la nature et de la gestion des opérations.

Résultats par secteurs d'activité et répartition géographique

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises	Gestion des avoirs	Services bancaires de gros	Siège social et autres	Total CIBC	Canada ¹	États-Unis ¹	Caraïbes ¹	Autres pays ¹
2012									
Produits nets d'intérêts ²	5 791 \$	187 \$	1 318 \$	198 \$	7 494 \$	6 742 \$	202 \$	474 \$	76 \$
Produits autres que d'intérêts	2 069	1 783	740	463	5 055	4 122	255	506	172
Produits intersectoriels ³	294	(296)	2	–	–	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Total des produits	8 154	1 674	2 060	661	12 549	10 864	457	980	248
Dotation à (reprise sur) la provision pour pertes sur créances	1 080	–	142	69	1 291	997	177	118	(1)
Amortissement ⁴	89	8	3	257	357	287	23	40	7
Charges autres que d'intérêts	3 970	1 224	1 112	552	6 858	6 139	231	338	150
Résultat avant impôt sur le résultat	3 015	442	803	(217)	4 043	3,441	26	484	92
Impôt sur le résultat ²	729	103	190	(318)	704	664	(24)	39	25
Résultat net	2 286 \$	339 \$	613 \$	101 \$	3 339 \$	2 777 \$	50 \$	445 \$	67 \$
Résultat net applicable aux :									
Participations ne donnant pas le contrôle	– \$	– \$	– \$	8 \$	8 \$	– \$	– \$	8 \$	– \$
Actionnaires	2 286 \$	339 \$	613 \$	93 \$	3 331 \$	2 777 \$	50 \$	437 \$	67 \$
Actif moyen⁵	253 244 \$	4 035 \$	117 914 \$	22 189 \$	397 382 \$	356 515 \$	14 139 \$	20 328 \$	6 400 \$
2011									
Produits nets d'intérêts ²	5 625 \$	179 \$	898 \$	360 \$	7 062 \$	6 348 \$	200 \$	438 \$	76 \$
Produits autres que d'intérêts	2 137	1 740	1 160	336	5 373	4 147	458	574	194
Produits intersectoriels ³	283	(283)	–	–	–	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Total des produits	8 045	1 636	2 058	696	12 435	10 495	658	1 012	270
Dotation à (reprise sur) la provision pour pertes sur créances	1 096	4	47	(3)	1 144	1 013	19	93	19
Amortissement ⁴	83	7	3	463	556	281	22	245	8
Charges autres que d'intérêts	3 951	1 234	1 215	530	6 930	6 161	274	347	148
Résultat avant impôt sur le résultat	2 915	391	793	(294)	3 805	3 040	343	327	95
Impôt sur le résultat ²	731	112	250	(166)	927	720	138	44	25
Résultat net (perte nette)	2 184 \$	279 \$	543 \$	(128) \$	2 878 \$	2 320 \$	205 \$	283 \$	70 \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :									
Participations ne donnant pas le contrôle	– \$	– \$	1 \$	10 \$	11 \$	– \$	1 \$	10 \$	– \$
Actionnaires	2 184 \$	279 \$	542 \$	(138) \$	2 867 \$	2 320 \$	204 \$	273 \$	70 \$
Actif moyen⁵	256 362 \$	3 352 \$	110 612 \$	24 201 \$	394 527 \$	339 245 \$	22 756 \$	19 332 \$	13 194 \$

1) Le résultat net et l'actif moyen sont répartis selon le lieu géographique où ils sont comptabilisés.

2) Les produits nets d'intérêts et la charge d'impôt sur le résultat des Services bancaires de gros comprennent un ajustement selon la BIE de 281 M\$ (189 M\$ en 2011), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

3) Les produits intersectoriels représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.

4) Comprend l'amortissement des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels et autres immobilisations incorporelles. En outre, l'exercice 2011 comprenait une perte de valeur du goodwill.

5) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

s. o. Sans objet.

Le tableau ci-dessous présente une répartition des produits par secteur d'activité :

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011
Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises		
Services bancaires personnels	6 309 \$	6 270 \$
Services bancaires aux entreprises	1 501	1 411
Divers	344	364
	8 154 \$	8 045 \$
Gestion des avoirs		
Courtage de détail	1 014 \$	1 082 \$
Gestion d'actifs	560	456
Gestion privée de patrimoine	100	98
	1 674 \$	1 636 \$
Services bancaires de gros ¹		
Marchés financiers	1 195 \$	1 099 \$
Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement	801	948
Divers	64	11
	2 060 \$	2 058 \$
Siège social et autres ¹		
Services bancaires internationaux	582 \$	566 \$
Divers	79	130
	661 \$	696 \$

1) Les produits des Services bancaires de gros comprennent un ajustement selon la BIE de 281 M\$ (189 M\$ en 2011), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

Note 29 | Instruments financiers – informations à fournir

Certaines informations à fournir exigées par l'IFRS 7 sont comprises dans les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque, comme l'autorise la norme. Le tableau suivant présente un recoupement entre ces informations et celles qui se trouvent dans le rapport de gestion.

Description	Section
Pour chaque type de risque lié aux instruments financiers, une entité doit présenter : son exposition aux risques et comment ils se présentent; les objectifs, les politiques et les procédés utilisés pour la gestion des risques; les méthodes utilisées pour mesurer les risques et la description des garanties.	Vue d'ensemble Risque de crédit Risque de marché Risque de liquidité Risque opérationnel Risques juridiques et de réputation Risque de réglementation
Risque de crédit – exposition brute au risque de crédit; qualité de crédit; concentration du risque	Risque de crédit
Risque de marché – portefeuilles de négociation – valeur à risque (VAR); portefeuilles autres que de négociation – risque de taux d'intérêt; risque de change; risque lié aux actions	Risque de marché
Risque de liquidité – actifs liquides; échéance des actifs et des passifs financiers et engagements au titre du crédit et des liquidités	Risque de liquidité

Nous avons présenté des informations quantitatives relatives au risque de crédit conformément aux directives de l'Accord de Bâle II à la section Risque de crédit du rapport de gestion, lequel exige des entités qu'elles présentent le risque auquel elles sont exposées en fonction de la façon dont elles gèrent leurs activités et leurs risques. Le tableau ci-après présente les catégories de montants utilisés se rapportant au risque de crédit, conformément à l'approche fondée sur les notations internes avancée (NI avancée) et à l'approche standard, selon les catégories comptables et selon les portefeuilles prévus dans l'Accord de Bâle II.

En millions de dollars, au

Catégories comptables		Portefeuilles selon Bâle II					
		Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Expositions au crédit personnel garanti – immobilier	Expositions au commerce de détail renouvelables au détail qualifiées	Autres risques liés au portefeuille de détail
31 oct. 2012	Dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	17 \$	631 \$	869 \$	– \$	– \$	– \$
	Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	–	–	2 068	–	–	–
	Valeurs mobilières						
	Compte de négociation	15	515	–	–	–	–
	Disponibles à la vente	2 148	16 281	3 865	–	–	–
	Désignées à leur juste valeur	–	134	–	–	–	–
	Prêts et acceptations						
	Prêts hypothécaires à l'habitation	625	1 629	–	146 696	–	–
	Particuliers	206	–	–	20 969	7 588	6 509
	Cartes de crédit	–	–	–	–	13 725	1 549
	Entreprises et gouvernements	44 000	3 148	632	–	–	1 855
	Autres actifs	273	1 198	4 277	–	–	37
	Total du risque de crédit	47 284 \$	23 536 \$	11 711 \$	167 665 \$	21 313 \$	9 950 \$
31 oct. 2011	Dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	3 \$	– \$	418 \$	– \$	– \$	– \$
	Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	–	559	2 596	–	–	–
	Valeurs mobilières						
	Compte de négociation	65	143	–	–	–	–
	Disponibles à la vente	2 885	17 183	5 490	–	–	–
	Désignées à leur juste valeur	158	108	–	–	–	–
	Prêts et acceptations						
	Prêts hypothécaires à l'habitation	582	1 514	–	146 199	–	–
	Particuliers	214	–	–	20 640	7 242	6 756
	Cartes de crédit	–	–	–	–	14 052	1 751
	Entreprises et gouvernements	38 834	3 137	693	–	–	1 984
	Autres actifs	270	456	4 609	88	44	13
	Total du risque de crédit	43 011 \$	23 100 \$	13 806 \$	166 927 \$	21 338 \$	10 504 \$
1^{er} nov. 2010	Dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	– \$	231 \$	632 \$	– \$	– \$	– \$
	Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	10	2 688	5 876	–	–	–
	Valeurs mobilières						
	Compte de négociation	2	1 762	–	–	–	–
	Disponibles à la vente	1 120	17 691	3 692	–	–	–
	Désignées à leur juste valeur	105	367	133	–	–	–
	Prêts et acceptations						
	Prêts hypothécaires à l'habitation	827	1 382	–	139 106	–	–
	Particuliers	210	–	6	20 292	6 757	7 036
	Cartes de crédit	–	–	–	–	13 948	1 969
	Entreprises et gouvernements	33 450	2 206	807	–	–	1 961
	Autres actifs	220	567	5 233	133	38	26
	Total du risque de crédit	35 944 \$	26 894 \$	16 379 \$	159 531 \$	20 743 \$	10 992 \$

Note 30 | Produits d'intérêts et charges d'intérêts

Le tableau ci-après présente les produits d'intérêts et charges d'intérêts consolidés dans les catégories des produits et les catégories comptables. Les montants consolidés sont présentés avant tous les produits d'intérêts et les charges d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs.

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	Coût amorti	Compte de négociation	Disponibles à la vente	Désignées à leur juste valeur	Total
2012					
Produits d'intérêts					
Prêts	10 016 \$	4 \$	– \$	– \$	10 020 \$
Valeurs mobilières	–	1 271	409	10	1 690
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	323	–	–	–	323
Dépôts auprès d'autres banques	42	–	–	–	42
	10 381 \$	1 275 \$	409 \$	10 \$	12 075 \$
Charges d'intérêts					
Dépôts	3 618 \$	– \$	– \$	12 \$	3 630 \$
Valeurs vendues à découvert	–	333	–	–	333
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	156	–	–	–	156
Titres secondaires	208	–	–	–	208
Valeurs mobilières de Capital Trust	144	–	–	–	144
Divers	110	–	–	–	110
	4 236 \$	333 \$	– \$	12 \$	4 581 \$
2011¹⁾					
Produits d'intérêts					
Prêts	10 182 \$	2 \$	– \$	– \$	10 184 \$
Valeurs mobilières	–	981	421	19	1 421
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	365	–	–	–	365
Dépôts auprès d'autres banques	63	–	–	–	63
	10 610 \$	983 \$	421 \$	19 \$	12 033 \$
Charges d'intérêts					
Dépôts	3 828 \$	– \$	– \$	15 \$	3 843 \$
Valeurs vendues à découvert	–	388	–	–	388
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	264	–	–	–	264
Titres secondaires	215	–	–	–	215
Valeurs mobilières de Capital Trust	142	–	–	–	142
Divers	119	–	–	–	119
	4 568 \$	388 \$	– \$	15 \$	4 971 \$

1) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

Note 31 | Transition aux Normes internationales d'information financière

Les entreprises canadiennes ayant une obligation d'information du public sont tenues d'appliquer les IFRS pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2011. Nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 sont les premiers états financiers annuels préparés conformément aux IFRS, y compris l'IFRS 1.

Selon l'IFRS 1, des informations financières comparatives doivent être fournies. Par conséquent, nous avons appliqué les IFRS pour la première fois le 1^{er} novembre 2010 (la date de transition), et avons préparé notre premier bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS à cette date.

Nous avons appliqué rétrospectivement les méthodes comptables selon les IFRS au moment de la préparation de notre bilan d'ouverture consolidé selon les IFRS au 1^{er} novembre 2010 et dans le retraitement de l'information financière comparative de 2011, sauf lorsque les exemptions facultatives et exceptions obligatoires à l'application rétrospective des IFRS de l'IFRS 1 ont été appliquées, comme il est mentionné à la section A de la présente note.

Avant l'adoption des IFRS, nos états financiers consolidés étaient préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR du Canada). L'IFRS 1 exige que nous analysons dans quelle mesure la transition des PCGR du Canada aux IFRS touche les montants du bilan consolidé, du compte de résultat consolidé, de l'état du résultat global consolidé et du tableau des flux de trésorerie consolidé, et nécessite le rapprochement des capitaux propres et du total du résultat global auparavant présentés selon les PCGR du Canada et selon les IFRS. La présente note comprend les rapprochements des PCGR du Canada et des IFRS pour le bilan consolidé et le total des capitaux propres aux 1^{er} novembre 2010 et 31 octobre 2011 et pour le compte de résultat consolidé et l'état du résultat global consolidé pour l'exercice clos le 31 octobre 2011. Ces rapprochements sont préparés sur la base des méthodes comptables, des exemptions facultatives et des exceptions obligatoires selon les IFRS que nous avons appliquées dans nos premiers états financiers consolidés annuels selon les IFRS.

Les sections suivantes sont présentées dans la note ci-après :

- Bilans consolidés selon les IFRS et rapprochement avec les montants présentés antérieurement selon les PCGR du Canada
- Compte de résultat consolidé et état du résultat global consolidé selon les IFRS et rapprochement avec les montants présentés antérieurement selon les PCGR du Canada
- Section A – Exemptions et exceptions à l'application rétrospective des IFRS
- Section B – Différences entre les méthodes comptables
- Section C – Autres reclassements touchant la présentation
- Section D – Rapprochement des capitaux propres selon les PCGR du Canada et selon les IFRS
- Section E – Incidence des IFRS sur les résultats financiers de nos secteurs d'activité
- Section F – Compte de résultat consolidé et état du résultat global consolidé selon les IFRS et rapprochement avec les montants présentés antérieurement selon les PCGR du Canada pour les trois mois clos le 31 octobre 2011

Bilans consolidés selon les IFRS et rapprochement avec les montants présentés antérieurement selon les PCGR du Canada

i) Bilan d'ouverture consolidé au 1^{er} novembre 2010

En millions de dollars	PCGR du Canada	Ajustements selon les IFRS	IFRS	Note
ACTIF				
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	2 190 \$	(373)\$	1 817 \$	C.2
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	9 862	(857)	9 005	B.3, B.6
Valeurs mobilières				
Compte de négociation	28 557	517	29 074	A.8, B.2, B.3
Disponibles à la vente	26 621	(2 252)	24 369	A.5, A.8, B.2-B.4, B.6
Désignées à leur juste valeur	22 430	(21 555)	875	A.5, A.8, B.2, B.4
	77 608	(23 290)	54 318	
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	2 401	–	2 401	
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	34 941	(219)	34 722	B.6
Prêts				
Prêts hypothécaires à l'habitation	93 568	49 716	143 284	A.8, B.2, B.3
Particuliers	34 335	–	34 335	
Cartes de crédit	12 127	3 787	15 914	B.3, B.9
Entreprises et gouvernements	38 582	(636)	37 946	A.8, B.2-B.4, B.6, B.8
Provision pour pertes sur créances	(1 720)	(166)	(1 886)	A.8, B.3
	176 892	52 701	229 593	
Divers				
Dérivés	24 682	18	24 700	A.8, B.2, B.3
Engagements de clients en vertu d'acceptations	7 684	(51)	7 633	B.3
Terrains, bâtiments et matériel	1 660	(92)	1 568	B.6, B.7
Goodwill	1 913	(6)	1 907	B.6
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	609	(30)	579	B.6
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	298	197	495	B.6
Autres actifs	11 300	(730)	10 570	Divers
	48 146	(694)	47 452	
	352 040 \$	27 268 \$	379 308 \$	
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Dépôts				
Particuliers	113 294 \$	– \$	113 294 \$	
Entreprises et gouvernements	127 759	(11 918)	115 841	A.8, B.2, B.3, B.6, C.3
Banques	5 618	–	5 618	
Emprunts garantis	–	43 518	43 518	A.8, B.2, B.3, C.3
	246 671	31 600	278 271	
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	9 673	–	9 673	
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	4 306	–	4 306	
Valeurs mobilières de Capital Trust	–	1 600	1 600	B.3
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	23 914	(3 263)	20 651	A.8, B.2
Divers				
Dérivés	26 489	(1 126)	25 363	A.8, B.2, B.3
Acceptations	7 684	(51)	7 633	B.3
Autres passifs	12 572	(333)	12 239	Divers
	46 745	(1 510)	45 235	
Titres secondaires	4 773	–	4 773	
Participations ne donnant pas le contrôle	168	(168)	–	C.1
Capitaux propres¹				
Actions privilégiées	3 156	–	3 156	
Actions ordinaires	6 804	–	6 804	
Surplus d'apport	96	2	98	
Résultats non distribués	6 095	(1 938)	4 157	
Cumul des autres éléments du résultat global	(361)	777	416	
Total des capitaux propres applicables aux actionnaires	15 790	(1 159)	14 631	
Participations ne donnant pas le contrôle	–	168	168	C.1
Total des capitaux propres	15 790	(991)	14 799	
	352 040 \$	27 268 \$	379 308 \$	

1) Voir la section D sur le rapprochement des capitaux propres selon les PCGR du Canada et selon les IFRS au 1^{er} novembre 2010.

ii) Bilan consolidé au 31 octobre 2011

En millions de dollars	PCGR du Canada	Ajustements selon les IFRS	IFRS	Note
ACTIF				
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 855 \$	(374)\$	1 481 \$	C.2
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	4 442	(781)	3 661	B.3, B.6
Valeurs mobilières				
Compte de négociation	32 797	(84)	32 713	B.3
Disponibles à la vente	29 212	(2 094)	27 118	A.5, A.8, B.2-B.4, B.6
Désignées à leur juste valeur	20 064	(19 600)	464	A.5, A.8, B.2, B.4
	82 073	(21 778)	60 295	
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	1 838	–	1 838	
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	26 002	(361)	25 641	B.6
Prêts				
Prêts hypothécaires à l'habitation	99 603	50 906	150 509	A.8, B.2, B.3
Particuliers	34 842	–	34 842	
Cartes de crédit	10 408	5 336	15 744	B.3, B.9
Entreprises et gouvernements	41 812	(2 149)	39 663	A.8, B.2-B.4, B.6, B.8
Provision pour pertes sur créances	(1 647)	(156)	(1 803)	A.8, B.3
	185 018	53 937	238 955	
Divers				
Dérivés	28 259	11	28 270	A.8, B.2, B.3
Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 361	93	9 454	B.3, B.6
Terrains, bâtiments et matériel	1 676	(96)	1 580	B.6, B.7
Goodwill	1 894	(217)	1 677	B.6
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	654	(21)	633	B.6
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1 128	266	1 394	B.6
Autres actifs	9 499	(620)	8 879	Divers
	52 471	(584)	51 887	
	353 699 \$	30 059 \$	383 758 \$	
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Dépôts				
Particuliers	116 592 \$	– \$	116 592 \$	
Entreprises et gouvernements	134 636	(17 493)	117 143	A.8, B.2, B.3, B.6, C.3
Banques	4 181	(4)	4 177	B.2
Emprunts garantis	–	51 308	51 308	A.8, B.2, B.3, C.3
	255 409	33 811	289 220	
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	10 316	–	10 316	
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 850	–	2 850	
Valeurs mobilières de Capital Trust	–	1 594	1 594	B.3
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	11 456	(2 892)	8 564	A.8, B.2
Divers				
Dérivés	29 807	(1 015)	28 792	A.8, B.2, B.3
Acceptations	9 396	93	9 489	B.3, B.6
Autres passifs	11 823	(119)	11 704	Divers
	51 026	(1 041)	49 985	
Titres secondaires	5 138	–	5 138	
Participations ne donnant pas le contrôle	164	(164)	–	C.1
Capitaux propres¹				
Actions privilégiées	2 756	–	2 756	
Actions ordinaires	7 376	–	7 376	
Surplus d'apport	90	3	93	
Résultats non distribués	7 605	(2 148)	5 457	
Cumul des autres éléments du résultat global	(487)	732	245	
Total des capitaux propres applicables aux actionnaires	17 340	(1 413)	15 927	
Participations ne donnant pas le contrôle	–	164	164	C.1
Total des capitaux propres	17 340	(1 249)	16 091	
	353 699 \$	30 059 \$	383 758 \$	

1) Voir la section D sur le rapprochement des capitaux propres selon les PCGR du Canada et selon les IFRS au 31 octobre 2011.

Compte de résultat consolidé et état du résultat global consolidé selon les IFRS et rapprochement avec les montants présentés antérieurement selon les PCGR du Canada
iii) Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011

En millions de dollars	PCGR du Canada	Ajustements selon les IFRS	IFRS	Note
Produits d'intérêts				
Prêts	7 708 \$	2 476 \$	10 184 \$	B.2-B.4, B.6, B.8, B.10
Valeurs mobilières	1 963	(542)	1 421	B.2-B.4
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	365	–	365	
Dépôts auprès d'autres banques	63	–	63	
	10 099	1 934	12 033	
Charges d'intérêts				
Dépôts	2 645	1 198	3 843	B.2, B.3
Valeurs vendues à découvert	388	–	388	
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	297	(33)	264	B.2
Titres secondaires	215	–	215	
Valeurs mobilières de Capital Trust	142	–	142	
Divers	62	57	119	B.2, B.3, B.7
	3 749	1 222	4 971	
Produits nets d'intérêts	6 350	712	7 062	
Produits autres que d'intérêts				
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	514	–	514	
Frais sur les dépôts et les paiements	756	–	756	
Commissions sur crédit	381	(2)	379	B.3
Honoraires d'administration de cartes	99	510	609	B.3, B.9
Honoraires de gestion de placements et de garde	486	(75)	411	B.6
Produits tirés des fonds communs de placement	849	–	849	
Produits tirés des assurances, nets des réclamations	320	–	320	
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	496	–	496	
Produits (pertes) de négociation	2	42	44	B.2-B.4
Profits (pertes) sur valeurs disponibles à la vente, montant net	407	(10)	397	B.4
Profits (pertes) sur valeurs désignées à leur juste valeur, montant net	(210)	203	(7)	B.2-B.4
Produits tirés des créances titrisées	1 063	(1 063)	–	B.2, B.3
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	237	(33)	204	B.3, B.4, B.6
Quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	27	84	111	B.6
Divers	472	(182)	290	B.2, B.3, B.6
	5 899	(526)	5 373	
Total des produits	12 249	186	12 435	
Dotations à la provision pour pertes sur créances	841	303	1 144	B.3, B.4, B.10
Charges autres que d'intérêts				
Salaires et avantages du personnel	4 163	(111)	4 052	B.1, B.5, B.6
Frais d'occupation	664	3	667	B.6, B.7
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	994	(5)	989	B.6
Communications	297	(1)	296	B.6
Publicité et expansion des affaires	214	(1)	213	B.6
Honoraires	179	(1)	178	B.6
Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital	38	–	38	
Divers	801	252	1 053	B.3, B.6, B.9, B.11, B.12
	7 350	136	7 486	
Résultat avant impôt sur le résultat	4 058	(253)	3 805	
Impôt sur le résultat	969	(42)	927	
Résultat net	3 089 \$	(211)\$	2 878 \$	
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	10 \$	1 \$	11 \$	
Porteurs d'actions privilégiées	177 \$	– \$	177 \$	
Porteurs d'actions ordinaires	2 902	(212)	2 690	
Résultat net applicable aux actionnaires	3 079 \$	(212)\$	2 867 \$	
Résultat par action (en dollars)				
– de base	7,32 \$		6,79 \$	
– dilué	7,31		6,71	
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	3,51		3,51	

États financiers consolidés

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre 2011	PCGR du Canada	Ajustements selon les IFRS	IFRS	Note
Résultat net	3 089 \$	(211)\$	2 878 \$	
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt				
Écart de change, montant net				
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	(92)	(9)	(101)	A.3
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur investissements dans des établissements à l'étranger	41	(41)	–	A.3
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	13	–	13	
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	(37)	37	–	A.3
	(75)	(13)	(88)	
Variation nette des valeurs disponibles à la vente				
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente	110	72	182	B.2, B.4
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	(140)	(101)	(241)	B.4
	(30)	(29)	(59)	
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie				
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(37)	(3)	(40)	B.5
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	16	–	16	
	(21)	(3)	(24)	
Total des autres éléments du résultat global	(126)	(45)	(171)	
Résultat global	2 963 \$	(256)\$	2 707 \$	
Résultat global applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	10 \$	1 \$	11 \$	
Porteurs d'actions privilégiées	177 \$	– \$	177 \$	
Porteurs d'actions ordinaires	2 776	(257)	2 519	
Résultat global applicable aux actionnaires	2 953 \$	(257)\$	2 696 \$	

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre 2011	PCGR du Canada	Ajustements selon les IFRS	IFRS	Note
(Charge) économie d'impôt				
Écart de change, montant net				
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	(1)\$	– \$	(1)\$	A.3
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	(2)	–	(2)	
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	21	(21)	–	A.3
	18	(21)	(3)	
Variation nette des valeurs disponibles à la vente				
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente	(29)	(53)	(82)	B.2, B.4
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	30	82	112	B.4
	1	29	30	
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie				
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	13	1	14	B.5
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(4)	–	(4)	
	9	1	10	
	28 \$	9 \$	37 \$	

A. Exemptions et exceptions à l'application rétrospective des IFRS

Les exemptions facultatives et les exceptions obligatoires prévues par l'IFRS 1 à l'application rétrospective des méthodes comptables selon les IFRS qui ont été appliquées dans la préparation du bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS et dans le retraitement de l'information financière comparative de 2011 figurent ci-après.

Exemptions facultatives à l'application des IFRS

1. *Écarts actuariels au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies* – L'application rétrospective de l'approche du corridor selon l'IAS 19, *Avantages du personnel*, exigerait que nous retractions les montants comptabilisés au titre de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, y compris les écarts actuariels non amortis, à compter de la mise en place ou de l'acquisition des régimes jusqu'à la date de transition, comme si nous avions toujours appliqué l'IAS 19. Cependant, l'IFRS 1 permet aux entités de comptabiliser plutôt tous les écarts actuariels non amortis à la date de transition dans le solde d'ouverture des résultats non distribués, sauf les écarts liés aux filiales qui ont appliqué les IFRS à leurs propres états financiers avant leur société mère. Nous avons fait ce choix « nouveau départ », ce qui a entraîné la comptabilisation de pertes actuarielles nettes non amorties après impôt de 1 150 M\$ pour nos régimes à prestations définies qui existaient selon les PCGR du Canada au 1^{er} novembre 2010 dans les résultats non distribués. Ce montant exclut les pertes actuarielles non amorties liées à CIBC FirstCaribbean, laquelle avait adopté les IFRS avant la CIBC. Cet ajustement de transition, ainsi que les autres ajustements selon les IFRS aux avantages du personnel (voir la section B.1), a entraîné une baisse après impôt de 1 080 M\$ des résultats non distribués à la date de transition.
2. *Regroupements d'entreprises* – L'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, exige le recours accru à l'évaluation à la juste valeur dans la comptabilisation des regroupements d'entreprises, y compris l'évaluation des participations ne donnant pas le contrôle et de la contrepartie éventuelle. L'IFRS 3 exige également le recours à la date de clôture au lieu de la date de l'annonce, pour évaluer la contrepartie en actions. En outre, les coûts de transaction et certains coûts liés à la restructuration compris respectivement dans le prix d'acquisition et dans la répartition du prix d'acquisition en vertu des PCGR du Canada doivent être passés en charges en vertu des IFRS. Si l'IFRS 3 était appliquée rétrospectivement, ces différences auraient une incidence sur les répartitions de prix d'acquisition antérieures et sur le montant du goodwill et des immobilisations incorporelles comptabilisé au bilan consolidé. Toutefois, l'IFRS 1 donne le choix i) d'appliquer l'IFRS 3 prospectivement à compter de la date de transition ou ii) d'appliquer l'IFRS 3 prospectivement à compter d'une date antérieure à la date de transition, dans la mesure où l'IFRS 3 est appliquée uniformément à tous les regroupements d'entreprises effectués entre cette date et la date de transition. Nous avons choisi d'appliquer l'IFRS 3 prospectivement à compter de la date de transition et, par conséquent, les regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant la date de transition n'ont pas été retraités selon les IFRS. Ainsi, la valeur comptable du goodwill découlant de ces regroupements d'entreprises déterminée précédemment d'après la méthode de comptabilisation des regroupements d'entreprises selon les PCGR du Canada n'a pas été ajustée. Indépendamment de cette exemption, nous avons été tenus, à la date de transition, d'évaluer si les actifs acquis et les passifs repris des regroupements d'entreprises effectués avant la date de transition respectent les critères de comptabilisation de l'IFRS pertinente, et si certains actifs acquis et passifs repris des regroupements d'entreprises qui n'ont pas été comptabilisés selon les PCGR du Canada doivent l'être selon les IFRS. Les exigences des IFRS ont ensuite été appliquées aux actifs acquis et aux passifs repris à compter de la date d'acquisition jusqu'à la date de transition. Nous avons appliqué ces exigences, qui n'ont pas changé la valeur comptable du goodwill à la date de transition comptabilisé au titre des regroupements d'entreprises effectués avant la date de transition. De plus, selon l'exemption pour les regroupements d'entreprises, nous avons soumis la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles à une durée d'utilité indéterminée à un test de dépréciation à la date de transition et avons déterminé qu'il n'y avait aucun indice de dépréciation à cette date. Cependant, une perte de valeur a été comptabilisée pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 (voir la section B.11 pour plus de précisions).
3. *Montant cumulé des écarts de change* – Si nous appliquons rétrospectivement l'IAS 21, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*, nous serions tenus de déterminer le profit et la perte découlant du montant cumulé des écarts de change en conformité avec les IFRS à compter de la date à laquelle une filiale ou une entité détenue selon la méthode de la mise en équivalence a été constituée ou acquise. L'IFRS 1 permet cependant aux entités de choisir de comptabiliser le montant cumulé des ajustements liés aux écarts de change inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la société mère, y compris les profits ou les pertes cumulés sur les couvertures d'investissements nets dans ces établissements à l'étranger, dans les résultats non distribués à la date de transition. Nous avons fait ce choix « nouveau départ », ce qui a entraîné une baisse après impôt de 575 M\$ des résultats non distribués à la date de transition, ainsi qu'une hausse compensatoire dans le cumul des autres éléments du résultat global.
4. *Coûts d'emprunt* – L'IAS 23, *Coûts d'emprunt*, exige l'incorporation dans le coût de l'actif des coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qualifié. Un actif qualifié est un actif qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu. À notre avis, une « longue période » correspond à plus d'un an. L'IFRS 1 donne cependant le choix d'appliquer l'IAS 23 prospectivement à compter de la date de transition, plutôt que de l'appliquer rétrospectivement.
Nous avons choisi d'appliquer l'IAS 23 prospectivement et d'incorporer les coûts d'emprunt dans le coût des actifs qualifiés pour lesquels la date de commencement du projet est postérieure ou correspond à la date de transition.
5. *Classement d'instruments financiers comptabilisés antérieurement* – Dans certaines circonstances, l'IFRS 1 permet à une entité de désigner, à la date de transition, un actif financier ou un passif financier comptabilisé antérieurement comme actif financier ou passif financier désigné à sa juste valeur ou un actif financier comptabilisé antérieurement comme actif financier disponible à la vente.
Nous avons choisi de désigner des prêts et créances comptabilisés antérieurement, dont la valeur comptable selon les PCGR du Canada était de 350 M\$, comme étant à leur juste valeur à la date de transition aux IFRS, de sorte qu'une diminution après impôt de 58 M\$ a été comptabilisée dans les résultats non distribués à la date de transition. Voir la section B.4 pour plus de précisions.

Exceptions obligatoires à l'application des IFRS

L'IFRS 1 interdit l'application rétrospective de certaines exigences des IFRS. Les exceptions obligatoires applicables selon l'IFRS 1 qui ont été appliquées dans la préparation du bilan d'ouverture consolidé selon les IFRS et dans le retraitement de l'information financière comparative de 2011 sont présentées ci-après.

6. *Comptabilité de couverture* – Dans notre bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS et dans la période de retraitement de l'information financière comparative de 2011, seules les relations de couverture qui respectent les conditions requises pour la comptabilité de couverture précisées dans l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, sont prises en compte. Les relations de couverture n'ont pas été désignées rétrospectivement et les documents justificatifs n'ont pas été créés rétrospectivement. Par conséquent, puisque les relations de couverture qui étaient jugées efficaces selon les PCGR du Canada le sont également selon l'IAS 39 à la date de transition et pendant la période comparative retraitée de 2011, elles sont prises en compte à titre de couvertures efficaces dans le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS et pendant la période comparative retraitée de 2011. Le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS et la période comparative retraitée de 2011 présentent également les couvertures de flux de trésorerie liées aux couvertures des paiements fondés sur des actions qui sont comptabilisés sur la période de performance ou la période d'acquisition des droits selon les IFRS, mais qui sont passés en charges au cours de la période de performance précédant la date d'attribution selon les PCGR du Canada (voir la section B.5). La période comparative retraitée de 2011 présente également des couvertures de juste valeur désignées à l'égard de certains prêts hypothécaires titrisés et du passif connexe au titre du financement comptabilisés au bilan consolidé seulement selon les IFRS (voir la section B.2).
7. *Estimations* – Nos estimations formulées conformément aux IFRS à la date de transition et pendant les périodes comparatives retraitées de 2011 correspondent aux estimations formulées à ces dates conformément aux PCGR du Canada, et les ajustements visent uniquement à tenir compte des différences entre les méthodes comptables. Les estimations additionnelles faites selon les IFRS, qui n'étaient pas requises selon les PCGR du Canada,

sont fondées sur l'information et les conditions qui existaient à ces dates. Les connaissances a posteriori n'ont pas été utilisées pour formuler ou réviser les estimations.

8. *Application des exigences de décomptabilisation de l'IAS 39* – Cette exception obligatoire permet que les transferts d'actifs financiers qui ont eu lieu avant la date de transition soient exemptés de l'application des exigences en matière de décomptabilisation de l'IAS 39; elle autorise toutefois une entité à appliquer les exigences rétrospectivement à la date de son choix. Cependant, le BSIF exige que toutes les institutions financières réglementées appliquent les exigences de décomptabilisation rétrospectivement aux transferts réalisés depuis le 1^{er} janvier 2004, et que tous les transferts réalisés avant cette date soient considérés comme bénéficiant de droits acquis.

B. Différences entre les méthodes comptables

Outre les exemptions et les exceptions analysées ci-dessus, les descriptions qui suivent expliquent les différences importantes entre les conventions comptables selon les anciens PCGR du Canada et les méthodes comptables selon les IFRS qui ont été appliquées dans la préparation du bilan d'ouverture consolidé selon les IFRS et pendant les périodes comparatives retraitées de 2011 ainsi que leur incidence.

1. Avantages du personnel

Écarts actuariels au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

PCGR du Canada – Les gains et les pertes actuariels nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations déterminées étaient comptabilisés selon la méthode du corridor. Le corridor était de 10 % de la valeur la plus élevée entre l'obligation au titre des prestations constituées et la valeur axée sur la valeur de marché des actifs des régimes, comme il a été déterminé au début de la période annuelle de présentation de l'information financière. Les gains et les pertes actuariels qui excédaient les limites du corridor étaient amortis selon la méthode linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière des salariés couverts par les régimes. La valeur axée sur la valeur de marché des actifs des régimes était déterminée d'après une méthode selon laquelle l'écart entre la valeur de marché réelle et la valeur de marché prévue des actifs des régimes était comptabilisé sur une période de trois ans.

IFRS – L'entité dispose d'un choix de méthode comptable lui permettant de comptabiliser les écarts actuariels au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies en utilisant la méthode du corridor, de manière semblable aux PCGR du Canada, soit dans le résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils se produisent. Nous avons choisi de comptabiliser les écarts actuariels nets au titre de ces régimes qui se produisent après la date de transition selon la méthode du corridor. Le corridor est de 10 % de la valeur la plus élevée entre l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes, comme il a été déterminé au début de la période annuelle de présentation de l'information financière. Les écarts actuariels nets non comptabilisés qui excèdent les limites du corridor sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière des participants au régime. Les pertes actuarielles nettes non comptabilisées qui existaient à la date de transition ont été comptabilisées dans les résultats non distribués d'ouverture pour tous nos régimes à prestations définies, à l'exception de la tranche liée à CIBC FirstCaribbean, laquelle avait déjà adopté les IFRS (voir la section A.1). Puisque nous avons adopté la méthode nouveau départ, les écarts actuariels qui avaient été comptabilisés dans le résultat net au cours de la période comparative de 2011 selon les PCGR du Canada ont été repris, à l'exception de l'amortissement des écarts actuariels liés à CIBC FirstCaribbean.

Écarts actuariels au titre des autres avantages à long terme

PCGR du Canada – Les régimes d'invalidité de longue durée et les prestations correspondantes étaient classés dans les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations déterminées, et les gains et les pertes actuariels nets qui dépassaient 10 % de la valeur la plus élevée entre l'obligation au titre des prestations constituées et la valeur axée sur la valeur de marché des actifs des régimes étaient comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière des salariés couverts par les régimes.

IFRS – Les régimes d'invalidité de longue durée et les indemnités correspondantes sont classés dans les autres avantages à long terme, et les écarts actuariels nets liés à ces indemnités sont comptabilisés dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils se produisent. Les écarts actuariels qui se sont produits au cours de l'exercice 2011 ont par conséquent été comptabilisés dans le résultat net selon les IFRS, alors qu'ils avaient été différés et amortis selon la méthode du corridor selon les PCGR du Canada.

Juste valeur des actifs des régimes et rendement prévu de ces actifs

PCGR du Canada – Le rendement prévu des actifs des régimes, lequel était comptabilisé dans le bénéfice net, était fondé sur nos meilleures estimations du taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes et dépendait de la valeur axée sur la valeur de marché des actifs des régimes au début de la période annuelle de présentation de l'information financière.

IFRS – Le rendement attendu des actifs des régimes, lequel est comptabilisé dans le résultat net, est fondé sur nos meilleures estimations du taux de rendement à long terme attendu des actifs des régimes et dépend de la juste valeur des actifs des régimes au début de la période annuelle de présentation de l'information financière.

Plafond de l'actif

PCGR du Canada – Lorsque les actifs du régime excédaient le montant de l'obligation au titre des prestations constituées d'un régime à prestations déterminées par capitalisation entraînant un excédent du régime, une provision pour moins-value était comptabilisée pour tout montant de l'excédent qui était supérieur à l'avantage économique futur prévu découlant de l'actif. L'actif au titre des prestations constituées était présenté déduction faite de la provision pour moins-value.

IFRS – De manière semblable aux PCGR du Canada, l'IAS 19 limite la comptabilisation d'un excédent à l'avantage économique futur attendu découlant de l'actif (le plafond de l'actif). La méthode de calcul de l'avantage économique futur attendu selon l'IAS 19 diffère toutefois de celle utilisée selon les PCGR du Canada.

Par suite des indications plus précises fournies dans l'IAS 19, une provision pour moins-value moins élevée a été comptabilisée à la date de transition pour deux régimes de retraite, ainsi qu'une augmentation correspondante dans les résultats non distribués.

Coûts (profits) des services passés

PCGR du Canada – Les coûts (gains) des services passés découlant des modifications des régimes étaient amortis selon la méthode linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière des employés, période au cours de laquelle les employés devenaient entièrement admissibles aux avantages.

IFRS – Les coûts (profits) des services passés découlant des modifications des régimes sont comptabilisés dans le résultat net selon la méthode linéaire sur la période d'acquisition des droits correspondants ou, si les droits à prestations révisés s'acquerraient immédiatement, la charge (le profit) est comptabilisé aussitôt dans le résultat net.

Pour les coûts (profits) des services passés non comptabilisés à la date de transition ayant trait à des droits acquis, un ajustement a été comptabilisé pour tenir compte de ce montant et un ajustement correspondant a été comptabilisé dans les résultats non distribués.

Pour les coûts (profits) des services passés non comptabilisés à la date de transition ayant trait à des droits non acquis, un ajustement a été comptabilisé pour diminuer le montant non comptabilisé à un montant qui aurait existé à la date de transition si les dispositions des IFRS avaient toujours été appliquées. Puisque nous avons procédé à des ajustements à la date de transition aux coûts (profits) des services passés non comptabilisés, un montant d'amortissement moins élevé au titre des coûts (profits) des services passés a été comptabilisé selon les IFRS au cours de la période comparative de 2011, ce qui a entraîné une baisse du résultat net.

Attribution des coûts au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi

PCGR du Canada – La période d'attribution au titre des prestations médicales et dentaires des régimes postérieurs à l'emploi dont les droits étaient acquis en fonction de l'âge et des années consécutives de service correspondait à la période active des employés à compter de la date de leur embauche jusqu'à la date d'admissibilité intégrale.

IFRS – La période d'attribution pour l'assistance médicale et dentaire postérieure à l'emploi qui ne s'accumule pas forcément en fonction des années de service (c.-à-d. que les droits ne sont pas acquis en fonction de l'âge et des années consécutives de service) commence à la date à laquelle les services rendus commencent à générer des droits à prestations en vertu du régime jusqu'à la date d'admissibilité intégrale. Lorsque la date à laquelle les services rendus commencent à générer des droits à prestations en vertu du régime est postérieure à la date de l'embauche, la comptabilisation de l'obligation est plus tardive selon les IFRS et la comptabilisation de l'obligation et des charges, sur une période plus courte que selon les PCGR du Canada. La différence d'attribution des droits aux autres avantages postérieurs à l'emploi a donné lieu à une diminution de l'obligation au titre des prestations définies à la date de transition et à une augmentation correspondante dans les résultats non distribués.

Les différences susmentionnées et notre choix « nouveau départ » décrit à la section A.1 ont eu comme incidence nette une augmentation du passif net au titre des prestations définies et une diminution après impôt de 1 080 M\$ dans les résultats non distribués à la date de transition (1 006 M\$ au 31 octobre 2011). L'augmentation du passif net au titre des prestations définies à la date de transition comprenait une baisse de 936 M\$ des autres actifs et une hausse de 144 M\$ des autres passifs (baisse de 873 M\$ et hausse de 133 M\$ au 31 octobre 2011).

La charge au titre des salaires et avantages du personnel figurant dans les charges autres que d'intérêts a reculé de 104 M\$ (74 M\$ après impôt) pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

2. Prêts hypothécaires à l'habitation titrisés

PCGR du Canada – Les opérations de titrisation, y compris les cessions d'actifs financiers à des structures d'accueil admissibles, étaient comptabilisées comme ventes d'actifs lorsque nous abandonnions le contrôle des actifs financiers cédés et recevions une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs. Le montant du gain ou de la perte comptabilisé dépendait de la valeur comptable antérieure des actifs financiers cédés, répartie entre les actifs vendus et les droits conservés selon leur juste valeur relative à la date de la cession. Les opérations de titrisation de titres hypothécaires garantis par le gouvernement pour lesquels nous conservions tous les droits de bénéficiaire des actifs titrisés étaient reclassées des prêts hypothécaires à l'habitation en TACH comptabilisés comme des valeurs désignées à leur juste valeur.

IFRS – Selon l'IAS 39, pour déterminer si un actif financier doit être décomptabilisé dans le cadre d'une transaction de vente, il faut se fonder sur le transfert des risques et avantages et du contrôle plutôt qu'uniquement sur l'éventualité que le cédant n'ait pas conservé le contrôle. Par conséquent, il est plus probable que les transactions de titrisation seront comptabilisées à titre d'emprunts garantis qu'à titre de ventes. De plus, un cédant n'est pas autorisé à reclasser les instruments financiers créés lors de transactions de titrisation de titres hypothécaires garantis par le gouvernement de prêts à valeurs mobilières.

Comme il est mentionné à la section A.8, nous avons appliqué rétrospectivement les exigences de décomptabilisation de l'IAS 39 aux transferts qui ont eu lieu depuis le 1^{er} janvier 2004. À la date de transition, cette modification à la comptabilisation des TACH vendus et de notre portefeuille de TACH a entraîné une augmentation des actifs consolidés, principalement liée à la comptabilisation des prêts hypothécaires à l'habitation, nets de l'élimination des droits conservés, et une hausse des passifs consolidés, liée à la comptabilisation des passifs au titre du financement connexes au poste Dépôts – emprunts garantis à l'égard des TACH vendus. En outre, selon les IFRS, la création des TACH n'est pas considérée comme une transaction à comptabiliser et, par conséquent, les TACH détenus en portefeuille qui étaient auparavant désignés à leur juste valeur selon les PCGR du Canada sont dorénavant comptabilisés dans les prêts hypothécaires à l'habitation et évalués au coût amorti selon les IFRS.

La hausse (baisse) au bilan consolidé découlant de la comptabilisation des prêts hypothécaires à l'habitation titrisés se présentait comme suit :

En millions de dollars, au	31 oct. 2011	1 ^{er} nov. 2010
Valeurs mobilières	(20 684)\$	(21 492)\$
Prêts	50 249	48 854
Dérivés	(17)	(15)
Autres actifs	7	8
Total de l'actif	29 555 \$	27 355 \$
Dépôts	33 664 \$	31 669 \$
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	(2 892)	(3 263)
Dérivés	(983)	(796)
Autres passifs	(42)	(90)
	29 747	27 520
Résultats non distribués	(164)	(131)
Cumul des autres éléments du résultat global	(28)	(34)
Total du passif et des capitaux propres	29 555 \$	27 355 \$

Par suite de la comptabilisation au bilan des blocs de prêts hypothécaires à l'habitation sous-jacents aux TACH transférés, nous avons comptabilisé des produits d'intérêts découlant des prêts hypothécaires à l'habitation et des charges d'intérêts liées au passif au titre du financement (emprunts garantis), ce qui a donné lieu à une augmentation nette des produits nets d'intérêts. De plus, l'intérêt sur les prêts hypothécaires à l'habitation sous-jacent aux TACH détenus en portefeuille est classé dans les produits d'intérêts liés aux prêts hypothécaires plutôt que dans les produits d'intérêts sur valeurs mobilières. La comptabilisation des produits nets d'intérêts à l'égard des prêts hypothécaires à l'habitation et du passif au titre du financement est nette de l'amortissement des coûts de montage et des autres ajustements du coût amorti connexes conformément à la méthode du taux d'intérêt effectif.

Par ailleurs, la comptabilisation des éléments suivants comptabilisés auparavant selon les PCGR du Canada a été éliminée :

- Le produit de la titrisation comptabilisé dans les produits autres que d'intérêts qui résultent : i) d'un profit à la vente de nouveaux transferts; et ii) des intérêts au titre de la désactualisation et des produits provenant de la prestation de services.
- L'évaluation à la valeur de marché de swaps position vendeur liée à des TACH vendus et l'évaluation à la valeur de marché des TACH détenus en portefeuille comptabilisées dans les profits sur valeurs désignées à leur juste valeur dans les produits autres que d'intérêts.

La hausse (baisse) au compte de résultat consolidé découlant de la comptabilisation des prêts hypothécaires à l'habitation titrisés se présentait comme suit :

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2011
Produits d'intérêts	1 242 \$
Charges d'intérêts	1 102
Produits nets d'intérêts	140
Produits autres que d'intérêts	(185)
Total des produits	(45)
Charges autres que d'intérêts	–
Perte nette avant impôt sur le résultat	(45)
Impôt sur le résultat	(12)
Perte nette	(33)\$

3. Consolidation

PCGR du Canada – Nous déterminons si nous devons consolider une entité selon un des deux modèles suivants : le modèle des droits de vote ou, si l'entité était une entité à détenteurs de droits variables (EDDV), le modèle des EDDV. Si une entité n'était pas une EDDV, l'analyse de la consolidation consistait à établir si nous détenions le contrôle sur l'entité, soit le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité pour retirer des avantages de ses activités et l'exposition aux risques connexes. Le contrôle était présumé exister lorsque nous détenions, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des actions avec droit de vote.

Selon le modèle des EDDV, la consolidation reposait sur une analyse pour déterminer si nous étions le principal bénéficiaire. On entendait par principal bénéficiaire l'entreprise qui absorbait la majorité des pertes prévues ou qui recevait la majeure partie des rendements résiduels prévus d'une EDDV, ou les deux. Les structures d'accueil admissibles étaient exclues du champ d'application du modèle des EDDV et étaient exemptées de la consolidation selon le modèle des droits de vote.

IFRS – Selon les IFRS, les exigences relatives à la consolidation reposent sur le contrôle, selon le modèle des droits de vote et précisé dans l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*. Le contrôle est défini comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité pour retirer des avantages de ses activités. Le contrôle est présumé exister lorsque nous détenons, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, mais il existe également lorsque nous détenons la moitié ou moins des droits de vote et que nous détenons des droits contractuels ou légaux qui nous procurent le contrôle, ou le contrôle de fait.

Les IFRS ne renferment pas la notion d'EDDV. Toutefois, les IFRS comprennent la notion d'entité ad hoc, soit une entité créée pour réaliser un objectif limité et bien défini. Comme bon nombre des indicateurs du contrôle traditionnels définis dans l'IAS 27 ne sont pas présents dans une entité ad hoc, la SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, contient des indications supplémentaires, et l'entité ad hoc est consolidée lorsque les critères définis dans la SIC-12 sont respectés. Selon ces critères, l'entité ad hoc doit être consolidée lorsque nous détenons le contrôle de l'entité ad hoc sous forme de pouvoirs de décision et avons le droit d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc ou sommes exposés à la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc.

Selon les critères de la SIC-12, nous avons consolidé Capital Trust, ce qui a entraîné la décomptabilisation des billets de dépôt de premier rang émis à Capital Trust, présentés dans les dépôts d'entreprises et de gouvernements, et la comptabilisation des valeurs mobilières de Capital Trust émises par Capital Trust à titre de passif, sans incidence sur les résultats non distribués. En outre, nous avons déconsolidé certaines autres entités ad hoc qui ne respectaient pas les critères de la SIC-12.

Étant donné que les IFRS ne renferment pas la notion de structures d'accueil admissibles, les entités qui sont considérées comme étant des entités ad hoc selon les IFRS sont analysées en vue de la consolidation selon la SIC-12. Selon les dispositions de la SIC-12, les entités réputées être des structures d'accueil admissibles selon les PCGR du Canada sont consolidées selon les IFRS, notamment Cards II et Broadway, qui acquièrent des participations dans des créances sur cartes de crédit, ainsi que Crisp, qui acquiert des participations dans des prêts hypothécaires à l'habitation (collectivement, les Fiducies).

À la date de transition, la consolidation d'entités supplémentaires s'est traduite par un accroissement de 3,8 G\$ des actifs consolidés (4,1 G\$ au 31 octobre 2011) et de 3,9 G\$ des passifs consolidés (4,3 G\$ au 31 octobre 2011), surtout associé au passif lié au financement du papier commercial comptabilisé au poste Dépôts – emprunts garantis, et par une baisse après impôt de 128 M\$ (136 M\$ au 31 octobre 2011) des résultats non distribués et une baisse après impôt de 8 M\$ du cumul des autres éléments du résultat global (7 M\$ au 31 octobre 2011).

La déconsolidation des entités ad hoc a donné lieu à une diminution de 819 M\$ (néant au 31 octobre 2011) des actifs et des passifs consolidés à la date de transition.

La hausse (baisse) cumulée au bilan consolidé découlant des changements de méthodes comptables en matière de consolidation se présentait comme suit :

En millions de dollars, au	31 oct. 2011	1 ^{er} nov. 2010
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 \$	– \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	227	99
Valeurs mobilières	(265)	(1 319)
Prêts	4 169	4 258
Dérivés	28	33
Engagements de clients en vertu d'acceptations	(69)	(51)
Autres actifs	35	(48)
Total de l'actif	4 126 \$	2 972 \$
Dépôts	4 437 \$	3 692 \$
Dérivés	(32)	(330)
Acceptations	(69)	(51)
Autres passifs	(67)	(203)
	4 269	3 108
Résultats non distribués	(136)	(128)
Cumul des autres éléments du résultat global	(7)	(8)
Total du passif et des capitaux propres applicables aux actionnaires	4 126 \$	2 972 \$

Selon les IFRS, nous comptabilisons des produits d'intérêts sur les créances sur cartes de crédit et les prêts hypothécaires à l'habitation détenus par les Fiducies et des charges d'intérêts sur le passif au titre du financement émis par les Fiducies. En outre, nous comptabilisons des honoraires sur des comptes de cartes de crédit détenus par les Fiducies dans les produits autres que d'intérêts, et nous comptabilisons la radiation des comptes en souffrance dans la dotation à la provision pour pertes sur créances. Ce mode de présentation diffère des PCGR du Canada, en vertu desquels nous comptabilisons ces éléments en totalité dans les revenus tirés des créances titrisées dans les revenus autres que d'intérêts. L'incidence sur le résultat net de 2011 reflète essentiellement les variations de la provision collective selon les IFRS (auparavant définie comme la provision générale selon les PCGR du Canada) au titre des créances sur cartes de crédit comptabilisées au bilan consolidé seulement selon les IFRS et comprises dans la dotation à la provision pour pertes sur créances.

La hausse (baisse) cumulée au compte de résultat consolidé découlant des différences de présentation s'établissait comme suit :

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2011
Produits d'intérêts	684 \$
Charges d'intérêts	125
Produits nets d'intérêts	559
Produits autres que d'intérêts	(296)
Total des produits	263
Dotations à la provision pour pertes sur créances	253
Charges autres que d'intérêts	22
Perte nette avant impôt sur le résultat	(12)
Impôt sur le résultat	(4)
Perte nette	(8)\$

4. Instruments financiers : comptabilisation et évaluation

Évaluation des titres de participation disponibles à la vente privés

PCGR du Canada – Les titres de participation disponibles à la vente qui n'ont pas de cours sur un marché actif (p. ex. des placements dans des sociétés privées) étaient évalués au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

IFRS – Selon l'IAS 39, les actifs financiers disponibles à la vente qui n'ont pas de cours sur un marché actif sont évalués à leur juste valeur, sauf si la juste valeur ne peut être mesurée de façon fiable.

Un ajustement d'un montant de 328 M\$ a été apporté pour augmenter la valeur comptable des titres de participation disponibles à la vente à leur juste valeur à la date de transition (257 M\$ au 31 octobre 2011), et une augmentation correspondante après impôt de 201 M\$ a été comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global (160 M\$ au 31 octobre 2011).

Profits et pertes de change sur les instruments de créance disponibles à la vente

PCGR du Canada – Les gains et pertes de change attribuables aux instruments de créance disponibles à la vente étaient comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu.

IFRS – Les profits et pertes de change attribuables aux instruments de créance disponibles à la vente sont comptabilisés en résultat net selon l'IAS 39. Cette différence a donné lieu au transfert de profits de change après impôt connexes de 5 M\$ réalisés sur ces actifs du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués à la date de transition (5 M\$ au 31 octobre 2011).

Une incidence de néant du change sur ces actifs a été comptabilisée dans le résultat net plutôt que dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

Perte de valeur des titres de participation disponibles à la vente

PCGR du Canada – Nous détenons des titres de participation disponibles à la vente qui sont soumis à des tests de dépréciation après leur comptabilisation initiale. La perspective de reprise de valeur ultérieure était un élément qui était pris en compte pour établir si la baisse de valeur était jugée « durable » pour tenter de déterminer si la baisse de la juste valeur du placement était « importante ou prolongée ». De plus, lorsqu'un placement était jugé comme ayant subi une dépréciation et que la valeur comptable de celui-ci avait été réduite à sa juste valeur, cette dernière devenait le nouveau coût historique et la nouvelle base de mesure pour les tests de dépréciation ultérieurs.

Nous détenons également certaines actions privilégiées perpétuelles de qualité supérieure classées comme instruments de participation disponibles à la vente, à l'égard desquelles le test de dépréciation était effectué selon le modèle du test de dépréciation d'instruments de créance conformément aux directives de la Securities and Exchange Commission (SEC) à l'égard des actions privilégiées perpétuelles de qualité supérieure. Nous n'avons pas comptabilisé de perte de valeur pour nos actions privilégiées perpétuelles.

IFRS – L'IAS 39 ne permet pas de tenir compte de la reprise de valeur future attendue aux fins du test de dépréciation des titres de participation disponibles à la vente afin d'établir si une baisse de la juste valeur est importante ou prolongée. De plus, l'IAS 39 exige que, lorsqu'un instrument de participation disponible à la vente a subi une perte de valeur, toute diminution future de sa juste valeur soit comptabilisée en résultat net. Cette exigence a donné lieu à la comptabilisation de pertes de valeur additionnelles de 14 M\$ dans les résultats non distribués et à une augmentation après impôt de 10 M\$ du cumul des autres éléments du résultat global à la date de transition (respectivement 17 M\$ et 12 M\$ au 31 octobre 2011).

En raison des pertes de valeur additionnelles comptabilisées selon les IFRS à la date de transition, certains instruments de participation disponibles à la vente avaient une valeur comptable selon les IFRS inférieure à leur valeur comptable selon les PCGR du Canada. Par conséquent, à la vente de certains titres de participation disponibles à la vente en 2011, un profit à la vente plus élevé a été comptabilisé selon les IFRS. De plus, en ce qui concerne certains placements dont la juste valeur a davantage diminué après la date de transition, la perte de valeur comptabilisée selon les IFRS était inférieure à celle comptabilisée selon les PCGR du Canada. En raison de différences relativement au test de dépréciation, des pertes de valeur ont également été comptabilisées selon les IFRS pour certains placements à l'égard desquels aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée selon les PCGR du Canada.

L'incidence de ce qui précède a donné lieu à une diminution du résultat avant impôt de 4 M\$ (3 M\$ après impôt) pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

En outre, selon les IFRS, une entité dispose d'un choix de méthode comptable lui permettant d'utiliser soit le modèle du test de dépréciation d'« instruments de participation » ou d'« instruments de créance » pour évaluer la perte de valeur des actions privilégiées perpétuelles de qualité supérieure classées comme disponibles à la vente. Une fois la méthode choisie, elle doit être appliquée uniformément à toutes les actions privilégiées perpétuelles de qualité supérieure. Nous avons choisi d'appliquer le modèle du test de dépréciation des titres de participation pour ces actions. En appliquant le modèle de dépréciation des titres de participation rétrospectivement, le seuil de la baisse de valeur « importante ou prolongée » a été franchi pour certaines actions privilégiées perpétuelles de qualité supérieure disponibles à la vente avant la date de transition, ce qui a donné lieu à une perte de valeur après impôt de 36 M\$ selon les IFRS, qui a été comptabilisée à titre de diminution des résultats non distribués, à la date de transition, et à titre d'augmentation correspondante du cumul des autres éléments du résultat global (36 M\$ au 31 octobre 2011).

Reclassement des instruments financiers

PCGR du Canada – Avant les modifications apportées en juillet 2009 au chapitre 3855 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA)*, les PCGR du Canada exigeaient que tous les prêts soient évalués au coût après amortissement et interdisaient explicitement que les prêts soient évalués à leur juste valeur en résultat net sauf si les prêts étaient désignés comme étant à leur juste valeur. Par conséquent, nous avons classé certains prêts à effet de levier consentis avant 2009 comme prêts et créances évalués au coût après amortissement même si nous avions l'intention de vendre ces prêts à court terme au moment de leur comptabilisation initiale.

IFRS – Selon l'IAS 39, les prêts qu'une entité a l'intention de vendre dans un avenir proche au moment de la comptabilisation initiale doivent être classés comme détenus à des fins de transaction et évalués à leur juste valeur par le biais du résultat net. De plus, en 2008, l'IAS 39 a été modifiée pour permettre le reclassement des actifs financiers qui étaient classés comme détenus à des fins de transaction dans les prêts et créances si certains critères étaient respectés ou, dans de rares cas, comme disponibles à la vente.

Par suite de l'application rétrospective de l'IAS 39 aux prêts à effet de levier et de l'application des dispositions de l'IAS 39 en matière de reclassement, certains prêts à effet de levier continuent d'être classés comme prêts et créances selon les IFRS. Toutefois, un ajustement transitoire a été apporté à l'égard de la période allant de la comptabilisation initiale au 1^{er} juillet 2008, pendant laquelle les prêts auraient dû être classés comme détenus à des fins de transaction selon les IFRS, mais étaient classés à titre de prêts et créances et évalués au coût amorti selon les PCGR du Canada. Cet ajustement, y compris la désactualisation qui se serait produite avant la date de transition, a entraîné une réduction de 38 M\$ de la valeur comptable de ces prêts ainsi qu'une baisse après impôt de 27 M\$ des résultats non distribués à la date de transition (respectivement 17 M\$ et 11 M\$ au 31 octobre 2011).

Cet ajustement a aussi donné lieu à une augmentation du résultat avant impôt de 21 M\$ (16 M\$ après impôt) pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

Par ailleurs, comme il est mentionné à la section A.5, les entités, lorsqu'elles appliquent les exigences et les exemptions facultatives de l'IFRS 1 aux instruments financiers comptabilisés antérieurement, doivent respecter les critères de l'IAS 39 en matière de classement des instruments financiers dans la préparation du bilan d'ouverture consolidé selon les IFRS. Par conséquent, nous avons reclassé certains instruments financiers à la date de transition comme suit :

PCGR du Canada		IFRS		
Classement	Valeur comptable au 31 octobre 2010	Classement	Valeur comptable au 1 ^{er} novembre 2010	Baisse après impôt des résultats non distribués au 1 ^{er} novembre 2010
Prêts désignés à leur juste valeur	11 \$	Prêts liés au compte de négociation à leur juste valeur	11 \$	– \$
Prêts désignés à leur juste valeur	9	Prêts et créances au coût amorti	9	–
Prêts et créances au coût après amortissement	350	Valeurs désignées à leur juste valeur	270	58
Valeurs mobilières disponibles à la vente à leur juste valeur	8	Prêts et créances au coût amorti	8	–
Valeurs du compte de négociation à leur juste valeur	1	Valeurs mobilières disponibles à la vente à leur juste valeur	1	–

Le reclassement ci-dessus a donné lieu à une diminution du résultat avant impôt de 5 M\$ (3 M\$ après impôt) pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

5. Paiements fondés sur des actions

Période de comptabilisation des charges

PCGR du Canada – La juste valeur estimative à la date d'attribution des paiements à base d'actions était comptabilisée intégralement au cours de l'exercice précédant la date d'attribution des droits si l'attribution était liée à la performance au cours de cet exercice.

IFRS – Selon l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, dans le cas des attributions pour lesquelles la date de début de la prestation de service précède la date d'attribution (p. ex. l'attribution comprend une année de performance précédant la date d'attribution), la juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée à compter de la date de début des années de service (c.-à-d. le début de l'année de performance précédant la date d'attribution) jusqu'à la date d'acquisition des droits ou la date à laquelle le salarié est admissible à la retraite, selon la plus rapprochée des deux dates. Dans le cas de ces attributions, la charge de rémunération est comptabilisée sur une période plus longue selon les IFRS. Les attributions visant le maintien en poste sont comptabilisées sur la période d'acquisition des droits, ce qui correspond au traitement comptable selon les PCGR du Canada.

Renoncations

PCGR du Canada – Les renoncations aux attributions découlant du fait qu'une condition d'acquisition des droits relative à la période de service ou qu'une condition autre de marché n'a pas été remplie étaient comptabilisées lorsqu'elles se produisaient.

IFRS – L'incidence des renoncations aux attributions découlant du fait qu'une condition d'acquisition des droits relative à la période de service ou qu'une condition autre de marché n'a pas été remplie est d'abord estimée à la date d'attribution (ou à la date du début des années de service si cette date survient plus tôt), et l'estimation des renoncations est ajustée si des informations ultérieures indiquent qu'il est probable que les renoncations réelles différeront de l'estimation initiale. Par conséquent, la valeur comptable du passif au titre des transactions réglées en trésorerie est inférieure selon les IFRS, étant donné qu'elle reflète une estimation des renoncations à la date de présentation de l'information financière.

Les différences susmentionnées ont eu pour incidence nette une diminution avant impôt de 150 M\$ des autres passifs et une augmentation après impôt compensatoire de 103 M\$ et de 2 M\$ respectivement des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global, ainsi qu'une hausse après impôt de 2 M\$ du surplus d'apport à la date de transition.

L'incidence nette au 31 octobre 2011 s'est traduite par une diminution avant impôt de 102 M\$ des autres passifs et une augmentation après impôt de 75 M\$ et de néant respectivement des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global, ainsi qu'une hausse après impôt de 3 M\$ du surplus d'apport.

La charge au titre des paiements fondés sur des actions a augmenté de 37 M\$ (28 M\$ après impôt) pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

6. Comptabilisation des coentreprises

PCGR du Canada – Les participations dans des entités contrôlées conjointement étaient consolidées proportionnellement. De plus, les versions antérieures des PCGR du Canada exigeaient l'amortissement de l'écart d'acquisition, y compris l'écart d'acquisition comptabilisé en vertu des ententes de coentreprise.

IFRS – Selon l'IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, les participations dans des entités contrôlées conjointement peuvent être comptabilisées au moyen de la méthode de la consolidation proportionnelle ou de la méthode de la mise en équivalence. Nous avons choisi d'appliquer la méthode de la mise en équivalence pour la comptabilisation de notre participation dans des entités contrôlées conjointement. La transition à la méthode de la mise en équivalence a donné lieu à une diminution de 2,2 G\$ (2,5 G\$ au 31 octobre 2011) des actifs et des passifs consolidés. De plus, en raison de la transition à la méthode de la mise en équivalence selon les IFRS, l'amortissement du goodwill comptabilisé antérieurement selon la méthode de la consolidation proportionnelle a été repris, ce qui a donné lieu à une hausse après impôt de 6 M\$ des résultats non distribués à la date de transition.

États financiers consolidés

La hausse (baisse) au bilan consolidé découlant de la comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence des coentreprises se présentait comme suit :

En millions de dollars, au	31 oct. 2011	1 ^{er} nov. 2010
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(1 008)\$	(956)\$
Valeurs mobilières	(1 276)	(1 061)
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	(362)	(219)
Prêts	(202)	(61)
Engagements de clients en vertu d'acceptations	162	–
Terrains, bâtiments et matériel	(2)	(4)
Goodwill	(5)	(6)
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	(21)	(30)
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	266	197
Autres actifs	(27)	(29)
Total de l'actif	(2 475)\$	(2 169)\$
Dépôts	(2 696)\$	(2 161)\$
Acceptations	162	–
Autres passifs	53	(14)
	(2 481)	(2 175)
Résultats non distribués	6	6
Total du passif et des capitaux propres	(2 475)\$	(2 169)\$

L'application de la méthode de la mise en équivalence aux coentreprises n'a eu aucune incidence sur le résultat net consolidé. Cependant, la hausse (baisse) au compte de résultat consolidé par suite de la différence de présentation se présentait comme suit :

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2011
Produits d'intérêts	(39)\$
Charges d'intérêts	1
Produits nets d'intérêts	(40)
Quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	84
Produits autres que d'intérêts, divers	(167)
Total des produits	(123)
Dotations à la provision pour pertes sur créances	–
Charges autres que d'intérêts	(96)
Perte nette avant impôt sur le résultat	(27)
Impôt sur le résultat	(27)
Résultat net	– \$

7. Contrats de location-financement

PCGR du Canada – Selon les PCGR du Canada, nous étions considérés comme étant le propriétaire des terrains et des bâtiments d'un certain bien immobilier ainsi que le détenteur de la dette connexe. Nous effectuons la comptabilisation initiale des terrains et des bâtiments au coût et comptabilisons une valeur comptable initiale de la dette correspondant au montant des terrains et des bâtiments. De plus, à titre de propriétaire réputé, nous amortissons les bâtiments sur une période de 40 ans, mais nous n'amortissons pas les terrains.

IFRS – Selon l'IAS 17, *Contrats de location*, nous comptabilisons un actif et un passif sous-jacents au contrat de location-financement pour le bien immobilier susmentionné. Les terrains et les bâtiments ainsi que le passif correspondant sont évalués à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location, qui est inférieure à la valeur comptable des terrains et des bâtiments. Cela est dû au fait que les terrains et les bâtiments sont amortis sur la durée de 30 ans du contrat de location, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'une baisse après impôt de 17 M\$ (19 M\$ au 31 octobre 2011) des résultats non distribués à la date de transition, compte tenu de l'augmentation de la charge d'amortissement cumulée selon les IFRS, contrebalancée en partie par la diminution de la charge d'intérêt cumulée selon les IFRS.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, une diminution du résultat avant impôt de 4 M\$ (2 M\$ après impôt) a été comptabilisée, ce qui comprenait une charge d'amortissement additionnelle de 8 M\$ et une baisse de 4 M\$ des charges d'intérêts.

8. Baux adossés

PCGR du Canada – Selon les PCGR du Canada, un changement du calendrier estimatif des flux de trésorerie liés aux impôts sur les bénéfices entraînait l'établissement d'un nouveau calendrier de comptabilisation du revenu découlant du bail adossé conformément au CPN-46, *Baux adossés*.

IFRS – Les placements de la CIBC dans des baux adossés sont classés comme prêts et sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits locatifs sont évalués en fonction du taux de rendement constant au moyen du taux d'intérêt effectif déterminé au début de la période de location.

Il en est résulté une augmentation des prêts aux entreprises et aux gouvernements de 37 M\$ de même qu'une hausse après impôt des résultats non distribués de 20 M\$ à la date de transition (respectivement une augmentation de 24 M\$, et une augmentation après impôt de 13 M\$ au 31 octobre 2011).

Les produits d'intérêts et le résultat avant impôt ont diminué de 12 M\$ (7 M\$ après impôt) pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

9. Programmes de fidélisation de la clientèle

PCGR du Canada – Lorsque les points-cadeaux de fidélisation de la clientèle aux termes des programmes de primes sur cartes de crédit autogérés étaient attribués, les coûts prévus pour remplir l'obligation de livrer les cadeaux étaient comptabilisés à titre de passif et étaient portés en réduction des produits connexes. Lorsque le client échangeait ses points-cadeaux, le passif était réduit des coûts réels des cadeaux.

Par l'intermédiaire de nos cartes de crédit, nous offrons à nos clients des primes de fidélisation lorsque ces derniers activent une nouvelle carte. Les coûts associés à ces primes étaient reportés et amortis.

IFRS – Lorsque des points-cadeaux de fidélisation de la clientèle sont attribués aux termes de programmes de primes sur cartes de crédit autogérés, la juste valeur estimée des points-cadeaux qui devraient être échangés est comptabilisée à titre de produits différés dans les autres passifs. Lorsque nous avons rempli notre obligation de livrer des cadeaux, les produits différés sont comptabilisés à titre de produits dans le résultat net, tandis que le coût lié à notre obligation est comptabilisé à titre de charge, ce qui entraîne la majoration de nos produits et de nos charges par rapport aux PCGR du Canada.

Les primes de fidélisation attribuées lorsque les clients activent une nouvelle carte sont comptabilisées en charges de la même manière que les autres points-cadeaux de fidélisation selon les IFRS au lieu d'être différées et amorties.

Les différences de comptabilisation des primes de fidélisation ont donné lieu à une baisse après impôt de 6 M\$ des résultats non distribués à la date de transition (6 M\$ au 31 octobre 2011).

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, les produits et les charges ont augmenté respectivement de 54 M\$ et 54 M\$.

10. Comptabilisation des pertes sur créances

PCGR du Canada – Un prêt douteux était évalué selon sa valeur de réalisation estimée, déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus au moyen du taux d'intérêt effectif des prêts. La désactualisation de la valeur temps de l'argent (la désactualisation des flux de trésorerie futurs) pouvait être comptabilisée à titre de crédit à la provision ou à titre de revenus d'intérêts. Nous comptabilisons la désactualisation de la valeur temps de l'argent comme crédit à la provision.

De plus, les provisions pour pertes sur créances étaient classées à titre de provisions spécifiques ou de provision générale. Des provisions spécifiques étaient comptabilisées lorsqu'il existait un indice de dépréciation des prêts, lesquels étaient soumis soit individuellement, soit collectivement à une évaluation de dépréciation. Une provision générale était établie pour les groupes de prêts lorsque la dépréciation était inhérente, mais qu'elle n'avait pas été explicitement repérée.

IFRS – Selon l'IAS 39, un prêt douteux est évalué selon sa valeur de réalisation estimée, déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au moyen du taux d'intérêt effectif des prêts. Toutefois, selon les IFRS, la désactualisation de la valeur temps de l'argent est comptabilisée à titre de produits d'intérêts. Cette différence n'a eu aucune incidence sur le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, un montant de 48 M\$ a été reclassé au titre de la désactualisation de la valeur temps de l'argent de la dotation à la provision pour pertes sur créances aux produits d'intérêts.

En outre, selon les IFRS, les provisions pour pertes sur créances sont classées comme des provisions individuelles ou des provisions collectives. En ce qui a trait aux prêts qui sont considérés comme individuellement significatifs, l'évaluation de la dépréciation est effectuée pour chaque compte et les provisions qui en découlent, le cas échéant, sont classées dans les provisions individuelles. La dépréciation est évaluée collectivement dans deux circonstances :

- dans le cas des groupes de prêts soumis individuellement à un test de dépréciation pour lesquels aucune indication objective de dépréciation n'existe individuellement;
- dans le cas des groupes de prêts dans lesquels chaque prêt n'est pas considéré comme étant individuellement significatif.

La différence au niveau du classement n'a pas entraîné d'ajustement transitoire à la date de transition ou au cours de la période comparative de 2011. Cependant, la catégorie de provision générale relative à tous les prêts selon les PCGR du Canada a été redéfinie comme provision collective selon les IFRS, et la catégorie de provision spécifique relative aux prêts soumis à un test de dépréciation collectif a également été redéfinie comme provision collective selon les IFRS. La provision spécifique pour les prêts soumis à un test de dépréciation individuel a été redéfinie comme provision individuelle. La hausse de la provision selon les IFRS découle de la consolidation de certaines transactions de titrisation (voir les sections B.2 et B.3).

11. Dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles

PCGR du Canada – Aux fins du test de dépréciation, l'écart d'acquisition était attribué aux unités d'exploitation qui correspondaient soit à un secteur d'exploitation, soit au niveau immédiatement inférieur.

Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition était fondé sur la comparaison de la valeur comptable de l'unité d'exploitation, y compris l'écart d'acquisition attribué, avec sa juste valeur. Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation était supérieure à sa juste valeur, toute dépréciation de l'écart d'acquisition était mesurée par comparaison de sa valeur comptable avec sa juste valeur implicite. La juste valeur implicite de l'écart d'acquisition représentait l'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur la juste valeur de ses immobilisations corporelles nettes et de ses autres actifs incorporels.

Le test de dépréciation des autres actifs incorporels était fondé sur la comparaison de la valeur comptable des actifs incorporels avec leur juste valeur. Une perte de valeur était comptabilisée en résultat net selon le montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif incorporel sur sa juste valeur.

IFRS – Comme il est mentionné à la section A.2, la valeur comptable du goodwill découlant des regroupements d'entreprises effectués avant la date de transition n'a pas été ajustée.

Selon l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, le goodwill est affecté aux UGT, ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie, lesquelles devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Les UGT sont définies comme le plus petit groupe d'actifs qui génère, par l'utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. L'affectation du goodwill aux UGT ou aux groupes d'UGT selon les IFRS est en grande partie similaire à l'affectation du goodwill aux unités d'exploitation selon les PCGR.

Le test de dépréciation du goodwill est fondé sur une comparaison de la valeur comptable de l'UGT ou du groupe d'UGT, y compris le goodwill affecté, avec sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus d'une UGT ou d'un groupe d'UGT. La perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable.

Le test de dépréciation des autres immobilisations incorporelles est également fondé sur une comparaison de la valeur comptable avec la valeur recouvrable de ces immobilisations. Si la valeur recouvrable est moins élevée que la valeur comptable, l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable est comptabilisé à titre de perte de valeur.

Selon l'IFRS 1, la valeur comptable des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et du goodwill a été soumise à un test de dépréciation à la date de transition (voir la section A.2) et aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

De plus, la valeur comptable des UGT auxquelles le goodwill a été affecté et des autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée doit être soumise à un test de dépréciation annuel, ou à chaque date de clôture s'il existe un indice de dépréciation possible. Selon les IFRS, la valeur comptable du goodwill découlant de l'acquisition de CIBC FirstCaribbean a été affectée à l'UGT CIBC FirstCaribbean, ce qui correspond à l'affectation du goodwill à l'unité d'exploitation CIBC FirstCaribbean selon les PCGR du Canada. Pour les trois mois clos le 31 juillet 2011, un test de dépréciation a été fait selon les PCGR du Canada et selon les IFRS. Selon les PCGR du Canada, la juste valeur implicite du goodwill de CIBC FirstCaribbean était plus élevée que sa valeur comptable, et aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

Selon les IFRS, la valeur recouvrable estimative du groupe d'UGT CIBC FirstCaribbean était inférieure à sa valeur comptable et, par conséquent, une perte de valeur de 203 M\$ a été comptabilisée pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

La valeur recouvrable estimative du groupe d'UGT CIBC FirstCaribbean était fondée sur sa valeur d'utilité, qui était estimée au moyen d'un modèle d'évaluation interne des flux de trésorerie futurs actualisés en tenant compte des flux de trésorerie spécifiques de l'entité (voir la note 13 de nos états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2012 pour plus de précisions). Ce test ressemble à la première étape du test de dépréciation de la juste valeur selon les PCGR du Canada.

12. Remboursement

PCGR du Canada – Les remboursements effectués par une autre partie à l'égard de pertes éventuelles étaient comptabilisés lorsque le remboursement était « probable ».

IFRS – Les remboursements effectués par une autre partie à l'égard de pertes éventuelles sont comptabilisés lorsqu'il est « quasiment certain » que le remboursement sera reçu, ce qui représente un seuil de comptabilisation plus élevé que la notion de probabilité selon les PCGR du Canada. En raison du seuil de comptabilisation plus élevé selon les IFRS, un remboursement lié à un contrat d'indemnisation qui avait été comptabilisé selon les PCGR du Canada a été repris selon les IFRS, donnant lieu à une diminution de 11 M\$ du résultat avant impôt (6 M\$ après impôt) pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

13. Résultat par action

PCGR du Canada – Les actions privilégiées pouvant être réglées au comptant ou qui sont convertibles en capitaux propres n’avaient aucune incidence sur le résultat dilué par action dans la mesure où nous options pour le règlement au comptant par le passé. Par conséquent, nos actions privilégiées de catégorie A, séries 26, 27 et 29, qui étaient rachetables au comptant ou convertibles en actions ordinaires au gré de la CIBC (les actions privilégiées convertibles) jusqu’au 17 août 2011 n’avaient aucune incidence dilutive dans le calcul du résultat dilué par action.

IFRS – Selon les IFRS, si des actions privilégiées peuvent être converties en actions ordinaires, elles font partie du calcul du résultat dilué par action, peu importe si nous avons l’habitude de les convertir en actions ordinaires par le passé. Par conséquent, les actions privilégiées convertibles font partie du calcul du résultat dilué par action pour la période allant jusqu’au 17 août 2011, date à laquelle nous avons renoncé à nos droits de convertir les actions privilégiées convertibles en actions ordinaires de la CIBC, sauf si le BSIF l’exige en raison d’un événement déclencheur conformément à ce qui est décrit dans le préavis sur les instruments de fonds propres d’urgence en cas de non-viabilité publié par le BSIF en août 2011. Le fait d’inclure les actions privilégiées convertibles dans le calcul du résultat dilué par action a donné lieu à une augmentation de 9 609 mille du nombre moyen pondéré d’actions ordinaires en circulation pour l’exercice clos le 31 octobre 2011.

C. Autres reclassements touchant la présentation

1. Participations ne donnant pas le contrôle

Selon les PCGR du Canada, les participations minoritaires dans des filiales n’étaient pas classées dans les capitaux propres. Selon les IFRS, les participations minoritaires sont appelées participations ne donnant pas le contrôle, et celles-ci sont classées comme capitaux propres, et sont présentées séparément dans le total des capitaux propres. Par conséquent, des participations ne donnant pas le contrôle totalisant 168 M\$ (164 M\$ au 31 octobre 2011) ont été reclassées dans le total des capitaux propres à la date de transition, ce qui n’a eu aucune incidence sur les actifs nets consolidés.

2. Métaux précieux

Selon les PCGR du Canada, nous incluons les métaux précieux au bilan consolidé au poste Trésorerie et dépôts non productifs d’intérêts auprès d’autres banques, tandis que selon les IFRS, nous incluons les métaux précieux dans les autres actifs. Par conséquent, des métaux précieux d’un montant de 373 M\$ ont été reclassés du poste Encaisse et dépôts non productifs d’intérêts auprès d’autres banques aux autres actifs à la date de transition (374 M\$ au 31 octobre 2011).

3. Passif au titre d’obligations sécurisées

Selon les PCGR du Canada, nous incluons le passif au titre d’obligations sécurisées au bilan consolidé dans le poste Dépôts – entreprises et gouvernements, tandis que selon les IFRS, nous incluons le passif au titre d’obligations sécurisées dans le poste Dépôts – emprunts garantis. Par conséquent, un passif au titre d’obligations sécurisées d’un montant de 6,4 G\$ a été reclassé du poste Dépôts – entreprises et gouvernements au poste Dépôts – emprunts garantis à la date de transition (11,9 G\$ au 31 octobre 2011).

4. Tableau des flux de trésorerie consolidé

Parallèlement à la transition aux IFRS, nous avons reclassé certains éléments du tableau des flux de trésorerie consolidé.

Selon les IFRS, les éléments classés dans les flux de trésorerie de financement se rapportent principalement aux transactions liées à nos actions ordinaires et à nos actions privilégiées et à nos titres secondaires. Les éléments classés dans les flux de trésorerie d’investissement se rapportent aux flux de trésorerie liés à l’acquisition ou à la sortie d’actifs soutenant des activités de gestion de trésorerie ou prévus à des fins stratégiques ou à plus long terme. Tous les autres éléments sont présentés dans les flux de trésorerie opérationnels.

Les méthodes de classement suivies selon les IFRS ont entraîné les changements de catégorie suivants par rapport aux PCGR du Canada :

	Classement selon les	
	PCGR du Canada	IFRS
Dépôts, nets des retraits	Activités de financement	Activités opérationnelles
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	Activités de financement	Activités opérationnelles
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	Activités de financement	Activités opérationnelles
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	Activités de financement	Activités opérationnelles
Dépôts productifs d’intérêts auprès d’autres banques	Activités d’investissement	Activités opérationnelles
Prêts, nets des remboursements	Activités d’investissement	Activités opérationnelles
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	Activités d’investissement	Activités opérationnelles
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	Activités d’investissement	Activités opérationnelles

Des ajustements au tableau des flux de trésorerie consolidé ont été apportés en raison des changements de présentation et de l’incidence des ajustements liés à la transition aux IFRS, comme suit :

Exercice clos le 31 octobre 2011

Pour l’exercice clos le 31 octobre 2011, la diminution nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d’intérêts auprès d’autres banques s’établissait à 0,3 G\$ tant selon les PCGR du Canada que selon les IFRS.

Les flux de trésorerie opérationnels ont augmenté de 6,2 G\$, passant d’une sortie nette de 1,4 G\$ selon les PCGR du Canada à une entrée nette de 4,8 G\$ selon les IFRS.

Les flux de trésorerie de financement ont augmenté de 1,0 G\$, passant d’une sortie nette de 2,3 G\$ selon les PCGR du Canada à une sortie nette de 1,3 G\$ selon les IFRS.

Les flux de trésorerie d’investissement ont diminué de 7,2 G\$, passant d’une entrée nette de 3,4 G\$ selon les PCGR du Canada à une sortie nette de 3,8 G\$ selon les IFRS.

D. Rapprochement des capitaux propres selon les PCGR du Canada et selon les IFRS

En millions de dollars, au 1 ^{er} novembre 2010	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Autres capitaux propres	Total des capitaux propres applicables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres	Note
Comme présentés selon les PCGR du Canada	6 095 \$	(361)\$	10 056 \$	15 790 \$	– \$	15 790 \$	
Avantages du personnel	(1 080)	–	–	(1 080)	–	(1 080)	A.1, B.1
Prêts hypothécaires à l'habitation titrisés	(131)	(34)	–	(165)	–	(165)	A.8, B.2
Consolidation	(128)	(8)	–	(136)	–	(136)	A.8, B.3
Évaluation des titres de participation disponibles à la vente privés	–	201	–	201	–	201	B.4
Profits et pertes de change sur les instruments de créance disponibles à la vente	5	(5)	–	–	–	–	B.4
Perte de valeur des titres de participation disponibles à la vente	(50)	46	–	(4)	–	(4)	B.4
Reclassement des instruments financiers	(85)	–	–	(85)	–	(85)	A.5, B.4
Paiements fondés sur des actions	103	2	2	107	–	107	B.5
Comptabilisation des coentreprises	6	–	–	6	–	6	B.6
Écart de change	(575)	575	–	–	–	–	A.3
Contrats de location-financement et baux adossés	3	–	–	3	–	3	B.7, B.8
Programme de fidélisation de la clientèle	(6)	–	–	(6)	–	(6)	B.9
Présentation des participations ne donnant pas le contrôle à titre de capitaux propres	–	–	–	–	168	168	C.1
	(1 938)\$	777 \$	2 \$	(1 159)\$	168 \$	(991)\$	
Comme présentés selon les IFRS	4 157 \$	416 \$	10 058 \$	14 631 \$	168 \$	14 799 \$	

En millions de dollars, au 31 octobre 2011

En millions de dollars, au 31 octobre 2011	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Autres capitaux propres	Total des capitaux propres applicables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres	Note
Comme présentés selon les PCGR du Canada	7 605 \$	(487)\$	10 222 \$	17 340 \$	– \$	17 340 \$	
Avantages du personnel	(1 006)	1	–	(1 005)	–	(1 005)	A.1, B.1
Prêts hypothécaires à l'habitation titrisés	(164)	(28)	–	(192)	–	(192)	A.8, B.2
Consolidation	(136)	(7)	–	(143)	–	(143)	A.8, B.3
Évaluation des titres de participation disponibles à la vente privés	1	160	–	161	–	161	B.4
Profits et pertes de change sur les instruments de créance disponibles à la vente	5	(5)	–	–	–	–	B.4
Perte de valeur des titres de participation disponibles à la vente	(53)	48	–	(5)	–	(5)	B.4
Reclassement des instruments financiers	(72)	1	–	(71)	–	(71)	A.5, B.4
Paiements fondés sur des actions	75	–	3	78	–	78	B.5
Comptabilisation des coentreprises	6	–	–	6	–	6	B.6
Écart de change	(571)	571	–	–	–	–	A.3
Contrats de location-financement et baux adossés	(6)	–	–	(6)	–	(6)	B.7, B.8
Programmes de fidélisation de la clientèle	(6)	–	–	(6)	–	(6)	B.9
Dépréciation du goodwill	(203)	(9)	–	(212)	–	(212)	B.11
Remboursement	(6)	–	–	(6)	–	(6)	B.12
Ajustement du taux d'impôt	(12)	–	–	(12)	–	(12)	
Présentation des participations ne donnant pas le contrôle à titre de capitaux propres	–	–	–	–	164	164	C.1
	(2 148)\$	732 \$	3 \$	(1 413)\$	164 \$	(1 249)\$	
Comme présentés selon les IFRS	5 457 \$	245 \$	10 225 \$	15 927 \$	164 \$	16 091 \$	

E. Incidence des IFRS sur les résultats financiers de nos secteurs d'activité

L'incidence cumulative de l'adoption des IFRS sur les résultats de nos secteurs d'activité, pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, se résume comme suit :

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre 2011	Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises	Gestion des avoirs	Services bancaires de gros	Siège social et autres	Total CIBC
PCGR du Canada					
Produits nets d'intérêts ¹	5 882 \$	179 \$	921 \$	(632)\$	6 350 \$
Produits autres que d'intérêts	1 800	1 740	1 143	1 216	5 899
Produits intersectoriels	283	(283)	–	–	–
Total des produits	7 965	1 636	2 064	584	12 249
Dotations à (reprise sur) la provision pour pertes sur créances	1 072	4	32	(267)	841
Charges autres que d'intérêts	4 062	1 241	1 198	849	7 350
Résultat avant impôt sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle	2 831	391	834	2	4 058
Impôt sur le résultat ¹	706	112	268	(117)	969
Résultat net avant participations ne donnant pas le contrôle ²	2 125 \$	279 \$	566 \$	119 \$	3 089 \$
Ajustements selon les IFRS					
Produits nets d'intérêts	(257)\$	– \$	(23)\$	992 \$	712 \$
Produits autres que d'intérêts	337	–	17	(880)	(526)
Produits intersectoriels	–	–	–	–	–
Total des produits	80	–	(6)	112	186
Dotations à la provision pour pertes sur créances	24	–	15	264	303
Charges autres que d'intérêts	(28)	–	20	144	136
Résultat avant impôt sur le résultat	84	–	(41)	(296)	(253)
Impôt sur le résultat	25	–	(18)	(49)	(42)
Résultat net (perte nette)	59 \$	– \$	(23)\$	(247)\$	(211)\$
IFRS					
Produits nets d'intérêts ¹	5 625 \$	179 \$	898 \$	360 \$	7 062 \$
Produits autres que d'intérêts	2 137	1 740	1 160	336	5 373
Produits intersectoriels	283	(283)	–	–	–
Total des produits	8 045	1 636	2 058	696	12 435
Dotations à (reprise sur) la provision pour pertes sur créances	1 096	4	47	(3)	1 144
Charges autres que d'intérêts	4 034	1 241	1 218	993	7 486
Résultat avant impôt sur le résultat	2 915	391	793	(294)	3 805
Impôt sur le résultat ¹	731	112	250	(166)	927
Résultat net (perte nette) ²	2 184 \$	279 \$	543 \$	(128)\$	2 878 \$

- Depuis le troisième trimestre de 2012, les produits et l'impôt sur le résultat des Services bancaires de gros sont présentés sur une base d'imposition équivalente (BIE). Les montants équivalents sont compensés dans les produits et l'impôt sur le résultat du secteur Siège social et autres. Par conséquent, les produits nets d'intérêts et la charge d'impôt sur le résultat des Services bancaires de gros comprennent un ajustement selon la BIE de 189 M\$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2011. Les montants équivalents sont compensés dans les produits nets d'intérêts et la charge d'impôt sur le résultat du secteur Siège social et autres. Les informations des périodes précédentes ont été reclassées en conséquence.
- Selon les PCGR du Canada, le résultat net correspond au résultat après l'attribution aux participations ne donnant pas le contrôle, tandis que selon les IFRS, le résultat net correspond au résultat avant l'attribution aux participations ne donnant pas le contrôle.

L'incidence des IFRS sur les résultats financiers de nos secteurs d'activité comprend les éléments suivants :

- L'augmentation du résultat net des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises reflète surtout les ajustements liés aux avantages du personnel (voir les sections A.1 et B.1) et aux droits à des paiements fondés sur des actions (voir la section B.5) de 96 M\$ (65 M\$ après impôt), nets des ajustements liés aux activités de titrisation des prêts hypothécaires à l'habitation (voir la section B.2).
- Les ajustements liés aux avantages du personnel (voir les sections A.1 et B.1) et aux droits à des paiements fondés sur des actions (voir la section B.5) ont été en grande partie contrebalancés dans Gestion des avoirs.
- La diminution du résultat net des Services bancaires de gros comprend une baisse des produits tirés des activités de crédit structuré en voie de liquidation de 8 M\$ (6 M\$ après impôt) (voir la section B.4), une baisse des produits tirés des baux adossés de 12 M\$ (7 M\$ après impôt) (voir la section B.8), une hausse des provisions pour les questions judiciaires de 11 M\$ (6 M\$ après impôt) (voir la section B.12), l'élimination d'un ajustement positif de l'évaluation du crédit de 13 M\$ (9 M\$ après impôt) lié à des swaps position vendeur non comptabilisés selon les IFRS (voir la section B.2), nettes de l'augmentation des produits de 21 M\$ (11 M\$ après impôt) tirés des prêts à effet de levier (voir la section B.4).
- La diminution du résultat net de Siège social et autres comprend la dépréciation du goodwill liée à CIBC FirstCaribbean s'établissant à 203 M\$ (voir la section B.11) et les ajustements liés aux activités de titrisation et à la consolidation totalisant 25 M\$ (18 M\$ après impôt) (voir les sections B.2 et B.3 respectivement).

F. Compte de résultat consolidé et état du résultat global consolidé selon les IFRS et rapprochement avec les montants présentés antérieurement selon les PCGR du Canada

Pour obtenir les descriptions qui expliquent les différences importantes entre les conventions comptables selon les anciens PCGR du Canada et les méthodes comptables selon les IFRS qui ont été appliquées dans le retraitement du compte de résultat consolidé et de l'état du résultat global consolidé pour les trois mois clos le 31 octobre 2011, se reporter aux pages 93 à 105 du rapport intermédiaire du premier trimestre 2012.

Compte de résultat consolidé et état du résultat global consolidé selon les IFRS et rapprochement avec les montants présentés antérieurement selon les PCGR du Canada

i) Pour les trois mois clos le 31 octobre 2011

En millions de dollars	PCGR du Canada	Ajustements selon les IFRS	IFRS
Produits d'intérêts			
Prêts	1 934 \$	602 \$	2 536 \$
Valeurs mobilières	473	(123)	350
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	82	–	82
Dépôts auprès d'autres banques	15	–	15
	2 504	479	2 983
Charges d'intérêts			
Dépôts	651	309	960
Valeurs vendues à découvert	89	–	89
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	54	(7)	47
Titres secondaires	52	–	52
Valeurs mobilières de Capital Trust	36	–	36
Divers	17	6	23
	899	308	1 207
Produits nets d'intérêts	1 605	171	1 776
Produits autres que d'intérêts			
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	94	–	94
Frais sur les dépôts et les paiements	192	–	192
Commissions sur crédit	98	(1)	97
Honoraires d'administration de cartes	11	141	152
Honoraires de gestion de placements et de garde	122	(18)	104
Produits tirés des fonds communs de placement	210	–	210
Produits tirés des assurances, nets des réclamations	86	–	86
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	109	–	109
Produits (pertes) de négociation	28	(41)	(13)
Profits (pertes) sur valeurs disponibles à la vente, montant net	238	(2)	236
Profits (pertes) sur valeurs désignées à leur juste valeur, montant net	(80)	68	(12)
Produits tirés des créances titrisées	300	(300)	–
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	77	(29)	48
Quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(2)	11	9
Divers	114	(7)	107
	1 597	(178)	1 419
Total des produits	3 202	(7)	3 195
Dotations à la provision pour pertes sur créances	243	63	306
Charges autres que d'intérêts			
Salaires et avantages du personnel	1 067	(13)	1 054
Frais d'occupation	177	–	177
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	255	(1)	254
Communications	76	–	76
Publicité et expansion des affaires	61	–	61
Honoraires	57	1	58
Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital	5	–	5
Divers	216	19	235
	1 914	6	1 920
Résultat avant impôt sur le résultat	1 045	(76)	969
Impôt sur le résultat	249	(37)	212
Résultat net	796 \$	(39)\$	757 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	2 \$	1 \$	3 \$
Porteurs d'actions privilégiées	38 \$	– \$	38 \$
Porteurs d'actions ordinaires	756	(40)	716
Résultat net applicable aux actionnaires	794 \$	(40)\$	754 \$
Résultat par action (en dollars)			
– de base	1,90 \$		1,80 \$
– dilué	1,89		1,79
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,90		0,90

États financiers consolidés

En millions de dollars, pour les trois mois clos le 31 octobre 2011	PCGR du Canada	Ajustements selon les IFRS	IFRS
Résultat net	796 \$	(39)\$	757 \$
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt			
Écart de change, montant net			
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	234	(10)	224
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur investissements dans des établissements à l'étranger	41	(41)	–
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	(92)	–	(92)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	(37)	37	–
	146	(14)	132
Variation nette des valeurs disponibles à la vente			
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente	15	(16)	(1)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	(65)	(80)	(145)
	(50)	(96)	(146)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie			
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	14	1	15
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(8)	–	(8)
	6	1	7
Total des autres éléments du résultat global	102	(109)	(7)
Résultat global	898 \$	(148)\$	750 \$
Résultat global applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	2 \$	1 \$	3 \$
Porteurs d'actions privilégiées	38 \$	– \$	38 \$
Porteurs d'actions ordinaires	858	(149)	709
Résultat global applicable aux actionnaires	896 \$	(149)\$	747 \$

En millions de dollars, pour les trois mois clos le 31 octobre 2011	PCGR du Canada	Ajustements selon les IFRS	IFRS
(Charge) économie d'impôt			
Écart de change, montant net			
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	(4)\$	– \$	(4)\$
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	22	–	22
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	21	(21)	–
	39	(21)	18
Variation nette des valeurs disponibles à la vente			
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente	(17)	7	(10)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	4	62	66
	(13)	69	56
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie			
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(6)	–	(6)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	3	–	3
	(3)	–	(3)
	23 \$	48 \$	71 \$

Note 32 | Modifications de méthodes comptables futures

Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption des normes énumérées ci-dessous :

IFRS 9, *Instruments financiers* – En 2009, l'IASB a publié l'IFRS 9 et en 2010, l'IASB a publié une modification à l'IFRS 9. La norme doit remplacer les indications contenues dans l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, quant au classement et à l'évaluation des actifs financiers. En décembre 2011, l'IASB a publié une modification à l'IFRS 9 visant à reporter la date d'entrée en vigueur obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015. L'IFRS 9 donne présentement des indications sur la comptabilisation, le classement, le reclassement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers, ainsi que sur la décomptabilisation des actifs financiers et des passifs financiers. Cependant, nous sommes conscients que certaines indications de l'IFRS 9 à l'égard de la comptabilisation et de l'évaluation pourraient de nouveau être modifiées avant que la norme n'entre en vigueur. En outre, les phases du projet à l'égard des instruments financiers de l'IASB portant sur la dépréciation et la comptabilité de couverture sont présentement en cours de conception. Nous continuons de surveiller tous les faits liés à ce projet et d'en évaluer les incidences sur nos états financiers consolidés.

IAS 19, *Avantages du personnel* – En juin 2011, l'IASB a publié une version modifiée de l'IAS 19. Nous devons adopter les modifications le 1^{er} novembre 2013. Les modifications exigent ce qui suit : i) la comptabilisation des écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent, ii) la comptabilisation du rendement prévu des actifs des régimes dans le résultat net calculé selon le taux utilisé pour actualiser l'obligation au titre des prestations définies et iii) la comptabilisation des coûts (profits) des services passés dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les modifications exigent des informations à fournir supplémentaires qui expliquent les caractéristiques des régimes de retraite à prestations définies et les risques associés aux régimes, ainsi que des informations à fournir qui décrivent de quelle façon les régimes à prestations définies peuvent avoir une incidence sur le montant, l'échéance et le degré d'incertitude des flux de trésorerie futurs, et des précisions sur les stratégies d'appariement actif/passif utilisées pour gérer les risques. Ces modifications auront une incidence sur nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, notamment sur la comptabilisation de la situation de capitalisation complète de nos régimes dans les autres éléments du résultat global. L'application rétrospective de la norme entraînera la comptabilisation de pertes actuarielles non amorties avant impôt de 918 M\$ et de profits non amortis avant impôt des services passés de 42 M\$ au 31 octobre 2012 dans l'état des variations des capitaux propres consolidé.

IFRS 10, *États financiers consolidés* – L'IFRS 10 a été publiée en mai 2011 et nous devons l'adopter le 1^{er} novembre 2013. L'IFRS 10 propose un modèle unique à appliquer pour l'analyse du contrôle de toutes les entreprises émettrices, y compris les entités qui, dans le champ d'application de la SIC-12, sont actuellement des entités ad hoc. En outre, les procédures de consolidation reconduites sont sensiblement les mêmes que celles prévues par l'IAS 27. Nous évaluons présentement l'incidence de l'IFRS 10 sur nos états financiers consolidés.

IFRS 11, *Partenariats* – La norme IFRS 11 a été publiée en mai 2011 et nous devons l'adopter le 1^{er} novembre 2013. Lors de l'entrée en vigueur de l'IFRS 11, les entités qui auparavant comptabilisaient les participations dans des coentreprises selon la méthode de la consolidation proportionnelle devront regrouper la valeur de l'actif net consolidée proportionnellement (y compris toute affectation du goodwill) dans un seul poste de placement au début de la première des périodes présentées selon la méthode de la mise en équivalence. Étant donné que nous appliquons déjà la méthode de la mise en équivalence à l'égard de nos partenariats selon les IFRS, nous ne prévoyons pas que l'IFRS 11 aura une incidence significative sur nos états financiers consolidés.

IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* – L'IFRS 12 a été publiée en mai 2011 et nous devons l'adopter le 1^{er} novembre 2013. L'IFRS 12 comporte des exigences d'informations à fournir pour les entités ayant des participations dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées ou des entités structurées non consolidées. L'objectif est de fournir des informations permettant aux utilisateurs d'évaluer la nature des intérêts détenus dans d'autres entités et les risques qui leur sont associés, et les incidences de ces intérêts sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de l'entité. Nous évaluons présentement l'incidence de l'IFRS 12 sur nos états financiers consolidés.

IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* – L'IFRS 13 a été publiée en mai 2011 et nous devons l'adopter prospectivement le 1^{er} novembre 2013. L'IFRS 13 remplace les indications relatives à l'évaluation à la juste valeur des différentes IFRS par une seule source d'indications relatives à l'évaluation à la juste valeur. Elle définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, c'est-à-dire une valeur de sortie. Lorsqu'elle sera adoptée, nous ne prévoyons pas que l'IFRS 13 aura une incidence significative sur nos états financiers consolidés.

Les amendements de l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et dans des coentreprises*, ont été publiés en mai 2011 et nous devons les adopter le 1^{er} novembre 2013. Les amendements visent les entreprises associées et les coentreprises détenues en vue de la vente et les changements dans les participations détenues dans les entreprises associées et les coentreprises. Nous évaluons présentement l'incidence de la norme modifiée sur nos états financiers consolidés.

Les amendements de l'IAS 1, *Présentation des états financiers : présentation des autres éléments du résultat global*, ont été publiés en juin 2011 et nous devons les adopter le 1^{er} novembre 2012. Les amendements exigent d'une entité qu'elle présente séparément les éléments de la rubrique autres éléments du résultat global pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net de ceux qui ne seront jamais reclassés ultérieurement en résultat net. Puisque les amendements à l'IAS 1 n'entraînent qu'un changement dans la présentation des autres éléments du résultat global, nous ne prévoyons pas que les amendements aient une incidence significative sur nos états financiers consolidés.

Les amendements de l'IAS 32, *Compensation des actifs financiers et des passifs financiers*, et de l'IFRS 7, *Informations à fournir – Compensation des actifs financiers et passifs financiers*, ont été publiés en décembre 2011. Nous devons adopter les amendements à l'IAS 32 le 1^{er} novembre 2014 et ceux à l'IFRS 7 le 1^{er} novembre 2013. Les amendements à l'IAS 32 précisent qu'une entité a actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser si ce droit i) ne dépend pas d'un événement futur et ii) est exécutoire à la fois dans le cadre d'une activité normale et en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de l'entité et de toutes les contreparties. Les amendements à l'IFRS 7 comprennent de nouvelles exigences à l'égard des informations à fournir sur les actifs financiers et les passifs financiers qui sont compensés dans le bilan ou qui sont assujettis à des accords généraux de compensation ou à d'autres accords similaires. Nous ne prévoyons pas que les amendements auront une incidence significative sur nos états financiers consolidés.

Revue trimestrielle

Compte de résultat consolidé résumé

Non audité, en millions de dollars, pour le trimestre	2012				2011			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits nets d'intérêts	2 016 \$	1 883 \$	1 753 \$	1 842 \$	1 776 \$	1 785 \$	1 731 \$	1 770 \$
Produits autres que d'intérêts	1 143	1 266	1 331	1 315	1 419	1 346	1 284	1 324
Total des produits	3 159	3 149	3 084	3 157	3 195	3 131	3 015	3 094
Dotation à la provision pour pertes sur créances	328	317	308	338	306	310	245	283
Charges autres que d'intérêts	1 829	1 831	1 764	1 791	1 920	2 005	1 756	1 805
Résultat avant impôt	1 002	1 001	1 012	1 028	969	816	1 014	1 006
Impôt sur le résultat	150	160	201	193	212	225	247	243
Résultat net	852 \$	841 \$	811 \$	835 \$	757 \$	591 \$	767 \$	763 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	2	2	1	3	3	2	3	3
Porteurs d'actions privilégiées	29	29	44	56	38	55	42	42
Porteurs d'actions ordinaires	821	810	766	776	716	534	722	718
Résultat net applicable aux actionnaires	850 \$	839 \$	810 \$	832 \$	754 \$	589 \$	764 \$	760 \$

Bilan consolidé résumé

Non audité, en millions de dollars, à la date de la fin du trimestre	2012				2011			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Actif								
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	4 727 \$	8 799 \$	6 157 \$	6 260 \$	5 142 \$	20 531 \$	36 496 \$	19 904 \$
Valeurs mobilières	65 334	61 977	62 538	64 805	60 295	54 936	62 978	59 231
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	28 474	32 957	26 560	24 701	27 479	35 036	38 555	40 717
Prêts								
Prêts hypothécaires à l'habitation	150 056	151 157	151 103	151 458	150 509	149 348	146 473	144 308
Particuliers et cartes de crédit	50 476	50 415	50 606	50 299	50 586	50 164	49 929	50 097
Entreprises et gouvernements	43 624	43 860	42 602	41 691	39 663	38 120	37 389	37 937
Provision pour pertes sur créances	(1 860)	(1 884)	(1 856)	(1 849)	(1 803)	(1 819)	(1 829)	(1 874)
Dérivés	27 039	28 802	25 911	30 388	28 270	24 195	21 211	19 453
Engagements de clients en vertu d'acceptations	10 436	10 068	9 032	9 120	9 454	9 009	8 354	7 904
Autres actifs	15 079	14 859	14 805	14 576	14 163	13 126	13 726	13 774
	393 385 \$	401 010 \$	387 458 \$	391 449 \$	383 758 \$	392 646 \$	413 282 \$	391 451 \$
Passif et capitaux propres								
Dépôts								
Particuliers	118 153 \$	118 080 \$	117 798 \$	117 444 \$	116 592 \$	115 063 \$	114 282 \$	113 400 \$
Entreprises et gouvernements	125 055	129 199	121 332	120 150	117 143	124 408	139 841	124 205
Banques	4 723	6 723	5 077	5 575	4 177	6 951	10 767	8 060
Emprunts garantis	52 413	51 094	52 904	52 968	51 308	49 330	46 562	46 244
Dérivés	27 091	29 092	26 166	30 808	28 792	23 383	21 664	19 883
Acceptations	10 481	10 072	9 032	9 128	9 489	9 009	8 354	7 904
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	21 259	22 755	20 735	21 406	21 730	30 366	37 779	37 834
Valeurs mobilières de Capital Trust	1 678	1 672	1 617	1 679	1 594	1 594	1 593	1 593
Autres passifs	10 671	10 488	11 256	10 876	11 704	11 780	11 791	10 961
Titres secondaires	4 823	4 828	5 112	5 129	5 138	5 153	5 150	6 225
Capitaux propres	17 038	17 007	16 429	16 286	16 091	15 609	15 499	15 142
	393 385 \$	401 010 \$	387 458 \$	391 449 \$	383 758 \$	392 646 \$	413 282 \$	391 451 \$

Principales mesures financières

Non audité, à la date de la fin du trimestre ou pour le trimestre	2012				2011			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Rendement des capitaux propres	21,7 %	21,8 %	22,1 %	22,4 %	22,6 %	17,1 %	24,9 %	24,4 %
Rendement de l'actif moyen	0,85 %	0,84 %	0,84 %	0,84 %	0,75 %	0,58 %	0,79 %	0,79 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires (en millions de dollars)	15 077 \$	14 760 \$	14 095 \$	13 826 \$	12 599 \$	12 428 \$	11 876 \$	11 667 \$
Actif moyen (en millions de dollars)	401 092 \$	400 543 \$	391 646 \$	396 122 \$	398 386 \$	401 315 \$	396 575 \$	381 897 \$
Actif moyen/capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	26,6	27,1	27,8	28,7	31,6	32,3	33,4	32,7
Ratio des fonds propres de première catégorie ¹	13,8 %	14,1 %	14,1 %	14,3 %	14,7 %	14,6 %	14,7 %	14,3 %
Ratio du total des fonds propres ¹	17,3 %	17,7 %	17,7 %	18,1 %	18,4 %	18,7 %	18,9 %	18,4 %
Marge d'intérêts nette	2,00 %	1,87 %	1,82 %	1,85 %	1,77 %	1,76 %	1,79 %	1,84 %
Coefficient d'efficacité	57,9 %	58,1 %	57,2 %	56,7 %	60,1 %	64,0 %	58,2 %	58,3 %

1) Les mesures concernant les fonds propres de 2011 ont été calculées selon les PCGR du Canada et n'ont pas été retraitées selon les IFRS.

Renseignements sur les actions ordinaires

Non audité, à la date de la fin du trimestre ou pour le trimestre	2012				2011			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	405 404	405 165	403 058	401 099	399 105	397 232	395 373	393 193
Par action								
– résultat de base	2,02 \$	2,00 \$	1,90 \$	1,94 \$	1,80 \$	1,35 \$	1,83 \$	1,82 \$
– résultat dilué	2,02	2,00	1,90	1,93	1,79	1,33	1,80	1,80
– dividendes	0,94	0,90	0,90	0,90	0,90	0,87	0,87	0,87
– valeur comptable ¹	37,48	36,57	35,22	34,31	32,88	31,83	30,70	29,94
Cours de l'action ²								
– haut	78,56	74,68	78,00	78,00	76,50	84,45	85,49	81,05
– bas	72,97	69,70	73,27	68,43	67,84	72,75	76,75	75,12
– clôture	78,56	73,35	74,53	76,25	75,10	72,98	81,91	76,27
Ratio de versement des dividendes	46,4 %	45,0 %	47,4 %	46,5 %	50,1 %	64,6 %	47,7 %	47,7 %

1) Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin de l'exercice.

2) Cours extrêmes pendant l'exercice et cours de clôture du dernier jour de négociation de l'exercice à la Bourse de Toronto.

Revue statistique des dix dernières années

Compte de résultat consolidé résumé

Non audité, en millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	IFRS					PCGR du Canada				
	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Produits nets d'intérêts	7 494 \$	7 062 \$	6 204 \$	5 394 \$	5 207 \$	4 558 \$	4 435 \$	4 937 \$	5 258 \$	5 517 \$
Produits autres que d'intérêts	5 055	5 373	5 881	4 534	(1 493)	7 508	6 916	7 561	6 573	5 924
Total des produits	12 549	12 435	12 085	9 928	3 714	12 066	11 351	12 498	11 831	11 441
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 291	1 144	1 046	1 649	773	603	548	706	628	1 143
Charges autres que d'intérêts	7 215	7 486	7 027	6 660	7 201	7 612	7 488	10 865	8 307	8 106
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	4 043	3 805	4 012	1 619	(4 260)	3 851	3 315	927	2 896	2 192
Impôt sur le résultat	704	927	1 533	424	(2 218)	524	640	789	790	239
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	27	21	18	31	29	170	15	3
Résultat net (perte nette)	3 339 \$	2 878 \$	2 452 \$	1 174 \$	(2 060)\$	3 296 \$	2 646 \$	(32)\$	2 091 \$	1 950 \$
Résultat net (perte nette) applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	8 \$	11 \$	–	–	–	–	–	–	–	–
Porteurs d'actions privilégiées	158	177	169	162	119	171	132	125	100	75
Porteurs d'actions ordinaires	3 173	2 690	2 283	1 012	(2 179)	3 125	2 514	(157)	1 991	1 875
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	3 331 \$	2 867 \$	2 452 \$	1 174 \$	(2 060)\$	3 296 \$	2 646 \$	(32)\$	2 091 \$	1 950 \$

Bilan consolidé résumé

Non audité, en millions de dollars, au 31 octobre	IFRS					PCGR du Canada				
	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	4 727 \$	5 142 \$	12 052 \$	7 007 \$	8 959 \$	13 747 \$	11 853 \$	11 852 \$	12 203 \$	10 454 \$
Valeurs mobilières	65 334	60 295	77 608	77 576	79 171	86 500	83 498	67 764	67 316	69 628
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	28 474	27 479	37 342	32 751	35 596	34 020	25 432	18 514	18 165	19 829
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	150 056	150 509	93 568	86 152	90 695	91 664	81 358	77 216	72 592	70 014
Particuliers et cartes de crédit	50 476	50 586	46 462	45 677	42 953	38 334	35 305	34 853	35 000	32 695
Entreprises et gouvernements	43 624	39 663	38 582	37 343	39 273	34 099	30 404	31 350	31 737	33 177
Provision pour pertes sur créances	(1 860)	(1 803)	(1 720)	(1 960)	(1 446)	(1 443)	(1 442)	(1 636)	(1 825)	(1 952)
Dérivés	27 039	28 270	24 682	24 696	28 644	24 075	17 122	20 309	23 710	22 796
Engagements de clients en vertu d'acceptations	10 436	9 454	7 684	8 397	8 848	8 024	6 291	5 119	4 778	5 139
Autres actifs	15 079	14 163	15 780	18 305	21 237	13 158	14 163	15 029	15 088	15 367
	393 385 \$	383 758 \$	352 040 \$	335 944 \$	353 930 \$	342 178 \$	303 984 \$	280 370 \$	278 764 \$	277 147 \$
Passif et capitaux propres										
Dépôts										
Particuliers	118 153 \$	116 592 \$	113 294 \$	108 324 \$	99 477 \$	91 772 \$	81 829 \$	75 973 \$	73 392 \$	70 085 \$
Entreprises et gouvernements	125 055	117 143	127 759	107 209	117 772	125 878	107 468	106 226	105 362	105 885
Banques	4 723	4 177	5 618	7 584	15 703	14 022	13 594	10 535	11 823	12 160
Emprunts garantis	52 413	51 308	–	–	–	–	–	–	–	–
Dérivés	27 091	28 792	26 489	27 162	32 742	26 688	17 330	20 128	23 990	21 945
Acceptations	10 481	9 489	7 684	8 397	8 848	8 249	6 297	5 119	4 778	5 147
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	21 259	21 730	37 893	43 369	44 947	42 081	44 221	29 208	29 010	30 952
Valeurs mobilières de Capital Trust	1 678	1 594	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres passifs	10 671	11 704	12 572	13 693	13 167	13 728	14 716	16 002	13 258	13 976
Titres secondaires	4 823	5 138	4 773	5 157	6 658	5 526	5 595	5 102	3 889	3 197
Passif au titre des actions privilégiées	–	–	–	600	600	600	600	600	1 043	1 707
Participations ne donnant pas le contrôle	172	164	168	174	185	145	12	746	39	22
Capitaux propres applicables aux actionnaires	16 866	15 927	15 790	14 275	13 831	13 489	12 322	10 731	12 180	12 071
	393 385 \$	383 758 \$	352 040 \$	335 944 \$	353 930 \$	342 178 \$	303 984 \$	280 370 \$	278 764 \$	277 147 \$

Principales mesures financières

Non audité, au 31 octobre et pour l'exercice clos à cette date	IFRS		PCGR du Canada							
	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Rendement des capitaux propres	22,0 %	22,2 %	19,4 %	9,4 %	(19,4)%	28,7 %	27,9 %	(1,6)%	18,7 %	19,2 %
Rendement de l'actif moyen	0,84 %	0,73 %	0,71 %	0,33 %	(0,60)%	1,00 %	0,91 %	(0,10)%	0,74 %	0,68 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires (en millions de dollars)	14 442 \$	12 145 \$	11 772 \$	10 731 \$	11 261 \$	10 905 \$	9 016 \$	9 804 \$	10 633 \$	9 764 \$
Actif moyen (en millions de dollars)	397 382 \$	394 527 \$	345 943 \$	350 706 \$	344 865 \$	328 520 \$	291 277 \$	288 845 \$	280 810 \$	284 739 \$
Actif moyen/capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	27,5	32,5	29,4	32,7	30,6	30,1	32,3	29,5	26,4	29,2
Ratio des fonds propres de première catégorie ¹	13,8 %	14,7 %	13,9 %	12,1 %	10,5 %	9,7 %	10,4 %	8,5 %	10,5 %	10,8 %
Ratio du total des fonds propres ¹	17,3 %	18,4 %	17,8 %	16,1 %	15,4 %	13,9 %	14,5 %	12,7 %	12,8 %	13,0 %
Marge d'intérêts nette	1,89 %	1,79 %	1,79 %	1,54 %	1,51 %	1,39 %	1,52 %	1,71 %	1,87 %	1,94 %
Coefficient d'efficacité	57,5 %	60,2 %	58,1 %	67,1 %	négl.	63,1 %	66,0 %	86,9 %	70,2 %	70,9 %

1) Les mesures concernant les fonds propres de 2011 ont été calculées selon les PCGR du Canada et n'ont pas été retraitées selon les IFRS.

État de l'évolution des capitaux propres consolidé résumé

Non audité, en millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	IFRS		PCGR du Canada							
	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Solde au début de l'exercice	16 091 \$	14 799 \$	14 275 \$	13 831 \$	13 489 \$	12 322 \$	10 731 \$	12 180 \$	12 071 \$	10 345 \$
Rajustement pour modification de convention comptable	–	–	–	(6) ¹	(66) ²	(50) ³	–	10 ⁴	6 ⁵	–
Prime à l'achat d'actions ordinaires	(118)	–	–	–	–	(277)	–	(1 035)	(1 084)	–
Prime au rachat d'actions privilégiées	(30)	(12)	–	–	–	(32)	–	–	–	–
Variations du capital-actions										
Actions privilégiées	(1 050)	(400)	–	525	300	(50)	–	598	133	550
Actions ordinaires	393	572	563	178	2 926	92	93	(17)	19	108
Variations du surplus d'apport	(8)	(5)	4	(4)	–	26	12	(1)	9	24
Variations des autres éléments du résultat global	19	(171)	9	72	650	(650)	(115)	49	(196)	(222)
Résultat net (perte nette)	3 331	2 867	2 452	1 174	(2 060)	3 296	2 646	(32)	2 091	1 950
Dividendes										
Actions privilégiées	(128)	(165)	(169)	(162)	(119)	(139)	(132)	(125)	(100)	(75)
Actions ordinaires	(1 470)	(1 391)	(1 350)	(1 328)	(1 285)	(1 044)	(924)	(902)	(781)	(591)
Participations ne donnant pas le contrôle	8	(4)	–	–	–	–	–	–	–	–
Divers	–	1	6	(5)	(4)	(5)	11	6	12	(18)
Solde à la fin de l'exercice	17 038 \$	16 091 \$	15 790 \$	14 275 \$	13 831 \$	13 489 \$	12 322 \$	10 731 \$	12 180 \$	12 071 \$

1) Représente l'incidence de la modification de la date d'évaluation au titre des avantages sociaux futurs.

2) Représente l'incidence de l'adoption de l'abrégié modifié du Comité sur les problèmes nouveaux 46 de l'ICCA, *Baux adossés*.

3) Représente l'incidence de l'application des normes relatives aux instruments financiers de l'ICCA, qui donnent des directives quant à la comptabilisation et à l'évaluation des instruments financiers.

4) Représente l'incidence de l'application de la NOC-15 de l'ICCA, *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables*, selon laquelle il est possible d'identifier une EDDV et de désigner un principal bénéficiaire pour consolider cette EDDV.

5) Représente l'incidence de l'application de la NOC-17 de l'ICCA, *Contrats de dépôt indexés sur actions*, selon laquelle les contrats de dépôt indexés sur actions doivent être comptabilisés distinctement, et le dérivé, mesuré à la juste valeur.

Renseignements sur les actions ordinaires

Non audité, au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	IFRS		PCGR du Canada							
	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	403 685	396 233	387 802	381 677	370 229	336 092	335 135	339 263	355 735	360 048
Par action										
– résultat (perte) de base	7,86 \$	6,79 \$	5,89 \$	2,65 \$	(5,89)\$	9,30 \$	7,50 \$	(0,46)\$	5,60 \$	5,21 \$
– résultat dilué (perte diluée) ¹⁾	7,85	6,71	5,87	2,65	(5,89)	9,21	7,43	(0,46)	5,53	5,18
– dividendes	3,64	3,51	3,48	3,48	3,48	3,11	2,76	2,66	2,20	1,64
– valeur comptable ²⁾	37,48	32,88	32,17	28,96	29,40	33,31	29,59	25,00	29,92	28,78
Cours de l'action ³⁾										
– haut	78,56	85,49	79,50	69,30	99,81	106,75	87,87	80,80	73,90	60,95
– bas	68,43	67,84	61,96	37,10	49,00	87,00	72,90	67,95	59,35	39,50
– clôture	78,56	75,10	78,23	62,00	54,66	102,00	87,60	72,20	73,90	59,21
Ratio de versement des dividendes	46,3 %	51,7 %	59,1 %	>100 %	négl.	33,4 %	36,8 %	négl.	39,2 %	31,5 %

- 1) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le résultat dilué par action sera antidilutive; c'est pourquoi le résultat de base par action et le résultat dilué par action sont identiques.
 - 2) Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin de l'exercice.
 - 3) Cours extrêmes pendant l'exercice et cours de clôture du dernier jour de négociation de l'exercice à la Bourse de Toronto.
- négl. Négligeable.

Dividendes sur actions privilégiées¹⁾

Non audité, pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Catégorie A										
Série 14	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1,1156 \$
Série 15	–	–	–	–	–	–	–	–	1,0709	1,4125
Série 16	–	–	–	–	–	–	–	–	1,8456	2,0025
Série 17	–	–	–	–	–	–	–	–	1,3551	1,3625
Série 18	1,3694	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750
Série 19	–	–	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375
Série 20	–	–	–	–	–	–	–	1,5780	1,6908	1,8253
Série 21	–	–	–	–	–	–	–	1,5095	1,5000	1,5000
Série 22	–	–	–	–	–	–	–	1,9518	2,0520	2,2152
Série 23	–	–	1,3250	1,3250	1,3250	1,3250	1,3250	1,3250	1,3250	1,3250
Série 24	–	–	–	–	–	0,3750	1,5000	1,5000	1,5000	1,5000
Série 25	–	–	–	–	–	1,1250	1,5000	1,5000	1,5000	1,5000
Série 26	1,4375	1,4375	1,4375	1,4375	1,4375	1,4375	1,4375	1,4375	1,4375	1,0859
Série 27	1,4000	1,4000	1,4000	1,4000	1,4000	1,4000	1,4000	1,4000	1,4000	–
Série 28	–	0,0400	0,0800	0,0800	0,0800	0,0800	0,0800	0,0799	0,1996	–
Série 29	1,3500	1,3500	1,3500	1,3500	1,3500	1,3500	1,3500	1,3500	–	–
Série 30	–	0,9000	1,2000	1,2000	1,2000	1,2000	1,2000	1,1938	–	–
Série 31	0,2938	1,1750	1,1750	1,1750	1,1750	1,1298	–	–	–	–
Série 32	0,5625	1,1250	1,1250	1,1250	1,1250	0,7995	–	–	–	–
Série 33	1,3375	1,3375	1,3375	1,5271	–	–	–	–	–	–
Série 35	1,6250	1,6250	1,6250	1,1909	–	–	–	–	–	–
Série 37	1,6250	1,6250	1,6250	1,0607	–	–	–	–	–	–

- 1) Le dividende est rajusté compte tenu du nombre de jours au cours de l'exercice pendant lesquels l'action a été en circulation au moment de l'émission et du rachat.

Glossaire

Accord général de compensation

Accord standard conçu pour réduire le risque de crédit d'opérations dérivées multiples par la création d'un droit juridiquement reconnu de compenser les obligations de la contrepartie en cas de défaillance.

Actif pondéré en fonction du risque (APR)

L'APR est constitué de trois éléments : i) l'APR reflétant le risque de crédit est calculé au moyen de l'approche NI avancée et de l'approche standardisée. Selon l'approche NI avancée, l'APR est calculé au moyen des probabilités de défaillance, des pertes en cas de défaillance et des expositions en cas de défaillance et, dans certains cas, des ajustements d'échéance. Selon l'approche standardisée, l'APR est calculé à l'aide de facteurs de pondération précisés dans les lignes directrices du BSIF pour les expositions au bilan et hors bilan; ii) l'APR reflétant le risque de marché du portefeuille de négociation est estimé d'après les statistiques selon des modèles approuvés par le BSIF; et iii) l'APR reflétant le risque opérationnel lié au risque de pertes découlant du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes ou de l'erreur humaine est calculé au moyen de l'approche de mesure avancée.

Approche de mesure avancée (AMA) visant le risque opérationnel

Approche tenant compte du risque pour calculer les exigences de fonds propres du risque opérationnel en fonction des modèles internes de mesure du risque, sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs de mesure du risque.

Approche des modèles internes pour mesurer le risque de marché

Modèles internes servant à calculer les exigences de fonds propres réglementaires rattachées à des risques liés à des actions et à des créances précises et à des risques de marché généraux.

Approche fondée sur les notations internes avancée (NI avancée) visant le risque de crédit

Modèles internes servant à calculer les exigences de fonds propres fondés sur les données historiques découlant des principales hypothèses sur le risque.

Approche standardisée du risque de crédit

Selon Bâle II, elle est appliquée lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'informations pour permettre l'application de l'approche NI avancée visant le risque de crédit. Les exigences en matière de fonds propres au titre du risque de crédit sont calculées en fonction d'un ensemble normalisé de pondérations du risque, tel qu'il est recommandé dans l'Accord de Bâle. Les pondérations normalisées du risque sont fondées sur des évaluations de crédit effectuées par des organismes externes, lorsqu'elles sont disponibles, et sur d'autres facteurs de risque, notamment les agences de crédit à l'exportation, l'exposition au titre des catégories d'actif, les garanties, etc.

Autre exposition aux instruments hors bilan

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle II, montant lié au risque de crédit découlant de l'émission de cautionnements et de lettres de crédit.

Autres risques liés au portefeuille de détail

Dans les rapports sur les risques selon Bâle II, catégorie de risque comprenant tous les prêts autres que les expositions renouvelables sur la clientèle de détail qualifiées et les expositions au crédit personnel garanti – immobilier, accordés à des particuliers et à des PME conformément au dispositif de Bâle II.

Base d'imposition équivalente (BIE)

Mesure qui consiste à augmenter le revenu exonéré d'impôts pour le rendre directement comparable aux sources de revenu imposables en vue de comparer le total des produits ou les produits nets d'intérêts. Il s'agit d'un ajustement compensatoire de la provision pour impôt sur le résultat.

Biens administrés

Biens administrés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Les services fournis par la CIBC sont de nature administrative et comprennent les services de garde des valeurs, le recouvrement du produit de placement et le règlement des opérations d'achat et de vente.

Biens sous gestion

Biens gérés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Le service fourni relativement à ces biens consiste en la gestion d'un portefeuille discrétionnaire pour le compte des clients. Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

Le BSIF supervise et réglemente toutes les banques ainsi que toutes les sociétés de fiducie et de prêt, les sociétés d'assurance, les associations coopératives de crédit, les sociétés de secours mutuel et les régimes de retraite fédéraux constitués ou enregistrés en vertu des lois fédérales du Canada.

Capital économique

Le capital économique est une mesure non conforme aux PCGR et représente une estimation des capitaux propres requis par les entreprises en vue d'éliminer les pertes selon notre évaluation du risque prévu sur un horizon d'un an. Le capital économique se compose du capital de risque de crédit et de marché ainsi que de risque opérationnel et stratégique.

Cautionnements et lettres de garantie

Représentent essentiellement l'obligation de la CIBC, sous réserve de certaines conditions, d'effectuer des paiements à des tiers pour le compte de clients si ces derniers ne peuvent pas effectuer les paiements ou ne sont pas en mesure de satisfaire aux obligations contractuelles précisées.

Coefficient d'efficacité

Charges autres que d'intérêts exprimées en pourcentage du total des produits (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts). Le coefficient d'efficacité est utilisé comme mesure de la productivité.

Contrat à terme de gré à gré

Engagement contractuel d'acheter ou de vendre une marchandise, une devise ou un instrument financier donné à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance. Les contrats à terme de gré à gré, qui sont des dérivés, sont des contrats conçus sur mesure négociés hors Bourse.

Contrat à terme standardisé

Engagement contractuel d'acheter ou de vendre une marchandise, une devise ou un instrument financier donné à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance. Ces contrats, qui sont des dérivés, sont standardisés et négociés en Bourse.

Contrat de garantie de taux d'intérêt

Contrat de gré à gré fixant un taux d'intérêt à verser ou à recevoir à compter d'une date ultérieure donnée pour une période préétablie. Ces contrats sont des dérivés.

Coût amorti

Montant qui permet de calculer la valeur d'un actif ou d'un passif financier, à sa comptabilisation initiale, moins les remboursements, plus ou moins toute prime ou tout rabais non amorti accordé à la date d'octroi, plus ou moins tout ajustement découlant d'une couverture de la juste valeur et moins toute réduction de valeur (appliquée directement ou au moyen d'un compte de provision) au titre de dépréciation ou de montant irrécouvrable. La valeur d'un actif ou d'un passif financier, évaluée à sa comptabilisation initiale, correspond au coût de l'actif ou du passif financier, y compris les coûts d'opération incorporés et les honoraires reportés.

Coût de remplacement actuel

Coût estimatif de remplacement de dérivés qui ont une valeur de marché positive, représentant un gain latent pour la CIBC.

Couverture

Technique de diminution du risque aux termes de laquelle un dérivé ou autre instrument financier est utilisé pour réduire ou neutraliser les risques à l'égard des variations des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des actions, du prix des marchandises ou du risque de crédit.

Dérivés

Contrats qui peuvent n'exiger aucun investissement initial, ou exiger un investissement minime, dont la valeur fluctue en fonction de l'évolution des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des actions ou du prix des marchandises ou encore des écarts de taux sous-jacents. L'utilisation de dérivés permet la gestion du risque par suite des variations de ces facteurs de risque.

Dérivés de crédit

Une catégorie de dérivés qui permet à une partie (le bénéficiaire) de transférer le risque de crédit d'un actif de référence, que le bénéficiaire peut ou non détenir, à une autre partie (le garant), sans toutefois vendre réellement l'actif. La CIBC utilise généralement les dérivés de crédit pour gérer son risque de crédit global.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Montant imputé aux résultats permettant de porter la provision pour pertes sur créances à un niveau suffisant pour couvrir les pertes sur créances relevées et inhérentes au portefeuille de prêts, aux acceptations, aux lettres de crédit et aux cautionnements de la CIBC.

Engagements non utilisés

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle II, montant lié au risque de crédit découlant de prêts non versés à un client donné, mais qu'il pourrait utiliser plus tard.

Entité ad hoc

Entité créée dans un seul but limité bien défini.

Équivalents temps plein

Les équivalents temps plein sont une mesure qui normalise le nombre d'employés à temps plein et à temps partiel, le nombre d'employés qui touchent un salaire de base et des commissions et le nombre d'employés entièrement rémunérés à la commission dans les unités d'équivalents temps plein selon le nombre réel d'heures de travail rémunéré dans une période donnée.

Évaluation à la valeur de marché

Valeur de marché à laquelle deux parties sont prêtes à échanger un actif, un passif ou tout autre contrat dérivé. Évaluation établie en fonction des taux/prix du marché à la date du bilan. Les taux du marché observables sont généralement disponibles pour la plupart des valeurs négociées sur le marché et pour certains dérivés. L'évaluation à la valeur de marché pour certains dérivés complexes est fondée sur un modèle utilisant des prix du marché observables.

Exposition aux dérivés de gré à gré

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle II, montant lié au risque de crédit découlant de produits dérivés se négociant directement entre deux parties plutôt que sur les marchés boursiers.

Exposition en cas de défaillance (ECD)

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle II, estimation du montant à risque associé à un client en cas de défaillance, au moment de la défaillance.

Expositions à des transactions assimilables à des mises en pension

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle II, montant lié au risque de crédit découlant de nos valeurs acquises ou vendues en vertu de prises en pension de titres, de même que nos activités d'emprunt de valeurs et de prêts de valeurs.

Expositions au commerce de détail renouvelables qualifiées

Dans les rapports sur les risques selon Bâle II, catégorie de risque comprenant les prêts sur cartes de crédit, les marges de crédit non garanties et les autorisations de découvert conclus avec des particuliers. En vertu de l'approche standardisée, ces risques seraient inclus dans « Autres risques liés au portefeuille de détail ».

Expositions au crédit personnel garanti – immobilier

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle II, catégorie de risque comprenant les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit garanties par un bien immobilier conclus avec des particuliers.

Expositions aux banques

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle II, risques de crédit directs liés à des institutions acceptant des dépôts et à des sociétés réglementées en courtage de valeurs, ainsi que les risques garantis par ces entités.

Expositions aux entités souveraines

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle II, risques de crédit directs liés aux gouvernements, aux banques centrales et à certaines entités du secteur public, ainsi que les risques garantis par ces entités.

Expositions aux entreprises

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle II, risques de crédit directs liés à des sociétés, des sociétés en nom collectif et des entreprises individuelles, ainsi que les risques garantis par ces entités.

Fonds propres réglementaires

Les fonds propres réglementaires selon Bâle II sont composés des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie conformément à leur définition dans la réglementation du BSIF. Les fonds propres de première catégorie comprennent les actions ordinaires, les résultats non distribués, les actions privilégiées, les billets de catégorie 1 novateurs, les participations ne donnant pas le contrôle, le surplus d'apport et l'écart de change. Tous les éléments se rapportant aux fonds propres de première et de deuxième catégories sont nets des positions vendeur. Le goodwill et le profit à la vente d'actifs titrisés applicables sont déduits des fonds propres de première catégorie. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent les créances subordonnées et la provision collective/générale admissible. Les fonds propres de deuxième catégorie sont assujettis à certaines autres déductions à parts égales, à l'exception des placements dans les activités liées à l'assurance qui ont continué d'être déduits à 100 % des fonds propres de deuxième catégorie jusqu'au 31 octobre 2011 aux termes des dispositions transitoires du BSIF.

Garanties

Tout actif donné à titre de garantie du remboursement d'un prêt ou d'une autre obligation. Les garanties peuvent prendre la forme d'espèces, de valeurs ou d'autres actifs.

Gestion de l'actif et du passif (GAP)

Il s'agit essentiellement de la gestion des risques dans les secteurs non liés à la négociation de la Banque. Des techniques de gestion du risque servent à gérer la durée relative des actifs (comme les prêts) et des passifs (comme les dépôts) de la CIBC, afin de réduire l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt. En outre, la GAP exige de gérer activement le profil de liquidité de la CIBC.

Instrument financier hors bilan

Actif ou passif non inscrit ou non entièrement inscrit au bilan à la valeur notionnelle ou attribuée, mais pouvant éventuellement produire des flux de trésorerie positifs ou négatifs. Ces instruments comprennent les ententes relatives au crédit.

Juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif à la date d'évaluation au cours d'une transaction régulière dans des conditions de concurrence normale motivée par des considérations commerciales normales entre des participants consentants et bien informés.

Marge d'intérêts nette

Produits nets d'intérêts exprimés en pourcentage de l'actif moyen.

Méthode de notations internes pour les expositions liées aux titrisations

Calcul des exigences de fonds propres fondé sur des pondérations de risque converties de notations internes.

Méthode du taux d'intérêt effectif

Méthode servant à calculer le coût amorti d'un actif financier ou d'un passif financier et à répartir adéquatement les produits d'intérêts et les charges d'intérêts entre les périodes. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les sorties ou les rentrées de trésorerie futures estimatives sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier.

Montant notionnel

Montant du capital ou montant de référence servant à calculer les paiements en vertu d'actifs/de passifs ou de contrats de dérivés. Dans la plupart des cas, ce montant n'est pas payé, reçu ou échangé en vertu des modalités du contrat dérivé.

Montant utilisé

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle II, montant lié au risque de crédit découlant de l'encours des prêts-clients.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Rachat, de temps à autre, par une société cotée, de ses propres actions par l'entremise d'une Bourse ou d'un autre marché organisé, assujéti aux diverses règles des commissions des valeurs mobilières et des Bourses.

Option

Obligation contractuelle en vertu de laquelle le vendeur donne le droit à l'acheteur, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un montant déterminé d'une marchandise, d'une devise ou d'un instrument financier, à un prix stipulé d'avance et à une date donnée ou au plus tard à une date donnée.

Perte en cas de défaillance (PCD)

Estimation de la probabilité que le montant lié aux engagements d'un client donné ne soit pas remboursé par ce client en cas de défaillance, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaillance.

Point de base

Équivaut à un centième de point de pourcentage (0,01 %).

Portefeuilles de détail

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle II, catégorie de risque comprenant les prêts consentis à des particuliers et à des PME où l'acceptation du prêt s'appuie principalement sur les modèles d'évaluation du crédit.

Portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle II, catégorie de risque comprenant les prêts consentis à des entreprises et à des gouvernements où l'acceptation du prêt s'appuie principalement sur l'établissement et l'attribution de notations du risque, qui reflètent le risque de crédit lié à l'exposition.

Probabilité de défaillance (PD)

Estimation de la probabilité de défaillance d'un client donné, qui se produit lorsque ce client n'est pas en mesure de rembourser ses engagements à l'échéance du contrat.

Produits nets d'intérêts

Écart entre l'intérêt gagné sur les actifs (comme les prêts et les valeurs) et l'intérêt engagé sur les passifs (comme les dépôts et les titres secondaires).

Profit économique

Le profit économique est une mesure de performance non conforme aux PCGR, ajustée en fonction du risque, qui est utilisée pour calculer la valeur ajoutée économique. Cette mesure correspond au résultat de chaque entreprise, déduction faite d'un montant au titre du coût du capital.

Provision pour pertes sur créances

Provision des états financiers dont le montant est suffisant pour absorber les pertes sur créances relevées et inhérentes au portefeuille de prêts, d'acceptations, de lettres de crédit et de cautionnements de la CIBC. La provision peut être collective par l'évaluation d'un portefeuille de prêts partageant des caractéristiques semblables ou individuelle par l'évaluation des caractéristiques d'une exposition individuelle.

Rajustement de l'évaluation du crédit (REC)

Les contrats de dérivés sont d'abord évalués à la valeur de marché, compte non tenu de la qualité du crédit de l'une ou l'autre des contreparties au contrat. Le REC s'entend de l'ajustement positif ou négatif devant être apporté à cette évaluation afin de tenir compte du montant net du risque de crédit prévu attribuable au défaut par l'une ou l'autre des parties de respecter ses engagements en vertu des modalités du contrat dérivé. Le calcul du REC reflète généralement l'incidence des accords généraux de compensation, des accords de compensation centralisés et des accords de garantie conclus entre les parties.

Ratio actif/fonds propres

Somme du total de l'actif et de postes hors bilan précis, divisée par le total des fonds propres réglementaires.

Ratio de versement des dividendes

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du résultat net après dividendes sur actions privilégiées et primes versées aux rachats d'actions privilégiées.

Ratio des fonds propres de première catégorie et ratio du total des fonds propres

Fonds propres de première catégorie et total des fonds propres réglementaires divisés par l'APR. Cette mesure est fondée sur les lignes directrices du BSIF, au chapitre des normes de la Banque des règlements internationaux.

Rendement des actions

Dividendes par action ordinaire divisés par le cours de clôture des actions ordinaires.

Rendement des capitaux propres (RCP)

Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires.

Rendement total pour les actionnaires

Rendement total tiré d'un placement dans les actions ordinaires de la CIBC. Le rendement mesure la variation de la valeur pour les actionnaires, compte tenu des dividendes réinvestis dans des actions supplémentaires.

Risque de crédit

Risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions convenues.

Risque de liquidité

Risque de ne pas disposer de suffisamment de liquidités pour satisfaire aux engagements financiers à mesure qu'ils viendront à échéance, en totalité et dans les monnaies prévues, à moins d'acquiescer des fonds à des taux défavorables ou d'effectuer la vente forcée d'actifs.

Risque de marché

Risque de perte financière pouvant résulter de fluctuations défavorables des facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt et les taux de change, les écarts de taux, ainsi que le cours des actions et le prix des marchandises.

Risque opérationnel

Risque de perte découlant du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, ou encore d'erreurs humaines ou d'événements externes.

Swap, position vendeur

Dérivés utilisés au chapitre de transactions de titrisation où le cédant reçoit des flux de trésorerie continus de l'actif vendu et rembourse les coûts de financement rattachés à la transaction de titrisation.

Swap

Contrats entre deux parties portant sur l'échange d'une série de flux de trésorerie, en fonction d'un montant notionnel donné pendant une période déterminée. Ces contrats sont souvent des swaps de taux d'intérêt ou des swaps de devises. Les swaps sont des dérivés.

Titre adossé à des créances avec flux groupés (TAC flux groupés)

Titrisation d'une combinaison de titres d'emprunt d'entreprises, de TACM, de titres adossés à des créances hypothécaires et d'autres tranches de TAC flux groupés pour former un bloc d'actifs diversifiés et décomposés par tranches de titres qui comportent divers degrés de risque et de rendement pour répondre à la demande des investisseurs.

Titre adossé à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés)

Titrisation de portefeuilles diversifiés comprenant des titres d'emprunt d'entreprises et/ou des TACM décomposés par tranches de titres qui comportent divers degrés de risque et de rendement pour répondre à la demande des investisseurs.

Titrisation

Opération consistant à vendre des actifs (habituellement des actifs financiers comme des prêts, des contrats de location, des comptes clients, des créances sur cartes de crédit ou des prêts hypothécaires) à des fiduciaires ou à des entités ad hoc. Les entités ad hoc émettent habituellement des valeurs ou une autre forme de droit aux investisseurs ou au cédant, et utilisent le produit tiré de l'émission des valeurs pour acheter les actifs cédés. Les entités ad hoc utilisent généralement les flux de trésorerie tirés des actifs pour satisfaire aux obligations liées aux valeurs ou aux autres droits émis, ce qui peut comporter un certain nombre de profils de risque différents.

Valeur à risque (VAR)

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques pour estimer la distribution de rendements possibles sur un portefeuille selon un degré de confiance déterminé.

Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres

Valeurs achetées avec l'engagement par l'acheteur de les revendre au vendeur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

Valeurs empruntées

Valeurs généralement empruntées pour couvrir les positions à découvert. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie par l'emprunteur, notamment sous forme d'espèces ou de valeurs bien cotées.

Valeurs prêtées

Valeurs généralement prêtées pour couvrir les positions à découvert de l'emprunteur. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie par l'emprunteur, notamment sous forme d'espèces ou de valeurs bien cotées.

Valeurs vendues à découvert

Représentent l'engagement du vendeur à vendre des valeurs dont il n'est pas le propriétaire. En règle générale, le vendeur emprunte d'abord les valeurs pour pouvoir les remettre à l'acheteur. À une date ultérieure, il achète des valeurs identiques sur le marché pour remplacer les valeurs empruntées.

Valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres

Valeurs vendues avec l'engagement par le vendeur de les racheter de l'acheteur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

Renseignements destinés aux actionnaires

Exercice

Du 1^{er} novembre au 31 octobre

Dates importantes

Dates de présentation de l'information financière 2013

Résultats du T1 – le jeudi 28 février 2013
Résultats du T2 – le jeudi 30 mai 2013
Résultats du T3 – le jeudi 29 août 2013
Résultats du T4 – le jeudi 5 décembre 2013

Assemblée annuelle des actionnaires 2013

L'assemblée annuelle des actionnaires de la CIBC aura lieu le jeudi 25 avril 2013 à 10 h (heure de l'Est), au Fairmont Château Laurier, 1 rue Rideau, Ottawa (Ontario) K1N 8S7.

Les actions ordinaires de la CIBC (CM) sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York. Les actions privilégiées sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Dividendes

Des dividendes trimestriels ont été versés sur les actions ordinaires et privilégiées de la CIBC en 2012 :

Actions ordinaires

Date ex-dividende	Date de clôture des registres	Date de versement	Dividendes par action	Nombre d'actions ordinaires à la clôture des registres
26 sept. 2012	28 sept. 2012	29 oct. 2012	0,94 \$	405 450 449
26 juin 2012	28 juin 2012	27 juill. 2012	0,90 \$	405 224 516
26 mars 2012	28 mars 2012	27 avril 2012	0,90 \$	403 080 176
22 déc. 2011	28 déc. 2011	27 janv. 2012	0,90 \$	401 227 871

Actions privilégiées

Action	Série 26	Série 27	Série 29	Série 33	Série 35	Série 37
Symbole au téléscripteur	CM.PR.D	CM.PR.E	CM.PR.G	CM.PR.K	CM.PR.L	CM.PR.M
Dividendes trimestriels	0,359375 \$	0,350000 \$	0,337500 \$	0,334375 \$	0,406250 \$	0,406250 \$

Dates de versement des dividendes en 2013

(Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration de la CIBC)

Date de clôture des registres Date de versement

28 décembre 2012	28 janvier
28 mars	29 avril
28 juin	29 juillet
27 septembre	28 octobre

Dividendes déterminés

La CIBC désigne la totalité ou une partie des dividendes versés ou réputés aux fins de l'impôt sur le résultat fédéral, provincial ou territorial du Canada à être versés le 1^{er} janvier 2006 ou après cette date comme dividendes déterminés, sauf indication contraire, portant sur les dividendes versés après le présent avis, et informe par la présente tous les bénéficiaires des dividendes de cette désignation.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

La CIBC procède actuellement à une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires visant l'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation sur le marché libre au cours du marché à la première des éventualités suivantes, soit i) la date à laquelle la CIBC aura racheté 8,1 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation, ou iii) le 6 septembre 2013. Il est possible d'obtenir sans frais un exemplaire de l'avis d'intention de lancer l'offre publique de rachat dans le cours normal des affaires déposé par la CIBC à la Bourse de Toronto en communiquant avec le secrétaire général.

Cotes de crédit

Des renseignements sur les cotes de crédit se trouvent à la page 64 du présent rapport.

Régime d'investissement à l'intention des actionnaires

Tous les porteurs inscrits d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de catégorie A désignées de la CIBC qui sont des résidents du Canada et des États-Unis peuvent, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service, participer à un ou à plusieurs des régimes suivants :

Régime de réinvestissement des dividendes

Les résidents du Canada peuvent demander que les dividendes servent à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la CIBC.

Régime d'achat d'actions

Les résidents du Canada peuvent acheter des actions ordinaires supplémentaires de la CIBC jusqu'à concurrence de 50 000 \$ au cours de l'exercice.

Régime de dividendes en actions

Les résidents des États-Unis peuvent choisir de recevoir des dividendes en actions sur leurs actions ordinaires de la CIBC.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec la Compagnie Trust CIBC Mellon ou vous rendre sur le site Web de la CIBC à l'adresse www.cibc.com/francais.

Agent des transferts et agent comptable des registres

Pour des renseignements sur les actions, le régime d'investissement à l'intention des actionnaires, les dividendes, le dépôt direct des dividendes, les comptes de réinvestissement des dividendes et les certificats perdus, ou pour éviter que les documents destinés aux actionnaires soient envoyés en double, veuillez communiquer avec :

Compagnie Trust CIBC Mellon* À l'attention de la Société canadienne de transfert d'actions inc. C.P. 700, succ. B Montréal, Québec H3B 3K3
416 682-3860 ou télécopieur 1 888 249-6189, 1 800 387-0825 (sans frais au Canada et aux États-Unis); Courriel : inquiries@canstocka.ca,
site Web : www.canstocka.ca

Au Canada, les actions ordinaires et les actions privilégiées sont transférables aux bureaux de notre mandataire, la Compagnie Trust CIBC Mellon, à Toronto, Montréal, Halifax, Calgary et Vancouver.

* La Société canadienne de transfert d'actions inc. agit à titre d'agent administratif de la Compagnie Trust CIBC Mellon.

Aux États-Unis, les actions ordinaires sont transférables au bureau suivant : Computershare, 480 Washington Blvd, 27th Floor, Jersey City, NJ 07310
1 800 589-9836; site Web : www.computershare.com/investor

Pour nous joindre

Siège social de la CIBC

Commerce Court, Toronto, Ontario
Canada M5L 1A2
Téléphone : 416 980-2211
Code Swift : CIBCCATT
Site Web : www.cibc.com/francais

Services bancaires téléphoniques CIBC

Numéro sans frais au Canada : 1 800 465-2422

Relations avec les investisseurs

Téléphone : 416 304-8726
Télécopieur : 416 980-5028
Courriel : relationsinvestisseurs@cibc.com

Communications et affaires publiques

Téléphone : 416 980-4523
Télécopieur : 416 363-5347
Courriel : corpcommmailbox@cibc.com

Secrétaire général

Téléphone : 416 980-3096
Télécopieur : 416 980-7012
Courriel : corporate.secretary@cibc.com

Service à la clientèle

Numéro sans frais au Canada : 1 800 465-2255
Télécopieur : 1 877 861-7801
Courriel : client.care@cibc.com

Bureau de l'ombudsman de la CIBC

Numéro sans frais au Canada : 1 800 308-6859
Toronto : 416 861-3313
Télécopieur : 1 800 308-6861
Toronto : 416 980-3754
Courriel : ombudsman@cibc.com

Pour de plus amples renseignements

Rapport annuel CIBC 2012

Des exemplaires supplémentaires du Rapport annuel seront disponibles en mars 2013 et peuvent être commandés au 416 304-8726 ou par courriel à relationsinvestisseurs@cibc.com. Le Rapport annuel est aussi disponible à l'adresse <https://www.cibc.com/ca/investor-relations/annual-reports-fr.html>.

English version: Additional print copies of the Annual Report may be obtained by calling 416 980-2556 or e-mailing investorrelations@cibc.com. The Annual Report is also available online at <https://www.cibc.com/ca/investor-relations/annual-reports.html>.

Rapport sur la responsabilité de l'entreprise et Énoncé de responsabilité envers le public 2012 de la Banque CIBC

Ce rapport examine les activités économiques, environnementales, sociales et de gouvernance que nous avons menées au cours du dernier exercice et sera disponible en mars 2013 à l'adresse www.cibc.com/ca/cibc-and-you/public-account-fr.html.

Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2013

La circulaire de sollicitation de procurations par la direction contient des renseignements destinés aux actionnaires sur l'assemblée annuelle de la CIBC, y compris de l'information sur l'élection des administrateurs de la CIBC, la nomination des auditeurs et les propositions des actionnaires ainsi que sur d'autres questions. La circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2013 sera disponible en mars 2013 à l'adresse www.cibc.com/ca/about-fr.html.

Gouvernance

L'énoncé des pratiques de gouvernance de la CIBC décrit le cadre de gouvernance qui aide le conseil et la direction à s'acquitter de leurs obligations envers la CIBC et ses actionnaires. Cet énoncé ainsi que d'autres renseignements sur la gouvernance à la CIBC, y compris le Code de conduite CIBC de l'ensemble des employés et le Code de déontologie des administrateurs CIBC, se trouvent sur notre site Web à l'adresse www.cibc.com/ca/inside-cibc/governance/governance-practices-fr.html.

Dépôts réglementaires

Au Canada, auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.sedar.com.

Aux États-Unis, auprès de la Securities and Exchange Commission à l'adresse www.sec.gov/edgar.shtml.

Constitution

La Banque Canadienne Impériale de Commerce (la « Banque CIBC ») est une institution financière diversifiée régie par la *Loi sur les banques* (Canada). La Banque CIBC est née de la fusion, en 1961, de la Banque Canadienne de Commerce et de la Banque Impériale du Canada.

En 1858, en vertu d'une loi spéciale du gouvernement de la Province du Canada, la Banque Canadienne de Commerce a d'abord été légalement constituée sous la raison sociale de Banque du Canada. La charte de cette dernière a par la suite été modifiée pour changer sa dénomination sociale en Banque Canadienne de Commerce, et c'est sous ce nom qu'elle a ouvert ses portes en 1867. La Banque Impériale du Canada a été légalement constituée en 1875 en vertu d'une loi spéciale du Parlement du Canada et elle a commencé à exercer ses activités au cours de la même année.

Marques de commerce

Les marques de commerce utilisées dans le présent rapport annuel, lesquelles sont la propriété de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, ou d'une filiale en propriété exclusive, au Canada et/ou dans un autre pays comprennent : CIBC « Pour ce qui compte dans votre vie »; CIBC FirstCaribbean International Bank; Enfants, traitements et collectivités; FirstLine; Gestion de trésorerie CIBC en direct; Gestion privée de patrimoine CIBC; Journée du miracle; logo CIBC; Programme ressource-toit CIBC; Pro-Investisseurs CIBC; Rabais produits groupés CIBC et Wood Gundy. Toutes les autres marques de commerce figurant dans le présent rapport annuel, lesquelles ne sont pas la propriété de la Banque Canadienne Impériale de Commerce ou de ses filiales, sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Responsabilité de l'entreprise

Notre engagement envers la responsabilité de l'entreprise découle de notre vision, de notre mission et de nos valeurs et s'intègre à nos activités et pratiques d'affaires. Nous comprenons que la réussite et la viabilité à long terme de nos activités sont intimement liées à la confiance que les clients et les parties intéressées accordent à la Banque.

La CIBC a élaboré un cadre pour déterminer son rendement et rehausser l'ensemble de ses capacités de présentation de l'information en fonction de son engagement envers l'économie, l'environnement, la société et la gouvernance (EESG). Nous continuons de viser à :

- offrir des services bancaires accessibles et abordables aux Canadiens;
- promouvoir les objectifs de la PME;
- créer un milieu de travail où tous les employés peuvent exceller;
- apporter vraiment davantage à nos collectivités;
- protéger notre environnement.

Contribution économique

La CIBC contribue grandement à l'économie canadienne et aux collectivités où nous vivons et travaillons.

Nous sommes un moteur de croissance économique et de prospérité, car nous créons des possibilités d'emploi, consommons les produits et les services locaux, soutenons les PME, aidons nos clients à atteindre leurs objectifs financiers et abordons les questions de développement communautaire qui comptent pour les Canadiens.

Nous essayons continuellement de rendre les opérations bancaires plus faciles et plus souples pour nos clients en offrant un meilleur accès et un plus grand choix, de même qu'un soutien plus étendu aux collectivités et aux entreprises, et en veillant à la transparence et à la responsabilisation de nos relations d'affaires.

Responsabilité environnementale

Notre politique environnementale incite la CIBC à offrir une croissance responsable et durable des activités, tout en préservant l'environnement, en protégeant les intérêts de toutes les parties intéressées de la CIBC contre les niveaux inacceptables de risque environnemental et en appuyant les principes d'exploitation durable.

Investissement social

La réussite de la CIBC découle du fait qu'elle respecte les engagements envers chacune des parties intéressées, crée un milieu de travail où tous les employés peuvent exceller, apporte vraiment davantage aux collectivités et aide les clients à réaliser ce qui compte pour eux.

Nous mettons l'accent sur ce qui compte pour nos employés, entre autres : possibilités d'avancement et de perfectionnement, milieu de travail sécuritaire et sain, formation efficace et bon équilibre entre travail et vie personnelle. Ces initiatives permettent aux employés de donner le meilleur rendement possible, de contribuer à leur collectivité et de promouvoir la vision de la CIBC d'être le chef de file des relations avec la clientèle.

Nous appuyons des causes qui comptent dans la vie de nos clients, de nos employés ainsi que pour les collectivités où nous exerçons nos activités. Nous visons à apporter davantage grâce à des dons, à des commandites et à l'esprit de bénévolat des employés. La CIBC s'est engagée à investir dans des programmes axés sur les enfants, les traitements et les collectivités. Nous avons à cœur de stimuler et d'éduquer les enfants et les jeunes adultes du Canada pour qu'ils puissent bâtir un avenir meilleur. Nous avons à cœur d'apporter espoir et soulagement aux personnes combattant le cancer, afin de trouver ensemble un remède. Nous avons à cœur les collectivités où nous vivons et travaillons chaque jour et visons à les renforcer.

Pratiques de gouvernance

À la CIBC, nous menons nos activités en faisant preuve d'honnêteté et d'intégrité. Nous assumons la responsabilité de nos actions et visons à respecter nos engagements envers chacune de nos parties intéressées. Ces valeurs dictent nos comportements et notre performance, et aident à préserver la confiance accordée à la Banque.



La CIBC est membre Entreprise généreuse d'Imagine Canada

Notre vision

Être le chef de file des relations avec la clientèle

Notre mission

Respecter nos engagements envers nos parties intéressées :

- Aider nos clients à réaliser ce qui compte pour eux
- Créer un milieu de travail où tous les employés peuvent exceller
- Apporter vraiment davantage à nos collectivités
- Générer un rendement total solide pour nos actionnaires

Nos valeurs

Notre vision et notre mission s'inspirent d'une culture d'entreprise fondée sur les valeurs essentielles de confiance, de travail d'équipe et de responsabilisation.



POUR CE
QUI COMPTE
DANS VOTRE VIE